

Gender-
Savoirs
studies:
de genre :
een genre
quel genre
apart?
de savoir ?

Een stand van zaken

Etat des lieux des études de genre

colloquium colloque 2009
sophia VZW/ASBL

Genderstudies: een genre apart?

Een stand van zaken

akten van het colloquium

Savoirs de genre: quel genre de savoir?

Etat des lieux des études de genre

actes du colloque

Dit colloquium kwam tot stand
dankzij de financiële steun van
het Instituut voor Gelijkheid van Vrouwen en Mannen,
de Directie Human Resources en Gelijke Kansen van het Ministerie van het Brussels
Hoofdstedelijk Gewest,
en de Directie Gelijke Kansen van het Ministerie van de Franstalige Gemeenschap.

Ce colloque a pu avoir lieu grâce
au soutien financier de
l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes,
la Direction Ressources humaines et Égalité des chances du Ministère de la Région
Bruxelles Capitale,
et la Direction de l'Égalité des Chances de la Communauté française.

Inhoudsopgave. *Sommaire.*

TEN GELEIDE / INTRODUCTION

- 9 Voorwoord. *Avant-propos.* PETRA MEIER & STÉPHANIE LORIAUX

GENDER EN TIJD

GENRE ET TEMPS

- 15 De rol van de partner bij loopbaantransities van Belgische vrouwen. ANNELEEN BAERTS & MARIE-ANNE GUERRY
- 31 Vervagen de verschillen? Evoluties in de tijdsbesteding en rolverdeling van vrouwen en mannen in België (1966, 1999, 2005). THEUN-PIETER VAN TIENOVEN & IGNACE GLORIEUX
- 45 Au cœur de l'individuation: les femmes, la ville et la citoyenneté. VALÉRIE LOOTVOET

HERSTORY: GESCHIEDENIS HERSCHREVEN

HERSTORY: RÉÉCRIRE L'HISTOIRE

- 63 Femmes magistrates, quelle égalité? L'histoire de la féminisation de la magistrature au travers des parcours personnels et professionnels de magistrates belges. ADELIN CORNET
- 79 Tussen Oost en West. De oorlogsherinneringen van migrantenvrouwen en –mannen tijdens de Koude Oorlog. MACHTELD VENKEN

SEKSUALITEIT: EEN INTERSECTIONEEL PERSPECTIEF

UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE DE LA SEXUALITÉ

- 95 Les imaginaires des migrant-e-s lesbiennes et gays latino-américains à propos de l'Europe. Analyse de récits de vie de Chiliennes-s, Péruvien-ne-s et Colombiens. PAULINE BERLAGE

- 109 Le genre en histoire des sexualités: une catégorie d'analyse suffisante? ELIANE GUBIN & CATHERINE JACQUES
- 123 L'histoire des discours scientifiques contemporains sur l'hermaphrodisme. Une histoire du genre entre sciences médicales et sciences sociales. JULIE DE GANCK
- 137 Genre, race, sexualité: deux exemples d'auteur-e-s bispirituel-le-s canadien-ne-s. SYLVIE VRANCKX

MULTICULTURALISME EN FEMINISME: NIEUWE UITDAGINGEN

MULTICULTURALISME ET FÉMINISME: QUELS NOUVEAUX DÉFIS?

- 151 L'usage des lois visant à lutter contre les discriminations raciales en Belgique: une perspective de genre. ISABELLE CARLES
- 157 Multiculturalisme et féminisme sont-ils compatibles? STÉPHANE LEYENS
- 173 La lutte contre la domination de sexe, de classe et de race dans les mobilisations des femmes issues de l'immigration. NOURIA OUALI
- 191 Vertegenwoordiging als een constructie van belangen. De substantiële vertegenwoordiging van sociale groepen. ELINE SEVERS

GENDER EN NORMATIVITEIT IN HET ONDERWIJS

GENRE, NORMES ET ENSEIGNEMENT

- 207 De keuze van jonge vrouwen voor een niet-seksestereotype studie als ingenieur. VEERLE DRAULANS & SABINE VAN HUFFEL
- 225 'Agir et penser' stéréotypés à l'adolescence: entre les rapports sociaux de sexe et de classe. CLAIRE GAVRAY
- 237 L'orientation scolaire différenciée selon le sexe. Culture d'école et incidences sur les trajectoires scolaires. EMMANUELLE LENEL
- 245 Les enjeux de l'intégration du genre dans la pratique enseignante: les injonctions paradoxales du décret 'Missions'. MAGDALENA LE PRÉVOST

GENDER EN FEMINISME IN VRAAG GESTELD

GENRE ET FÉMINISME EN QUESTION

- 259 Putain de patriarcat! La « question prostitution » sur la scène féministe belge francophone.
MYRIAM DIELEMAN & KATIA SENDEN
- 275 L'intersectionnalité et les études de genre: à la recherche des nouveaux paradigmes féministes. PATRICIA MUÑOZ CABRERA

WELKE LOOPBAAN VOOR VROUWEN?

QUEL GENRE DE CARRIÈRE?

- 293 Les activités externes des femmes au foyer: un rapport en pointillé au marché du travail.
ANNIE CORNET, ANNE-MARIE DIEU & CHRISTINE DELHAYE
- 303 Carrièrevrouwen en huisvrouwen: verticale segregatie en de uitstroom van vrouwen uit de Belgische arbeidsmarkt.
NICK DESCHACHT & MARIE-ANNE GUERRY

GELIJK WERK...

A TRAVAIL ÉGAL...

- 321 Revenus individuels et dépendance financière des femmes et des hommes dans neuf pays européens en 2006.
DANIÈLE MEULDERS & SÍLE O'DORCHAI
- 341 Alleenstaande moeders: een uitdaging voor het dominante model van arbeid. ANNE SNICK

RELIGIE EN FEMINISME

RELIGION ET FÉMINISME

- 357 La pensée féministe islamique à l'ère de la mondialisation: entre stratégie herméneutique et mobilisation transnationale.
MALIKA HAMIDI
- 369 Feminisme à-Dieu? De transformatieve kracht van feministische theologieën in België. ANNELEEN DECOENE & JOKE LAMBELIN

- 393 Parcours de genre dans une communauté musulmane du Sénégal: les Baay Faal. CHARLOTTE PEZERIL

GENDER IN EEN EUROPESE CONTEXT

LE GENRE DANS UN CONTEXTE EUROPÉEN

- 409 Gendermainstreaming in EU-ontwikkelingsbeleid.
PETRA DEBUSSCHER
- 421 Substantieel of procedureel beleid? Op zoek naar een instrument om gelijkekansenbeleid te klasseren.
EVELINE CORTIER & SASKIA MARTENS

- 437 PERFORMANCES

BIJLAGEN / ANNEXES

- 443 Over de auteurs. *A propos des auteur-e-s*
- 453 Colofon. *Colophone.*

Voorwoord. Avant-propos.

Stéphanie Loriaux & Petra Meier

CO-VOORZITSTERS VAN SOPHIA. CO-PRÉSIDENTES DE SOPHIA

[nl]

Op 23 en 24 oktober 2009 organiseerde Sophia voor een tweede keer het colloquium *Genderstudies: een genre apart? Een stand van zaken*. Of, zoals de Franstalige titel zegt, *Savoirs de genre: quel genre de savoir? Etat des lieux des études de genre*.

Daarmee is de toon direct gezet. Ook al kunnen beide titels op een verschillende manier gelezen worden, ze houden uiteindelijk dezelfde boodschap in. De Franstalige titel verwijst in eerste instantie naar de vraag welk soort kennis genderstudies produceert. Wat zijn de laatste nieuwigheden op het vlak van genderstudies; wat zijn de nieuwste inzichten? In de titel zit echter ook een zelfreflectie verrat: wat doen we in genderstudies, waar zijn we mee bezig, theoretisch en methodologisch gezien, maar ook wat de interactie met en de bijdrage tot de samenleving betreft?

De Nederlandstalige titel daarentegen verwijst letterlijk naar de relatie tussen genderstudies en ander (wetenschappelijk) onderzoek. Zijn genderstudies een genre of discipline op zich? Of verwijzen we met gender naar een theoretische of methodologische invalshoek die zich voor de rest laat integreren in de klassieke disciplines?

Of je nu vertrekt vanuit de Franstalige of de Nederlandstalige titel, in beide gevallen gaat het erom wat we doen, waarom we het doen en hoe we ons daarbij verhouden tot de wetenschap

[fr]

Les 23 et 24 octobre 2009, Sophia a organisé la deuxième édition du colloque *Savoirs de genre: quel genre de savoir? Etat des lieux des études de genre*. Ou, comme l'indique le titre en néerlandais: *Genderstudies: een genre apart? Een stand van zaken*.

Le ton était ainsi donné d'emblée. Même si les deux titres peuvent être lus d'une façon différente, ils s'avèrent finalement porteurs d'un même message. Le titre en français renvoie en premier lieu à la question du genre de connaissance que produisent les études de genre. Quelles sont les dernières nouveautés dans le domaine des études de genre; quelles sont les nouvelles perspectives? Ce titre contient également une autoréflexion: que faisons-nous en études de genre, où nous situons-nous, d'un point de vue théorique et méthodologique, mais aussi à l'égard de l'interaction avec la société et de la contribution à celle-ci?

Le titre néerlandais, en revanche, renvoie littéralement à la relation entre les études de genre et d'autres recherches (scientifiques). Les études de genre sont-elles un genre ou une discipline en soi? Ou se réfère-t-on à travers le genre à une approche théorique et méthodologique qui pourrait, du reste, être intégrée aux disciplines classiques?

Que l'on considère le titre en français ou en néerlandais, il s'agit quoi qu'il en soit de ce que nous faisons, de pour-

en de samenleving. En zeker ook: wat wij in de toekomst hopen te bereiken wat betreft de erkenning van genderstudies als volwaardige discipline binnen de academische wereld. Hopelijk zal deze bundel helpen bij de bewustwording van de levendigheid en veelvuldigheid van genderstudies op de Belgische universiteiten, en aldus bij het verankeringproces van de genderthematieken in de officiële programma's.

Gedurende twee dagen presenteerde een 35-tal onderzoek/st/ers papers over ondermeer de tijdsbesteding van vrouwen, hun carrière en financiële situatie, historische case-studies, multiculturele reflecties en uitdagingen, religie en activisme, onderwijs en genderstereotypen, gelijkheidskansenbeleid en Europa, seksualiteit en feministische theorie.

In vergelijking met het colloquium in 2005 kunnen we opmerken dat de papers over de positie van vrouwen op de arbeidsmarkt en daarmee samenhangende problematieken een duidelijke plaats veroveren. Niet de discours- en media-analyse, nog sterk vertegenwoordigd in 2005, maar de meer toegepaste economische onderzoeken maken hun opwachting. In 2005 hielden heel wat mensen uit het sociale en feministische middenveld een presentatie. In 2009 zien we overwegend academici het woord nemen. Desalniettemin slaagde het Sophia colloquium erin om een breed spectrum aan actuele onderwerpen en invalshoeken aan te bieden in een context waar engagement en wetenschap elkaar vinden.

Uit de bijdragen sprak een open, maar kritische houding ten opzichte van zowel de samenleving als ook de productie van kennis. Als er iets is dat genderstudies blijft kenmerken, dan is het wel die kritische houding. Genderstudies

quoi nous le faisons et de la manière dont nous l'articulons à la science et à la société. Mais aussi: de ce que nous espérons atteindre dans le futur en matière de reconnaissance des études de genre comme discipline légitime dans le monde académique. Nous espérons que ce recueil contribuera à la prise de conscience de la vitalité et de l'abondance des études de genre dans les universités belges, et qu'il participera ainsi au processus d'enracinement des thématiques de genre dans les cursus officiels.

Pendant deux jours, environ 35 chercheurs et chercheuses ont présenté des exposés se rapportant à des sujets aussi variés que l'emploi du temps des femmes, leur carrière et leur situation financière, des études de cas historiques, des réflexions et des défis multiculturels, la religion et le militantisme, l'enseignement et les stéréotypes de genre, les politiques d'égalité des chances en Europe, les sexualités et la théorie féministe.

Comparativement au colloque de 2005, on remarque que les présentations autour de la position des femmes sur le marché de l'emploi et des problématiques s'y rapportant ont occupé le devant de la scène. Ce ne sont plus les analyses de discours ou de médias, encore très fortement représentées en 2005, qui s'invitent au débat, mais davantage les recherches économiques appliquées. En 2005, beaucoup de personnes issues du terrain social et féministe avaient pris la parole. En 2009, ce sont essentiellement des académiques qui se sont exprimé-e-s. Toutefois, le colloque de Sophia est parvenu à offrir un large spectre de sujets et d'approches actuels dans un contexte où l'engagement et la science se rejoignent.

Les contributions ont reflété une position ouverte, mais néanmoins critique

blijven maatschappelijk geëngageerd. We bestuderen heel uiteenlopende aspecten van de samenleving omdat we willen begrijpen hoe ze werkt, en meer bepaald hoe mechanismen van gelijkheid en ongelijkheid functioneren. In dat opzicht zit er een belangrijk maatschappelijk doel vervat in genderstudies, ook al zijn het niet noodzakelijk de onderzoeksters en onderzoekers die concreet aan de slag gaan met de inzichten die ze verwerven.

Maar het colloquium heeft ook weer bewezen dat genderstudies par excellence kritisch is voor zichzelf, door altijd weer de vraag te stellen hoe en waarom we een bepaalde kennis produceren en wat we daarmee zijn of zullen worden. Ja, in dat opzicht is genderstudies zeker een apart genre en dat mag onderstreept worden.

In dit volume bundelen we een selectie van de gepresenteerde bijdragen. We volgen daarbij de logica van het programma van het colloquium, dat u op het einde vindt, evenals een korte biografie van alle auteurs. Zo krijgt u een mooie bloemlezing van genderstudies in België vandaag de dag. Wat opviel tijdens het colloquium, is het grote aantal nieuwe gezichten. Er dient zich op de universiteiten aan beide kanten van de taalgrens een nieuwe generatie onderzoeksters en ook onderzoekers aan, vol nieuwe inzichten en sprankelende ideeën. Ook dat mag onderstreept worden.

Rest ons om al diegenen die mee geholpen hebben om van dit colloquium een succes te maken, te bedanken. In eerste instantie de presentatoren, de moderatrices en het publiek, die via hun presentaties en discussies ideeën afgetoetst en nieuwe inzichten gecreëerd hebben.

à l'égard tant de la société que de la production des savoirs. C'est d'ailleurs bien ce positionnement critique qui caractérise les études de genre. Les études de genre restent socialement engagées. Elles permettent d'étudier de multiples aspects de la société pour comprendre comment celle-ci fonctionne et plus précisément comment fonctionnent les mécanismes d'égalité et d'inégalité. A cet égard, les études de genre ont un objectif social important, même si ce ne sont pas nécessairement les chercheurs et les chercheuses qui mènent concrètement les combats engendrés par les connaissances qu'ils/elles produisent.

Mais le colloque a aussi démontré que les études de genre sont par excellence critiques envers elles-mêmes, qu'elles remettent sans cesse en question le comment et le pourquoi de la production d'un certain savoir et qu'elles posent la question de ce que ce savoir fait ou fera de nous. Oui, de ce point de vue, les études de genre sont bel et bien un genre à part. Cela mérite d'être souligné.

Ce volume comprend une sélection des contributions présentées au cours du colloque. La publication suit la logique chronologique du programme, que vous trouverez à la fin de cet ouvrage, ainsi qu'une courte biographie des auteur-e-s. Elle offre de la sorte un beau florilège des études de genre en Belgique aujourd'hui. Nous tenons également à souligner que nous avons été frappés par le nombre de nouveaux/-elles venu-e-s lors du colloque. Ce renouveau est pour nous la preuve qu'une nouvelle génération de chercheurs et chercheuses est en train d'éclore des deux côtés de la frontière linguistique, avec dans leur foulée de nouvelles perspectives et des idées

Vervolgens het wetenschappelijk comité, bestaande uit Sophie Bollen (VUB), Annalisa Casini (ULB, Atelier Genre-s et Sexualité-s), Nathalie Holvoet (UAntwerpen), Sophie Stoffel (FUSL), Stéphanie Loriaux (ULB, Sophia), Sarah Scheepers (KULeuven, Sophia), Julie Carlier (UGent), Annie Cornet (ULg), Florence Degavre (UCL), Chia Longman (UGent) en Chris Paulis (ULg).

Verder de sponsors, zonder wie een dergelijk evenement en de publicatie van deze akten onmogelijk zou zijn. Met dank aan het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (Directie Human Resources en Gelijke Kansen) het Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen en de Franstalige Gemeenschap (Directie Gelijke Kansen) voor de financiële steun.

Tenslotte de Sophiettes, zonder wie helemaal niets mogelijk zou zijn bij Sophia. Met bijzondere dank aan Catherine Wallemacq en Lisa Wouters voor hun creativiteit en inzet, waardoor Sophia is wat het is.

Brussel, april 2010

étincelantes. Cela aussi mérite d'être souligné.

Il nous reste à remercier toutes celles qui ont contribué à faire de ce colloque une réussite. Avant tout, les présentateurs et présentatrices, les modératrices et le public, qui ont contribué à créer de nouvelles approches grâce à leurs exposés et à leurs interventions.

Ensuite, le comité scientifique constitué de Sophie Bollen (VUB), Annalisa Casini (ULB, Atelier Genre(s) et Sexualité(s)), Nathalie Holvoet (UAntwerpen), Sophie Stoffel (FUSL), Stéphanie Loriaux (ULB, Sophia), Sarah Scheepers (KULeuven, Sophia), Julie Carlier (UGent), Annie Cornet (ULg), Florence Degavre (UCL), Chia Longman (UGent) et Chris Paulis (ULg).

Nous remercions aussi chaleureusement les sponsors, sans le soutien financier desquels ni le colloque ni la publication des actes n'auraient été réalisables: la Région Bruxelles Capitale (Direction des Ressources Humaines et de l'Egalité des Chances, l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes et la Communauté française (Direction de l'Egalité des Chances).

Enfin, les Sophiettes sans qui rien ne serait possible à Sophia. Avec un merci particulier à Catherine Wallemacq et Lisa Wouters pour leur créativité et leur dévouement qui font de Sophia ce qu'elle est.

Bruxelles, avril 2010

ANNELEEN BAERTS ☞ Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie ☞ Vrije Universiteit Brussel ☞ Pleinlaan 2, 1050 Brussel ☞ Tel. 02 629 39 49 ☞ Fax 02 629 30 52 ☞ anneleen.baerts@vub.ac.be ☞ www.vub.ac.be/TOR

PROF. DR. MARIE-ANNE GUERRY ☞ Vrije Universiteit Brussel, MOSI ☞ Pleinlaan 2, 1050 Brussel ☞ Tel. 02 629 20 49 ☞ Fax 02 629 21 86 ☞ marie-anne.guerry@vub.ac.be ☞ www.vub.ac.be/MOSI

De rol van de partner bij loopbaantransities van Belgische vrouwen¹

Anneleen Baerts & Marie-Anne Guerry

VRIJE UNIVERSITEIT BRUSSEL

[nl]

DE WISSELWERKING TUSSEN DE LOOPBANEN VAN BEIDE PARTNERS binnen een gezin verdient nu meer aandacht dan ooit. Gedurende de laatste decennia maakte het mannelijke kostwinnersmodel namelijk geleidelijk aan plaats voor het tweeverdienersgezin. In deze gezinnen bepaalt de carrière van de ene partner mede de beperkingen en de mogelijkheden van de andere partner op de arbeidsmarkt. In dit artikel wordt de rol van de partner in de loopbaan van Belgische vrouwen onderzocht. De nadruk wordt hierbij gelegd op transitie van deeltijdse naar voltijdse arbeid en op promoties, twee belangrijke aspecten in de verklaring van de loon- en carrièrekloof tussen mannen en vrouwen. Uit de resultaten van onze studie blijkt dat vooral het hebben van een werkende partner een grote rol speelt: dat heeft een negatief effect op promoties en een positief effect op transitie naar deeltijdse arbeid. We besluiten hieruit dat de combinatie van betaalde arbeid met een gezin nog steeds niet vanzelfsprekend is voor Belgische vrouwen en dat het traditionele mannelijke kostwinnersmodel nog niet helemaal verdwenen is, wat heel wat vrouwen in een financieel afhankelijke en daarom kwetsbare positie brengt.

[fr]

Le rôle du partenaire dans les transitions de carrière des femmes belges | L'INTERACTION DES CARRIÈRES DES DEUX PARTENAIRES au sein d'une famille mérite aujourd'hui plus d'attention que jamais. Au cours des dernières décennies, le modèle de l'homme pourvoyeur a peu à peu fait place à celui de la famille à deux revenus. Dans ce type de familles, la carrière de l'un des partenaires détermine les contraintes et les opportunités de l'autre partenaire sur le marché de l'emploi. Cet article examine le rôle du partenaire dans la carrière des femmes belges. L'accent est essentiellement mis sur le passage du travail à temps plein au travail à temps partiel et sur les promotions, deux éléments importants pour expliquer l'écart salarial et les différences de carrière entre les hommes et les femmes. Les résultats montrent que c'est surtout le fait d'avoir un partenaire actif qui joue un rôle important: cela a un effet négatif sur les promotions et un effet positif sur le passage au temps partiel. Nous en concluons que la conciliation d'un travail rémunéré et d'une famille ne va pas de soi pour les femmes belges et que le modèle traditionnel de l'homme pourvoyeur n'a pas totalement disparu, ce qui met de nombreuses femmes dans un état de dépendance financière et, donc, les fragilise.

INLEIDING

In het loopbaanonderzoek is de mannelijke kostwinner gedurende lange tijd dé onderzoekseenheid geweest. Later ontstond er, ten gevolge van de toenemende arbeidsparticipatie van vrouwen, ook interesse voor de vrouw als werkneemster. De laatste decennia gaat er echter steeds meer aandacht naar (samenwonende en gehuwde) koppels als onderzoekseenheid. Deze evolutie in het wetenschappelijk onderzoek werd teweeggebracht door maatschappelijke veranderingen op het vlak van arbeid en gezin in de loop van de twintigste eeuw. In het traditionele mannelijke kostwinnersmodel waren er weinig raakvlakken tussen arbeid en gezin ten gevolge van de strikte rolverdeling tussen man en vrouw. Vanaf de jaren 60 gingen er steeds meer vrouwen buitenshuis werken, maar hun carrière was niet evenwaardig aan die van hun partner. Bij vrouwen ging het om een *second shift*, een tweede dagtaak die bovenop de huishoudelijke taken en de kinderopvang kwam. Vandaag bestaan gezinnen steeds vaker uit tweeverdieners, waarbij beide partners betrokken zijn in beide sferen, arbeid én gezin (Han & Moen 1999, 2001).

Beslissingen over arbeid en gezin worden steeds vaker genomen door beide partners in overleg. Zowel de carrières van de twee partners als het arbeids- en het gezinsleven moeten op elkaar afgestemd worden. Hierbij bepalen karakteristieken van de ene partner grotendeels de beperkingen en de kansen van de andere. Zo kan een (hoog) inkomen van de partner een motief zijn om niet (voltijds) buitenshuis te gaan werken. Voorts kan de beslissing van de ene partner om een stapje terug te doen, bijvoorbeeld door deeltijds te gaan werken en de zorg voor kinderen en huishouden op zich te nemen, mogelijkheden bieden voor de carrière van de andere partner.

De concepten *linked lives* en *coupled of dual careers* kunnen meer verheldering brengen. Met *linked lives* duidt Elder (1994) op de interdependentie tussen de levenslopen van verschillende individuen. Mensen zijn ingebed in bepaalde sociale relaties (bijvoorbeeld familie, vrienden, collega's, enzovoort), die bovendien met elkaar interageren. De levensloop van een individu is met andere woorden geen losstaand fenomeen, maar wordt beïnvloed door de levenslopen van de individuen waarmee het sociale relaties heeft. Een van de aspecten binnen de levensloop die beïnvloed worden door sociale relaties is de professionele loopbaan. Gedurende lange tijd was de vader-zoonrelatie in dat opzicht het belangrijkste: van zonen werd simpelweg verwacht dat ze het beroep van hun vader zouden overnemen. De toename van tweeverdienergezinnen in de laatste decennia zorgde er echter voor dat een andere relatie meer invloed ging uitoefenen op de loopbaan, namelijk de partnerrelatie (Hout 1982).

Een analytisch kader dat de vele overlappende raakvlakken tussen mannen en vrouwen en tussen het arbeids- en gezinsleven in een partnerrelatie benadrukt is het *coupledcareersmodel* van Han en Moen (Han & Moen 1999, 2001). Hun onderzoek in de Verenigde Staten toont aan dat carrièrepaden van vrouwen afhankelijk zijn van de arbeidspatronen van hun echtgenoot. De auteurs stellen dat de loopbanen van partners aan elkaar gekoppeld zijn.

Ondanks de toenemende aandacht voor partnereffecten werd er in België erg weinig onderzoek gedaan naar dit onderwerp, vooral in vergelijking met onze noorderburen (Henkens et al. 1993; Smits et al. 1996; Bernasco, de Graaf & Ultee 1998;

Verbakel & de Graaf 2008) en de Angelsaksische landen (Han et al. 1999, 2001; Blossfeld & Drobnic 2001; Drobnic & Blossfeld 2004). Het bestaande onderzoek in België (Corijn 2001) beperkt zich tot Vlaanderen en tot het effect van de partner op arbeidsmarktintrede en -uittrede.

In deze paper worden twee transities of gebeurtenissen in de loopbaan van vrouwen bestudeerd: transities van voltijds naar deeltijds werk enerzijds en loonpromoties anderzijds. Meer specifiek wordt de invloed van (kenmerken van) de partner op deze transities onderzocht. Dat zal gebeuren aan de hand van de *Panelstudie van de Belgische Huishoudens* (PSBH), die longitudinale gegevens over de periode 1992-2002 verschaft, zowel op individueel niveau als op huishoudenniveau. In de volgende paragraaf wordt er dieper ingegaan op de onderzochte transities.

DEELTIJDSE ARBEID EN PROMOTIEKANSEN VAN VROUWEN

In België bestaat er nog steeds een loonkloof tussen mannen en vrouwen. Volgens de berekening van het Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen bestond er in 2006 een loonkloof van 10 procent wat de bruto-uurlonen betreft (Bever et al. 2009: 14). Maar niet alleen qua loon, ook wat functie- en autoriteitsniveau en extralegale voordelen betreft, doen vrouwen het minder goed dan mannen (Theunissen & Sels 2006; Bever et al. 2007). Daarom kunnen we spreken van een carrièrekloof tussen mannen en vrouwen, die buiten het loon ook andere carrièreaspecten omvat.

Uit onderzoek blijkt dat horizontale en verticale arbeidsmarktsegregatie belangrijke oorzaken zijn van de Belgische loon- en carrièrekloof (Theunissen et al. 2006). Met horizontale segregatie wordt geduid op het feit dat vrouwen in andere (lagere) jobs en sectoren tewerkgesteld zijn dan mannen. Verticale segregatie duidt op de ondervertegenwoordiging van vrouwen in hogere functies (het zogenaamde glazen plafond).

Omdat verticale en horizontale segregatie belangrijke mechanismen zijn die leiden tot het bestaan van een carrièrekloof, zullen we in deze paper twee loopbaantransities onderzoeken die hier sterk mee samenhangen.

Deeltijdse arbeid is nog steeds een overwegend vrouwelijk fenomeen. In 2007 werkte 42,6 procent van de loontrekkende Belgische vrouwen deeltijds tegenover slechts 7,8 procent van de mannen (Algemene Directie Statistiek en Economische Informatie 2009). Deze oververtegenwoordiging van vrouwen in deeltijdse jobs draagt bij tot horizontale segregatie en verticale segregatie. Deeltijdse arbeid heeft namelijk een aantal nadelen in vergelijking met voltijdse arbeid: hij blijft voornamelijk beperkt tot laaggeschoolde jobs, er worden zelden opleidingen gegeven en promotie is vrijwel onbestaande.

Al deze zaken zorgen ervoor dat deeltijders minder verdienen dan voltijders, zowel qua maandloon als qua uurloon (Plasman et al. 2008). Een en ander heeft eveneens tot gevolg dat de loonkloof tussen vrouwen en mannen toeneemt van 10 naar 24 procent wanneer niet de bruto-uurlonen, maar de brutomaandlonen in rekening gebracht worden. Op deze manier wordt er namelijk niet gecontroleerd voor de verschillen in arbeidsduur. Omdat vrouwen veel vaker deeltijds werken dan mannen verbreedt de loonkloof aanzienlijk wanneer deeltijdse arbeid niet in rekening gebracht wordt (Bever et al. 2009: 15).

Een periode van deeltijds werk kan ook gezien worden als een (tijdelijke) gedeeltelijke onderbreking van de loopbaan, wat negatieve effecten kan hebben voor de verdere carrière (Vermeiren et al. 2006). Ze leidt namelijk tot een *waste of skills* of een verlies van, of achterstand in, *human capital* of menselijk kapitaal (onder andere werkervaring en opleiding). In de literatuur heeft men het ook wel over een *hidden brain drain* (Shackleton 2008) om te duiden op het verlies in loon en/of beroepsstatus bij een (volledige) terugkeer naar de arbeidsmarkt. Bovendien heeft een onderbreking ook een verlies van anciënniteit tot gevolg, wat later de pensioenuitkering negatief zal beïnvloeden.

Een tweede gebeurtenis die onderzocht zal worden is de loonpromotie. De promotiekans van vrouwen speelt een zeer belangrijke rol bij verticale segregatie. Uit onderzoek blijkt namelijk dat vrouwen minder kans maken op promoties, wat hun doorstroom naar hogere functies bemoeilijkt en het fenomeen van het glazen plafond gedeeltelijk² verklaart. In België was in 2006 slechts een op vijf (20,7 procent) bedrijfsleiders en kaderleden bij de directie een vrouw (Bevern et al. 2009: 49). Bovendien blijkt er in deze hogere regionen van de arbeidsmarkt een bijzonder grote loonkloof te bestaan tussen mannelijke en vrouwelijke werknemers.

Maume (1999a) stelt in de Verenigde Staten vast dat vrouwen langer dan mannen moeten wachten op promoties naar managementposities. Hij introduceert voor (blanke) mannen de term *glass escalator*: een glazen roltrap naar de top. Theunissen en Sels (2006) noemen datzelfde fenomeen een grotere ‘verticale mobiliteit’ van mannen. Hachen (1990) doet de bevinding dat vrouwen meer kans maken op een vrijwillige beweging uit de arbeidsmarkt en neerwaartse arbeidsmobiliteit en minder kans maken op bewegingen tussen werkgevers en opwaartse mobiliteit (promotie). Vrouwen die wél doorstromen naar hogere posities zijn vaak geconcentreerd in professionele niches gekoppeld aan veel expertise, maar niet aan autoriteit (Crompton & Sanderson 1990; Savage et al. 1992). Ook Rosenfeld et al. (1998) tonen aan dat vrouwen in elk van de negen verschillende industriële landen die in beschouwing genomen worden in de studie minder kans hebben op een job waarin er autoriteit of macht uitgeoefend kan worden.

Booth en Francesconi (1999) constateren in het Verenigd Koninkrijk geen verschillen in promotiekansen, maar stellen wel vast dat vrouwen meer kans maken om ontslagen te worden. In een later onderzoek beweren Booth et al. (2003) opnieuw dat vrouwen even snel promotie maken als mannen, maar dat hun loon in dat geval minder toeneemt dan bij mannen. De auteurs noemen dit fenomeen *sticky floors*: vrouwen blijven ‘plakken’ in de lagere looncategorieën. Deze bevinding strookt met die van Theunissen en Sels (2006) dat loopbaansprongen bij mannen sterker gehonoreerd worden dan bij vrouwen.

Gezien het belang van beide factoren, deeltijds werk en promoties, in de verklaring van de carrièrekloof, is het belangrijk om alle determinanten ervan te onderzoeken, ook de kenmerken van de partner.

THEORETISCH KADER

De laatste decennia wordt er steeds meer onderzoek gedaan naar de invloed van de partner op de carrière. In tal van studies gaat men na of het hebben van een partner, of het al dan niet gehuwd of samenwonend zijn, een invloed heeft op bepaalde

carrière-indicatoren. Een hypothese die vaak gehanteerd wordt, is dat gehuwd zijn tegengestelde effecten heeft voor carrières van mannen en vrouwen (Verbakel et al. 2008; Rosenfeld et al. 1998; Booth et al. 1999). Men heeft het ook wel over *marriage premiums* (voordelen) voor mannen en *marriage penalties* (nadelen) voor vrouwen (Verbakel et al. 2008). Zo verdienen gehuwde mannen gemiddeld meer dan alleenstaande mannen (Beyers et al. 2007; Verbakel et al. 2008). Verbakel en de Graaf (2008) vernoemen enkele mogelijke oorzaken. Gehuwde mannen zouden productiever zijn ten gevolge van een hoger verantwoordelijkheidsgevoel en zouden daarom bevoordeeld worden door werkgevers. Ook is het mogelijk dat er een selectie-effect meespeelt, in die zin dat mannen met succesvolle carrières meer kans hebben om te huwen. De hypothese voor vrouwen is gebaseerd op de *human capital theory*. Gehuwde vrouwen onderbreken hun loopbaan vaker dan alleenstaande vrouwen en kunnen daarom minder menselijk kapitaal opbouwen, waardoor hun carrière-mogelijkheden verminderen (Verbakel et al. 2008). Zo blijkt uit een studie van Kan (2007) dat het aantal volwassenen in een gezin een negatief effect heeft op de kans dat de vrouw ononderbroken voltijds werkt. Alleenstaande vrouwen zouden dus vaker en langer voltijds werken dan vrouwen met een partner, wat aannemelijk is zowel voor alleenstaanden met als zonder kinderen. Alleenstaanden zonder kinderen ervaren minder structurele beperkingen vanuit het gezin en het huishouden terwijl alleenstaanden met kinderen zich vaak financieel genoodzaakt zien om voor een voltijdse baan te kiezen. Ook blijken samenwonende vrouwen vaker ononderbroken voltijds te werken dan gehuwde vrouwen. Dat wordt eveneens verklaard door een kleiner aantal gezinsbeperkingen, omdat samenwonende vrouwen volgens de auteur een lagere betrokkenheid tot de relatie hebben dan gehuwde vrouwen (Kan 2007).

| 19

Han en Moen (1999) onderzochten aan de hand van hun *coupledcareersmodel* de relatie tussen huwelijksgeschiedenis en carrière en besloten dat gehuwd zijn meer voordelen heeft voor mannen dan voor vrouwen. Veel vrouwen moeten nog steeds een afweging maken tussen óf een kwaliteitsvol arbeidsleven óf een kwaliteitsvol huwelijksleven. Dat verklaart volgens de auteurs waarom succesvolle vrouwen vaak geen gezinnen of kinderen hebben. In een Nederlandse studie van Verbakel en de Graaf (2008) wordt er geen bewijs gevonden voor het effect van de relatiestatus op carrières van vrouwen, maar er wordt wel aangetoond dat gehuwd zijn of samenwonen voordelen met zich meebrengt voor mannelijke carrières.

Uit voorgaande bevindingen kunnen we de volgende hypothesen afleiden:

Het hebben van een partner heeft een negatief effect op de carrière van vrouwen, met andere woorden:

- *Hypothese 1*: Het hebben van een partner heeft een positief effect op de overstap naar deeltijds werk bij vrouwen.
- *Hypothese 2*: Het hebben van een partner heeft een negatief effect op promotiekanalen van vrouwen.

Voor personen met een partner spelen ook de kenmerken van die partner een rol in de eigen loopbaan. Hierbij kan gedacht worden aan arbeidskenmerken zoals opleidingsniveau, functieniveau, mate van supervisie in de job, aantal werk-

uren, enzovoort. Twee wijdverspreide theorieën bieden tegengestelde hypothesen hieromtrent.

Volgens de *social capital theory* enerzijds, hebben deze partnerkenmerken een positieve invloed op de carrière. De eigenschappen van de partner worden gezien als vervangmiddel voor eigen middelen en verhogen dus de arbeidsmarktkansen. De middelen van de partner dragen bij tot het sociaal kapitaal, waarmee vooral geduid wordt op sociale netwerken, vaardigheden en kennis (Verbakel et al. 2008; Corijn 2001; Bernasco et al. 1998; van der Lippe & Siegers 1994). Anderzijds voorspelt de economische theorie van Becker (1981) een negatieve invloed van deze partnerkenmerken op de carrière. Vanuit economisch perspectief is taakspecialisatie (arbeidsdeling in het gezin) de meest efficiënte keuze voor een koppel. Indien er een productiviteitsverschil is tussen beide partners in een van de twee domeinen – huishoudelijk of betaald werk – dan bestaat er een comparatief voordeel en zijn beide partners gebaat bij een strikte taakverdeling. Wanneer een partner een goede arbeidsmarktpositie bereikt heeft, zou er voor de andere minder stimulans zijn om buitenshuis te werken of om een hogere functie na te streven. Het klassieke rollenpatroon is volgens deze theorie de beste optie voor gezinnen.

Bernasco et al. (1998) trachten deze twee theorieën, die elkaar op het eerste gezicht tegenspreken, te integreren door een onderscheid te maken tussen twee soorten individuele middelen. Financiële middelen, of inkomsten uit betaald werk, worden verwacht een negatief effect te hebben op de carrière van de partner. Arbeidsmarktmiddelen, of vaardigheden, kennis, toegang tot informatie en attitudes/ambitie, zouden echter een positieve invloed uitoefenen. Ze komen tot de bevinding dat de arbeidsmarktmiddelen van de man inderdaad een positief effect hebben op verschillende carrière-indicatoren van zijn echtgenote. Er worden ook aanwijzingen gevonden voor een negatief effect van de financiële middelen van de man, zij het enkel bij (her)intrede van de vrouw op de arbeidsmarkt. Het positieve effect van arbeidsmarktmiddelen van de vrouw op de carrière van haar echtgenoot was minder sterk dan omgekeerd, en het effect van de financiële middelen van de vrouw kon niet gemeten worden. De auteurs besluiten dat hun hypothese bevestigd wordt en dat de positieve effecten van partnerkenmerken domineren.

Bernardi (1999) vond een andere manier om de economische theorie en de sociaal-kapitaaltheorie te integreren. Aan de hand van de werkgeschiedenis van Italiaanse vrouwen besluit hij dat de middelen van de partner een negatief effect hebben op de arbeidsmarktparticipatie van de vrouw (met andere woorden een positief effect op deeltijds werk), maar een positief effect op de arbeidsstatus (met andere woorden een positief effect op promotie).

Han en Moen (1999) kwamen in hun studie naar de wederzijdse afstemming van de carrièrepaden bij tweeverdieners tot de bevinding dat de carrièrepaden van de vrouw afhankelijk zijn van die van haar echtgenoot. Carrières van mannen worden echter niet bepaald door de arbeidspatronen van hun echtgenote.

Corijn (2001) voerde een studie uit naar partnereffecten bij Vlaamse vrouwen aan de hand van de *Family and Fertility Survey* (FFS). In tegenstelling tot de voorgaande onderzoekers komt ze tot de bevinding dat carrièrebeslissingen van vrouwen nauwelijks beïnvloed worden door arbeidsmarktkenmerken van de partner, maar dat het vooral individuele beslissingen zijn. De keuze voor een (her)intrede op de arbeidsmarkt wordt noch door het opleidingsniveau, noch door de werkloosheid, noch

door de sociale achtergrond van de echtgenoot beïnvloed. Het is echter mogelijk dat het effect van opleiding in deze studie niet significant is omdat er geen rekening gehouden wordt met het loon, dat een tegengesteld (negatief) effect zou kunnen hebben (Bernasco et al. 1998). De keuze voor een overstap van voltijds naar deeltijds werk wordt wel positief beïnvloed door het opleidingsniveau van de echtgenoot en de overgang van de vrouw naar werkloosheid hangt positief samen met de werkloosheid van de echtgenoot.

In de studie van Verbakel en de Graaf (2008) wordt er vastgesteld dat de middelen van de partner zowel voor Nederlandse vrouwen als mannen een positieve invloed hebben op opwaartse mobiliteit en een negatieve invloed op neerwaartse mobiliteit. Ook hier wordt, net als bij Corijn (2001), vastgesteld dat individuele factoren belangrijker zijn dan gezinsfactoren.

Uit het voorgaande kunnen we verschillende hypothesen afleiden met betrekking tot het effect van partnerkenmerken op de overstap van voltijds naar deeltijds werk voor vrouwen:

- *Hypothese 3*: De middelen van de partner hebben een positief effect op de overgang van voltijds naar deeltijds werk.
- *Hypothese 4*: De middelen van de partner hebben een positief effect op promotie.

DATA

In onze studie zal de *Panelstudie van Belgische Huishoudens* (PSBH 1992-2002) gebruikt worden. Dit gezinsdemografische panel bevat gegevens uit 11 golven van 1992 tot en met 2002 waarbij 8.741 volwassenen jaarlijks bevestigd werden. Er wordt gecontroleerd voor selectieve uitval door het gebruik van wegingscoëfficiënten. Het databestand is representatief, zowel voor het huishoudenniveau als voor het individuele niveau, en is uitermate geschikt voor onze studie aangezien het enerzijds longitudinale loopbaangegevens bevat en anderzijds de mogelijkheid biedt om gegevens van partners aan elkaar te koppelen.

In een eerste model zal het effect van de partnerstatus nagegaan worden. Deze variabele geeft aan of iemand alleenstaand is, een partner heeft die minstens 15 uur per week werkt of een partner heeft die minder dan 15 uur per week (of niet) werkt. In een tweede model worden vervolgens, voor vrouwen met een werkende partner, enkele kenmerken van de partner onderzocht.

De kenmerken van de partner die in de analyses opgenomen worden zijn de arbeidsmarktsituatie, het opleidingsniveau, het loon, het aantal jaren werkervaring en het aantal gepresteerde werkuren per week.

Het opleidingsniveau wordt ingedeeld in drie categorieën. Met een 'laag opleidingsniveau' worden respondenten met ten hoogste een diploma van algemeen lager secundair onderwijs bedoeld, respondenten met ten hoogste een diploma van het hoger algemeen secundair onderwijs vallen onder het 'middelmatig opleidingsniveau' en respondenten met een diploma van een hogeschool of universiteit worden geclassificeerd onder het 'hoog opleidingsniveau'.

Als indicator voor het inkomen van de partner wordt het natuurlijke logaritme van het nettomaandloon gebruikt. De lonen werden gedesindexeerd tot reële lonen via het

indexcijfer der consumptieprijzen. Er wordt voor het nettoloon gekozen omdat dat bevroegd wordt sinds golf 1 van de PSBH, terwijl het brutoloon slechts sinds golf 3 bevroegd wordt. Bovendien bevat de vraag over het nettomaandloon minder *missing values* in de golven waarin zowel het netto- als het brutoloon bevroegd wordt.

Werkervaring wordt hier gedefinieerd door het aantal jaren dat verstreken is sinds de eerst job van de respondent. Dat komt echter niet steeds overeen met het werkelijke aantal gewerkte jaren in de loopbaan. De loopbaan kan op vele manieren tijdelijk onderbroken worden, bijvoorbeeld door zwangerschapsverlof, werkloosheid, ziekte of tijdskrediet. Vooral bij vrouwen komen deze tijdelijke onderbrekingen vaak voor, onder andere na de geboorte van een kind. Daarom moeten we er rekening mee houden dat deze variabele de werkervaring (vooral bij vrouwen) overschat.

Een laatste jobkenmerk dat als onafhankelijke variabele wordt toegevoegd, is het aantal werkuren per week. Het gaat hier niet om het contractueel vastgelegde aantal werkuren, maar om het werkelijke aantal gepresteerde uren, inclusief overuren, zoals vermeld door de respondent zelf.

In elk model zal er gecontroleerd worden voor de eigen arbeidsmarktkenmerken van de onderzoeksobjecten: het opleidingsniveau, het (natuurlijke logaritme van het) nettomaandloon en het aantal jaren werkervaring. Dat is noodzakelijk om mogelijke effecten van homogamie uit te sluiten. Partnerkeuze gebeurt namelijk op basis van een selectieproces, ook wel *selective* of *assortative mating* genoemd, waarbij gelijke karakteristieken een belangrijke rol spelen. Deze gelijkenissen tussen kenmerken van partners worden vaak genoemd als een verklaring voor het effect van partnerkenmerken op de loopbaan (De Graaf & Ultee 1991; Henkens, et al. 1993; Bernasco et al. 1998; Verbakel et al. 2008). Deze zogenaamde bijproduct-verklaring (De Graaf et al. 1991) stelt dat gelijkenissen in karakteristieken, zoals leeftijd en opleidingsniveau, leiden tot gelijkenissen in andere karakteristieken, zoals loon. Om bijeffecten van homogamie uit te sluiten, is het erg belangrijk om te controleren voor de eigen kenmerken van de respondent bij het bestuderen van partnerkenmerken.

Ook wordt er gecontroleerd voor de aanwezigheid van kinderen jonger dan 18 jaar in het gezin. Dat kunnen kinderen van de respondent, van de partner van de respondent, of van beiden zijn. Het gaat hier enkel om kinderen die (nog) in dezelfde woning als de respondent wonen. Bovendien wordt ook de leeftijd van het jongste kind in rekening gebracht omdat uit eerder onderzoek blijkt dat deze factor meer relevant is in deze context (Verbakel et al. 2008; Bernasco et al. 1998). Meer specifiek trachten we een onderscheid te maken tussen schoolgaande en niet-schoolgaande kinderen door de leeftijdsgrens van vier jaar (jonger dan vier jaar, ouder dan of gelijk aan vier jaar) te gebruiken.

De afhankelijke variabelen, zowel voor de overgang naar deeltijdse arbeid als voor promotie, bestaan uit dummyvariabelen. Een eerste dummyvariabele geeft weer of de respondent tussen jaar t_0 en jaar t_1 de overstap maakt van voltijdse naar deeltijdse arbeid (code 1) of voltijds blijft werken (code 0). Een tweede dummyvariabele duidt aan of een persoon al dan niet promotie maakt tussen jaar t_0 en jaar t_1 . Een promotie wordt hier gedefinieerd als een loonstijging van 15 procent (zoals in Maume 1999b).

METHODE

Om de data te analyseren, zal er gebruik gemaakt worden van *event history analysis* (EHA) (Allison 1984; Yamaguchi 1991). Dat is een regressiemethode voor longitudinale data waarmee *events* of gebeurtenissen bestudeerd worden. Het doel van EHA is om, aan de hand van een regressiemodel, het effect van bepaalde verklarende variabelen op de kans dat een gebeurtenis plaatsvindt in te schatten. De gebeurtenissen die we hier zullen bestuderen, zijn transities van voltijds naar deeltijds werk en loonpromoties.

TABEL 1 – LOGISTISCHE REGRESSIE VAN HET EFFECT VAN DE PARTNER OP TRANSITIE VAN VOLTijdSE NAAR DEELTijdSE ARBEID BIJ VROUWEN (PSBH 1992-2001)

	MODEL 1	MODEL 2
GEEN KINDEREN (REFERENTIE)	***	*
Jongste kind < 4 jaar	0,498*	0,539
Jongste kind ≥ 4 jaar	0,493**	0,674**
OPLEIDINGSNIVEAU: LAAG (REFERENTIE)		
Middelmatig	0,046	0,024
Hoog	0,215	-0,102
AANTAL WERKUREN/WEEK	-0,123***	-0,125***
WERKERVARING	-0,039	-0,061
WERKERVARING ²	0,001	0,002
LN NETTOMAANDLOON	-0,383**	-0,322*
GEEN PARTNER (REFERENTIE)	***	
Partner niet-werkend	-0,025	
Partner tewerkgesteld	0,697***	
PARTNER – OPLEIDINGSNIVEAU: LAAG (REFERENTIE)		
Middelmatig		-0,032
Hoog		0,114
PARTNER: WERKERVARING		0,02
PARTNER: WERKERVARING ²		-0,001
PARTNER: AANTAL WERKUREN/WEEK		-0,001
PARTNER: LN NETTOMAANDLOON		0,869*
CONSTANT	5,669***	-3,556
Nagelkerke R ²	0,025	0,119
N Person Years	4.249	2.050
N Events	333	183

* p<0,10 **p<0,05 ***p<0,01

In deze paper wordt er gebruikgemaakt van *discrete time hazard rate models* (Singer & Willett 1993), die geschikt zijn wanneer het exacte tijdstip van de gebeurtenis onbekend is (bijvoorbeeld wanneer enkel het jaartal bekend is). In de praktijk wordt er bij *discrete time event history models* gebruikgemaakt van *person-year files*. Alle golven van de PSBH worden daarom samengevoegd in één bestand, waarbij er voor elke tijdsperiode dat een individu blootgesteld is aan het risico (een persoonsjaar), een aparte observatie gecreëerd wordt. De dataset bestaat dus uit een risicoset die alle personen bevat die blootgesteld worden aan het risico om de bestudeerde gebeurtenis mee te maken. De afhankelijke variabele bestaat uit een *hazard rate*: de kans om de gebeurtenis mee te maken voor alle personen die het risico lopen. Voor elk persoonsjaar wordt er een dichotome variabele toegevoegd die aangeeft of het individu de gebeurtenis meemaakt tussen jaar t_0 en jaar t_1 .

Vervolgens kan er een regressiemodel geschat worden dat het effect van verklarende variabelen op de kans dat de gebeurtenis plaatsvindt, weergeeft. Bij discrete time hazard rate models is logistische regressie de meest gebruikte methode. Er wordt een schatting gemaakt van de *log odds* (logaritmische kansverhoudingen) om een specifieke transitie mee te maken tussen jaar t_0 en jaar t_1 .

RESULTATEN

Eerst worden de resultaten met betrekking tot transities van voltijdse naar deeltijdse arbeid weergegeven, en vervolgens de resultaten met betrekking tot loonpromoties. Telkens wordt er in een eerste model (model 1) het effect van de partnerstatus (geen partner, werkende partner, niet-werkende partner) geschat en in een tweede model (model 2) het effect van de partnerkenmerken. In model 1 bestaat de risicoset uit alle vrouwelijke werknemers en in model 2 enkel uit de vrouwelijke werknemers mét een werkende partner, zodat ook het effect van enkele arbeidskenmerken van de partner (zoals aantal werkuren per week en loon) onderzocht kan worden.

Transities van voltijdse naar deeltijdse arbeid

De resultaten met betrekking tot transities van voltijdse naar deeltijdse arbeid worden weergegeven in tabel 1. De respondenten betreden de risicoset op het moment dat ze voltijds beginnen te werken en verlaten de risicoset op het moment dat ze deeltijds gaan werken of de arbeidsmarkt verlaten.

24 | Uit de resultaten van model 1 blijkt dat vrouwen met een werkende partner meer kans hebben om de overstap van voltijdse naar deeltijdse arbeid te maken dan vrouwen die geen partner hebben. Het hebben van een niet-werkende partner heeft een negatief effect, maar dat verschilt niet significant van dat voor de categorie 'geen partner'.

Vrouwen met kinderen, en vooral vrouwen van wie het jongste kind jonger is dan vier jaar hebben een grotere kans om deeltijds te gaan werken dan kinderloze vrouwen. Ook de eigen kenmerken van de vrouw spelen een rol. Hoe lager het aantal werkuren per week en hoe lager het loon, hoe kleiner de kans om de overstap naar deeltijdse arbeid te maken.

Model 2 toont aan dat wat de kenmerken van de partner betreft, enkel het loon een significant effect heeft. Hoe hoger het loon van de partner, hoe groter de kans dat een vrouw deeltijds gaat werken.

We kunnen onze hypothesen omtrent de transitie van voltijds naar deeltijds werk dus gedeeltelijk bevestigen. Het hebben van een werkende partner heeft inderdaad een positief effect op de overstap naar deeltijds werk bij vrouwen, maar het effect van het hebben van een niet-werkende partner verschilt niet significant van het niet hebben van een partner (hypothese 1). Vervolgens werd er verwacht dat de middelen van de partner een positief effect hebben op de overgang van voltijds naar deeltijds werk. Het nettomaandloon van de partner blijkt inderdaad een positief effect te hebben op deeltijdse arbeid. Het effect van de andere kenmerken – opleidingsniveau, werkervaring en werkuren – is niet significant.

Promoties

Tabel 2 toont de resultaten van de analyses betreffende loonpromoties. De respondenten betreden de risicoset bij het betreden van de arbeidsmarkt en blijven in de risicoset zolang ze loontrekkend zijn.

Vrouwen met een werkende partner hebben een kleinere kans op een loonpromotie dan alleenstaande vrouwen. De kans op loonpromotie voor vrouwen met een niet-werkende partner blijkt niet significant te verschillen van die voor vrouwen zonder partner. Het is opmerkelijk dat het hebben van kinderen, en vooral kinderen jonger dan vier jaar, een positief effect heeft op de promotiekans. Het is mogelijk dat deze moeders vlak na de geboorte een stap terug gedaan hebben in hun carrière en dus, meer dan andere vrouwen, de kans hebben om weer een stap vooruit te zetten. Het opleidingsniveau van de vrouw en het aantal werkuren per week hebben een positief effect, terwijl het loon een negatief effect heeft op de promotiekans. Dat kan verklaard worden door het feit dat vrouwen in lage looncategorieën meer groeiruimte hebben.

Uit model 2, vervolgens, blijkt dat geen enkel kenmerk van de partner een significant effect heeft op de promotiekans van de vrouw.

Opnieuw kunnen we onze hypothesen gedeeltelijk bevestigen. Het hebben van een partner heeft inderdaad een negatief effect op de promotiekans, maar dat geldt enkel voor werkende partners. De laatste hypothese moet verworpen worden. Aan de hand van de PSBH-data kan er niet aangetoond worden dat de middelen van de partner een positief effect hebben op loonpromoties.

TABEL 2 – LOGISTISCHE REGRESSIE VAN HET EFFECT VAN DE PARTNER OP LOONPROMOTIES BIJ VROUWEN (PSBH 1992-2001)

	MODEL 1	MODEL 2
GEEN KINDEREN (REFERENTIE)		
Jongste kind < 4 jaar	0,405*	0,132
Jongste kind >= 4 jaar	0,13	0,096
OPLEIDINGSNIVEAU: LAAG (REFERENTIE)		
Middelmatig	0,259	-0,031
Hoog	0,975***	0,677*
AANTAL WERKUREN/WEEK		
	0,022**	0,012
WERKERVARING		
	-0,01	-0,08
WERKERVARING²		
	0	0,002
LN NETTOMAANDLOON		
	-2,94***	-2,73***
GEEN PARTNER (REFERENTIE)		
Partner niet-werkend	-0,351	
Partner tewerkgesteld	-0,411**	
PARTNER - OPLEIDINGSNIVEAU: LAAG (REFERENTIE)		
Middelmatig		0,165
Hoog		0,262
PARTNER: WERKERVARING		
		-0,012
PARTNER: WERKERVARING²		
		0
PARTNER: AANTAL WERKUREN/WEEK		
		0,012
PARTNER: LN NETTOMAANDLOON		
		-0,01
CONSTANT		
	27,528	25,567***
Nagelkerke R ²	0,144	0,025
N Person Years	5.220	2.684
N Events	411	200

*p<0,10 **p<0,05 ***p<0,01

CONCLUSIE EN DISCUSSIE

De onderzoeksvraag die in het begin van de paper geformuleerd werd, was de volgende: wat is rol van de partner bij de overstap van voltijds naar deeltijds werk en bij promoties van vrouwen?

De kans op een overstap van voltijds naar deeltijds werk bij vrouwen wordt, zoals verwacht, verhoogd door het hebben van een partner, maar enkel wanneer deze partner tewerkgesteld is. Wat de kenmerken van de partner betreft, heeft enkel het inkomen van de partner een significant effect. Hoe hoger het loon van de partner, hoe groter de kans op een transitie naar deeltijds werk. Ook bleek het hebben van kinderen, en vooral van jonge kinderen, een positief effect te hebben op de kans om deeltijds te gaan werken. We kunnen dus besluiten dat het hebben van een werkende partner en het hebben van kinderen vrouwen stimuleert om deeltijds te gaan werken.

Wat promoties betreft, kan er besloten worden dat het hebben van een werkende partner een negatief effect heeft op de promotiekans van vrouwen. Kenmerken van de partner hebben geen significant effect. Enkel karakteristieken van de vrouw zelf, zoals het opleidingsniveau, het aantal werkuren en het loon, spelen een belangrijke rol.

Er kan geconcludeerd worden dat het niet zozeer de kenmerken van de partner zijn die een invloed hebben op de carrière van de vrouw, maar wel het al dan niet hebben van een partner, en meer specifiek een werkende partner. Vrouwen met een werkende partner hebben een kleinere kans op promotie en een grotere kans op een transitie van voltijds naar deeltijds werk.

26 |

Ondanks het toenemend aantal maatregelen van overheid en bedrijven (kinderopvang, telewerk, loopbaanonderbreking, enzovoort) lijkt het combineren van een gezin en een job dus nog steeds niet vanzelfsprekend voor Belgische vrouwen. Zodra het financieel haalbaar is, doen vele vrouwen een stapje terug in hun carrière. We kunnen dus besluiten dat het mannelijke kostwinnersmodel nog niet verdwenen is.

Er moet wel benadrukt worden dat dat niet altijd de keuze of voorkeur van de vrouw zelf is. De lagere promotiekans van vrouwen met een werkende partner kan bijvoorbeeld geweten worden aan de beslissing van de werkgever in het selectieproces. Hierbij kan statistische discriminatie, of het verkiezen van mannen boven vrouwen (en zeker vrouwen met een gezin) vanuit de veronderstelling dat ze minder gemotiveerd zijn en eerder deeltijds zullen gaan werken of de onderneming verlaten, een grote rol spelen (Phelps 1972: 659). Bovendien spelen structurele factoren, zoals de beschikbaarheid en betaalbaarheid van kinderopvang, een erg grote rol bij een overstap naar deeltijdse arbeid.

Dat maakt van deze werkende vrouwen een erg kwetsbare groep. Omdat ze (gedeeltelijk) afhankelijk zijn van het inkomen van hun partner, kunnen ze in financiële moeilijkheden raken wanneer het inkomen van de partner wegvalt, bijvoorbeeld in het geval van een echtscheiding of door werkloosheid van de partner. Dat laatste zal steeds vaker voorkomen ten gevolge van de huidige economische crisis.³ Bovendien is een overstap naar deeltijds werk vaak permanent en, indien tijdelijk, kan hij de toekomstige carrière mogelijkheden sterk aantasten.

Er is dus een belangrijke taak weggelegd voor de overheid en werkgevers in het aanbieden van (meer of betere) maatregelen die de combinatie van een gezin met ar-

beid mogelijk maken. Met arbeid wordt hier niet enkel deeltijdse arbeid bedoeld, maar voltijdse jobs waarin vrouwen kunnen promoveren en doorgroeien naar de hoogste functies. Alleen op die manier kan de carrièrekloof tussen mannen en vrouwen gedicht worden.

NOTEN

- 1 Deze paper kwam tot stand in het kader van het onderzoeksproject *Impact van evenwichtsoefening arbeid-gezin op loopbaanverschillen tussen mannen en vrouwen in België* binnen het onderzoeksprogramma *Samenleving en Toekomst van het Federaal Wetenschapsbeleid*. Voor meer informatie zie <http://www.belspo.be/belspofedra/proj.asp?l=nl&COD=TA/00/28>.
- 2 Buiten lagere promotiekansen van vrouwen is ook de hogere uitstroom van vrouwen uit de arbeidsmarkt een verklaring voor het kleine aandeel vrouwen in topfuncties (Gayle et al. 2009).
- 3 Volgens cijfers van de VDAB (2009) steeg de mannelijke werkloosheid het voorbije jaar met 33 procent.

BIBLIOGRAFIE

- Algemene Directie Statistiek en Economische Informatie (2009). 'Deeltijds werkende loontrekkenden (percentage t.o.v. alle loontrekkenden), volgens geslacht' Statbel, <http://statbel.fgov.be>.
- Allison, P.D. (1984). *Event History Analysis: Regression for Longitudinal Event Data*. Beverly Hills: Sage.
- Becker, G.S. (1981). *A Treatise on the Family*. Cambridge: Harvard University Press.
- Bernardi, F. (1999). 'Does the husband matter? Married women and employment in Italy' *European Sociological Review* 15(3).
- Bernasco, W., de Graaf, P.M. & Ultee, W.C. (1998). 'Coupled Careers: Effects of Spouse's Resources on Occupational Attainment in the Netherlands' *European Sociological Review* 14(1).
- Beyers, T., Gilbert, V. & Van Hove, H. (2007). *De loonkloof tussen vrouwen en mannen in België - Rapport 2007*. Brussels: Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen.
- Beyers, T., De Spiegeleire, M., Gilbert, V. & Van Hove, H. (2009). *De loonkloof tussen vrouwen en mannen in België - Rapport 2009*. Brussels: Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen.
- Blossfeld, H.-P. & Drobnic, S. (2001). *Careers of couples in contemporary societies: From male breadwinner to dual earner families*. Oxford: University Press.
- Booth, A. & Francesconi, M. (1999). 'Job Mobility in 1990s Britain: Does Gender Matter?' *ISER Working Papers* 26.
- Booth, A., Francesconi, M. & Frank, J. (2003). 'A sticky floors model of promotion, pay, and gender' *European Economic Review* 47(2).
- Corijn, M. (2001). 'Couples' Careers in Flanders' In: Blossfeld, H.-P. & Drobnic, S. (red.) *Careers of couples in contemporary societies: From male breadwinner to dual earner families*. Oxford: University Press, pp. 98-118.
- Crompton R. & Sanderson, K. (1990). *Gendered jobs and social change*. London: Unwin Hyman.
- De Graaf, P.M. & Ultee, W.C. (1991). 'Arbeidsmobiliteit en partner-effecten' *Tijdschrift voor arbeidsvraagstukken* 7(3).
- Drobnic, S. and Blossfeld, H.-P. (2004). 'Career patterns over the life course: gender, class, and linked lives' *Research in Social Stratification and Mobility* 21.
- Elder, G.H. Jr. (1994). 'Time, Human Agency, and Social Change: Perspectives on the Life Course' *Social Psychology Quarterly* 57(1).
- Gayle, G.L., Golan, L. & Miller, R.A. (2009). 'Are There Glass Ceilings for Female Executives?' Unpublished Working Paper, Tepper School of Business, Carnegie Mellon University.
- Hachen, D.S.Jr. (1990). 'Three Models of Job Mobility in Labor Markets' *Work and Occupations* 17(3).
- Han, S. & Moen, P. (1999). 'Work and Family Over Time: A Life Course Approach' *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 562(1).
- Han, S. & Moen, P. (2001). 'Coupled Careers: Pathways Through Work and Marriage in the United States' In: H.-P. Blossfeld & S. Drobnic (red.) *Careers of couples in contemporary societies: From male breadwinner to dual earner families*. Oxford: University Press, pp. 201-231.
- Henkens, K., Kraaykamp, G. & Siegers, J. (1993). 'Married couples and their labour market status: a study of the relationship between the labour market status of partners' *European Sociological Review* 9(1).

- Hout, M. (1982). 'The Association between Husbands' and Wives' Occupations in Two-Earner Families' *The American Journal of Sociology* 88(2).
- Kan, M.Y. (2007). 'Work Orientation and Wives' Employment Careers: An Evaluation of Hakim' preference theory' *Work and Occupations* 34(4).
- Maume, D.J.Jr. (1999a). 'Glass Ceilings and Glass Escalators: Occupational Segregation and Race and Sex Differences in managerial promotions' *Work and Occupations* 26(4).
- Maume, D.J.Jr. (1999b). 'Occupational Segregation and the Career Mobility of White Men and Women' *Social Forces* 77(4).
- Panelstudie van Belgische Huishoudens (1992-2002), Universiteit Antwerpen, Université de Liège.
- Phelps, E.S. 1972. 'The Statistical Theory of Racism and Sexism' *American Economic Review* 62(4).
- Plasman, R., Rusinek, M., Rycx, M. & Tojerow, I. (2008). *Loonstructuur in België. Rapport op vraag van ABVV/FGTB*. Brussel: Dulbea, ULB.
- Rosenfeld, R.A., Van Buren, M.A. & Kallberg, A.L. (1998). 'Gender Differences in Supervisory Authority: Variation among Advanced Industrialized Democracies' *Social Science Research* 27(1).
- Savage, M., Barlow, J., Dickens, P. & Fielding, T. (1992). *Property, Bureaucracy and Culture. Middle Class Formation in Contemporary Britain*. London: Routledge.
- Shackleton, J.R. (2008). *Should We Mind the Gap? Gender Pay Differentials and Public Policy*. London: The Institute of Economic Affairs.
- Smits, J., Ultee, W. and Lammers J. (1996). 'Effects of Occupational Status Differences between Spouses on the Wife's Labor Force Participation and Occupational Achievement: Findings from 12 European Countries' *Journal of Marriage and the Family* 58.
- van der Lippe, T. & Siegers J.J. (1994). 'Division of household and paid labour between partners: effects of relative wage rates and social norms' *Kyklos* 47(1).
- Singer, J.D. & Willett, J.B. (1993). 'It's About Time: Using Discrete-Time Survival Analysis to Study Duration and the Timing of Events' *Journal of Educational and Behavioral Statistics* 18(2).
- Theunissen, G. and Sels, L. (2006). *Waarom vrouwen beter verdienen (maar mannen meer krijgen): een kritisch essay over de sekseloonkloof*. Leuven: Acco.
- Verbakel, E. & de Graaf, P.M. (2008). 'Resources of the partner: support or restriction in the occupational career? Development in the Netherlands between 1940 and 2003' *European Sociological Review* 24(1).
- Vermeiren, P.P., Mortelmans, D., Heylen, L. & Booghmans, M. (2006). 'De onderbroken loopbaan ontrafeld' *Over. Werk* 16(4).
- VDAB (2009). 'Evolutie van de werkloosheid in Vlaanderen. Commentaar bij de werkzoekendencijfers van september 2009' Trends & cijfers, <http://vdab.be/trends/notendopnwwzcom.shtml>.
- Yamaguchi, K. (1991). *Event History Analysis. Applied Social Research Methods Series, Volume 28*. London: Sage.

PROF. DR. IGNACE GLORIEUX ☞ Vrije Universiteit Brussel ☞ Departement Sociologie, Onderzoeksgroep TOR
☞ Pleinlaan 2, 1050 Brussel ☞ Tel. 02 629 22 80 ☞ Fax 02 629 30 52 ☞ ignace.glorieux@vub.ac.be ☞ www.vub.ac.be/TOR

THEUN PIETER VAN TIENOVEN ☞ Vrije Universiteit Brussel ☞ Departement Sociologie, Onderzoeksgroep TOR
☞ Pleinlaan 2, 1050 Brussel ☞ Tel. 02 629 20 35 ☞ Fax 02 629 30 52 ☞ t.p.van.tienoven@vub.ac.be ☞ www.vub.ac.be/TOR

Vervagen de verschillen?

Evoluties in de tijdsbesteding en rolverdeling van vrouwen en mannen in België (1966, 1999, 2005)

Theun-Pieter van Tienoven & Ignace Glorieux

VRIJE UNIVERSITEIT BRUSSEL

[nl]

TIJDSBESTEDINGSONDERZOEK is een van de meest betrouwbare manieren om het dagelijkse handelen van mensen te bestuderen. In deze bijdrage bekijken we de tijdsbesteding van vrouwen en mannen in België en stellen ons de vraag in welke mate hun tijdsbesteding naar elkaar toe gegroeid is. De nadruk ligt hierbij op de verdeling van de werklust, dat is betaalde arbeid, huishoudelijk werk, kinderopvang en opvoeding samengeteld. We vinden een trend naar een meer gelijke verdeling over de lange termijn (1966-2005), maar een stagnerende trend over de korte termijn (1999-2005). En hoewel het totaal van betaalde arbeid en gezinsarbeid vrijwel gelijk verdeeld is, zien we nog altijd een ongelijke verdeling van zowel betaalde arbeid en gezinsarbeid in se, als van de verschillende taken waaruit gezinsarbeid bestaat.

[fr]

Les différences disparaissent-elles? Les évolutions dans l'organisation du temps et la répartition des rôles des hommes et des femmes en Belgique (1966, 1999, 2005) | UNE ENQUÊTE SUR L'ORGANISATION DU TEMPS est l'une des manières les plus fiables d'étudier la vie quotidienne des gens. Dans cette contribution, nous examinons l'organisation du temps des femmes et des hommes en Belgique et nous nous demandons dans quelle mesure leur organisation du temps est devenue plus semblable. L'accent est mis ici sur la répartition de la charge de travail, à savoir le travail rémunéré, le travail ménager et le soin et l'éducation des enfants. Nous constatons une tendance vers une répartition de plus en plus égale sur le long terme (1966-2005) mais une tendance à la stagnation à court terme (1999-2005). Et, bien que la charge totale de travail rémunéré et de travail familial soit répartie de manière relativement équitable, nous constatons la persistance d'une répartition inégale aussi bien dans le travail rémunéré que dans le travail familial, de même que dans les différentes tâches qui constituent le travail familial.

INLEIDING

Ze zijn het ideaalbeeld van een krachtige persoonlijkheid, ze zijn de cultuurhelden van deze tijd en ze hebben zich bevrijd uit het traditionele keurslijf: de zorgende papa's en mama's met "een aktetas in de ene hand en [hun] lachende kind in de andere" (Hochschild 1990: 17), die moeiteloos het vader- en moederschap combineren met een veeleisende carrière. Althans, dat is het beeld dat we ons in de huidige samenleving graag voor ogen houden: het wegvallen van traditionele rol-opvattingen en het naar elkaar toe groeien van gedragspatronen van vrouwen en mannen in deze tijd. We mogen echter niet vergeten dat deze iconen en metaforen uitingen zijn van de wens van onze gedachten en niet verward moeten worden met feitelijke gedragingen en reële omstandigheden. Een culturele discrepantie die Arlie Hochschild in haar boek *De late dienst* omschrijft als 'de cultuur van de schone schijn' en 'de cultuur van ironisch heroïsme' (Arlie Hochschild 1990: 38-39). In dat boek rekent ze ons feilloos voor dat de dubbele dagtaak van een vrouw, namelijk haar dienst van betaalde arbeid en haar 'late dienst' van huishoudelijk werk, gemiddeld 15 uur per week langer duurt dan de werkschift van een man. Dat komt overeen met een extra maand werk per jaar, gerekend in volle etmalen. Hochschild baseert zich hiervoor op tijdsbestedingsonderzoek en stelt – deels ook tot haar eigen verbazing – op basis van haar interviews en observaties vast dat er in de loop der tijd weinig is veranderd.

In deze bijdrage willen we, op basis van het Belgische tijdsbestedingsonderzoek, de stand van zaken opmaken voor de (dubbele) dagtaken van vrouwen en mannen, al dan niet met zorgvragende (-eisende) kinderen. Hoe verschillend is het tijdsbestedingspatroon van vrouwen en mannen en zijn de verschillen afgenomen over de afgelopen decennia? Hoe ziet eenieders aandeel eruit in de totale dagtaak van het gezin? Zijn de Belgische mannen betrokken papa's die mee de verantwoordelijkheid en zorg voor het gezin dragen? En zijn de Belgische vrouwen supermoeders die moeiteloos schakelen tussen een veeleisende carrière en een veeleisend huishouden?

Gezien de beperkte ruimte in deze bijdrage, focussen we ons na een algemeen overzicht enkel op de verdeling en evolutie van de werklust, dat is betaalde arbeid en gezinsarbeid. Voor een uitgebreide uiteenzetting over alle verschillen in tijdsbesteding tussen vrouwen en mannen verwijzen we naar het onderzoeksrapport *Gender en tijdsbesteding* (Glorieux & Van Tienoven 2009).

HET BELGISCHE TIJDSBESTEDINGSONDERZOEK

In deze bijdrage maken we gebruik van het eerste grootschalige Belgische tijdsbestedingsonderzoek uit 1999 (TBO'99) en het follow-up-tijdsbestedingsonderzoek uit 2005 (TBO'05). Beide onderzoeken werden uitgevoerd door de Algemene Directie Statistiek en Economische Informatie (ADSEI) van de FOD Economie. Voor beide onderzoeken hielden respectievelijk 8.382 Belgen van 12 jaar en ouder uit 4.275 gezinnen (TBO'99) en 6.400 Belgen van 12 jaar en ouder uit 3.474 gezinnen (TBO'05) gedurende een weekdag en een weekenddag hun tijdsbesteding bij in een dagboekje. De onderzoeksgroep TOR van de Vrije Universiteit Brussel analyseerde de tijdsbestedingsgegevens (voor meer details zie Glorieux & Vandeweyer 2002;

Glorieux, Mestdag & Minnen 2008).

De cijfers van het TBO'99 en TBO'05 zijn vergelijkbaar met een eerder Belgisch tijdsbestedingsonderzoek uit 1966 (TBO'66). De data van het TBO'66 zijn verzameld in het kader van de studie *Multinational Comparative Time-Budget Research* en bevatten gegevens van 2.077 Belgen van 19 tot en met 65 jaar (Javeau 1970; Szalai 1972).

TIJDSBESTEDING VAN VROUWEN EN MANNEN IN BELGIË:

EVOLUTIE EN STAND VAN ZAKEN

Tabel 1 toont de tijdsbesteding van vrouwen en mannen in 1966, 1999 en 2005; onderverdeeld in negen hoofdcategorieën (voor meer details zie Glorieux, Minnen & Van Tienoven 2008a, 2008b, 2008c; Glorieux & Van Tienoven 2009). Kijken we naar de meest recente gegevens, dan valt onmiddellijk op dat het traditionele, rolbevestigende tijdsbestedingspatroon van vrouwen en mannen nog altijd aanwezig is. Mannen besteden gemiddeld bijna tien uur per week meer aan betaalde arbeid, terwijl vrouwen gemiddeld tien uur per week langer in het huishouden bezig zijn en daarbovenop nog eens bijna drie uur meer tijd besteden aan de kinderen. Dat verschil draagt onder meer bij aan de gemiddeld zes uur per week meer vrije tijd die mannen hebben ten opzichte van vrouwen.

TABEL 1 – EVOLUTIE IN TIJDSBESTEDING PER WEEK AAN NEGEN HOOFDACTIVITEITEN NAAR GESLACHT VOOR DE BELGISCHE BEVOLKING VAN 19 TOT EN MET 65 JAAR

	DUUR PER RESPONDENT (HH:MM)					
	TBO'66		TBO'99		TBO'05	
	Vrouwen (n=1.051)	Mannen (n=1.025)	Vrouwen (n=3.071)	Mannen (n=2.939)	Vrouwen (n=2.309)	Mannen (n=2.187)
Betaald werk	16:20	43:48	15:28	26:13	15:27	25:02
Huishoudelijk werk	34:49	6:29	25:02	13:46	23:47	13:52
Kinderzorg en opvoeding	3:46	0:52	3:06	1:12	2:54	1:07
Opleiding	1:32	2:11	2:31	2:22	2:30	2:03
Persoonlijke verzorging, eten en drinken	17:22	16:22	16:41	15:39	16:18	14:59
Slapen en rusten	61:42	61:13	62:01	60:14	62:32	60:11
Sociale participatie	7:11	6:59	10:56	10:28	11:01	10:52
Vrije tijd	19:31	22:11	22:35	26:48	22:55	28:42
Verplaatsen	5:17	7:26	9:35	11:13	10:22	11:00

[TBO'66 - N=2.076, TBO'99 - N=6.010, TBO'05 - N=4.496]

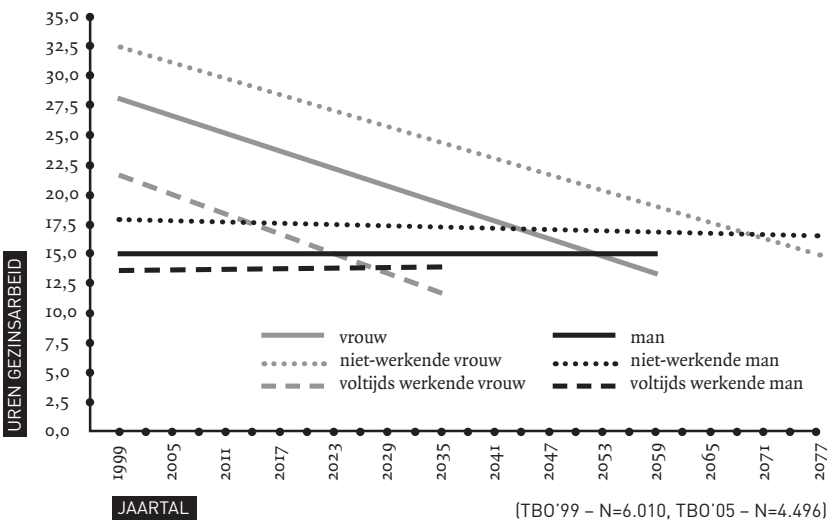
Maken we de vergelijking met 40 jaar geleden, dan zien we dat er toch behoorlijke verschuivingen zijn geweest. In 1966 was de tijdsbesteding van vrouwen en mannen veel meer rolbevestigend dan nu. Mannen besteedden toen gemiddeld ruim 27 uur meer aan betaalde arbeid dan vrouwen. Dat is ongeveer evenveel tijd als vrouwen destijds meer dan mannen aan huishoudelijk werk besteedden. Samen met het verschil in tijd die vrouwen en mannen aan kindzorg besteedden, weerspiegelt deze arbeidsverdeling in de jaren zestig duidelijk de traditionele sekse-ideologie van de man als afstandelijk gezinshoofd dat voor brood op de plank moet zorgen

en de fulltime huisvrouw die de verantwoordelijkheid voor het huishouden en de kinderen draagt.

De afgelopen vier decennia is er relatief veel veranderd in de tijdsbesteding van vrouwen en mannen. De gemiddelde arbeidstijd van mannen is sterk afgenomen. Dat is niet alleen een gevolg van de verkorting van de wekelijkse arbeidstijd, maar ook van het toegenomen aantal vakantiedagen en de latere intrede in en vroegere uittrede uit de arbeidsmarkt. Het feit dat de tijd die vrouwen aan betaalde arbeid besteden min of meer gelijk is gebleven ondanks hun massale toetreding op de arbeidsmarkt, wijst op de hoge mate van arbeidsflexibiliteit zoals deeltijds werken, waarvan ruim 43 procent van alle vrouwen gebruikmaakt. We zien tevens dat er ten opzichte van 1966 een meer egalitaire verdeling van het huishoudelijk werk en de kindercare is ontstaan. De toename van de tijd die zowel vrouwen als mannen besteden aan sociale participatie en vrije tijd duidt op het toenemende welvaartsniveau en het groeiende belang van de vrijetijdsector. En de toename van de verplaatsingstijd voor zowel vrouwen als mannen kan enerzijds worden verklaard door de toenemende uithuizige tijdsbesteding van vooral vrouwen en anderzijds door de toenemende, ruimtelijke differentiatie van de samenleving (wonen, werken en vrije tijd vinden lang niet altijd op dezelfde locatie plaats).

Toch valt het op, wanneer we een recentere vergelijking maken tussen 1999 en 2005, hoe langzaam tijdsbestedingspatronen evolueren en dus ook hoe traag de ongelijkheid tussen vrouwen en mannen afneemt. Werkten mannen in 1999 bijna 11 uur per week langer op de arbeidsmarkt dan vrouwen, dan is dat in 2005 bijna 10 uur. En werkten vrouwen in 1999 11,5 uur langer in het huishouden, dan is dat nu nog altijd 10 uur. Volgens Sullivan hoeven we ons daarover weinig zorgen te maken. Het naar elkaar toe groeien van de verdeling van betaalde arbeid en gezinsarbeid van vrouwen en mannen komt volgens haar niet als een revolutionaire verandering, maar als “a slow dripping of change that is perhaps unnoticeable from year to year, but that

GRAFIEK 1 – HYPOTHETISCHE EVOLUTIE IN HET BEREIKEN VAN EEN EGALITAIRE TIJDSVERDELING VAN DE GEZINSARBEID VOOR DE BELGISCHE BEVOLKING VAN 19 TOT EN MET 65 JAAR



in the end is persistent enough to lead to the slow dissolution of previously existing structures” (Sullivan 2004: 209-10). Hochschild, daarentegen, trekt harder aan de bel. Volgens haar is er sprake van een gestagneerde revolutie doordat “de ‘vrouwen-cultuur’ (...) sneller veranderd [is] dan de ‘mannencultuur’; het beeld van de actieve, zelfstandige werkende vrouw wordt nog steeds niet helemaal beantwoord met dat van de zorgzame, geëmancipeerde man die het ouderschap volledig met haar deelt” (Hochschild 1990: 191). En we moeten haar daarin zeker gelijk geven.

In grafiek 1 hebben we de hypothetische situatie geschetst waarin we de veranderingen in de tijd die vrouwen en mannen besteden aan gezinsarbeid tussen 1999 en 2005 rechtevenredig doorgetrokken hebben over de jaren totdat een evenwicht bereikt wordt waarbij beide seksen daaraan evenveel tijd besteden. Los van het feit dat een dergelijke status van gelijkheid dan pas bereikt zal worden rond het jaar 2050, zien we dat dat niet komt omdat mannen over de jaren zo veel meer tijd aan het huishouden en de kinderen zouden gaan besteden, maar enkel omdat vrouwen op den duur de tijd die zij aan gezinsarbeid besteden zouden halveren.

Maken we een onderscheid tussen niet-werkende vrouwen en niet-werkende mannen (de gestippelde lijnen) en voltijds werkende vrouwen en voltijds werkende mannen (de gestreepte lijnen), dan zien we weinig verschil in de manier waarop een evenwicht wordt bereikt. Wel valt het op dat in ons hypothetische voorbeeld voltijds werkende vrouwen en mannen een minder groot verschil kennen in de tijd die beiden besteden aan gezinsarbeid dan vrouwen en mannen die niet werken. Daardoor zouden zij in de regel ook veel eerder een egalitaire verdeling bereiken dan niet-werkende vrouwen en mannen.

HUISHOUDELIJK WERK EN HUISHOUDELIJKE TAKEN

De hedendaagse studies naar verdeling in de tijd die vrouwen en mannen besteden aan betaalde arbeid en gezinsarbeid worden grofweg gedomineerd door twee theoretische denkkaders: verdeling op basis van het onderhandelingsperspectief en verdeling op basis van het sekseperspectief.

Aan het onderhandelingsperspectief ligt de rationelekeuzetheorie ten grondslag die vertrekt vanuit de verschillen in beschikking over economische hulpbronnen. Wanneer mannen meer verdienen op de arbeidsmarkt dan vrouwen, dan is het economisch rendement van een huishouden het grootst wanneer mannen specialiseren in betaalde arbeid en vrouwen specialiseren in gezinsarbeid (Becker 1991). Deze verschillen in economische hulpbronnen vormen de basis voor verschillen in machtsverhoudingen binnen het huishouden. Daarbij is degene die het huishouden runt economisch afhankelijk van degene die voor het gezinsinkomen zorgt.

Het sekseperspectief, daarentegen, vertrekt vanuit normatieve en door socialisatie geïnternaliseerde gedragsverwachtingen (traditioneel of egalitair) en rolbevestigend handelen (*doing gender*) van vrouwen en mannen om verschillen in huishoudelijk werk te verklaren. Voor een uitgebreide en diepgaande uiteenzetting van deze perspectieven verwijzen we naar het doctoraal proefschrift van Suzana Koelet (2005). Wat deze benaderingen allemaal gemeen hebben, is dat ze proberen de ongelijke verdeling van de werklust van vrouwen en mannen te verklaren.

Tabel 2 geeft de totale werklust van mannen en vrouwen in 1966, 1999 en 2005 in uren en minuten en hoe deze werklust verhoudingsgewijs is verdeeld over betaalde

arbeid, huishoudelijk werk, en kindercare en opvoeding. Het eerste wat opvalt in de tabel is dat voor zowel vrouwen als mannen de gemiddelde werklust over de afgelopen 40 jaar met meer dan 10 uur is afgenomen. Daarnaast zien we dat het verschil in tijd die vrouwen meer dan mannen aan de totale werklust besteden, is afgenomen van bijna 4 uur naar 'slechts' 1 uur. Zonder onderliggende cijfers zouden we zonder meer besluiten dat de tijdsbesteding van vrouwen en mannen sterk naar elkaar toe is gegroeid. Kijken we echter in detail naar de samenstelling van de werklust, dan moeten we deze conclusie sterk relativeren. Bij mannen maakt betaalde arbeid anno 2005 nog altijd gemiddeld twee derde van de totale werklust uit terwijl dat bij vrouwen slechts een derde is. En voor gezinsarbeid geldt precies het omgekeerde: twee derde van de werklust van vrouwen bestaat uit huishoudelijk werk en kindercare, terwijl dat bij mannen maar een derde is. Daarin is over de afgelopen tien jaar nauwelijks iets veranderd. Vergelijken we de samenstelling van de werklust van vrouwen en mannen anno 2005 met de samenstelling van hun werklust 40 jaar geleden, dan zien we echter wel dat het aandeel huishoudelijk werk en kindercare in de werklust van mannen is verdubbeld. Dat wijst toch op een langetermijnbeweging naar een meer egalitaire verdeling van betaalde arbeid en gezinsarbeid onder vrouwen en mannen. Toch zijn de meeste auteurs hierover sceptisch en blijven zij benadrukken dat egalitarisme niet gedefinieerd dient te worden aan de hand van strategieën die de combinatie publieke levensruimte (werk) en private levensruimte (gezin) mogelijk maken, maar "as a belief that men and women should attain a certain degree of equality within both public and private realms" (McDaniel 2008: 59). Het aandeel huishoudelijk werk in de werklust van mannen is dan weliswaar toegenomen, maar dat wil niet per definitie zeggen dat de verdeling van huishoudelijke taken daardoor meer gelijk is geworden. Koelet (2003:2) stelt: "If one is interested in household work in se a typology merely based upon the families' household work arrangements seems far better than incorporating (paid) work status."

36 |

De verdeling van huishoudelijke taken is zo sterk seksstereotiep dat in de literatuur gesproken wordt van vrouwelijke en mannelijke taken. Zo wordt gesteld dat vrouwen overwegend het routinewerk verrichten en de niet-flexibele taken die dagelijks gedaan moeten worden, vaak nog op vaste tijdstippen van de dag en die geen uitstel dulden (Hochschild 1990; Noonan 2001). Mannelijke taken zijn veeleer klussen die meer gepland kunnen worden. Hochschild (1990: 24) citeert een moeder die zegt dat "het eten elke dag tegen zessen klaar moet zijn", en dat "de olie slechts één keer per half jaar ververs moet worden". En voor kindercare geldt precies hetzelfde: "Een kind moet (...)iedere dag verzorgd worden, maar klusjes kunnen meestal wachten 'tot ik eens tijd heb'." (Hochschild, 1990: 24). Juist het feit dat deze klusjes vaker in het weekend gebeuren, zorgt ervoor dat mannelijke taken gescheiden worden van de doordeweekse werklust die de betaalde arbeid met zich meebrengt (Shaw 1988).

De typering van vrouwelijke en mannelijke taken gaat nog verder. Mannelijke taken zijn vaker creatiever (Sabbadini & Camporese 1998), hebben dikwijls een vrijetijds-karakter (Meissner 1977) en bevestigen de traditionele verdeling tussen werk binnen en buiten (Baxter 2000; Bittman 1995; Elchardus, Huysseune & Scheys 1991). Volgens Paula Hunt (1989: 67) geldt voor mannen: "The separation of their socially obligatory work from their domestic life had the effect of highlighting the home as an arena of freedom wherein work is transformed into play." Het feit dat

vrouwen niet alleen meer huishoudelijk werk verrichten, maar ook die taken op zich nemen die minder flexibel, zichtbaar en aangenaam zijn, heeft zijn gevolgen. Torelli, Cologno en Manzoni (1999: 405) rapporteren dat werkende vrouwen veel vaker last hebben van een *weekend headache* omdat “[women] could hardly take a break between work outside and inside the house” en “were not able or allowed to organize weekends in a relaxed, joyful manner” (Torelli, Cologno & Manzoni 1999: 406). Glorieux en collega’s (2006) tonen aan dat de tijdsdruk voor vrouwen door hun aandeel vrouwelijke taken stevast hoger ligt dan die voor mannen in vergelijkbare arbeidssituaties.

En zelfs *work-family policies* van bedrijven die, voor zowel vrouwen als mannen, de combinatie van werk en gezin beter mogelijk moeten maken (flexibele werkuren, kinderopvang, thuiswerken...), blijken nauwelijks een effect te hebben op de taakverdeling van de gezinsarbeid (Estes, Noonan & Maume 2007). Estes, Noonan en Maume (2007) vinden dat wanneer vrouwen van deze mogelijkheden gebruikmaken, dat geen invloed heeft op de hoeveelheid en het soort (vrouwelijke of mannelijke) taken dat zij verrichten. Bij mannen is er wel een licht effect geconstateerd: zij nemen in dat geval weliswaar meer vrouwelijke taken op zich, maar compenseren dat door tegelijkertijd minder tijd aan de mannelijke taken te besteden waardoor ze per saldo dus evenveel blijven doen.

TABEL 2 – EVOLUTIES IN DE SAMENSTELLING VAN DE WERKLAST (BETAALDE ARBEID, HUISHOUDELIJK WERK, EN KINDERZORG EN OPVOEDING) VOOR VROUWEN EN MANNEN IN DE BELGISCHE BEVOLKING VAN 19 T.E.M. 65 JAAR

		WERKLAST				
		Vrouwen (hh:mm)	Mannen (hh:mm)	Vrouwen (% van werklust)	Mannen (% van werklust)	Aandeel van vrouwen
WERKLAST IN 1966		54:55	51:09	100,0	100,0	51,8
waarvan:	betaalde arbeid	16:20	43:48	29,7	85,6	27,2
	huishoudelijk werk	34:49	6:29	63,4	12,7	84,3
	kinderzorg en opvoeding	3:46	0:52	6,9	1,7	81,3
WERKLAST IN 1999		43:36	41:11	100,0	100,0	51,4
waarvan:	betaalde arbeid	15:28	26:13	35,5	63,7	37,1
	huishoudelijk werk	25:02	13:46	57,4	33,4	64,5
	kinderzorg en opvoeding	3:06	1:12	7,1	2,9	72,1
WERKLAST IN 2005		42:08	40:01	100,0	100,0	50,6
waarvan:	betaalde arbeid	15:27	25:02	36,7	62,6	38,2
	huishoudelijk werk	23:47	13:52	56,4	34,7	63,2
	kinderzorg en opvoeding	2:54	1:07	6,9	2,8	72,2

[TBO '66 - N=2.076, TBO '99 - N=6.009, TBO '05 - N=4.496]

Om na te gaan hoe verschillend de samenstelling van het huishoudelijk werk tussen vrouwen en mannen is, analyseren we de tijd besteed aan diverse huishoudelijke taken door middel van een discriminantanalyse. Een discriminantanalyse is een statistische techniek die, in ons geval, op basis van iemands tijdsbesteding aan huishoudelijke taken, zijn of haar sekse schat. Zonder bijkomende informatie over de tijdsbesteding van vrouwen en mannen hebben we 50 procent kans dat we de

seks goed schatten. Wanneer we op basis van de tijdsbesteding aan huishoudelijke taken in staat zijn om bijvoorbeeld in 70 procent van de gevallen de sekse correct te voorspellen, kunnen we stellen dat vrouwen en mannen er een systematisch verschillende verdeling van huishoudelijke taken op na houden. Tevens kunnen we aan de hand van de discriminerende kracht van de verschillende huishoudelijke taken zien welke taken het meest bijdragen aan het discrimineren (onderscheiden) van vrouwen en mannen.

Tabel 3 toont de discriminantanalyse voor de tijdsbesteding aan acht huishoudelijke taken van vrouwen en mannen van 19 tot 65 jaar uit de Belgische bevolking. Indien we weten hoeveel tijd iemand aan de acht huishoudelijke taken besteedt, zijn we in staat in 74,6 procent van de gevallen diens geslacht goed te schatten.¹ Van alle vrouwen klasseren we in dat geval 64 procent juist en van alle mannen zelfs 85,7 procent. Uit de maat van discriminantie blijkt dat de tijd die wordt besteed aan maaltijdbereiding en aan wassen en strijken vrouwen en mannen het sterkst van

elkaar onderscheidt. Zelfs als we enkel informatie zouden hebben over de tijd die vrouwen en mannen aan maaltijdbereiding besteden, zijn we in staat om in 68,8 procent van alle gevallen het geslacht juist te schatten (59,1 procent van de vrouwen en 79,1 procent van de mannen).² Indien we enkel de tijd weten die wordt besteed aan wassen en strijken, dan zijn we in staat om in 69,5 procent van alle gevallen het geslacht juist te schatten.³ We zijn dan zelfs in staat 95,2 procent van de mannen goed te duiden tegenover maar 45,2 procent van de vrouwen.

TABEL 3 - CORRELATIECOËFFICIËNTEN TUSSEN DE TIJD BESTEED AAN DE ACHT HUISHOUDELIJKE TAKEN PER WEEK EN DE DISCRIMINERENDE FUNCTIE

VROUWEN (DOEN MEER)	MAAT VAN DISCRIMINANTIE	MANNEN (DOEN MEER)
Maaltijdbereiding	,707	
Wassen & strijken	,697	
Schoonmaken	,477	
Afwassen	,435	
		,260 Klussen (excl. tuinieren)
		,182 Tuinieren
Boodschappen	,177	
Administratie	,030 ³	

[TBO'05 - N=4.798]

¹ Geen extra voorspellingskracht in de analyse

In beide gevallen zijn mannen dus beter te voorspellen dan vrouwen. De meeste mannen besteden gewoonweg nauwelijks of geen tijd aan het bereiden van een maaltijd en het wassen en strijken van kleding. Vrouwen verschillen in dat opzicht onderling sterker van elkaar. Er zijn zowel vrouwen die veel tijd aan maaltijdbereiding en wassen en strijken besteden, als vrouwen die hieraan nauwelijks tijd besteden. Op basis van de verschillen in de tijd tussen de totale werklast van vrouwen en mannen zouden we kunnen denken dat het emancipatieproces zijn einde nadert en het egaliteitsprincipe zijn intrede heeft gedaan in de Belgische huishoudens. Immers, de gemiddelde werklast van vrouwen en mannen verschilt nog maar amper een uur van elkaar. Meer gedetailleerde analyses van het sekseverschil in tijdsbesteding leiden echter tot een heel ander beeld. De huishoudelijke taken die vrouwen en mannen uitvoeren zijn nog altijd heel gedifferentieerd en beantwoorden bovendien heel sterk aan de traditionele rollenpatronen. De vraag rijst of hetzelfde geldt voor de zorg en de opvoeding van de kinderen.

Jonge kinderen hebben een enorme impact op het gezinsleven: er moet aanzienlijk meer gezinsarbeid verricht worden. Stefan Klein noemt jonge kinderen in zijn boek *Tijd. Een gebruiksaanwijzing* gekscherend de “allerliefste egoïsten die geen moment bereid zijn om hun behoeften uit te stellen” (Klein 2007: 192). Hij slaat daarmee de spijker op de kop. De uren van ouders raken door kinderzorg in grote mate versnipperd en op zoek naar enige structuur proberen de werkende, gejaagde ouders kinderzorg, huishoudelijke taken en werk zo efficiënt mogelijk in te richten. Toch blijken het voornamelijk de vrouwen te zijn die dat in hevige mate ondervinden. Baxter, Hewitt en Haynes (2008) hebben aangetoond dat, los van het feit dat vrouwen per definitie meer gezinsarbeid verrichten, de transitie van vrouwen naar het moederschap resulteert in een nog grotere toename van de tijd die zij aan gezinsarbeid besteden. Deze trend zet zich voort wanneer er meer kinderen worden geboren. Daar staat tegenover dat de totale tijd die mannen aan gezinsarbeid besteden nauwelijks verandert wanneer zij de transitie maken naar het vaderschap.

Het omzien van ouders naar hun kinderen kan worden opgedeeld in enerzijds de zorg voor kinderen (aankleden, wassen, eten geven...) en anderzijds de opvoeding van kinderen (voorlezen, een spelletje doen, helpen bij huiswerk...). Tabel 4 vermeldt de tijd die vrouwen en mannen met kind(eren) aan kinderzorg en opvoeding samen besteden. We stellen vast dat vrouwen gemiddeld anderhalf keer zo veel tijd aan kinderzorg en opvoeding besteden dan mannen; niet-werkende vrouwen in vergelijking met niet-werkende mannen zelfs drie keer zo veel tijd en voltijds werkende vrouwen in vergelijking met hun mannelijke equivalenten ruim twee keer zo veel tijd. Ten opzichte van 1999 is in 2005 de tijd besteed aan kinderzorg en opvoeding afgenomen, behalve voor niet-werkende en, opvallend genoeg, voltijds werkende vrouwen. Gaan we vervolgens dieper in op de verdeling van de zorg voor kinderen en de opvoeding van kinderen, dan zien we dat, ongeacht de arbeidssituatie, vrouwen twee derde van de tijd die ze met hun kinderen bezig zijn, besteden aan zorg en slechts een derde aan opvoeding. Bij mannen is deze verdeling min of meer gelijk.

Zowel het verschil in de hoeveelheid tijd die vrouwen en mannen aan hun kinderen besteden als het verschil in verhouding van zorg voor en opvoeden van hun kinderen doet direct denken aan de opdeling in vrouwelijke en mannelijke huishoudelijke taken. Het verzorgen van kinderen is in veel gevallen veel minder flexibel: het moet dagelijks gebeuren en op vaste tijdstippen. De opvoeding van kinderen omvat meer activiteiten die gemakkelijker te plannen of aan te passen zijn aan de eigen agenda en hebben vaker een vrijetijds karakter. We merken hierbij op dat de perceptie van het vrijetijds karakter van de opvoeding van kinderen kan variëren. De Franse sociologe Nicky Le Feuvre (1994) toonde aan dat naarmate het opleidingsniveau van vrouwen stijgt, de aan vrije tijd gerelateerde kinderzorg - iets wat zij *family leisure* noemt - meer als een verplichting wordt beschouwd. Hoewel vaders vandaag meer betrokken zijn bij de zorg voor hun kinderen (immers ten opzichte van 1966 besteden ze twee keer zo veel tijd aan kinderzorg en opvoeding), nemen ze vooral de creatieve, niet routinematige, mannelijke taken op zich. Het lijkt erop dat LaRossa's statement van twee decennia geleden nog altijd geldt: “The culture of fatherhood has changed more rapidly than the conduct [of fatherhood].” (LaRossa 1988: 451). Illustraties hiervan vinden we in het boek *The Time Bind* van Arlie Hochschild (1997).

Drukbezette mannen berekenen hun tijd met hun kinderen vaak in het aantal voetbalwedstrijden, toneel- of muziekvoorstellingen dat zij van hen kunnen bijwonen. Hochschild (1997: 65) vertelt: “When [he] spoke of being a good father or balancing work and family life, what came to mind were these well-bounded events in the ‘careers’ of his children, extracurricular equivalents to the events of his day.”

TABEL 4 – TIJD BESTEED AAN KINDERZORG EN OPVOEDING NAAR GESLACHT VOOR DE BELGISCHE BEVOLKING VAN 19 TOT EN MET 65 JAAR MET KIND(EREN)

	VROUWEN				MANNEN			
	1999		2005		1999		2005	
	HH:MM	%	HH:MM	%	HH:MM	%	HH:MM	%
Bevolking (19 t/m 65 j.)	5:23		5:21		2:09		2:00	
Zorg	3:43	69,0	3:44	69,8	1:04	49,6	1:06	55,0
Opvoeding	1:40	31,0	1:37	30,2	1:05	50,4	0:54	45,0
Niet-werkend	6:31		7:22		1:59		1:54	
Zorg	4:37	70,8	5:09	69,9	1:06	55,5	1:04	56,1
Opvoeding	1:54	29,2	2:13	30,1	0:53	44,5	0:50	43,9
Deeltijds werkend^a	5:04		3:56					
Zorg	3:27	68,1	2:37	66,5				
Opvoeding	1:37	31,9	1:19	33,5				
Voltijds werkend	4:25		4:56		2:11		1:59	
Zorg	2:57	66,8	3:34	72,3	1:04	48,9	1:05	54,6
Opvoeding	1:28	33,2	1:22	27,7	1:07	51,1	0:54	45,4

[TBO'99 - NV=1.429, NM=1.109; TBO'05 - NV=1.041, NM=913]

^a De steekproef omvat slechts 30 (TBO'99) en 36 (TBO'05) waarnemingen van deeltijds werkende mannen met kinderen, hetgeen een realistische weergave is van de omvang van deeltijds werk bij mannen, maar te weinig om in een analyse op te nemen.

Wat de verdeling van kinderopvoeding en opvoeding betreft, kunnen we dus dezelfde conclusie trekken als bij de verdeling van huishoudelijk werk. Over de afgelopen 40 jaar beschouwd, zijn de Belgische vaders meer tijd gaan besteden aan hun kinderen en zouden we kunnen concluderen dat de vaders van nu meer emotioneel betrokken zijn bij het gezinsleven. Toch zien we dat deze ‘nieuwe vaders’ voornamelijk de taken op zich nemen die gerelateerd zijn aan het opvoeden van de kinderen (spelletjes doen, voorlezen, helpen bij huiswerk, enzovoort). De zorgende papa’s laten nog even op zich wachten, want het zijn vooral de mama’s die nog altijd het leeuwendeel van de zorg voor de kinderen op zich nemen.

DISCUSSIE

In de titel van deze bijdrage stelden we ons de vraag of de verschillen in tijdsbesteding tussen vrouwen en mannen in België vervagen. Hiermee bedoelden we meer specifiek de tijdsbestedingspatronen van vrouwen en mannen die in het dagelijkse leven het meest ter discussie staan: de verdeling van betaalde arbeid en gezinsarbeid. We analyseerden hiervoor een aantal verschillende trends.

Allereerst vergeleken we de tijdsbestedingspatronen van vrouwen en mannen anno nu met die van vrouwen en mannen van 40 jaar geleden. Op basis daarvan kunnen we concluderen dat er inderdaad sprake is van het vervagen van sekseverschillen in het naar elkaar toe groeien van de tijdsbestedingspatronen van vrouwen en

mannen. Vergelijken we echter de veranderingen in de tijdsbestedingspatronen van vrouwen en mannen over de afgelopen zes jaar, dan is de trend naar meer gelijkheid veel minder spectaculair. De revolutie lijkt inderdaad gestagneerd (Hochschild 1990). Het is echter niet correct om over de 'dubbele dagtaak' van vrouwen te spreken. In 2005 besteedden vrouwen gemiddeld slechts een uur per week meer tijd aan de totale werklast (betaalde arbeid en gezinsarbeid) dan mannen en dus niet de 15 uur per week waarvan Hochschild melding maakt. Wel is het zo dat de werklast van vrouwen voor een veel groter deel uit gezinsarbeid bestaat dan de werklast van mannen. Op basis van het Vlaamse tijdsbestedingsonderzoek (Glorieux et al. 2006) werd aangetoond dat gemiddeld twee derde van de vrouwen taken als maaltijdbeereiding, schoonmaken en wassen en strijken uit noodzaak of verplichting doet. Het lijkt ons dan ook correct om van een dubbele verantwoordelijkheid in plaats van een dubbele dagtaak te spreken (Glorieux & Koelet 2004; Glorieux et al. 2006). Dat betekent daarom niet dat de belasting voor vrouwen minder is. Mary C. Noonan (2001: 1142) toont bijvoorbeeld aan dat "time spent in female tasks, which are the most inflexible and performed the most regularly, has a larger negative impact on (...) women's hourly wage than time spent in male or neutral tasks". Zij baseert zich op het feit dat deze dubbele verantwoordelijkheid van vrouwen ten eerste vraagt om meer flexibele banen, dichterbij huis en met weinig out-of-townverplaatsingen, en ten tweede ertoe leidt dat vrouwen minder energie overhouden voor hun betaalde arbeid en veeleer deeltijds werken, waardoor ze minder werkervaring opdoen.

Uit de voornoemde studie blijkt dat een egalitaire verdeling van de werklast niet alleen of in veel mindere mate draait om een 50-50-verdeling van de *work-family balance*, maar ook om een gelijke(re) taakverdeling binnen het gezin (Koelet 2003; McDaniel 2008). Het blijkt dat vrouwen en mannen er binnen het huishouden nog altijd een vrij strikt gescheiden takenpakket op na houden, waarbij de last van deze taken zwaarder drukt op de schouders van de vrouw vanwege het typisch dwingende karakter ervan. Vrouwelijke taken dulden geen uitstel, herhalen zich op dagelijkse en/of wekelijkse basis en brengen daardoor een groot gevoel van verantwoordelijkheid voor het huishouden met zich mee (Hochschild 1990, 1997; Hunt 1989). Deze tweede verantwoordelijkheid weegt zo zwaar door op het dagelijkse handelen van vrouwen, dat Linda Thompson (1991) spreekt van *down time* als echte vrije tijd, waarin vrouwen even niet de verantwoordelijkheid voor het huishouden hoeven te dragen. In hetzelfde artikel spreekt Thompson zich echter sceptisch uit over de evolutie naar een meer egalitaire verdeling van het werk tussen mannen en vrouwen. De reden hiervoor is de volgende constatering: "Although most women do more than two thirds of family work, less than a third of these wives feel that this is unfair and want their husband to contribute more." (Thompson 1991: 182). Zij verklaart dit fenomeen aan de hand van de verwachtingen die vrouwen van het huishoudelijk werk van mannen hebben en de referenties en rechtvaardigingen die vrouwen gebruiken om de verdeling van het huishoudelijk werk te beoordelen. Zo stelt Thompson (1991: 185-196): "Many wives experience their husbands' help with family work as an expression of love and concern. For some women, it is enough to know that their husbands would help with family work." Zolang vrouwen zich refereren aan het huishoudelijk werk dat andere vrouwen in hun omgeving doen in plaats van aan het huishoudelijk werk dat mannen doen, en zolang een veeleisende betaalde arbeidsbetrokking van mannen een geldige rechtvaardiging blijft om minder te doen

in het huishouden, zal van een egalitaire verdeling van het huishoudelijk werk niet snel sprake zijn. Thompson (1991: 193-194) besluit: “Women who compare themselves to their husbands have a stronger sense of entitlement” en “Women would have a stronger sense of unfairness if they did not accept the justifications for men’s small contribution to family work.”

CONCLUSIE

Het was maar een droom luidt de titel van een eerdere bijdrage van Glorieux en Koelet (2004) over de tijdsbesteding van vrouwen en mannen. Het lijkt er sterk op dat deze titel op twee manieren geïnterpreteerd kan worden. Allereerst hebben we, in overeenstemming met Glorieux en Koelet, in deze bijdrage aangetoond dat het naar elkaar toe groeien van de tijdsbestedingspatronen en de huishoudelijke taakverdeling van vrouwen en mannen veel meer de wens van onze gedachte is, dan hedendaagse werkelijkheid. Er is nog altijd sprake van een cultuur van de schone schijn doordat *culture* en *conduct* niet in gelijke mate veranderd zijn. Maar daarnaast hebben we in de discussie aangehaald dat deze *culture* in se ook niet in gelijke mate is veranderd. Om in de voornoemde metafoer te blijven: vrouwen en mannen dromen niet hetzelfde over ‘nieuwe mannen’, ‘zorgende papa’s’ en ‘supermoeders’. We kunnen wel degelijk stellen dat ten opzichte van 40 jaar geleden de droom van een meer egalitaire verdeling is uitgekomen. Maar anno nu dromen vrouwen en mannen over een heel verschillend vervolg en in het najagen van deze dromen blijven ze enkel parallel aan elkaar vooruit hollen, zonder nog dichterbij elkaar te komen.

42 |

NOTEN

- 1 Wilks' Lambda=0,723 - Canonische correlatie=0,526. De canonische correlatie is significant verschillend van 0 ($p < ,001$).
- 2 Wilks' Lambda=0,839 - Canonische correlatie=0,401. De canonische correlatie is significant verschillend van 0 ($p < ,001$).
- 3 Wilks' Lambda=0,843 - Canonische correlatie=0,396. De canonische correlatie is significant verschillend van 0 ($p < ,001$).

BIBLIOGRAFIE

- Baxter, J. (2000). 'The Joys and Justice of Housework' *Sociology* 34(4), 609-631.
- Baxter, J., B. Hewitt & M. Haynes (2008). 'Life Course Transitions and Housework: Marriage, Parenthood, and Time on Housework' *Journal of Marriage and Family* 70(2), 259-272.
- Becker, G.S. (1991). *A Treatise on the Family*. Harvard: Harvard University Press.
- Bittman, M. (1995). 'Recent Changes in Unpaid Work' Occasional Paper No. 4154.0, Canberra, Australian Bureau of Statistics.
- Elchardus, M., M. Huyseune & M. Scheys (1991). 'Vrouwelijkheid en universitaire studiekeuze' In: M. Scheys (red.). *Rapporten en perspectieven omtrent vrouwenstudies* 3. Brussel: VUBPress, pp. 27-54.
- Estes, S.B., M.C. Noonan & D.J. Maume (2007). 'Is Work-Family Policy Use Related to the Gendered Division of Housework?' *Journal of Family and Economic Issues* 28(4), 527-45.
- Glorieux, I. & S. Koelet (2004). 'Het was maar een droom. Over de mythe van de nieuwe man en de standvastige verschillen in tijdsbesteding tussen mannen en vrouwen' In: M. DeMetsenaere en K. Celis (red.). *Weten mannen waarom? Mannelijkheid feministisch bekeken*. Brussel: VUBPress, pp. 97-123.
- Glorieux, I., S. Koelet, I. Mestdag, M. Moens, J. Minnen & J. Vandeweyer (2006). *De 24 uur van Vlaanderen. Het dagelijkse leven van minuut tot minuut*. Tielt: LannooCampus.

- Glorieux, I., I. Mestdag & J. Minnen (2008). 'Technisch verslag Time & Budget' Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Glorieux, I., J. Minnen & T.P. van Tienoven (2008a). 'Tijdsbesteding in België. Veranderingen in tijdsbesteding tussen 1999 en 2005 (tabellenboekje)' Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Glorieux, I., J. Minnen & T.P. van Tienoven (2008b). 'Het collectieve ritme van België. Evoluties in het levensritme van de Belgen op basis van tijdsbestedingsonderzoek uit 1966, 1999 en 2005' Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Glorieux, I., J. Minnen & T.P. van Tienoven (2008c). 'Een weekje België. Enkele resultaten van het Belgisch tijdsbestedingsonderzoek 2005 (TBO'05)' Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Glorieux, I. & T.P. van Tienoven (2009). *Gender en tijdsbesteding. Verschillen en evolutie in tijdsbesteding van Belgische vrouwen en mannen (2005, 1999 en 1966)*. Brussel: Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen.
- Glorieux, I. & J. Vandeweyer (2002). *24 uur... Belgische tijd: een onderzoek naar de tijdsbesteding van Belgen*. Reeks Statistische Studiën, Statistische Studie 110. Brussel: Nationaal Instituut voor de Statistiek.
- Hochschild, A.R. (1997). *The Time Bind. When work becomes home and home becomes work*. New York: Metropolitan Books.
- Hochschild, A.R. (1990). *De late dienst. Werkende ouders en de thuisrevolutie*. Houten: Uitgeverij De Haan.
- Hunt, P. (1989). 'Gender and the Construction of Home Life' In: G. Allan & G. Crow (red.). *Home and Family. Creating the Domestic Sphere*. London: The MacMillan Press, pp. 66-81.
- Javeau, C. (1970). *Les vingt-quatre heures du Belge*. Bruxelles : Editions de l'Insitut de Sociologie.
- Klein, S. (2007). *Tijd. Een gebruiksaanwijzing*. Amsterdam: Ambo.
- Koelet, S. (2005). 'Standvastige verschillen. Een analyse van theoretische benaderingen over de verdeling van het huishoudelijk werk van vrouwen en mannen op basis van tijdsbudgetonderzoek' Doctoraal proefschrift, Onderzoeksgroep TOR, Vakgroep Sociologie, Vrije Universiteit Brussel.
- Koelet, S. (2003). 'An (inter) action-driven typology of households. Identifying matchable groups of men and women based upon information on household work' Paper gepresenteerd op 25th IATUR Conference on Time Use Research 'Comparing Time', Brussels.
- LaRossa, R. (1988). 'Fatherhood and Social Change' *Family Relations* 37(4), 451-457.
- Le Feuvre, N. (1999). 'Leisure, Work and Gender. A sociological study of women's time in France' *Time & Society* 3(2), 151-178.
- McDaniel, A.E. (2008). 'Measuring Gender Egalitarianism. The Attitudinal Difference between Men and Women' *International Journal of Sociology* 38(1), 58-80.
- Meissner, M. (1977). 'Sexual Division of Labor and Inequality: Labor and Leisure'. In: M. Stevenson (red.). *Women in Canada*. Toronto: Women's Educational Press.
- Noonan, M.C. (2001). 'The Impact of Domestic Work on Men's and Women's Wages' *Journal of Marriage and Family* 63(4), 1134-1145.
- Sabbadini, L.L. & R. Camporese (1998). 'Italian experience in analysis of 'different times' and methodological aspects in measurements of unpaid work: The European pilot survey on time use' *Gender Statistics*, Geneva: Statistical commission and economic commission for Europe.
- Shaw, S.M. (1988). 'Gender Differences in the Definition and Perception of Household Labor' *Family Relations* 37(3), 333-337.
- Szalai, A. (1972). *The use of time. Daily activities of urban and suburban populations*. Den Haag/Parijs: Mouton.
- Sullivan, O. (2004). 'Changing Gender Practices within the Household. A theoretical perspective' *Gender & Society* 18(2), 207-222.
- Thompson, L. (1991). 'Family Work. Women's Sense of Fairness' *Journal of Marriage and Family* 12(2), 181-196.
- Torelli P., D. Cologno & G.C. Manzoni (1999). 'Weekend Headache: A Possible Role for Work and Life-style' *Headache* 39(6), 398-408.

Je suis en retard,
J'ai un rendez-vous quelque part,
Je n'ai pas le temps de dire au revoir,
Je suis en retard, en retard,
Je suis sorti beaucoup trop tard du lit,
Et au moment où je sortais, le téléphone sonnait,
Depuis je suis pressé, pressé, harassé, bouleversé,
Je cours après le temps perdu,
Aussi je n'en puis plus, plus, plus, plus,
Je suis en retard, il est déjà moins quart,
Je n'ai pas le temps de dire au revoir,
Je suis en retard, en retard,
La plus affreuse des tortures,
C'est d'avoir à regarder l'heure,
Quand on aime à marcher à son allure,
Et savourer son bonheur...

CHANSON DU LAPIN BLANC
dans « Alice au Pays des Merveilles » (version française),
Walt Disney, USA, 1951.

Au cœur de l'individuation: les femmes, la ville et la citoyenneté

Valérie Lootvoet

SOCIOLOGUE INDÉPENDANTE

UNIVERSITÉ DES FEMMES

| 45

[nl]

De tijd van steden, de tijd van vrouwen: case-study Italië | DE EXPERIMENTEN IN ITALIAANSE STEDEN in de jaren 1980 met de zogenaamde tijdsbureaus, die een alternatief tijdsmanagement voorstelden, vertolkten de feministische wil om een maatschappelijk draagvlak te vinden voor het in vraag stellen van androcentrische tijdsmodellen. Net als andere Europese landen, liet Frankrijk zich door deze initiatieven inspireren. Maar beogen de Franse projecten wel hetzelfde als de Italiaanse, met name zowel meer gelijkheid als rekening houden met verschillen in tijdsbesteding? Dit artikel wil vergelijken welke structuren van tijdsbesteding er in elk van beide landen bestaan en vandaaruit nagaan hoe er meer gelijke modellen van politieke besluitvorming kunnen ontstaan, en processen van stedelijk empowerment die vrouwen moeten toelaten om werkelijk als individu hun burgerschap op te nemen.

[fr]

LES EXPÉRIENCES ITALIENNES DES TEMPS DES VILLES, nées dans les années 80, constituaient l'expression de la volonté féministe, légitimée dans l'arène publique, de remettre en cause les modèles temporels androcentrés. Comme d'autres pays européens, la France s'est inspirée de ces initiatives. Cependant, la philosophie des projets français est-elle, comme en Italie, basée à la fois sur l'augmentation d'égalité et sur la prise en compte de différents temps de vie? L'objectif de cet article est de comparer les structures de gestion des temps instituées dans les deux pays, mais également de réfléchir, à partir de ces cas, à la possibilité d'instituer des modèles de décision politique plus égalitaires et des processus d'empowerment urbain qui permettent aux femmes l'individuation – encore inachevée – indispensable à leur citoyenneté.

Si l'on en croit les sociologues des rapports sociaux de sexe et les expert-e-s s'intéressant aux politiques temporelles, la fameuse chanson du lapin blanc semble plus être celle des femmes que celle des hommes. Pourtant, les femmes ne quittent pas leur lit trop tard... Les causes de leurs « temps pressés » doivent donc être cherchées ailleurs, dans un contexte social européen, dont nous tracerons les contours. Nous irons en Italie caractérisée par une approche inédite des temps de la ville initiée par les femmes, qui firent de la gestion des temps sociaux un problème social¹ au sens où l'entend Herbert Blumer. Nous nous intéresserons aussi à la France, qui s'inspira de l'expérience italienne pour les questions suivantes: comment ont été pensées les politiques du temps? L'ont-elles été dans une perspective de genre? Les femmes sont-elles invitées à prendre part à la gestion des temps et des villes en tant que sujets de droit ou simples utilisatrices de services, à partir notamment des tâches liées au *care* et à la conciliation?

Nous nous pencherons, pour ébaucher une réponse, sur les textes d'auteur-e-s ayant étudié les politiques temporelles et urbaines et le rapport à la citoyenneté qu'elles impliquent pour les femmes. Les gestions du temps s'inscrivent dans les concepts de démocratie locale, de « proximité » symbolique, géographique et politique: quel sens peut recouvrir la démocratie participative et représentative pour les femmes? Nous recenserons les éléments qui concourent à l'inclusion des femmes aux affaires de la cité pour conclure sur la possibilité de (re)créer, avec les femmes, une culture citoyenne et politique au cœur de la ville.

46 | DÉCOR: DES FEMMES SANS TEMPS AU CŒUR DE LA VILLE

Les temps ne se déclinent pas aujourd'hui comme hier. Si l'école est restée un prescripteur fort, le travail et sa culture font l'objet d'une conception du temps trahie par leurs terminologies nouvelles: individualisation, autonomie, « projet » personnel et flexibilité y prennent une part importante.² Les temps sont ainsi désinstitutionnalisés, désynchronisés et individualisés:³ même les programmes de télévision sont en passe de devenir à la carte. L'expression la plus ultime de cette mutation réside dans la conception anglaise de la ville des 24/24 heures, qui abolit les espaces-temps du jour et de la nuit. Les rythmes physiologiques se modifient – on dort moins qu'avant – et la mobilité a pris une ampleur extraordinaire. Le développement d'une culture des loisirs joue un rôle important dans ce remodelage des temps, au sein de sociétés dans lesquelles la durée globale de travail n'a cessé de baisser au cours du vingtième siècle.⁴

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les femmes, entre sphère privée et publique: depuis l'industrialisation qui sépare les lieux du travail rémunéré et du travail domestique et l'idéologie du dix-neuvième siècle qui envoie les femmes à la maison au nom de principes moraux et hygiénistes, les femmes n'ont eu de cesse de passer la frontière entre ces espaces. Si les femmes sortent de leur assignation exclusive à la famille, tel que le promet théoriquement le modèle d'après la Seconde Guerre mondiale, pour réinvestir le monde professionnel, elles ne seront pas suivies par une entrée égale des hommes dans la sphère privée. Elles continuent de mêler des rôles « anachroniques ».

A en observer les enquêtes budgets-temps menées dans plusieurs pays, il semble que la « double journée » des femmes ne soit pas en voie d'obsolescence. En Belgique,

les femmes exécutent 9h22 de travaux ménagers et 1h21 de tâches parentales en plus que les hommes, sur une semaine⁵. Les congés parentaux et le temps de travail réduit sont pris majoritairement par les mères. En France, 32% des femmes pour 10% d'hommes déclarent que l'arrivée de leur premier enfant a eu une incidence sur leur parcours professionnel.⁶ Même dans les couples où la répartition des tâches touche à plus d'égalité, la « charge mentale »⁷ de la famille revient aux femmes. Car « il ne s'agit pas pour les femmes de simplement adjoindre à un type de travail un second type, de nature différente, et qui viendrait après. Les différents temps sont étroitement interpénétrés et imbriqués [...] parce qu'il s'agit de temps de personnes différentes (celui de la femme, celui de l'enfant, celui de la famille comme tout), de lieux différents (la crèche ou l'école, le lieu de travail, le cabinet du médecin, les boutiques [...], le lieu de vie) et de temps qui se chevauchent, qui font irruption les uns dans les autres et qui s'enchevêtrent [...]»⁸. » Ainsi Monique Haicault distingue-t-elle les temps « multiformes », hétérogènes et le temps-horloge, constitué de l'addition de temps successifs, correspondant à l'idée du temps communément admise, basée sur une conception industrielle.⁹ Le temps est une construction sociale sexuée qui trouve sa base dans la socialisation différenciée des filles et des garçons et joue un rôle dans la répartition ultérieure des tâches au sein du couple.¹⁰ Il est donc peu surprenant que les femmes, comme les familles monoparentales¹¹ figurent au nombre des « sur-occupés ».¹²

Il faut ajouter à cela des considérations communément répandues: la mère resterait la personne la plus importante dans la relation aux enfants: « qu'elles gardent leurs propres enfants ou ceux des autres, [les femmes] restent de manière normative affectées à cette disponibilité permanente aux enfants », la « disponibilité parentale » étant sans cesse rabattue sur le maternel.¹³ Et ce au nom de principes – intégrés par les mères – qui semblent avoir traversé le vingtième siècle pour revenir sous l'autorité de pédopsychiatres¹⁴. A l'inverse, « les hommes ne font pas le travail ménager “parce qu'ils n'ont pas le temps”. »¹⁵

Les femmes sont donc toujours au cœur du privé. Pourtant, nul ne peut avancer qu'elles sont absentes de l'espace public (et professionnel). Mais certains éléments donnent à penser que même dans ce dernier des territoires sexués¹⁶ se recrée, causés par une société paradoxale qui, affirme Dominique Méda, voit les pouvoirs publics à la traîne face à cette « révolution silencieuse » que constitue l'inscription durable des femmes dans l'emploi, face à des entreprises « indifférentes » et face à des hommes « unidimensionnels ».¹⁷

A cela s'ajoute une politique de création d'emplois « atypiques », précaires, souvent féminins. Les entreprises utilisent cette politique pour optimiser la flexibilité en élargissant leurs temps de fonctionnement grâce au temps partiel, peu coûteux avec, à la clé, une réduction des statistiques de chômage.¹⁸

Au tournant des années 80, le rapport complexe des femmes au temps génère l'apparition de politiques urbaines de gestion des temps sociaux, qui prennent la forme de revendications affirmées. Les femmes désirent porter publiquement des interrogations collectives sur un thème qui leur est renvoyé comme leur: elles mettent en scène leur volonté d'être des citoyennes de la ville.

Dans les années 80, des femmes initient une réflexion sur les temps sociaux dans la ville, leurs rôles divers les « écartelant » entre des espaces et des temps différents. L'Italie est alors la suivante: un découpage urbain où des centres-villes concentrés contrastent avec des banlieues étendues dont les services administratifs, kafkaïens, offrent des bureaux rares ou mal implantés, aux horaires d'ouverture restreints. La structure de l'emploi féminin fait état d'un taux faible par rapport à la moyenne européenne, plus encore après l'arrivée d'enfants, et de temps pleins à horaires courts. On retrouve principalement les femmes dans les administrations publiques ou l'enseignement.¹⁹

En 1985, des femmes entament une réflexion sur la problématique des temps de vie et des temps de la ville. Elles déposent en 1989 un projet de loi d'initiative populaire, « Les femmes changent les temps », porté par tous milieux: citoyennes « ordinaires », femmes politiques du PCI²⁰ et chercheuses émettent des revendications collectives d'égalité, relayées par les femmes parlementaires du PCI et par les femmes occupant des postes élevés dans l'administration. Elles amorcent donc un processus de définition d'un problème social. Le projet de loi n'est pas retenu, mais les associations formées se saisissent d'une loi de réforme de l'administration publique pour instaurer la prise en compte légale des problématiques temporelles. Cette loi²¹ stipule que « le maire est compétent, dans le cadre de la discipline régionale et sur la base des orientations exprimées par le conseil municipal, pour coordonner les horaires des activités commerciales, des services publics et des horaires d'ouverture au public des bureaux périphériques des administrations publiques afin d'harmoniser le déploiement des services en fonction des exigences de l'ensemble des usagers.²² » Le problème social défini par les femmes trouve alors reconnaissance et légitimation en se retrouvant au cœur de la discussion publique. Mobilisant l'action par une phase de définition collective étendue, il fait finalement l'objet d'un plan d'action officiel suivi de sa mise en place concrète.²³

La loi nationale de 1990 est suivie de neuf lois régionales. En 2000, la loi Livia Turco oblige les communes de plus de 30 000 habitants à se doter d'une politique du temps. Pour cela, des outils sont créés: bureau des temps (structures communales de coordination des différents services municipaux), « manager du temps », instauration dans certaines villes d'une journée hebdomadaire du citoyen (services publics ouverts de façon continue pendant toute la journée), création de 300 banques du temps fonctionnant localement sur un échange de services, instauration de tables de négociation quadrangulaires.

Le projet s'appuie sur la « démocratie locale », associant les citoyen-ne-s aux décisions afin de comprendre les problèmes temporels quotidiens auxquelles ils/elles sont soumis et leurs attentes en termes de résolution. Les tables quadrangulaires associant administrations, entreprises, syndicats et usagers permettent de penser des politiques urbaines qui tiennent compte des contraintes spatiales et temporelles de la vie en ville.²⁴ En émergent des dynamiques participatives. A la fin 1990, mues par la volonté de partager leurs expériences, des femmes créent l'association Pianoforte visant à promouvoir les politiques temporelles. Cette association permet de tisser un réseau entre les expériences existant dans les différentes villes.²⁵

Il importe de comprendre que, dans l'approche italienne, il ne s'agit pas unique-

ment de « concilier » famille et profession: le temps de travail n'y est pas central, il constitue un temps social parmi d'autres à considérer globalement. Ce faisant, les femmes remettent en cause une conception de la culture du travail androcentrée, incluant dans les temps de vie ceux de formation, de vie affective et de loisirs: l'élargissement de l'offre temporelle des services publics comprend aussi celle du domaine socio-culturel.²⁶ « A partir de leurs difficultés individuelles, [les femmes] ont transformé la perspective de conciliation individuelle vie professionnelle/vie familiale en une problématique collective d'articulation des temps sociaux [...] »,²⁷ les deux points essentiels étant: « amélioration de la qualité de vie pour tous, dans le cadre de proximité qu'est la ville. »²⁸ Les revendications féministes des femmes, ainsi que leur nombre impliqué dans la mise en œuvre des politiques sur le temps ont permis la création de politiques égalitaires et d'actions positives « genrées ».²⁹ La politique temporelle est, à cet égard, un outil d'égalité des sexes.

Les Italiennes transforment, en le politisant, un problème qui touche toutes les femmes. Il s'agit d'une démarche ascendante, née de la société civile et formalisée ensuite par l'Etat. Les femmes s'y revendiquent comme actrices de la cité et vecteurs de changement social.

EN FRANCE: À RENNES ET À PARIS, LES FEMMES CHANGENT LE TRAVAIL

En France, les villes de Saint-Denis, Lille et Poitiers, entre autres, lancent leur structure de gestion des temps urbains. A Belfort, une Maison du temps et de la mobilité s'attaque aux problèmes de flux de mobilité. Souvent, « [...] Les expériences françaises, contrairement à ce qui se passe en Italie, semblent avoir mis de côté cette question de l'égalité entre hommes et femmes, élément pourtant à l'origine de la démarche des temps des villes. »³⁰

Deux cas, cependant, prennent en compte la question de l'égalité des sexes. A Paris, Anne Hidalgo³¹ est, à la fois, chargée de l'Egalité hommes/femmes (à laquelle est dévolu un Observatoire de l'égalité entre les hommes et les femmes) et du Bureau des Temps. Mais si la démarche parisienne se veut égalitariste, « l'articulation des temps est abordée du côté « professionnel » pour tenter de résoudre ce problème: comment adapter les équipements publics aux nouveaux rythmes des usagers? »³² Et ce, en interne et en externe: travail sur l'égalité des hommes et des femmes avec les 46.000 agents de la municipalité de Paris³³ et avec le public des Parisiennes en partenariat avec des associations. L'accent est mis, essentiellement, sur les services aux personnes.

Ici, on considère les femmes comme des travailleuses pour lesquelles doivent être mis en place des « facilitateurs », d'autant qu'elles font partie « des 15% de travailleurs « atypiques » et que se pose la question de la garde des enfants. »³⁴ Une attention particulière est portée aux travailleurs nocturnes, dont les femmes d'ouvrage, qui rencontrent des problèmes de transports pour accéder à leur lieu de travail et en revenir.³⁵ Il s'agit d'améliorer les conditions d'exercice du travail précaire et féminin. L'intention est également de questionner une culture masculine du travail au sein de la Municipalité en avançant, par exemple, de longues réunions de travail fixées à des heures tardives.

Au sein du Bureau des temps, on observe une volonté d'améliorer l'égalité entre hommes et femmes en travaillant, notamment, sur les infrastructures municipa-

les : centralisation de divers services et réalisation des cartographies de l'emploi du temps afin de fournir une meilleure offre aux utilisateurs.³⁶ Quant à l'Observatoire de l'égalité, il conçoit des actions égalitaristes, d'ordre concret (lutte contre les mariages forcés) et symbolique (sensibilisation de la municipalité à baptiser les rues du nom de femmes célèbres). Il affiche aussi la volonté de toucher les femmes par des débats publics, les responsables de l'Observatoire réfléchissant à la manière de récolter leur point de vue et de l'intégrer dans toutes les politiques liées à l'organisation de la ville: mobilité, création d'espaces sportifs, etc.³⁷

50 | A Rennes, l'approche se fait également par le truchement de l'emploi. A la différence de Paris, la réflexion sur l'égalité y est présente depuis les années 90, née de divers facteurs favorables aux femmes: la volonté d'une élue politique issue du milieu associatif féministe, rencontrant l'intérêt pour l'égalité professionnelles des sexes de la chercheuse Annie Junter-Loiseau et d'Edmond Hervé, maire de la Ville, permet de lancer l'étude « Etre femme et cadre à la Ville de Rennes ». ³⁸ A l'issue de celle-ci, un groupe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes (agents, élu-e-s, syndicalistes) se crée et remet en cause la culture du travail: effets discriminatoires pour les femmes et modèle temporel « androcentré » pratiqué par la Ville.³⁹ Dès 1995, la création d'une Délégation aux droits des femmes et à l'égalité permet une redéfinition du rapport des élues à la culture politique locale. Dès lors, au sein de ces instances, les femmes refusent l'assimilation à une conception du travail politique masculin. Elles entendent influencer la gestion des temps de travail en n'hésitant pas, par exemple, à dire qu'elles s'ennuient dans les réunions, du fait du fonctionnement de celles-ci (horaires, durée, jeux de pouvoirs, etc.).⁴⁰ De plus, « dans les relations avec les citoyens et les citoyennes, les femmes tentent d'inventer des modèles alternatifs. Elles déclarent vouloir construire des relations de proximité, refuser la langue de bois et préférer le parler vrai aux promesses impossibles à tenir. »⁴¹

Edmond Hervé rédige un rapport sur l'organisation des temps sociaux,⁴² se focalisant sur l'accueil de l'enfant, problème majeur pour les travailleuses, et dépose un projet de loi proposant la création de bureaux des temps dans les communes de plus de 20 000 habitants.

A la différence de l'Italie, les temps sociaux font donc surtout l'objet de mesures de « conciliation ». Les politiques temporelles sont cadrées par des structures politiques étatiques dès le début de leur mise en œuvre⁴³. Si les femmes en sont partie prenante, les démarches parisiennes, rennaises et italiennes et leur philosophie ne sont pas exactement identiques, même si la dynamique de proximité et de démocratie locale y est présente.

PROXIMITÉ VERSUS CITOYENNETÉ?

Ces trois expériences questionnent la participation des femmes aux processus décisionnels. Eléonore Lépinard évoque une « occasion perdue » par la France – dans l'ensemble de ses expériences – de repenser politiquement le genre et la citoyenneté par le biais des politiques du temps: les bureaux du temps y auraient fait l'objet d'une neutralisation et d'une dépolitisation les vidant de la substance qui faisait la richesse des réalisations italiennes. Les bureaux du temps, dit-elle, se transforment en outils de rationalisation des services publics, et « les politiques des temps des

villes tendent [...] à prôner une conciliation des différents temps pour les femmes, sans remettre en cause les fondements d'une répartition inégale ancrée dans l'espace domestique, et dans ce déplacement se dessinent en creux les impensés politiques sur le genre et la citoyenneté. »⁴⁴

La citoyenneté peut être entendue comme « une pratique qui s'exerce à travers la représentation et la participation politique: celles-ci traduisent la capacité de l'individu à peser sur l'espace public en émettant un jugement critique sur les choix de société et en réclamant le droit à avoir des droits. »⁴⁵ Elle trouve son fondement dans la cité, *polis* qui constitue le lieu de son exercice. Lieu de gestion des affaires publiques, non pas géographique mais symbolique: ce sont les citoyens qui forment la cité, et non la ville comme espace localisé. Les citoyens sont des *individus*: libres de toute attache, non définis par des statuts hiérarchisés.⁴⁶ Dans la *polis* grecque, les femmes n'étaient pas admises. Elles ont aujourd'hui – mais récemment⁴⁷ – théoriquement « droit de cité » et disposent du même accès que les hommes à l'exercice de ces droits, tant en termes de participation que de représentation.

Sont-elles pour autant « citoyennes »? Dans nos exemples, la participation s'inscrit avec force dans le concept de démocratie locale de proximité. Cette forme de gouvernance est très développée en Italie: la loi 142/90 convoque directement les utilisateurs de services publics.⁴⁸ La démocratie participative de proximité séduit car elle est vue comme un moyen de remédier à une crise de l'implication politique, dans une Europe dont l'agrandissement éloignerait le citoyen de la chose politique. Ainsi, en France, la démocratie participative est considérée comme une forme de gouvernance plus « proche » du citoyen « localisé » et formalisée par la « Loi sur la démocratie de proximité ». ⁴⁹ Ses objectifs y visent trois axes: améliorer la gestion des services, agir sur le lien social et développer la démocratie. La gestion serait meilleure si elle était effectuée en partenariat avec le citoyen qui possède « des savoirs pratiques: où doit passer la ligne de bus, ce qui convient mieux pour les jeunes enfants, quel carrefour est dangereux, etc. » ⁵⁰ Ainsi, la démocratie participative, ancrée dans la proximité, s'inscrit dans la concrétude, qualité « féminine »⁵¹ alors que la démocratie représentative s'inscrit dans l'abstraction, enchâssée au masculin.⁵² L'aspect « local » est pensé comme un lieu convenant parfaitement aux femmes, politiques et autres, censées être « proches » des gens.⁵³

De fait, cette inclusion « par le bas » peut entraîner la sortie de la sphère domestique pour se constituer en « sujet », par le biais, notamment, des associations de femmes qui définissent une identité collective (comme vu en Italie et à Rennes) et une visibilité dans l'espace.⁵⁴ Le local constitue un « lieu d'apprentissage de la citoyenneté »⁵⁵ et d'*empowerment* des femmes, « processus par lequel est donné à quelqu'un ou à une organisation du pouvoir ou de l'autorité, de la confiance en soi ou de l'estime de soi ». ⁵⁶ Chacun devient alors partie prenante de son destin individuel et de celui de la communauté. Le local, politique ou associatif, peut constituer un réel espace d'expression pour les femmes qui peinent à faire peser leurs revendications dans les sphères « supérieures » de pouvoir.

Les femmes sont triplement ancrées dans les politiques des temps de la ville et la « proximité ». D'une part, elles possèdent une expertise du quartier et de leur environnement proche due à leurs tâches familiales.⁵⁷ D'autre part, elles seraient les bénéficiaires privilégiées de services de proximité « pratiques » leur permettant de se dégager des obligations qui leur incombent (services publics tels que gardes

d'enfants, etc.). Enfin, elles sont sur-représentées en tant que professionnelles des services aux personnes, soins aux enfants ou aux personnes âgées nécessitant des compétences de *care* naturalisées.⁵⁸

Cependant, cette proximité peut desservir une citoyenneté pleinement opératoire. Ainsi, le citoyen est, par définition, un individu libre. Dès lors, Annie Dussuet interroge la possibilité pour les femmes d'être réelles « citoyennes », « individuelles », puisque inscrites dans la « proximité ». Dans l'espace de cette « proximité », la faible évolution des relations internes et de la division sexuelle des travaux domestiques et parentaux au sein des couples, dans lesquels « n'existe en général pas de négociation explicite [...] concernant la répartition de ces tâches⁵⁹ » et le lien familial reposant sur « l'implicite absence de dette » entre ses membres rendent impossible l'*interchangeabilité* de ces acteurs. Y compris dans les prestations professionnelles de soins: « On peut parler de « personnalisation » de ces travaux, au sens où les travailleuses s'engagent personnellement dans la tâche et au sens où leurs destinataires réclament le plus souvent une adaptation au plus près de leurs besoins propres: [...] toutes sont perçues comme « irremplaçables » en tant que personne. [Il n'y a] pas d'objectivation possible de ces tâches, [...] attachées aux personnes qui les réalisent. »⁶⁰ Les femmes se trouvent au cœur de relations avec les membres de leur famille ou avec les personnes qui « achètent » les services, liens qui font que, dans la ville, elles sont « surtout là où les tâches domestiques qui leur incombent les conduisent »:

« Les femmes ne sont pas cantonnées dans l'espace clos du logement, elles sortent aussi dans des espaces de circulation [...] dont la fréquentation leur est imposée par leur rôle d'approvisionnement ou d'accompagnement des personnes [...]. Mais qu'est-ce que les lieux publics représentent pour les femmes? Elles ne s'y trouvent pas comme des individus anonymes, [...] mais comme des « personnes », dont le statut social est affiché: elles y sont des mères, des épouses, éventuellement des filles. C'est en tant que telles, [...] qu'elles se trouvent dans un tel lieu, à un tel moment. C'est aussi dire que la présence des femmes dans les lieux publics ne saurait être analysée simplement comme le résultat d'une accession des femmes à « l'espace public », [...] mais comme l'exercice d'activités privées accomplies par des « personnes » dans un espace qui, à cette occasion, perd de ses caractéristiques publiques.[...] Ainsi, les femmes qui fréquentent les lieux publics y restent des personnes, [...] parce que ces lieux ne représentent qu'une extension de l'espace privé, lieux de réalisation de leurs tâches de femme [...]. Ainsi, de même que les « professions féminines » transforment la relation salariale en un échange où le don a sa part, la « sortie » des femmes dans l'espace public urbain semble s'opérer au prix de sa transformation provisoire en une annexe de l'espace privé domestique. Dans les deux cas, les femmes demeurent des « personnes », ce qui les disqualifie comme actrices potentielles. »⁶¹

L'« individu » est alors masculin, et la « personne » « féminin ».

Jacqueline Coutras évoque, par ailleurs, le fait que les femmes ne sont pas des « flâneuses ». Si les personnes ne sont pas des « individuelles » libres, elles ne peuvent donc s'approprier la ville et y traîner: elles s'y rendent toujours pour une raison relative à leurs responsabilités de lien. C'est ainsi qu'elles développent leur expertise « locale ». Ce phénomène se rencontre aussi dans certains quartiers bruxellois,

où les femmes n'ont pas la légitimité de se trouver dans la rue si ce n'est pour une « bonne raison », liée généralement aux soins de la famille.⁶² Cet asymétrique rapport à l'espace, symbolique et physique, réside encore dans la « proximité »:

« La proximité résidentielle nous paraît être le premier échelon où s'organise la dimension sexuée de la ville. Ce périmètre, à l'ombre du logement, est le principal endroit du travail domestique; il est aussi celui des échanges de voisinage qui sont établis sur la base de la proximité géographique et sont réglés par le rythme et les intérêts familiaux. Tout y ramène et tout en part quand on examine les relations que les femmes nouent avec l'extérieur public – à la différence de ce qui se passe pour les hommes [pour lesquels cette proximité n'est qu'un « espace temps »]. C'est à partir de lui que les femmes appréhendent et se représentent la ville. »⁶³

Les pouvoirs publics y recourent aux « aménagements » de certains équipements,

« De façon à faciliter la « vie quotidienne » des uns et des unes dans les mêmes proportions. L'emplacement des arrêts de bus [...] mais aussi les heures d'ouverture des écoles ou des garderies d'enfants [...] sont examinés par les planificateurs du développement urbain afin de satisfaire « au mieux » les « demandes » des « usagères » ayant des charges familiales [...] c'est-à-dire sans que cela coûte trop cher à la collectivité ou remette en cause les choix d'aménagements fondamentaux qui, bien sûr, doivent répondre à des impératifs plus essentiels pour la croissance urbaine. »⁶⁴

Jusque dans les lieux politiques, une rhétorique maternante amplifie l'association des « femmes-personnes-usagères » à la « proximité ». Comme on a pu le voir lors des dernières élections présidentielles françaises, dans la campagne électorale de la candidate socialiste Ségolène Royal, cet argument de « proximité » ancrée dans la démocratie locale peut être revendiqué (au niveau national) comme une manière « féminine » de faire de la politique. Le niveau local serait l'endroit adéquat pour entendre la voix moins audible des femmes. Dans le même ordre d'idée, l'identité maternelle peut être perçue comme une compétence particulière: « Je suis une femme, je suis une mère et je peux l'assumer dans ma relation au pouvoir ». ⁶⁵ La féminité « essentielle » – et ses qualités d'écoute et de gestion du quotidien – opérée par la maternité serait alors redevenue l'une des composantes identitaires majeures des femmes, y compris dans l'espace public.

Cette façon de voir revalide la figure de la femme-mère face à celle de l'homme-citoyen, qui prévalut jusqu'à l'accès des femmes au contrôle de leur fécondité.⁶⁶ Par un retournement de cette figure, les femmes existeraient aujourd'hui dans l'espace public (et ici politique) en tant que femmes ET en tant que mères, renforçant alors la fusion des deux paramètres pour faire valoir une forme de participation et de représentation plus « vraie », « proche ».

Les politiques du temps en France participeraient de la même tendance. L'on s'y adresserait alors aux femmes par le biais de cette fonction: « Très souvent, quand on aborde la question du temps, on est sur la famille, la femme et les enfants. On ne renvoie que cette image-là. Est-ce à dire que les femmes qui n'ont pas d'enfants n'ont pas de problème de temps ou en d'autres? Je trouve qu'on n'entend pas beaucoup leurs voix ». ⁶⁷ En effet, toutes les femmes ne sont pas mères et toutes les mères ne souhaitent pas voir valorisée cette facette de leur vie. Cette conception correspond peut-être à la particularité de la politique française d'ancrer – notamment au

niveau local – la nécessité de la parité au nom de l'apport spécifique des femmes et non dans une optique de lutte contre la discrimination dont les femmes font l'objet.⁶⁸ L'injection de l'identité « mère » dans l'espace public lie alors deux sujets que les féministes ont œuvré à défaire par leurs luttes pour l'accès à la contraception et à l'avortement.

L'une des causes de la dépolitisation des expériences françaises des bureaux du temps résiderait dans cette assimilation entre « femme » et « mère ». Ainsi, Eléonore Lépinard affirme-t-elle que les femmes n'y sont pas considérées comme citoyennes – comme elles le sont dans la philosophie de l'expérience italienne – mais comme utilisatrices de services liées à leur rôle. Aborder les temps par l'angle du travail, c'est évincer la mise en cause d'un système social pour les rabattre sur la conciliation. Or, « la conciliation est [...] un marqueur social qui indique, d'une part, que la société prend acte du travail salarié des femmes comme une donnée avec laquelle il faudra désormais compter ; d'autre part, que les responsabilités familiales leur appartiennent encore en exclusivité. »⁶⁹

De fait, la résolution des problèmes de « conciliation » est envisagée sous l'angle du recours à l'externalisation des tâches d'ordre domestique (prestées par d'autres femmes, rémunérées), sans remise en cause des rôles sexués. Jacqueline Coutras confirme qu'en France, « la solution pour parer aux inégalités est de trouver des aménagements qui allègeront le budget temps de la femme pour le rendre semblable à celui de son conjoint: délégations des tâches domestiques à des entreprises [...] qui fourniront un service « comme à la maison », amélioration du fonctionnement des équipements de transports, des équipements éducatifs [...] L'espace, en tant que somme d'équipements, détient de multiples ressources qui peuvent corriger ou rendre vivable – et donc maintenir – les inégalités sexuées. »⁷⁰

En Italie, au contraire, des initiatives locales abordent la question de l'intégration des hommes dans la sphère domestique. Ainsi, le « Labo du temps », service communautaire de la ville de Prato, a fixé l'une de ses priorités sur la lutte contre les stéréotypes sexistes en instituant un cours « SOS – Il Casalingo »⁷¹ destiné à former les hommes aux tâches ménagères.⁷² L'initiative invite les hommes à participer au débat et à les rendre « experts » dans et par l'exercice de ces tâches. Cette expérience prend tout son sens si l'on considère que le principal obstacle à la poursuite de l'émancipation des femmes « demeure la perpétuation inégalitaire des rôles dans l'univers clos de la maison [...]. Les femmes continuent à assumer plus de 90% du travail « privé » même si une zone négociable [...] a émergé ces dernières années » et que « Là gît bien le noyau dur de la domination masculine contemporaine. »⁷³ Cette domination peut être renversée par la transformation des pratiques de deux sexes et la déspecialisation des rôles.

Mais en France – pas plus qu'en Belgique – ces questions n'ont pas été considérées comme fondamentales et dignes d'être débattues publiquement, et ce malgré le bouleversement qu'a constitué l'arrivée de femmes actives supplémentaires depuis les années 60.⁷⁴

Parallèlement à cette assignation des femmes à leurs compétences « naturelles », Marion Paoletti interroge les effets de la proximité sur la qualité de l'espace démocratique: si la proximité comme « pouvoir au peuple », permet de « connaître [...] au plus près ce que veulent les gens », il importe de relever qu'« une telle réduction de l'espace de représentation, la légitimation des relations individuelles et du face-

à-face véhiculée par l'idéologie de la proximité, contiennent aussi en germe la dilution du politique comme espace du sens commun et de l'idée même d'intérêt général. »⁷⁵ Le risque serait de voir apparaître, par une modernisation destinée à éliminer le discrédit touchant les politiques, un « retournement »: « Conformément à un modèle longtemps dominant, la modernisation politique impliquait un procès de dépersonnalisation des relations politiques et d'éradication des relations *clientélares* de dépendance personnelle. Aujourd'hui, pour ces thuriféraires, moderniser la vie politique, c'est au contraire multiplier les relations individualisées et les contacts entre représentants et représentés. »⁷⁶ La cité *domestique* prend alors le pas sur la cité civique: « Il s'agit de « *se mettre au service des personnes individuellement* ». La participation est rabattue sur le quartier, à des échelons sans pouvoir du système local. Dans la cité domestique, « la dignité des personnes n'est pas liée à leur aspiration aux droits civiques et à la participation comme dans le modèle de la cité civique, mais bien aux soins et à l'attention dont elles sont l'objet⁷⁷. »⁷⁸ Les femmes, définies comme douées pour le contact, le concret et la prestation de soins divers, le seraient alors pour cette « forme » de cité. Y compris dans la fonction de représentation politique, pourtant théoriquement « égalisée » par la parité.

Or, « Avec la parité, une sorte de division sexuelle du politique [...] s'est rapidement instaurée: aux femmes (et surtout les moins professionnalisées) le registre domestique de la proximité, aux hommes le registre civique. »⁷⁹ De ce fait, se reproduisent, au sein de la fonction politique, les rapports sociaux de sexe. Les bureaux du temps n'auraient effectivement pas permis de repenser, en France, une société réellement inclusive pour les femmes qui – même dans une fonction publique – seraient des « personnes », non des « individus ».

| 55

CONVERGENCES POUR LA PARTICIPATION DES FEMMES

Entre participation et représentation, quelles sont alors les conditions pour que les femmes-citoyennes puissent faire émerger leurs problèmes comme des problèmes sociaux, au sens où l'entend Herbert Blumer, d'un niveau local (où les femmes sont présentes) à un niveau « supérieur »? Est-ce possible?

En Italie, des femmes sont parvenues à légitimer, à un niveau national, les problèmes liés aux temps sociaux qui ont donc fait l'objet d'une reconnaissance de la part des politiques. A Rennes, dans une moindre mesure à Paris, les femmes ont pu faire légitimer, localement, leurs revendications. Observons les facteurs opérant, et la convergence de ceux ayant permis cette publicisation:

- En Italie, une culture politique ancrée dans toutes les strates sociales invite les citoyennes au débat.
- Une volonté politique: en Italie, c'est grâce, notamment, au relais des femmes du PCI que la problématique de l'agencement des temps sociaux a pu émerger. A Paris, c'est de la volonté d'Anne Hidalgo, et de l'intérêt de Bertrand Delanoë, qu'est née la réflexion sur l'égalité et les temps. Mais ces volontés sont souvent individuelles: l'intégration de la problématique reste difficile à opérer au sein des directions politiques « et l'on sent bien que dès que l'on baisse la garde, l'égalité a tendance à être escamotée. »⁸⁰
- L'association: spécificité de Rennes, c'est au départ grâce à une conseillère mu-

nicipale issue d'une association féministe que le sujet de l'égalité des sexes a émergé. Comme en Italie, la convergence d'intérêts entre chercheuses, politiques et travailleuses a permis un positionnement fort quant à ces thèmes. Selon Eléonore Lépinard, cette action « n'aurait pas été possible si Rennes n'avait pas déjà une tradition associative et féministe importante ». ⁸¹ « Le fait que ces femmes se soient constituées en groupe, à l'initiative [de la] conseillère, apparaît comme un élément clé pour comprendre les changements qu'elles ont impulsé dans la vie politique locale. On peut penser que c'est parce qu'elles ont pu réfléchir en commun sur leur identité de genre et les ressources qu'elles pouvaient en tirer pour l'action (valorisation du relationnel, vigilance par rapport au sexisme, questions sur la séparation entre vie privée et mandat politique) qu'elles ont été porteuses de nouvelles manières de faire et de nouveaux thèmes sur l'agenda politique. » ⁸² Les femmes élues se réunissent alors une fois par mois pour tisser des solidarités ⁸³. L'association est importante dans le processus d'empowerment des femmes. Elle constitue, en effet, la condition d'identification des problèmes rencontrés par les femmes, qui peuvent alors les nommer et prendre conscience de leur caractère collectif. Cette collectivisation a conféré aux expériences italienne et rennaise le poids nécessaire pour être entendues: l'expression d'expériences « en tant que femmes » ⁸⁴ permet la remise en cause des pratiques politiques traditionnelles masculines: « La domination masculine se constitue, précisément, par la censure sociale de l'expérience féminine. » ⁸⁵

- Le nombre peut aussi faire la différence. Ainsi, à la municipalité de Rennes, la constitution d'une masse critique de 30% de femmes a rompu l'isolement des femmes et leur loyauté aux élus masculins.

56 |

Culture et volonté politiques, association et masse critique dans la représentation semblent donc être, pour les femmes, les maîtres-mots des processus de définition collective et de légitimation de leurs problèmes.

Pour Annie Junter-Loiseau, la grande différence entre l'Italie et le cas général de la France (et de ses élues locales) réside dans « l'importance et la place occupée en Italie par le mouvement social des femmes [qui] ont conservé dans les milieux professionnels, dans les partis politiques, les organisations syndicales et les associations des modes d'expression autonomes qui leur ont permis de participer davantage à la définition des normes qui les concernent. » ⁸⁶ Et de résister à l'assimilation des femmes à la culture politique dominante, aux pratiques très « masculines » auxquelles elles sont priées de se conformer. ⁸⁷

Le défi pour y parvenir réside dans la mobilisation des femmes. Défi à l'ère de l'affirmation de « l'égalité-déjà-là », « mythe » que Christine Delphy désigne « comme un poison qui entre dans l'âme des femmes et détruit leur estime d'elles-mêmes, leur croyance souvent fragile qu'elles sont des individus à part entière – et pas à moitié. Il faut pousser les femmes à la lutte, et pour cela [...] les convaincre qu'elles le valent bien. » ⁸⁸ Cette estime de soi et cette croyance font précisément partie de l'empowerment.

Et, comme lieu de cet empowerment des femmes, ⁸⁹ l'association et la collectivisation qu'elle rend possible permet de créer une culture politique, « d'habiter la ville »: Alain Cambier postule que la ville a perdu sa capacité démocratique car chacun y vit replié sur soi. La recréation de la démocratie passe, dit-il, par celle de communau-

tés d'individus. Il plaide pour la vie associative contrant « l'entropie [tendance à la destruction des rapports humains], et pour la reconstitution de la cette puissance du vivre ensemble », fonctionnant comme contre-pouvoir et permettant « aux individus de participer à une nouvelle définition du bien commun qui n'est plus décrété d'en haut mais qui est la résultante des expériences concrètes de la quotidienneté. En ville, l'espace public ne peut être séparé de la société civile, mais se conjugue avec elle. »⁹⁰ Les individus, ensemble, contribuent à la création d'une citoyenneté verticale (du bas vers le haut) et horizontale (entre les personnes).

EN CONCLUSION: QUEL POUVOIR CITOYEN POUR LES FEMMES?

La citoyenneté des femmes peine à opérer pleinement. En Belgique, où la complexité des institutions et la répartition des compétences découragent la participation et l'expression de celles (et ceux) qui y sont le moins « socialisé-e-s », comment parvenir à faire émerger la voix des femmes et à recréer une véritable culture politique?

La question de l'*empowerment* des femmes subsiste, y compris dans la ville, espace de la participation et de l'individuation. L'accession à cette participation et à cette individuation comme condition de citoyenneté pour toutes – et tous – suppose un projet de société dans lequel le temps ne soit pas considéré comme un problème dont la résolution revient aux seules femmes. C'est ce qu'ont revendiqué les Italiennes: une société dans laquelle leur inclusion à l'espace public ne soit pas freinée par un manque de temps de participation et par l'insistance sur leur rôle maternel et de conciliation. Une cité dans laquelle l'égalité participe de la qualité de vie: n'ont-elles pas demandé du « temps pour soi », qui permet la flânerie hors de toute prise en charge des autres, socle de l'individuation?

Ce temps pour soi des femmes peut être récupéré par une externalisation des tâches du privé, ce qui comporte des enjeux sociaux: d'une part, ce sont les femmes (et les hommes) nanti-e-s qui achètent ces services de « proximité », ouverts à la marchandisation par le politique et majoritairement prestés par des femmes. D'autre part, l'externalisation en tant que « disponibilisation » des travailleurs fait le jeu des entreprises et contribue à la dérégulation des temps sociaux dans leur ensemble. Elle complexifie l'inscription professionnelle de tout-e, ne pouvant s'offrir l'externalisation des tâches, pour qui les temps deviennent alors compressés. Elle revient à négliger la libération de temps pour autre chose que le travail ou les soins.

Au contraire, la « remodulation » des temps sociaux invite à la réinvention des rôles sexués et des espaces qui leur sont encore dévolus actuellement. Rééquilibrer la dévolution des temps sociaux aux multiples champs de la vie favorise leur partage égalitaire entre les hommes et les femmes, suivant le principe des vases communicants. Un peu plus « individuelles », les femmes pourront, pourquoi pas, consacrer ce temps libéré à l'exercice d'une citoyenneté autrement que par l'utilisation des services offerts par la ville. Cette remodulation doit être faite par la proximité mais doit trouver écho au niveau de la démocratie représentative.

Il reste également à défaire symboliquement l'assimilation de « femmes » et « mères », inscrite en tous lieux de pouvoir. La ville peut être investie « en tant que femme », temporellement, « civiquement », « spatialement », en recourant par exemple aux marches exploratoires, nées au Québec: « C'est aussi le moyen d'utiliser l'expertise des femmes autrement qu'en leur demandant leur avis sur la largeur des trottoirs

nécessaire au passage des poussettes. »⁹¹

Les politiques du temps contribuent à la refonte politique égalitaire de l'espace public si elles extirpent du privé la gestion des temps laissée à la débrouille individuelle des femmes, surtout, générant une culture temporelle remodulée par « la culture féminine du temps ». ⁹²

Elles constituent une invitation à instituer des espaces d'empowerment pour les femmes, qui peuvent ainsi agir sur le tissu urbain et social et réinventer des identités moins « assignées à résidence ». La ville est le lieu qui se prête aux débats, fussent-ils contradictoires: elle « apparaît comme un laboratoire pour explorer de nouvelles formes de vie politique [...]. L'activité démocratique en ville révèle [...] qu'une société humaine n'est pas constituée par un peuple homogène mais [...] de groupes hétérogènes qui se constituent à partir de la poursuite d'intérêts particuliers ou catégoriels. »⁹³ Ces intérêts sont divergents, car le peuple est traversé par des contradictions qui constituent la « chair » même de la démocratie.⁹⁴

Celle-ci ne peut être achevée sans que les femmes y soient considérées comme « individuelles ». Cette problématique, nous l'avons vu, doit encore faire l'objet d'un travail qui pourrait fédérer, comme en Italie et à Rennes, chercheur-e-s, femmes et féministes, afin de légitimer ces problèmes et de les résoudre par une gestion plus égalitaire de tous les temps sociaux. Bref, par un projet de société différent de celui qui nous est proposé aujourd'hui. L'attention portée à ces politiques peut, à l'avenir, constituer de nouveaux « chantiers urbains » touchant à l'égalité des sexes et aux possibles volontés d'y parvenir.

NOTES

- 1 Blumer, H. (1971) "Les problèmes sociaux comme comportements collectifs". In: *Social Problems, Le processus de définition et d'émergence des problèmes sociaux* selon Blumer se découpe en cinq étapes que nous découvrons plus loin dans la partie consacrée à l'Italie.
- 2 Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard.
- 3 Boulin, J.-Y. (mars 1997). "Une ville à temps négociés". *Les annales de la recherche urbaine* 77, p. 16.
- 4 Bien qu'actuellement, on observerait une stagnation, à l'exception notable de la France dont la moyenne des heures de travail prestées a fortement diminué du fait du passage aux 35 heures.
- 5 Glorieux, I. & Vandeweyer, J. (2002). *24 heures à la belge. Une analyse sur l'emploi du temps des Belges*, étude statistique 110. Institut National des Statistiques, p. 20.
- 6 Couppié, Th. & Epiphane, D. (mai 2007). "Vivre en couple et être parent: impacts sur les débuts de carrière". *Bref* 241, Céreq.
- 7 Haicault, M. (1984). "La gestion de la vie ordinaire en deux". *Sociologie du travail* 3.
- 8 Annie Junter-Loiseau et Nicole Malpas, citées par Méda, D. (2001) *Le temps des femmes*. Paris: Flammarion, p. 51.
- 9 Haicault, M. (2000). "Du temps de travail industriel à la pluralité des temps sociaux. Quels acquis en sociologie du travail?". In: de Terssac, G. & Tremblay, D.-G. (dir.), *Où va le temps de travail?* Toulouse: Octares.
- 10 Gavray, C. (2004). "Les premières années d'insertion socio-professionnelle en liaison aux autres engagements et à la lumière du genre". In: Doutrelepon, R., Mortelans, D. & Casman, M.-Th. (éds), *Onze ans de vie en Belgique. Analyses socio-économiques à partir du Panel Démographie familiale*. Gent, Academia Press.
- 11 Dont 85% sont composées de mères et d'enfants.
- 12 Godard, F. (mars 2003). "Cessons d'opposer temps individuels et temps collectifs". In: *Projets*.
- 13 Bloch, F. & Buisson, M. (1998). *La garde des enfants, une histoire de femmes*. Paris: L'Harmattan, pp. 299-300.
- 14 Warner, J. (2005). *Mères au bord de la crise de nerfs*, New York: Riverhead (Paris, Albin Michel, 2006).
- 15 Delphy, C. (2003). "Par où attaquer le 'partage inégal' du 'travail ménager?'" *Nouvelles Questions Féministes* 22 (3), p. 50.

- 16 Dussuet, A. (2004). "Le genre du territoire domestique". In: Bard, C. (dir.), *Le genre des territoires. Féminin, Masculin, Neutre*. Angers: Presses de l'Université d'Angers.
- 17 Méda, D. (2001). *Le temps des femmes*. Paris: Flammarion.
- 18 Angeloff, T. (avril 1999). "Des miettes d'emploi: temps partiel et pauvreté". *Travail, genre et société*, n° 1, L'Harmattan.
- 19 Belloni, C., Boulin, J.-Y. & Junter-Loiseau, A. (1998). "Du temps de travail au temps de la ville". In: Maruani, M. (dir.), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris: La Découverte/Mage.
- 20 Parti Communiste Italien.
- 21 Loi L-142/1990.
- 22 Méda, D. *Le temps des femmes*. op. cit., p. 144.
- 23 Blumer, H., op.cit.
- 24 Méda, D. *Le temps des femmes*. op. cit., pp. 145-146.
- 25 Bonfiglioli, S. (mars 1997). "Les politiques des temps urbains en Italie". *Les Annales de la recherche urbaine* 77.
- 26 Boulin, J.-Y. "Une ville à temps négociés", op. cit., p. 18.
- 27 Méda, D., *Le temps des femmes*, op. cit., pp. 142-143.
- 28 Méda, D., *ibid.*, p. 143.
- 29 Bonfiglioli, S. (8 & 9 novembre 2001) "Time oriented urban policies in Italy for reconciling family time and working hours". Gembloux : Colloque *Sphère privée et professionnelle: vers une recomposition des rôles et des actions*.
- 30 Ouazan, S. (dir.), *Un Bureau des temps à Paris: pourquoi faire?*, www.emergences.fr/jupload/ress_generales/%5B3%5Dinterieur.pdf, p. 3.
- 31 Première adjointe à Bertrand Delanoë, maire de Paris, de 2001 à 2008.
- 32 Interview de Madame Valérie Suchot, collaboratrice de A. Hidalgo, 25 juin 2007, Mairie de Paris.
- 33 Cette volonté touche divers aspects au sein de l'organisation de la Mairie. Par exemple, la municipalité de Paris compte 22 directions politiques, dont chacune devra à terme opter obligatoirement pour un axe de réalisation de l'égalité professionnelle, en fournissant un diagnostic sur leur situation et en réalisant une action à dessein pour parvenir à plus de mixité sexuelle à tous les niveaux de pouvoir.
- 34 Interview de Madame Valérie Suchot, *ibid.*
- 35 La mise en place de bus nocturnes dans le cadre du réseau Noctilien a ainsi été menée en partenariat avec l'APUR et le Bureau des Temps.
- 36 Interview de Madame Véronique Jeannin, responsable du Bureau des Temps de Paris, 25 juin 2007, Mairie de Paris.
- 37 Interview de Madame Odile Brouilleau, responsable de l'Observatoire de l'égalité des hommes et des femmes de Paris, 25 juin 2007, Mairie de Paris.
- 38 Junter-Loiseau (1992). *Etre femme et cadre à la Ville de Rennes*, Céraf-Ville de Rennes, Rennes..
- 39 Junter-Loiseau, A. (1996) "Le temps des unes, le temps des autres: l'exemple de la ville de Rennes". In: *Les Cahiers du Mage* 2.
- 40 Junter-Loiseau, A. (1998) "La démocratie locale à l'épreuve des femmes: le cas des femmes élues à Rennes". In: Martin, J. (dir.), *La Parité, enjeux et mise en œuvre*. Toulouse Le Mirail: Presses Universitaires du Mirail.
- 41 Junter-Loiseau, A. *ibid.*, p. 109.
- 42 Hervé, E. (2001) *Rapport sur le temps des villes*, Rapport national, France.
- 43 Boulin, J.-Y. (mars 2003). "Les temps de la ville". *Projet*.
- 44 Lépinard, E. (2002). "Une occasion perdue: l'exemple français des politiques publiques des 'bureaux des temps'". In: Gaspard, E., Heinen, J. (coord). "L'égalité, une utopie?", *Cahiers du genre* 33.
- 45 Marques-Pereira B. (2004). "Citoyenneté". In: Hirata, H., Laborie, F., Le Doaré, H. & Senotier, D. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, 2^{ème} édition. Paris: Presses Universitaires de France.
- 46 Cambier, A. (2003). "La ville et la démocratie". In: El-Hagggar, N., Paris & D., Shahour, I. (dir.), *La ville en débat*. Paris: L'Harmattan. 2003.
- 47 Pour mémoire, l'accès des femmes aux droits politiques fut, dans les pays que nous citons, bien plus tardif que celui des hommes: 1946 pour l'Italie et la France, 1948 pour la Belgique.
- 48 Bonfiglioli, S. (1997). "Politiques sur les temps urbains: panorama des villes italiennes". In: Obadia, A. (coord.) *Entreprendre la ville*. La Tour d'Aigues: L'Aube.
- 49 Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

- 50 Sintomer, Y. (2003). "Enjeux et attentes d'une démocratie participative". In: *Conseils de quartier*, 2ème édition. Paris: Adels, 3, 137.
- 51 E. Lépinard relève les spécificités que se prêtent les élus locaux françaises: « [...] sens du concret, opposé aux tendances à l'abstraction des hommes, [...] goût du contact lié à la pratique du terrain et opposé à la technicité des savoirs masculins ». Lépinard, E. (2004). "Les femmes vecteur de changement en politique locale: réalités et illusions d'un discours consacré", in Denèfle, S. (dir.), *Femmes et villes*. Tours: Presses universitaires François-Rabelais, p. 344.
- 52 Lépinard, E. (2004). "Le statut de l'élu-e ou de la difficulté de prendre en compte le genre en politique" . In: Roux, N. (dir.), *Rien sans elles. De la parité en politique*. Nantes: L'Atalante.
- 53 Par ailleurs, l'utilisation du terme « proximité » est en augmentation. En Belgique, cependant, l'idée de proximité n'est pas, dans la rhétorique, accolée pour le moment à la démocratie. Elle est davantage liée au domaine professionnel: les « services de proximité » permettent l'insertion professionnelle d'une catégorie de main d'œuvre peu qualifiée dans les services aux personnes, ancrés dans les quartiers « à proximité » des habitants et de leurs besoins, dans une optique d'accessibilité. Cette tendance s'inscrit dans un contexte général de modification des économies industrielles vers des économies de service.
- 54 Marques-Pereira, B. (2003). *La citoyenneté politique des femmes*. Paris: Armand Colin.
- 55 Marques-Pereira, B. *ibid.*, p. 139.
- 56 Donzelot, J. (2003). *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*. Paris: Le Seuil, p. 182.
- 57 Coutras, J. (1996). *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris: Armand Colin.
- 58 Ces compétences sont si « naturelles » que ces travailleuses peinent à les faire valoriser professionnellement.
- 59 Dussuet, A. (2004). "Femmes des villes: des individus ou des personnes?". In: Denèfle, S. (dir.), *Femmes et villes*, Presses universitaires François Rabelais, 3, p. 369.
- 60 Dussuet, A. *ibid.*, pp. 370-371.
- 61 Dussuet, A. *ibid.*, pp. 372-373.
- 62 Interview de Madame Kathy Bagnat, coordinatrice générale Contrats de quartiers, Politiques des grandes Villes, Projet européen Objectif 2, 4 juin 2007, Commune de St-Josse, Bruxelles.
- 63 Coutras, J. *Crise urbaine et espaces sexués*, *op. cit.*, pp. 19-22.
- 64 Coutras, J. *ibid.*, p. 17.
- 65 Revault d'Allonnes, D. (8 mars 2007). "Ségolène Royal: 'La femme est un animal politique'". *Libération*. Il est à noter que l'on peut aussi retrouver ces arguments dans les discours et les stratégies communicationnelles de certaines femmes politiques belges. Par exemple, voir à ce sujet l'émission *Les bureaux du pouvoir*, avec Marie-Dominique Simonet et Catherine Fonck, RTBF, La Une, 28 février 2007.
- 66 Tahon, M.-B. (2002). "Maternité ou citoyenneté?". In: Descaries, F. & Corbeil, C., *Espaces et temps de la maternité*. Montréal: Editions du Remue-ménage.
- 67 Témoignage d'une femme (mère de trois enfants) lors de la Journée internationale des femmes, 8 mars 2002, Rennes. Haicault, M. (2002-2005). *Temps des femmes, temps des villes*, article vidéo, Production Association Apollo.
- 68 Lépinard, E. "Les femmes vecteur de changement en politique locale: réalités et illusions d'un discours consacré", *op. cit.*
- 69 Annie Junter-Loiseau, citée par Méda, D., *Le temps des femmes*, *op. cit.*, p. 33.
- 70 Coutras, J. *Crise urbaine et espaces sexués*. *op. cit.*, p. 17
- 71 « SOS – Homme au foyer ».
- 72 « Faire de la ville un lieu de vie et de travail plus agréable », in *Les succès d'Equal*, http://ec.europa.eu/employment_social/equal/data/document/etg4-suc-laboratorio_fr.pdf. Il est à noter que ce projet serait à terme repris tel quel à la ville de Rennes.
- 73 Bihl, A. & Pfefferkorn, R. (septembre 2006). "Travail domestique et vie privée. Au cœur de la domination masculine". *Le Monde diplomatique*.
- 74 Margaret Maruani, citée par Méda, D. (2000). "Travail et temps sociaux: pour une nouvelle articulation". In: de Terssac, G. & Tremblay, D.-G. (dir.), *Où va le temps de travail?* Toulouse: Octares.
- 75 Zaki Laidi, cité par Marion Paoletti, Paoletti, M. (2003). "Nouvelles pratiques démocratiques et système politique local". In *Conseils de quartier*, 2ème édition. Paris: Adels, p. 158.
- 76 Paoletti, M. *ibid.*, p. 161.
- 77 Paoletti, M. *ibid.*, p. 161.
- 78 Dans un positionnement autre, J.-Y. Boulouin estime que la possibilité étendue d'accès à des services constitue

aussi la possibilité d'exercer sa citoyenneté en ville. La participation peut être vue comme une certaine manière d'utiliser la ville: « La planification urbaine doit prendre en compte les principes d'organisation des sujets sociaux qui vivent dans la ville et affirmer la nécessité de coordonner les différents instruments de planification à cette fin. Au-delà de l'idée de rationalisation, ce sont les questions des droits du citoyen et de l'égalité qui sont au cœur de la problématique. [...] À travers ces pratiques, c'est le pacte social utilisateur/employé qui est repensé sous l'influence des femmes qui sont en train d'élaborer une culture différente de l'articulation entre travail, soins parentaux et de soi-même, loisirs, etc. Ce qui se joue avec les projets des temps de la ville, c'est un droit du citoyen [...] comme véhicule du déploiement de la citoyenneté dans l'espace urbain, comme droit de bénéficier de biens, services et lieux urbains fondés sur une autre culture du temps, moins fragmentée. » Boulin, J.-Y. (1996). "Organisation sociale du temps et genre: les politiques du temps des villes en Europe". *Les Cahiers du Mage* 2, pp. 87-88.

- 79 Achin, C. (2007). *Sexes, genre et politique*, Paris: Economica, p. 148.
- 80 Interview de Madame Valérie Suchot, op. cit.
- 81 Lépinard, E. "Les femmes vecteur de changement en politique locale: réalités et illusions d'un discours consacré", op. cit., p. 352.
- 82 Lépinard, E. *ibid.*, p. 352.
- 83 Junter-Loiseau, A., "La démocratie locale à l'épreuve des femmes: le cas des femmes élues à Rennes", op. cit.
- 84 L'affirmation selon laquelle « en tant que femme » ne relève pas immanquablement d'une perspective essentialiste, en témoigne Ilana Löwy: « Certains courants féministes soulignent qu'il y a "une manière d'être au monde des femmes". Une telle approche fut parfois liée à l'essentialisme (biologique, psychologique, psychanalytique), mais rien ne nous empêche de l'associer à une vision historique et sociologique – c'est-à-dire au vécu d'un groupe-, plutôt qu'à des traits supposés constitutifs. » Löwy, I. (2000). "Universalité de la science et connaissances 'situées'", in Gardey, D. & Löwy, I. (dir.), *Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris: Edition des Archives contemporaines, p. 144.
- 85 Molinier, P. (2003) *L'Enigme de la femme active*. Paris: Payot, p. 210.
- 86 Junter-Loiseau, A., "Le temps des unes, le temps des autres: l'exemple de la ville de Rennes", op. cit., p. 98.
- 87 Eleonore Lépinard relève ce paradoxe: si les femmes doivent être admises de manière égalitaire en politique, c'est parce qu'elles auraient d'autres manières de faire susceptibles de renouveler la politique. Mais il leur est cependant demandé d'oublier leurs spécificités pour se mouler dans la tradition du pouvoir politique masculin. Lépinard, E., "Les femmes vecteurs de changement en politique locale: réalités et illusions d'un discours consacré", op. cit.
- 88 Delphy, C. (mai 2004). "Retrouver l'élan du féminisme". *Le Monde diplomatique*, pp. 24-25.
- 89 Il est à noter que cet empowerment peut valoir pour toutes les « catégories » défavorisées.
- 90 Cambier, A., "La ville et la démocratie", op. cit., pp. 117-121.
- 91 Interview de Madame Kathy Bagnat, op. cit.
- 92 Boulin, J.-Y., "Une ville à temps négociés", op. cit.
- 93 Cambier, A., "La ville et la démocratie", op. cit., p. 121.
- 94 Cambier, A., *ibid.*

ADELINE CORNET ☞ Aspirante au Fonds National de la Recherche Scientifique, FNRS ☞ Université de Liège
☞ Service de criminologie ☞ Boulevard du Rectorat 3 Bât. B33 ☞ 4000 Liège ☞ Tél. +32(0)4/366.31.43 ☞
adeline.cornet@ulg.ac.be

Femmes magistrates, quelle égalité?

L'histoire de la féminisation de la magistrature au travers des parcours personnels et professionnels de magistrates belges

Adeline Cornet

ASPIRANTE AU FNRS – UNIVERSITÉ DE LIÈGE

| 63

[nl]

Vrouwelijke magistraten, welke gelijkheid? De geschiedenis van de vervrouwelijking van de Belgische magistratuur aan de hand van enkele persoonlijke en professionele trajecten | IETS MEER DAN ZESTIG JAAR GELEDEN verwierven vrouwen het recht om toe te treden tot de magistratuur. Na een langzame start, zijn er nu bijna evenveel vrouwen als mannen werkzaam in het ambt. Maar betekent dat ook, zoals velen zeggen, dat er gelijkheid is bereikt? Dit artikel reconstrueert de geschiedenis van de vervrouwelijking van de magistratuur aan de hand van de persoonlijke en professionele levensloop van een veertigtal vrouwelijke magistraten, al dan niet met pensioen (op basis van interviews). Het stelt daarbij ook de vraag welke evolutie naar reële gelijkheid er doorheen die zestig jaar zichtbaar is.

[fr]

IL Y A UN PEU PLUS DE 60 ANS que les femmes ont obtenu le droit d'entrer dans la magistrature. Au départ peu nombreuses, leur présence est actuellement presque aussi importante que celle des hommes. Nombreux sont ceux qui, s'appuyant sur ces faits, affirment que l'égalité est atteinte. L'objet de cette communication est de retracer, au travers des parcours personnels et professionnels d'une quarantaine de magistrates retraitées ou encore en exercice (obtenus par la réalisation de récits de vie), l'histoire de cette féminisation et de ces femmes. Et, à travers ces histoires, de s'interroger sur l'histoire de l'évolution de l'égalité véritable pour les femmes magistrates en 60 ans d'exercice professionnel.

REMARQUES PRÉALABLES

Avant toute chose, il convient de souligner que le présent écrit s'inspire en large partie de mes deux premiers articles parus¹, dont il reprend nombre de développements, qui se voient ici illustrés et agrémentés de données quantitatives et d'extraits inédits d'entretiens réalisés auprès de magistrates belges².

Il convient également de rappeler que le présent article est le fruit d'une recherche doctorale encore en cours, les conclusions et propos qui y sont exposés restent donc provisoires et en cours d'élaboration.

INTRODUCTION

Jusqu'à un passé récent³, la magistrature et le barreau sont deux professions qui furent, comme la médecine, historiquement réservées aux hommes. Au vu de l'histoire même des professions juridiques, la structure, l'organisation et la déontologie de celles-ci ont été établies sans que le point de vue des femmes n'ait été pris en compte. Elles ont été bâties alors que les professionnels du droit étaient issus de grandes familles traditionnellement actives dans le domaine. Les valeurs de ces professions se sont donc construites autour de l'homme marié, se consacrant entièrement à son travail pendant que son épouse prenait en charge la totalité de la vie familiale et domestique⁴. Ces valeurs, très masculines, se sont perpétuées au cours des siècles pour devenir des normes établies et acceptées comme naturelles, caractérisant la profession et l'image spontanée que l'on se fait des professionnels du droit, et faisant ainsi de la « masculinité » une composante inhérente de l'habitus du magistrat et de l'avocat.

Cependant, dès qu'elles ont été « légalement » admises, les femmes se sont tournées vers le barreau et la magistrature, si bien que leur présence au sein de ces deux professions est une réalité acquise dans le paysage juridique belge. Mais quelle a été l'histoire de l'accession des femmes aux professions juridiques, et plus spécifiquement, à la magistrature ? Quelle forme a pris l'évolution de leur présence ? Et aujourd'hui, quelle place occupent-elles au sein de la magistrature ? Peut-on aujourd'hui, au sein de la magistrature, parler d'égalité ?

L'ACCESSION DES FEMMES À LA MAGISTRATURE

C'est à la fin du 19^{ème} siècle que le combat des femmes pour entrer dans les métiers de justice prend son envol. Incarné par Marie Popelin, ce combat se tourne d'abord vers le barreau. A l'époque, c'est l'école de l'exégèse qui prédomine dans l'interprétation du droit belge: tout ce qui n'est pas explicitement interdit par la loi est, par conséquent, permis. C'est sur base de cette interprétation de la loi que Marie Popelin va mener son combat avant d'être écartée, dans l'ensemble de ses requêtes, sur base de deux arguments principaux: l'incapacité politique des femmes – le fait qu'elles n'ont pas le droit de vote – d'une part, et le fait, d'autre part, qu'il n'est nul besoin d'énoncer dans la loi une interdiction qui est naturelle aux yeux de tous (Raes 1999 : 187). Cependant, la lecture des débats de l'époque laisse à penser qu'un réticence plus grande se cache derrière ce refus de voir les femmes accéder au prétoire: celle de voir arriver les femmes au siège. En effet, si l'idée que des femmes

puissent devenir avocates déplaît à la plupart des hommes politiques et avocats, le fait que des avocates, puissent être amenées à suppléer des juges constitue le principal point du refus de leur accession au barreau. Le refus le plus féroce ne se situe donc pas au niveau du barreau, mais bien à celui de la magistrature, profession de pouvoir et de prestige, office viril par définition dont il faut continuer d'exclure les femmes.

Toutefois, en 1922, après un long combat et neuf ans après le décès de Marie Popelin, la Belgique donne le droit aux femmes de devenir avocates, les portes de la magistrature leur restant cependant farouchement fermées. En effet, outre une défense sexiste d'un espace masculin par des hommes soucieux de garder le privilège de cette fonction de pouvoir, le principal obstacle rencontré par les femmes dans leur volonté d'accéder à la magistrature reste leur incapacité politique qui les prive de toute fonction de souveraineté. Et il faut attendre le lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour que les femmes acquièrent le droit d'élire et d'être élues⁵.

Le principal obstacle à leur accession à la magistrature en voie d'être surmonté, l'idée que les femmes puissent rendre justice ne rencontre cependant guère d'enthousiasme. Des résistances se font sentir, et certains magistrats souhaitent même que les femmes, si elles sont admises comme magistrats, soient cantonnées à des fonctions correspondant mieux à leur nature prétendue (juge du siège et juge pour enfants qui sont des fonctions solitaires, peu visibles et de moindre prestige). La meilleure illustration de cette résistance est sans doute la Mercuriale du Procureur Général faisant fonction, Léon Delwaide, lors de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Liège en 1946. Dans ce discours misogyne entièrement cousu sur l'impossibilité naturelle des femmes à être magistrat, le Procureur Général f.f. soutient, entre autres, que « plus faible physiquement, la femme a en plus un lourd handicap du fait des menstrues, de la grossesse et de la ménopause qui augmentent cette infériorité » (Delwaide 1946 : 14). Et le Procureur de citer des psychologues affirmant que pendant ces périodes la femme n'est plus maîtresse d'elle-même et que ces troubles peuvent aller jusqu'aux troubles mentaux, voire à l'irresponsabilité au cours de la ménopause. Il reprend « et quand une femme Présidente grosse de 8 mois devra présider son tribunal à l'audience [...] avec le roulis d'une frégate désemparée ? » (Delwaide 1946 : 19). Sans oublier les développements sur l'infériorité intellectuelle des femmes, sur leur rôle de mère et sur leur nature incompatible avec l'office demandé aux magistrats. Et le Procureur de conclure : « J'estime que, sauf de rares exceptions (et on ne légifère pas pour des exceptions), la femme convient moins bien que l'homme pour les fonctions judiciaires. Psychiquement son tempérament est subjectif, émotif et primesautier ; elle manque donc de la sérénité nécessaire. Physiquement, ses forces sont moindres, et ses troubles périodiques et la ménopause, ainsi que son rôle normal de mère de famille, sont de graves empêchements dans une carrière qui nécessite des prestations régulières et absorbantes » (Delwaide 1946 : 27).

Cependant, le 21 février 1948, les femmes obtiennent légalement le droit d'être magistrate, et ce, sans dispositifs dérogatoires.

Les premières femmes à accéder à la profession ne sont pas nombreuses. A l'instar de Geneviève Pevtschin, nommée au tribunal de première instance de Bruxelles le 12 novembre 1948 et première magistrate de Belgique, les premières femmes nommées se dirigent vers le siège. Et faut attendre respectivement 1953 et 1971 pour voir les femmes accéder au parquet et à la cour d'appel. Ce n'est, ensuite, que dans le courant des années 70 pour le siège et 80 pour le parquet, que des femmes vont être nommées à des postes de chef de corps.

Contrairement à ce que pouvait laisser présager la résistance masculine précédemment évoquée, le fait d'être une femme a pu être un atout pour les carrières de certaines de ces pionnières. En effet, pour « gagner la caution de non-sexisme, les pouvoirs politiques ont-ils peut-être été tentés de favoriser la promotion de quelques femmes aux plus hautes fonctions judiciaires » (Boigeol 2003 : 512).

Toutefois, bien que leur sexe puisse être, sur ce point, un avantage, ces pionnières sont directement confrontées à un milieu qui leur était hostile et inhospitalier. Une magistrate, évoque, par exemple, lors son arrivée en tant que première femme au siège dans un tribunal d'un arrondissement judiciaire moyen, l'étonnement et la désapprobation de ses collègues plus âgés lorsqu'ils ont appris qu'elle allait, en tant que vice-présidente, présider des audiences correctionnelles.

Les pionnières doivent également lutter contre des préjugés et stéréotypes issus de leur appartenance au sexe féminin, tels que les contraintes familiales dont la société leur attribue entièrement la charge et la responsabilité. Et ces préjugés agissent sur le comportement de ces femmes. En effet, beaucoup d'hommes pensent que les femmes vont privilégier leur famille, qu'elles seront plus absentes et moins disponibles que leurs collègues masculins et rempliront moins bien leurs tâches. Les femmes, devant lutter contre ces préjugés nés de la division sexuelle des tâches, se font alors un point d'honneur à ne jamais être absentes, à ne jamais avoir du retard, à remplir parfaitement leur fonction, à ne pas être prises en faute, ce qui aurait pu rapidement être mis, à juste titre ou non, en lien avec leur « nature », leur féminité, les maternités ou leurs responsabilités familiales. Cela se traduit, pour certaines, par des sacrifices familiaux tels que le renoncement à la maternité; pour d'autres, par des journées de travail très longues et intensives. D'autres encore, ayant intériorisé ces préjugés et ces rôles socialement construits, optent pour des postes et des fonctions en accord avec ces préjugés, se dirigeant premièrement et principalement vers le siège. D'autres enfin n'hésitent pas à se rendre aux audiences très malades et sous hautes doses de médicaments. Toutes investissent énormément d'énergie et travaillent avec acharnement pour prouver à la société, comme à elles-mêmes, qu'elles sont capables de remplir leur rôle.

Outre leur lutte contre ces préjugés, les premières femmes magistrates doivent manœuvrer entre des logiques de comportement que leur arrivée suscite dans toute la profession. En effet, les premières magistrates sont appelées à s'orienter vers certaines fonctions, vues comme plus adaptées à leur nature prétendue et les éloignant ainsi des « dangers » d'un univers professionnel masculin. Elles sont, à de nombreux égards, mises à l'épreuve. Pour exemple, les regards de connivence entre les hommes présents lors de la première autopsie à laquelle une jeune magistrate

assiste, curieux de savoir si cette dernière va ou non supporter cette expérience nouvelle, et la manière dont elle va y réagir.

De plus, ces pionnières sont mises sous tutelle par leurs collègues plus anciens ou leur hiérarchie. A titre d'exemple, la première femme magistrate, nommée au siège du tribunal de première instance de Bruxelles, a attendu 17 ans pour quitter le siège collégial et siéger dans une chambre à juge unique. Certaines disent avoir été « attendues au tournant » (Mag 7), avoir eu « des bâtons dans les roues », avoir été mises sous pression, avoir dû faire la preuve que leur statut de femme et de mère n'était pas incompatible avec la fonction qu'elles exerçaient.

Cependant, il semble important de souligner que, malgré l'importance des résistances et des comportements inhospitaliers auxquelles les premières magistrates font face, elles peuvent compter sur le soutien de personnalités influentes ayant plaidé pour leur entrée dans la magistrature qui louent leurs mérites en tant que magistrates⁶.

Quoi qu'il en soit, les pionnières doivent être en mesure de se consacrer entièrement à leur travail, « à l'image des hommes », et d'ainsi se faire accepter dans un monde construit par et autour des hommes, tout en menant de front leurs charges familiales au sens large.

Près de 20 ans après la loi ouvrant les portes de la fonction régaliennne aux femmes, les magistrates restent très peu nombreuses. En effet, en 1967, elles composent 3% du siège (soit 24 femmes pour 785 hommes) et 2% du parquet (soit 7 femmes pour 418 hommes) (Mons Delle Roche 2009).

DE LA FÉMINISATION À L'HEURE ACTUELLE

| 67

A. Quelques chiffres

En 1970, la féminisation prend son envol et s'accélère entre les années 80 et nos jours.

TABLEAU COMPARATIF DU POURCENTAGE DE FEMMES DANS LA MAGISTRATURE BELGE EN 1983, 1995, 1997 ET 2009⁷

	Hommes	Femmes	Total	% femmes
1983	1401	246	1647	15%
1995	1366	583	1949	30%
1997	1351	703	2054	34%
2009	1346	1117	2463	45.3%

Comme le montrent les données ci-dessus, les femmes sont 15% en 1983 et doublent, en un peu plus de 10 ans, leur présence en atteignant la barre des 30%. Elles dépassent ce seuil dans les années suivantes, pour constituer, à l'heure actuelle, un peu moins de la

moitié du corps. Le nombre d'hommes reste, quant à lui, bon an mal an, inchangé depuis 1983. Le tableau laisse donc à penser que l'augmentation générale du corps depuis 1983 se traduit en réalité par la seule augmentation du groupe des femmes auquel profiteraient les augmentations du cadre.

B. Mode d'accès

Les femmes sont donc de plus en plus nombreuses dans la magistrature et vont jusqu'à composer, aujourd'hui, près de la moitié du corps. Ce phénomène ne va pourtant pas de soi avec les années. Il peut, en Belgique, être expliqué par deux facteurs outre ceux de la présence de modèles et de la généralisation du travail féminin dans la société. Premièrement, par la grande féminisation des études de droit. Deuxièmement, par le mode d'accès à la profession. En effet, selon Anne Boigeol, « les femmes ont d'autant plus de chances d'intégrer une profession que la sélection se fait suivant des critères scolaires, examens ou concours comme c'est le cas pour la magistrature » (Boigeol 2004 : 518). Le recrutement basé sur la méritocratie scolaire, c'est-à-dire sur des critères objectifs, comme c'est le cas en Belgique depuis la mise en place du Conseil Supérieur de la Justice en 1998⁸, met fin au monde des recommandations politiques et des soutiens familiaux. Il facilite ainsi l'accès des femmes, brillantes dans les matières scolaires et les techniques juridiques, à la profession. De nombreux témoignages de magistrates s'accordent pour souligner que la mise en place de cette nouvelle institution et des examens de recrutement a été un élément déterminant et indispensable dans leur accession à certains postes (chef de corps notamment) ou à la profession elle-même.

Ces constatations s'accordent en outre parfaitement avec celle réalisée par la Procureur du Roi Michèle Mons Delle Roche dans son intervention de mars dernier au Sénat où elle souligne que la répartition homme/femme au sein de la magistrature s'est harmonisée en 2001, année au cours de laquelle le Conseil Supérieur de la Justice a procédé aux premières nominations.

Ceci nous montre donc clairement que le caractère objectif de l'accès à la magistrature joue un rôle très important dans la présence ou non des femmes au sein du corps.

C. Un passage du barreau à la magistrature

Traitant de la féminisation de la magistrature, un autre fait se doit d'être abordé: en Belgique, comme dans de nombreux autres pays⁹, plus de femmes que d'hommes quittent le barreau. Et ce, au profit de la magistrature. Le système de recrutement à la magistrature n'est pas étranger à ce fait car il est, dans notre pays, objectif et ouvert à la fois aux jeunes diplômés et aux avocats, plus ou moins chevronnés. De ce fait, les candidats sont libres de se présenter aux concours et examens quand bon leur semble (même après une seule année d'exercice juridique) et sans devoir attester d'un nombre d'années déterminé au barreau et/ou du soutien d'un parti politique.

Cet accès objectif a une influence certaine dans le choix de celles qui quittent le barreau pour se diriger vers la magistrature, mais les magistrates invoquent aussi d'autres raisons, parmi lesquelles:

- La stabilité d'emploi: les magistrats sont inamovibles, nommés à vie et perçoivent un salaire mensuel fixe. Pour de nombreuses magistrates, c'est un réel confort.
- La sécurité financière: contrairement aux avocats dont le salaire dépend de leur activité et du paiement des honoraires dus par les clients (l'un et l'autre pouvant souvent s'apparenter à un véritable labeur), les magistrats sont assurés de percevoir un salaire fixe, et ce même en cas de maladie ou en période de vacances.
- La plus grande liberté d'organisation: la vie de magistrat est plus « réglée » que

celle des avocats: les audiences, les périodes de garde et les présences au bureau sont établies et déterminées à l'avance, les déplacements sont moindres et les temps d'attente fortement réduits. De ce fait, la plupart des magistrates reconnaissent ne pas avoir moins de travail ou plus de disponibilité qu'au barreau mais avoir cependant une plus grande liberté dans l'organisation de leur temps et, ainsi, une vie plus structurée.

- L'indépendance: les magistrats sont indépendants, ils ont le pouvoir de décider et ne doivent plus défendre les thèses de leurs clients auxquelles ils n'adhèrent plus ou moins.
- L'organisation familiale: le métier d'avocat est « un métier à clientèle » (Mag 12) et cela entraîne le devoir, pour l'avocat, de se montrer totalement disponible pour ses clients, en ce compris, et souvent, en soirée ; ce qui peut être difficile ou inconfortable lorsque l'on a de jeunes enfants ou une famille à prendre en charge.

A travers ces dires, ce sont les cultures professionnelles du barreau et de la magistrature qui sont mises en avant, stigmatisant les exigences du métier d'avocat, instable financièrement et demandant une grande disponibilité, beaucoup d'heures de travail ainsi qu'une adaptation aux demandes de clients parfois contraignants.

Il apparaît donc que les femmes quittent le barreau pour aller vers la magistrature, optant ainsi pour un emploi plus stable, où elles sont plus libres de leur temps et plus disponibles – moins d'imprévus, sauf en cas de garde, et pas de rendez-vous tardifs avec la clientèle. Mais il est également évident qu'à l'heure actuelle, de nombreuses jeunes diplômées ou avocates – pas toutes ! – décident, pour des raisons familiales, de quitter le barreau et de rejoindre la magistrature, souhaitant y trouver un rythme de vie plus adapté ou adaptable à leurs responsabilités familiales¹⁰.

Ce mouvement de sortie du barreau, ne remettant que rarement en question la profession d'avocat en elle-même, mais plutôt les contraintes professionnelles qui y sont liées, n'est pas sans influence sur l'importante féminisation de la magistrature belge.

D. Fonctions occupées

Les études et analyses laissent également paraître que la féminisation de la magistrature a créé une différenciation des métiers selon le sexe, tant au niveau des fonctions occupées que des niveaux hiérarchiques. Cette différenciation n'est d'ailleurs pas sans rappeler la traditionnelle division des sexes. En effet, les hommes sont présents en nombre dans les fonctions à forte visibilité, demandant une grande disponibilité, où ils sont confrontés à la politique pénale et où ils travaillent avec un autre milieu à dominance masculine: la police. Ces fonctions sont, essentiellement, les postes du parquet ou relevant des matières pénales ou des affaires. Les femmes, quant à elles, sont surreprésentées dans des postes à vocation plus « sociale » ou dans des fonctions plus discrètes et purement juridiques, à savoir les fonctions du siège, de juge de la jeunesse et dans les matières civiles. De même, les femmes sont bien moins nombreuses à opter pour des fonctions à responsabilités qui demandent une grande disponibilité, tant en journée qu'en soirée, des périodes de garde nocturne (comme c'est le cas pour les juges d'instruction ou les membres du parquet), ou des horaires plus chargés.

Plus précisément :

Le parquet et le siège

TABEAU DE PARTICIPATION DES FEMMES À LA MAGISTRATURE ASSISE ET DEBOUT EN 1995 ET 2009¹¹

	HOMMES		FEMMES	
	1995	2009	1995	2009
SIÈGE	N	851/1189	338/1189	742/1638
	%	71.6	28.4	45.3
PARQUET	N	515/760	245/760	375/825
	%	67.8	32.2	45.4
TOTAL GLOBAL	N	1366/1949	583/1949	1117/2463
	%	70	30	45.3

Ces données montrent clairement que la présence des femmes a augmenté, tant dans la magistrature assise qu'au parquet, bien qu'un peu moins dans ce dernier. Elles arrivent ainsi, en *pourcentage global*, à une répartition de 45% au sein du corps et de ses deux composantes. Si l'on y regarde de plus près, l'augmentation générale de 15% des effectifs féminins entre 1995 et 2009

est essentiellement due à une augmentation des femmes au siège (404 femmes de plus au siège contre 130 femmes de plus au parquet) et à de faibles mouvements du côté des hommes (plus 45 hommes au siège et une perte de 65 hommes au parquet). Donc, si les femmes constituent près de la moitié du siège comme du parquet, il apparaît tout de même que leur présence a plus augmenté au siège qu'au parquet. On peut en conclure que les femmes se tournent plus vers la magistrature assise que vers la magistrature debout.

En outre, ce tableau confirme une tendance qui se dessinait sur le premier tableau, à savoir que le nombre de magistrats reste, bon an mal an, identique depuis 1983. Depuis cette date, les magistrates confirment non seulement leur nombre, mais profitent aussi entièrement des augmentations du cadre, essentiellement marquées par un accroissement du nombre des magistrats du siège.

Les magistrates interrogées expliquent ce choix préférentiel du siège par différentes raisons :

- La vocation: la volonté de juger.
- La volonté de juger: prendre la décision finale, de peser le pour et le contre et de décider à la vue de l'ensemble du dossier.
- La plus grande liberté d'organisation, que ce soit pour des raisons familiales ou non. Les magistrates invoquent l'absence de gardes où l'on peut être appelé à tout moment et contraint de quitter dans l'instant ce à quoi on était occupé. Elles invoquent une plus grande disponibilité ou, à tout le moins, une possibilité plus grande d'accommoder ses horaires et de les faire correspondre avec les impératifs de la vie familiale, des enfants, ou des loisirs. Enfin, la possibilité de travailler à la maison entre les audiences et d'ainsi être présente au domicile, notamment pour les enfants, est souvent invoquée par les magistrates.

Cette dernière raison est la plus souvent invoquée, le siège étant décrit comme plus conciliable avec la vie familiale. « Disons que si j'avais été en dehors de toute famille, je serais restée au parquet, certainement » (Mag 4).

Fonctions d'instance et d'appel¹²

Plus spécifiquement, en instance et pour l'année 2009, on remarque que les femmes sont à peu près aussi nombreuses que les hommes à être juge d'instruction (41 femmes pour 54 hommes, soit 43%) alors qu'elles sont plus de deux fois plus nombreuses à être juge de la jeunesse (56 femmes pour 26 hommes, soit 66%). Elles sont aussi nettement plus nombreuses dans les fonctions de juge (239 femmes pour 165 hommes, soit 58%) que les hommes.

Cependant, ce sont les hommes qui continuent à occuper les postes les plus élevés. En Belgique, les femmes sont très nombreuses en instance, mais elles le sont nettement moins en appel. De manière générale, en instance, au siège, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes (387 femmes pour 332 hommes, soit 54%) alors qu'elles sont minoritaires en appel (105 femmes pour 160 hommes, soit 40%). Ce même phénomène se retrouve au parquet où elles sont aussi nombreuses que les hommes en instance (288 femmes pour 282 hommes, soit 50,5%), et près de trois fois moins en appel (33 femmes pour 97 hommes, soit 25%). Au niveau national, comme à la cour de cassation, la présence nettement supérieure des hommes ne fait pas de doute, au siège (5 femmes pour 26 hommes, soit 16%) comme au parquet (1 femme pour 14 hommes, soit 6,6%).

Les postes de chef de corps

Tout comme c'est le cas à la cour de cassation, les femmes sont réellement minoritaires dans les postes de chef de corps:

TABLEAU DE PRÉSENCE DES FEMMES AUX POSTES DE CHEF DE CORPS DANS LA MAGISTRATURE ASSISE ET DEBOUT EN 2009¹³

		HOMMES	FEMMES
SIÈGE	Instance	52	18
	Appel et +	9	2
PARQUET	Instance	35	14
	Appel et +	7	0

Les hommes sont bien plus nombreux aux postes de commandement (34 femmes pour 103 hommes, soit 25%), et ce d'autant plus que les postes sont hiérarchiquement importants. En effet, les hommes sont plus nombreux que les femmes à occuper les postes de chef de juridiction d'instance (32 femmes pour 87 hommes,

soit 26%). Cependant, on remarque une étonnante prédominance des femmes à la tête des parquets (28% au parquet et 25% au siège). Mais en appel et au niveau national, mises à part deux femmes Premiers Présidents de cour du travail, l'ensemble des postes de chef de corps sont occupés par des hommes. On retrouve plus d'hommes également dans les postes hiérarchiques intermédiaires, comme les postes de premier substitut, d'avocat général, de premier avocat général ou de président de chambre¹⁴.

Explications sur la plus faible présence des femmes dans les fonctions d'appel et de chef de corps

Différentes raisons sont invoquées par les auteurs¹⁵ et les magistrates pour expliquer cette moindre présence des femmes aux postes d'appel et de commandement.

Certaines explications s'appuient sur une « logique de bon aloi » qui veut que les femmes, qui sont « plus jeunes » dans la profession, aient encore besoin de temps pour arriver naturellement aux fonctions supérieures. On entend aussi parler de la préférence des femmes pour les fonctions juridictionnelles pures, de leur moindre goût pour le pouvoir, la direction, la reconnaissance ou le management, de leur plus faible disponibilité due à leurs obligations familiales ou de leurs difficultés face à la demande de mobilité.

D'autres explications moins visibles – et plus insidieuses – sont possibles: l'existence d'un plafond de verre, l'autoreproduction masculine (jusqu'il y a peu, les magistrats étaient nommés par le pouvoir politique, lui-même majoritairement composé d'hommes) et la grande influence de la culture professionnelle masculine.

Sans oublier, suivant l'hypothèse d'Anne Boigeol, une autocensure des femmes par anticipation de l'échec.

« Il y a certainement une autocensure en se disant « tiens j'ai pas de chance ». C'est le fait de regarder qui sont les autres candidats et de se dire « tiens si untel postule alors je ne postule pas » (Mag 9).

Conclusion

Les constatations exposées ne doivent pas être conçues comme des vérités absolues.

En effet, certaines femmes passent, par exemple, volontairement du parquet au siège ou du barreau au siège. Leurs motivations sont diverses: volonté d'avoir le dernier mot et le pouvoir de prendre la décision finale, souhait de ne plus devoir défendre une thèse, envie de changer de point de vue, ou encore, naissance d'une vocation. Certaines autres préfèrent rester en instance parce qu'elles aiment le travail qu'elles réalisent, l'environnement et l'équipe de travail.

Ces constatations ne sont pas non plus la conséquence directe d'un ensemble de choix conscients et rationnels de la part de l'ensemble des magistrates.

Cependant, force est de constater que ces observations s'appuient sur une réalité (sous-tendue ici par des données numériques et les témoignages de nombreuses magistrates) et qu'elles dressent de la magistrature le portrait d'une profession dont la base est très féminisée, l'élite toujours masculine, et où les femmes investissent majoritairement le siège. Cette polarisation des fonctions renvoie inévitablement à la socialisation différenciée des garçons et des filles. Ajoutons, enfin, que la force de cette socialisation peut encore être mesurée à l'aune de la culpabilité que certaines magistrates ressentent à consacrer du temps à leur carrière tout en étant épouses et mères.

LES FEMMES ONT-ELLES, PAR LEUR ARRIVÉE ET LEUR PRÉSENCE, FAIT ÉVOLUÉ LA PROFESSION ?

Certains, tels Theodor Gottlieb von Hippel (Shaw 2003 : 178) ou Robert Lecourt (Boigeol 1999 : 153), ont espéré que l'arrivée des femmes dans la magistrature humanise la justice, compte tenu des qualités tenues pour féminines. Ces derniers, parmi d'autres, parlent des qualités de finesse des femmes, de leur écoute, de leur sensibilité, de leur empathie, de leurs facilités dans les contacts humains, de leurs talents

intellectuels, de leur comportement civilisé, de leur probable meilleur contact avec les femmes ou les victimes et de leur caractère plus enclin à la conciliation et à la résolution des problèmes qu'aux jugements bruts. Ces attentes sont fondées sur des stéréotypes, voire une forme de paternalisme bienveillant. En fait, ni les auteurs (Silius 2003 : 138) ni les magistrates ne s'accordent sur le fait de savoir si l'arrivée des femmes dans la profession a fait évoluer celle-ci ou non.

En accord avec certains auteurs, certaines magistrates pensent que des différences existent. Ces dernières mettent en avant :

- Un comportement professionnel plus rigoureux: les magistrates sont décrites comme plus performantes, plus dynamiques, plus impliquées dans ces qu'elles font, plus enthousiastes, faisant impeccablement leur travail.
- Un pragmatisme, une manière d'agir et de gérer plus ancrée dans la réalité.
- Un sens plus aigu de la négociation et du compromis: globalement, les magistrates ont apporté une certaine rondeur, une certaine sagesse, un certain sens du compromis, ce qui serait plus une tendance féminine.
- Une sensibilité différente, plus féminine: les magistrates apporteraient leur regard de femme sur les dossiers, elles auraient des valeurs et une façon de voir différentes, qui leur sont propres.
- Une approche nouvelle de la réalité liée aux enfants et à la famille que les femmes auraient apportée dans l'étude et l'appréhension du droit et des dossiers.

Certaines autres, en accord avec d'autres auteurs, pensent que l'arrivée des femmes n'a suscité aucun changement, laissant ainsi penser à un mimétisme, à un conformisme parfait des femmes à l'habitus professionnel – extrêmement masculin – du magistrat.

« Non, je pense qu'il n'y a pas de différence. [...] Non, je pense que le fait d'être un homme ou une femme ne doit pas changer grand-chose » (Mag 5).

D'autres, enfin, se retranchent derrière leur identité professionnelle, et mettent ainsi plus clairement en avant l'influence de la culture du corps et de l'apprentissage d'un habitus professionnel¹⁶.

Ni les auteurs ni les magistrates ne se positionnent sur le fait de savoir si, en arrivant dans la magistrature, les femmes l'ont faite évoluer ou non. Au regard des études menées, il semble que les femmes se soient plutôt conformées à la culture en vigueur et aient acquis la manière de travailler des hommes. Cependant, certaines, notamment les pionnières, ont pu « ouvrir » leurs collègues à des faits et des questions qui ont amené les magistrats à poser un regard différent sur leurs dossiers. Ces pionnières ont pu devenir des vecteurs de nouvelles idées ou manières d'analyser la réalité, introduisant de nouveaux débats lors des délibérés ou des enquêtes qui, pour certains, ont pu bénéficier au droit et aux justiciables¹⁷.

Toutefois, si cet apport est indéniable, il semble que nous soyons bien loin d'un renouvellement de la profession tel que souhaité par certains. Le conformisme d'une culture professionnelle juridique formée au cours des siècles semble toujours primer.

Au-delà de cette question, il est une évidence incontestée par l'ensemble des magistrates rencontrées: l'arrivée des premières femmes et l'importance actuelle de cel-

les-ci au sein de la profession ont fait de la magistrature un corps mixte permettant de donner à la Justice une image d'elle-même représentative de la société qu'elle sert et défend.

CONCLUSION

L'histoire des femmes magistrates est d'abord celle d'un combat. Une lutte pour obtenir le droit d'entrer dans la magistrature et, une fois ce droit acquis, pour prendre leur place au sein du corps. De manière peut-être plus feutrée que dans d'autres professions, certaines magistrates ont connu de réelles mises à l'épreuve.

Au fur et à mesure de leur arrivée dans la profession, les difficultés semblent toutefois s'être atténuées, si bien que la plupart des magistrates entrées dans la profession après 1970 – et a fortiori les plus jeunes nommées – n'évoquent plus aucune difficulté. Elles disent ne pas en avoir connu personnellement et ne pas en avoir connaissance pour d'autres. D'après leur témoignage, les femmes ne rencontreraient plus aucune difficulté, et ne serait confrontées à aucune forme de discrimination, de frein ou de mépris.

« Je ne pense plus que, culturellement, ce soit une difficulté pour la plupart des femmes, ça l'a été au début bien sûr, mais ça ne l'est plus actuellement » (Mag 7).

On peut aujourd'hui affirmer que les femmes nommées magistrates ne doivent plus faire face à un corps professionnel hostile ou inhospitalier. Et il n'est plus question d'actes misogynes ou discriminatoires, ni de mises à l'épreuve ou de remarques douteuses. Force est cependant de constater qu'une majorité de femmes continuent à occuper des postes les moins visibles et des grades hiérarchiques moins élevés. Il est aisé d'associer ce fait à la culture professionnelle « masculine neutre » du barreau et de la magistrature auxquelles les femmes se sont conformées, mais également au fonctionnement de notre société qui continue de privilégier la notion de maternité à celle de parentalité, rendant ainsi les femmes responsables, avec ou sans leur accord, des enfants et du quotidien. Les magistrates ne font pas exception à la règle et nombre d'entre elles restent fortement « imprégnées » de leurs responsabilités familiales qui ont, aux dires de nombreuses, une influence certaine sur leur carrière personnelle et sur celle de beaucoup de magistrates.

Les grandes discriminations ont pris fin, mais l'égalité réelle et véritable n'est pas encore acquise. Les études et entretiens réalisés montrent que les femmes restent sous l'emprise du fonctionnement et de la culture professionnelle de la magistrature et du barreau, et plus généralement de la société dans son ensemble. Il est donc indéniable que toute évolution passera par un travail des femmes sur les représentations qu'elles ont de leurs propres devoirs et obligations sociales. Ce travail devra indiscutablement s'accompagner d'une évolution plus globale, dans les professions juridiques tout comme dans la société entière ainsi que d'un travail sur les représentations et les rôles sexuels que chaque individu intègre par l'intermédiaire de la socialisation. C'est à la seule condition d'une évolution entière de la société et de ses acteurs que le sexe d'un individu deviendra réellement indifférent et que les femmes, comme les hommes, se verront libres de poser de véritables choix professionnels tout en respectant leur individualité et leurs aspirations propres.

NOTES

- 1 Cornet, Adeline (2009a). « Femmes et magistrates, entre genre et profession : éclairage sur les situations belge et française » *Revue de droit pénal et de criminologie* (4), pp.392-418. Cornet, Adeline (2009b). « Existe-t-il un modèle sexué dans les professions juridiques ? Analyse micro- et macrosociale du barreau et de la magistrature » *Revue de la faculté de droit de l'Université de Liège* (4), pp.649-662.
- 2 Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre de la partie qualitative de ma recherche, et se définissent comme des récits de vie (voyez, sur ce point la littérature méthodologique développée par Daniel Bertaux). Ils ont été réalisés avec des magistrates de tous postes et des toutes fonctions, encore en exercice ou actuellement à la retraite. Une quarantaine ont actuellement été réalisés.
- 3 A titre d'exemple, outre la Belgique, la France a ouvert les portes du barreau aux femmes en 1990 et celle de la magistrature en 1946. L'empire britannique fut pionnier en permettant l'accès des femmes aux professions juridiques en 1897.
- 4 Sur ce point voyez: Mounier, Jean-Pierre (1986). "Du corps judiciaire à la crise de la magistrature", *Actes de la recherche en sciences sociales* (64), pp.21-29
- 5 Sur le droit de vote des femmes, voyez par exemple Marques-Pereira, Berengère (2003). *La citoyenneté politique des femmes*, Paris: Dalloz.
- 6 Sur ce point voyez Cornet Adeline (2009a). "Femmes et magistrates, entre genre et profession : éclairage sur les situations belge et française". *Revue de droit pénal et de criminologie* (4), pp.392-418.
- 7 Ce tableau a été réalisé sur base des sources suivantes : Raes, Magali (1999). "Les femmes dans la magistrature belge : la loi et les faits", In: Deville, Anne & Paye, Olivier (red.) *Les femmes et le droit. Constructions idéologiques et pratiques sociales*, Bruxelles : Publication des F.U.S.L., pp.193, & Listing des magistrats du 14/04/2009 (SPF Justice)
- 8 Loi du 22/12/2008. Notons que ce mouvement d'objectivation avait commencé en 1991 (loi du 18/07/1991) par l'instauration d'un examen et d'un stage pour les candidats à la magistrature, sans que les nominations politiques, sans examen ni stage, aient cependant disparus.
- 9 Voyez sur ce point mes deux articles.
- 10 Il est à noter que certains hommes font également ce choix, et ce, pour des raisons identiques à celles évoquées par les magistrates.
- 11 Ce tableau a été réalisé sur base des sources suivantes: Raes, Magali (1999). "Les femmes dans la magistrature belge : la loi et les faits", In: Deville, Anne & Paye, Olivier (red.) *Les femmes et le droit. Constructions idéologiques et pratiques sociales*, Bruxelles: Publication des F.U.S.L., pp.193, & Listing des magistrats du 14/04/2009 (SPF Justice)
- 12 Voyez le tableau des fonctions repris en annexe du présent article.
- 13 Ce tableau a été réalisé sur base du listing des magistrats du 14/04/2009 (SPF Justice)
- 14 Voyez sur ce point le tableau des fonctions repris en annexe du présent article.
- 15 Voyez sur ce point Cornet Adeline (2009a). "Femmes et magistrates, entre genre et profession : éclairage sur les situations belge et française". *Revue de droit pénal et de criminologie* (4), pp.392-418
- 16 Cette réflexion ouvrant la porte à une réflexion sur le rôle de la formation juridique et à la fonction de magistrat.
- 17 Cela est notamment vrai pour la matière des pensions alimentaires et des gardes partagées.

BIBLIOGRAPHIE

- Boigeol, Anne (1999). "Les magistrates en France : des stratégies particulières ?". In : Deville, Anne & Paye, Olivier (red.) *Les femmes et le droit. Constructions idéologiques et pratiques sociales*. Bruxelles : Publication des F.U.S.L., pp.149-173.
- Boigeol, Anne (2003). "La magistrature française au féminin: entre spécificité et banalisation". *Droit et Société* (25). pp.489-522.
- Boigeol, Anne (2004). "Femmes". In: Cadiet Loïc (red.) *Dictionnaire de la Justice*, Paris : PUF, pp.515-520.
- Cornet, Adeline (2009a). "Femmes et magistrates, entre genre et profession : éclairage sur les situations belge et française". *Revue de droit pénal et de criminologie* (4), pp.392-418.
- Cornet, Adeline (2009b). "Existe-t-il un modèle sexué dans les professions juridiques ? Analyse micro- et macro-sociale du barreau et de la magistrature". *Revue de la faculté de droit de l'Université de Liège* (4), pp.649-662.

- Delwaide, Léon, Procureur général f.f. (1946). *La femme magistrat? Mercuriale à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Liège du 16 septembre 1946*. Liège.
- Marques-Pereira, Berengère (2003). *La citoyenneté politique des femmes*. Paris: Dalloz.
- Mons Delle Roche, Michèle, Procureur du Roi de Marche-en-Famenne. Intervention devant le Comité d'Avis pour l'Egalité des Chances entre les Hommes et les Femmes du Sénat du 25 mars 2009, <http://www.femmesreformatrices.be/news/2009/04/Acc--s-des-femmes-aux-organes-de-d--cision>.
- Mounier, Jean-Pierre (1986). "Du corps judiciaire à la crise de la magistrature". *Actes de la recherche en sciences sociales* (64), pp.21-29.
- Raes, Magali (1999). "Les femmes dans la magistrature belge : la loi et les faits". In: Deville, Anne & Paye, Olivier (red.) *Les femmes et le droit. Constructions idéologiques et pratiques sociales*. Bruxelles: Publication des F.U.S.L., pp.175-195.
- Shaw, Gisela (2003). "Conflicting agendas: the first female jurists in Germany". *International Journal of the legal profession* 10 (2), pp.177-191.
- Silius, Harriet (2003). "Making sense of gender in the study of legal professions", *International Journal of the legal profession* 10 (2), pp.135-148.

ANNEXE – TABLEAU DE PRÉSENCE DES FEMMES DANS LA MAGISTRATURE ASSISE ET DEBOUT EN 2009 (SUR BASE DU LISTING DU SPF JUSTICE DATANT DU 14/04/2009)

		HOMMES	FEMMES
JUGE DE PAIX	<u>TOTAL</u>	138	63
JUGE DE POLICE	<u>TOTAL</u>	82	31
TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE	Président	22	5
	Vice-président	65	46
	Juge d'instruction	54	41
	Juge de la jeunesse	26	56
	Juge (saisies, fiscal, de complément,...)	165	239
	<u>TOTAL</u>	332	387
TRIBUNAL DU COMMERCE	Président	19	4
	Vice-président	3	7
	Juge	49	37
	<u>TOTAL</u>	71	48
TRIBUNAL DU TRAVAIL	Président	11	9
	Vice-président	7	10
	Juge	40	64
	<u>TOTAL</u>	58	83
PARQUET D'INSTANCE	Procureur du Roi	21	6
	Premier substitut	93	59
	Substitut	170	223
	<u>TOTAL</u>	282	288
AUDITORAT DU TRAVAIL	Auditeur du travail	14	8
	Premier substitut de l'auditeur	6	8
	Substitut de l'auditeur	21	31
	<u>TOTAL</u>	41	47
COUR D'APPEL	Premier président	5	0
	Président de chambre	48	17
	Conseiller	107	88
	<u>TOTAL</u>	160	105
COUR DU TRAVAIL	Premier président	3	2
	Président de chambre	7	7
	Conseiller	19	11
	<u>TOTAL</u>	29	20
PARQUET GÉNÉRAL	Procureur général	5	0
	Premier avocat général	8	2
	Avocat général	46	12
	Substitut général	38	19
	<u>TOTAL</u>	97	33
COUR DE CASSATION	Premier président	1	0
	Président	2	0
	Président de section	6	0
	Conseiller	17	5
	<u>TOTAL</u>	26	5
PARQUET GÉNÉRAL PRÈS LA COUR DE CASSATION	Procureur général	1	0
	Premier avocat général	1	0
	Avocat général	12	1
	<u>TOTAL</u>	14	1
PARQUET FÉDÉRAL	Procureur fédéral	1	0
	Magistrat fédéral	15	6
	<u>TOTAL</u>	16	6

Tussen Oost en West

De oorlogsherinneringen van migrantenvrouwen en –mannen tijdens de Koude Oorlog¹

Machteld Venken

KATHOLIEKE UNIVERSITEIT LEUVEN

[nl]

DIT ARTIKEL plaatst de betekenisgeving van de oorlogservaringen van geallieerde soldaten van Polen en van Ostarbeiterinnen tijdens hun vestigingsproces in België centraal. Niet alleen de oorlogservaringen zelf, maar ook de veranderende posities van deze migranten in hun thuis- en gastsamenleving doorheen de tijd, bepalen hoe zij zich de oorlog herinnerden. Het artikel vertrekt vanuit de marginale positie van migranten in de publieke oorlogsherinnering van zowel thuis- als gastsamenleving om zowel de interactie van marginale en dominante spelers van oorlogsherinnering als de gevolgen hiervan voor groepsherinneringen onder migranten te analyseren. Zo kan worden nagegaan hoe deze migranten een plaats verworven in of werden uitgesloten van de publieke oorlogsherinnering in hun thuis- en gastsamenleving. De Koude Oorlogscontext en genderconstructies waren duidelijk beslissende factoren voor de constructie en articulatie van oorlogsherinneringen bij de be-

[fr]

Entre Est et Ouest. Les souvenirs de guerre des hommes et des femmes migrants pendant la Guerre Froide | CET ARTICLE aborde la signification des expériences de guerre des soldats polonais et des travailleuses venues de l'Est au cours de leur processus d'installation en Belgique. Ce ne sont pas seulement les expériences de guerre en tant que telles qui déterminent la manière dont ils se souviennent de la guerre mais aussi les positions mouvantes de ces migrant-e-s dans leur communauté d'accueil et d'origine à travers le temps. L'article part de la position marginale qu'occupent les migrant-e-s dans les souvenirs collectifs de guerre au sein de leur communauté d'accueil et d'origine. Il analyse l'interaction entre acteurs marginaux et dominants des souvenirs de guerre ainsi que les conséquences de cette interaction sur les souvenirs de groupe des migrant-e-s. On peut ainsi examiner la manière dont ces migrant-e-s ont acquis une place dans les souvenirs de guerre de leur communauté

studeerde migranten. De oorlogservaringen en karakteristieken van Polen en Ostarbeiterinnen waren reeds erg verschillend, maar de Koude Oorlog en genderconstructies bepaalden bijkomend de plaats die de bestudeerde migranten in de narratieven en arena's van oorlogsherinnering kregen/innamen, zowel in hun thuis- als hun gastsamenleving. Geallieerde oud-strijders van Polen genoten zonder twijfel van gunstigere omstandigheden dan voormalige Ostarbeiterinnen om hun oorlogsherinneringen te ontwikkelen en uit te drukken.

d'accueil et d'origine ou en ont été exclus. Le contexte de la Guerre Froide et les constructions genrées ont été clairement des facteurs décisifs pour la construction et l'articulation des souvenirs de guerre chez les migrant-e-s interrogé-e-s. Les expériences de guerre et les caractéristiques des deux catégories étaient déjà très différents au départ mais la Guerre Froide et les constructions genrées ont déterminé de manière accrue la place que les migrants interrogés ont reçu/conquis dans les récits et les lieux de souvenirs de guerre, tant dans la communauté d'accueil que d'origine. Les anciens combattants polonais ont bénéficié, sans aucun doute, de circonstances plus favorables que les anciennes travailleuses de l'Est pour ce qui est de développer et d'exprimer ses souvenirs de guerre.

INLEIDING

80 | Dit artikel plaatst de betekenisgeving van de oorlogservaringen van migrantenvrouwen en -mannen tijdens hun vestigingsproces centraal. Niet alleen de oorlogservaringen zelf, maar ook de veranderende posities van deze migranten in hun thuis- en gastsamenleving doorheen de tijd, bepalen hoe zij zich de oorlog herinnerden.

De studie die aan dit artikel ten grondslag ligt, vertrekt vanuit de marginale positie van migranten in de publieke oorlogsherinnering van zowel thuis- als gastsamenleving om zowel de interactie van marginale en dominante spelers van oorlogsherinnering als de gevolgen hiervan voor groepsherinneringen onder migranten te analyseren. Zo kan worden nagegaan hoe deze migranten een plaats verworven in of werden uitgesloten van de publieke oorlogsherinnering in hun thuis- en gastsamenleving. Er wordt specifiek aandacht besteed aan de rol die gender hierin speelde tijdens de Koude Oorlog.

Deze studie is niet in de eerste plaats een geëngageerd initiatief dat tracht de oorlogsherinneringen van gemarginaliseerden uit de schaduw te halen. Wat ze wel beoogt, is te begrijpen hoe de manier waarop de Tweede Wereldoorlog in de publieke sfeer herinnerd werd tijdens de Koude Oorlog, zowel in de thuis- als gastsamenlevingen van de bestudeerde migranten, tot verschillende processen van in- en uitsluiting leidde.

TWEE MIGRANTENSTROMEN

Het onderzoek concentreert zich op twee migrantenstromen die België binnenvleiden in de nasleep van de Tweede Wereldoorlog: circa 4000 gewezen Ostarbeiterinnen van de Sovjet-Unie en circa 350 gewezen geallieerde soldaten van Polen. Ostarbeiterinnen werden vanuit de Sovjet-Unie (voornamelijk het Oekraïense deel) gedeporteerd naar het Derde Rijk en er verplicht tewerkgesteld. Sommigen leerden

daar Belgische mannen kennen, verhuisden na de bevrijding samen met hen naar België en huwden. Het merendeel van de soldaten streed in de Eerste Poolse Pantserdivisie voor de bevrijding van België in september 1944 en huwde later met een jonge vrouw in Vlaanderen (Venken 2008; Venken 2009a).

OORLOGSERVARINGEN

De migrantenvrouwen en -mannen van deze studie hadden duidelijk van elkaar verschillende oorlogservaringen. De gewezen Ostarbeiterinnen waren gedwongen arbeidsters die gegroepeerd werden en aan een vrouwonvriendelijk naziregime onderworpen werden, het merendeel van de gewezen soldaten heeft actief gevochten in een divisie die enkel uit mannen bestond. De oorlogsomstandigheden waarin deze mannen en vrouwen verkeerden maakten hen ook fysiek op een verschillende manier kwetsbaar.

Ostarbeiterinnen

Het naziregime selecteerde specifiek jonge vrouwen geboren tussen 1920 and 1926. Zij werden op transport gezet richting Nazi-Duitsland en ontvingen een stoffen lapje met het woord 'Ost' op dat zij altijd op hun kleding moesten dragen (Ulrich 1986: 161-162). Deze Ostarbeiterinnen werden dan verspreid over verschillende fabrieken en boerderijen (Poljan 2002: 235). In industriële centra leefden zij in met prikkeldraad omringde geïsoleerde barakken, die zij aanvankelijk enkel onder begeleiding mochten verlaten (Ulrich 1986: 163). De leef- en werkomstandigheden van Ostarbeiterinnen op boerderijen hingen grotendeels af van de eigenaar (Grossmann).

De naziwetgeving percipieerde Ostarbeiterinnen als 'Untermenschen' en plaatste hen bijna aan het einde van de hiërarchische raciale naziladder. Zij werden enkel voorgegaan door Joden, Roma, Sinti en homoseksuelen (Poljan 2002: 104). Niet alleen werden Ostarbeiterinnen gedwongen tewerkgesteld, zij ontvingen ook slechts kleine hoeveelheden voedsel, hadden weinig toegang tot gezondheidszorg en ondergingen verbale discriminatie (Poljan 2002: 250; Ulrich 1986: 161, 163, 171). Tijdens de oorlog bestond er een omgekeerde evenredigheid tussen hun behandeling en de situatie aan het front: hoe meer militaire successen de nazi's boekten, hoe slechter ze de Ostarbeiterinnen behandelden, en vice versa (Ulrich 1993: 175). Gedurende de hele oorlog werden Ostarbeiterinnen echter strikt gescheiden van Duitsers, Westarbeiter (West-Europese vrijwilligers, gedwongen arbeiders onder een beter regime dan Ostarbeiterinnen) en krijgsgevangenen (Ulrich 1986: 286-287). Een politieverordening van augustus 1942 schreef bijvoorbeeld voor dat alles wat de solidariteit tussen Ostarbeiterinnen en mensen van andere landen kon bevorderen, verboden was (Ulrich 1986: 177).

In de realiteit, echter, stonden Ostarbeiterinnen in regelmatig contact met mensen van andere landen (Frankenberger). Mondelinge geschiedenisprojecten hebben aangetoond dat sommigen door middel van kleine handelingen trachtten het leven van Ostarbeiterinnen dragelijker te maken: Duitse collega's gaven stiekem eten tijdens het werk, Westarbeiter gooiden stukken zeep over het prikkeldraad... (Grintsjenko 2004: 94; Hoffmann; Ostrovskaja & Sjtsjerbakova 2007: 82; Sjllova 2007: 111). Over interracial seksuele contacten en relaties, zoals de naziwetgeving die omschreef, is nog weinig geweten (Ulrich 2001: 24). Vanzelfsprekend wou het naziregime het

Duitse bloed zuiver houden van vreemde invloeden en plaatste het daarom voor Ostarbeiterinnen de doodstraf op seksueel contact met Duitsers (Ulrich 1986: 247). Reeds in het voorjaar van 1943 werden echter zo veel zwangerschappen bij Ostarbeiterinnen geregistreerd, dat men in nazikringen een decreet goedkeurde dat toestond Ostarbeiterinnen aan abortus en sterilisatie te onderwerpen en dat speciale ziekenhuizen voor zwangere Ostarbeiterinnen en crèches voor hun kinderen in het leven riep (Poljan 2002: 306; Ulrich 1986: 248). Microstudies tonen aan dat abortus niet altijd plaatsvond met de toestemming van de moeder, en dat moord op Ostarbeiterinnen en hun kinderen tot een gewone praktijk verwerd (Bock; Reiter; Schwarze; Vögel; Zegenhagen).

Het is moeilijk een dodencijfer voor Ostarbeiterinnen te geven, aangezien enkel statistieken voor het jaar 1943 voorhanden zijn. Zij registreren 14.522 Ostarbeiter(innen). Dit is ongetwijfeld een onderschatting aangezien mortaliteit in Ostarbeiterinnen-ziekenhuizen niet wordt meegerekend, en omdat vele Ostarbeiterinnen stierven tijdens de bombardementen aan het einde van de oorlog (Poljan 2002: 257-258). Maar zelfs zonder een accuraat dodencijfer voorhanden, kan duidelijk gesteld worden dat Ostarbeiterinnen aan een tweevoudige discriminatie onderhevig waren: op basis van hun Slavische ras, en op basis van geslacht (Ulrich 1986: 355).

Soldaten

Toen de Sovjet-Unie Polen binnenviel op 17 september 1939, verdedigde de Eerste Poolse Pantserdivisie Zuidoost Polen, maar ontvluchtte kort daarna het land en reisde via Hongarije, Roemenië en Joegoslavië per boot naar Italië, Spanje of Noord-Afrika. De meeste soldaten bereikten Frankrijk, waar zij vochten voor de verdediging van de Champagne- en Bourgognestreek in juni 1940 (Maczek 1990: 69-114). Nadat Frankrijk gevallen was, trokken zij naar Groot-Brittannië. De divisie werd daar gereorganiseerd en onder toezicht van de geallieerden geplaatst (Anoniem 1947: 22-23).

In augustus 1944 werd de divisie ingezet voor de bevrijding van Noord-Frankrijk, België, Nederland en Duitsland. Op 6 september 1944 trokken de divisiesoldaten de Belgische grens over en gedurende de volgende 16 dagen bevrijdden zij verschillende Vlaamse steden en gemeenten.³ Hun korte aanwezigheid wijst echter geenszins op een eenvoudige bevrijdingsmars. In Tielt, bijvoorbeeld, werd stevig gevochten op het marktplein en stierven verscheidene soldaten. In totaal lieten ongeveer 400 divisiesoldaten het leven in België, 257 van hen vonden hun laatste rustplaats op het Poolse militair kerkhof van Lommel (Van Alphen 1983; Van Poucke 1990: 152-153). Hun dodenaantal is groot vergeleken met de militaire verliezen van Amerikaanse en Britse troepen op Belgisch grondgebied, maar klein in vergelijking met die van de Canadese troepen (Goddeeris 2005: 45-46).

De inwoners van Vlaamse steden en gemeenten verwelkomden de divisiesoldaten als bevrijders (Pinet; Verstockt). Het is daarom niet verwonderlijk dat velen deze soldaten onderdak aanboden. Het komt evenmin als een verrassing dat van de Belgen die onderdak aanboden, er vele tijdens de Eerste Wereldoorlog in de IJzerstreek gevochten hadden. Vele schoonvaders van divisiesoldaten waren oud-strijders van de Eerste Wereldoorlog die vaak zelfs hun dochters hadden aangemoedigd deze divisiesoldaten te ontmoeten. Talrijke divisiesoldaten werden inderdaad verliefd op jonge vrouwen uit deze steden (Kajpus & Van Dam 1996: 45-50).

DOMINANTE SPELERS VAN OORLOGSHERINNERING IN BELGIË,
DE SOVJET-UNIE EN POLEN

De dominante spelers van oorlogsherinnering waren tijdens de Koude Oorlog de verschillende natiestaten en civilsocietyorganisaties. Hun voorstellingen kunnen ook wel narratieven van oorlogsherinnering genoemd worden. In wat volgt ga ik¹ in op deze dominante spelers en hun narratieven van oorlogsherinnering in België, de Sovjet-Unie en Polen. Duidelijk zal worden welke rol gender speelde bij dominante spelers en in hun narratieven, en welke gevolgen een en ander had voor de migrantenvrouwen en -mannen van deze studie.

Dominante spelers van oorlogsherinnering tijdens de Koude Oorlog

Tijdens de Koude Oorlog formuleerden de dominante spelers, natiestaten en civilsocietyorganisaties, narratieven die oorlogservaringen voorstelden in het licht van de op dat moment heersende geopolitieke crisis. De westerse wereld stelde communisme gelijk aan nazisme en beschouwde het als zijn taak deze nieuwe vorm van totalitarisme te bestrijden, terwijl aan de andere kant van het IJzeren Gordijn de Sovjetbezorgdheid voor vrede in de wereld, gebaseerd op de bijdrage van de Sovjet-Unie in de overwinning op het fascistische naziregime, werd benadrukt (Ashplant 2000: 61; Niven 2007: 214-215). Deze narratieven zetten bepaalde oorlogservaringen in de verf, en plaatsten andere in de schaduw. In de Atlantische wereld werden er door verschillende natiestaten inspanningen gedaan om het verzet tegen het naziregime uit te vergroten en collaboratie met dat regime te marginaliseren. Tegelijkertijd werd in de Warschaupactlanden het Nazi-Sovjetpact van 1939 om Centraal-Europa te verdelen, verzwegen en werden de oorlogservaringen van soldaten uit het Rode Leger, en niet die van het Britse of Amerikaanse leger, verheerlijkt (Suleiman 2006: 14).

Ondanks het tegenstrijdige karakter van deze antitotalitaire en antifascistische narratieven, vinden zij elkaar in het verzwijgen van 'vreemden'. De helden en slachtoffers op wie deze narratieven zich concentreerden, respectievelijk verzetsstrijders en communistische martelaren, waren mensen die de verschillende natiestaten cruciaal achtten voor hun identificatie (Lagrou 2000: 285, 291). Onderzoek naar natiestaten heeft lang de ogen gesloten voor de invloed van gender op de vormgeving en functionering van natiestaten. Nira Yuval-Davis laat in haar boek *Gender & Nation* zien hoe aan het einde van de achttiende eeuw het model van de natiestaat werd ontworpen naar het beeld van de man en hoe vrouwen en niet-burgers uit dit politiek project werden geschreven (Yuval-Davis 2003: 2). Zo pasten de oorlogservaringen van Joden bijvoorbeeld lang niet in deze narratieven. Oorlogsherinneringen aan de Holocaust sijpelden Atlantische narratieven van oorlogsherinnering binnen vanaf de jaren zestig, maar ze bleven gecensureerd in de Sovjet-Unie en haar satellietstaten (Tumarkin 1994: 121). Slechts in de jaren tachtig werd de Joodse oorlogsgeschiedenis van Centraal- en Oost-Europa herontdekt (Judt 2006: 1000; Orla-Bukowska 2006: 191). De publieke herinnering van de Holocaustervaring heeft in de jaren negentig in sommige natiestaten, zoals Duitsland, geleid tot de inclusie van de oorlogservaringen van ook andere mensen, die initieel gepercipieerd werden als 'vreemden' (Ulrich 2001).

De geopolitieke strijd inzake oorlogsherinnering voorstellen als een strijd tussen democratie en totalitarisme, of tussen communisme en fascisme, simplificeert het complexe karakter van nationale discussies over oorlogsherinnering. Elke Europese natiestaat moest een manier vinden om met de eigen oorlogservaringen om te gaan.

BELGIË, DE SOVJET-UNIE EN POLEN

In tegenstelling tot tijdens de Eerste Wereldoorlog, hadden Belgen in de jaren veertig nauwelijks gevochten op Belgisch grondgebied. Bovendien waren verzetsstrijders kleiner in aantal dan inwoners die het naziregime ondersteunden, en verschilde de samenwerking met dat regime in Vlaanderen en Wallonië, omwille van zowel de gemeenschappelijke 'etnische' Germaanse afkomst die door het naziregime werd onderstreept tijdens de oorlog, als het politieke programma van de Vlaamse Beweging. Om collectieve nationale identificatie te stimuleren, liet het narratief van oorlogsherinnering van de Belgische natiestaat Belgische inwoners geloven dat de hele natie verzet had geboden aan het naziregime en marginaliseerde het collaboratie (Lagrou 2000: 5).

Belangrijke civilsocietyorganisaties verzetten zich tegen dit narratief. Waar Belgische patriottische verenigingen aanvankelijk bijval voor hun narratieven van oorlogsherinnering hadden genoten, boetten zij aan populariteit in aan het einde van de jaren vijftig. De grootste Vlaamse politieke partij, de Christelijke Volkspartij, uitte een narratief van oorlogsherinnering waarin collaboratie centraal stond en gebruikte het strategisch om meer Vlaamse autonomie binnen België te verkrijgen (Lagrou 2000: 299-301). Deze inzet volgde uit de frustratie van de partij inzake de koningskwestie en haar wens macht te herwinnen nadat de verkiezingen van 1957 haar in de oppositie hadden geplaatst. Een vereenzelviging van Vlaams katholicisme en collaboratie zou haar verspreiding vinden in de volgende decennia en leiden tot hedendaagse communautaire lezingen van oorlogservaringen (Lagrou 1997: 156-157). Daarenboven startte het debat over de Holocaust in België later dan in omliggende landen. Aangezien de Belgische regio's naar meer autonomie streefden, hadden zij er geen baat bij de morele schulden van het federale België te erven. De Holocaust werd slechts een element in de publieke oorlogsherinnering in de jaren tachtig, omdat het toen een contra-argument voor xenofobe tendensen kon vormen (Lagrou 2000: 290).

In tegenstelling tot de Atlantische wereld, waar civilsocietyorganisaties communiceerden met natiestaten over de inhoud van narratieven van oorlogsherinnering, hanteerde de Sovjet-Unie een centralistisch bestuur dat dergelijke kruisbestuiving verhinderde. Communistische oorlogservaringen werden als voorbeeld gesteld voor het deugdelijke patriottische karakter van Sovjetburgers (Wolfe 2006: 260, 268). Feiten die hiervan afweken, zoals de oorlogservaringen van Sovjetburgers tewerkgesteld in Nazi-Duitsland (inclusief Ostarbeiterinnen) werden verzwegen (Tumarkin 1994: 50). Velen van hen vestigden zich na de oorlog in de Atlantische wereld, en velen die terugkeerden naar de Sovjet-Unie ondergingen repressie (Biller 2001: 222).

Nikita Chroesjtsjov verrijkte het hegemonische Sovjetnarratief van oorlogsherinnering met herinneringsaandacht voor de doden door middel van de symbolische on-

bekende soldaat, een protagonist wiens dood betekenis gegeven kon worden zonder dit Sovjetnarratief onderuit te halen (Merridale 2007: 348). Chroesjtsjov stond vrijgelaten gevangenen uit Siberische strafkampen ook toe een eigen oorlogsnarratief te ontwikkelen, eveneens onder voorwaarde dat zij het officiële narratief intact lieten (Figes 2007: 637). Voor het eerst werden bovendien contacten gelegd met Sovjetburgers gevestigd in de Atlantische wereld, zoals de Ostarbeiterinnen in België. Deze contacten zouden verstevigd worden onder het bewind van Leonid Brezjnef, die de herinnering aan de Sovjetoverwinning in de Tweede Wereldoorlog alom aanwezig maakte. Het glasnostprogramma van Michail Gorbatsjov liet Sovjetburgers toe civilsocietyorganisaties te vormen die openlijk het Sovjetnarratief van oorlogsherinnering becommentarieerden (Sherlock 2007: 47). Deze organisaties concentreerden zich ook op de oorlogservaringen van vergeten 'vreemdelingen' zoals Joden en Sovjetburgers gevestigd in de Atlantische wereld.

Hoewel de Sovjet-Unie pogingen ondernam om haar narratief van oorlogsherinnering op te dringen aan haar satellietstaten, lukte dat in de Poolse Volksrepubliek slechts gedeeltelijk. Een verheerlijking van communistische oorlogssuccessen vooropstellen was problematisch, aangezien de communistische regering in Polen pas aan het einde van de Tweede Wereldoorlog werd geïnstalleerd en moeite ondervond om door de Poolse bevolking gelegitimeerd te worden. Het officiële Poolse narratief van oorlogsherinnering concentreerde zich op de rol van het Sovjetleger en sympathiserende Poolse strijdkrachten, zoals de kleine Volkswacht (Gwardia Ludowa) (Zaremba 2001: 214). Zowel de oorlogsherinneringen van de talrijke Poolse soldaten die met de geallieerden in het Westen hadden gevochten, als die van het grote Poolse thuisleger dat zich verzette tegen de Sovjetinvasie (Armia Krajowa), werden beschouwd als een bedreiging voor dit narratief (Wawrzyniak 2009: 11, 86, 88). In de praktijk was de Poolse Volksrepubliek echter nooit in staat die civilsocietyorganisaties, die narratieven van oorlogsherinnering ontwikkelden waarin anticommunistisch verzet centraal stond, de kop in te drukken. Bovendien bleek het onmogelijk Polen gevestigd in het buitenland de mond te snoeren, mede aangezien de sterk veranderde staatsgrenzen een groot aantal migranten had gegenereerd. Tijdens de Koude Oorlog wonnen daarom deze oppositionele narratieven van oorlogsherinnering aan kracht.

| 85

ARENA'S VAN OORLOGSHERINNERING

Spelers van oorlogsherinnering drukken hun narratieven uit in verschillende ruimten, of arena's zoals ik ze hier wil noemen. In arena's treden zij met elkaar in contact en het narratief dat uiteindelijk publiekelijk wordt voorgesteld, is vaak uitgebreid het voorwerp van onderhandeling geweest. Zulke arena's kunnen verschillende vormen aannemen, afhankelijk van de machtsdynamiek tussen de verschillende spelers. Het kan om kerkhoven of oorlogsmonumenten gaan, maar ook om migrantenorganisaties, interviewsettings en dergelijke meer.

Arena's en de natiestaat

Herdenkingsplechtigheden vormen bij uitstek de arena waarin natiestaten publiekelijk hun narratieven van oorlogsherinnering uitdrukken. In de voetsporen van Pierre Nora hebben vele historici reeds publieke oorlogsherdenkingsplechtigheden

onderzocht en aangetoond hoe deze plechtigheden gebruikmaken van oorlogservaringen, zoals dood en opoffering, om de identificatie van mensen met de natiestaat te bevorderen (Hobsbawm & Terence; Nora). Onderzoekers zoals Jay Winter, echter, benadrukken het belang van collectief rouwen tijdens zulke plechtigheden, omdat ze een arena bieden waarin individuele rouw kan omgezet worden naar gedeelde symbolische voorstellingen die betekenis kunnen geven aan oorlogsherinneringen (Winter). Deze twee benaderingen creëren een artificieel onderscheid tussen politiek en rouwen, omdat natiestaten zowel narratieven als arena's van oorlogsherinnering bieden waarbinnen publiekelijk gerouwd kan worden, en omdat in dat rouwen, politiek nooit ver weg is (Ashplant 2000: 8, 43).

Historisch onderzoek over herinnering heeft zich dus voornamelijk geconcentreerd op de dominante spelers die narratieven van oorlogsherinnering uitdrukken: natiestaten en machtsrijke elites. Noch Hobsbawm, noch Winter stelt de constructie van natiestaten in vraag en bekritiseert nauwelijks de mannelijke symbolische voorstelling van oorlogsherdenking: de Onbekende Soldaat (Yuval-Davis 2003: 93-97). Door zich exclusief op herdenkingsplechtigheden te concentreren, hebben historici lang de narratieven en arena's van oorlogsherinnering van andere sociale groepen genegeerd. Zij stonden dus nauwelijks stil noch bij de narratieven van oorlogsherinnering van mensen die niet in het plaatje van de natiestaat passen, noch bij de mechanismen waarin spelers en arena's van oorlogsherinnering ageren.

Arena's van oorlogsherinnering zijn vanzelfsprekend beïnvloed door de karakteristieken van natiestaten. Deze karakteristieken bepalen de toegang van spelers tot, en de uitdrukking van narratieven van oorlogsherinnering in, al bestaande of nieuw geschapen arena's. De mate waarin natiestaten civilisatieorganisaties toestaan over hun officiële narratieven te debatteren bepaalt de mogelijkheden om oppositionele narratieven te tolereren of zelfs te integreren. Hoewel natiestaten in de Atlantische wereld hieromtrent een relatief open houding hadden, voorzagen zij niet in de uitsluiting van bepaalde sociale groepen, zoals vrouwen en niet-burgers, alleen al omwille van de artificiële constructie van de natiestaat.

Achter het Ijzeren Gordijn stonden de Sovjet-Unie en haar satellietstaten niet toe dat hun officiële narratieven van oorlogsherinnering in vraag werden gesteld. Bijgevolg werden oppositionele narratieven onderdrukt, wat sowieso leidde tot hun uitsluiting in publieke arena's van oorlogsherinnering. Uitsluiting betekende echter niet automatisch stilte, omdat repressie er ook toe kon leiden dat deze narratieven hun weg vonden naar private arena's van oorlogsherinnering, zoals familiebijeenkomsten achter gesloten deuren (Merridale 2000: 62, 64-66, 76-77).

De derde benadering

In een poging om de tekortkomingen van de benaderingen van Hobsbawm en Winter op te vullen, kijkt een derde benadering, in het leven geroepen door Alistair Thomson, naar de wijze waarop oorlogsoverlevenden (gemarginaliseerd door de natiestaat) hun persoonlijke oorlogservaringen uitdrukten, en hoe die beïnvloed werd door publieke nationale oorlogsherdenkingsplechtigheden. Door gebruik te maken van een waaier aan geschreven en mondelinge bronnen, kan persoonlijke herinnering en persoonlijk vergeten nagegaan worden (Thomson 1994; Thomson 2006).

Deze benadering start van de persoonlijke oorlogsherinneringen van mensen met gelijkaardige oorlogservaringen, analyseert in welke mate hun herinneringen een plaats vinden in verschillende publieke arena's van oorlogsherinnering, en kijkt of dit dominante narratieven van oorlogsherinnering in hun bestaan bevestigt of tegensprekt (Ashplant 2000: 17). Om dat na te gaan, maken vele onderzoekers uitgebreid gebruik van mondelinge bronnen, zich hierbij onder meer baserend op het onderscheid dat Jan Assmann maakt tussen cultureel geheugen (onze traditie, voornamelijk doorgegeven via materiële objecten zoals boeken, foto's) en communicatief geheugen (waarin orale transmissie een belangrijke rol speelt) (Assmann 1992). Bovendien zijn vele onderzoekers ervan overtuigd dat wat mensen beschouwen als hun persoonlijke herinnering, in feite zeer publiek is (Barash 2008: 114; Halbwachs & Elchardus 1991: 8). Door te praten met anderen, ontdekken mensen welke narratieven meer aanvaardbaar zijn in de sociale groep waarvan zij deel uitmaken, en leren zij welke elementen zij beter verzwijgen om groepsidentificatie mogelijk te maken. Daarom zijn mensen geneigd de narratieven van de sociale groepen waartoe zij behoren te herhalen, ondanks het feit dat ze zich hiervan vaak niet bewust zijn (Beyers 2007: 122).

Gender en arena's van oorlogsherinnering

De tweede feministische golf in de Atlantische wereld is eveneens op de kar van Thomson gesprongen. Mede door mondelinge bronnen te verzamelen, wilde die de bijna uitsluitend mannelijke voorstelling in oorlogsherinnering aankaarten. Er werd aangetoond dat het lijden van mannen gemakkelijker in narratieven van oorlogsherinnering kon worden ingeschreven dan dat van vrouwen, omdat het lijden van de eersten in verband werden gebracht met deugdzaamheid en eer voor de natie, terwijl dat van de laatsten vaak geassocieerd werd met schaamte (Schwegman 1995: 147). Feministisch onderzoek analyseerde hoe de oorlog vooroorlogse genderverhoudingen overhoop gooide, en hoe dominante narratieven van oorlogsherinnering nadien op normatieve wijze probeerden deze vooroorlogse orde te herstellen. De politiek wetenschapster Claudia Lenz beweert dat de bezetting mannen bang maakte om hun leidende rol in de samenleving te verliezen. Als gevolg hiervan concentreerden dominante narratieven van oorlogsherinnering zich vooreerst op mannelijke deugdelijkheid, verstaan als de identificatie van mannen met de verdediging van hun natie. Vrouwen daarentegen werden slechts zelden afgebeeld. In narratieven van oorlogsherinnering nemen zij vaak de gestalte aan van moeders of huisvrouwen, die de haard bewaren terwijl hun echtgenoten aan het front verblijven, of van dissidentes die doelbewust vooroorlogse sociale normen (onder meer inzake seksualiteit) aanvochten en daarom na de oorlog gestraft dienden te worden (Diederichs 2006: 159; Lenz 2003: 44, 46, 51). Aleida Assmann formuleerde dat als volgt:

“Zolang heldhaftige grootheid de toegangspoort tot culturele herinnering vormt, en zolang klassieke gecanoniseerd worden, vallen vrouwen systematisch ten prooi aan vergetelheid. Dit kan tot structurele amnesie leiden.” (Assmann 1999: 61).

Wanneer het lijden van vrouwen een plaats zou krijgen in dominante narratieven van oorlogsherinnering, dan geeft men ook toe dat soldaten zich niet altijd deugdzaam hebben gedragen, wat de Onbekende Soldaat van zijn sokkel werpt. Als gevolg van

de hier genoemde uitsluitingsmechanismen zijn vrouwelijke afbeeldingen op oorlogsmonumenten slechts van recentere datum (Schönfeld).

Vele onderzoekers vinden mondelinge bronnen voldoende om te leren over sociale groepen en zien interviewsettings als arena's van oorlogsherinnering. Zij benadrukken bijvoorbeeld dat de marginalisering van de oorlogsherinneringen van vrouwen in publieke arena's een stimulans vormde voor het interviewen van vrouwen. Deze onderzoeken brachten de voorheen private oorlogsherinneringen van vrouwen door middel van, onder meer, publicaties in de publieke sfeer, en stonden daarmee aan de wieg van een nieuwe arena van oorlogsherinnering.

Deze derde weg vond zijn wortels in de Atlantische wereld in de jaren zeventig, en in Oost- en Centraal-Europa slechts na de val van het communisme. Recent zijn bovendien wisselwerkingen merkbaar tussen deze nieuwe onderzoeksinzichten op basis van mondelinge interviews met voormalige Ostarbeiterinnen, en de initiatieven van Duitse, Oostenrijkse en Oekraïense natiestaten en civilsocietyorganisaties. Op deze wijze zijn nieuwe arena's van oorlogsherinnering ontstaan, in de vorm van standbeelden en herdenkingsstenen (Schönfeld).

De derde benadering voorbij

De derde benadering, net als de benaderingen van Hobsbawm en Winter, negeert de machtsdynamiek tussen spelers van oorlogsherinnering doorheen de tijd om toegang tot arena's van oorlogsherinnering te verkrijgen, behouden of verliezen (Müller 2002: 3). Het recente onderzoek van Harald Welzer en zijn collega's van het Center for Interdisciplinary Memory Research in Essen schenkt aandacht aan machtsdynamiek in familiale arena's van oorlogsherinnering. De onderzoekers interviewden niet enkel individuele familieleden, maar organiseerden ook familie-discussies om te kijken welke familieleden een leidende rol speelden in de constructie van familieherinneringen (Welzer & Lenz 2007: 8).

Dat onderzoek gebruikte de methoden van de derde benadering om de narratieven van oorlogsherinnering van migrantenvrouwen en -mannen te ontrafelen. Daarenboven besteedt het aandacht aan de verhouding tussen machtsdynamiek en oorlogsherinnering doorheen de tijd. Door middel van archiefonderzoek in België, Polen en de Russische federatie, het afnemen van 26 diepte-interviews en het uitvoeren van *deed participant observation* in migrantenorganisaties, onderzocht ik hoe mensen van twee migrantenstromen zich in groepen verzamelden en hoe zij in deze groepen narratieven van oorlogsherinnering ontwikkelden. Waren deze groepen eigen arena's van oorlogsherinnering, of lobbyden zij voor de uitdrukking van hun oorlogsherinneringen in andere arena's van oorlogsherinnering? Door de pijlen te richten op groepsniveau, ziet men verschillende in- en uitsluitingsmechanismen van publieke oorlogsherinnering aan het werk. Deze mechanismen konden migrantenvrouwen en -mannen verhinderen hun oorlogsherinneringen publiekelijk te uiten.

DE OORLOGSHERINNERINGEN VAN GEWEZEN DIVISIESOLDATEN EN VOORMALIGE OSTARBEITERINNEN

De betekenisgeving aan oorlogservaringen van geallieerde soldaten uit Polen en Ostarbeiterinnen verschilt aanzienlijk.

Geallieerde soldaten uit Polen groeiden door de jaren heen van een marginale naar een dominante speler van oorlogsherinnering in de Belgische publieke oorlogsherinnering, voornamelijk dankzij de ondersteuning van civilsocietyorganisaties in België en Groot-Brittannië, waar de niet-communistische Poolse regering in ballingschap zetelde (Venken 2010a). Ostarbeiterinnen ontgroeiden hun marginale positie niet, maar werden gemobiliseerd door een dominante Moskouse organisatie precies om hun eigen oorlogsherinnering te verhinderen, aangezien die de manier waarop de Tweede Wereldoorlog in de Sovjet-Unie officieel herdacht werd kon bezoedelen (Venken 2009b). Deze verschillen hebben te maken met de vooraanstaande plaats voor mannen in publieke oorlogsherinnering en de Koude Oorlogscontext die soldaten en Ostarbeiterinnen construeerde tot politieke opposenten, respectievelijk slachtoffers van het communisme en communisten (Venken 2009a; Venken 2010b).

Ook de manier waarop geallieerde soldaten uit Polen en Ostarbeiterinnen in groep hun oorlogservaringen herinnerden in de publieke sfeer, verschilde. De geallieerde soldaten deden dat bijvoorbeeld op het Pools militair kerkhof van Lommel, waar hun strijdmakkers, die tijdens de bevrijding van België stierven, begraven liggen (Venken 2007). De Ostarbeiterinnen traden op met hun koor en zongen weliswaar Sovjetpropagandaliederen, maar voegden aan deze liederen door performatieve hulpmiddelen, in stilzwijgen een betekenis toe die de officiële Sovjetoorlogsherinnering verwierp. Zo ontwierpen ze voor zichzelf een eigen oorlogsherinnering (Venken 2010c).

Groepsbeleving bleek ook cruciaal voor betekenisgeving aan ervaringen met het lichaam. Het engagement van een migrantenorganisatie van geallieerde soldaten uit Polen in de erkenning van hun oorlogstrauma door de Belgische staat stelt vandaag de betrokkenen in staat over die oorlogservaringen te praten. De organisatie van Ostarbeiterinnen liet dergelijk engagement na, maar zorgde er wel voor dat Ostarbeiterinnen die omwille van moeilijke oorlogservaringen geen kinderen konden krijgen, tijdens bijeenkomsten van de organisatie met de kinderen van moeders-Ostarbeiterinnen konden spelen (Venken 2009c).

BESLUIT

Onderzoek naar de herinnering aan de Tweede Wereldoorlog reduceert zich nog voornamelijk tot één specifieke arena van oorlogsherinnering. Het betreft vaak hetzij herdenkingsplechtigheden, waar dominante spelers van oorlogsherinnering zich laten horen, hetzij interviewsettings, waar marginale spelers van oorlogsherinnering spreken. Dergelijk onderzoek gaat echter niet na welke krachten bepaalde oorlogsherinneringen leiden naar uitdrukking in zulke plaatsen. De bottom-upbenadering die ik volgde, gaat in op de interactie tussen dominante spelers, op mechanismen van marginalisatie en mobilisatie, en op de karakteristieken van de oorlogservaringen zelf, om te tonen hoe ze al dan niet de oorlogsherinneringen van de bestudeerde migranten naar plaatsen van uitdrukking geleid hebben.

Vanuit het perspectief van mensen uit twee migrantenstromen, onderzocht ik de dynamische wisselwerking van dominante en gedomineerde spelers van oorlogsherinnering. Het onderzoek laat ook zien of, wanneer en hoe hun herinneringen hun uitdrukking vonden in bestaande of nieuw geschapen arena's van oorlogs-

herinnering, en, als gevolg hiervan, in- of uitgesloten werden van publieke oorlogsherinnering.

Het onderzoek toonde dat enkel geallieerde soldaten van Polen hun oorlogsherinneringen uitdrukten tijdens herdenkingsplechtigheden en ontdekte bovendien hoe plaatsen die nooit in het hoofd van wetenschappers waren opgekomen, de mogelijkheid boden oorlogservaringen uit te drukken. Ik verwijs bijvoorbeeld naar een podium waarop Sovjetpropagandaliederen werden gezongen, of bijeenkomsten van een migrantenorganisatie waar voormalige Ostarbeiterinnen zonder kinderen met de kinderen van hun vriendinnen konden spelen.

De Koude Oorlogscontext en genderconstructies waren duidelijk beslissende factoren voor de constructie en articulatie van oorlogsherinneringen bij de bestudeerde migranten. De oorlogservaringen en karakteristieken van beide stromen waren reeds erg verschillend, maar de Koude Oorlog en genderconstructies bepaalden bijkomend de plaats die de bestudeerde migranten in de narratieven en arena's van oorlogsherinnering kregen/innamen, zowel in hun thuis- als hun gastsamleving. Geallieerde oud-strijders van Polen genoten zonder twijfel van gunstigere omstandigheden dan voormalige Ostarbeiterinnen om hun oorlogsherinneringen te ontwikkelen en uit te drukken.

NOTEN

- 1 Dit artikel is gebaseerd op mijn proefschrift *Straddling the Iron Curtain? Migrants' War Memories*. Het proefschrift is gearhiveerd op <http://hdl.handle.net/1979/2028>. Een lijst van de publicaties die voorvloeiden uit mijn doctoraatsonderzoek is te vinden op: <https://lirias.kuleuven.be>, onder Venken, Machteld.
- 2 Postdoctoraal onderzoekster van het Bijzonder Onderzoeksfonds van de K.U.Leuven, Faculteit Letteren, Onderzoekseenheid Moderniteit en Samenleving.
- 3 De divisie bevrijdde ondermeer Ieper, Roeselare, Tielt, Aalter, Gent, Lokeren en Sint-Niklaas. Na de bevrijding van Zeeuws-Vlaanderen stak ze begin september opnieuw de Belgische grens over, en bevrijdde Rijkvorsel, Beerse, Merksplas en Baarle-Hertog (Iwanowski; Marchal; Skibinski; Stanczyk; Van Poucke 1990; Verbeke et al.).

BIBLIOGRAFIE

- Anoniem (1947). 1. *Dywizja Pancerna w walce*. Brussel: La Colonne.
- Ashplant, T. G., Dawson G. & Roper, M. (2000). 'The politics of war memory and commemoration. Contexts, structures and dynamics' In: Ashplant, T. G., Dawson G. & Roper, M. (red.) *The Politics of War Memory and Commemoration*. Londen/New York: Routledge, pp. 3-85.
- Assmann, A. (1999). *Erinnerungsräume. Formen und Wandlungen des kulturellen Gedächtnisses*. München: C.H. Beck.
- Barash, A. (2008). 'Analyzing Collective Memory' In: Mendels, D. (red.) *On Memory. An Interdisciplinary Approach*. Oxford: Peter Lang, pp. 100-116.
- Beyers, L. (2007). 'Unfolding Urban Memories and Ethnic Identities: Narratives of Ethnic Diversity in the Limburg Mining Towns, Belgium' In: Herbert, J. & Richard R. (red.) *Testimonies of the City. Identity, Community and Change in a Contemporary Urban World*. Aldershot: Ashgate Press, pp. 119-138.
- Billier, J. (2001). 'Die Repatriierung und das Leben in der Sowjetunion' In: Nolte, H.H. (red.) *Häftlinge aus der USSR in Bergen-Belsen. Dokumentation der Erinnerungen. 'Ostarbeiterinnen' und 'Ostarbeiter', Kriegsgefangene, Partisanen, Kinder und zwei Minsker Jüdinnen in einem deutschen KZ*. Frankfurt am Main: Peter Lang, pp. 205-225.
- Bock, G. (1986). *Zwangsterilisation im Nationalsozialismus. Studien zur Rassenpolitik und Frauenpolitik*. Wiesbaden: Westdeutscher Verlag.
- Diederichs, M. (2006). *Wie geschoren wordt moet stilzitten. De omgang van Nederlandse meisjes met Duitse militairen*. Amsterdam: Boom.
- Figes, O. (2007). *Fluisteraars. Leven onder Stalin*. Amsterdam: Nieuw Amsterdam Uitgevers, Standaard Uitgeverij.
- Frankenberger, T. (1997). *Wir waren wie Vieh. Lebensgeschichtliche Erinnerungen ehemaliger sowjetischer Zwangarbeiterinnen*.

- Münster: Westfälisches Dampfboot.
- Grintsjenko, G. (2004). *Nevygadane. Ustni istorii ostarbajteriv*. Charkiv: Instytut Istorii Ukraïny.
- Grossmann, A. (1986). 'Fremd- und Zwangarbeiter in Bayern 1939-1945' *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* 34 (1).
- Halbwachs, M. & Elchardus, M. (1991). *Het collectief geheugen*. Leuven: Acco.
- Hobsbawm, E. & Terence, R. (2005). *The Invention of Tradition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hoffmann, K. (2001). 'Schichten der Erinnerung, Zwangarbeitserfahrungen und Oral History' In: Reininghaus, W. & Norbert R. Zwangarbeit in Deutschland 1939-1945. *Archiv- und Sammlungsgut, Topographie und Erschließungsstrategien*. Bielefeld: Verlag für Regionalgeschichte, pp. 62-75.
- Iwanowski, W. (1979). 'Poles and the liberation of Belgium (September 1944)' *Polish Perspectives* 22 (11).
- Judt, T. (2006). *Na de Oorlog. Een geschiedenis van Europa sinds 1945*. Amsterdam/Antwerpen: Contact.
- Kajpus, C. & Van Dam, O. (1996). *Non omnis moriar. Het verhaal van Czeslaw Kajpus, officier bij de Eerste Poolse Pantserdivisie en de bevrijding van 1944*. Leuven: Kritak.
- Lagrou, P. (1997). 'Welk vaderland voor de vaderlandslievende verenigingen? Oorlogsslachtoffers en verzetsveteranen en de nationale kwestie, 1945-1958' *Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis* 3, 143-161.
- Lagrou, P. (2000). *The Legacy of Nazi Occupation. Patriotic Memory and National Recovery in Western Europe, 1945-1965*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lenz, C. (2003). *Haushaltspflicht und Widerstand: Erzählungen norwegischer Frauen über die deutsche Besatzung 1940 - 1945 im Lichte nationaler Vergangenheitskonstruktionen*. Tübingen: Diskord.
- Maczek, S. (1990). *Od podwojdy do czolga*. Lublin/Londen: Towarzystwo Naukowe KUL, Orbis Books Ltd.
- Marchal, J.-P. (1980). *De bevrijding van Gent*. Gent: J. Verbeke.
- Merridale, C. (2000). *Night of Stone. Death and Memory in Russia*. Londen: Granta Books.
- Merridale, C. (2007). *Ivans Oorlog. Leven en dood in het Rode Leger, 1939-1945*. Amsterdam: Manteau.
- Müller, J.-W. (2002). 'Introduction: the power of memory, the memory of power and the power over memory' In: Müller, J.-W. (red.) *Memory and Power in Post-War Europe. Studies in the Presence of the Past*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 1-35.
- Niven, B. (2007). *The Buchenwald Child. Truth, Fiction and Propaganda*. Rochester, New York: Camden House.
- Nora, P. (1984). *Les lieux de mémoire*. Parijs: Gallimard.
- Orla-Bukowska, A. (2006). 'New Threads on an Old Loom. National Memory and Social Identity in postwar and post-communist Poland' In: Ned Lebow, R., Kansteiner W. & Fogu, C. (red.) *The Politics of Memory in Postwar Europe*. Durham and London: Duke University Press, pp. 171-209.
- Ostrowskaja, I. S. & Sjtsjerbakova, I. L. (2007). 'Opit prinuditel'novo truda v ustnych svidetel'stvach byvsjich ostarbajterov' In: *Ustnaja istorija (Oral History): teorija i praktika. Materialy vserossijskovo nautsjnovo seminarja (Barnaul, 25-26 sentjabrja 2006 g.)*. Barnaul: Barnaulskij gosudarstvennij universitet, pp. 75-83.
- Pinet, T. (1994). 'L'action de la première division blindée polonaise vue par la population belge' In: Institut d'Histoire de l'Armée Polonaise et le Centre de Documentation Historique des Forces Armées Belges (red.) *La Première Division Blindée du Général Maczek dans le cadre de la libération de la Belgique en 1944. Programme Colloque Polono-Belge Zagan, 25 juin 1994*. Zagan : 11 Division de Cavalerie Blindée casernée à Zagan.
- Poljan, P. (2002). *Zjertyv dvuch diktatur. Zjizn', trud, unizjenie i smert' sovetskich voennoplennyh i ostarbajterov*. Moskou: Institut geografii Rossijskoj Akademii Nauk.
- Reiter, R. (1993). *Tötungsstätten für ausländische Kinder im Zweiten Weltkrieg. Zum Spannungsverhältnis von kriegswirtschaftlichen Arbeitseinsatz und nationalsozialistischer Rassenpolitik in Niedersachsen*. Hannover: Hahn.
- Schönfeld, M. (2003). 'Von der Abwesenheit der Opfer zu einer später Erinnerung. Denkmale für Zwangsarbeiterinnen und Zwangarbeiter in Berlin' In: Bräutigam, H., Fürstenberg, D. & Bernt, R. *Zwangsarbeit in Berlin 1938-1945*, Berlin: Metropol, pp. 281-308.
- Schwarze, G. (1997). *Kinder, die nicht zählten. Ostarbeiterinnen und ihre Kinder*. Essen: Klartext Verlag.
- Schwegman, M. (1995). 'Oorlogsgeschiedschrijving en seksueel geweld. Het probleem van de historisering van het vrouwelijke slachtofferschap' *Jaarboek voor Vrouwengeschiedenis* 15, pp.145-152.
- Sherlock, T. (2007). *Historical Narratives in the Soviet Union and Post-Soviet Russia. Destroying the Settled Past, Creating an Uncertain Future*. New York: Palgrave Macmillan.
- Sjilova, I. S. (2007). 'Zjensjtsjina v vojne' In: *Ustnaja istorija (Oral History): teorija i praktika. Materialy vserossijskovo nautsjnovo seminarja (Barnaul, 25-26 sentjabrja 2006 g.)*. Barnaul: Barnaulskij gosudarstvennij universitet, pp. 111-114.
- Skibinski, F. (1958). *De deelname van de Polen aan de bevrijding van België - september 1944*. Brussel: Belgisch-Poolse vereniging.

- Stanczyk, H. (1994). 'L' itinéraire de combat de la Première Division Blindée de Falaise jusqu'à Willemsaven. Juillet 1944-mai 1945' In: Institut d'Histoire de l'Armée Polonaise et le Centre de Documentation Historique des Forces Armées Belges (red.) *La Première Division Blindée du Général Maczek dans le cadre de la libération de la Belgique en 1944. Programme Colloque Polono-Belge Zagan, 25 juin 1994.* Zagan : 11 Division de Cavalerie Blindée casernée à Zagan.
- Suleiman, S. (2006). *Crises of Memory and the Second World War.* Cambridge, Massachusetts, London, England: Harvard University Press.
- Thomson, A. (1994). *Anzac memories: living with the legend.* Melbourne, Australia: Oxford University Press.
- Thomson, A. (2006). 'Anzac Stories: Using Personal Testimony in War History' *War & Society* 25(2).
- Tumarkin, N. (1994). *The Living & The Dead. The Rise and Fall of the Cult of World War II in Russia.* New York: Basic Books.
- Ulrich, H. (1986). *Fremdarbeiter. Politik und Praxis des "Ausländer-Einsatzes" in der Kriegswirtschaft des Dritten Reiches.* Berlin-Bonn: Verlag J.H.W. Dietz Nachf. GmbH.
- Ulrich, H. (1993). 'Zwangsarbeiter in Der Deutschen Kriegswirtschaft 1939-1945. Ein Überblick' In: Navorsings- en Studiecentrum voor de Geschiedenis van de Tweede Wereldoorlog (CREHSGM / NCWO) (red.) *De Verplichte tewerkstelling in Duitsland. Le Travail Obligatoire en Allemagne, 1942-1945.* Brussel: CREHSGM / NCWO, pp. 165-180.
- Ulrich, H. (2001). 'Zwangsarbeit im "Dritten Reich". Kenntnisstand, offene Fragen, Forschungsprobleme' In: Reininghaus, W. & Norbert R. *Zwangsarbeit in Deutschland 1939-1945. Archiv- und Sammlungsgut, Topographie und Erschliessungsstrategien.* Bielefeld: Verlag für Regionalgeschichte, pp. 16-37.
- Van Alphen, J. (1983). *Polegli na polu chwaly. Killed in Action. 1. Polska Dywizja Pancerna. 1st Polish Armoured Division.* Breda: Generaal Maczek Museum.
- Van Poucke, G. (1990). *La première division blindée polonaise en Belgique, septembre 1944.* Brussel: Union des fraternelles de l'Armée secrète, Pygmalion.
- Venken, M. (2007). 'Constructie en receptie van het collectieve geheugen bij enkele gewezen divisiesoldaten in België. De Koude Oorlog in praktijken' *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis / Reveu belge d'histoire contemporaine* 37 (3-4).
- Venken, M. (2008). 'Gemengd huwen, nationaliteit en de verschillen voor mannen en vrouwen. Poolse oudgeëinden en Ostarbeiterinnen in België tijdens de Koude Oorlog' *Tijdschrift voor Sociale en Economische Geschiedenis* 5 (1).
- Venken, M. (2009a). 'Polish Liberators and Ostarbeiterinnen in Belgium During the Cold War: Mixed Marriages and the Differences for Immigrant Men and Women' In: Schrover, M. & Yeo, E. (red.) *Gender and Migration in global, historical and theoretical perspective.* London: Routledge, pp. 54-75.
- Venken, M. (2009b). 'Straddling the Iron Curtain? Migrants' War Memories (In spreidstand over het IJzeren Gordijn heen? De oorlogsherinneringen van migranten)' *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis / Reveu belge d'histoire contemporaine* 39 (1-2).
- Venken, M. (2009c). 'Bodily Memory: Introducing Immigrant Organisations and the Family' *History of the Family. An International Quarterly* 14 (2).
- Venken, M. (2010a). 'Mobilizacja transnarodowa polskich kombatantów polskich w Belgii, 1945-1970'. *Pamięć i Sprawiedliwość* 16 (2) (in druk).
- Venken, M. (2010b). 'Former Ostarbeiterinnen in Belgium: from invisible communists to visible victims and babushkas' *Minerva Journal of Women and War. Special issue on Foreign Labour in War-time Germany: the Gender perspective* (in druk).
- Venken, M. (2010c). *Wie Singen Kriegserlebnisse Sinn verleihen kann.* In Boesen, E. & Lentz, F. (red.) *Migration et mémoire. Concepts et méthodes de recherche/Migration und Erinnerung. Konzepte und Methoden der Forschung.* Luxembourg: Luxembourg Lit Verlag (in druk).
- Verbeke, R. et al. (1984). *De Eerste Poolse Pantserdivisie en de bevrijding van Vlaanderen in september 1944.* Gelegenheidsbrochure Vlaamse Steden herdenking september 1984.
- Verstockt, B. (2004). *Vechten voor geen Vaderland.* Brussel: Vlaams Audiovisueel Fonds, coproductie VRT (documentaire).
- Vögel, B. (1999). *Entbindungsheim für Ostarbeiterinnen.* Braunschweig, Broitzemer Strasse 200. Hamburg: Inter-Abo-Betreuungs-GmbH.
- Wawrzyniak, J. (2009). *ZBoWiD i pamięć drugiej wojny światowej 1949-1969.* Warschau: Trio.
- Welzer, H. & Lenz, C. (2007). *Der Krieg der Erinnerung. Holocaust, Kollaboration und Widerstand im europäischen Gedächtnis.* Frankfurt am Main: Fischer Taschenbuch Verlag.
- Winter, J. (1995). *Sites of memory, sites of mourning.* Cambridge: Cambridge University Press.

- Wolfe T. C. (2006). 'Past as Present, Myth, or history? Discourses of time and the Great Fatherland War' In: Ned Lebow, R., Kansteiner W. & Fogu, C. (red.) *The Politics of Memory in Postwar Europe*. Durham/ Londen: Duke University Press, pp. 249-283.
- Yuval-Davis, N. (2003). *Gender & Nation*. Londen: Sage.
- Zaremba, M. (2001). *Komunizm, legitymizacja, nacjonalizm. Nacjonalistyczna legitymizacja władzy komunistycznej w Polsce*. Warschau: Trio.
- Zegenhagen, E. (2004). 'Facilities for Pregnant Forced Laborers and Their Infants in Germany (1943-1945)' In: Center for Advanced Holocaust Studies United States Holocaust Memorial Museum (red.) *Children and the Holocaust. Symposium Presentations*. Washington: United States Holocaust Memorial Museum, pp. 65-76.

PAULINE BERLAGE ☞ Université François Rabelais, Tours, UFR de Lettres et Langues, Centre Inter-universitaire de Recherche sur l'Éducation et la culture dans le Monde Ibérique et Ibéro-Américain (CIREMIA)
☞ 3 Rue des Tanneurs, 37041 Tours Cedex 1 ☞ France ☞ Tél. +32 (0)484.148.168 ☞ paulineberlage@gmail.com

Les imaginaires des migrant-e-s lesbiennes et gays latino-américains à propos de l'Europe

Analyse de récits de vie de Chilien-ne-s,
Péruvien-ne-s et Colombiens

Pauline Berlage

UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS

| 95

[nl]

De denkbeelden van homoseksuele migranten uit Latijns-Amerika ten aanzien van Europa. Een analyse van Chileense, Peruviaanse en Columbi-aanse levensverhalen | DEZE TEKST BEHANDELT EEN GROEP die tot nu toe weinig in beeld kwam in Europees onderzoek naar migratie: homoseksuele en lesbische immigranten uit Latijns-Amerika. Het gaat in deze tekst meer bepaald over hun denkbeelden over Europa. Eerst komen de onderzoeksvragen en -hypothesen aan bod. Het tweede deel gaat dieper in op de denkbeelden die het meest naar voor kwamen uit de interviews. Tot slot volgt een meer globale analyse van de evolutie in, en de dialectiek en de verbanden tussen de besproken denkbeelden.

[fr]

CETTE COMMUNICATION TRAITE D'UNE POPULATION jusqu'ici trop peu prise en compte dans les études migratoires en Europe. Il s'agit des migrant-e-s lesbiennes et gays latino-américains en Europe et nous traiterons ici plus particulièrement des imaginaires de ces migrant-e-s. Cette présentation sera divisée en trois parties: nous préciserons d'abord la question de départ de cette recherche et les hypothèses posées. Ensuite nous aborderons les imaginaires à propos de l'Europe les plus prégnants, c'est-à-dire ceux qui se sont répétés dans les différents récits de vie. Nous concluons en analysant plus globalement la dialectique, l'évolution et les associations des imaginaires discutés.

QUESTION DE DÉPART

La question de cette recherche de master complémentaire interuniversitaire¹ était de s'interroger sur les imaginaires des migrants lesbiennes et gays latino-américains à propos de l'Europe². Cette question était, en fait, double. D'une part, nous voulions constater quels étaient les facteurs, les conditions ou les sources qui participent à la formation de ces imaginaires à propos de l'Europe. Grâce à notre travail de terrain nous avons observé que les sources de ces imaginaires étaient multiples: Internet (avec les chats, les sites de rencontres, les blogs), mais aussi les médias tels que la presse, la télévision, le cinéma et également le tourisme, la littérature et la musique qui se sont révélés être autant de sources d'imaginaires pour les migrants interviewés.

D'autre part, nous voulions comparer les imaginaires des lesbiennes et des gays avant de quitter l'Amérique latine avec ceux de la même population plus avancée dans son parcours migratoire. Nous avons donc comparé ces imaginaires avec ceux des migrantes et migrants vivant actuellement en Europe ou étant revenus dans leur pays d'origine. Au travers de l'analyse de ces imaginaires, nous voulions comprendre comment se forment ces images et quels sont les rapports de forces qui entrent en ligne de compte. En effet, peut-être existe-t-il un rapport de domination (hétéro-normativité³) dans la société d'origine qui pousse les lesbiennes et gays à migrer. Ce rapport de domination peut également exister dans le pays d'accueil et, dans ce cas, il est intéressant d'observer les négociations mises en place. De plus, une fois arrivés en Europe, ces migrants peuvent se trouver au cœur d'un autre rapport de force, tiraillés entre le poids de la tradition et de la culture de la communauté d'origine et celui de la société d'accueil. C'est à ces imaginaires que nous nous intéresserons ici.

Les hypothèses posées au départ de la recherche affirmaient, d'une part, que la migration des lesbiennes et gays latino-américains est motivée par une volonté d'être plus libre de son corps, le rapport à la norme hétérosexuelle étant un élément-clef du projet. D'autre part, nous posions que les imaginaires de ces migrants évoluent dans le temps et dans l'espace. Ils changeront donc entre l'avant départ et l'après arrivée.

Etant donné l'étendue de cette thématique, nous avons choisi trois pays latino-américains: la Colombie, le Pérou et le Chili. Les pays d'accueil européens de ces lesbiennes et homosexuels sont la Belgique, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Nous avons choisi ces pays car ce sont ceux dans lesquels nos informateurs vivent actuellement ou dans lesquels ils se rendront dans les mois à venir. Nous avons effectué notre travail de terrain et avons réalisé nos entretiens en Belgique, en Espagne (à Madrid et Salamanque) et au Chili (Santiago).

LES IMAGINAIRES DES MIGRANTS

A partir des récits de vie et leur analyse structurale nous avons dégagé les imaginaires des (futurs) migrants à propos de l'Europe. Nous ne pouvons pas parler ici de représentations sociales étant donné que ces imaginaires ne sont pas les mêmes pour tous les migrants. Cependant, les imaginaires sont souvent partagés par plusieurs

informateurs tout en sachant qu'une idée pourra, par exemple, être capitale pour une personne alors que d'autres ne feront s'y référer que brièvement.

Libertés

Le thème de la liberté est l'imaginaire central pour la plupart des migrants rencontrés. Ce concept de liberté peut prendre différents sens. Pour certains, il s'agit d'être libre d'être qui l'on est, à savoir libre d'aimer une personne du même sexe que soi. D'autres informateurs insistent plus sur la liberté de s'exprimer, alors que pour d'autres, le concept de liberté se réfère à la liberté d'être soi-même grâce à des lois qui les protègent.

Libre d'être qui je suis

Plusieurs migrants ont expliqué qu'en Europe ils pourraient, ou peuvent, être qui ils sont. Les deux migrants vivant actuellement en Espagne, Dolores et Antonio, nous ont expliqué qu'ils ont décidé de migrer pour échapper au modèle patriarcal hétérosexiste de leur entourage.

Antonio explique que s'il a quitté la Colombie, ce n'est pas pour étudier comme il l'invoque d'abord mais bien parce qu'il « n'en pouvait plus ». Cette explication est le pivot central du discours d'Antonio car la majorité de l'entretien sera consacrée à argumenter. En décrivant la réalité qu'il vivait au Pérou et celle qu'il vit depuis son arrivée en Espagne, il justifie ce choix de migrer

Dolores, une autre migrante qui vit actuellement à Madrid, parle aussi de cette dimension identitaire qu'elle peut enfin développer. Dès le début de l'entretien elle pose elle-même la question du pourquoi de son choix et y répond ainsi: « Avant de venir, j'avais un travail fixe, j'avais une voiture, j'avais un appartement. [...] alors pourquoi je viens ici? A cause de mon orientation sexuelle, parce que je ne pouvais pas être qui je suis ». Elle explique donc que son choix de migrer est directement lié à son orientation sexuelle qu'elle ne pouvait pas, selon elle, vivre dans son pays.

Diana, qui vécu en Grande-Bretagne pendant plusieurs mois, mentionne également la tolérance à laquelle elle s'attendait en Europe avant d'y partir. Une fois sur place, elle a pu observer que cette tolérance est bien présente même si, selon elle, elle est imputable, en partie, à un phénomène de mode. Diana observa également qu'il y a de nombreux quartiers LGBT (lesbiens, gays, bisexuels et transsexuels) à Londres, eux-mêmes divisés en sous-quartiers selon l'orientation sexuelle. Cependant, Diana ne se limite pas à l'aspect visible et commercial LGBT et insiste sur l'activisme britannique: « Cela fait des années que les gens en Europe, en Angleterre, font de l'activisme. Depuis les années 1970 avec les féministes, avec les groupes lesbiens, les gays, les TTT [transgenre, transsexuels, travestis,...] qui essaient de se créer un espace. Alors évidemment, ça ne peut être que différent ».

Cette envie de pouvoir entretenir des relations sexo-affectives avec des personnes de même sexe est souvent citée par les migrants. Ce désir de liberté s'explique, en grande partie, par l'homophobie ressentie par les lesbiennes et gays dans leur ville d'origine. Cette homophobie peut prendre la forme de discrimination verbale (insulte) ou se traduire une absence de mots, les empêchant d'affirmer qui ils/elles sont. Dolores l'explique ainsi: « Il y a comme une sorte d'hypocrisie obligée que tu dois utiliser parce que, au fond, tu ne dois même pas le dire à ces personnes car elles le savent. Mais cela ne peut pas être verbalisé, tu ne peux pas le dire. Alors tu

dois faire semblant que tu ne l'es pas alors que l'autre sait que tu l'es [...] Donc c'est comme un cercle d'hypocrisie démentiel parce que, à la fin, ils le savent mais tu veux leur dire « je suis comme ça et c'est tout » mais cela casserait quelque chose. C'est comme des règles tacites que tu dois suivre... ». Ainsi plusieurs migrants expliquent qu'ils voulaient s'établir en Europe car ils ne pouvaient pas se définir comme lesbienne ou homosexuel dans la société dont ils sont originaires. Pour éviter cette discrimination ces migrants devront mettre en place des stratégies de « faire semblant » ou aller voir ailleurs.

Libre de m'exprimer

C'est précisément à cause de ce silence imposé que Dolores a quitté son pays. Elle explique qu'en Espagne – particulièrement dans certaines villes – elle peut s'exprimer et vivre son amour pour des femmes: d'abord avec son ex-copine qui l'a poussée à quitter son pays puis avec Florence, sa compagne actuelle. Dolores nous raconte à différents moments de l'entretien pourquoi elle a décidé de partir. Dans son discours, deux paradigmes s'opposent: celui d'être bien (avoir un travail, un appartement, une voiture, des connaissances) et le fait de pouvoir s'exprimer: « J'étais très bien avec mes amis, ma famille. Mais je ne me sentais pas à l'aise, je ne me sentais pas bien et je ne voyais pas les perspectives de pouvoir m'exprimer, de pouvoir vivre tranquillement avec la personne que je choisirais pour être ma compagne ». Elle est donc partie en Europe en pensant pouvoir s'exprimer et être un peu plus elle-même qu'au Pérou. Dolores qui vit depuis plusieurs années en Espagne dit ne pas s'être trompée, elle a effectivement trouvé ce qu'elle cherchait et ne regrette pas son choix.

98 |

Possibilité de se défendre

Certains informateurs ont aussi abordé le thème des droits et de la protection juridique qui existent dans certains pays d'Europe. Pour eux, la liberté d'être soi-même passe par une reconnaissance et une protection juridiques. Álvaro le mentionne en début d'entretien: « C'est que ces pays [l'Espagne, l'Italie, la France, la Belgique] sont des pays qui... où il y avait des nouvelles lois, nouvelles... pour que l'on puisse vivre plus tranquille, pour que la société te respecte ».

Pour Antonio également, cette question de droits est capitale: « (Moi:)Toi, avant de venir ici, tu n'avais rien demandé sur les lois, les droits...? (Antonio:)Non, j'ai toujours dit que je voulais vivre dans un pays où je pourrais me marier, où je pourrais être un citoyen normal, pas de seconde zone. Où je pourrais adopter et avoir ma famille. Parce que je veux avoir des enfants ». Ainsi, Antonio a quitté son pays avec l'idée imprécise selon laquelle il existe plus de droits et de respect pour les homosexuels en Espagne, sans connaître exactement la réalité quotidienne et juridique dans ce pays. Néanmoins, aujourd'hui Antonio est activiste dans l'organisation nationale espagnole de défense des droits des LGBT. De plus, il a étudié les droits des LGBT dans le cadre d'un DEA et consacre actuellement une thèse à ce thème.

Dolores ne connaissait pas non plus les droits des homosexuels et lesbiennes en Espagne. Elle l'explique par le fait que son processus d'acceptation personnel a été assez tardif; elle ne s'était renseignée sur la question qu'au travers de quelques blogs mais sans aller plus loin. Cependant, une fois arrivée en Espagne, elle s'est rapidement engagée comme activiste pour une association de défense des droits

des LGBT, dans laquelle elle est restée pendant un an et demi. Ainsi, dès son arrivée, Dolores a essayé de se renseigner et de participer à l'amélioration des droits des LGBT. Malgré le peu d'information dont elle disposait lors de son départ, la protection juridique des gays et lesbiennes est donc importante pour elle.

Cristóbal, Chilien qui n'a pas encore véritablement migré mais qui a vécu plusieurs mois en Espagne, parle également de cette tolérance et des droits dont peuvent jouir les homosexuels dans certains pays d'Europe. Avant de partir en Espagne, il savait que ce pays était beaucoup plus libéral mais il y a surtout apprécié ses expériences concrètes: pouvoir se promener main dans la main avec son compagnon, pouvoir s'enlacer sans se faire agresser ou pouvoir vivre dans des quartiers très libéraux, tels que le quartier Chueca à Madrid.

Cristóbal insiste aussi sur la loi espagnole qui protège les lesbiennes et gays et les considère comme des citoyens et des humains à part entière: « l'être humain a de l'affect parce qu'il est humain. Tu vois ? Et c'est lié à ça, quelque chose d'essentiel de l'être humain, pas à son identité, à son genre, ni... c'est une variante, c'est tout ».

Nous pouvons donc déjà distinguer deux types d'imaginaires liés à la liberté d'être qui l'on est et de s'exprimer: celui que les migrants avaient en tête avant de partir et celui qu'ils ont acquis lors de leur vie en Espagne).

Partir étudier / étudier pour partir

La liberté de pouvoir étudier et travailler en Europe est une autre image associée à l'Europe qui revient dans différents entretiens..

Pour Álvaro, Péruvien vivant à Santiago et qui prépare actuellement sa migration, l'Europe allie plusieurs éléments qui peuvent lui permettre de « *superarse* » (se dépasser, s'élever dans la société), ce qui peut recouvrir un aspect économique comme intellectuel. Cependant, il est bien conscient que tous les pays ne proposent pas les mêmes possibilités. L'Italie est le lieu où il veut étudier et travailler car c'est le berceau de la mode et Álvaro, qui n'a pas fait d'études, rêve d'étudier et de travailler dans le domaine du stylisme. La migration et les études qu'il pourra peut-être réaliser dans un pays d'Europe font donc partie d'un processus d'ascension sociale auquel Álvaro aspire, se définissant lui-même comme d'origine très humble.

Le thème des études est présent dans d'autres récits, notamment celui de Dolores et d'Antonio. Il est intéressant de voir que, pour l'un et l'autre, étudier en Europe est important mais s'avère être seulement un moyen pour aller vivre en Espagne; Dolores affirme ainsi: « L'histoire de tout ce doctorat, c'est comme une espèce de... excuse formelle et rationnelle pour pouvoir... J'étais avec une fille de Grenade. On était ensemble par distance et j'ai décidé de venir ici pour essayer que ça marche... ». Pour Dolores, le doctorat qu'elle a entrepris à Salamanque est une excuse pour rejoindre sa copine en Espagne. Elle explique, plus tard dans l'entretien, que ce doctorat l'intéresse, mais ce n'est pas ce qui l'a fait venir en Espagne. Elle a d'ailleurs interrompu ce doctorat après avoir trouvé un travail dans son domaine à Madrid.

Antonio, lui, ne considère pas les études comme une excuse pour partir, mais comme un « moyen » de partir en Europe tout en continuant à apprendre: « Je voulais terminer mes études, et donc la meilleure manière de venir ici et de profiter [*aprovechar*], même pour me former, c'était de venir étudier un doctorat ou un DEA ». Antonio a donc pensé partir en Espagne pour étudier ce qui lui permettait à la fois d'apprendre et d'entrer dans l'espace communautaire européen.

Il faut souligner l'utilisation du verbe « *aprovechar* » par Antonio. Veut-il dire qu'il veut profiter des droits qu'il y en Europe ou peut-être des conditions économiques plus favorables? En réalité, « *aprovechar* » peut vouloir dire « profiter » et « progresser ». Ainsi, Antonio se réfère-t-il peut-être à une progression « intellectuelle » par rapport à des études plutôt qu'une amélioration strictement économique. Il est intéressant d'observer que dans la première interprétation comme dans l'autre, l'idée sous-jacente de ce terme « *aprovechar* » est que la migration vers l'Europe est positive pour Antonio étant donné qu'il s'agit d'une « amélioration », ou d'un pas en avant dans sa vie. Ce même raisonnement apparaît également dans le récit de Cristóbal qui prépare sa migration et voudrait partir suivre un master complémentaire en psychologie en Espagne. Ces études lui permettraient de rester en Espagne tout en continuant à se perfectionner.

L'Europe comme espace de bien-être

Une autre idée partagée par plusieurs informateurs est celle du « bien-être » ou de la qualité de vie qui seraient supérieurs en Europe. Plusieurs migrants parlent du bien-être général que l'on peut trouver en Europe, d'autres mentionnent plus spécifiquement l'aspect économique de ce bien-être alors que d'autres encore, parlent plus particulièrement du négoce européen.

« C'est tranquille »

Certains migrants parlent de la qualité de vie qui serait généralement plus élevée en Europe. Cristóbal explique, par exemple, que l'Europe est plus avancée et plus « standardisée » que le Chili. Selon Cristóbal, la vie en Europe est plus commode et plus structurée, ce qui est plus rassurant mais c'est aussi ce qui rend la vie plus prévisible. En effet, Cristóbal explique qu'au Chili, on ne peut pas prévoir l'emploi que l'on va trouver, le salaire que l'on va gagner, le lieu où l'on va vivre et que la vie sera pleine d'événements inattendus. En Europe, ces événements sont, d'après lui, plus conjecturables.

Diana imaginait aussi l'Europe comme un endroit où la vie est plus facile. Cependant, nous voyons de nouveau que les images évoluent au fur et à mesure des expériences que les migrants vivent dans leur pays d'accueil. Diana l'explique en ces mots: « Il y a des moments pendant lesquels on se dit "waw", mais ce n'est pas la même chose. Ce n'est pas ce que l'on s'imagine. Evidemment 90% des choses que tu imagines ne sont pas comme ça. Mais il y aussi des moments où tu te dis « ça, je me l'étais imaginé », mais c'est beau, c'est mignon mais rien de plus ». Diana a dû s'adapter en confrontant l'imaginaire qu'elle avait avant son départ avec son expérience de vie londonienne.

Partir vers un nouvel Eldorado

Plusieurs (futurs) migrants parlent également d'un bien-être plus spécifiquement économique qu'ils trouveraient en Europe. Selon ces migrants, la Communauté Européenne est un espace où il est plus facile de vivre car on y gagne plus d'argent. On peut donc y avoir une meilleure qualité de vie.

José propose l'équation suivante: en Europe, si l'on étudie, on a un diplôme, et avec ce diplôme il est possible de travailler et donc de gagner de l'argent proportionnellement à l'investissement en temps/intellectuel consacré à ses études. Pour José, la

vie en Europe promet donc de meilleures conditions économiques.

Álvaro parle également de l'Europe comme d'une zone à l'économie florissante: « Et donc [au moment de quitter le Pérou], je me suis dit, si j'avais eu l'opportunité de choisir, soit l'Europe, l'Amérique ou le Chili, j'aurais été sans aucun doute en Europe, car c'est évident que j'allais gagner plus d'argent, j'allais avoir une meilleure vie familiale ». Álvaro ne parle pas de la reconnaissance des diplômés mais plutôt du fait que travailler en Europe permet de gagner plus d'argent et d'avoir une meilleure qualité de vie familiale. Il ne précise pas ce qu'il entend par ce terme mais nous pouvons supposer que cela n'inclut pas qu'un bien être économique.

Diana mentionne aussi le mythe, assez répandu, d'une Europe riche tout en précisant qu'elle n'est pas dupe: « En Europe, ils ont de l'argent. Evidemment que non, pas tous. Par exemple, j'ai des amies qui sont restées vivre en Europe et leurs parents les appellent pour qu'elles leur envoient de l'argent parce que tu vis en Europe, alors tu as de l'argent. Ça c'est un autre mythe, qu'on y va et qu'on a de l'argent ».

Nous voulons, par ailleurs, souligner l'importance d'une phrase d'Álvaro qui relève d'une particularité économique de beaucoup d'hommes gays mais aussi de lesbiennes latino-américaines « sortis du placard ». Álvaro explique qu'il veut travailler en Europe pour rassembler de l'argent car, comme beaucoup de gays, il sait qu'il ne pourra pas avoir d'enfants et qu'il n'aura personne pour l'aider en cas de problème. En effet, étant donné que la sécurité sociale est presque inexistante au Pérou, la solidarité intrafamiliale y est très importante. Cette « économie forcée » est plus fréquente chez les homosexuels que chez les lesbiennes (ou chez les couples hétérosexuels) étant donné que les gays doivent inévitablement recourir à l'adoption afin d'avoir un enfant, ce qui est toujours interdit aux couples homosexuels dans tous les pays d'Amérique latine.

| 101

L'Europe, espace de négoce

D'autres migrants traitent également de la composante économique mais sans évoquer le bien-être économique qui existerait en Europe. Cristián et Dolores, par exemple, associent l'Europe à un lieu d'affaires et considèrent l'espace européen comme une puissance économique et commerciale.

Dolores aborde le thème de l'influence européenne au Pérou, et fait immédiatement référence à des entreprises importantes d'origine espagnole comme la compagnie Telefónica et la banque BBVA, toutes deux très présentes au Pérou. Cristóbal, lui, parle aussi de l'Europe comme d'une puissance commerciale et économique. Il a, en effet, dans ses projets de créer un cabinet de consultance éducative au Chili et en Espagne.

Ainsi, l'idée d'une Europe « puissance économique et commerciale » est citée plusieurs fois dans les récits des migrants même si pour la plupart d'entre eux, ils expliquent que leur migration n'est pas économique et que s'ils vont/sont venus en Europe ; c'est dans le but de se sentir bien et d'être eux-mêmes

Europe forteresse

A l'inverse des représentations jusque là assez positives de l'Europe, nous avons également repéré des représentations plus négatives, celle d'une Europe que l'on a déjà appelée « forteresse » (Vidal 1999: 16). Les migrants se réfèrent principalement à trois aspects: à l'accessibilité réduite à la Communauté Européenne, à la difficulté

d'être reconnu comme citoyen à part entière (bureaucratie, long processus de reconnaissance des diplômés etc.) et aux attitudes de mépris envers les immigrés.

(In) accessibilité économique

Plusieurs migrants mentionnent la difficulté d'entrer dans la Communauté Européenne, à différents niveaux.

Premièrement, le problème peut être économique. Pour partir en Europe, il faut avoir de l'argent pour acheter le billet d'avion, payer le visa mais aussi pour vivre les premières semaines et mois suivant l'arrivée. Certains, comme Dolores ont mis plus d'un an à économiser l'argent nécessaire, d'autres n'y arriveront peut-être jamais. En effet, pour obtenir le visa il faut posséder de l'argent et "des propriétés" comme des bâtiments, une voiture, etc. Tout ceci réduit considérablement le nombre de personnes qui peuvent prétendre à un séjour en Europe.

Cependant, même avec cet argent, les candidats migrants ne sont pas sûrs de recevoir leur visa. Il faut donc être chanceux. Antonio se réfère souvent au caractère aléatoire qu'a pris sa vie, à la chance qu'il a eu d'être arrivé, il mentionne d'ailleurs plusieurs fois cette idée comme lorsqu'il dit: « *lo de España, realmente, ha sido algo mágico*, (l'Espagne, ça a été quelque chose de magique) ». Au moment de l'entretien, Álvaro, lui, est toujours en train d'économiser pour pouvoir partir en Europe. Outre l'aspect purement financier, il faut connaître des personnes sur place pour qu'elles facilitent les démarches en traduisant les formulaires si nécessaire, en appuyant la candidature etc. Ainsi, Álvaro, en plus de rassembler de l'argent essaie d'obtenir de l'aide des personnes qu'il connaît en Europe. Il souhaite recevoir de leur part des invitations et qu'elles l'aident à signer un contrat de travail pour obtenir un visa. José a aussi demandé de l'aide à sa famille vivant en Italie car lui-même ne parle pas l'italien et les documents à remplir sont nombreux. Parmi les connaissances qu'il a dans différents pays européens, Álvaro, lui, a des contacts avec sa cousine qui vit en Espagne et qui lui conseille de venir la rejoindre.

Ainsi, dans le cadre de cet imaginaire d'une Europe comme espace "fortifié", la difficulté économique de pouvoir entrer dans la Communauté Européenne est le thème qui revient chez tous les migrants. On voit se dessiner l'image d'un territoire aux frontières gardées contre les infiltrés qui ne correspondraient pas aux minimums requis: posséder de l'argent et des propriétés, éléments garants d'un retour au pays.

Recommencer à zéro

Dolores, José et Alvaro nous ont également parlé de la difficulté de vivre en Espagne car il a fallu, ou il faudra probablement, recommencer depuis le début (« *empezar de cero* » selon Dolores).

Dolores a, d'une part, dû faire valider son diplôme de sciences de communications, une démarche qui a duré plus de deux ans, et d'autre part, elle a travaillé dans un domaine qui n'avait aucun lien avec ses études: le secteur de l'horeca. Par ailleurs, le travail de serveuse était physiquement difficile: « donc je suis arrivée à Salamanque à 35 ans et pour moi ça a été difficile car c'est un travail physique difficile et quand tu travailles beaucoup d'heures... parce que bon, je dois payer mon loyer, la chambre, et tout le reste ». Dans le cadre de sa carrière professionnelle et de son statut,

Dolores insiste aussi sur le statut d'étudiante boursière dont elle a dû se contenter les premiers mois de son nouvel emploi à Madrid et celui d'employée à temps complet qu'elle a pu obtenir maintenant. Il est important pour elle d'avoir un statut légal et une protection sociale qui lui correspondent – elle n'est plus une « simple » étudiante doctorante. Etant donné qu'elle est déjà passée par tout cela avant au Pérou, elle veut voir sa vie avancer.

Dolores se réfère souvent à ce qu'elle a dû recommencer depuis le début: sa carrière professionnelle – elle sait qu'elle ne retrouvera plus jamais un travail comme celui qu'elle avait au Pérou – ses études, mais aussi tisser de nouvelles relations sociales avec des amis, des collègues et son amie, tous beaucoup plus jeunes qu'elle. Dolores articule son récit entre sa vie avant sa migration et après son arrivée en Espagne qui a entraîné un nouveau départ. Elle a dû « régresser » sur différents points, notamment du point de vue des études, de l'emploi et du statut mais pas pour ce qui lui était essentiel: pouvoir s'exprimer et être qui elle est.

Racisme: "Ils ont une attitude de supériorité"

Une autre image négative concernant les Européens est celle concernant la discrimination raciale, ou envers des étrangers en général. Diana en parle en ces termes: « Je ne sais pas si dans tous les pays cela se passe, mais je sais qu'en Espagne ils ont déjà tué des gens pour ça. Oui, parce que tu es immigré. Par exemple sur Youtube, tu peux voir un type qui maltraite une fille équatorienne de 15 ans. Et donc c'est comme... A Londres, c'est la même chose, moi aussi ils m'ont touchée et insultée ». Plus tard, Diana va plus loin et explique que, selon elle, la plupart des Européens dénigrent ceux qui ne sont/ont pas comme eux, et ont une attitude de supériorité en général.

| 103

Les images concernant l'Europe sont aussi parfois négatives, elles concernent la difficulté d'entrer en Europe, de faire reconnaître son statut et d'être accepté en tant qu'étranger. Cependant, ces images semblent être beaucoup moins importantes que celles plus positives développées précédemment car, à l'exception de Diana, les migrants en parlent très peu dans leur récit.

POUR CONCLURE

Association, dialectique et évolution des imaginaires discutés

Nous nous sommes posé la question de l'imaginaire des migrants lesbiennes et gays. Etant donné la variété des profils des informateurs et des imaginaires auxquels ceux-ci ont fait allusion, nous voyons que les réponses possibles dépendent d'un ensemble de facteurs complexes: individuels, sociaux, culturels et politiques. Cela dépend également de la personne qui répond à cette question de sa classe, son éducation, son réseau de sociabilité spécifique et son histoire de famille (Carillo 2004). Les imaginaires varient aussi selon l'histoire sexuelle du migrant, de ses contacts avec des gays/lesbiennes ainsi qu'avec la communauté *queer* du pays d'arrivée. Les contacts que la personne a pu avoir avec des images ou des idées traitant de la vie lesbienne ou homosexuelle dans le pays d'arrivée influencent aussi l'imaginaire du migrant.

Cependant, il est apparu qu'un imaginaire était présent dans tous les récits des migrants rencontrés: la liberté de pouvoir être soi-même. Avant de partir « ils sentaient qu'ils devaient partir » – Antonio dit: « *Sentía que tenía que salir de mi país* » – ils savaient – Dolores dit: « *yo sabía que* » – qu'ils pourraient s'exprimer et être qui ils sont. Ils avaient également l'impression, tout comme Álvaro, José, Cristián ou Diana, qu'ils auraient plus de droits dans certains pays d'Europe, par exemple en Espagne. Une fois sur place, les migrants rencontrés ne sont pas déçus quant à cet aspect car ils pensent pouvoir s'exprimer et se sentent plus libres d'avoir des relations sexo-affectives avec les personnes qu'ils choisissent. Dolores et Antonio sont ainsi tous les deux en couple depuis plus d'un an au moment de l'entretien.

Il faut néanmoins préciser que les imaginaires des migrants ne sont pas dissociables ou indépendants. Les raisons qui poussent les migrants à venir en Europe sont multiples, les images qu'ils ont de l'Europe sont donc complexes car composées de plusieurs motifs. Álvaro parle du bien-être économique de l'Europe mais, vers la fin de l'entretien, il nuance son discours et précise qu'il ne veut pas partir en Europe seulement pour la qualité de vie qu'elle offre. Ainsi, on ne peut pas considérer qu'Álvaro ou José comme des migrants purement « économiques » (catégorie souvent mobilisée dans les études migratoire) étant donné qu'ils recherchent aussi un bien-être « identitaire », défini par le libre choix de leur orientation sexuelle. Les raisons qui poussent à migrer et les imaginaires associés aux lieux d'arrivée sont donc multiples et imbriqués les uns dans les autres

Nous observons aussi que toutes les représentations sociales évoquées ci-dessus fonctionnent dans une dialectique « Europe vs. Amérique latine » – ce que Durand appellera « la coïncidence des opposés » (Durand 1994). Ces images concernant l'Europe ou leur terre d'origine évoluent suivant un mécanisme d'aller-retour. Diana, la seule migrante à avoir vécu en Europe puis à être rentrée au pays, explique que sa conception de l'Europe et son idée de ce qu'est l'Amérique latine ont évolué suite à sa migration et à son retour. Ces deux imaginaires se nourrissent mutuellement et évoluent.

De la même manière, nous nous sommes également aperçu que les termes de cette opposition binaire « Europe vs. Amérique latine » se précisent au fil des récits. Ainsi, la plupart des interviewés parlent dans un premier temps de « Europa » et donc de la Communauté Européenne en général, puis, au fur et à mesure de l'entretien, ils préciseront de quels pays/villes ils parlent exactement. Cristóbal, par exemple, parle d'abord de l'Europe en général puis plus précisément de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce (trois pays qu'il a pu visiter). A la fin de son entretien, il n'évoque plus que l'Espagne, le pays où il voudrait vivre. Les pays européens les plus souvent cités sont donc l'Espagne, puis l'Italie et ensuite les pays perçus comme plus « libéraux », tels la Belgique et les Pays-Bas. De même, s'ils parlent parfois d'Amérique Latine en général, peu à peu, les migrants précisent à quels pays latino-américains ils se réfèrent. Il s'agit de leur pays d'origine ou des pays où ils ont vécu (spécialement les Péruviens ayant émigré au Chili). Ainsi cette dialectique qui peut paraître manichéenne dans un premier temps, évolue et s'affine au fur et à mesure du récit des interviewés.

De plus, nous constatons que la plupart des images des (futurs) migrants soit idéalisent l'Europe soit au contraire tendent à la « maudire ». Dolores aborde explicitement cette perspective contradictoire: « Il y a ce que j'appellerais une vision

récurrente nostalgique d'opposition. Le discours qui dit qu'avant qu'arrivent les Espagnols, on était tous purs, est idéalisé à 3000 pourcent. Parce que même entre les groupes indigènes il y avait des conflits à cause de la terre, du pouvoir etc. Et à côté de cela, il y a une vision idéalisée de l'époque coloniale, seigneuriale. Tout le monde veut s'inventer un blason ». Les images fonctionnent dans un système d'oppositions parfois paradoxal. Ainsi, Diana et José parlent d'attitudes de mépris que l'on peut rencontrer en Europe mais en même temps ils sont attirés par l'Europe et José veut y partir absolument. Les futurs migrants mobiliseront donc telle image plus positive ou telle autre beaucoup plus critique en fonction des situations et des discours qu'ils veulent ou peuvent tenir.

Soulignons également le caractère dynamique et évolutif des imaginaires. On remarque, en effet, que les imaginaires d'avant le départ et d'après l'arrivée sont différents, ils se seront plus ou moins modifiés en fonction des expériences qu'ont eues les migrants. Notons cependant que l'imaginaire et la raison principale, qui pousse ces migrants à venir s'installer en Europe, c'est-à-dire le désir de pouvoir être soi-même, sans discriminations, eux, changent très peu. Antonio et Dolores précisent plusieurs fois au cours de leur récit qu'ils ne se sentent pas « *defraudados* », c'est-à-dire, trompés, abusés dans leurs choix et qu'ils ont trouvé ce qu'ils attendaient.

VERS UNE TYPOLOGIE DES IMAGINAIRES À PROPOS DE L'EUROPE

En nous basant sur les différents imaginaires et à partir de l'observation participante, que nous n'avons pas pu développer ici, nous voyons émerger deux modèles d'imaginaires à propos de l'Europe comme lieu d'accueil pour les homosexuels et lesbiennes.

| 105

Un premier imaginaire du déplacement est celui d'une migration causée par une recherche de liberté, une volonté de se développer d'un point de vue identitaire, d'être libre de son corps et de s'exprimer. Ce modèle est celui du besoin de liberté. Dans ce cas, le lieu d'arrivée est très important, les migrants accordant, par exemple, beaucoup d'importance aux lois en vigueur et au « climat ambiant » d'acceptation de l'homosexualité dans la société d'accueil.

Un autre type d'image du déplacement vers l'Europe constitue ce que l'on pourrait appeler la « mise à distance » (Blidon 2008). Dans ce cas, le migrant désire migrer vers l'Europe sans penser à un pays en particulier. L'essentiel, pour le migrant, est de se trouver dans un endroit où l'on peut vivre sans le regard des gens proches comme la famille, les collègues de travail ou les amis qui n'accepteraient pas l'homosexualité. Le plus important n'est donc pas de vivre dans telle ville ou telle autre, là où la vie gay serait plus développée ou plus acceptée, mais surtout d'établir une distance minimale « afin d'éviter des proximités préjudiciables » (Blidon 2008: 184).

Nous avons schématisé ci-après ces deux modèles d'imaginaire des migrants lesbiennes et gays lorsqu'ils partent vivre en Europe.

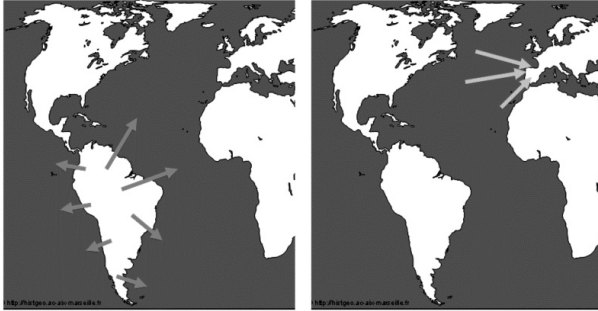


ILLUSTRATION: MISE À DISTANCE ET BESOIN DE LIBERTÉ

Pour comprendre les imaginaires des migrants, il s'agit donc d'aller d'une vision géographique statique vers des imaginaires dynamiques, aux multiples causes et en constante évolution.

NOTEN

- 1 Master complémentaire interuniversitaire réalisé à l'Université Catholique de Louvain et à l'Université de Liège en 2007-2009, mémoire réalisé sous la direction de Mme I. Yépez del Castillo.
- 2 Tout au long de ce travail, nous parlons d'Amérique latine et d'Europe. Il est évident que chacun de ces termes recouvre des étendues géographiques et des réalités physiques, sociales, politiques et culturelles très différentes. Cependant nous avons décidé de garder ces notions car elles sont effectivement très souvent utilisées par les informateurs rencontrés. Les chilien(ne)s, péruvien(ne)s et colombien(ne)s que nous avons rencontré(e)s parlaient souvent de « Europa » en général et non pas d'un pays spécifique, ils se référaient ainsi à l'Union Européenne à ses différents stades d'élargissement en fonction de la période à laquelle ils se référaient. De même, les interviewés parlaient de « America latina » en général et précisaient de temps à autre s'ils voulaient se référer plus spécifiquement à un pas ou à un autre. Pour notre part, nous utilisons ce terme tout en sachant que ce travail se centre sur les témoignages seulement de chilien(ne)s, péruvien(ne)s et colombien(ne)s, des nationalités choisies au fur et à mesure du travail de terrain, dans le but de pouvoir comparer différents profils.
- 3 On définira l'hétéronormativité comme les croyances et pratiques qui naturalisent l'hétérosexualité et la place au centre de l'organisation sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Blidon, M. (2008). "Jalons pour une géographie des homosexualités". *Espace géographique*. 2 (37), pp. 175-189.
- Carillo, H. (2004). "Sexual Migration, Cross-Cultural Sexual Encounters and Sexual Health". *Sexuality Research and Social Policy*. 1. pp. 58-70.
- Demazière, D., Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens bibliographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris: Nathan.
- Dorlin, E. (2007). "« Performe ton genre: Performe ta race! », Repenser l'articulation entre sexisme et racisme à l'ère de la postcolonie". In : Intervention lors des soirées de Sophia. www.sophia.be
- Durand, (1994). *L'imaginaire, sciences et philosophie de l'image*. Paris: Hatier.
- Grassi, V. (2005). *Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension de la vie quotidienne*. Ramonville Saint-Agne: Eres.
- Jolly, S., Reeves, H. (2005). *Genre et migrations. Panorama (Bridge)*. Brighton: Institute of Development Studies (série Kit actu').
- Luibhéid, E. (2008). "Queer/Migration. An Unruly body of Scholarship". *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*. 14 (23), pp. 169-190.
- Manalansan, M. F. (2006). "Queer Intersections: Sexuality and Gender in Migration Studies". *International Migration Review*. 40 (1). pp. 224-249.
- Mira, A. (2002). *Para entendernos. Diccionario de cultura homosexual, gay y lesbica*. Barcelona: Ediciones de la Tempes-tad.

Patton, C., Sánchez-Eppler, B. (2000), "Introduction: With a Passport Out of Eden". In: C. Patton, B. Sánchez-Eppler (eds.). *Queer Diasporas*. Durham- Londres: Duke University Press, pp. 1-14.

Vidal, K. (1999). *Ces réfugiés aux portes de l'Europe*. Bruxelles: Grip – Editions Complexes.

ELIANE GUBIN ✉ egubin@ulb.ac.be

CATHERINE JACQUES ✉ jacques.catherine@belgacom.net

Le genre en histoire des sexualités: une catégorie d'analyse suffisante?

Eliane Gubin

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Catherine Jacques

CHERCHEUSE INDÉPENDANTE

| 109

[nl]

Gender: een gepast concept voor seksualiteitsgeschiedenis? | SEKSUALITEITSGESCHIEDENIS NEEMT EEN HOGE VLUCHT. Tal van interessante onderzoekspistes worden verkend. Seksualiteitsgeschiedenis heeft banden met vrouwengeschiedenis, maar ook met gendergeschiedenis. Het lijkt om een trilogie te gaan, met een gemeenschappelijke heuristische en methodologische aanpak. Maar laten de specifieke evoluties in elk van deze drie domeinen het wel toe om op identieke wijze beroep te doen op dezelfde concepten en analysecategorieën? Seksualiteitsgeschiedenis bestaat eigenlijk al veel langer dan vrouwen- en gendergeschiedenis. De voorbije halve eeuw gebeurde onder die eerste noemer heel verscheiden onderzoek (soms zonder enig genderperspectief). Het resultaat daarvan is een erg gefragmenteerd landschap. Het lijkt ons daarom interessant om vanuit constructief perspectief een kritische tussenstop te maken.

[fr]

L'HISTOIRE DES SEXUALITÉS EST AUJOURD'HUI EN PLEIN ESSOR et a ouvert de nombreuses pistes très fructueuses. Liée généralement à l'histoire des femmes, elle l'est aussi intimement à l'histoire du genre: ces trois approches formeraient, en quelque sorte, une trilogie où les démarches heuristiques et méthodologiques seraient communes. Mais les évolutions spécifiques de ces trois domaines permettent-elles un recours identique aux mêmes concepts et aux mêmes catégories d'analyse? En effet, l'histoire des sexualités a des racines bien plus anciennes que l'histoire des femmes et du genre¹, elle a suivi depuis plus d'un demi-siècle des voies diverses (dont certaines hors de toute dimension « genrée »), de sorte que l'ensemble des recherches présentent actuellement un paysage éclaté et une forte atomisation.² Il paraît donc intéressant de faire une halte critique, dans une perspective constructive.

L'histoire des sexualités est aujourd'hui en plein essor et a ouvert de nombreuses pistes très fructueuses. Liée généralement à l'histoire des femmes, elle l'est aussi intimement à l'histoire du genre: ces trois approches formeraient, en quelque sorte, une trilogie où les démarches heuristiques et méthodologiques seraient communes. Mais les évolutions spécifiques de ces trois domaines permettent-elles un recours identique aux mêmes concepts et aux mêmes catégories d'analyse? En effet, l'histoire des sexualités a des racines bien plus anciennes que l'histoire des femmes et du genre³, elle a suivi depuis plus d'un demi-siècle des voies diverses (dont certaines hors de toute dimension « genrée »), de sorte que l'ensemble des recherches présentent actuellement un paysage éclaté et une forte atomisation⁴. Il paraît donc intéressant de faire une halte critique, dans une perspective constructive.

DE QUELQUES APPORTS ET DE QUELQUES LACUNES EN HISTOIRE DES SEXUALITÉS

Il est indéniable que l'histoire des sexualités a largement contribué au renouvellement de la discipline historique, notamment en démultipliant les sources sollicitées et en recourant à de nouveaux types de documents, telles que les sources médicales ou judiciaires. Ce recours s'est accompagné de réflexions méthodologiques importantes et d'un appareil critique enrichissant.

En revanche, la même attention n'a pas été portée à la chronologie ni aux exigences particulières de la contextualisation, pas plus qu'au vocabulaire et au champ sémantique mouvant de mots-clés, comme la sexualité, le mariage, la puissance maritale, le couple, la famille... Des mots qui, pour n'avoir pas changé de forme, n'en ont pas moins changé de contenu au cours du temps. Ce n'est pas le lieu ici d'analyser ces évolutions en détail⁵, nous nous bornerons à les évoquer rapidement pour nous arrêter plus particulièrement sur l'usage du genre comme catégorie d'analyse appliquée à l'histoire des sexualités.

L'absence d'une chronologie qui fasse l'unanimité parmi les chercheurs demeure certainement une faiblesse. Car la chronologie n'est pas seulement une science « auxiliaire », elle est indispensable au discours historique, à la différence de la sociologie ou de l'anthropologie par exemple, sciences pour lesquelles le temps n'est pas un matériau de base. Seule la chronologie permet d'identifier les ruptures ou les permanences, les évolutions ou les révolutions. Elle a été (et le reste d'une certaine manière) l'un des soucis de l'histoire des femmes, car elle n'est pas seulement « une mise en ordre, un rangement chronologique ni une structuration en périodes. C'est aussi une hiérarchisation des phénomènes en fonction du rythme auquel ils changent »⁶. C'est donc une tâche à laquelle il convient de s'atteler.

Par ailleurs, si la contextualisation des sujets étudiés est toujours indispensable en histoire, elle l'est encore plus quand il s'agit de questions qui, comme les sexualités, ont connu des bouleversements radicaux en peu de temps. Il convient donc de définir avec minutie ce que l'on entend, à ce moment, par sexualité. Et ce n'est évidemment pas un exercice facile. Très peu d'auteurs s'y sont frottés. On peut citer l'essai récent d'Alain Corbin⁷ qui, dans son ouvrage sur *L'Harmonie des plaisirs*, tente de lire les textes du début du XIXe siècle avec le « mental » de l'époque, en se mettant dans la peau d'un contemporain, c'est-à-dire en oubliant toutes les découvertes médicales postérieures et tous les interdits sexués ultérieurs⁸. Mais cette ten-

tative demeure assez isolée et l'on voit bien qu'elle bute sur une difficulté majeure: l'historien, lui, sait ce qui est arrivé après.

Le vocabulaire peut servir de guide et son étude se révèle indispensable. Il est impossible, en effet, d'approcher un monde révolu « sans connaître le vocabulaire – ou plutôt les vocabulaires car beaucoup d'hommes en utilisent plusieurs, adaptés aux différents groupes où ils s'insèrent »⁹. Les mots ont une vie propre et les niveaux de langage sont semés d'embûches quand il s'agit de traduire des locutions populaires, patoisantes, des formulations dont le sens s'est modifié sans qu'on en ait pris conscience. Ces embûches sont plus présentes en histoire contemporaine, où l'historien est souvent enclin à interpréter dans un sens actuel les termes qu'il rencontre dans ses sources¹⁰. Or, de Marc Bloch à Pierre Bourdieu, le constat est le même: les mots doivent être pris « dans les champs sociaux dans lesquels ils se sont produits et aussi dans lesquels ils circulent et sont utilisés »¹¹. Bien plus, un même mot peut véhiculer des significations opposées – y compris à la même époque. Il suffit de rappeler que, dans les années 1970, certaines féministes interprétaient la sexualité comme le lieu d'aliénation ultime des femmes alors que d'autres y voyaient le moyen de leur libération. De même, les réalités vécues colorent les mots de résonances diverses selon l'histoire des individus. Ainsi l'avortement prendra une tout autre signification chez celles qui ont lutté pour sa dépénalisation et chez celles « qui ont eu à se battre contre les stérilisations forcées »¹². Là encore, si les termes sont identiques, les réalités qu'ils sous-tendent sont radicalement différentes.

Toutes les sources, qu'elles soient discursives ou qu'elles traduisent des expériences personnelles, fourmillent de pièges qui débouchent soit sur des anachronismes, soit sur des interprétations douteuses. C'est ce qui incite d'ailleurs à poser la question de savoir si une histoire *sociale* des sexualités, fondée sur des témoignages ou sur le vécu, serait plus « vraie » qu'une histoire *culturelle*, fondée sur des discours et des représentations. L'une comme l'autre se heurte à des difficultés assez semblables et la confiance affichée actuellement à l'égard d'une histoire sociale basée sur l'expérience ne fait pas l'unanimité parmi la communauté historienne¹³. Souvent « le projet de rendre visible l'expérience empêche d'analyser le fonctionnement du système et son historicité »¹⁴. Rien ne prouve, en effet, que l'expérience serait le reflet d'une réalité historique plus indiscutable que celle déduite des normes, dès lors que les conditions d'élaboration de l'expérience et de sa transmission sont elles-mêmes liées aux discours et aux représentations qui forment le contexte mental dans lequel se déroule le vécu. Joan Scott, quant à elle, estime que « Ce ne sont pas les individus qui sont exposés à l'expérience, ce sont les sujets qui se constituent à travers elle ». Ainsi l'expérience ne serait plus une preuve mais bien « ce que nous cherchons à comprendre, ce sur quoi du savoir sera produit. »¹⁵

LE GENRE, UNE CATÉGORIE UTILE ET SUFFISANTE POUR L'HISTOIRE DES SEXUALITÉS?

Parmi les questions méthodologiques, nous avons retenu plus particulièrement ici l'usage du genre, et son corollaire, la notion d'espace privé et public. Dans quelle mesure peut-on mobiliser ces notions (et comment?) pour rendre compte de l'évolution des sexualités? Car le genre n'est pas un concept « neutre », il a lui-même une histoire, et sa réception dans la discipline répond à un stade précis de l'histoire des femmes et propose un objectif déterminé. Notre question sera donc simple: tel

qu'il est utilisé actuellement, le genre est-il transposable à l'histoire des sexualités ou faut-il au contraire prévoir des ajustements spécifiques?

« Gender: a Useful Category of Historical Analysis »¹⁶

Chacun connaît la formule qui sert de titre au texte « fondateur » par lequel Joan Scott a « importé » la notion dans la discipline historique, en 1986. Auparavant, le genre avait été utilisé en psychiatrie (Robert Stoller, 1968), en sociologie (Ann Oakley, 1972), pour distinguer le sexe social d'un individu – soit la position que la société lui réserve en tant qu'homme ou en tant que femme – par opposition à son sexe biologique. Rapidement traduit en français¹⁷, l'article de Scott diffusa sa conception du genre en histoire des femmes, alors que celle-ci suscitait d'âpres débats Outre-Atlantique. Au point de provoquer la rupture entre Joan Scott et Louise Tilly¹⁸.

Scott n'était pas la première à utiliser la catégorie de genre en histoire (elle l'était déjà par des historiennes du social comme Catherine Hall¹⁹), mais elle la dégagait clairement de son cocon sociologique en mettant l'accent sur la construction discursive chronologique des identités sexuées et en présentant le genre comme une manière d'exprimer un rapport de pouvoir. Cette dimension rencontrait les préoccupations de la plupart des historiennes des femmes qui cherchaient à comprendre les mécanismes de l'oppression et de l'invisibilité féminines dans le passé. L'apport du genre a donc été considérable, il a insufflé un nouveau dynamisme à l'histoire des femmes tout en lui évitant de s'enfermer dans un ghetto biologique. En distinguant clairement le sexe biologique du sexe social, Scott fournissait aussi des clés pour conceptualiser la différence sociale entre les sexes. Cette conceptualisation exigeait, dans un premier temps, une démarche heuristique serrée (quels éléments faut-il interroger pour éclairer la dimension de genre? et Scott en identifie quatre²⁰) puis une théorisation qui aboutissait à concevoir le genre comme champ premier par lequel « le pouvoir est articulé » sans être pour autant le seul²¹. La démarche visait ainsi à faire surgir les interdépendances avec d'autres catégories utilisées en histoire, (classes, races, religions, générations...etc.) de manière à rendre compte de la complexité des processus sociaux et des appartenances multiples des individus.

La rançon du succès: la banalisation

Alors que la réception du genre fut laborieuse en France²², elle fut infiniment plus aisée en Belgique. Mais au détriment de ses qualités critiques. Le genre s'est imposé le plus souvent sous une forme édulcorée, mettant surtout en lumière l'aspect relationnel et, beaucoup moins, ses qualités critiques. Certains y voyaient l'avantage de « réintroduire » les hommes là où l'histoire des femmes semblait les avoir « escamotés ». C'était un merveilleux outil de récupération, perçu par certains comme le moyen de couper l'herbe sous le pied à l'histoire des femmes. D'autant plus que les historiennes des femmes ne dénoncèrent pas ces dérives car elles estimaient pouvoir introduire l'histoire des femmes sous le couvert de l'histoire du genre dans des milieux académiques très réticents jusque-là. Cette stratégie eut à la fois des résultats positifs et négatifs puisqu'elle contribua à la banalisation du genre. En sciences humaines, le genre bénéficia encore de l'engouement pour l'estompement des barrières disciplinaires qui s'est emparé des milieux scientifiques à la fin des années 1990. En clair, il s'inscrivait pleinement dans la tendance lourde de la trans-,

pluri-, interdisciplinarité, devenue un credo de la recherche en sciences humaines à cette époque.

En Belgique, tout le monde ou presque se mit à « faire du genre », consciemment ou sans le savoir, comme Monsieur Jourdain. La diffusion rapide du genre gomma souvent le postulat de la domination masculine, présent à l'origine. Parallèlement il contribua à réintégrer la sexuation des individus dans les recherches, ce qui n'est pas nécessairement négatif si l'on songe que l'un des résultats marquants de cette évolution fut certainement l'émergence de l'histoire des masculinités et de la construction des identités sexuées.

Quand on passa du singulier au pluriel, les interrogations n'ont pas été plus poussées. Pourtant ce glissement n'était pas anodin: le singulier faisait sens car il indiquait « que le féminin et le masculin forment système »²³. Que signifie dès lors le pluriel? Michelle Perrot elle-même s'interroge sur la signification « des genres »: « comment interpréter ce pluriel: équivalent de 'sexes' ou de 'sexualités'? »²⁴ Aujourd'hui le pluriel semble acquis, mais sans justification probante. Le terme s'est banalisé, au singulier comme au pluriel, au point que, pour beaucoup, il se borne à désigner soit les femmes, soit la différence entre hommes et femmes. Cette banalisation, de plus en plus évidente, suscite des inquiétudes: Françoise Thébaud n'hésite pas à dénoncer la perte de sa fonction critique dès lors que le genre « reste le plus souvent indéfini, comme si sa signification était évidente et faisait l'unanimité »²⁵. Joan Scott elle-même le déplore: « La notion de genre a rapidement été confondue, sinon avec le terme femmes, du moins avec l'inégalité des relations entre les sexes, que l'on connaissait déjà. Le mot est devenu un label commode dont l'utilisation nous rassurait plutôt qu'elle ne nous dérangeait, transformant des questions en réponses avant même qu'elles aient été posées »²⁶. Elle regrette qu'il ait pris un caractère figé, sorte de simple grille de lecture systématique, en contradiction flagrante avec son essence dynamique. Elle rappelle qu'au contraire le genre doit être « sans cesse reconstruit dans un contexte concret »: « Nous ne pouvons écrire l'histoire de ce processus que si nous reconnaissons que 'homme' et 'femme' sont à la fois des catégories vides et débordantes parce que, même quand elles semblent fixées, elles recèlent malgré tout en elles-mêmes, des définitions alternatives, niées ou réprimées »²⁷. Loin d'en faire une technique de lecture du passé, Scott plaide pour qu'il soit (re)construit et réévalué à chaque fois en fonction du thème de recherche et du contexte historique.

Ce rapide retour sur le genre autorise plusieurs remarques:

- à l'origine, le genre est une catégorie d'analyse explicitement liée aux normes et aux représentations, ce que Scott réaffirme dans son étude sur *La citoyenne paradoxale* (*Only Paradoxes to Offer*, 1996). Dans la nouvelle préface écrite pour l'édition française, elle précise: « Par genre, j'entends me référer au discours de la différence des sexes. Il ne se rapporte pas simplement aux idées mais aussi aux institutions, aux structures, aux pratiques quotidiennes comme rituels, à tout ce qui constitue les relations sociales. Le discours est un instrument de mise en ordre du monde... Il s'ensuit alors que le genre est l'organisation sociale de la différence sexuelle. Il ne reflète pas la réalité biologique mais il construit le sens de cette réalité. La différence sexuelle n'est pas la cause origininaire de laquelle l'organisation sociale pourrait dériver, elle est plutôt une structure mouvante qui doit être analysée dans ses différents contextes historiques »²⁸.

Dans quelle mesure ce concept peut-il être transposé à l'histoire des pratiques sexuelles, fortement fondée sur l'expérience?

- Lorsqu'il s'agit d'étudier les relations sexuelles, que faire de cette catégorie d'analyse? C'est la question que se pose Yvonne Knibiehler: si le genre lui paraît indispensable pour étudier les normes et les discours sur la sexualité, elle doute de son efficacité pour étudier les pratiques sexuelles, les relations amoureuses qui ne comportent pas seulement du social mais aussi du biologique et de l'affectif²⁹. L'usage du genre permet, certes, d'étudier la sexualité en tant que fait social, mais s'avère moins pertinent pour examiner les relations personnelles, les liens intimes entre partenaires. Joan Scott elle-même a souligné la nécessité d'ajouter de nouveaux paramètres, dont par exemple l'influence de la psychanalyse sur les individus, même si elle conseille la prudence pour éviter de réintroduire des concepts qui pourraient apparaître anhistoriques (et donc « éternels », « naturels » ou « évidents »), comme le subconscient. Mais elle souligne aussi les dangers de surinvestir les déterminations sociales au détriment des corps et propose de repenser le sexe et la sexualité « comme une variable indépendante, comme une activité humaine complexe³⁰ ».
- Par ailleurs, le genre s'est imposé initialement comme un concept indissociable de la *différence des sexes* et du *sens hiérarchique* donné socialement à cette différence. Or les études récentes sur l'homosexualité, sur la masculinité, sur les groupes mono-sexués (prisons, asiles...) ont mis en évidence que le genre n'est pas réductible au sexe, car des mécanismes de hiérarchie semblables se développent entre des individus de même sexe³¹.

114 |

LE GENRE EST-IL AJUSTABLE À L'HISTOIRE DES SEXUALITÉS?

Pour toutes ces raisons, il serait intéressant de remettre le genre sur le métier. La remarque d'Yvonne Knibiehler paraît particulièrement pertinente, à savoir que la nature particulière de la relation amoureuse pose un défi pour l'usage du genre en histoire des sexualités.

Cette remarque interpelle aussi sur l'utilisation des sphères privée et publique et sur la césure qui les séparerait. Car il est impossible de situer la sexualité dans l'une ou dans l'autre sphère, elle se trouve en permanence à l'intersection des deux.

La sexualité: sphère privée, sphère publique?

La sexualité ne brouille pas seulement la séparation des sphères, elle la condamne définitivement. Elle s'articule, en effet, au mariage, à la famille, à la reproduction, notions du « privé » (mais sans cesse traversées par les incursions des pouvoirs publics). Elle est reliée aux guerres, à la nation, au politique... qui se situent clairement dans le domaine public. Il faut également croiser son étude avec les classes sociales, avec les différences culturelles.

C'est donc un *no man's land*, d'autant plus difficile à définir que les notions d'espaces « public » et « privé » sont elles-mêmes changeantes dans le passé. Sous l'Ancien Régime, l'espace privé est difficile à appréhender tant il est contaminé par les activités publiques. Dans les classes dirigeantes, ce que nous considérons actuellement de l'ordre du privé et de l'intime se déroule en public. La naissance, le coucher, la

nuit de nocces, la maladie, la mort... des « grands de ce monde » s'effectuent sous les yeux de la Cour. Pour le couple royal, la sphère privée se déplace par conséquent hors du lieu de vie commune. Mais c'est aussi le cas à l'autre bout de l'échelle sociale, parmi les populations rurales, soumises au fort contrôle de la famille élargie et de la communauté villageoise. Toute relation sexuelle « intime » doit donc s'effectuer au-dehors, non pas dans la chambre conjugale ou particulière (qui généralement n'existe pas) mais dans l'espace public (à l'abri, bien sûr, des regards). L'espace d'intimité se construit dès lors en dehors de l'espace privé. Arlette Farge estime même que cette porosité entre privé et public est une clé pour comprendre la société du XVIIIe siècle et doute même qu'il y ait jamais eu de séparation entre les deux sphères, étant donné « le peu de place donné à l'espace privé ». Ainsi la sphère publique est-elle appelée souvent en garante de la vie privée: une fille enceinte et abandonnée en appellera au voisinage qui a été témoin de ses relations, pour obtenir réparation du père de son enfant. Enfin, espace privé et espace public sont identiquement influencés par le climat social d'une époque et, prenant pour exemple la violence conjugale qui paraît choquante à nos yeux, Arlette Farge rappelle qu'elle est en tous points semblables à la violence des rapports sociaux, où les conflits se règlent le plus souvent par des rixes physiques. Cette violence est d'ailleurs la même chez les deux sexes: Farge souligne combien les relations des femmes entre elles sont aussi brutales que celles observées entre époux³².

A partir du XIXe siècle, le privé devient progressivement synonyme d'espace familial et domestique, doté de fonctions particulières qui corroborent et renforcent la distribution des rôles sexués. Toutefois, cet espace familial et domestique a totalement changé en deux siècles car la famille a profondément muté. Elle a cessé progressivement d'être un lieu de production économique pour se muer d'abord en lieu d'éducation et d'instruction, avant d'être investie d'une fonction affective forte, démultipliée par la réduction des naissances et le contrôle efficace de la fécondité. C'est sous cet aspect qu'elle s'impose aujourd'hui: le lieu cardinal de l'affectif, de la négociation de rapports égalitaires entre parents et enfants (droits des enfants, droits des parents), de la réalisation du couple (avec un focus important sur l'harmonie sexuelle). Cet espace privé ne cesse de se réduire pour être assimilé de plus en plus à l'intime. Nous nous déplaçons inexorablement vers un nouvel espace qu'Alain Corbin qualifie de « privé du privé ». De quel espace s'agit-il dès lors? Qu'est-ce qui le structure? Quels sont les éléments à analyser pour l'étudier? Et quelle chronologie adopter pour rendre compte de ces évolutions?

Nous revenons ainsi à notre interrogation initiale: la nécessité du contexte, d'appréhender le vocabulaire avec la signification qui est la sienne dans le passé, en lien avec les connaissances du passé (et leur diffusion réelle), avec la sensibilité du passé. Cette exigence s'impose avec force en histoire contemporaine puisque la sexualité a, en deux siècles, connu des révolutions, parfois à 360°. Elle est passée de l'expérience privée et personnelle (selon les théories freudiennes) à un « problème public », à une expérience marquée par la culture (Michel Foucault³³). De la méconnaissance physiologique des organes génitaux, on est passé à leur étude médicale, à la diffusion progressive de ces connaissances dans un public plus large, aux liens croisés avec la psychologie et la psychanalyse. La sexualité a alimenté une sensibilité variable se traduisant dans les expressions esthétiques (arts et littérature), aujourd'hui elle s'étale sur la place publique via les médias et la publicité,

elle met en jeu des forces aussi diverses que les normes sociales, les mœurs, les normes religieuses, les normes juridiques... Après avoir été, pendant des siècles, une « fatalité » qui risquait de déboucher sur des grossesses non désirées (et qui n'étaient pas sans danger pour la vie des femmes), elle est devenue synonyme d'une « libération », rendue possible par les techniques contraceptives fiables (autres que l'abstinence!) et, inversement, elle s'est dotée de tout un panel de techniques contre l'infécondité ou visant à procréer hors d'une relation hétérosexuelle « classique ». Elle s'est muée, peu à peu, en affirmation de soi dans une société de plus en plus « sexualisée » et « psychologisée » depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Les historiennes qui ont travaillé sur la séduction (comme Cécile Dauphin ou Arlette Farge), ou sur l'anthropologie du symbolique (comme Agnès Fine) sont d'accord pour considérer que « la problématique du pouvoir n'épuise pas la question du rapport entre les sexes ». L'histoire de la sexualité ouvre, de toute évidence, la voie à une relecture des rapports entre les sexes qui interpellent non seulement l'heuristique et la nature des sources, mais aussi plus fondamentalement les outils d'analyse, ce qui est encore plus vrai pour les tendances actuelles des recherches, orientées vers le contact des corps et les relations amoureuses. L'étude de ces relations amoureuses montrent que, si le rapport de pouvoir peut être sous-jacent, les femmes ne sont pas nécessairement victimes ni perdantes. Les notions de patriarcat, d'aliénation des femmes, au fondement de l'analyse de genre en histoire, sont donc inappropriées. Les travaux d'Anne-Marie Sohn vont même plus loin quand elle assimile le privé à un lieu d'émancipation féminine: « l'interférence entre privé et public en constante évolution, déplace constamment [les bornes] de l'émancipation La sphère privée n'est donc pas le lieu d'aliénation que l'on a voulu décrire. Elle est le siège de lentes mutations favorables à l'émancipation féminine. Elle n'est pas un lieu clos. »³⁴.

Etendu au champ de l'intime et des relations sexuelles, ce raisonnement amène à considérer qu'il faudrait faire état d'une troisième sphère, la sphère sexuelle, espace à part entière qui ne participe pas seulement aux deux autres sphères, qui ne se modifie pas uniquement en fonction de leurs aléas, mais qui constitue bel et bien un troisième espace, répondant à des logiques propres.

De nombreux résultats plaident dans ce sens. Déjà en 1977, le sociologue américain Erving Goffman, alors au faîte de sa carrière et connu pour ses recherches sur les interactions entre individus dans l'espace public et dans la vie quotidienne, consacre deux articles aux relations de genre³⁵. Dans *L'Arrangement des sexes*³⁶, il tente de dégager une sociologie du genre qui se distingue de la sociologie de la domination. Il cherche à déterminer comment les différences biologiques entre les sexes, somme toute mineures pour lui au regard d'autres différences sociales plus fondamentales, en sont venues à acquérir une telle importance dans la société au point de produire des représentations qui, à leur tour, garantissent l'organisation sociale « genrée ». Il pointe la sphère privée, la sphère familiale, où s'effectue dès la naissance, sur seul examen des organes génitaux, un « tri » des nouveau-nés en « classes sexuelles », à partir desquelles garçons et filles seront socialisés en fonction de différences décréées « naturelles ». La famille constitue dès lors un lieu où « chaque sexe devient un dispositif de formation pour l'autre sexe »³⁷. Cette socialisation différenciée inculque des qualités, des comportements différenciés qui s'inscrivent au plus profond des consciences individuelles, ce qui légitime la conviction d'une « complémentar-

rité des sexes », présentée comme « naturelle » puisque décelable depuis le jeune âge. C'est cette circularité qui frappe Goffman: « Nous sommes socialisés, écrit-il, de façon à confirmer nos propres hypothèses sur notre nature ». Il en déduit – et c'est ce qui nous interpelle ici – que cette « idéologie de la nature », construite et « matraquée » dans les cerveaux dès le plus jeune âge, empêche de réduire les relations hommes/femmes à la seule dénonciation de l'oppression féminine. Et il remet aussi en cause l'idée que les relations amoureuses seraient structurées par la domination masculine. On imagine aisément que cet essai, et sa proposition d'interactions entre les sexes mus par des ressorts autres que la domination masculine, furent mal reçus dans les milieux féministes de l'époque³⁸. Ce n'est qu'en 2002 que ce petit essai est réhabilité et commenté dans une perspective de genre par la sociologue féministe Claude Zaidman qui n'hésite pas à le considérer comme « fondamental »³⁹.

Pierre Bourdieu s'est également penché sur la particularité des relations amoureuses⁴⁰. En conclusion de son essai sur *La domination masculine*, il propose quelques considérations sur l'amour, qui constitue à ses yeux « une exception, la seule (...) à la loi de la domination masculine, une mise en suspens de la violence symbolique, (...) »⁴¹. Il l'assimile à « une trêve miraculeuse » où les rapports de genre fondés sur la domination n'ont plus cours⁴², sorte de sphère ultime de non-violence (y compris symbolique) où les rapports seraient fondés sur une pleine réciprocité: « fondés sur le bonheur de donner du bonheur ». Et c'est bien parce que ce lieu serait perçu comme l'ultime refuge de la réciprocité que l'amour vénal apparaît comme une « limite universellement reconnue comme sacrilège »⁴³. D'autres soulignent enfin qu'il faut se garder de confondre « privé » et « intime », qui ne sont pas synonymes: « L'intime doit être en réalité différencié de la vie privée même si dans le vocabulaire courant, on a tendance à les associer car la vie privée est une notion politique tandis que l'intime est une activité sociale, une portion d'espace réel ou métaphorique dont l'acteur principal privilégie la garde, n'y admettant qu'un nombre limité de personnes. »⁴⁴

Certains historiens ont également souligné l'impossibilité de traiter identiquement le privé et l'intime, et estiment que la spécificité des relations sexuelles empêche de considérer l'espace intime comme exclusivement marqué par la domination⁴⁵. L'utilisation du genre ne semble donc guère épuiser la question des relations amoureuses.

CONCLUSIONS

Il est évident que l'histoire des sexualités renforce ce que l'histoire des femmes avait déjà mis en évidence: il n'existe aucune clôture stricte entre l'espace privé et l'espace public mais une porosité permanente, des frontières mouvantes selon les époques. Si l'intime se situe à leur intersectionnalité, il doit, lui aussi, faire l'objet d'une sérieuse remise en contexte. La complexité croît encore dans la mesure où la sexualité touche à des institutions comme le mariage, le couple et la famille, où les sentiments sont loin d'avoir occupé toujours la même place et la même importance, et où l'objectif poursuivi par les couples s'est fortement modifié au cours du temps ou selon les classes sociales.

Par ailleurs, l'histoire des sexualités ayant investi celle de l'intime, jusqu'à la recouvrir parfois complètement, il convient d'explorer ce nouvel espace avec des outils adéquats. Car il y a bien là émergence d'un lieu tout à fait spécifique, qui n'est assimilable ni au privé ni au public, et où la catégorie de genre en tant que conceptualisation de la différence sociale entre les sexes, doit être adaptée. Cet espace tout à fait particulier, qui n'est assimilable ni au public (mais où le pouvoir public s'autorise de nettes incursions) ni au privé, constitue une troisième sphère, la sphère sexuelle, qui serait régie par ses règles propres, dont la construction et la socialisation restent à préciser.

Des études actuelles, il ressort que cette sphère se présenterait comme un terrain « neutre » de négociations entre les sexes, négociations qui n'excluent pas des rapports de pouvoir mais où ceux-ci ne sont ni exclusifs ni déterminés d'avance, encore moins à sens unique. Sphère de l'affectif et de la pulsion, cet espace n'est pourtant pas à ranger du côté de la « nature » (ce qui lui ôterait toute historicité). Car les individus qui s'y rencontrent sont marqués mentalement par les représentations de leur temps, par ce qu'ils savent à propos de leur propre sexualité (notamment les connaissances médicales), par les valeurs morales et religieuses qui sont les leurs, voire même par leur condition ou leur statut économique.

Sans remettre en cause l'intérêt du genre comme catégorie d'analyse en histoire, il nous paraît fondamental de l'ajuster aux orientations prises par l'histoire des sexualités. Ce qui rendrait, somme toute, au genre son dynamisme initial et la fonction critique que sa banalisation actuelle a profondément émoussée; ce serait, en réalité, le restaurer comme « instrument critique [et donc mouvant] destiné à enrichir notre compréhension du passé et du présent »⁴⁶.

NOTES

- 1 Ce que nous avons souligné dans une contribution récente, à paraître sous peu: Eliane Gubin & Catherine Jacques (2010). "Construire l'histoire des sexualités. Regards critiques sur l'historiographie contemporaine". In : *La modernisation de la sexualité* (titre provisoire), éd. par Régine Beauthier, Barbara Truffin et Valérie Piette. Bruxelles: Editions ULB.
- 2 Wannes Dupont & Henk de Smaele (2008). "Orakelen over de heimelijkheid. seksualiteit in historiografie in belgisch perspectief". *Revue belge d'histoire contemporaine*, XXXVIII (3-4). pp. 273-296.
- 3 Ce que nous avons souligné dans une contribution récente, à paraître sous peu: Eliane Gubin & Catherine Jacques (2010). "Construire l'histoire des sexualités. Regards critiques sur l'historiographie contemporaine". In : *La modernisation de la sexualité* (titre provisoire), éd. par Régine Beauthier, Barbara Truffin et Valérie Piette. Bruxelles: Editions ULB.
- 4 Wannes Dupont & Henk de Smaele (2008). "Orakelen over de heimelijkheid. seksualiteit in historiografie in belgisch perspectief". *Revue belge d'histoire contemporaine*, XXXVIII (3-4). pp. 273-296.
- 5 Nous renvoyons à nouveau à l'article mentionné en note 1. Ces remarques ne concernent évidemment pas tous les articles ni tous les ouvrages, mais bien d'une impression générale engendrée par bon nombre de publications.
- 6 Antoine Prost (1996). *Douze leçons pour l'histoire*. Paris: Collection Points. Editions du Seuil. pp. 114-115.
- 7 Alain Corbin (2008). *L'Harmonie des plaisirs. La manière de jouir du Siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie*. Perrin. Corbin tente d'adopter une posture d'anthropologue historique, débarrassé de tout les interdits ultérieurs et « à plus forte raison, oublions tout ce qui ressortit à l'actuelle réflexion concernant la construction des identités sexuelles » (p. 10-11).
- 8 A. Corbin, *L'Harmonie des plaisirs...*, p. 39.
- 9 Georges Duby (1961). "L'histoire des mentalités". In: Charles Samaran (dir.) *L'histoire et ses méthodes*. Paris: Encyclopédie de La Pléiade. pp. 953.
- 10 On trouvera de brillants exemples de ces changements de sens, parfois extrêmement saisissants et inattendus,

dans Jean Stengers (1992). *Vertige de l'historien*. Paris: Synthélabo, pp. 14-26.

- 11 Pierre Bourdieu (mars 1995). "Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France". In: *Actes de la recherche en sciences sociales* 106-107. p. 116.
- 12 Claude Zaidman, "Ensemble et séparés" op. cit., p. 29.
- 13 Voir notamment la critique forte de Joan W. Scott (2009). *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*. Paris: Fayard. pp. 74, pp. 76-97.
- 14 *Idem*, p.79
- 15 *Idem*, p. 80-81.
- 16 Joan W. Scott (1986). "Gender: a Useful Category of Historical Analysis". *American Historical Review* 91 (5). pp. 1053-1075. (Sur l'évolution du genre: Françoise Thébaud. *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*. Lyon: ENS. Ou Laura L. Downs (2004). *Writing Gender History*. Londres: Hodder Arnold).
- 17 Joan W. Scott (1988). "Genre: une catégorie utile à l'analyse historique" (traduit par Eleni Varikas). *Cahiers du Grif* 37-38. pp. 125-153.
- 18 Elles avaient mené ensemble une recherche débouchant sur un ouvrage fondamental, *Les femmes, le Travail et la famille* (1987). Paris: Payot et Rivages. (L'édition originale anglaise en 1978).
- 19 Voir notamment les remarques de Laura L. Downs, "Histoire du peuple, histoire des femmes". In: Jacqueline Laufer, Catherine Marry & Margaret Maruani (dir.) (2003). *Le travail du genre*. Paris: La découverte-MAGE.
- 20 Scott en identifie quatre: 1/ les symboles culturellement disponibles (représentations) à l'époque étudiée, ce qui exige une contextualisation historique serrée, 2/ les normes qui déterminent le sens du masculin et du féminin, de même que les oppositions, rejets et confrontations (il n'y a jamais d'unanimité), 3/ les institutions et l'organisation sociale (marché du travail, éducation, système politique...), 4/ l'identité subjective (éclairée par la psychanalyse mais à utiliser avec prudence).
- 21 Joan Scott, "Genre..." , op. cit., p. 142 et sv.
- 22 C'est le terme qui rebutait, pas la démarche.
- 23 Claude Zaidman (2002). "Ensemble et séparés". In: Erving Goffman, *L'Arrangement des sexes*. Paris: La Dispute. p. 13.
- 24 Michelle Perrot, "Mon devenir féministe". *Le travail du genre*, op. cit., p. 37.
- 25 Françoise Thébaud, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, op. cit., p. 120.
- 26 Préface à la 2e édition de J. Scott (1999). *Gender and the Politics of History*, New York: Columbia Press. (repris dans *Théorie critique de l'Histoire*, op. cit., p. 21).
- 27 Joan Scott, "Genre..." op. cit., p. 148.
- 28 C'est nous qui soulignons. Joan Scott (1998). "Introduction". In *La citoyenne paradoxale, Les féministes françaises et les droits de l'homme*. Paris: Albin Michel.
- 29 Yvonne Knibiehler (2002). *La sexualité et l'histoire*. Paris: Odile Jacob. pp. 9-10.
- 30 Cf. la conférence donnée par Joan à Amazone: *Bulletin de Sophia*, 21-22, mars-mai 2000, p. 13-14.
- 31 Voir des constats dans ce sens dans le volume "Masculinités", *Sextant* n°27, 2009, Bruxelles, Ed. ULB, notamment dans les contributions de Fanny Forgeau Zerbib ("Un nouvel ordre sexuel de la séduction? Féminin, masculin et égalité institutionnalisée en Norvège", p.73; Régis Revenin, "Adolescence, genre et sexualité masculine dans la France des Trente Glorieuses", p. 69 et sv; Laurence Herault, "Les 'vierges jurées': une masculinité singulière et ses observations", p. 273).
- 32 Arlette Farge (2002). "L'attrait entre les sexes d'Erving Goffman au XVIIIe siècle" In: *Socio-anthropologie* 11. Article en ligne.
- 33 André Berten (juin 1988). "Entretien avec Michel Foucault". *Les cahiers du Grif*. Paris: éditions Tierce. p. 18.
- 34 Anne-Marie Sohn (1995). "L'émancipation féminine entre les sphères privée et publique". In: Collectif Ephemisia. *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris: La découverte. p. 177, p. 180.
- 35 Erving Goffman (1976). "Gender Advertisements". In: *Studies in the Anthropology of Visual Communication* 3 (2). Republié sous forme d'ouvrage en 1979 par Harvard Univ. Press et Harper & Row aux Etats-Unis et par McMillan en Grande-Bretagne, et (1977) "The Arrangement between the Sexe". *Theory and Society* 3 (3). pp. 301-331. Ces articles ont eu peu d'écho: seuls quelques extraits ont paru en traduction française (avril 1977) "La ritualisation de la féminité". *Actes de la recherche en sciences sociales*. pp. 34-50, de même que dans Yves Winkin (dir.) (1988). *Erving Goffman. Les moments et leurs hommes*. Paris: Seuil-Minuit. pp 150-185. Cet inintéret contraste avec celui suscité par les autres ouvrages de Goffman et traduits aux Editions de Minuit à partir de 1968.
- 36 Publié en traduction française in extenso en 2002, aux éditions La Dispute à Paris, avec un commentaire introductif de Claude Zaidman.

- 37 Erving Goffman (2002). *L'Arrangement des sexes*. Paris: La Dispute. P. 77.
- 38 Voir l'introduction de Claude Zaidman, "Ensemble et séparés", op. cit., p. 17-21.
- 39 Voir Claude Zaidman, "Ensemble et séparés", dans Erving Goffman, *L'Arrangement des sexes*, op. cit.
- 40 Pierre Bourdieu (1998). *La domination masculine*. Paris: Seuil. P. 92.
- 41 *Idem*, p. 116.
- 42 Ceci n'exclut pas les violences dans le couple, mais précisément elles apparaissent comme doublement inacceptables lorsqu'elles sont perpétrées dans cet espace particulier.
- 43 Pierre Bourdieu, *Op. cit.*, p. 117.
- 44 Bernadette Bawin & Renée B. Dandurand (2003). "Présentation". *Sociologie et société* XXXV (2). p. 3.
- 45 Cécile Dauphin & Arlette Farge (2004). *Séduction et Sociétés. Approches historiques*. Paris: Le Seuil. p. 8.
- 46 Michelle Perrot, "Mon devenir féministe", *Le travail du genre*, op. cit., p. 38.

L'histoire des discours scientifiques contemporains sur l'hermaphrodisme

Une histoire du genre entre sciences médicales et sciences sociales

Julie De Ganck

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

| 123

[nl]

De geschiedenis van het wetenschappelijke discours over hermafroditisme: visies op gender vanuit de medische en sociale wetenschappen | IN DIT ARTIKEL WORDT DE NOTIE GENDER GEPROBLEMATISEERD vanuit een historisch en kritisch perspectief. Om de oorsprong van de term gender te achterhalen, is het nodig om de medische publicaties over hermafroditisme vanaf de negentiende eeuw onder de loep te nemen. Mijn onderzoek naar seksuele anomalieën en hermafroditisme in België (ca. 1830-1914) bood me daartoe de mogelijkheid. Een kritische kijk op het concept gender veronderstelt een analyse van de manier waarop de wetenschap de figuur van de hermafroditet gebruikte in een politiek getint discours.

[fr]

CET ARTICLE A POUR PROBLÉMATIQUE LA NOTION DE "GENRE" dans une perspective historique et critique. Pour remonter aux origines du terme, il faut se plonger dans l'histoire des éditions médicales sur l'hermaphrodisme depuis le dix-neuvième siècle. Les résultats de ma recherche sur les anomalies sexuelles et l'hermaphrodisme en Belgique contemporaine (1830-1914 environ) m'en donnent l'opportunité. En effet, faire la critique de la notion de "genre" implique d'observer les usages politiques que les sciences firent de la figure de l'hermaphrodite depuis le dix-neuvième siècle.

INTRODUCTION

Cet article a pour problématique la notion de “genre” dans une perspective historique et critique. Pour remonter aux origines du terme, il faut se plonger dans l’histoire des éditions médicales sur l’hermaphrodisme depuis le dix-neuvième siècle. Les résultats de ma recherche sur les anomalies sexuelles et l’hermaphrodisme en Belgique contemporaine (1830-1914 environ) m’en donnent l’opportunité¹. En effet, faire la critique de la notion de “genre” implique d’observer les usages politiques que les sciences firent de la figure de l’hermaphrodite depuis le dix-neuvième siècle. En raison du peu de place disponible pour l’exposé mais aussi du manque de recherches disponibles synthétisant l’ensemble des informations existantes sur l’histoire de ce concept, celle-ci ne saurait être expliquée ici de manière exhaustive².

Cette problématique sera abordée en trois parties. Je commencerai par expliquer les usages de la figure de l’hermaphrodite en médecine occidentale au cours du “long dix-neuvième siècle”. J’aborderai les définitions de l’hermaphrodisme en usage dans la littérature médicale et je les illustrerai à travers les écrits de deux scientifiques belges. Je me pencherai finalement sur le contexte de formation du terme “gender” dans les études médicales au cours du 20ème siècle. Ce parcours historique permet de comprendre le caractère équivoque du terme “genre” et les limites de son utilisation en termes de “sexe social”. De façon plus générale, il s’agit de questionner l’usage de la figure de l’hermaphrodite dans le discours scientifique.

LES DÉFINITIONS DE L’HERMAPHRODISME

Au sens médical, l’hermaphrodisme est un diagnostic. Le terme est utilisé par les médecins pour désigner des personnes ayant des organes sexuels mixtes. Selon la définition de Geoffroy Saint-Hilaire qui inspira tout le dix-neuvième siècle (*Histoire des anomalies de l’organisation*, édition de 1836), l’hermaphrodisme peut se manifester à différents degrés selon la complexité et la “gravité” des “malformations” des organes sexuels. Il s’agissait pour les médecins d’une *anomalie du développement de la différenciation sexuelle*, caractérisée par le rassemblement d’une série d’anomalies des caractères sexuels primaires et/ou secondaires. Les “troubles” du développement sexuel mènent alors à la formation d’un appareil génital ambigu et difficilement catégorisable dans l’un des deux sexes. La particularité de cette *anomalie* est bien de semer la confusion chez l’observateur qui ne peut reconnaître les parties sexuelles comme étant de type mâle ou femelle. Elle se différencie, en cela, des anomalies du développement des organes génitaux qui n’entraînent pas de doute sur le sexe de la personne. Par exemple, les femmes sans vagin ne voient pas leur identité sexuelle remise en cause dans le discours médical si elles possèdent un sexe *par ailleurs* bien conformé, tandis qu’un homme qui posséderait un vagin acquerrait, par là, un attribut important de la *féminité* qui ferait lire son sexe comme ambigu. La désignation comme hermaphrodite d’un être sexuellement “malformé” est donc tributaire de différents éléments, variant en fonction des théories sur la détermination du sexe humain d’une part, et de l’importance attribuée aux différents éléments du corps humain pour *faire la différence* entre les sexes d’autre part.

La classification des *malformations de la différenciation sexuelle* évolua au cours du dix-neuvième siècle sous l’influence de trois facteurs principaux. Premièrement, avec

l'évolution des connaissances médicales sur les stades du développement sexuel des êtres humains. Deuxièmement, avec l'avancée des techniques chirurgicales permettant de pratiquer des opérations plus sûres et d'observer ainsi les organes sexuels internes (avec l'anesthésie et l'aseptie). Et troisièmement, avec la pathologisation croissante des pratiques sociales jugées déviantes par la médecine occidentale au cours du dernier tiers du dix-neuvième siècle dans le cadre de la théorie de la dégénérescence. Cette évolution donna naissance à la période qu'Alice Domurat-Dreger a nommée "The Age of Gonads"³. Cette période s'étale de 1876 à 1914. Elle commence avec la classification d'Edwin Klebs dans laquelle le "vrai sexe" des patients était établi selon le type de gonades qu'ils/elles possédaient (testicules pour les hommes, ovaires pour les femmes). La classification des types d'hermaphrodismes du médecin berlinois prévoyait trois catégories principales d'hermaphrodismes: les pseudo-hermaphrodites masculins, les pseudo-hermaphrodites féminins et les vrais hermaphrodites. Le diagnostic de "vrai hermaphrodisme" était alors réservé aux êtres possédant les deux types de gonades ou un ovotestis (un gonade composé de tissus ovarien et testiculaire). Si cette distinction entre "vrai" et "faux" hermaphrodismes sera encore utilisée durant tout le vingtième siècle, l'assignation à un sexe fut complexifiée dès les années 1910-1915 par les recherches de l'endocrinologie naissante et ensuite par la génétique. La périodisation d'Alice Domurat-Dreger effectuée sur base d'un dépouillement d'articles anglais et français n'a pas été remise en cause par mon analyse des éditions belges.

La classification d'Edwin Klebs entre "vrai" et "faux" hermaphrodismes est d'usage courant dans les articles médicaux parus après 1876. L'une des principales raisons de l'adoption rapide de cette classification est qu'elle permet de réduire sensiblement le nombre de "vrais hermaphrodites" et de décrire les "pseudos" comme des imposteur-e-s, c'est-à-dire comme de "faux" hermaphrodites s'avérant être "en réalité" des mâles ou des femelles après un examen minutieux par les médecins. Ce type de discours invisibilise les hermaphrodites, cherche à nier leur existence, pour éviter toute remise en cause du système social.

Pourtant, on constate que le recours à la figure de l'hermaphrodite, et à l'imaginaire monstrueux qui lui est lié, augmente sensiblement dans l'édition médicale durant la même période. En effet, l'hermaphrodisme renvoie à une *insuffisance de la différenciation sexuelle* et le thème apparaît dans une multitudes d'écrits traitant de pratiques sociales jugées déviantes parce qu'elles transgressent les codes du féminin et du masculin alors en usage. Parmi elles, la plus importante est l'homosexualité (avec les notions d'"hermaphrodisme psychique" et de troisième sexe), mais on y retrouve également le féminisme, le travestissement et l'évolution de la mode (les cheveux courts pour les femmes par exemple). Ce type de discours a principalement recours à l'existence des hermaphrodites pour associer des formes sociales de transgression des codes du genre à une "maladie".

Cette contradiction entre les deux types de discours n'est qu'apparente puisque les deux stratégies – l'invisibilisation et la mise en lumière – poursuivent le même but: associer le dimorphisme sexuel à une *nécessité* naturelle. D'une part, l'existence de "vrais" hermaphrodites est réduite à *presque rien*, ce qui permet de continuer à justifier le système politique en se référant à la "nature". Dans le même mouvement, la vision monstrueuse de l'hermaphrodite s'efface en médecine puisqu'elle les considère comme des humains, bien que *malformés*. D'autre part, les rares

“vrais” hermaphrodites restant sont dits pathologiques et imparfaits⁴. Ces rares corps hermaphrodites deviennent alors les stigmates organiques d’une maladie sociale redoutée: celle de l’indifférenciation entre les hommes et les femmes. Ce sont alors toutes les personnes qui ne se différencient pas assez sexuellement (selon les critères des auteurs) qui sont affublées de la monstruosité liée au thème de l’hermaphroditisme.

Si l’on établit une définition globale de l’hermaphroditisme qui reprend la logique mise en oeuvre dans les deux types de discours utilisant le thème, on obtient une définition de l’hermaphroditisme qui est à l’opposé de la définition médicale rigide alors en vigueur (la possession des deux types de gonades uniquement). Il s’agit alors de toute *apparence* – due à la conformation physique, à la tenue vestimentaire ou au comportement – qui ne permet pas à un observateur de classer une personne de façon spontanée dans l’une des deux catégories de sexe. C’est le manque de dimorphisme sexuel en *général* qui est pathologisé.

LES ÉCRITS DE JEAN-HILAIRE KEIFFER ET DE HANS DE WINIWARTER

J’ai choisi d’illustrer les explications qui précèdent par les écrits de deux médecins belges, Jean-Hilaire Keiffer et Hans de Winiwarter. Ces deux auteurs ont été choisis parce qu’ils ont été publiés dans des revues anthropologiques et qu’ils y traitent de l’hermaphroditisme dans une perspective “sociale”. C’est là qu’apparaissent les propos stigmatisant les hermaphrodites, tandis que les textes strictement cliniques se concentrent plus généralement sur les aspects médicaux de la question.

126 |

Jean-Hilaire Keiffer (1864-1941) et Hans de Winiwarter (1875-1949) furent tous les deux formés à la zoologie à Liège à la fin du dix-neuvième siècle sous la direction du célèbre embryologiste Edouard Van Beneden (1846-1910). Ils reçurent, de ce fait, une solide formation en biologie cellulaire et étaient familiers avec la méthode expérimentale. Mais ils ont également tous les deux la particularité d’avoir mis dans leurs travaux anthropologiques leurs connaissances en médecine et en sciences naturelles au service des “sciences sociales” naissantes de l’époque.

Jean-Hilaire Keiffer et le virilisme [1896]

Né à Arlon, Jean-Hilaire Keiffer reçut son diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements à l’Université de Liège en 1891. Il fit par la suite des études de sociologie et réalisa une thèse à l’Université Libre de Bruxelles en 1896. Il exerça la gynécologie à la clinique médico-chirurgicale de Bruxelles. Après 1907, il devint professeur à l’Université de Bruxelles où il enseigna la biologie dans ses rapports avec les sciences sociales du point de vue des organes génitaux féminins⁵.

Le médecin bruxellois publia en 1896 un article dans le *Bulletin d’anthropologie de Bruxelles* au sujet d’une patiente qu’il soigna pour aménorrhée intermittente à la Clinique médicochirurgicale de Bruxelles. Son article s’intitule: “Le squelette masculin chez la femme. A propos d’un cas remarquable d’androgynisme”⁶. Le médecin fut frappé par l’aspect extérieur de cette femme et saisit l’occasion des consultations gynécologique pour observer les parties génitales et la “psychologie” de sa patiente dans le but de déterminer son “type” (masculin ou féminin).

La patiente, Joséphine V..., est venue à la consultation accompagnée de son mari. Le médecin note qu’elle a la voix rauque, de grandes mains “velues”, une figure

“hommasse” et se rase le menton. Ses organes génitaux externes sont essentiellement féminins malgré l’absence de grandes lèvres, un clitoris ressemblant à un hypospadias et un bassin étroit. Joséphine V... a été réglée, ce qui laisse supposer qu’elle a des ovaires. Suite à une longue argumentation, le médecin considère sa patiente comme essentiellement masculine mais ayant une morphologie androgyne suite à un trouble *supposé* du développement de sa sexualité⁷. L’intérêt n’est pas ici d’analyser la manière dont le médecin va classer sa patiente, mais d’observer le discours qu’il élabore sur cette personne par rapport à son état qu’il qualifie d’“androgyne”.

Au cours de son observation, le médecin a, en effet, tendance à avoir un discours dégradant vis-à-vis de sa patiente. Ces propos apparaissent quand il s’agit de la personnalité et de l’esthétique. Il parle de sa patiente comme d’un cas « pittoresque » et décrit son caractère comme s’il la connaissait bien, ce qui est douteux puisqu’il n’a pu l’observer que lors des consultations:



ILLUSTRATION 1 – “ L'ANDROGYNE DANS LA POSITION PRISE SPONTANÉMENT AU MOMENT LA PRISE DU CLICHÉ ”, P. 173.

« Ce qui gêne un peu la plastique du sujet, c’est la richesse du système pileux qui le couvre [et de plus,] les téguments⁸ n’ont rien d’humain [...]. Le caractère est plutôt doux et efféminé. Elle est facilement satisfaite de tous et toutes, ne s’emporte jamais. Au cours d’une observation prolongée, on peut se rendre compte que ses sentiments affectifs sont peu développés. Elle ne connaît pas non plus la haine ni la répulsion. L’instinct génésique ne serait pas plus brillant. Le caractère fait donc défaut chez elle. Défauts et qualités masculins et féminins semblent donc fortement atténués, pour ne laisser qu’une grande mollesse, c’est-à-dire un manque complet d’énergie et d’initiative. Elle ne s’est rendue à notre consultation que très tardivement [...]. Elle ne voulait pas venir, il a fallu les objurgations réitérées de son mari pour qu’elle se décidât à se faire soigner [...] »⁹.

Cette description du caractère de la patiente désigne son androgynie comme étant la cause de son manque de sentiments et de désir sexuel, ce qui irait de pair avec un manque général d’énergie et de caractère. En disant qu’elle ne connaît pas non plus la haine, le médecin insinue que la patiente ne sait pas ce qu’est l’amour. Et finalement, le refus

de la patiente de se faire soigner n’est pas expliqué par une crainte quelconque vis-à-vis d’une maladie ou d’une opération, mais par un manque d’initiative.

Il est intéressant de noter qu’il s’agit d’un cas d’androgynie *supposée* par le médecin à cause de l’apparence de sa patiente. Jean-Hilaire Keiffer dit, en effet, avoir été littéralement “frappé” par l’aspect viril de Joséphine V... Cet aspect viril serait visible à la façon “spontanée” dont la patiente se tient en station debout (voir illustration 1). Il est cependant difficile d’établir ce qui est “viril” dans son maintien en l’absence d’explications plus précises dans l’article original.

Contrairement au médecin, la jeune femme ne semble pas inquiétée par son “état”. En outre, son mari aime son physique et ne remet pas en doute sa féminité. Jean-

Hilaire Keiffer ironise même à ce propos:

« Tous deux ignorent parfaitement l'anomalie observée par nous. Le mari paraît enchanté du physique de son épouse et nous n'avons eu garde de troubler en rien cette juste admiration. Les photographies qu'il nous a permis de prendre du corps de sa femme ont fortifié en lui cette idée qu'il est en possession d'une beauté rare. Il ne se trompe pas ! »¹⁰.

L'étude de cas de Jean-Hilaire Keiffer illustre le jeu entre invisibilisation et mise en lumière de l'hermaphrodisme expliqué dans le point précédent. Il ne s'agit pas ici d'un cas de "vrai" hermaphrodisme puisque le scientifique considère son "sujet" comme un être essentiellement masculin. Le "cas" rentre cependant dans les *anormaux de la différenciation sexuelle* puisque son développement est considéré comme incomplet, ce qui expliquerait son "androgynie" selon Keiffer.

Joséphine V... vit comme une femme "normale" et son "androgynie" est pour ainsi dire invisible aux yeux du couple. Si le docteur Keiffer l'a vue, c'est à cause de son intérêt pour les liens entre les organes génitaux, la sexualité et la "psychologie" de l'humain. Il était donc en alerte et a saisi une occasion de disposer d'un "sujet" à analyser grâce à sa pratique clinique. Utilisant l'occasion des consultations, il demanda au mari l'autorisation de faire des photographies de son épouse sans jamais lui expliquer pourquoi. Toute son enquête médicale sur l'androgynie de Joséphine reste inconnue du couple.

La mise en lumière de ce cas est destinée à un public particulier, celui des médecins et des scientifiques, spécialement ceux intéressés par l'anthropologie. C'est pourquoi tout le discours produit sur cette personne – à son insu – doit être interprété et replacé dans le contexte des études anthropologiques de l'époque. La peur de la dégénérescence de la race et de l'affaiblissement de la nation est alors prégnante. L'indifférenciation entre les hommes et les femmes est dans ce cadre interprété comme l'un des symptômes du prétendu affaiblissement général de la société. Le manque de différenciation sexuelle mènerait à l'absence de caractère, à une neutralité molle. La "mollesse" renvoie à un état de faiblesse maladif, qui est l'antinomie de la vigueur et de la force.

En publiant cet article, Jean-Hilaire Keiffer fournit un exemple concret d'une peur caractéristique de cette époque, celle de l'affaiblissement de la nation. Cette illustration confirme la proposition de Joan Scott selon laquelle le genre est une manière primaire de signifier le pouvoir puisque l'absence de différenciation entre les sexes est interprétée comme une source d'affaiblissement au niveau individuel et collectif (à travers les notions d'"effémination", de mollesse, etc). Cette illustration est un bel exemple de la manière dont la visibilité de l'hermaphrodisme à la fin du dix-neuvième siècle est essentiellement conditionnée par la montée d'un discours faisant de l'indifférenciation sexuelle une "maladie" sociale dangereuse pour la société.

Hans de Winiwarter et l'intersexualité (1923)

Hans de Winiwarter est un scientifique belge connu et reconnu pour ses travaux sur la méiose. Après avoir obtenu son diplôme de docteur en médecine, Hans de Winiwarter travailla durant quinze ans dans le laboratoire de son professeur Edouard Van Beneden. Il passa en 1910 un doctorat spécial en sciences anatomiques. Il fut ensuite assistant en clinique chirurgicale et gynécologique. Il enseigna en outre à l'Ecole Libre d'Anthropologie qui avait été créée à Liège par l'Association pour l'étu-

de et l'enseignement des sciences anthropologiques et qui est inspirée du modèle français de Paul Broca¹¹.

Dans un article publié en 1923 dans la *Revue Anthropologique*, Hans de Winiwarter écrit sur ce qu'il appelle: « Le problème de la détermination du sexe ». Cette revue était publiée par l'Institut international d'anthropologie basé à Paris. L'École Libre d'Anthropologie liégeoise – fondée par L'Association Liégeoise pour l'Étude et l'Enseignement des sciences anthropologiques – collaborait avec cet institut. Hans de Winiwarter y enseignait la “zoologie, embryologie dans ses rapports avec l'anthropologie”¹².

Suite aux progrès réalisés dans le domaine de la génétique, les connaissances sur le processus de la détermination du sexe évoluèrent au début des années '20. Il n'est pas utile ici de rentrer dans le détail des progrès scientifiques. Les explications principales permettant de comprendre l'exposé seront fournies dans le commentaire de texte. L'article de Hans de Winiwarter commence ainsi:

« Le problème de la détermination du sexe offre une difficulté fondamentale qui résulte de son extrême diversité. En effet, le sexe ne se traduit pas par un seul caractère, mais par une foule de particularités tant morphologiques que physiologiques ; chez certains animaux les différences entre mâles et femelles sont tellement profondes que chaque classe avait été considérée comme une espèce animale distincte. Ensuite, dans l'immense majorité des cas, il existe deux sexes, et la question se pose pourquoi un oeuf fécondé et en apparence identique à son congénère donne-t-il naissance tantôt à une femelle, tantôt à un mâle? Pourquoi tel individu, mâle par exemple, possède-t-il tel caractère qui fait au contraire défaut chez tel autre, femelle? Enfin, pourquoi observe-t-on dans telle génération ou chez telle espèce animale une proportion numérique constante et déterminante entre mâles et femelles? Et le problème ne fait que s'embrouiller si l'on tient compte des organismes où périodiquement, après une ou plusieurs générations sexuées, apparaissent des générations parthénogénétiques¹³; ou si l'on envisage les espèces hermaphrodites et les cas anormaux comprenant les innombrables variétés d'individus intermédiaires entre le mâle ou la femelle types (intersexués) »¹⁴.

| 129

La question est bien posée. Il s'agit de savoir ce qui détermine le sexe en amont de ses différentes manifestations physiologiques et morphologiques. La diversité des différents mécanismes de reproduction est mise en avant, même si la généralité de la reproduction sexuée binaire est soulignée.

Cet extrait est le premier où le terme « intersexualité » fut rencontré dans mon corpus d'articles. Ce terme découle de la considération que le sexe est déterminé lors de la fécondation mais qu'il ne s'actualise qu'au cours d'étapes successives se produisant en « cascade ». Les gonades se différencient et enclenchent la production d'hormones ou leur inhibition, ce qui permet le développement morphologique dimorphique. Au cours de cette actualisation, peut se produire une foule d'« accidents » influant sur la sexuation. Ces accidents sont causés par des variations génétiques, appelées « aberrations », ou par des anomalies survenant pour diverses raisons lors du développement morphologique. Le terme d'hermaphrodite continue à être utilisé pour des personnes possédant à la fois des tissus ovariens et testiculaires parce que ce sont ces tissus qui sont responsables du développement morphologique. Pour les autres, comme le mentionne ce texte, il s'agit d'intersexués, de personnes dont le dimorphisme sexuel physique ne s'est pas réalisé au cours de la sexuation, du moins pas tout à fait... Ils sont anormaux par rapport aux deux types sexuels de

l'espèce humaine. Le processus de sexuation des corps est à cheval entre les deux sexes, d'où le terme de « type intermédiaire ». Mais ils ont bien un sexe déterminé d'un point de vue génétique. L'intersexualité désigne donc un manque de dimorphisme sexuel et correspond à la définition large de l'hermaphrodisme établie au début de mon article. Et logiquement, plus les hommes et les femmes devront être dimorphes pour être « normaux », plus le nombre de personnes que la catégorie des intersexuels comprendra sera grand.

Lorsque des personnes humaines intersexuées naissent, comment appréhender cet événement? « Dans la mesure où des êtres vivants s'écartent du type spécifique, sont-ils des anormaux mettant la forme spécifique en péril, ou bien des inventeurs sur la voie de formes nouvelles? »⁵. Hans de Winiwarter donne son avis sur cette question en conclusion de son article, après une dizaine de pages consacrées à la génétique.

« Les considérations que j'ai développées plus haut permettent encore de mieux comprendre les nombreuses variétés d'hermaphroditisme chez l'homme. En réalité, les cas véritables d'hermaphroditisme sont extrêmement rares; il faut réserver ce terme pour les individus où il y a coexistence d'un testicule et d'un ovaire. On en a constaté quelques uns, contrôlés histologiquement bien entendu. Toutes les autres variétés ne sont que des intersexués à des stades variables. Et on peut les ranger en série progressive et continue depuis l'homme anatomiquement parfait jusqu'à la femme complète.

*Cette notion de l'intermédiaire, de l'intersexué, est de première importance, car ce type, réel en anatomie et en physiologie, se retrouve dans le domaine psychique. Et alors nous comprendrons notre époque riche en femmes masculinisées, à cheveux courts, sans aucun des attributs externes de la femme; riche en suffragettes, en féministes et d'autre part en hommes efféminés, à cheveux longs, à face rasée, portant bracelet et jusqu'à des vêtements féminins. Ces phénomènes, qui paraissent se rattacher à la mode, possèdent à mon avis une cause beaucoup plus profonde: un degré plus accusé et une proportion plus forte de l'intersexualité. Cette proportion varie peut-être suivant de longues oscillations cycliques, s'étendant sur plusieurs siècles. L'histoire signale en effet plusieurs mouvements analogues, toujours accompagnés d'une recrudescence des revendications féministes. Mais la prépondérance d'intermédiaires, éloignés par le fait même du type normal, parfait, conduit nécessairement à l'impuissance, à la médiocrité. Et ainsi, s'expliqueraient aussi l'incohérence et la parfaite indigence de tant de manifestations intellectuelles et artistiques auxquelles nous assistons depuis quelques années »*⁶.

Les preuves scientifiques de l'existence de l'hermaphrodisme et de l'intersexualité dans la nature et chez l'humain servent ici à justifier la pathologisation de pratiques culturelles et politiques. Selon la description de ce groupe par l'embryologiste liégeois, la catégorie des intersexué-e-s comprend des féministes, aussi bien que des travestis et des femmes masculines. Bref, il s'agit d'un ensemble englobant les personnes dont l'apparence est inadéquate par rapport aux codes de la féminité et de la masculinité alors en vigueur. J'insiste sur la notion d'apparence, car ce sont bien les manifestations visibles de l'intersexualité qui sont mentionnées. Hans de Winiwarter va même jusqu'à assimiler le féminisme à une anomalie du développement sexuel qui, par analogie avec les cycles d'apparition d'hermaphrodisme chez certaines espèces animales dont il est question dans son article, se manifesterait par vague. Finalement, les revendications féministes et suffragistes seraient la preuve de la décrépitude de la sexualité humaine.

Les manifestations “psychiques” de l’intersexualité serait dues à un manque de différenciation sexuelle au niveau social. Pour le comprendre, il faut se souvenir que les scientifiques de l’époque considèrent généralement que la “civilisation” continue l’oeuvre commencée par la “nature”. L’approfondissement de la différence des sexes est, pour eux, une preuve de supériorité de l’humain parce qu’elle serait le fruit de l’évolution. La nature aurait créé des corps différents et la société continuerait ce travail en modelant les “psychismes”. Il y a un rabattement du couple corps/esprit sur le couple nature/culture.

J’ai présenté deux exemples de discours scientifiques stigmatisant des personnes ayant aux yeux de ces deux médecins une apparence et/ou un comportement problématique sous le rapport de la différenciation sexuelle. La stigmatisation passe par la pathologisation du “psychisme” ou du caractère en se basant sur l’existence de l’hermaphrodisme physique chez l’humain. C’est l’anomalie corporelle qui rend crédible la catégorie de l’hermaphrodisme psychique en lui conférant une base organique. Parallèlement, c’est parce qu’ils avaient une formation en médecine et en sciences naturelles que ces deux scientifiques belges étaient légitimes pour tenir un discours sur la société à travers leur étude du moral, du caractère ou du psychisme.

LE CONCEPT DE GENDER, UN HÉRITAGE DES ÉTUDES EN SCIENCES MÉDICALES ET PSYCHIATRIQUES SUR LES HERMAPHRODITES AU 20ÈME SIÈCLE

L’histoire du concept de “genre” (ou *gender*) permet de comprendre son ambiguïté. Il provient d’une part d’une mise en évidence de l’impossibilité de justifier le classement de tous les individus entre hommes et femmes sur base des seuls critères biologiques et, d’autre part, de la formation d’une expertise scientifique forgée à des fins de normalisation des corps et des identités dans un cadre hétérosexiste. Le genre est donc à la fois normatif et subversif. J’expose cette histoire en revenant sur ce qui me semble correspondre à trois étapes dans l’histoire médicale du concept de genre: l’éclosion du terme, le contexte d’élaboration d’expertise en matière d’identité dans la première moitié du vingtième siècle, et la diffusion après la Seconde Guerre mondiale par les psychiatres John Money et Robert Stoller de la notion de “*gender*” comme identité culturelle acquise.

A la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, les connaissances scientifiques sur le sexe biologique et son mode de détermination avaient évolué. A la fin de l’“Age des gonades”, la détermination du sexe biologique prenait en compte de multiples facteurs. En effet, les débuts de l’endocrinologie montraient l’importance des hormones sur le développement morphologique et, peu après, les débuts de la génétique fournissaient un nouveau critère de détermination du sexe: le caryotype. Le sexe morphologique était le résultat d’une “cascade” d’évènements physiologiques enclenchés par une détermination génétique en amont. Les progrès médicaux permirent de mieux comprendre le développement de la sexuation humaine et d’expliquer les différences de formation des caractères sexuels primaires et secondaires entre individus. Cependant, les critères multipliés ne fournirent pas d’échelle de valeur permettant d’interpréter clairement ces signes biologiques. La question essentielle subsistait: qu’est-ce qui fait l’homme ou la femme? Et plus pratiquement pour les médecins, que faire lorsque l’on est confronté à un-

hermaphrodite?

Les travaux d'histoire contemporaine sur les hermaphrodites nous fournissent des éléments intéressants pour comprendre la manière dont les médecins du début du vingtième siècle les classèrent. Le travail pionnier d'Alice Domurat-Dreger sur les hermaphrodites propose une première mention du terme "gender" dans un sens apparemment proche du terme utilisé de nos jours. Elle date de 1914 et provient d'un texte médical anglais écrit par Blair Bell. Dans ce texte, le médecin anglais confronté à un-e hermaphrodite exprime l'idée d'une classification en fonction de leur "sexe le plus évident":

« [O]ur opinion of the *gender* [of a given patient] should be adapted to the peculiar circumstances and to our modern knowledge of the complexity of sex, and [...] surgical procedures should in the-se special case be carried out to establish more completely the obvious sex of the individual »⁷.

L'impossibilité de classer en fonction du sexe biologique a fait apparaître le principe de classification – le genre – de façon distincte. Blair Bell écrit qu'il y a des personnes pour lesquelles l'appartenance à une catégorie – dite de sexe – ne peut être déduite de leur sexe biologique. Attention, il n'y a pas ici de remise en cause de la légitimité de la justification biologique du classement des humains en deux catégories. Cependant, le traitement des personnes dites hermaphrodites – dont l'apparence ne permet pas de classement selon les critères habituels – montre le caractère arbitraire de la classification dans leur cas.

Blair Bell développe dans cet extrait un deuxième point intéressant. Il dit que les opérations chirurgicales doivent être réalisées en fonction du "sexe le plus évident". Cela veut dire que lorsque le système de classification des corps en mâle et femelle à partir des organes génitaux ne peut être appliqué, il faut se référer à l'apparence des personnes pour les classer. Cette attitude est révélatrice. Le scandale de l'hermaphroditisme est de remettre en cause la légitimité des catégories en supprimant leur possibilité de s'appuyer sur un référent biologique. Mais cette remise en cause ne peut s'opérer que lorsque l'absence de référence biologique est visible, pouvant en conséquence être connue et discutée. C'est ce qui explique les nombreuses pratiques d'invisibilisation de l'hermaphroditisme à travers l'histoire. Dans la même logique, les techniques chirurgicales du début du vingtième siècle visaient à adapter les corps à l'apparence générale de la personne de manière à ne pas susciter de questionnements remettant potentiellement en cause la bicatégorisation.

L'historienne Geertje Mak a, quant à elle, retracé les débats sur les assignations de sexe et les opérations chirurgicales pratiquées sur les hermaphrodites¹⁸. Elle montre que le spécialiste allemand des hermaphrodites de l'époque, Franz Ludwig Von Neugebauer, conseillait de ne pas informer les patients de leur état et de pratiquer des interventions en accord avec leur sentiment d'appartenance à une catégorie de sexe.

Cette déclaration de Neugebauer suscita de vives réactions et un débat eut lieu. Ni la rétention d'information vis-à-vis du patient, ni la possibilité de pratiquer des opérations féminisant des mâles ou l'inverse ne constituaient le point de friction. Ces opérations n'étaient en effet pas scandaleuses en elles-mêmes, puisqu'elles permettaient de sauver les apparences du sexe en le rendant crédible. L'enjeu de ce débat était ailleurs. La question était de savoir qui du médecin ou du patient devait décider des interventions. Beaucoup de médecins reprochaient à Neugebauer de faire du praticien un simple outil de son patient. L'évolution de ce débat dans

l'entre-deux-guerres montre, en outre, que les sexologues et les psychiatres effectuèrent durant cette période de plus en plus de recherches sur la formation du sentiment d'appartenance à une catégorie de sexe, développant des capacités d'expertise en la matière. Cette position "scientifique" de leur "diagnostic d'identité" légitimait leur droit de décision. C'est ainsi que le *gender* est devenu un objet de science et de pouvoir.

Après la Seconde Guerre mondiale, John Money travaillait sur l'intersexualité et la transsexualité à John Hopkins. Il a postulé dès 1955, dans le cadre du behaviorisme, que le *gender* n'avait pas de fondement inné. On pouvait donc "aider" des personnes à acquérir des "rôles de genre". Plusieurs travaux montrèrent que les critères d'évaluation de l'acquisition des rôles étaient normatifs et reproduisaient au sein des traitements les contraintes hétérosexistes existant dans la société¹⁹. Ces techniques permettaient, à l'instar des techniques d'adaptation des corps, d'invisibiliser les incohérences du sexe en formant les personnes à adopter un comportement en accord avec les attentes liées à leur catégorie²⁰.

La théorie de John Money s'inscrit finalement dans la continuité des théories sur l'hermaphrodisme psychique. En effet, dire que la culture continue sur le plan psychique ce que la nature a fait sur le plan physique n'est pas une invention du vingtième siècle (voir plus haut). L'impact de cette théorie tient surtout à la popularisation, via les écrits de Robert Stoller en 1968, d'un acquis scientifique qui date du début du siècle: la bicatégorisation par sexe n'est pas le reflet fidèle d'une sexualité humaine "naturelle". Il faut néanmoins noter que le caractère modelable du *gender* dans la théorie de John Money ancre l'idée d'une possible action concrète sur la formation des identités. Cependant le potentiel subversif de cette idée fut limité par le remplacement du déterminisme biologique par un déterminisme psychologique et social – au contraire de ce qui s'est passé suite à la récupération féministe du terme. La légitimité acquise par les sciences psychologiques au cours du siècle a ainsi permis de justifier l'imposition aux patient-e-s d'une normalisation hétérosexiste sur base d'une expertise psychologique et psychiatrique.

Le terme est apparu dans le cadre d'une séparation entre la sexuation étudiée par les sciences biomédicales, d'une part, et les catégories de sexe, d'autre part. L'approfondissement des connaissances médicales révéla une sexuation multidimensionnelle (morphologique, gonadique, hormonale, chromosomique, etc.). La bicatégorisation par sexe ne permettait pas de rendre compte de la complexité de la sexuation humaine observée par la médecine. Il y eut conséquemment une disjonction entre le sexe comme objet de science et le sexe comme catégorie. Mais il ne s'agissait pas de remettre en cause le principe de bicatégorisation qui est au fondement de l'organisation sociale. Dès lors, cet écart existant entre le sexe biologique et les catégories devait être caché pour permettre au sexe comme catégorie de rester crédible. Les traitements d'adaptation corporelle et comportementale servaient à combler cet écart entre physiologie sexuelle (sexe) et rôle social lié aux catégories (genre).

Le potentiel subversif de la distinction entre sexe et genre fut, à mon sens, contenu au sein des sciences médicales en faisant du genre un prolongement "social, culturel et psychique" du sexe biologique. Les catégories de sexe (le genre) relient des comportements spécifiques à des traits physiques particuliers (organes génitaux, procréation, etc.). En ce sens, la notion de « sexe », telle qu'utilisée dans le langage courant²¹, est en elle-même un amalgame entre nature et culture. Mais la séparation

entre la part naturelle et culturelle de la catégorie “sexe” n’a été effective qu’au sein des sciences modernes pour lesquelles la division entre nature et culture a une portée épistémologique forte. C’est la modernisation et la scientification du sexe qui a fait émerger le genre.

CONCLUSION

Si les hermaphrodites furent stigmatisés dans le discours médical du dix-neuvième siècle – surtout par l’anthropologie et la médecine légale –, ce n’est pas tant parce que les médecins confondaient “sexe naturel” et “sexe social”, mais parce que leurs théories posaient d’abord une stricte séparation entre nature et culture, *avant* d’élaborer des figures rhétoriques amalgamant et faisant interagir les deux domaines²². J’ai, en effet, montré que les discours médicaux datant de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle distinguait deux facettes de la sexualité, l’une biologique et l’autre culturelle. Cette distinction a permis l’élaboration d’un discours dans lequel le biologique justifie le politique, ou la “nature” sert de base “stable et an-historique” à la constitution d’une “civilisation” et au progrès de la “culture”. Tout comme l’hermaphrodisme physique servait de base organique à la dénonciation de l’hermaphrodisme psychique, les connaissances biologiques de Jean-Hilaire Keiffer et Hans de Winiwarter légitimaient leurs réflexions anthropologiques. La nature ne peut justifier et fonder la culture que si les deux notions sont clairement distinctes. Cependant, cette distinction sert dans un deuxième temps à créer une dynamique de combinaisons entre les deux termes. Alors que l’hermaphrodisme fut démythifié par son explication biomédicale, le thème de l’hermaphrodisme “social” fut utilisé pour faire peur grâce à sa liaison avec les phénomènes naturels. De la même manière, l’approfondissement de la distinction entre sexe et genre au vingtième siècle n’a pas annulé les possibilités de correspondances et de combinaisons entre les deux “dimensions”: naturelle et culturelle. L’usage courant de la locution “sexe social” est sur ce point exemplaire, comme le souligne Priscille Touraille dans sa critique de l’idée de continuum entre les sexes²³.

Je suis, dès lors, d’accord avec cette auteure pour dire que le recours à la figure de l’hermaphrodite dans la remise en cause théorique du binarisme sexuel fait retomber l’argumentaire dans la justification par la biologie. Il semblerait que la déconstruction du *genre* (au sens de système de classification) aurait toujours besoin de l’hermaphrodisme physique pour être légitime. Montrer la non-correspondance entre le sexe biologique et les catégories de sexe permettrait la remise en cause du système social. Cette rhétorique participe de la transposition de la lutte politique sur le terrain de la biologie, ce qui permet l’instrumentalisation des connaissances biologiques à des fins politiques.

L’usage de la figure de l’hermaphrodite en sciences – médecine et sciences sociales – soulève donc, avant tout, des questions telles que celle de la pertinence de la division entre nature et culture et des rhétoriques qu’elle permet, ainsi que celle de la place des sciences dans la société contemporaine.

NOTES

1 Mon mémoire s’intitule: *En quête de sexe. Réactions face aux anomalies sexuelles et à l’hermaphrodisme en Belgique contemporaine (1830-1914)*. Il fut réalisé sous la direction de Valérie Piette dans la section d’histoire de l’Université

Libre de Bruxelles au cours de l'année académique 2008-2009. Il se basait principalement sur l'analyse d'un corpus de sources médicales réunissant 170 articles issus du dépouillement de 16 revues médicales éditées en Belgique entre 1830 et 1914.

- 2 Quelques articles se penchent cependant sur cette histoire en confrontant l'histoire du concept de genre au sein des sciences médicales et sociales avant de présenter des réflexions sur l'usage de ce concept à la vie mouvementée. Référez-vous par exemple aux deux articles suivants: D. Dreger Alice (2009). "Progress and Politics in the Intersex Rights Movement. Feminist Theory in Action". *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies* 15 (2); Fassin Eric (2008). "L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel" *L'homme* 3-4 (187-188).
- 3 Domurat-Dreger, Alice (1998). *Hermaphrodites and the Medical Invention of Sex*. Cambridge-Londres: Harvard University Press.
- 4 Dans tout l'arsenal rhétorique servant à discréditer la figure hermaphrodite, la stérilité est un leitmotiv durant toute la période. L'argument de la stérilité sert tout d'abord à défaire le mythe de l'hermaphrodite grec capable de produire les deux semences, mythe véhiculé par le terme ancien repris en médecine. Ensuite, puisque les médecins évaluent les sexes en fonction de la capacité reproductive, l'assimilation de l'hermaphrodisme à la stérilité permet de l'inférioriser par rapport aux deux autres (les "vrais" mâles et femelles). Dans cette dernière opération, un raccourci est opéré. En effet, l'hermaphrodisme n'implique pas forcément la stérilité, tout comme les mâles et les femelles ne sont pas forcément fertiles.
- 5 Dossier nominatif de Jean-Hilaire Keiffer conservé à l'Académie Royale de Médecine de Belgique. Classé dans les dossiers des membres décédés.
- 6 Keiffer, Jean-Hilaire (1896). "Le squelette masculin chez la femme. A propos d'un cas remarquable d'androgynisme" *Bulletin d'anthropologie de Bruxelles* 15.
- 7 A l'époque l'expression développement de la sexualité désigne l'ensemble du développement que l'on dissocierait aujourd'hui sous les catégories de sexualité physique, de développement psycho-affectif et de pratiques sexuelles.
- 8 Désigne la peau humaine.
- 9 *Ibid*, pp. 174-175. Dans les citations le texte en gras est souligné par moi-même. Cette remarque vaut pour cette note et pour les suivantes.
- 10 *Ibid*, p. 175.
- 11 Les informations biographiques proviennent du dossier nominatif de Hans de Winiwarter conservé à l'Académie Royale de Médecine de Belgique dans les dossiers des membres décédés.
- 12 De Winiwarter, Hans (1923). "Le problème de la détermination du sexe". *Revue Anthropologique* 33.
- 13 De parthénogenèse: Reproduction à partir d'un ovule ou d'une cœosphère non fécondée. Elle s'observe à l'état naturel chez de nombreux insectes, chez d'autres animaux et chez quelques végétaux.
- 14 *Ibid*, p. 80.
- 15 Canguilhem, Georges (1943). *Le normal et le pathologique*. Paris: Presses Universitaires de France, pp. 88-89.
- 16 De Winiwarter, Hans (1923). "Le problème de la détermination du sexe". *Revue Anthropologique* 33, p. 87.
- 17 Domurat-Dreger, Alice (1998). *Hermaphrodites and the Medical Invention of Sex*. Cambridge-Londres: Harvard University Press, p. 166.
- 18 Mak, Geertje (2005). "'So we must go behind even what the microscope can reveal'. The Hermaphrodite's 'Self' in the Medical Discourse at the Start of the Twentieth Century", *GLQ: A Journal of Gay and Lesbian Studies* 11.
- 19 Voyez par exemple l'historiographie dans l'article d'Alice Domurat Dreger cité plus haut: D. Dreger Alice (2009), *op. cit.*
- 20 Pour plus d'information sur cette histoire consultez par exemple les pages 63 et suivantes du livre de Fausto-Sterling, Anne (2000). *Sexing the Body. Gender Politics and the Construction of Sexuality*. New York: Basic Books.
- 21 En francophonie où le terme "genre" n'est pas encore utilisé de façon courante pour désigner l'identité liée à la catégorie de sexe, le terme "sexe" recouvre et entremêle les deux aspects, le biologique et le psycho-social. Ce n'est pas le cas dans les pays anglo-saxons où le terme *gender* est couramment utilisé.
- 22 Ce type de phénomène est assimilable à ceux étudiés par Bruno Latour dans son essai d'anthropologie symétrique. Latour, Bruno (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La Découverte.
- 23 Touraille, Priscille (2009). "Genre et sexe: sortir de l'imbricatio conceptuel", chapitre 25. In Gouyon, Pierre-Henri (dir.) *Aux origines de la sexualité*. Paris: Fayard.

SYLVIE VRANCKX ☞ Aspirante F.R.S.-FNRS ☞ ULB ☞ Département de Langues et Littératures germaniques ☞
Avenue F. D. Roosevelt 50 CP175, 1050 Bruxelles ☞ Tél. 02 650 38 11 ☞ Fax 02 650 24 50 ☞ syvranc@ulb.ac.be

Genre, race, sexualité: deux exemples d'auteur-e-s bispirituel-le-s canadien-ne-s¹

Sylvie Vranckx

ASPIRANTE FNRS – UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

| 137

[nl]

Gender, ras en seksualiteit: twee voorbeelden van Canadese two-spirited auteurs | IN DE WESTERSE WERELD bestaat een zeer stereotiepe beeldvorming over genderrollen bij Noord-Amerikaanse indianen. Er zou een binaire cultuur bestaan met viriele krijgers aan de ene kant, onderdrukte vrouwen aan de andere. Nochtans duiken in verschillende tradities intermediaire genders op, *two-spirited people* worden ze vandaag genoemd. De rijke queer literatuur geschreven door indiaanse auteurs wordt al even sterk miskend als die tradities. Dit artikel bespreekt terugkerende aandachtspunten van two-spirited auteurs aan de hand van het werk van Beth Brant (mohawk) en Tomson Highway (cri) – elk uit een invloedrijke stam in een verschillende regio in Canada. Daarbij gaat bijzondere aandacht naar de manier waarop ze de kruispunten tussen racisme, seksisme en homofobie schetsen, en de koloniale aspecten van die ideologieën.

[fr]

DANS LE MONDE OCCIDENTAL, les stéréotypes associés aux Amérindiens en termes de genre les montrent comme des cultures binaires de guerriers virils et de femmes soumises. Il existe pourtant de nombreuses traditions anciennes liées à des genres « intermédiaires », pour lesquels le terme consacré actuel est « bispiritualité ». Comme ces coutumes, la riche littérature écrite queer amérindienne est extrêmement méconnue. Cet article part de l'exemple de deux auteur-e-s influent-e-s d'ethnies et régions différentes du Canada, Beth Brant (mohawk) et Tomson Highway (cri), pour exposer des préoccupations récurrentes chez les auteur-e-s bispirituel-le-s, notamment la théorisation des intersections entre racisme, sexisme et homophobie et des portées coloniales de ces idéologies.

INTRODUCTION

Lorsque l'on pense aux « Indiens » d'Amérique du Nord en termes de genre, les images qui viennent à l'esprit sont souvent des guerriers machistes ou des vieux sages pour les hommes et des « princesses indiennes » sexualisées et « squaws » soumises pour les femmes (Francis 2000 : 107, 121-122)². Souvent pris pour argent comptant aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe, ces stéréotypes contredisent généralement les réalités des cultures d'origines et la diversité des populations. La littérature autochtone en anglais est donc très méconnue ; il s'agit de textes fictionnels écrits d'auteurs amérindiens, qui se basent à la fois sur les genres littéraires de l'envahisseur et sur les traditions orales de leurs peuples, faisant ainsi preuve de grandes créativité et sophistication. Un type d'expérience autochtone dont on parle encore moins est celle des gays, lesbiennes, et « queers » autochtones ; puisqu'ils/elles ne correspondent à aucun stéréotype, ils/elles sont invisibles aux yeux de la majorité (Brant 1994 : 56; Tatonetti 2007 : 162)³. Il existe pourtant non seulement de nombreuses traditions anciennes liées à des genres « intermédiaires » s'ajoutant aux hommes et aux femmes – pour lesquels le terme consacré actuel est « bispiritualité » – mais une littérature écrite amérindienne queer. Cette question de marginalité dans la marginalité est le sujet de cet article ; il est donc nécessaire de comprendre le contexte dans lequel ces mouvements ont émergé.

Dans les années 1970, les mouvements amérindiens des Etats-Unis et du Canada ont pris pour modèle la lutte pour les droits civils afro-américains (Maracle 1990 : 132-136). En effet, les situations de ces deux peuples colonisés présentent de nombreuses similitudes dans les deux pays. C'est encore plus vrai dans le cas des femmes, marginalisées à la fois dans la société, dans les milieux féministes et dans les mouvements activistes de leurs peuples, généralement dirigés par des hommes (Anderson 2000 : 33, 55-56, 97-98 ; Maracle 1996 : 98-99, 137-139). Il est donc logique que dans les années 1980, une partie de la théorie féministe amérindienne se soit inspirée de féministes noires américaines comme bell hooks et Audre Lorde et de leur analyse des manières dont le racisme, le sexisme, le classisme et l'homophobie s'entremêlent et se renforcent mutuellement dans la vie des femmes autochtones (Brant 1994 : 79 ; Maracle 1996 : 126, 138-139). Les penseuses influentes comme Lee Maracle et Beth Brant n'utilisent pas explicitement le terme « intersectionnalité » mais, comme ces théoriciennes noires, elles étudient l'internalisation du racisme et du sexisme par leurs peuples comme des phénomènes coloniaux. Elles accusent le féminisme nord-américain de la seconde vague d'avoir été conçu par et pour des femmes blanches de classe moyenne (Brant 1994 : 39 ; Maracle 1996 : 18, 137-139)⁴. Les théories queers autochtones présentent souvent des grilles d'interprétation similaires, d'autant plus que certaines femmes queers et leurs allié-e-s sont activistes dans les deux mouvements. Cet article prend comme exemples deux auteur-e-s et militant-e-s de deux ethnies et régions différentes du Canada, un gay et une lesbienne. Beth Brant est une poétesse, essayiste et auteure de nouvelles mohawk (famille iroquoienne) du sud de l'Ontario⁵. Tomson Highway est cri du nord du Manitoba (famille algonquienne) et est dramaturge, compositeur et romancier. Les théories de Brant l'inscrivent dans les deux mouvements et, comme elle, Highway cherche à sensibiliser son public à la fois à la situation des queers autochtones et aux violences contre les femmes amérindiennes.

Une analyse de ces types de littérature est particulièrement cruciale car elle permet de déconstruire certains stéréotypes sur les Amérindiens. En outre, la question de la bispiritualité soulève des interrogations énigmatiques sur la construction des genres dans différentes cultures. Plus généralement, on ne parle que très peu des littératures queers amérindiennes et de l'expérience des bispirituels contemporains (Lang 1997 : 107 ; Justice & Cox 2008 : xiii-xiv). Enfin, Highway et Brant n'ont jamais été comparés de manière extensive alors que beaucoup d'intellectuels amérindiens les considèrent comme (parmi) les meilleurs auteurs homosexuel-le-s / bispirituel-le-s canadien-ne-s et que leurs préoccupations et thèmes présentent des similarités ; si l'on ne peut dire qu'ils sont représentatifs de la littérature queer amérindienne, ils en constituent des exemples remarquables et influents. Ce sujet pose cependant de nombreuses questions méthodologiques, terminologiques et éthiques que cet article ne peut examiner en détails. La plupart de ces problèmes gravitent autour des risques d'appropriation culturelle lorsqu'un-e critique littéraire non-autochtone – en l'occurrence, une femme belge de « race blanche » – analyse des textes amérindiens. En effet, il s'agit d'un point de vue extérieur et impliqué dans des relations coloniales ; de plus, la position du « spécialiste blanc autoproclamé » a énormément nui aux Amérindiens en homogénéisant leurs cultures et en les empêchant d'exprimer leurs propres réalités (Battiste & Henderson 2000 : 12-16). Il faut donc préciser d'emblée que cet article n'est qu'une introduction à ces riches littératures et ne prétend ni « parler pour » les Amérindiens, ni se substituer à leurs voix. L'auteure considère qu'il est également de la responsabilité des Européens de contribuer à déconstruire les stéréotypes raciaux et d'encourager des publics variés à lire ces littératures en dehors de leurs pays d'origine.

| 139

BISPIRITUALITÉ ET ALLÉGEANCES CONTRADICTOIRES

Pour commencer, il est nécessaire de définir le concept de « bispiritualité », qui est lié à des traditions bien spécifiques concernant les relations entre personnes du même sexe et les identités transgenres⁶. En Occident, le système de genre actuel est binaire : on est socialement soit un homme, soit une femme. Par contre, un grand nombre de sociétés amérindiennes reconnaissaient trois ou quatre genres, voire plus (Jacobs *et al* 1997 : 2 ; Roscoe 1998 : 7) ; d'après l'anthropologue queer Will Roscoe, c'était même l'un des traits les plus répandus chez ces peuples extrêmement divers (1998 : 7). Appelés « berdaches » par les colons et les anthropologues, ces individus distincts des hommes et des femmes adoptaient des rôles, des professions et des habillements qui étaient soit ceux du sexe opposé à leur sexe biologique, soit un mélange de masculin et de féminin, soit complètement spécifiques à leur statut (Roscoe 1998 : 7-8). Il ne s'agissait donc pas de genres « supplémentaires » dans le sens où ils faisaient partie intégrante de l'organisation sociale des peuples qui reconnaissaient plus de deux genres (Lang 1997 : 103-104). Pour cette raison, certains théoriciens parlent de « diversité de genres institutionnalisée » (Jacobs *et al* 1997 : 2).

Autre distinction importante: le phénomène qui fut appelé « berdache » était une identité de genre et un rôle social, pas une question d'homosexualité comme beaucoup d'anthropologues l'ont cru (Lang 1997 : 101-104 ; Roscoe 1998 : 7-9). La grande majorité des « berdaches » avaient des relations sexuelles et affectives avec des gens

du même sexe mais, d'après de nombreux théoricien-ne-s et activistes contemporain-e-s, la distinction « homo-hétéro » n'existait pas dans ces cultures ; de plus, ces relations concernaient des personnes du même sexe biologique mais pas du même genre (Cannon 2006 : 284; Lang 1997 : 104-105). Puisque la sexualité n'était pas un critère pertinent dans la classification des individus, les « berdaches » pouvaient avoir des rapports ou même se marier avec des individus de l'autre sexe sans perdre leur statut de personnes du troisième (etc.) genre, généralement assigné avant la puberté sur base de leurs prédispositions spirituelles et/ou de leur intérêt pour les métiers de l'autre sexe (Roscoe 1998 : 8-10). Inversement, les hommes et femmes qui avaient pour partenaires des « berdaches » du même sexe ne changeaient pas de catégorie sociale (Cannon 2006 : 284-285; Lang 1997 : 102).

Cependant, nombre de ces traditions ont été endommagées par le processus colonial (Roscoe 1998 : 7). En effet, les colons les percevaient comme sauvages et immorales, donc une « preuve » – tombant à point nommé – de la supériorité européenne. En d'autres termes, la stigmatisation des systèmes de genre indigènes faisait partie intégrante du projet colonial de destruction des cultures (Cannon 2006 : 282-284, 287-291). Pour beaucoup d'observateurs, le terme « berdache » fait partie du problème, puisqu'il s'agit d'un mot français d'origine persane qui a des connotations d'éroménie, en plus d'homogénéiser des coutumes et termes tribaux variés (Jacobs et al 1997 : 4 ; Roscoe 1998 : 7). N'ayant souvent pas de modèles identitaires ni même de place dans leurs sociétés, beaucoup d'autochtones des deux pays se sont tournés vers des identités gays et lesbiennes et ont migré vers les villes, où ils/elles ont créé leur propre mouvement pantribal de revitalisation dans les années 1990 (Jacobs et al 1997 : 5, 12 ; Roscoe 1998 : 101-102). Le moment clé du mouvement gay et lesbien amérindien fut la création du terme « two-spirit » ou « two-spirited » – en français, « bispirituel-le » – lors du troisième colloque gay et lesbien des Indiens d'Amérique et des Premières Nations à Winnipeg, en mille neuf cent quatre-vingt-dix (Jacobs et al 1997 : 2). Il s'agit de la traduction anglaise de l'expression ojibwée (anishnaabe) « niizh manitaoag », qui évoque l'idée d'avoir un esprit féminin et un esprit masculin, de réunir les deux principes en soi (Roscoe 1998 : 109). Elle désigne une identité homosexuelle, bisexuelle, transsexuelle, transgenre et intersexe qui est spécifiquement amérindienne et qui permet de se distancier à la fois de l'étiquette « berdache » et des milieux queers non-autochtones (Lang 1997 : 111 ; Roscoe 1998 : 109). Ceux et celles qui s'autodéfinissent comme « bispirituel-le-s » affichent la position politique qu'ils/elles appartiennent avant tout à un peuple amérindien, que leur identité sexuelle ou de genre fait partie intégrante de leur personne sans être leur appartenance principale. Ce terme pantribal marque donc à la fois la race, le genre et – le plus souvent – l'orientation sexuelle (Lang 1997 : 111). Il s'agit, en quelque sorte, d'une identité intersectionnelle. D'autres choisissent de se définir comme « gays » etc., souvent pour marquer leurs similarités avec les holebis et trans d'autres ethnies, tandis que d'autres encore préfèrent les termes spécifiques à leurs tribus. Il est intéressant de noter que dans leurs interviews et textes théoriques, Brant et Highway se décrivent aussi bien comme homosexuel-le-s que comme bispirituel-le-s.

Mais quels que soient leurs critères d'identification, les gays, lesbiennes et trans autochtones se trouvent au confluent de plusieurs types d'oppression : le racisme, l'homophobie et le sexisme sous toutes leurs formes. La nouvelle de Brant « This

Place » présente les dilemmes auxquels les queers autochtones de sexe masculin sont confrontés. Un jeune gay mohawk, David, retourne dans sa réserve pour y mourir du SIDA ; il est accompagné dans ses derniers moments par Joseph, un homme-médecine qui s'avère être gay lui aussi (53). Au cours de leur conversation, David révèle le déchirement qu'il a vécu quand il est parti vivre en ville pour fuir la haine homophobe de son peuple (54-56). De plus, pour survivre en ville et être intégré dans les milieux holebis des années 1980, c'est son autochtonité qu'il a dû mettre de côté (55-56; Brant 1994 : 71). Il résume cette double oppression par les siens et la société canadienne par cette affirmation amère « Je me suis dit que je devais faire un choix: être gay ou être indien » (55). Lors de la cérémonie de guérison, Joseph l'aide à réintégrer les différents aspects de sa personnalité en recontextualisant son expérience dans l'histoire de la colonisation des Mohawks (Van Dyke 1993 : 109). D'après lui, son peuple s'affaiblit dans des querelles intestines car beaucoup ont internalisé les mensonges racistes, homophobes et matérialistes des envahisseurs (64-65). Cependant, les fragments des individus et communautés brisés par la haine peuvent être réassemblés si les Mohawks retournent aux principes traditionnels d'harmonie et apprennent à s'aimer (65). En effet, dans les visions du monde amérindiennes, tout est interconnecté et fait partie d'un continuum, que ce soient les différentes facettes d'une personne, les individus qui composent une communauté ou le cycle de la vie et de la mort (Alfred 1999 : 43-44 ; Prince-Hughes 1998 : 23-25). C'est donc au moment où il se réconcilie avec lui-même et avec le comportement des siens que David peut quitter ce monde en paix et sans crainte. « This Place » décrit les itinéraires croisés de deux hommes qui ont fait des choix de vie opposés et contraste implicitement l'identité gaye de David et une identité de genre « alternative » plus traditionnelle. D'après Tara Prince-Hughes, la caractéristique principale de Joseph n'est pas son attirance pour les hommes mais sa part importante de « féminité », qui est à la source de son rôle de médiateur/-trice entre plusieurs mondes et de guide spirituel-le en adéquation avec les fonctions cérémonielles des « berdaches » (1998 : 24-26). Tandis que David n'a vécu pleinement sa vie et sa sexualité qu'au prix d'un certain déni de soi, Joseph a fait des sacrifices personnels pour accomplir sa mission au sein de la communauté ; ironiquement, c'est précisément grâce à son identité de genre tant honnie qu'il est essentiel à leur survie (Prince-Hughes 1998 : 25-26). Ainsi, « This Place » démontre que la stigmatisation des homosexuels et queers sur les réserves est une « perte spirituelle » (Brant 1994 : 71) qui peut empêcher les gens de réaliser pleinement leur potentiel.

Le roman de Highway, *Kiss of the Fur Queen*⁷, décrit plus directement les allégeances contradictoires des hommes gays autochtones. Ainsi, les lecteurs assistent au coming-out de l'un des jeunes protagonistes cris, Gabriel. Lorsqu'il entre pour la première fois dans un bar gay à Winnipeg, un grand silence se fait car il est l'une des seules personnes de couleur présentes (166-167). Pendant le reste du roman, il rencontre un franc succès dans les milieux homosexuels, mais la narration suggère qu'il est fétichisé comme « exotique ». Mais, contrairement à David, c'est grâce à son homosexualité que Gabriel se reconnecte à ses racines : en effet, elle contribue à lui faire réaliser le rôle oppressif du catholicisme dans sa vie. Comme son grand frère Jeremiah, il a grandi dans une école résidentielle, l'un de ces pensionnats religieux où les enfants autochtones canadiens étaient placés de force pour les assimiler (Native Women's Association of Canada 2002 : 17-18). De plus, leur

communauté du nord du Manitoba est catholicisée depuis plusieurs générations et obéit servilement au prêtre du village (34-37, 90-92, 109, 247). Là-bas, l'homosexualité et les rôles non-hétéronormés sont simplement inconcevables ; par exemple, leur père souhaite que Jeremiah devienne curé et que Gabriel se marie et ait des enfants (191, 226). Quant à Jeremiah, il cherche désespérément à oublier qu'il est « indien » et a développé une mentalité coloniale qui inclut les idées machistes des adolescents blancs qu'il fréquente. Par conséquent, il déteste les femmes, les personnes de couleur et ce qu'il appelle les « pédales » (165), ce qui indique la dimension misogyne de sa haine homophobe. Gabriel, lui, a remis en question tout ce système de catégorisation et d'oppression ; il comprend qu'il n'y a pas de contradiction à être gay et autochtone mais doit fréquenter différents milieux pour exprimer les différents aspects de son identité. Il participe notamment à des cérémonies des Anishnaabe, une culture proche de la sienne qui a mieux conservé ses traditions –mais où il court tout de même le risque d'être littéralement lynché pour ses manières féminines (250-251). Ce n'est pas un hasard si c'est précisément lui qui emmène Jeremiah à un pow-wow pour le sauver de l'autodestruction (239-250) et si l'homophobie et le sexisme de ce dernier s'effritent au fur et à mesure qu'il accepte son autochtonité. En d'autres termes, Gabriel a une profondeur spirituelle et émotionnelle que Jeremiah n'a pas tant qu'il adhère à des modes de pensée rigides qui posent des jugements. S'il serait très exagéré de le définir comme un guérisseur ou un « berdache » traditionnel, on peut lui aussi le décrire comme un personnage de genre fluide orienté vers la compassion et le soutien envers sa communauté, qui retisse les liens entre les gens et leur « moi » profond.

142 |

VIOLENCES MULTIFORMES : LA CRITIQUE DU PATRIARCAT BLANC

Pour Highway, l'origine de ce système d'oppression est le patriarcat chrétien importé par les missionnaires ; l'homophobie et la transphobie ne sont en somme que des manifestations d'une idéologie de domination masculine (blanche) sur le monde entier. Peut-être plus encore que Brant, il voit la dévalorisation des femmes par le christianisme comme le nerf du génocide culturel ; en cela, il rejoint les propos de Paula Gunn Allen, théoricienne lesbienne féministe pueblo, qui parle de « gynocide culturel » (1992 : 30). Contrairement aux idées reçues, les cultures amérindiennes sont entièrement organisées autour du pouvoir de donner la vie (Allen 1992 : 26-29). Dans un grand nombre d'ethnies, les femmes sont au cœur du bien-être collectif et sont les gardiennes de la loi, de la culture et de la langue (Bear 1990 : 134). La culture mohawk de Brant est d'ailleurs matriarcale, ce qui n'est pas strictement le cas de la Nation crie de Highway (Brant 1994 : 58). Sur cette base, Highway conceptualise l'histoire de la colonisation de l'Amérique du Nord comme celle du combat entre une religion patriarcale et une religion gynocratique, « le meurtre de Dieu en tant que femme par Dieu en tant qu'homme » (Highway 1999 : 3). Cette métanarration prédit le retour de cultures autochtones à une vision du monde circulaire et peu hiérarchisée basée sur le pouvoir féminin.

Dans ses œuvres, cette fluidité est exprimée par le « trickster », un personnage archétypal espiègle et imprévisible dont le nom anglais peut se traduire par « farceur/euse » ou « joueur/euse de (mauvais) tours »⁸. D'après Highway, la langue crie ne marque pas le genre, ce qui fait que ce héros mythologique « n'est théoriquement ni

exclusivement masculin ni exclusivement féminin, ou est les deux en même temps » (1989b : 12). Opposant au dieu judéo-chrétien une « divinité » amérindienne qui intègre l'esthétique du kitsch queer, il réimagine donc Nanabush / Weesageechak comme un clown sacré dont la nature métamorphe lui permet des fluctuations de sexe et de genre. En tant que véhicule de la culture anishnaabe et crie des personnages, il/elle se présente à la fois comme un principe cosmique féminin et comme un être multi-genres sans la moindre contradiction, emblème de la diversité des réalités autochtones et humaines en général. En effet, il/elle émerge de cosmologies qui apprécient l'ambivalence et le changement constant chez les individus et dans l'univers (Lang 1997 : 103). Ainsi, dans *The Rez Sisters*, sept femmes fortes interagissent avec un trickster masculin. Le « négatif photographique » de cette pièce, *Dry Lips Oughta Move to Kapuskasing*, présente sept hommes et un-e trickster tour à tour féminin-e et transgenre. Dans l'une des scènes centrales, Nanabush satirise et déconstruit Dieu avec une esthétique « genderfuck » qui rappelle certains spectacles de drag-queens: « il/elle » (117) trône sur une cuvette de WC entourée de nuages, portant une perruque et une fausse barbe blanches et des talons hauts (117) ! Dans la plupart des œuvres de Highway, il/elle s'incarne entre autres dans des femmes victimes de violences misogynes, dont les représentations variées tournent à l'obsession et ont fait scandale pour leur caractère explicite (Bennett 1993 : 10-11). Ainsi, la scène la plus choquante de *Dry Lips* est une synecdoque transparente des tentatives de destruction culturelle par le christianisme: incarné-e dans une jeune femme, le/la trickster est violé-e par un homme de la même réserve au moyen d'un crucifix (99-100).

Mais, en tant que femme et personne queer malmené-e par la misogynie euro-chrétienne et son internalisation, Nanabush / Weesageechak est aussi une manifestation du principe de résilience culturelle. Dans les pièces *Dry Lips* et *Rose* ainsi que dans *Fur Queen*, le/la trickster se manifeste sous la forme de plusieurs femmes anishnaabe et cries maltraitées voire assassinées par des hommes blancs ou autochtones. Du monde des esprits, elles soutiennent les personnages principaux ou leur jouent des tours qui les forcent à reconnaître leurs erreurs et leur aliénation. Le trickster bispirituel de Highway s'inscrit donc dans un programme de revitalisation politique et culturelle, soulignant que la souveraineté autochtone est impossible tant que tout ce qui dévie de l'image du mâle alpha est inférieurisé et écrasé. Selon cette analyse, les autochtones qui créent des divisions dans leurs communautés par haine ou par incompréhension se rendent complices du génocide culturel.

La technique de Brant contient également des éléments mythologiques mais se base essentiellement sur des « tranches de vie » (Landers 1991 : 25) centrées sur des personnages à un moment de transition. En plaçant côte à côte les histoires de personnages appartenant à diverses populations marginalisées, elle compare implicitement différentes formes d'oppression. Le patchwork qui résulte suggère très fortement que le racisme, le classisme, le sexisme et l'homophobie fonctionnent de manières similaires et que la combinaison de plusieurs formes de discrimination est encore plus meurtrière. Les protagonistes de « Wild Turkeys » et « Danny » ont été maltraités pendant presque toute leur vie, l'une parce que c'est une femme autochtone et l'autre parce qu'il est homosexuel et irlandais dans une ville américaine. Comme les œuvres de Highway, ces deux nouvelles détaillent les causes et effets de l'internalisation d'idéologies discriminatoires et des violences latérales

commises par des hommes: enfants, Violet et Danny voient leurs pères respectifs brutaliser leurs mères et subissent également leurs attaques. Dans les deux cas, Brant suggère que les hommes violents réagissent à leur propre sentiment d'humiliation et d'impuissance: ils craignent de faire face à leur propre vulnérabilité, qu'ils voient comme une caractéristique « féminine » et indésirable. Ils s'en prennent aux hommes « efféminés » et aux femmes autour d'eux pour détruire cette image de faiblesse car ils ne peuvent confronter leur oppresseur réel sans danger (Duran & Duran 1995 : 29). Ainsi, Danny observe que son père maltraite sa famille parce qu'il « pens[e] qu'il [est] pas un homme » (57) à force d'être exploité et traité de « [sale] Irlandais » (58). À travers ce personnage, Brant exprime donc sa solidarité envers les classes ouvrières quelle que soit leur ethnicité et rappelle qu'elle a des origines irlandaises et écossaises du côté de sa mère (Brant 1994 : 37-40, 79-80).

Les deux personnages se trouvent au confluent de discriminations liées à la racialisation, à la classe sociale et au genre au sens large – y compris l'orientation sexuelle. Cependant, la situation de Violet, qui subit de la part de son mari les mêmes types d'abus physiques et sexuels qu'avec son père, démontre plus clairement que le croisement de plusieurs discriminations ne fonctionne pas comme une simple addition mais comme une combinaison redoutable. En l'occurrence, le racisme sexualisé auquel les femmes colonisées font face est une forme de déshumanisation que ni leurs hommes, ni les femmes blanches ne subissent (Maracle 1996 : 17-18, 20-21 ; Native Women's Association of Canada 2002 : 2-4). Ces messages négatifs multiples et constants donnent aux personnages une mauvaise image d'eux-mêmes: Violet se voit comme une « pute moche et conne » et comme une « squaw » (38) et Danny pense qu'il est pervers parce qu'il se travestit ; or, c'est simplement ainsi qu'il exprime sa vérité intérieure (Prince-Hughes 1998 : 21).

Les deux fins soulignent différentes issues possibles de situations de discrimination. Quelques années après sa séparation, Violet se joint à une conversation entre une serveuse et une amie concernant une autre femme battue qui a dû se mettre à l'abri de son mari. Violet a encore du mal à faire confiance aux gens, mais elle commence à s'ouvrir à elles et à s'accepter elle-même en réalisant à quel point elles se soucient du bien-être de leur amie Rosie. De plus, l'une des femmes l'encourage à retourner dans la réserve de sa mère (39), soulignant une fois de plus les connexions entre l'autochtonité et l'identité féminine. Par contre, Danny met l'accent sur le risque bien réel de crimes motivés par la haine. Dans la chute inattendue de la nouvelle, il révèle qu'il a été assassiné par deux jeunes hommes et qu'il narre la nouvelle d'outre-tombe. Ainsi, la relation entre les violences misogynes et la ratonnade anti-queers est établie par un système d'échos entre ces deux nouvelles, impliquant également que l'intrigue aurait pu mal finir pour Violet et sa personnage-miroir, Rosie. La mort brutale de Danny soulève également la question des pertes énormes que les actes de violence causent aux communautés: comme Joseph, il exprimait son identité alternative en prodiguant des soins aux autres, en s'occupant d'enfants maltraités en tant qu'infirmier-e (Prince-Hughes 1998 : 22). D'un point de vue plus positif, les deux nouvelles soulignent le rôle curatif des valeurs de solidarité et de compassion entre victimes de violences patriarcales, qu'elles soient exprimées par et envers des femmes, des queers ou des enfants.

En effet, aucune discussion du thème des exactions coloniales chez ces deux auteurs ne serait complète sans la question de la protection de la jeunesse. Comme les fem-

mes, les enfants sont traditionnellement considérés comme sacrés et comme les piliers de la survie du groupe à tous points de vue. Les valeurs fondamentales de ces peuples incluent l'éducation et la sauvegarde des enfants par la communauté entière ainsi que la responsabilité envers les générations futures (Anderson 2000: 32, 205-212). Ces préoccupations liées à la continuité culturelle sont plus importantes que jamais dans le contexte actuel, où les jeunes Amérindiens, leurs familles et leurs communautés sont menacés par l'érosion sociale et culturelle (Anderson 2000 : 123, 209-211). Highway se soucie particulièrement des jeunes « Indiens urbains » en perte de repères et écrit en grande partie pour codifier et valider leur expérience. Il fait également un travail de mémoire concernant les écoles résidentielles, dénonçant la christianisation forcée de plusieurs générations d'enfants comme un véritable « viol mental » et comme l'une des sources principales des violences latérales sur les réserves (cité dans Ryan 2006 : 41). En outre, il est également l'auteur de trois livres pour enfants dont le texte est en anglais et en cri⁹. Cependant, il est intéressant de noter que la dimension de l'homoparentalité est absente de ses œuvres. Il a d'ailleurs écrit l'introduction de l'anthologie *Nobody's Father : Life without Kids*, où il explique qu'il n'a pas d'enfants mais qu'il adore ses nombreux neveux et nièces ainsi que la fille de son compagnon (xii-xiii).

En revanche, la plupart des nouvelles de Brant traitent de la maternité sous ses formes variées. En effet, elle estime que son lesbianisme et sa bispiritualité font partie intégrante de son identité de mère et grand-mère mohawk (1994 : 65). Ainsi, « A Long Story » narre les drames personnels de deux femmes autochtones à près d'un siècle d'écart : les deux enfants d'Annie sont emmenés dans une école résidentielle, et Mary est une divorcée qui perd la garde de sa fille Patricia parce qu'elle est en couple avec une femme. La juxtaposition de ces deux « rapt[s] d'enfants si soudains » (77) suggère qu'ils suivent les mêmes dynamiques qu'ils soient commis en 1890 ou en 1978 et qu'ils soient racistes ou lesbophobes. Tous deux partent du présupposé paternaliste que ces mères exercent une influence néfaste sur leurs propres enfants et qu'il est du devoir des institutions de la majorité de les leur enlever. En réalité, ce système hypocrite déshumanise et « détruit [l]es enfants » (85) en les traitant comme des objets que l'on peut déplacer à volonté et en les retournant contre leurs familles aimantes pour mieux les resocialiser. Mary capture parfaitement cette idée en pensant à son ex-mari et à Patricia « il lui apprendra à nous haïr » (79).

L'applicabilité de cette phrase aux deux situations est accentuée par un autre parallèle: les deux femmes réalisent en lisant une lettre de leurs enfants qu'ils sont devenus de parfaits étrangers et rejettent l'environnement dans lequel ils ont grandi (80-82). Ainsi, Annie apprend de ses enfants qu'ils s'appellent désormais « Martha » et « Daniel » et « appren[nent] à être civilisés » (80). De même, Patricia ne demande pas de nouvelles de la compagne de Mary, Ellen, qui était une deuxième mère pour elle (81-82). Le déchirement des trois femmes inverse les notions d'« Indiens sauvages » et de « complot homosexuel »: la cruauté des enlèvements et l'amour inconditionnel d'Ellen pour Mary et Patricia ne laissent planer aucun doute sur la nature du véritable endoctrineur d'enfants. Ces tentatives de répression brutale de la différence suggèrent que le lesbianisme et la survie des cultures autochtones menacent autant l'ordre établi l'un que l'autre, mettant en cause l'autorité d'hommes blancs imbus d'eux-mêmes comme l'agent indien, les prêtres et le père de Patricia. Dans un tel contexte de contrôle social, ces femmes ne peuvent résister que de manière

limitée, en s'opposant à la redéfinition de leur identité. Par conséquent, les deux récits se terminent de manière mitigée et réaliste : démoralisé par la perte de ses enfants, le village mohawk d'Annie adopte l'alcool et le machisme de l'extérieur. Annie elle-même est considérée comme folle car elle ne peut pas faire son deuil, mais sa marginalisation lui permet de rester critique des valeurs coloniales (80, 83-84). Quant à Mary, elle refuse de faire semblant d'être hétérosexuelle et trouve en sa compagne la force et le courage de continuer à vivre, ce qui marque sa différence avec Annie (84-85). Si une analyse superficielle jugerait ce choix égoïste, il rappelle l'affirmation de Brant que si elle cachait son lesbianisme, elle serait une femme incomplète et inutile: en se reniant elle-même, elle trahirait ses ancêtres, ses descendants, son autochtonité, et les jeunes queers de différentes tribus qui ont besoin d'entendre des voix comme la sienne (1994 : 16, 44-45, 76).

CONCLUSION

Pour conclure, Highway et Brant mettent en lumière dans leurs écrits fictionnels la complémentarité entre les politiques féministes « de couleur », bispirituelles / queers et liées à la souveraineté autochtone ; ce faisant, ils intègrent également les rôles d'auteur-e-s et d'activistes, comme le font beaucoup d'autres intellectuel-le-s amérindien-ne-s. Ils comptent au rang des théoricien-ne-s queers autochtones pour qui le racisme, le sexisme, l'homophobie, le classisme et leurs chevauchements ne sont jamais que des manifestations complexes de l'impérialisme blanc (Tatonetti 2007 : 150, 159). Leurs descriptions détaillées et souvent brutales de violences sociales et corporelles partent du principe que ne pas nommer les problèmes ne peut que contribuer à les envenimer (Highway 1989a : 6). Pour eux, cette idée s'applique aussi à la question de la complicité des autochtones qui ont internalisé ces idéologies destructrices. Une comparaison entre Brant et Highway selon ce modèle théorique met en évidence certains thèmes récurrents chez les auteur-e-s bispirituel-le-s, mais aussi les différences entre leurs situations respectives: tandis qu'un homme queer autochtone comme Highway peut devenir extrêmement célèbre au Canada, les lesbiennes et bispirituelles comme Brant rencontrent nombre d'obstacles additionnels car elles portent le stigmate supplémentaire de leur féminité (Brant 1994 : 8, 16, 38)... Pour cette raison, Brant n'a pas la notoriété qu'elle mérite et, plus encore que son équivalent masculin, l'écriture bispirituelle féminine qui est publiée n'est que la partie émergée de l'iceberg (Justice & Cox 2008 : xiii-xiv). Enfin, une analyse intersectionnelle des sociétés nord-américaines contemporaines semble particulièrement appropriée à des cultures holistiques et à un projet de réclamation identitaire situé à plusieurs niveaux individuels et politiques. Cependant, si la célébration de la diversité et des alliances entre différents groupes opprimés est omniprésente chez ces deux auteurs, on peut leur reprocher leur vision souvent peu nuancée voire sexiste des hommes hétérosexuels, particulièrement lorsqu'ils sont blancs. Enfin, la littérature bispirituelle en général montre qu'il existait des siècles voire des millénaires avant Judith Butler des conceptions sophistiquées du genre (Tatonetti 2007 : 155). Les systèmes autochtones qui comprennent plus de deux genres sont d'une part fluides, ouverts et relativement dynamiques, d'autre part, basés sur une vision essentialiste de la « masculinité », de la « féminité » et de l'identité (Anderson 2000 : 173-175 ; Prince-Hughes 1998 : 9). De plus, tandis que

les personnes queers de nos régions ont tendance à être mises à l'écart ou à se sentir différentes, l'identité de genre des bispirituel-le-s est intégrante à leur identité culturelle voire au bon fonctionnement de leurs sociétés (Allen 255 ; Prince-Hughes 1998 : 9-12). Cela soulève notamment de nombreuses questions pertinentes sur la construction sociale du genre et de la sexualité et sur la relativité de termes tels qu' « homosexualité ».

NOTES

- 1 Je souhaite remercier Daniel Vranckx, Robin Van Royen et Alex pour leur aide précieuse dans la traduction des termes et concepts.
- 2 La plupart des œuvres littéraires dont il est question n'ayant pas été traduites en français, j'ai fourni mes propres traductions des citations. De même, certains des termes ont été traduits de l'anglais pour les besoins de cet article.
- 3 La terminologie choisie pour évoquer les peuples autochtones d'Amérique du Nord fait partie du caractère délicat de ce sujet. En effet, tous les termes existants pour désigner l'ensemble de ces populations sont artificiels et problématiques, entre autres parce qu'elles ne se percevaient pas comme une collectivité avant les invasions et parce que nombre de ces appellations leur ont été imposées de l'extérieur (Francis 2000 : 4-5). Pour ces raisons, il est préférable d'utiliser le terme tribal spécifique lorsque l'on traite d'un individu ou d'une ethnie (Nation) en particulier. Lorsqu'il est nécessaire de généraliser, « Native » et « Aboriginal » comptent parmi les termes consacrés au Canada et couramment utilisés par les individus eux-mêmes (Alfred 1999 : xxv) ; j'ai tenté de les transposer par « autochtone » et « indigène », qui ne comprennent ici pas les Inuits. Cet article utilise également « Amérindien » pour éviter les répétitions. Le mot « Indien » n'est employé ici que pour désigner les images populaires occidentales (Francis 2000 : 5, 9). La seule exception se trouve en page 5, où il traduit le terme américain « American Indian », qui contraste avec l'expression canadienne « First Nations ». Naturellement, une telle interrogation terminologique nécessite également d'interroger les catégories de « blanc », « canadien » et « européen »...
- 4 L'une des chefs de file du féminisme autochtone, Lee Maracle (sto:loh / squamish), désigne son traité théorique *I Am Woman* comme de la sociologie féministe autochtone ou, plus exactement, comme « une perspective de femme autochtone sur les impacts du colonialisme » (1996 : vii).
- 5 La Nation Kanien'kehaka (« peuple du silex ») est plus connue sous le nom de « Mohawks », un nom signifiant « monstre cannibale » qui leur a été attribué par leurs ennemis algonquins avant de passer en anglais et en français (Alfred 1999 : xxv). Malgré ses problèmes évidents, j'ai choisi d'utiliser ce terme parce que c'est la dénomination utilisée par la plupart des individus de ce peuple, y compris Brant. D'autre part, il s'agit de l'un des six peuples qui constituent la Confédération Haudenosaunee (« peuple de la Longhouse ») ou Confédération des Six Nations, plus connue sous l'appellation d'« Iroquois ». Ce terme est un autre mot algonquin évoquant un serpent à sonnette (Alfred 1999 : xxv-xxvi). Le terme « Ojibwé » est une autre forme d'« étiquetage » colonial, puisqu'il s'agit d'une corruption de leur nom, « Anishnaabe » (Damm 1993 : 11). Ces exemples donnent une idée de l'ampleur du racisme de la vie de tous les jours, ancré jusque dans le vocabulaire.
- 6 Comme les mots choisis pour désigner les soi-disant « Indiens », le vocabulaire relatif aux « queers » autochtones pose des dilemmes presque paralysants. Le terme « bispirituel » n'est utilisé ici que pour désigner les personnes homosexuelles, bisexuelles, trans, intersexes et queers contemporaines qui s'identifient comme bispirituelles. Certains auteurs l'emploient également pour l'ensemble des genres alternatifs traditionnels là où « berdache » était anciennement utilisé. Ce geste symbolique est controversé dans la mesure où il peut générer de la confusion entre les identités de genre historiques et les « queers » autochtones contemporains alors qu'il est peu probable qu'une continuité existe entre les deux (Jacobs et al 1997 : 2-6). Le terme « berdache » n'est utilisé ici qu'avec des guillemets et faute de meilleur vocabulaire, dans le but de marquer sans paraphrases lourdes la distinction entre le mouvement bispirituel et les personnes appartenant à des rôles de genre traditionnels. Cet article utilise le terme « transgenre » au sens large de personnes qui transgressent les normes de genre, qui ne correspondent pas à des genres binaires (Nangeroni 2007 : n.pag.). Enfin, j'emploie également « queer » et « non hétéronormé » afin d'inclure les personnes d'aujourd'hui dont les identités ne correspondent pas à des rôles binaires ou hétérosexistes mais qui ne se définissent pas nécessairement comme « homosexuelles », « trans » etc.
- 7 Traduit en français sous le titre *Champion et Ooneemeetoo* (Prise de parole, 2004).
- 8 Des exemples relativement similaires de « tricksters » qui sont des héros culturels dans nos régions seraient Tijl Uylenspiegel et Renart le renard. A noter que Highway utilise aussi bien le trickster de sa Nation, Weesageechak, que celui du peuple anishnaabe, Nanabush (Highway 1989b : 12). Par exemple, il/elle est nommé-e Nanabush dans ses pièces et Weesageechak dans *Fur Queen*. Highway semble suggérer que les tricksters de

différents peuples sont essentiellement des variantes du même personnage (Highway 1989b : 12).

- 9 Caribou Song / atihko nikamon (2001), Fox on the Ice / mahkesis miskwamihk e-cipatapit (2002) et Dragonfly Kites / Kiweeginapiseek (2003).

BIBLIOGRAPHIE

- Alfred, Taiaiake (1999). *Peace, Power, Righteousness: An Indigenous Manifesto*. Don Mills, ON: Oxford University Press.
- Allen, Paula Gunn (1992). *The Sacred Hoop: Recovering the Feminine in American Indian Traditions*. Boston: Beacon Press.
- Anderson, Kim (2000). *A Recognition of Being: Reconstructing Native Womanhood*. Toronto: Sumach Press.
- Battiste, Marie & James Youngblood Henderson (2000). *Protecting Indigenous Knowledge and Heritage: A Global Challenge*. Saskatoon, SK: Purich.
- Bear, Shirley (1990). "Equality among Women". *Canadian Literature* 124-125.
- Bennett, Susan (1993). "Subject to the Tourist Gaze: A Response to 'Weesageechak Begins to Dance'". *The Drama Review* 37(1).
- Brant, Beth (1985). "A Long Story". In: *Mohawk Trail*. Ithaca, NY: Firebrand Books, pp.77-85.
- Brant, Beth (1991a). "This Place". In: *Food and Spirits*. New York: Firebrand Books, pp.49-66.
- Brant, Beth (1991b). "Wild Turkeys". In: *Food and Spirits*. New York: Firebrand Books, pp.27-40.
- Brant, Beth (1994). *Writing as Witness: Essay and Talk*. Toronto: Women's Press.
- Cannon, Martin (2006). "The Regulation of First Nations Sexuality". In: R. Cavell & P. Dickinson (ed.) *Sexing the Maple: A Canadian Sourcebook*. Peterborough, ON: Broadview Press, pp.280-94.
- Dmm, Kateri (1993). "Says Who: Colonialism, Identity and Defining Indigenous Literature" In: J. Armstrong (red.) *Looking at the Words of Our People: First Nations Analysis of Literature*. Penticton, BC: Theytus Books, pp.9-26.
- Duran, Eduardo & Bonnie Duran (1995). *Native American Postcolonial Psychology*. New York: State University of New York Press.
- Francis, Daniel (2000). *The Imaginary Indian: The Image of the Indian in Canadian Culture*. Vancouver: Arsenal Pulp Press.
- Highway, Tomson (1988). *The Rez Sisters*. Calgary: Fifth House.
- Highway, Tomson (1989a). *Dry Lips Oughta Move to Kapuskasing*. Saskatoon, SK: Fifth House.
- Highway, Tomson (1989b). 'A Note on the Trickster' In *Dry Lips Oughta Move to Kapuskasing*. Saskatoon, SK: Fifth House, pp. 12-13.
- Highway, Tomson (1998). *Kiss of the Fur Queen: A Novel*. Toronto: Random House. Highway, Tomson (1999). "Survival Cree, or Weesakeechak Dances Down Yonge Street. Entrevue avec Heather Hodgson". *Books in Canada* 28(1).
- Highway, Tomson (2003). *Rose*. Vancouver: Talonbooks.
- Highway, Tomson (2008). "Foreword". In: L. Van Luven & B. Gillespie (eds) *Nobody's Father : Life Without Kids*. Custer, WA: TouchWood, pp.xi-xiii.
- Jacobs, Sue-Ellen, Wesley Thomas & Sabine Lang (1997). "Introduction". In: *Two-Spirit People: Native American Gender Identity, Sexuality, and Spirituality*. Chicago: University of Illinois Press, pp.1-19.
- Justice, Daniel Heath & James H. Cox (2008). "Queering Native Literature, Indigenizing Queer Theory". *Studies in American Indian Literatures* 20(1).
- Landers, Nedhera (1991). "Feeding the Soul: Slices of American Life. Critique de *Food and Spirits* par Beth Brant". *Lambda Book Report* 2(1).
- Lang, Sabine (1997). "Various Kinds of Two-Spirit People: Gender Variance and Homosexuality in Native American Communities". In: S. Jacobs, W. Thomas & S. Lang (eds) *Two-Spirit People: Native American Gender Identity, Sexuality, and Spirituality*. Chicago: University of Illinois Press, pp.100-118.
- Maracle, Lee (1990). *Bobbi Lee, Indian Rebel*. Toronto: Women's Press.
- Maracle, Lee (1996). *I Am Woman: A Native Perspective on Sociology and Feminism*. Deuxième édition. Vancouver: Press Gang Publishers.
- Nangeroni, Nancy (2007). "Transgenderism : Transgressing Gender Norms" *GenderTalk*, <http://www.gendertalk.com/info/tgism.shtml>
- Native Women's Association of Canada (2002). "Violations of Indigenous Human Rights, December 2002".

Native Women's Association of Canada, <http://www.nwac-hq.org/reports/Violations%20of%20Indigenous%20Human%20Rights.pdf>.

Prince-Hughes, Tara (1998). "Contemporary Two-Spirit Identity in the Fiction of Paula Gunn Allen and Beth Brant". *Studies in American Indian Literatures* 10(4).

Roscoe, Will (1998). *Changing Ones: Third and Fourth Genders in Native North America*. New York: St. Martin's Press.

Ryan, Bill (2006). "Homophobia Report: A New Look at Heterosexism and Homophobia in Canada". *Canadian AIDS Society*, [http://www.cdn aids.ca/web/repguide.nsf/7df1ef9c5b7c745852568ff007d35e8/e597f908b523522c85256e91006f2fcf\\$FILE/homophobia%20report_eng.pdf](http://www.cdn aids.ca/web/repguide.nsf/7df1ef9c5b7c745852568ff007d35e8/e597f908b523522c85256e91006f2fcf$FILE/homophobia%20report_eng.pdf)

Tatonetti, Lisa (2007). 'The Emergence and Importance of Queer American Indian Literatures; Or, 'Help and Stories' in Thirty Years of SAIL' *Studies in American Indian Literatures* 19(4).

Van Dyke, Annette (1993). "Critique de Food and Spirits par Beth Brant". *Studies in American Indian Literatures* 5(1).

L'usage des lois visant à lutter contre les discriminations raciales en Belgique: une perspective de genre¹

Isabelle Carles

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

[nl]

Wetgeving als middel in de strijd tegen raciale discriminatie in België: een genderperspectief | DE BEDOELING VAN DIT ONDERZOEK is de doeltreffendheid van de anti-discriminatiewetgeving m.b.t. racisme te evalueren vanuit het oogpunt van slachtoffers van discriminatie en vanuit een genderperspectief. De belangrijkste hypothese is dat vrouwen en mannen op een andere manier omgaan met rechtsmiddelen wanneer ze te maken krijgen met raciale discriminatie, omdat ze een verschillend beeld hebben van het rechtssysteem en verschillende ervaringen met discriminatie. Het al dan niet gebruiken van de wetgeving hangt ook af van de persoonlijke en sociale identiteit die de persoon in kwestie wil construeren. Om dit aan te tonen, maken we gebruik van kwantitatieve methodes (analyse van de jurisprudentie en klachtendossiers) en kwalitatieve (gesprekken met juristen en personen die een klacht indienden). De genderverschillen worden op drie niveaus geanalyseerd: de verschillende ervaringen m.b.t. raciale discriminatie, het inzetten van hulpmiddelen, en de motivatie om een beroep te doen op het recht.

[fr]

L'OBJECTIF DE LA RECHERCHE est d'évaluer l'effectivité des lois visant à lutter contre les discriminations raciales à partir du point de vue du sujet et dans une perspective de genre. L'hypothèse principale est que les femmes et les hommes utilisent le droit de manière différente lorsqu'ils sont confrontés à une discrimination raciale, parce qu'ils développent différentes représentations du droit et ont des expériences différenciées de la discrimination. L'usage ou le non-usage du droit dépend également de l'identité personnelle et sociale que la personne entend se construire. Pour le démontrer, nous nous appuyons sur des méthodes quantitatives (analyse de la jurisprudence et de dossiers de plainte) et qualitatives (entretiens avec des juristes et des plaignants). Les différences par genre seront analysées à trois niveaux: celui de l'expérience différenciée de la discrimination raciale, celui de l'utilisation des ressources, celui enfin, des motivations du recours au droit.

La Belgique est dotée d'un arsenal juridique important pour lutter contre les discriminations, dont trois législations majeures récemment modifiées. La première est la loi du 10 mai 2007, consacrée à la lutte contre le racisme, qui constitue l'héritage de la loi de 1981². La seconde regroupe toutes les dispositions concernant le genre, héritage de la loi du 7 mai 1999, enrichie par les transpositions des directives 2002/73 sur le travail et 2004/113 sur les biens et les services. La troisième législation est consacrée aux autres motifs de discrimination³.

Des rapports sur l'effectivité ou la non-effectivité de la loi du 30 juillet 1981 contre le racisme ont déjà été effectués d'un point de vue juridique⁴. Cependant, il existe peu de recherches scientifiques sur les lois anti-discriminatoires nouvellement adoptées portant plus particulièrement sur les motivations des acteurs concernés à faire usage ou pas de ces lois. Pour quelle raison une victime potentielle d'une discrimination basée sur l'origine ethnique va avoir recours ou pas au droit pour résoudre le conflit auquel elle est confrontée ? Existe-t-il des différences d'attitude liées au sexe, à la nationalité ou l'origine, l'âge, l'appartenance sociale, le niveau d'éducation ? Telles sont les deux principales questions que cette recherche a voulu soulever.

Plus spécifiquement, il existe peu d'études sur les différences par genre de l'application et de l'usage des lois anti-discriminatoires, en dehors des Etats-Unis et du Canada. C'est en effet la juriste féministe américaine K. Crenshaw, qui fut l'une des premières à démontrer que les expériences de discrimination vécues par les femmes noires américaines étaient spécifiques et ne pouvaient dès lors être comparées ni aux expériences vécues par les femmes « blanches » ni aux expériences vécues par les hommes « noirs ». Elle en tirait la conclusion que le cadre législatif organisé autour de motifs distincts de discrimination ne répondait pas adéquatement à ces spécificités.

C'est pourquoi nous proposons d'analyser l'usage des lois relatives à la lutte contre la discrimination sur la base de la nationalité ou l'origine ethnique sous une perspective de genre. Il s'agit d'une étude qui vise à évaluer l'efficacité de l'arsenal juridique mis à la disposition des citoyens les plus faibles pour mieux garantir leurs droits, et ce, à travers l'examen de leurs représentations du droit et de l'usage qu'ils font de ce dernier.

L'hypothèse principale qui a guidé notre recherche avance que les rapports sociaux de sexe, de classe et ethniques ont un impact tant sur l'expérience de la discrimination que sur la perception et l'usage des lois visant à lutter contre cette discrimination. Parmi ces trois types de rapport sociaux, la dimension de genre a un caractère universel dans la mesure où elle concerne tous les groupes humains et pas seulement des groupes spécifiques (classes et ethnies). Ainsi, les hommes et les femmes ont des expériences « sexuées » de la discrimination et des réponses institutionnelles qui y sont apportées en cas de plainte. De plus, les institutions peuvent traiter de manière différente les demandes émanant des femmes et des hommes, en termes de proposition de résolution de conflit.

L'objectif premier de cette recherche est d'apporter les analyses permettant de mieux comprendre les motivations des femmes et des hommes quand ils décident ou pas d'avoir recours au droit au moment où ils sont confrontés à une situation discriminatoire basée sur l'origine ou la prétendue race. Le besoin d'une bonne compréhension de l'efficacité des politiques d'anti-discrimination et des outils pratiques pour les mettre en œuvre est, en effet, un complément essentiel à une inclusion et une

cohésion sociales réussies des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Le second objectif de la recherche est d'améliorer les connaissances dans le domaine de la lutte contre les discriminations raciales grâce à l'évaluation de ces lois à partir du point de vue des sujets, à savoir les usagers de la loi, femmes et hommes. L'analyse des expériences et du traitement des plaintes selon une perspective de genre permet de faire émerger les cas possibles de discriminations multiples, souvent invisibles.

Enfin, sur la base des résultats engrangés, la recherche propose un outil propre à traiter les cas de discrimination multiple afin d'améliorer l'efficacité de l'arsenal juridique et institutionnel, après identification des obstacles et des difficultés rencontrés par les usagers et les praticiens.

Pour télécharger le rapport final: <http://www.ulb.ac.be/is/gem/projets.htm#Race>

NOTES

- 1 Cette recherche a été financée par les Institutions Européennes dans le cadre du 6^e Programme Cadre Européen (FP6-2002-Mobility 5- Proposal N° FP6-MEIF-CT-2005-024890 Marie Curie Intra-European Fellowships).
- 2 Elle modifie en effet la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie (BS 30 V 07).
- 3 Il s'agit de la Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (BS 30 V 07). Certains motifs étaient déjà présents dans la loi de 2003 (âge, orientation sexuelle, état civil, convictions religieuses ou philosophiques, naissance, fortune, handicap, état de santé actuel ou futur, caractéristique physique); d'autres ont été ajoutés : les opinions politiques, la langue et la caractéristique génétique.
- 4 Voir par exemple le rapport établi par le Centre pour l'Egalité des chances et la lutte contre le racisme (2000), Evaluations et recommandations visant à améliorer l'application de la loi du 30 juillet 1981, www.diversite.be ; Du principe vers la pratique, (coord. María Miguel Sierra et Katrin Romberg), Evaluation de la législation relative à la discrimination raciale et ethnique dans différents Etats membres de l'UE, Publication du Réseau européen de lutte contre le racisme (ENAR), juin 2001.

| 153

BIBLIOGRAPHIE

- Andersen, Margaret I. (1993). "From the editor". *Gender and Society*, Vol.7 N°2, June, pp.157-161.
- Anthias, Floya (2001). "The material and the symbolic in theorising social stratification: issues of gender, ethnicity and class". In *British Journal of Sociology*, Vol.N° 52, Issue n° 3, pp.367-390.
- Brah, Avtar, Phoenix, Ann (2004). "Ain't I a Woman? Revisiting Intersectionality". *Journal of International Women's Studies*, Vol 5 #3 May.
- Bribosia, Emmanuelle, Rorive, Isabelle (2003). "Les nouvelles lois anti-discriminatoires : quelles avancées pour la Belgique en matière de lutte contre le racisme?". *L'Année sociale* 2003, 83-94.
- Brion, Fabienne (2000). "Des jeunes filles à sauver aux jeunes filles à mater : identité sociale et islamaphobie". In Ural Manco (dir.), *Voix et voies musulmanes de Belgique*. Bruxelles : Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, pp. 115-146.
- Brion, Fabienne & al. (2001). *Mon délit? Mon origine. Criminalité et criminalisation de l'immigration*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Boubeker, A., Guenif-Souleimas, N. (2002). "Entre discriminations et construction de soi, l'expérience des jeunes femmes héritières de l'immigration dans leur rapport à l'emploi". Paris: Rapport CADIS au SDFE/FASILD.
- Calavita, Kitty (2006). "Gender, Migration and Law: Crossing Borders and Bridging Disciplines". *International Migration Review*, Volume 40 Number 1 (spring 2006), pp. 104-132.
- Carles-Berkowitz, Isabelle (2004). *La socialisation juridique des jeunes issus de familles immigrées : l'exemple de la Belgique*. Thèse de doctorat en Sciences juridiques. Université de Paris X-Nanterre.
- Carles, Isabelle (2008). "Citizenship and Rights : the Use of Racial anti-discrimination laws in a Gender perspective". In: Waaldijk (ed.), *Gender and Citizenship in a Multicultural Context*, Frankfurt: Peter Lang, pp. 35-68.

- Carles-Berkowitz, Isabelle (2008). "L'usage des lois visant à lutter contre les discriminations raciales en Belgique : une perspective de genre". *Revue Droits et Cultures*, 56, 2008/2, 237-258.
- Carasco, E. (1993). "A case of double Jeopardy : Race and Gender". *Revue Femmes et droit*, vol.6.
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. La loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, www.antiracisme.be/fr/jurisprudence/jp_8_analyse.htm.
- Charlier, P., (2002). "Chronique de jurisprudence : 1999-2001, La loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer les actes inspirés par le racisme et la xénophobie". *JDJ* n°212-Février, pp. 7-17.
- Collins, Patricia (1990). *Black feminist thought : knowledge, consciousness and the politics of empowerment*, Boston, Unwin Hyman.
- Commission Ontarienne des Droits de la Personne (2001). *Approche intersectionnelle de la discrimination pour traiter des plaints relatives aux droits de la personne fondées sur des motifs multiples*, Document de travail.
- Cornil, J., (1998). "Une politique publique de lutte contre le racisme. Le cas de la Belgique", In: A. REA (dir.), *Immigration et racisme en Europe*, Bruxelles: Ed. Complexe, pp. 131-146.
- Crenshaw, Kimberlé W. (1989). *Demarginalizing the intersection of race and sex: a black feminist critique of discrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics*, University of Chicago Legal Forum, pp. 139-167.
- Crenshaw, Kimberlé W. (1994). 'Mapping the margins : Intersectionality, Identity Politics and Violence Against Women of Colour', In Martha Alberston Fineman, Rixanne Mykitiuk, Eds. *The public Nature of Private Violence*. New-York: Routledge. 93-118.
- Crenshaw, Kimberlé W. (1998). "A black feminist critique of Antidiscrimination Law and politics". In: Kairys, D. (ed.) *The Politics of law : A progressive Critique*. 3rd ed. New York: Basic books, pp. 356-380.
- Delphy, Christine (2006). "Antisexisme ou antiracisme? Un faux dilemme". *Nouvelles Questions féministes* Vol. 25 N°1.
- De Schutter, Olivier (2005), Rapport belge, *Rapports nationaux pour le groupe d'experts européens*.
- De Schutter, Olivier (2007). "Report on measures to combat discrimination, Directives 2000/43/EC and 2000/78/EC, Belgium report", *Country reports from the network of independent legal experts*.
- Dorlin, Elsa (2005). "De l'usage épistémologique et politique des catégories de 'sexe' et de 'race' dans les études sur le genre". *Cahiers du genre* n°39/2005, pp. 83-105.
- Duclos, Nitya (1993). "Disappearing Women: racial minority women in human right cases". *Revue Femmes et Droit*, 6, pp. 25-31.
- Engel, David M., Munger, Franck W. (1996). "Rights, Remembrance, and the Reconciliation of Difference". *Law and Society Review*, 30/1, pp. 7-51.
- Essed, Philomena, *Towards a methodology to identify converging forms of everyday discrimination*, <http://www.un.org/Women Watch/daw/cws/essed45.htm>.
- Ewick, Patricia, Silbey, Susan S. (1998). *The common place of law: stories from everyday life*. Chicago: University of Chicago Press, 318 p.
- Fraser, Nancy (2005). "Muticulturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe". *Cahiers du genre* n°39/2005, pp. 27-50.
- Fredman, Sandra (2005). "Double trouble: multiple discrimination and EU law". *European Anti-Discrimination Law Review*, N° 2, October, pp. 13-18.
- Fougeyrollas-Schwebel, Dominique (2005). "Controverses et anathèmes au sein du féminisme des années 1970", *Cahiers du genre*, n°39/2005, pp.13-26.
- Gaspard, Françoise (1995). "De l'invisibilité des migrantes et de leurs filles à leur instrumentalisation". *Migrants-Formations*, n°105, juin.
- Gilligan, Carol (1982). *In a different voice. Psychological theory and women's Development*. Cambridge: Harvard university Press.
- Goldberg-Salinas, Anette (1996). "Femmes en migrations. Une réflexion sur l'état de la question en France". *Migrants-Formation*, n°105, juin.
- Guenif-Souillamas, Nacira (2003). *Des beurettes*, Paris: Hachette Pluriel, Grasset.
- Guiraudon, Virginie, Geddes, Andrew (2005). "La construction d'un paradigme européen de lutte contre les discriminations ethniques à partir de modèles nationaux contrastés: une comparaison franco-britannique", In: Lionel Arnaud (dir.). *Les minorités ethniques dans l'Union européenne, politiques, mobilisations, identités*. Paris: la Découverte, pp. 67-86.
- Hamel, Cristelle (2005). "De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire", *Migrations société*, Vol.17, n°99-100. Mai-août, pp. 91-104.

- Haase-Dubosc, D., Maneesha, Lal, (2006). "De la post-colonie et des femmes: apports théoriques du postcolonialisme anglophone aux études féministes". *Nouvelles Questions Féministes*, vol.25, N°3/2006.
- Harris, A (1990). "Race and Essentialism in Feminist Legal Theory". *Stanford Law Review*, Vol. 42, No. 3 (Feb., 1990), pp. 581-616.
- Jefferys, S. and Ouali, N., "Trade unions and racism in London, Brussels and Paris public transport", *Industrial Relations Journal* 38:5, pp. 406-422.
- Kebabza, Horia (2005). "Au croisement de la 'race' et du genre: les jeunes des quartiers". In *Migrations Société*, Vol.17, n°99-100, mai-août, pp. 77-104.
- Kline, M. (1989), "Race, Racism and feminist legal theory". *Harvard Womens's Law Journal* 12, pp. 115-125.
- Lepinard, Eleonore (2005), "Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe", *Cahiers du genre* n°39/2005, pp.107-135.
- Louveaux, Hervé (1990). "Le Commissariat Royal à la Politique des Immigrés". *L'Année Sociale* 1989. Bruxelles: Université Libre de Bruxelles, pp. 311-318.
- Lutz, Helma (1997). "The limits of European-ness: Immigrant women in Fortress Europe". *Feminist Review* n°57, Autumn 1997, pp.93-111.
- Makkonen, Timo (2002). *Multiple, compound and intersectional discrimination : bringing the experiences of the most marginalized to the fore*, Institute for Human Right, Abo Akademi University.
- Matthews, Kim (2006). 'Perceiving discrimination : psychological and sociopolitical barriers', *JIMI/RIMI* Volume 7 number 3 (Summer 2006, pp. 367-388).
- Mohanti Chandra, T (1988), "Under Western Eyes: feminist Scholarship and colonial Discourses". *Feminist Review*, n° 30, pp. 65-88.
- Moro, Marie-Rose (1995), "Transformation du statut homme/femme dans la migration: Eléments d'analyse ethnopsychanalytique", *Ephesia, La place des femmes*, Paris: La Découverte, pp. 251-254.
- Munger, Franck W., Engel, David M. (1998). "Civil rights and Self-Concept: Life stories of law, disability, and employment", in *Droit et Cultures*, 35, 1998/1, pp. 43-73.
- Nagel, S., Weitzman, L. (1971). "Women as Litigants". *Hastings Law Journal* 23 (November), pp. 171-198.
- Ouali, Nouria (2001a). "Le Plan gouvernemental d'action contre les discriminations : un combat pour la démocratie". *L'Année sociale* 2000, Bruxelles: ULB. pp. 111-120.
- Ouali, Nouria (2001b). "Clés économiques". *Femmes de l'immigration. Des clés pour l'égalité*, (Actes du colloque, du 8 mars 2000), Bruxelles, Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, pp. 63s.
- Ouali, Nouria (2001c) "Femmes immigrées : les oubliées des politiques d'emploi et d'égalité des chances". In: Vogel-Polsky, E., Beauchesne, M.N., *Les politiques sociales ont-elles un sexe?* Bruxelles: Labor, pp. 47-59.
- Ouali, Nouria (2008). 'Genre et Migration: les enjeux contemporains en Belgique et en Europe' in C. Gavray (éd.), *Femmes et Mobilités*. Bruxelles: Labor.
- Ouali, Nouria. (2008) 'Femmes immigrées en Belgique: les enjeux pour le mouvement des femmes'. In: Marques-Pereira, B., Charles, S., *Femmes: enjeux et combats d'aujourd'hui* (à paraître).
- Parent, Colette (1998). *Féminismes et criminologie*. Bruxelles: De Boeck.
- Pothier, Diane (2001). "Connecting Grounds of Discrimination to Real People's Real Experiences". *HeinOnline*, 13 *Can. J. Women & L.* 37.
- Rea, Andrea (1993). "Du commissariat royal à la politique des immigrés au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme", *L'année sociale* 1992. Bruxelles: ULB. pp. 276-281.
- Rudder (de), Véronique, Poiret, Christian & Vourc'h, François (2000). *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris: PUF.
- Shaw, Jo (2004). *Mainstreaming Equality in the European Union Law and Policy Making*. Brussels: ENAR.
- Thornill, E. (1993). 'Regards sur le racisme: Perspectives juridiques à partir d'un vécu noir', 6 *J.W.L.I.*
- Verloo, Mieke (2006). "Multiple Inequalities, Intersectionality and the European Union". *European Journal of Women's Studies*, Vol. 13(3), London, SAGE Publications, pp. 211-228.
- Wieviorka, Michel (1993). *Racisme et modernité*, Paris: La Découverte.
- Yuval-Davis, Nira and Anthias, Floya (1989). *Woman-Nation-State*, London: MacMillan.
- Yuval-Davis, Nira (2006), "Intersectionality and feminist politics". *European Journal of Women's Studies*.

Multiculturalisme et féminisme sont-ils compatibles?

Stéphane Leyens

FACULTÉS UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME DE LA PAIX DE NAMUR

| 157

[nl]

Zijn feminisme en multiculturalisme verzoenbaar?

Reflecties vanuit politiek-filosofisch oogpunt |

HET FEMINISME MOET ZICH BUIGEN OVER DE NIEUWE UITDAGINGEN die de recente veranderingen in de maatschappij met zich meebrengen. Het feminisme zelf is immers gevormd door de veranderende context waarin het zich inschreef en dit bepaalde haar acties doorheen de geschiedenis. Het ene maatschappelijk kader is het andere niet en de uitdagingen voor het feminisme zijn bovendien contextgebonden. Op de ene plaats was de overgang van een traditionele naar een moderne maatschappij sterk bepalend voor de feministische beweging, elders entten feministische eisen zich op het opkomend nationalisme.

[fr]

LE FÉMINISME SE DOIT DE RELEVER LES NOUVEAUX DÉFIS

de l'histoire récente des sociétés: son histoire propre est modulée par l'évolution du contexte dans lequel il s'inscrit et qui motive son action. Un cadre sociétal n'est pas l'autre, et les défis à relever sont essentiellement contextuels. Alors que là le passage d'une société traditionnelle à une société moderne conditionnera fortement le mouvement féministe, en d'autres lieux, ce sera la montée de nationalismes qui donnera forme aux revendications féministes.

INTRODUCTION

Le féminisme se doit de relever les nouveaux défis de l'histoire récente des sociétés: son histoire propre est modulée par l'évolution du contexte dans lequel il s'inscrit et qui motive son action. Un cadre sociétal n'est pas l'autre et les défis à relever sont essentiellement contextuels. Alors que là le passage d'une société traditionnelle à une société moderne conditionnera fortement le mouvement féministe, ce sera, en d'autres lieux, la montée de nationalismes qui donnera forme aux revendications féministes.

L'histoire récente des pays d'Europe Occidentale est largement marquée, entre autres éléments, par l'émergence de la pluriculturalité. Le processus de décolonisation dans les deux décennies qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, la chute du Mur de Berlin, la fin de la Guerre Froide au tournant des années 90 ou encore la mondialisation de plus en plus importante sont autant d'évènements qui ont concouru et concourent encore à la diversité ethnique, nationale et culturelle de nos sociétés.

Les structures politiques et sociales doivent s'adapter à cet état de fait. Les conceptions traditionnelles de la justice sociale, telles qu'elles ont été pensées jusque dans les années 60-70, se révèlent inaptes à répondre adéquatement aux questions spécifiques que pose la pluriculturalité grandissante. C'est ainsi que, dès les années 60, se développe aux Etats-Unis et au Canada un nouveau paradigme politique particulièrement prometteur, selon ses avocats. Celui-ci a l'ambition de penser la pluriculturalité dans le contexte du libéralisme politique caractérisant les démocraties occidentales: le multiculturalisme. Cette conception gagne en popularité dans de nombreux pays, non sans susciter critique sévère et méfiance.

158 |

Parmi les nombreuses attaques auxquelles doit faire face le multiculturalisme, celle lancée par certaines féministes est particulièrement vive. Selon celles-ci, le multiculturalisme n'est tout simplement pas compatible avec le féminisme: soutenir celui-là va à l'encontre de celui-ci. Étant donné l'enjeu de la question multiculturaliste aujourd'hui, la pensée féministe ne peut échapper à une réflexion sérieuse sur les interactions entre ce choix politique, soucieux de veiller à la juste intégration des minorités, et l'émancipation de la condition des femmes.

Dans cet article, je propose quelques éléments de réflexion en vue de susciter le débat sur les conditions du féminisme dans une société pluriculturelle. Je procède en trois temps. Premièrement, je présente et discute l'idée centrale du multiculturalisme comme modèle théorique de philosophie politique. J'explique les raisons qui ont poussé à son élaboration dans le cadre des sociétés modernes et j'en montre la pertinence, les conditions d'application mais aussi les limites. Dans un deuxième temps, je présente la critique féministe du multiculturalisme. Après une brève discussion sur la justesse de cette critique, je l'appuie, dans un troisième temps, par une brève analyse de la situation des femmes dans un contexte, certes tout autre, mais hautement « multiculturaliste »: l'Inde contemporaine. Si l'on est en droit de douter de la compatibilité du multiculturalisme et du féminisme après ce détour par l'Inde, je conclurai que l'analyse critique proposée ne doit pas mener à un rejet du multiculturalisme pour des raisons « féministes ».

Bien que la pluriculturalité soit devenue, relativement récemment, un enjeu sociétal important et très médiatisé, le pluralisme est l'une des caractéristiques distinctives des sociétés dites modernes: au fondement même de la Modernité, aux seizième et dix-septième siècles, la reconnaissance du pluralisme de la pensée inaugure une nouvelle conception de l'agir humain et de l'organisation sociale.

L'avènement de la Modernité est marqué par un changement de paradigme quant à la manière de justifier les règles de l'action humaine. Dans une société « traditionnelle » (opposée à « moderne »), une autorité externe – un texte sacré, par exemple – détermine ce qu'est le Bien et les « bonnes » règles de vie. L'éthique, en tant que savoir relatif à l'action bonne, est une *éthique du bien*: les actions sont moralement justifiées pour autant qu'elles soient conformes à la conception traditionnelle de la vie bonne. Aux seizième et dix-septième siècles, en Europe, la Réforme et les guerres de religion qui s'ensuivent mettent en question l'unicité des bonnes règles d'action qui résultaient de l'interprétation romaine de la Bible. Plusieurs lectures du Livre Révélé entrent en compétition; le pluralisme religieux s'impose. Pour les philosophes du dix-huitième siècle, plutôt que de déterminer lequel de ces systèmes de valeurs est le meilleur, il s'agit de penser comment organiser une société qui accueillerait une pluralité de conceptions de la vie bonne. La question centrale à laquelle ils tentent de répondre n'est plus: « quel est l'idéal de vie bonne ? », mais: « qu'est-ce qu'une société juste dans laquelle différentes conceptions de la vie bonne puissent trouver leur place ? » À l'éthique du bien se substitue une *éthique du juste* qui deviendra le nouveau paradigme de la pensée politique. Ce qu'il importe de déterminer, pour les Modernes, ce sont les procédures justes qui réguleront la société¹.

Les sociétés occidentales contemporaines sont directement héritières de cette conception du vivre ensemble. *A priori*, il n'y pas de conception particulière de la vie bonne qui s'impose à l'ensemble des membres de la société; une pluralité de conceptions y coexistent. Ceci distingue radicalement société traditionnelle et société moderne. Dans celle-là les règles de conduite – que ce soit les règles alimentaires, vestimentaires ou sexuelles, les pratiques religieuses ou les normes qui règlent la vie sociale dans son ensemble – sont fixées de manière univoque et se transmettent de génération en génération sans qu'elles ne fassent l'objet d'un questionnement critique profond. Dans une société moderne, par contre, ces règles ne sont pas déterminées de manière rigide: bien que certaines traditions forment *de facto* un arrière-plan sur fond duquel la vie s'organise, les choix individuels pluriels sont prépondérants et les règles communes sont décidées sur base des préférences individuelles exprimées. Déterminer ce qu'est une *société juste* est central; les réflexions politiques portent largement sur la question de la *justice sociale*.

Les différentes théories de la justice sociale partagent un même concept de la justice – « la volonté constante et perpétuelle de rendre à chacun son dû » – et se distinguent par les conceptions qu'elles adoptent de la justice, c'est-à-dire quant aux règles qui déterminent ce qui est dû à chacun. Certaines ont proposé des règles de pure égalité: chaque individu reçoit exactement la même part que les autres. D'autres défendent l'idée qu'il est juste que chacun reçoive en fonction de son mérite ou selon sa contribution à la société. D'autres encore considèrent que chacun doit recevoir

selon ses besoins. Depuis la fin du dix-neuvième siècle, la philosophie politique anglo-saxonne s'est penchée avec ténacité sur la question de savoir ce qu'était une société juste. La théorie la plus influente a été développée par le philosophe de Harvard John Rawls qui publie en 1971 *Théorie de la justice*. Dans cet ouvrage majeur de la philosophie politique, Rawls défend un « égalitarisme libéral » qui renvoie à l'idéal démocratique occidental.

L'ÉGALITARISME LIBÉRAL ET L'INTÉGRATION-ASSIMILATION

Pour Rawls, tout individu rationnel qui réfléchit en se soumettant à une procédure de neutralité, c'est-à-dire en faisant abstraction de sa situation particulière et de sa conception personnelle de la vie bonne et en ne préjugant pas de sa position dans la future société, établira les principes de l'égalitarisme libéral (Rawls 1987). Selon ceux-ci, une société juste doit (1) garantir les libertés fondamentales à tous ses membres, (2) permettre les inégalités sociales quant à la répartition des « biens premiers »² pour autant (a) qu'elles soient attachées à des positions sociales ouvertes également à tous et (b) qu'elles bénéficient aux plus mal lotis. La stricte égalité n'est pas requise: des inégalités sont « équitables » si elles permettent le plus grand bénéfice aux plus défavorisés. Selon cette approche, les libertés fondamentales des individus, pour autant qu'elles soient compatibles avec l'ensemble des libertés de tous, sont non négociables: le principe (1) est prioritaire sur le principe (2) et la clause (a) est prioritaire par rapport à la clause (b). De plus, cette conception libérale de la justice fait le pari de la neutralité de la société ainsi définie, puisque ce qui renvoie à des valeurs particulières, culturellement situées, n'intervient pas dans l'organisation juste de la société et est exclu de la sphère publique. La commune rationalité des êtres humains préside seule à l'établissement d'une société juste.

L'une des caractéristiques fondamentales de la théorie de Rawls est qu'une société n'a pas à prendre en compte les particularités culturelles de ses membres. Pour autant que les libertés fondamentales – telles que droits de vote, d'expression, de propriété – soient garanties à tous et que les biens – tels que les salaires – soient distribués de manière équitable, chacun, quels que soient sa conception de la vie bonne et ses particularités culturelles, sera traité de manière juste. Cette conception de la justice sociale est en phase avec les politiques d'intégration-assimilation que les sociétés occidentales adoptent à l'égard des minorités (Marshall 2000; Kymlicka 2002): si l'État assure les droits individuels fondamentaux et garantit une répartition équitable des biens, alors les membres de communautés minoritaires ont l'occasion de s'intégrer à la majorité et de pleinement s'épanouir. L'idée sous-jacente à l'intégration-assimilation est d'inclure l'ensemble des citoyens, quelles que soient leurs origines, dans une culture commune qui devient du même coup un héritage commun pour les générations qui suivent.

Les critiques de Rawls n'ont pas eu de mal à montrer que l'idéal de neutralité de sa théorie est un leurre. D'une part, faire le pari d'un sujet rationnel capable de réfléchir aux conditions de justice en faisant abstraction de ses convictions et de ses croyances particulières n'est pas raisonnable. Toute réflexion se fait sur fond d'un arrière-plan particulier, culturellement situé. D'autre part, les principes constitutifs de sa théorie reflètent les valeurs d'une culture particulière – celle de Rawls – qui ne sont pas nécessairement universelles. Ainsi, par exemple, la place privilégiée

accordée aux libertés individuelles (premier principe) traduit l'idéal démocratique et individualiste des sociétés occidentales que ne partagent pas nécessairement d'autres cultures. Fort de ces critiques, on peut se demander dans quelle mesure la proposition de Rawls convient pour une société pluriculturelle dans laquelle tous les individus ne partagent pas les valeurs de l'Occident.

PLURICULTURALITÉ ET REVENDICATIONS MINORITAIRES

La diversité culturelle n'est pas un phénomène nouveau ou propre à la Modernité. De tous temps, les peuples ont migré et se sont mêlés les uns aux autres. Toute société historique est, d'une certaine manière, pluriculturelle. Ce que la Modernité apporte de neuf, c'est la volonté, implicite à tout le moins, de prendre en compte la spécificité de différentes cultures et de différentes conceptions du bien. Cependant, comme nous venons de le voir, l'idéal pluraliste moderne masque une conception particulière de la vie bonne et impose les valeurs, culturellement situées, de la majorité. Celle-ci suscite alors des politiques visant l'assimilation des minorités à un modèle considéré comme « neutre » par le groupe majoritaire. La politique du *melting pot*, en vogue aux États-Unis jusque dans les années 60, en est un exemple célèbre: tout immigrant est tenu de se « fondre » à un « moule » commun, image de la majorité – le prototype du *White Anglo-Saxon Protestant*.

La seconde moitié du vingtième siècle va connaître une prise de conscience des limites des politiques d'assimilation. De nombreuses voix s'élèvent et des mouvements divers se constituent pour contester cette manière de concevoir l'intégration dans l'État-Nation. Ce sont, par exemple, des groupes d'autochtones – Indiens d'Amérique du Nord, Aborigènes en Australie – des groupes nationaux – Basques, Catalans, Flamands – mais aussi les Afro-américains, les mouvements féministes ou encore le mouvement homosexuel. Chacun tend à faire entendre sa voix et à être reconnu dans sa spécificité. Cette demande de reconnaissance – sur laquelle nous allons revenir – prend de l'ampleur en Europe avec l'intensification des mouvements migratoires faisant suite à l'après-décolonisation, à la chute du Mur de Berlin et à l'ouverture des pays de l'Est. Certaines de ces demandes de reconnaissance de spécificité culturelle sont aujourd'hui extrêmement médiatisées et suscitent des débats passionnés – tel celui autour du port du foulard musulman dans les espaces publics.

Ces revendications minoritaires multiples appellent un questionnement sur la conception occidentale du pluralisme. Elles traduisent, en effet, un sentiment d'injustice sur lequel une conception distributive de la justice sociale – comme celle de Rawls – ne semble pas avoir de prise. Ne faut-il pas alors revoir le paradigme de l'intégration sociale pour rendre justice aux revendications des minorités ? On pourra, bien sûr, argumenter, en défense de la théorie de Rawls, que l'organisation politique et sociale des démocraties occidentales ne satisfait pas – et loin de là – l'idéal égalitariste libéral. C'est certainement vrai. Cependant, on peut aussi montrer que des groupes bénéficiant des libertés fondamentales et d'une distribution avantageuse des biens – comme certaines franges de la communauté homosexuelle aux États-Unis – ont manifesté haut et fort l'injustice qu'ils ressentaient. Une explication plus profonde est nécessaire pour expliquer ce fait de société.

La philosophe américaine Nancy Fraser propose de rendre compte de ce phénomène en établissant une distinction cruciale. Il existe, soutient-elle, deux sources principales d'injustice sociale (Fraser 2003). La théorie de la justice libérale rend compte de la première source: est injuste une société qui redistribue injustement – non équitablement – les biens premiers et les libertés fondamentales. La problématique de la lutte des classes est l'exemple paradigmatique de la dynamique en jeu. La source de l'injustice est d'ordre socio-économique; les collectivités concernées sont des classes sociales; la solution adéquate pour lever l'injustice est une restructuration économique qui vise à *réduire la différence* entre les communautés – les classes – en présence.

La seconde source d'injustice est d'ordre culturel. Elle renvoie à un problème de non-reconnaissance et de non-respect de modes de vie particuliers; les communautés en cause sont des groupes déterminés par leur statut et leur estime sociale; les solutions sont d'ordre symbolique et portent, par exemple, sur les prototypes sociaux associés à ces groupes marginalisés. Contrairement à la figure de la lutte des classes, il ne s'agit nullement de réduire les différences existant entre la communauté en question et la communauté majoritaire, puisqu'il est précisément question d'être *reconnu dans ses différences*. Ainsi, il est largement admis que la communauté homosexuelle des démocraties occidentales ne souffre pas spécifiquement d'injustice liée à son statut socio-économique puisque ses membres appartiennent aux différentes classes économiques et ne sont pas marginalisés dans une classe inférieure. Le combat de la communauté homosexuelle concerne le statut reconnu à une différence d'orientation sexuelle: la volonté des homosexuels est d'être pleinement reconnus et acceptés pour ce qu'ils sont, sans à avoir à masquer ou à éroder leurs différences. Il en va de même, par exemple, pour les minorités religieuses. L'injustice qui peut être ressentie par leurs membres, en tant que membres de telle ou telle communauté, n'a pas essentiellement trait aux libertés fondamentales de Rawls ou aux biens dont ils bénéficient. Elle concerne la reconnaissance de leur particularité culturelle.

Prenant acte des revendications de groupes particuliers au sein d'une démocratie libérale et s'alignant sur l'analyse des injustices de Fraser, certains penseurs politiques ont défendu l'idée d'un « droit à la différence »³. Afin de répondre aux sentiments d'injustice liés à un manque de reconnaissance, une société libérale juste devrait accorder des droits spécifiques à certains groupes afin que leur différence soit pleinement reconnue, condition de l'épanouissement de leurs membres, de leur intégration à la société et de leur participation citoyenne. Plusieurs tendances se profilent parmi les avocats d'un droit à la différence⁴. Parmi celles-ci, le multiculturalisme se distingue en requérant que le droit à la différence dont bénéficie une minorité ne porte pas préjudice aux droits fondamentaux qu'une société libérale assure à tout individu.

Le philosophe canadien Will Kymlicka défend un tel multiculturalisme « libéral » (Kymlicka 1995). Kymlicka reconnaît l'importance d'accorder des droits différenciés aux minorités culturelles afin qu'elles puissent être pleinement reconnues et qu'elles ne vivent pas une injustice par manque de reconnaissance de leur identité particulière. La reconnaissance identitaire est une condition nécessaire pour

que les individus puissent développer et exercer leurs libertés individuelles; elle est condition de possibilité de l'idéal libéral. Ceci nécessite des actions spécifiques – par exemple, de discrimination positive – en sus de la garantie libérale des droits fondamentaux et d'une distribution équitable des biens.

LA QUESTION DE LA DÉMARCATIION: QUEL DROIT À LA DIFFÉRENCE ?

Dès que l'on admet l'importance de la reconnaissance identitaire et que l'on soutient, avec Fraser et Kymlicka, que celle-ci n'est ni un épiphénomène ni réductible à un problème de distribution équitable de droits et de biens, la nécessité de prendre en compte la possibilité d'accorder des droits à la différence s'impose. Lever l'injustice ressentie face à une stigmatisation culturelle ne se résout pas par des politiques de redistribution; cela nécessite une politique de reconnaissance qui se traduit par l'établissement de droits spécifiques, indépendants des droits fondamentaux. Le multiculturalisme reconnaît le bien-fondé du droit à la différence.

Une fois ce point acquis, surgit immédiatement une question: « quels sont les droits particuliers qui pourront être accordés ? quels sont ceux qui devront être refusés ? » Dans le cadre d'une société démocratique libérale, il apparaît avec une certaine évidence que le droit de refuser d'appeler un ascenseur à shabbat ne contrevient pas dramatiquement aux droits fondamentaux dont tout individu doit jouir. Par contre, il apparaît avec la même évidence que le droit à la pratique de l'esclavage ne peut être admis dans une société libérale et ce quel que soit l'impact de la reconnaissance de cette pratique pour l'intégration et l'épanouissement de ceux qui le mettent en œuvre. L'idée fondamentale du multiculturalisme est de reconnaître la justification de principe du droit à la différence, tout en garantissant les droits fondamentaux à tout individu. Dès lors, le problème qui se pose est de distinguer, d'un côté, les droits spécifiques nécessaires à la reconnaissance d'une minorité qui ne bafouent pas les droits fondamentaux, et de l'autre, ceux qui mettent en danger la jouissance par tous les individus des droits libéraux individuels.

Selon Kymlicka, il existerait deux types de droits « culturels », qui se distinguent par l'impact qu'ils ont sur les membres des communautés concernées (Kymlicka 1995: 341-343). Les premiers sont des droits accordés à un groupe au détriment des droits fondamentaux de certains membres de ce groupe – comme le droit à l'asservissement de certains membres de la communauté. Ils ont trait à des relations exclusivement internes au groupe et portent sur des restrictions à l'intérieur du groupe. Les seconds sont des droits accordés à un groupe vis-à-vis de la communauté majoritaire de la société. Ils permettent à ce groupe de se protéger contre une pression externe venant de la position dominante dans la société. Du même coup, ils renforcent l'identité personnelle et les droits personnels des membres de ce groupe. On le voit, une politique de reconnaissance qui favorise les droits du premier type mettrait en péril la garantie de la liberté individuelle des membres de la communauté. Dès lors, dans le cadre d'une démocratie libérale, à moins de trahir les valeurs qui la fondent, on considérera ces droits comme illégitimes. À l'inverse, les droits du second type ne compromettent pas les libertés individuelles: ils contribueraient même à les renforcer. En ce sens, ces droits seraient considérés comme parfaitement légitimes et souhaitables. Une politique multiculturaliste qui ferait la promotion de tels droits « culturels » serait recommandable.

À titre d'exemple, considérons la demande d'une femme musulmane à être examinée exclusivement par du personnel soignant féminin au service des urgences d'une institution hospitalière. Répondre à la question de savoir si la demande de la femme musulmane doit être ou non satisfaite, revient à déterminer si l'attribution du droit correspondant aurait pour conséquence une restriction des libertés de certains membres de la communauté – par exemple, un renforcement ou une augmentation de la domination des hommes sur les femmes – ou si, au contraire, elle contribuerait à améliorer le statut et l'estime dont bénéficie cette communauté au sein de la société et, par là, à favoriser l'émancipation des membres de cette communauté. Dans le premier cas de figure, l'adoption de droits différenciés serait un danger pour la valeur de liberté individuelle; dans le second cas de figure, la position multiculturaliste devrait être favorisée. Une politique multiculturaliste libérale cohérente doit pouvoir démarquer ces deux types de droits « culturels ».

MULTICULTURALISME ET FÉMINISME

Quel est l'impact du modèle multiculturaliste eu égard à l'objectif final recherché, à savoir: développer l'épanouissement des individus, leur sens de la citoyenneté et leur participation active et constructive à la vie sociale, et renforcer l'État social démocrate ? Nombreux sont ceux qui ont exprimé leur scepticisme quant aux effets réels d'une telle politique d'ouverture à la reconnaissance des particularismes culturels.

164 |

Au-delà du malaise populaire et de la crise identitaire nationale qu'une politique multiculturaliste peut susciter – je pense à la remise en question actuelle de la politique multiculturaliste aux Pays-Bas, qui fût exacerbée par l'assassinat de Theo Van Gogh – plusieurs doutes sont émis quant à l'efficacité du modèle multiculturaliste à atteindre ses objectifs (Banting & Kymlicka 2007). Certains soulignent le fait qu'une politique multiculturaliste ralentirait l'incorporation des minorités immigrantes dans le réseau social et économique du pays d'accueil et favoriserait l'isolement, le repli identitaire et la ségrégation, autant d'effets qui vont à l'encontre d'une cohabitation réussie. D'autres soutiennent que le multiculturalisme favorise le développement de mouvements fondamentalistes radicaux qui pourraient mettre en danger la sécurité nécessaire pour garantir la justice sociale. Une des principales critiques faites à l'encontre de la politique multiculturaliste est qu'elle rend d'autant plus difficile le maintien d'un État providence fort. La mise en place de politiques renforçant les appartenances culturelles et ethniques, via des droits à la différence, aurait pour effet pervers d'éroder l'État providence et de mettre à mal l'idéal social démocrate.

Au-delà de ces différentes réflexions sceptiques, des attaques particulièrement percutantes contre les politiques multiculturalistes sont portées par les féministes. Le nœud de leur argument est l'existence d'une incompatibilité foncière entre la reconnaissance effective des particularités culturelles de minorités non libérales et la garantie des droits fondamentaux que les démocraties occidentales assurent, en principe à tout le moins, aux femmes. La plupart des minorités auxquels des droits à la différence sont, ou pourraient être, accordés ont une culture fortement patriarcale, dans laquelle le statut des femmes est largement inférieur à celui des hommes. Reconnaître l'identité culturelle de ces minorités par des politiques

multiculturalistes, c'est *ipso facto* cautionner la subordination des femmes favorisée par ces cultures.

Susan Moller Okin développe cet argument dans un article qui fait date dans le débat. Okin s'attache tout d'abord à souligner les rapports existant entre cultures (plus spécifiquement non-libérales ou religieuses) et questions de genre (Okin 1999). Premièrement, elle montre que dans la plupart des cultures non-libérales, la sphère privée, la vie sexuelle et la fonction reproductive sont des thèmes dominants qui régissent la vie communautaire. Ces cultures dictent les « lois personnelles » (*personal law*): lois relatives au mariage, au divorce, à la garde des enfants, à la propriété familiale, à l'héritage. Or l'occupation des femmes est, bien plus que celle des hommes, dédiée aux activités privées, familiales et reproductives. Ces lois personnelles sont avant tout contraignantes pour les femmes. De plus, le rôle important que les femmes tiennent dans la sphère privée les empêche de prendre suffisamment part à la vie publique et sociale, là où les lois personnelles et les normes peuvent être discutées. Deuxièmement, Okin affirme que la plupart des cultures ont pour objectif majeur le contrôle des femmes par les hommes. Et de reprendre, à fin de démonstration, les mythes des grandes traditions occidentales relatifs au rapport entre hommes et femmes, mais également nombres de pratiques actuelles qui renforcent le contrôle de l'homme sur la femme: clitoridectomie⁵, polygamie⁶, mariages arrangés.

Bien que pratiquement toutes les cultures aient été très patriarcales par le passé, les cultures occidentales libérales ont pu, jusqu'à un certain point et bien plus que d'autres, s'émanciper de la tradition. Les minorités culturelles des sociétés occidentales sont, pour la plupart, très patriarcales en comparaison de la société majoritaire, libérale. Pour autant que l'on suive ce raisonnement, il est assez naturel que les féministes voient d'un mauvais œil le soutien donné à ces cultures par les politiques multiculturalistes qui, selon elles, vont à l'encontre des acquis féministes.

Ce que reproche Okin aux avocats du multiculturalisme libéral sont les deux points suivants (Okin 1999: 12). Premièrement, ils prêtent plus d'attention aux différences *entre* les groupes – minorité/majorité – qu'aux différences *au sein* des groupes minoritaires, telles que les différences de statut entre hommes et femmes. Deuxièmement, ils ne prennent pas, ou peu, en compte ce qui se passe dans la sphère du privé, là où les différences de genre sont les plus accentuées. En conséquence, le multiculturalisme omet de prêter suffisamment attention aux droits effectifs des femmes et privilégie le groupe sur l'individu, ce qui revient à trahir la philosophie démocratique libérale et plus particulièrement les acquis féministes. Okin reconnaît que la position multiculturaliste de Kymlicka répond d'une certaine manière à l'exigence libérale de garantie des droits individuels fondamentaux – tel est, en effet, le sens de la distinction qu'il fait entre droits à la différence légitimes et illégitimes. Cependant, elle note que:

Kymlicka considère que les cultures qui ont des positions discriminantes à l'encontre des femmes, *explicitement* et formellement – en leur niant le droit à l'éducation ou au droit de vote ou à des positions officielles – ne méritent pas de droit à la différence. Mais la discrimination sexuelle est souvent *non explicite*. Dans beaucoup de cultures, le contrôle strict des femmes prend place dans la sphère privée [...]. Ceux qui défendent les droits culturels sur une base libérale doivent prendre en compte ces types de discriminations renforcées qui ont lieu dans la sphère privée, non ouvertement.

(Okin 1999: 22)

Le respect et l'estime de soi nécessaires pour développer des capacités de décision et d'autonomie nécessitent plus que l'appartenance à une culture reconnue dans une société. Ils dépendent également de la place et du statut que l'individu tient au sein de cette culture.

Les critiques faites à l'encontre de la thèse de Okin sont multiples. Elles portent tantôt sur la conception féministe qu'elle défend (Post 1999), tantôt sur la notion de culture qu'elle invoque (Pollitt 1999), ou encore sur son interprétation de cultures particulières (Al-Hibri 1999). Pour pertinentes que soient ces critiques, l'intérêt de son analyse reste entier: autant l'égalitarisme libéral ne satisfait pas les conditions de justice sociale dans un monde véritablement pluraliste, autant les politiques multiculturalistes posent de sérieux problèmes dans le cadre des démocraties libérales. La tension entre droits individuels et droits culturels est réelle. Le problème est d'autant complexe que l'attribution de droits culturels est, dans certaines circonstances et selon certaines modalités, une condition essentielle de l'effectivité de droits individuels formels. Il n'est, dès lors, pas étonnant que le débat autour du multiculturalisme tienne aujourd'hui une place si importante en philosophie politique mais aussi en sciences sociales et politiques.

MULTICULTURALISME ET « SÉCULARISME » EN INDE

La question du droit des femmes dans l'optique d'une politique multiculturaliste revêt aujourd'hui une grande importance chez nous. Les débats actuels sur le port du voile renvoient avec force à la question du droit des jeunes musulmanes. En ce sens, Okin soulève certainement une dimension essentielle du multiculturalisme lorsqu'elle insiste sur les effets « privés » pour les femmes de la reconnaissance de droits culturels particuliers.

Afin d'enrichir le débat, il me semble intéressant de se pencher sur d'autres expériences multiculturalistes. Le cas de l'Inde est, à ce titre, exemplaire puisqu'il s'agit d'un État constitutionnellement multiculturaliste, qui a adopté une philosophie multiculturaliste dès son indépendance. Le détour par la « plus grande démocratie du monde » que je propose ici n'a d'autre but que de susciter la réflexion en proposant un autre regard sur la question; toute comparaison ou analogie directe avec la situation que nous connaissons chez nous – ce dont je m'abstiendrai – appelle la plus grande prudence⁷.

La République démocratique de l'Union indienne a été modulée, dès sa création, quelques années après l'indépendance, par la pluriculturalité exceptionnelle de sa société, véritable patchwork de cultures, de religions, de langues et de coutumes. Les fondateurs du nouvel État eurent pour souci premier de garantir l'unité du pays. À cette fin, le premier Premier Ministre, Jawaharlal Nehru, défendit l'idée d'un État multiculturaliste, respectueux des différentes communautés culturelles, religieuses et linguistiques – la communauté musulmane restée en Inde devant être tout particulièrement rassurée quant à son identité et à son futur (Jaffrelot 2006; Tambiah 1998).

Par ailleurs, en marge de l'adoption d'une philosophie multiculturaliste, et toujours sous l'influence de Nehru, l'Inde s'affirma comme État « séculariste » (*secularist*). Si l'anglicisme doit être préféré à la traduction française – « laïc » – c'est que le terme

renvoie à une réalité différente de la laïcité « à la française ». La laïcité telle que nous l'entendons en français est essentiellement caractérisée par la séparation de l'État et de la religion. En revanche, la laïcité sur laquelle va se construire l'Inde – le « sécularisme » – signifie que la liberté de convictions est garantie à tout citoyen et que l'État reconnaît toutes les religions, sans que le gouvernement ne s'identifie à aucune d'elle :

Quand on dit que l'Inde est un pays séculier, ça ne veut pas dire que nous rejetons la réalité d'un esprit invisible, ou la pertinence de la religion pour la vie, ou que nous exaltons l'irrégiosité. [...] Bien que la foi dans un Être Suprême est un principe de base de la tradition indienne, l'État indien ne s'identifie avec aucune religion, ni n'en contrôle aucune. (Radhakrishnan S. cité dans: Tambiah (1998: 423))

L'État indien garantit des droits fondamentaux pour toutes et tous, reconnaît les identités religieuses particulières et n'adopte aucun précepte religieux particulier.

La constitution indienne traduit explicitement cette position séculariste-multiculturaliste. Elle stipule, en effet, que l'État garantit la liberté de conscience ainsi que le droit de librement professer, pratiquer et propager sa religion. Cependant, l'État a le droit de limiter la liberté de religion si celle-ci va à l'encontre du bien-être de tout citoyen. Ainsi, par exemple, l'interdiction d'accès à certains temples hindous à certaines castes, bien que relevant de la liberté de pratique de la « doctrine » hindoue, pourra faire l'objet d'une loi assurant l'égal accès à tout hindou. La reconnaissance des pratiques culturelles particulières est limitée par la défense des droits fondamentaux de tous. Le point épineux est de déterminer les limites à la liberté de religion. Cette difficulté, propre à une approche multiculturaliste, ressort avec force des débats qui n'ont cessé d'avoir lieu, depuis l'indépendance, à propos des « lois personnelles ».

| 167

DROITS DES MINORITÉS ET DROITS DES FEMMES

Lors de l'élaboration de la constitution, la question se posa de savoir si les lois qui régissent la vie personnelle (mariage, divorce, héritage, adoption, etc.) devaient être celles des différentes traditions religieuses (*personal laws*) ou s'il convenait d'établir un code civil uniforme pour tous les citoyens. La voie moyenne qui fut retenue est pour le moins curieuse. D'un côté, se substitua aux *personal laws* de la tradition hindoue un code civil hindou (*Hindu Code Bill*) en accord avec les idéaux égalitaires et « sécularistes » de la constitution. Ce code concerne, en plus de la communauté hindoue, les sikhs, les jains et les bouddhistes. D'un autre côté, la communauté musulmane préserva ses lois personnelles traditionnelles, la *shariat*. Ce droit différencié était essentiellement motivé par le souci de ménager au mieux la sensibilité des musulmans.

En conséquence de ceci, les communautés hindoues, sikhs, jains et bouddhistes se voient refuser le développement d'une composante de leur identité culturelle mais, du même coup, bénéficient d'un système égalitaire où classes, castes et sexes sont légalement considérés sur le même pied; les musulmans, par contre, ont le privilège de jouir de mesures favorables à la préservation de leur identité culturelle, au détriment de clauses égalitaires au sein de leur communauté, entre hommes et femmes plus particulièrement.

Cette situation, qui est toujours d'actualité, est un cas de figure tout à fait singulier de politique multiculturaliste – et ceci notons-le, bien des années avant que le débat ne soit introduit chez nous. Les ressorts de cette dynamique se manifestèrent avec force à la suite d'un procès qui eut lieu en avril 1985, et qui fait aujourd'hui toujours référence dans les débats (Tambiah 1998; Nussbaum 2000). Shah Bano, une femme musulmane de 73 ans, avait divorcé et, s'appuyant sur le *Criminal Procedure Code* (code uniforme pour tout Indien), réclamait une pension alimentaire à son ex-mari en raison de son inhabilité à subvenir à ses besoins. Son ex-mari refusait de la lui octroyer, arguant qu'il avait restitué la dot et payé une pension pendant une période de trois mois après le divorce, suivant en cela les lois personnelles musulmanes. La Court Suprême trancha en faveur de Shah Bano et à l'encontre du droit coutumier musulman. Le jugement fut rapidement contesté par une frange conservatrice de la communauté musulmane, ainsi que par plusieurs politiciens musulmans. L'affaire prit une telle ampleur que le gouvernement intervint et fit voter au Parlement un code s'alignant sur les lois personnelles musulmanes, le *Muslim Women's Bill*. La reconnaissance de la différence culturelle (musulmane) prenait ainsi le dessus sur le respect des droits fondamentaux qu'exprime de manière égalitaire le *Criminal Procedure Code*.

Plusieurs instances jouèrent un rôle important dans cette affaire. Les musulmans conservateurs firent le lobbying nécessaire pour faire passer ce code pré-moderne: ils y voyaient, tout naturellement, un soutien à l'identité culturelle de leur communauté. Les organisations hindoues traditionnalistes, de leur côté, profitèrent de l'aubaine pour lancer une critique féroce à la fois contre l'obscurantisme de l'Islam et contre le « sécularisme » multiculturaliste de l'État qui cautionnait des pratiques allant à l'encontre de l'intégrité de la nation. Enfin, le gouvernement profita de cette affaire pour faire d'une pierre deux coups: en concédant aux musulmans une reconnaissance tangible de leur tradition religieuse, il s'offrait un bras de levier pour négocier avec eux l'accès à un site religieux qu'ils occupaient depuis des générations et que les hindous de droite revendiquaient être leur⁸.

Ce qui est assez remarquable dans cette histoire est la manière dont une question relative au droit des femmes fut récupérée et transformée en un enjeu communautaire. La personne de Shah Bano fut réduite à une identité communautaire – une musulmane aux prises avec le droit coutumier – et son identité de femme et de citoyenne fut complètement niée par les protagonistes du débat.

À la lumière de ce genre d'affaire, il apparaît que le multiculturalisme « séculariste » de l'Inde ressemble étrangement à un communautarisme sectaire, et ce, malgré les intentions constitutionnelles. Les événements plus récents du pays ne font d'ailleurs que conforter ce diagnostic: non seulement la cause des femmes mais aussi celle des Dalits (Intouchables) et des Adivasis (aborigènes) sont couramment utilisées comme outils au service de factions motivées principalement par des pré-occupations de domination communautaire, et non par le droit des personnes (Roy 2009; Leyens 2009).

LE FÉMINISME ET LE PIÈGE DES IDÉOLOGIES

L'analyse faite de la situation indienne ne peut que renforcer le scepticisme suscité par les arguments de Okin à l'encontre du multiculturalisme. Non seulement la recon-

naissance des droits culturels particuliers peut avoir pour conséquence la négation des droits fondamentaux des femmes, pour la simple raison que les traits culturels reconnus impliquent le non-respect de l'autonomie des femmes (argument de Okin), mais encore les tensions entre les différentes communautés concernées peuvent résulter en une instrumentalisation des revendications des femmes en vue de servir les causes communautaristes (situation indienne).

Ce serait toutefois une erreur de tirer une conclusion hâtive de cette analyse et de discrediter à travers elle les intentions multiculturalistes. Les défis que doit pouvoir relever ce choix politique sont colossaux et le danger de générer des replis identitaires et de renforcer des inégalités au sein des communautés minoritaires est réel. Mais de la prise de conscience de ces difficultés, que les avocats du multiculturalisme assument pleinement, on ne peut déduire une justification d'un rejet des droits à la différence. Et ceci pour au moins deux raisons. D'une part, bien que réel, le danger n'est pas inéluctable: il existe une marge de manœuvre non négligeable pour mettre en place une politique multiculturaliste soucieuse à la fois du respect de l'identité des minorités et du droit des femmes. L'expérience indienne est, certes, interpellant mais n'a rien d'un fatalisme et on en voudra pour preuve que les mouvements indiens qui militent pour le droit des minorités sont bien souvent ceux qui sont des plus actifs pour défendre le droit des femmes⁹. Il n'y a ni nécessité logique, ni nécessité factuelle dans le lien que l'on peut faire entre défense des droits culturels particuliers et négation des droits des femmes.

D'autre part, l'instrumentalisation de la cause des femmes n'est peut-être pas uniquement le fait des communautarismes renforcés par des politiques du droit à la différence. Ne décèle-t-on pas, derrière certains arguments défavorables aux droits différenciés des minorités et aux politiques multiculturalistes, une motivation autre que la défense du droit des personnes ? Lorsque la militance pour un principe laïc fort nie d'emblée le bien-fondé de la reconnaissance de tout particularisme religieux, il n'est pas déraisonnable d'y voir un combat pour l'idéologie des droits des personnes, plutôt qu'un combat pour le droit des personnes, et des femmes en particulier. Ne s'agit-il pas, dans certains cas, d'une instrumentalisation du droit des femmes, en tant qu'individus, au service d'une idéologie peu à l'écoute des choix des personnes. Ce que nous enseigne le cas de l'Inde, ce n'est pas seulement la possibilité d'un danger d'instrumentalisation du droit des femmes par les communautarismes, mais, plus largement, l'existence d'un danger de détournement de la signification de l'expression identitaire de femmes en faveur d'une cause autre que celle du droit des personnes. En ce sens, le multiculturalisme ne représente pas forcément une menace plus grande, eu égard aux droits des individus, que les mouvements qui s'y opposent. Bien plus, le multiculturalisme a le mérite de penser la possibilité de la reconnaissance des particularismes culturels en ayant pour seule finalité le respect des droits fondamentaux des personnes.

Il revient aux femmes et aux mouvements féministes de se prononcer sur l'acceptabilité des revendications culturelles particulières qui les concernent directement. Le multiculturalisme offre un cadre dans lequel leurs voix peuvent être entendues.

NOTES

1 Pour un développement de ce point, voir: Rawls 2002. L'idée d'un changement de paradigme ne signifie pas que l'éthique du bien a disparu. La seconde moitié du 20ème siècle a ainsi connu un retour important de la

philosophie pratique aristotélicienne. Notons encore que le « juste » renvoie à l'anglais « right »: une éthique du juste est une éthique qui s'appuie sur la procédure « correcte ».

- 2 Les biens premiers comprennent « les droits et prérogatives, les libertés et les possibilités offertes à l'individu, le revenu et la richesse, et les bases sociales du respect de soi-même » (Rawls 1987: 93). Les libertés fondamentales sont les libertés formelles, légales ou constitutionnelles, accordées à tout citoyen.
- 3 Outre les auteurs discutés ici, le philosophe canadien Charles Taylor (1994) est l'un des fers de lance de ce mouvement.
- 4 Pour certains, le droit à la différence accordé à une minorité est justifié dès lors qu'il concourt à préserver une culture de l'extinction et ce, même si cette culture bafoue des droits individuels fondamentaux (Margalit & Halbertal 1994). Pour d'autres, des cultures qui nient les droits individuels et imposent des normes culturelles particulières à leurs membres doivent être respectées pour ce qu'elles sont sans nécessairement leur accorder des droits spécifiques (Kukathas 1992).
- 5 « Comme le dit une femme pratiquant l'excision féminine: "le rôle d'une femme dans la vie est de prendre soin des enfants, de la maison et de cuisiner. Si elle n'était pas excisée, elle pourrait penser à son propre plaisir sexuel" » (New-York Times, 5 October 1996 – cité dans: Okin 1999: 14).
- 6 « Un immigrant français originaire du Mali disait récemment dans une interview: "Quand ma femme est malade et que je n'en ai pas d'autre, qui prendra soin de moi ? [...] Une seule femme pose des problèmes. Quand elles sont plusieurs, elles sont obligées d'être polies et de bien se comporter. Si une se comporte mal, vous pouvez la menacer d'en prendre une autre." » (International Herald Tribune, 2 February 1996 – cité dans: Okin 1999: 15).
- 7 Les éléments des deux sections qui suivent sont largement empruntés à un article récemment publié dans un numéro largement consacré à l'Inde de la Revue Nouvelle (Leyens 2009).
- 8 En 1984, un mouvement hindou traditionaliste lança un mouvement pour la « libération » du temple de Ram à Ayodhya, en Uttar Pradesh. Le temple aurait été construit sur le lieu de naissance du dieu Ram (un avatar de Vishnu) qui était maintenant le site de la mosquée de Babur (Babri Masjid). Les tensions communautaires autour de ce site culminèrent, en 1992, par la destruction de la mosquée par des fanatiques hindous. Les émeutes qui s'ensuivirent dans plusieurs villes d'Inde firent plusieurs milliers de victimes.
- 9 Pour ne citer qu'un exemple, l'Indian Social Institute, organisation non-gouvernementale basée à New-Delhi et à Bengalore, soutient des organisations travaillant dans toute l'Inde en faveur des Intouchables, de Dalits et des femmes. Son projet, d'une très grande ampleur, est de contribuer à la défense des droits des minorités et des droits.

BIBLIOGRAPHIE

- Al-Hibri, A. (1999). "Is Western Patriarchal Feminism Good for Third World / Minority Woman?". In: Okin, S.M. (1999), with respondents (edited by Cohen, J. & Howard, M. & Nussbaum M.). *Is Multiculturalism Bad For Women ?* Princeton: Princeton University Press.
- Banting, K. & Kymlicka, W. (2007). "Introduction: Multiculturalism and the welfare state: Setting the context". In: *Multiculturalism and The Welfare State: Recognition and Redistribution in Contemporary Democracies*. Oxford: Oxford University Press.
- Fraser, N. (2003). "Social Justice in the Age of Identity Politics: Redistribution, Recognition, and Participation". In: Fraser, N. & Honneth, A. (eds). *Redistribution or Recognition? A Political-Philosophical Exchange*. Verso.
- Gilman, S. (1999). "Barbaric' Rituals ? ". In: Okin, S.M. (1999), with respondents (edited by Cohen, J. & Howard, M. & Nussbaum M.). *Is Multiculturalism Bad For Women ?* Princeton University Press.
- Honig, B. (1999). "My Culture Made Me Do It". In: Okin, S.M. (1999), with respondents (edited by Cohen, J. & Howard, M. & Nussbaum M.). *Is Multiculturalism Bad For Women ?* Princeton: Princeton University Press.
- Jaffrelot, C. (2006). *L'Inde contemporaine de 1950 à nos jours*. Paris: Fayard / Ceri.
- Kukathas, C. (1992). "Are They Any Cultural Rights? ". *Political Theory* 20(1)
- Kymlicka, W. (2002). *Contemporary Political Philosophy*. Oxford: Oxford University Press.
- Kymlicka, W. (1995). *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Oxford: Oxford University Press.
- Leyens, S. (2009). "Droits de minorités, droits des femmes". *Revue Nouvelle* 11.
- Leyens, S. (2009). "La démocratie indienne sous la loupe d'Arundhati Roy". *Revue Nouvelle* 11.
- Margalit, A. & Halbertal, M. (1994). "Liberalism and the Right to Culture". *Social Research* 61(3).
- Marshall, T.H. (2000). *Class, Citizenship, and Social Development*. Chicago: University of Chicago Press.
- Nussbaum, M. (2000). *Women and Human Development*. Oxford: Oxford University Press.

- Okin, S.M. (1999). "Is Multiculturalism Bad For Women ?". In: Okin, S.M. (1999), with respondents (edited by Cohen, J. & Howard, M. & Nussbaum M.). *Is Multiculturalism Bad For Women ?* Princeton: Princeton University Press.
- Pollitt, K. (1999). "Whose Culture ?". In: Okin, S.M. (1999), with respondents (edited by Cohen, J. & Howard, M. & Nussbaum M.). *Is Multiculturalism Bad For Women ?* Princeton: Princeton University Press.
- Post, R. (1999). "Between Norms and Choices". In: Okin, S.M. (1999), with respondents (edited by Cohen, J. & Howard, M. & Nussbaum M.). *Is Multiculturalism Bad For Women ?* Princeton: Princeton University Press.
- Parekh, B. (1999). "A Varied Moral World". In: Okin, S.M. (1999), with respondents (edited by Cohen, J. & Howard, M. & Nussbaum M.). *Is Multiculturalism Bad For Women ?* Princeton: Princeton University Press.
- Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*. Paris: Éditions du Seuil.
- Rawls, J. (2002). *Leçons sur l'histoire de la philosophie morale*. Paris: Éditions de la Découverte.
- Roy, A. (2009). *Listening to Grasshoppers. Fieldnotes on Democracy*. London: Hamish Hamilton – Penguin.
- Tambiah, S. (1998). "The Crisis of Secularism in India" In: Bhargava R. *Secularism and Its Critics*. New-Delhi: Oxford India Paperbacks.
- Taylor, C. (1994). *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Paris: Aubier.

NOURIA OUALI ☞ *Docteure en sociologie* ☞ Institut de sociologie, ULB ☞ METICES- Groupe d'études et de recherches « Genre et Migration » ☞ Avenue Jeanne 44 CP 124, 1050 Bruxelles ☞ Tél. 02 650 33 62 ☞ Fax 02 650 33 35 ☞ nouali@ulb.ac.be

La lutte contre la domination de sexe, de classe et de race dans les mobilisations des femmes issues de l'immigration

Nouria Ouali

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

[nl]

Sociale gender-, ras- en klasseverhoudingen bij het mobiliseren van migrantenvrouwen | DITARTIKEL

TRACEERT DE BELANGRIJKSTE ETAPPES die vrouwen van Marokkaanse origine hebben doorlopen bij het oprichten van organisaties in het Brusselse verenigingsleven, en bij het formuleren van hun eisen. Deze vrouwenorganisaties hebben sinds de jaren '70 het accent gelegd op onderdrukking, klasse en 'ras'. Het artikel brengt de belangen en de prioriteiten van twee generaties vrouwen in kaart en beschrijft hoe doorheen die periode sociale problemen werden gedepoliteerd en kwesties gelinkt aan islam en aan de aanwezigheid van moslims in migratiestromen en op het internationale toneel, werden overbeklemtoond. De auteur tracht aan te tonen dat het debat over het statuut van de vrouw in de islam en over de hoofddoek als neveneffect had dat de strijd van Marokkaanse militantes tegen het patriërchaat, de sociale ongelijkheid en het racisme ontcracht en onzichtbaar werd gemaakt. Het artikel onderzoekt de nieuwe configuratie van feministische organisaties die zich sinds de jaren 2000 aftekent. De auteur ziet daarbij enerzijds hoe netwerken van feministische strijd transnational worden en anderzijds dat feministische standpuntnames over een hoofddoekenverbod in het onderwijs twee tegengestelde stromingen doen ontstaan (islamitische feministes en vrijzinnige feministes).

[fr]

L'ARTICLE RETRACE LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CRÉATION d'associations et des revendications des femmes d'origine marocaine dans l'associatif bruxellois qui, depuis les années 1970, ont mis l'accent sur la domination de sexe, de classe et de « race ». L'article remet en perspective les enjeux et les priorités de deux générations de femmes dans un contexte de dépolitisation des problématiques sociales et de sur-visibilisation des questions liées à l'islam et à la présence des Musulman.es dans l'immigration et sur la scène internationale. L'auteure tente de montrer que les débats autour du statut des femmes dans la religion musulmane et de l'interdiction du « voile islamique » à l'école ont déclassé et rendu inaudibles les revendications omniprésentes de lutte contre le patriërcat, les inégalités sociales et le racisme des militant.es issues de l'immigration marocaine. L'article examine la nouvelle configuration des associations féministes qui se dessine dans les années 2000 à travers, d'une part, la transnationalisation des réseaux de lutte féministes, et, d'autre part, l'émergence de deux courants opposés (féministes islamiques et féministes laïques) résultant de la cristallisation des positions notamment féministes sur l'interdiction du « voile islamique » à l'école.

Malgré une présence relativement ancienne de population immigrée d'origine ouvrière sur le territoire de la Belgique depuis 1946, l'analyse du mouvement associatif développé par les populations immigrées et, plus précisément, de la place et du rôle des femmes dans les associations a rarement fait l'objet d'investigations scientifiques.

Ce faible intérêt académique mais aussi politique pour l'étude plus largement des mobilisations associatives, syndicales et politiques des femmes témoigne du rapport social qui caractérise la relation aux immigré.es. où les dominé.es ne sont perçu.es que comme objet social (et non comme sujet) agi et soumis à l'ordre social établi. Dans ce schéma, la figure féminine d'activiste détonne, voire déstabilise, les dominant.es (Ouali, 2000) dès lors qu'elle ne valide pas le stéréotype prépondérant des immigrées passives, soumises à leur culture d'origine (Morokvasic, 1984 : 887). Cette perception universelle a fortement été renforcée par le débat sur la place des musulman.es d'origine turque et marocaine dans notre société, qui s'est principalement focalisé sur le statut des femmes en islam.

Critiquant cette vision figée des femmes et des cultures d'origine, des travaux sociologiques et anthropologiques sur les immigrées font de plus en plus apparaître, non seulement la conscience des dominations patriarcale, économique, social, politique ou culturelle qu'elles connaissent en majorité, mais aussi leur réelle mobilisation visant à plus d'égalité et de justice sociale (Erel, 2009 ; Lacoste-Dujardin, 2008).

Basé sur l'expérience des femmes issues de l'immigration marocaine à Bruxelles, le présent article propose de retracer le processus d'intégration et de visibilisation dans le tissu associatif bruxellois depuis le milieu des années 1970, et d'analyser les revendications d'égalité témoignant d'une combativité visant la lutte contre leur domination de sexe, de classe et de race.

L'ASSOCIATION DES FEMMES MAROCAINES :

DIX ANS DE LUTTE POUR LA DÉMOCRATIE, L'ÉGALITÉ ET LA SOLIDARITÉ

Au début des années 1970, les politiques migratoires commencent à opérer une claire distinction entre les immigré.es d'origine européenne et non européenne (Afrique du Nord, Afrique Subsaharienne, Yougoslavie). Ce qui implique pour ces dernier.es que leur retour au pays d'origine reste à l'horizon des politiques migratoires et des projets d'avenir des travailleurs et leur famille. Dans ces années, les cultures et les identités ne constituent pas un facteur de fragmentation et de division des organisations sociales. La solidarité de classe et la volonté de valoriser les cultures populaires (y compris immigrées) transcendent l'appartenance aux différents groupes nationaux. Les femmes immigrées restent majoritairement confinées dans l'espace domestique même si déjà à cette époque de nombreuses Italiennes, Espagnoles, Marocaines et Turques travaillent et participent à des mouvements sociaux comme la grève de la FN en 1966 ou celle de Salik en 1979.

Grâce entre autres au soutien et au relais du mouvement associatif belge et immigré, l'activité sociale, culturelle et politique des Marocain.es, organisée par un mouvement étudiant de gauche très revendicatif connaît une ferveur remarquable (Ouali, 2004). Les associations marocaines se développent et prennent naissance autour, d'une part, d'initiatives à caractère social visant l'accueil et l'encadrement

des travailleurs et leur famille (logement, scolarité des enfants, rapatriement des corps, etc.) et, d'autre part, d'actions à vocation politique pour revendiquer l'égalité de traitement des immigré.es (statut des immigrés, régularisation, droit de vote, lutte contre le racisme).

Des militant.es notamment affilié.es à l'UNEM (Union nationale des étudiants du Maroc) jouent un rôle moteur dans la mobilisation des ouvrier.es marocain.es, avec le soutien des organisations ouvrières, pour la défense de leurs droits en Belgique et au Maroc. Le retour au pays d'origine et l'instauration d'une démocratie au Maroc gouverné par le Roi Hassan II restait cependant la priorité en vue du retour des immigré.es et leur famille.

En 1974, ces étudiant.es créent l'association le *Regroupement démocratique marocain* (RDM) qui développe notamment des activités d'alphabétisation, de formation professionnelle, des cours de langue et de culture d'origine, des programmes de formation politique et des activités festives transnationales. Au sein de cette association, des étudiantes découvrent la réalité de l'immigration et en particulier celle des femmes. Dans la foulée du RDM, elles créent en 1974 la première association de femmes : l'*Association des Femmes Marocaines* (AFM) qui existera jusqu'en 1985. Elle se constitue en association de fait afin de préserver son indépendance et elle survira grâce aux cotisations des membres, des aides individuelles, et, plus tard, des quelques financements publics ponctuels des institutions bruxelloises. L'association revendiquait au Maroc le respect des droits de l'Homme, l'instauration de la démocratie, le changement du code du statut personnel (*Mudawana*) et sa laïcisation ainsi que l'amélioration du statut juridique pénal des femmes. Elle se mobilise pour l'amélioration du statut social, économique et juridique des femmes au pays d'origine et la défense des intérêts des femmes de l'immigration confrontées à des situations parfois dramatiques d'isolement ou d'exclusion consécutive au décès du mari ou à leur répudiation.

Au début des années 1970, Colette Braeckman décrit le grand isolement auquel les femmes Marocaines étaient confrontées. Elle observe qu'en général les immigrées ont bénéficié de mouvements spontanés d'accueil et de sympathie de la part du voisinage et signale l'action des organisations ouvrières de femmes (la ligue ouvrière féminine chrétienne devenue *Vie Féminine*) qui recommandaient à ses membres de poser des gestes d'accueil envers les immigrées. Braeckman souligne que l'intégration des immigrées dans les organisations de femmes (Femmes Prévoyantes Socialistes et *Vie Féminine*) n'a été possible que lorsque le premier stade de l'adaptation à la vie belge fut dépassé. Après avoir établi un premier contact, les immigrées étaient invitées à participer aux réunions des organisations. Des relations de coopération ont pu s'établir par la suite :

« Déracinées à vif, les femmes immigrées n'oublient leurs blessures que lorsqu'elles se sentent réellement soutenues et aidées par les Belges, lorsqu'elles ont pu rompre leur isolement. A ce moment, ce ne sont plus des relations d'assistées qu'elles établissent, mais des relations d'échanges, et toutes les femmes belges qui sont entrées en contact avec des femmes étrangères reconnaissent combien cette rencontre les a épanouies, "nous avons appris qu'avec nos nouvelles amies le sens de l'amitié, de l'hospitalité et une délicatesse de coeur dont nous avons perdu le souvenir. Nous avons redécouvert

certaines valeurs que nous néglignons et finalement ce n'est plus d'assistance qu'il faut parler mais d'échange et de coopération"» (Braeckman, 1973 : 127-128).

Les militantes de l'Association des Femmes Marocaines entreprennent une lutte sur deux fronts : d'une part, à l'intérieur du mouvement étudiant lui-même, où beaucoup de femmes se sentaient minorisées et déresponsabilisées par les militants masculins, elles rencontraient des difficultés à s'exprimer et à s'imposer dans les assemblées d'étudiants. Bien que conscientes de l'inégalité et de l'oppression patriarcale, ces femmes, principalement issues des classes moyennes et bourgeoises marocaine, manquaient cependant de formation et de culture politiques. D'autre part, leur action se déploie dans la société belge où les immigrées dépendent entièrement des droits du mari (droits dérivés), connaissent des discriminations notamment en raison du code du statut personnel. Des étudiantes et des épouses d'ouvriers et de militants du Regroupement démocratique marocain organisent, pour les femmes, des actions d'alphabétisation (plus de 95% des immigrées marocaines étaient analphabètes), des activités socioculturelles, des écoles de devoir, des formations politiques. Ces activités sont menées en coopération avec d'autres associations progressistes et notamment avec les deux principales organisations de femmes belges : Vie Féminine et les Femmes Prévoyantes Socialistes.

Le retour au pays d'origine des unes et les engagements familiaux et professionnels des autres restée en Belgique ont entraîné une moindre disponibilité des militantes et, parallèlement, une fréquentation plus faible des femmes. Cette situation correspondait à un repli général du mouvement militant de la première génération des immigré.es marocain.es (El Achy, 1989) qui a pour conséquence la disparition prématurée de l'association en 1985. Le relais social, politique et idéologique de l'AFM n'a pas pu être assuré auprès des filles de la seconde génération encore jeune et surtout préoccupées par les exigences pratiques liées à leur propre développement (aide et orientation scolaires, social, identité...). C'est vers la fin des années 1980, qu'elles vont se manifester et fonder des associations qui, à l'inverse de l'AFM, vont d'abord privilégier les problématiques ancrées dans la réalité migratoire, sans toutefois perdre de vue la situation des Marocaines au pays d'origine.

176 |

LES ASSOCIATIONS DES JEUNES MAROCAIN.ES :

REVITALISATION CULTURELLE ET INTÉGRATION SOCIALE

La crise économique et de l'emploi du milieu des années 1970 va particulièrement toucher les travailleur.es immigré.es non qualifié.es puis les jeunes dans les années 1980. Les immigré.es d'origine marocaine militent pour l'octroi du droit de vote aux immigrés avec le groupe "objectif 82"¹ mais n'envisagent pas encore franchement leur installation définitive en Belgique, et moins encore leur naturalisation ou l'accès à la propriété.

En 1982, l'association *Centre culturel des travailleurs marocains de Bruxelles* marque encore la transition entre les mobilisations principalement sur le terrain socio-économiques des travailleurs et les préoccupations socioculturelles qui émergent à propos de la langue et la culture arabo-berbères et de la religion musulmane. Cette association veut promouvoir l'entraide entre les travailleurs marocains et leurs familles et la solidarité avec les travailleurs de toute nationalité. Ces années voient aussi au

développement d'un associatif à caractère religieux autour des mosquées qui s'est enclenché depuis la reconnaissance officielle du culte musulman en 1974 afin de répondre au besoin des migrants de la première génération de pratiquer leur culte dans la perspective de plus en plus évidente d'installation dans la société belge.

Les premières associations de jeunes de la "seconde génération" apparaissent déjà au milieu des années septante, mais c'est surtout dans les années 1980 qu'elles vont véritablement s'institutionnaliser. La carence d'emploi et les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes suscitent de nouvelles revendications ayant trait à l'identité et à la culture. Les associations *Ahl El Hijra* (1975), *l'Association de la Jeunesse Marocaine de Belgique* (1976) et *Hajitkoum* (1979), toutes disparues, s'installent et revendiquent le droit à l'expression de leur identité culturelle (langue, traditions culturelles, musique, contes, etc.) et donnent davantage priorité aux problèmes sociaux et politiques que rencontrent les Marocain.es dans l'immigration. Elles s'engagent à la fois dans un travail de revitalisation culturelle et dans une analyse politique en développant l'expression culturelle à travers les langues arabe et berbère, le théâtre et la création artistiques dont la condition des immigré.es constitue un thème central. Les filles de migrantes sont relativement peu présentes dans ces associations où elles restent invisibles par rapport aux garçons.

En 1986, l'association *Jeunesse Maghrébine*, issue de l'Association de la Jeunesse Marocaine de Belgique, est créée à l'initiative de quatre jeunes femmes maghrébines pour mieux répondre aux besoins de cette jeunesse. Si au départ elle se préoccupe beaucoup de la défense de l'identité culturelle des jeunes, à partir 1989, elle se recentre nettement sur le terrain du combat pour l'intégration socio-économique. Ainsi, les revendications de l'association s'orientent alors vers la lutte contre l'exclusion et les discriminations de toute nature (politique, économique, sociale, culturelle ou religieuse). En 1988, l'association de jeunes *Avicenne*, constituée par un groupe du quartier de Cureghem à Anderlecht, reprend à son compte le même objectif d'insertion sociale et fait inscrire dans ses statuts, pour la première fois de manière explicite dans l'associatif maghrébin, la volonté de "créer des conditions pour faciliter l'intégration des jeunes à tous les niveaux"². Ce thème de l'installation définitive, resté jusque-là plus ou moins tabou, avait causé de nombreuses discussions et des dissensions sur l'avenir de l'immigration maghrébine en Belgique. La crise économique tant au pays d'origine qu'au pays d'accueil a accéléré le débat forçant ainsi les divers acteurs à prendre position sur cette question.

De leur côté, les filles d'immigré.es sont de plus en plus présentes dans ces associations, mais elles commencent à porter un regard critique à la fois sur les associations de femmes et les associations d'immigrés. Aux premières, elles reprochent leur « maternalisme » entretenu avec leur mère, la difficulté à acquérir une réelle autonomie et l'inadéquation des activités proposées (couture, cuisine, ateliers créatifs, sorties récréatives et les cours d'alphabétisation) au regard des préoccupations et des besoins des jeunes filles. Aux secondes, elles fustigent le paternalisme, le sexisme et les freins à leur désir d'émancipation. Parmi les jeunes filles les plus scolarisées naîtra alors la volonté de s'autonomiser de ces associations.

C'est ainsi que l'association *La Voix des femmes* voit le jour à Bruxelles en 1987. C'est la première association initiée par trois descendantes d'immigré.es d'origine turque, marocaine et italienne. La naissance de cette association constitue un événement majeur car elle reflète les changements significatifs de l'autoperception des filles de

migrant.es dans la société d'immigration et les rapports d'égalité qu'elles veulent instaurer. La présidente de l'ASBL, Hariyé Balci fille d'immigré.e Turc.e, déclarait en 1993 : « Avec 'La Voix des femmes', nous avons décidé de nous représenter nous-mêmes. Nous voulons décider nous-mêmes de nos activités et inciter les autres femmes à changer leur attitude de dépendance. S'intégrer signifie pour nous être des protagonistes avec une intervention active dans la société. Beaucoup de jeunes femmes immigrées le désirent » (La Gauche, 5 mai 1993).

Les fondatrices de l'association présentent un profil élevé de niveau scolaire et professionnel (enseignante, médecin, chimiste, assistante sociale, politologue, économiste, psychologue) et revendiquent clairement leur origine prolétaire. Conscientes de leur position sociale atypique par rapport à la majorité des immigrées, elles se défendent de vouloir constituer une association de filles qui ont réussi leurs études et entamé une certaine ascension sociale. Elles se déclarent d'ailleurs solidaires des femmes immigrées ouvrières et dénoncent leurs conditions de travail déplorables et le manque de soutien des organisations dans la dénonciation de leur condition de travail : « Elles travaillent en général dans le nettoyage et ni les syndicats, ni les associations ne font quelque chose pour ces femmes-là. Ils ne voient pas d'intérêt à améliorer leurs conditions de travail parce qu'ils savent que ces femmes ne sont pas potentiellement des membres actifs du syndicat » (L'Antiraciste, n° 32, Février-Mars 1988 L'Antiraciste, op. cit.).

L'association est plutôt bien accueillie et elle bénéficie, à Bruxelles, d'un capital de sympathie clairement perceptible notamment à travers les médias (presse et télévision) nationales et locales qui, régulièrement, couvre ses activités et ses actions destinées à aider les femmes à s'émanciper. L'image combative de jeunes femmes d'origine turque, marocaine et italienne tranche, avec l'image dominante des femmes immigrées passives, dépendantes, dévouées au foyer et à la famille. Un des arguments qui a motivé la création de l'association est précisément la volonté de rompre avec cette vision caricaturale des femmes de l'immigration.

Ces descendantes d'immigré.es cherchaient à développer un regard critique sur les réalités sociales des femmes immigrées, à les responsabiliser et leur permettre un réel développement social et culturel³. A quatre-vingts ans de distance, comme Clara Zetkin⁴, elles réclament le droit de vote (en l'occurrence celui des Étranger.es), l'égalité entre les sexes et l'égalité des droits entre les citoyens. Elles luttent contre la domination patriarcale, militent contre le racisme et pour la solidarité entre les peuples. En cela, les fondatrices de la Voix des femmes sont bien les fidèles héritières du féminisme de première vague qui dénonçait l'oppression patriarcale commune à toutes les femmes : « Il y a aussi des filles belges qui participent parce que nous estimons qu'il ne faut pas coller l'étiquette « immigrée » à nos problèmes. C'est avant tout parce que nous sommes des femmes. Et nous retrouvons les mêmes problèmes chez les Belges, les Italiennes à des époques différentes » (L'Antiraciste, op. cit.).

La création de La Voix des Femmes fut par ailleurs suscitée par la difficulté des associations féminines à prendre en compte les préoccupations des jeunes filles. Les suicides, les fugues suite à des conflits parentaux et les mariages forcés qu'elles dénonçaient déjà dans ces années, étaient insuffisamment ou mal pris en considération par les travailleur.es sociaux. Une des fondatrices de La Voix des Femmes soulignait le manque de connaissances de la réalité des jeunes filles descendantes d'immigrées, ce qui souvent provoquait plus de problèmes qu'il n'en résolvait. Ainsi, les jeunes filles témoignaient constamment de leurs difficultés à « être prises au sérieux » lorsqu'elles se présentaient dans une association ou un foyer après une fugue du

domicile familial, par exemple, lors d'une menace d'un mariage forcé. Certains travailleur.es sociaux n'iaient le problème ou le réduisait à une simple crise d'adolescence. Les filles éprouvaient alors des doutes sur le bien-fondé des griefs formulés à l'égard des parents, ce qui provoquait un sentiment de culpabilité. C'est ainsi que l'absence de lieux de soutien et d'écoute ont mené à de nombreux drames.

Pour répondre à cette demande d'espace de rencontres où les jeunes filles pouvaient évoquer en toute sécurité les difficultés qu'elles rencontraient, *La Voix des Femmes* a ciblé prioritairement ce public, en particulier celles qui ne pouvaient fréquenter les associations mixtes. C'est pourquoi le choix de membres strictement féminins s'est aussi imposé. D'un autre côté, l'absence de membres masculins dans l'association devait aider à l'affirmation de soi des jeunes filles et de femmes trop souvent intimidées par les hommes. Les actions avec les jeunes filles consistaient dans le soutien aux études (cours de langue, sciences, mathématique, alphabétisation) et dans l'organisation d'activités de théâtre, de peinture et de photographie pour leur épanouissement personnel.

Les femmes de la première génération n'en étaient pas pour autant négligées. Elles ont d'ailleurs toujours constitué une partie non négligeable du public de l'association. Cependant, leurs besoins étaient d'une tout autre nature : analphabétisme, méconnaissance des langues du pays, répudiation, divorce, santé reproductive, santé mentale, l'emploi, etc. Les actions étaient dès lors orientées vers les cours d'alphabétisation, l'information sur leurs droits en matière de mariage, de divorce⁵, de garde des enfants, le logement, la santé et la contraception, et l'accès à l'emploi. Le défi était alors de réussir à créer des espaces distincts pour les deux générations de femmes afin que l'autorité « maternelle », voire la pression sociale des mères, ne puisse bloquer les jeunes adolescentes dans leur besoin de livrer et d'échanger leurs expériences individuelles.

Sur le terrain du patriarcat, la première présidente de l'association, a, par exemple, longtemps pensé que les violences intrafamiliales n'existaient que dans sa culture (turque) mais la découverte de cas chez ses camarades Belges lui ont fait prendre conscience d'un phénomène bien plus large, mais souvent dissimulé. La violence à l'égard des femmes par des maris ou des compagnons « progressistes » de toutes nationalités était une réalité à laquelle elles étaient régulièrement confrontées et que l'association a dénoncé. Ce qui trompe, disait H. Balci, c'est l'image des femmes dans l'espace public où elles paraissent modernes, libres et indépendantes alors que dans l'espace privé, la domination masculine sévit tout aussi fort que dans les familles immigrées. Pour fondatrices de l'association, le machisme et le sexisme n'avaient aucun caractère spécifique lié aux Marocains et aux Turcs. Des hommes belges de leur entourage avaient aussi des discours et des attitudes envers les femmes parfois très semblables à celui d'immigrés venus d'Emirdag. Elles estimaient que les problèmes des immigrées n'étaient pas seulement le fait de la culture musulmane ou des sociétés nord-africaines ou turques, mais ils étaient liés à l'oppression patriarcale universelle. Les solidarités féminines devaient dès lors être une des clés pour mieux traiter l'oppression de toutes les femmes.

Sur le terrain de la lutte anti-raciste, l'association ne s'est pas privée de dénoncer le sexisme qui y régnait, comme dans d'autres organisations immigrées. La création d'un espace strictement féminin correspondait ainsi à la nécessité de mettre au jour et à analyser sereinement ce sexisme à l'égard des femmes immigrées et de leurs

descendantes. Cela n'a pas empêché l'association de se solidariser et de dénoncer les graves atteintes aux droits des jeunes hommes d'origine immigrée en menant des actions contre le délit de sale gueule et les contrôles agressifs de la police à Bruxelles. Une année avant les émeutes de Forest en mai 1991, *La Voix des femmes*⁶ a organisé avec le MRAX, une soirée débat avec les jeunes hommes victimes des contrôles policiers abusifs, à laquelle trois cents jeunes ont participé. Lorsque ces deux associations ont alerté les pouvoirs publics sur les tensions et les risques de révolte imminents, personne n'y a prêté attention : « *A cette période, nous n'étions pas pris au sérieux* ». Chaque année, les femmes de l'association ont participé aux différentes actions de lutte contre le racisme⁷ et contre l'extrême droite, contre les discriminations à l'égard des femmes et des groupes les plus démunis, pour le droit à la libre circulation des immigrés et leurs enfants, et le droit au regroupement familial.

La fin des années 1980 se clôture par l'installation, en 1989, du Commissariat Royal à la politique des immigrés (CRPI) qui annonce l'acceptation de l'installation définitive des immigré.es dans la société belge et la mise en place d'une politique d'intégration dont peu de mesures seront destinées aux femmes immigrées que le CRPI souhaite pourtant vouloir émanciper.

DÉVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS DE FEMMES :

DÉSIR D'AUTO-ORGANISATION ET D'AUTONOMISATION

180 | Les années 90 verront la consécration de l'islam dans l'espace public. On assiste à la politisation de la religion et de l'identité musulmanes : les musulman.es sont couramment soupçonné.es d'islamisme et leur capacité d'intégration à la société est régulièrement remise en doute en raison de l'expression de leur particularisme religieux (voile, barbe, etc.). De multiples controverses se focalisent sur le statut des femmes musulmanes et sur la place de la laïcité dans l'islam⁸, tandis que les responsables politiques enjoignent les Marocain.es (et les Musulman.es) à apporter la preuve de leur loyauté à la Belgique et à ses institutions. Ces tensions seront exacerbées au moment de la guerre du Golfe en 1991 puis des attentats de New York du 11 septembre 2001 et de l'occupation de l'Irak en 2003.

Dans cette dynamique, l'expression identitaire se raidit en écho à la stigmatisation et au rejet du groupe visé. La culture musulmane devient le facteur explicatif des processus d'inégalité éminemment sociaux et politiques et l'on assiste à la « racialisation » des questions sociales (Fassin et Fassin, 2006). Trois thématiques dominantes vont occuper l'espace public et médiatique sur les femmes musulmanes qui vont permettre d'attribuer un statut spécifique à la domination masculine des Musulmans : le mariage forcé, le voile « islamique » et les violences intrafamiliales (crime d'honneur). Au-delà d'une réelle difficulté à cerner la notion de mariage forcé⁹, le rapport du Conseil de l'Europe (Rude-Antoine, 2005) soutient qu'aucune étude en Europe n'est parvenue à quantifier le phénomène des mariages forcés tout en soulignant à la fois l'importance de sa forte médiatisation et les amalgames généralement établis avec les pratiques de l'immigration d'origine musulmane (*ibid.* : 8). Quant au débat sur l'interdiction du voile « islamique » à l'école au nom de l'émancipation des femmes, il va revenir régulièrement aux devants de la scène et fige les positions des opposants et des tenants du voile. Cela a la vertu d'empêcher ainsi l'analyse

des contradictions entre le discours d'émancipation et l'interdiction du voile, des conditions qui produisent l'infériorisation sociale des musulmanes dans la société et des processus de la domination masculine communs à toutes les femmes.

La focalisation sur la question du voile « islamique » à l'école a par exemple masqué la signature de la convention belgo-marocaine en matière civile à Rabat en juillet 1991 par les ministres de la Justice des deux pays. Convention qui a clairement porté préjudice aux droits des femmes d'origine marocaine en Belgique (Ouali, 1992 ; 1993). Un *Collectif de femmes maghrébines* critique cette convention et, en collaboration avec la commission immigration du Conseil des femmes francophones de Belgique, dénonce l'alliance politique objective qui a permis aux responsables politiques belges et marocains de perpétuer la domination masculine à travers l'introduction de règles de mariage, de divorce, de pensions alimentaires et de la garde des enfants issus de la Convention. Le Collectif signale également les effets discriminatoires de la convention sur les femmes d'origine marocaine¹⁰. Il souligne l'attachement très relatif des responsables politiques belges au principe d'égalité entre hommes et femmes dans une négociation politique où l'enjeu du retour des clandestins vers le Maroc a davantage pesé que le droit des femmes.

Par ailleurs, on assiste à la création d'organisations diversifiées du point de vue des origines (angolaises, rwandaises, ex-zaïroises, sud américaines, femmes arabes, musulmanes ou turques) dans les trois régions du pays. Ces associations se démarquent des organisations qui accueillent les femmes immigrées comme *Gaffi*, *le Cactus*, *Nadi*, *Femmes Prévoyantes Socialistes*, *Vie Féminine*, *Association 29 rue Blanche* et qui, à leurs yeux, abordent des problématiques peu en phase avec les préoccupations des immigrées et ne leur offrent pas les moyens de leur émancipation et de leur intégration dans la société belge (Cherradi, 2004). Les membres de ces associations sont des femmes qui aspirent à s'autonomiser, à participer aux débats qui les concernent, à mieux exprimer leurs besoins et à défendre leurs intérêts.

Le nombre d'associations de femmes d'origine marocaine en Flandre et à Bruxelles se multiplie aussi grâce à l'impulsion de la politique du gouvernement de la Communauté flamande à l'égard des minorités ethnoculturelles¹¹ qui, depuis 1996, encourage l'auto-organisation des immigrées : *Dar el amal* à Molenbeek, *Nadi Echams* à Anvers, *Nissa* à Hasselt ou *Ed Dayera-De Ronde* à Borgerhout voient ainsi le jour. L'association bruxelloise de femmes arabes *Femmes Traits d'Union*, créée à Bruxelles en novembre 1991, se profile comme un centre de réflexion sur le mouvement des femmes arabes et musulmanes dans le monde arabe et les sociétés occidentales d'accueil, et elle met notamment l'accent sur la naturalisation. L'association *Nejma* regroupe, depuis 1997, des femmes marocaines, palestiniennes, tunisiennes, libanaises et belges à Liège, et propose des cours de langue et de culture arabe pour les enfants dans une perspective laïque, hors du cadre des mosquées. L'association *Inanna* à Bruxelles organise des activités culturelles dont le ciné-club *Nissa* lequel vise une meilleure diffusion de la culture arabo-amazigho-musulmane.

La décennie 1990 s'achève avec la découverte du meurtre de Loubna Benaïssa âgée de 7 ans en mars 1997. Alors que depuis 1991, les jeunes filles voilées sont perçues négativement et provoquent craintes et rejets, le contexte émotionnel suscité par l'affaire Dutroux et par la disparition de Loubna contraint la population à ne plus poser un regard fuyant ou disqualifiant sur une famille qui manifeste clairement son attachement à l'islam. A partir de 1998, les figures très médiatisées de Nabila

Benaïssa et de ses parents affichant leur identité musulmane (Nabila et sa mère portaient le voile et le père la barbe) ont incontestablement contribué à apaiser l'image offensive et « menaçante » de l'islam par leur attitude digne et leur refus de se positionner en victime du racisme. Ce répit de quelques années sera bouleversé par les attentats de New York de 2001.

C'est dans ce contexte que se crée, en 1997, que le réseau de citoyens musulmans, *Présence musulmane* surtout actif en France¹² et en Belgique, qui se mobilise pour défendre la liberté de religion des musulmans d'Europe. Ce réseau fut fondé par le très médiatique philosophe et théologien suisse, Tariq Ramadan, qui va fédérer de nombreux jeunes en désarroi face aux attaques répétées de leur identité et de leur religion. Ce réseau créera une Commission femmes qui sera à l'initiative de la création du Collectif de femmes en Europe (voir infra).

TRANSNATIONALISME ET NOUVEAUX FÉMINISMES

Au début des années 2000, le mouvement associatif immigré.es et de leurs descendant.es en Belgique et en Europe se « transnationalise » (Dumont, 2003). De multiples associations de coopération au développement et des réseaux de solidarités de soutien aux luttes des féministes des pays d'origine. On assiste ensuite toujours à travers la question des femmes en islam à la constitution de deux courants opposés qui vont se manifester par la création de deux organisations avec une dimension européenne.

En matière de coopération et développement, l'association *Développement Solidarité Europe-Maghreb* basée à Bruxelles créée en 1999, propose de créer des échanges avec des associations marocaines porteuses de projets de développement et attachées aux droits de l'homme, à l'égalité hommes-femmes et à la solidarité internationale. Elle a choisi de mettre sur pied un projet économique de production de pâtes fraîches avec l'association marocaine *Solidarité féminine* qui accueille et encadre des mères célibataires au Maroc. Il s'agit de soutenir les femmes et les enfants les plus démunis tant sur le plan économique que psychologique et les plus dépourvus du point de vue du soutien de l'Etat marocain. En raison du traitement d'une problématique taboue dans ce pays, elle est l'objet d'une forte hostilité de la part des institutions politiques, religieuses et de la population.

Dans le cadre de la lutte des femmes marocaines pour leurs droits, une *Coordination européenne des Comités de soutien au Plan national d'Action pour l'Intégration de la Femme au Développement* est fondé à l'issue des travaux de la conférence d'Akersloot aux Pays-Bas, les 27 et 28 mai 2000. Elle est initiée par des filles d'immigré.es marocain.es. et se compose des Comités de soutien et du Forum constitués en Europe (France, Belgique, Pays-Bas) notamment pour soutenir le Plan d'action nationale pour les femmes du gouvernement Yousofi et la réforme du code du statut personnel qui aboutira en 2004 (Ouali, 2008). Lors de la conférence de Bruxelles du 8 juillet 2000, la coordination a marqué son soutien à l'édification d'une société démocratique et au combat pour l'égalité des femmes au Maroc. Elle proposait d'informer et de sensibiliser l'opinion publique européenne au Plan d'action, la mobilisation de la communauté marocaine vivant en Europe autour du Plan et la création de programmes d'action communs avec l'ensemble des cadres et forces démocratiques dont l'organisation de deux forums à Bruxelles et l'autre au Maroc (Communiqué de presse,

8 juillet 2000). Elle programmait l'interpellation des parlementaires européen et marocain et voulait agir comme un moyen de pression externe.

Plus tard, les attentats du 11 septembre 2001 à New York réactivent, à l'échelle planétaire, la stigmatisation des musulman.es et le racisme anti-musulman. Les positions sur l'interdiction du voile « islamique » à l'école ressurgissent régulièrement et se radicalisent. Dans le paysage associatif, deux nouvelles figures se réclamant du féminisme vont émerger dans l'espace public reflétant deux positions qui semblent en apparence s'affronter sur la question du statut des femmes musulmanes : le *Collectif Femmes Musulmanes d'Europe* et le *Comité belge Ni Putes, Ni Soumises*. Les unes se fondent sur la religion et les autres sur la laïcité comme référent central de la vie sociale.

Le Collectif Femmes Musulmanes d'Europe

A l'initiative de la Commission femmes du réseau « Présence musulmane » le *Collectif Femmes Musulmanes d'Europe* est créé en 2004 suite au colloque européen sur le féminisme en Islam, organisé dans le cadre de la journée internationale des femmes au Parlement européen à Bruxelles¹³. Ce Collectif voulait être l'instance représentative du féminisme musulman d'Europe et fédérer les femmes se mobilisant à partir de cette identité (Fournier 2008). Il s'inscrit dans la ligne du courant réformiste musulman qui s'est développé dans les dans les années 1980 et considère que la modernisation et la démocratisation des sociétés islamiques passe par un retour aux sources de la religion, de la culture et des valeurs islamiques (Al Jabri, 1995). Ce courant a généré le féminisme réformiste qui prône la relecture de l'islam et de la tradition progressiste du Prophète Mohamed pour combattre le patriarcat¹⁴.

Le *Collectif Femmes Musulmanes d'Europe* revendiquent l'égalité : « En référence aux textes sacrés, ces associations inscrivent les droits de la femme dans l'ensemble des droits humains et militent pour la liberté de travailler, de s'exprimer, de vivre en sécurité et de s'instruire. » (Fournier, 2008 : 4). Les militantes défendent l'idée d'une approche individualiste du rapport à dieu et d'une adhésion volontaire à la religion. Ainsi le port du voile est interprété comme un choix personnel et non comme une obligation prescrite par le Coran. La connaissance religieuse devient un outil de d'émancipation de la femme musulmane et l'*ijtihad* (l'effort de réflexion pour interpréter une action licite, illicite, désapprouvée etc.) la méthode ouverte d'interprétation des pratiques des sociétés dans lesquelles elles vivent.

L'action de ce collectif est organisée à plusieurs échelles : transnationale (Femmes musulmanes d'Europe et Groupe international d'étude et de réflexion sur la femme en islam-GIERFI), nationale (Femmes musulmanes de Belgique, Collectif féministe pour l'Egalité-France) et locale (Femmes d'aujourd'hui-Montpellier, Femmes françaises et musulmanes engagées Lyon, Collectif strasbourgeois d'Une école pour toutes et tous et contre les lois d'exclusion, Mouvement de l'immigration et des banlieues, des Indigènes de la République, du Collectif contre l'islamophobie).

Les féministes du Collectif, d'une part, se mobilisent sur les questions religieuses, sociales et politiques, et d'autre part, critiquent le féminisme « occidental ».

Sur le plan religieux, elles dénoncent le patriarcat et établissent une claire distinction entre religion et patriarcat. Ce sont les pratiques culturelles et coutumières qui sont responsables de la condition des femmes musulmanes, ce sont elles qu'il faut combattre (Hamidi, 2004). Elles défendent la liberté religieuse et le rapport individuel

à Dieu et à la religion. Elles se battent aussi sur le terrain des structures religieuses. Amel Boubekeur souligne que, d'une part, les femmes, en France et en Belgique y sont sous-représentées et que, d'autre part, les discours théologiques et les débats religieux sont des débats d'intellectuels sans impact sur la réalité quotidienne des gens. Pour elles, les structures sont enlisées dans les querelles de pouvoir à la fois en interne et avec les Etats des pays d'origine alors que « les jeunes filles ne sont pas seulement intéressées à avoir accès à la mosquée, mais aussi à avoir accès au sermon et être capable et autorisées à intervenir durant son déroulement (Zeknini 2007b).

Sur le plan social, elles dénoncent les différentes formes de violences physiques, sociales et symboliques (comme le mariage forcé et précoce, la polygamie, la pratique du certificat de virginité) en cherchant les arguments condamnant ces pratiques dans les textes religieux. Elles combattent les discriminations faites aux musulmanes notamment à l'école et dans le travail, les injustices sociales communes aux catégories sociales infériorisées (aux ex-colonisés en France) et les lois prohibant le foulard. Boubekeur considère que les féministes islamiques ne doivent pas isoler la question de la discrimination des musulmanes des autres types de discriminations car c'est un phénomène injuste pour tout le monde « le règlement de la solution de la ségrégation multiple des femmes musulmanes passe par l'investissement des canaux les plus généraux possibles voire les plus séculiers. Si j'ai envie de m'investir sur la question du droit de la femme, pourquoi devrais-je automatiquement le faire dans une association de femmes musulmanes? » (Zeknini 2007b).

Sur le plan politique: elles contestent la capacité des institutions politiques à assurer la justice sociale et l'égalité des citoyennes à partir desquelles elles se légitiment (Fournier, 2008). Elles revendiquent leur citoyenneté européenne et la participation à la vie politique et sociale dans les pays d'immigration.

Par ailleurs, le Collectif Femmes Musulmanes d'Europe formule un certain nombre de critiques aux féministes « occidentales », une catégorie globalisante alors que le féminisme des pays d'Europe et d'Amérique du Nord est traversé par différents courants de pensées, mais qui l'alter ego de la catégorie tout aussi insaisissable de féministes « orientales ou musulmanes ». La représentante du Collectif en Belgique, Malika Hamidi, reproche aux féministes d'abord de trahir les principes de liberté de conscience et de liberté du corps qu'elles ont défendus lorsqu'il s'agit des Musulmanes. Elle remet en cause ensuite « l'universalisme du féminisme » et « l'unicité » du modèle féministe en démontrant la nature plurielle du féminisme et c'est sur le terrain du droit et de l'action politique (sens large) contre le patriarcat que la solidarité (sororité) féministe doit se réaliser. Elle dénonce enfin la difficulté des femmes à être entendues par les féministes occidentales qui peinent « à se décentrer de leurs propres schémas d'émancipation » et l'instrumentalisation de la cause des femmes issues de l'immigration à travers une association telle que Ni putes ni Soumises. Elle estime que les femmes musulmanes peuvent aussi proposer un modèle d'émancipation porteur de valeurs universelles qui sont puisées dans l'islam même (égalité, justice sociale) (Hamidi, 2006).

En Belgique, le Collectif Femmes musulmanes d'Europe est surtout visible à travers les activités de sa représentante, Malika Hamidi, qui est, depuis octobre 2008, devenue la porte-parole du Groupe international d'étude et de réflexion sur la femme en islam (GIERFI) lancé à Rabat. Cette (ré)organisation au niveau international masquerait en réalité de réelles difficultés du Collectif à constituer une base sociale dans les milieux

populaires et à s'insérer dans le paysage féministe des pays d'immigration. Selon Fournier (2008), elles seraient la conséquence d'une gêne à mener de front un combat visant à la fois une émancipation des institutions religieuses et des institutions qui produisent la discrimination des femmes musulmanes dans les sociétés d'immigration. Cette difficulté de rassembler autour de ce double objet social aurait suscité une division puis une recomposition du féminisme musulman de France et de Belgique dont une des difficultés majeures vis-à-vis notamment des féministes réside dans : « la dénonciation du maintien de traditions liberticides envers les femmes en islam ne s'accordant pas toujours aisément avec la réhabilitation du statut de l'islam et de la femme musulmane dans les représentations sociales. » (Fournier, 2008).

La recomposition des mobilisations des féministes musulmanes s'accompagne en France comme en Belgique d'une recherche de légitimation par des institutions islamiques (oulémas au Maroc et recours à des juristes musulmans pour travailler sur la polygamie en France), ce qui ne contribue en rien à l'insertion de ces réseaux dans les cercles féministes au niveau national et international. De même qu'elle crée une distanciation par rapport au vécu des femmes issues des quartiers populaires (Zeknini, 2007a) qui se soucient peu des débats théologiques et institutionnels sans impact sur leurs réalités quotidiennes. Les questions religieuses rendent les revendications sociales invisibles et inaudibles de la part des féministes comme l'usage d'une terminologie religieuse pour qualifier leur combat, comme le « djihad de genre » (Badran, 2007) les rend infréquentables.

Le Comité belge de Ni Putes, Ni Soumises NP5

Un des ripostes à la présence remarquée notamment dans les médias des « prétendues » féministes musulmanes en Belgique se traduit par la création officielle d'un Comité belge de Ni Putes, Ni Soumises (CBNPNS) en juin 2006. Sous la pression des laïques préoccupés par l'activisme du réseau européen, *Présence musulmane* et du Collectif Femmes d'Europe, CBNPNS s'installe en Belgique en réponse au féminisme musulman. Ses représentantes vont s'y exprimer sans se parler par médias interposés. L'enjeu pour le mouvement laïque en Belgique est d'opposer une laïcité active comme alternative au référent religieux.

Pour rappel, à l'origine, le mouvement Ni Putes Ni Soumises est le fruit de la Marche des femmes des quartiers contre le ghetto et pour l'égalité qui s'est déroulée en France entre le 1er février et le 8 mars 2003. Cette marche portait les revendications d'accès à l'emploi et contre la marginalisation des banlieues et fut initiée en mémoire de Sohane Benziane, une adolescente de 17 ans brûlée vive (le 4 octobre 2002) par son ex-petit ami qui ne supportait pas son indépendance. La marche des femmes traverse une vingtaine de villes pour aboutir à Paris et à la manifestation nationale du 8 mars 2003 qui consacre la naissance de l'association « Ni Putes Ni Soumises ». Celle-ci dénonce le sexisme omniprésent, la violence verbale, physique, la sexualité interdite, le viol organisé en « tournantes », le mariage forcé, la fratrie en gardien et l'honneur de la famille ou des quartiers en prison.

En Belgique, Fatoumata Sidibé, belgo-malienne, est désignée présidente du Comité qui repose sur une triple devise⁵⁵ : laïcité, mixité et égalité (par opposition à religion, séparation des sexes et inégalités qui émergent dans le mouvement féministe musulman).

« Ce sont les pierres angulaires d'un combat qui stipule qu'il n'y a pas de combat plus urgent pour l'émancipation des femmes que la lutte contre les intégrismes et l'obscurantisme car, pour que les femmes aient des droits, il faut une société laïque, c'est-à-dire qu'il y ait une division entre la sphère privée et publique tout en laissant à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire » (Sidibé, 2006).

Elle adresse indirectement une critique au féminisme en soulignant que les filles des quartiers en France ont été les oubliées du féminisme qui pratiquait le relativisme culturel au nom du droit à la différence. Dans cette interview, Fatoumata Sidibé évite soigneusement la question du racisme et des différenciations sociales qui est pourtant au cœur du combat des premières militantes de Ni Putes Ni Soumis en France, Loubna Meziane et Fadela Amara.

La présidente du Comité belge NPNS dénonce le sexisme, l'obscurantisme et le relativisme culturel « nous refusons de légitimer certaines pratiques au nom des traditions et nous refusons des lois aménagées pour certains citoyens. NPNS est le nouveau visage du féminisme, car nous voulons un féminisme avec les hommes ; féminisme que nous appelons « mixisme » (op cit.).

Le voile est considéré comme un outil d'oppression des femmes et l'école un espace qui doit garantir la liberté des jeunes filles. Elle rejette l'idée que les jeunes filles puissent porter par choix : « on n'entend pas leur père, leurs frères et leur communauté » qui mettent la pression sur elles. En conséquence, elle soutient l'interdiction du voile qui va permettre aux filles de « goûter à la liberté » et susciter débats et réflexions au sein des familles.

186 | Le Comité a publié le guide du respect rédigé pour émanciper les femmes et les hommes par des avocat.es, psychologues, enseignant.es des assistant.es sociales sur base de témoignages de jeunes filles et garçons. Il traite de la sexualité, des traditions et des violences.

Si en apparence, les positions du Collectif Femmes Musulmanes d'Europe et du Comité belge NPNS semble inconciliable, quelques points communs semblent cependant les rapprocher dans leur stratégie féministe. Les deux associations présentent des profils de femmes plus ou moins proches en termes de niveau d'étude et social relativement élevé. L'une et l'autre partagent une expertise commune dans l'usage de la communication et des médias pour se rendre visible à travers une figure de l'association (Malika Hamidi ou Fatoumata Sidibé) et transmettre leur message.

Les deux associations ont en commun une volonté d'éduquer les femmes immigrées et leurs descendantes qu'elles veulent toute libérer sous contrainte à savoir en leur apprenant comment penser et se comporter, et transmettre leur modèle d'émancipation. Enfin, elles parlent toutes deux au nom de ces femmes, mais l'une comme l'autre peine à mobiliser une base sociale des femmes issues de ces milieux populaires et à avoir un discours crédible visant à transformer les réalités sociales difficiles auxquelles elles sont confrontées.

NOTES

- 1 Il s'agit d'un groupe d'organisations (syndicats, ligue des droits de l'homme, associations dont les associations marocaines de l'époque) qui, après les élections communales de 1976, revendiquent le droit de vote des immigrés pour les élections communales de 1982. Ce droit a finalement été octroyé en 2006 à tous les étrangers.
- 2 Article 2 de ses statuts, MB 13 octobre 1988.

- 3 Statut de l'ASBL, MB, du 28 janvier 1988.
- 4 Zetkin est la militante socialiste allemande qui proposa, le 8 mars 1910 lors de la 2e Conférence Internationale des femmes socialistes à Copenhague, la création de la journée internationale des femmes pour réclamer le droit de vote, l'égalité entre les sexes et le socialisme. En 1977, les Nations Unies ont déclaré le 8 mars « Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale ».
- 5 En 2001, l'association a publié le guide de la femme avertie consacré au mariage et au divorce marocains.
- 6 En février 1989, l'association avait déjà organisé une campagne de dénonciation des brutalités policières et du « délit de sale gueule ».
- 7 Ainsi, depuis le 21 mars 1994, l'association distribue annuellement 10 000 jonquilles dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale sous le slogan « Pour une société sans racisme et sans frontières, laissons fleurir nos différences ».
- 8 Le contexte tendu de la Guerre du Golfe et les nombreuses interpellations des populations musulmanes sur l'islam provoque la création d'une association dénommée le Centre Laïque Arabo-Musulman (CLAM) qui formalise publiquement, et pour la première fois au sein de la minorité maghrébine, le principe de la laïcité en islam et devient un objectif majeur de son action. Ses membres sont surtout des intellectuels maghrébins (tunisiens, algériens et marocains) issus, pour la plupart, de la première génération.
- 9 Il n'a pas de définition juridique et n'inclut pas les mêmes critères selon les pays. Ainsi, il recouvre aussi bien le mariage servile que le mariage arrangé, traditionnel, coutumier, de raison, de convenance, mariage précoce, fictif, simulé, de complaisance, blanc, putatif, indésirable renvoyant à la question du consentement (Rude-Antoine, 2005 : 7 ; Neyrand, 2007 : 2)
- 10 Hormis le fait que celle-ci vise à faire reconnaître les actes de répudiation prononcés au Maroc, et elle limite leur droit de recours au système juridique belge en imposant certaines dispositions en complète régression par rapport aux pratiques judiciaires antérieures.
- 11 Cette politique a notamment encouragé la création de la Fédération des organisations démocratiques marocaines (FMDO) qui est une structure représentative des Marocains de Flandre et joue le rôle d'interlocuteur du gouvernement flamand. De même que, depuis quelques années, émergent dans l'espace public les associations amazigh (Berbères) en Belgique qui se sont d'ailleurs fédérées en Europe et dans le monde avec la création du Congrès mondial des Amazigh.
- 12 Il a été créé pour constituer un réseau indépendant de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) qui organise annuellement les rencontres du Bourget.
- 13 Collectif Présence Musulmane Bruxelles: Musulmanes féministes: du paradoxe à la réalité, 5 mars 2004, Bruxelles, Parlement européen.
- 14 Dont se réclament notamment Shirin Ebady (prix Nobel de la paix) en Iran et Fatima Mernissi et Asma Lamrabet au Maroc. Il s'est développé au début des années 1990 en Iran, en Afrique du Nord puis dans différentes régions du monde (Asie, Etats-Unis, Afrique du Sud). Il place les notions d'égalité des sexes et de justice sociale au cœur de la lecture du Coran et établit une claire distinction entre la religion et le patriarcat qui est phénomène universel non lié à la religion (Fournier, 2008).
- 15 Peu de documents ont été produits à ce jour sur l'association à l'exception du premier rapport d'activité qui rend surtout compte du calendrier précis des activités et de la présence de NPNS dans les médias.

BIBLIOGRAPHIE

- Al Jabri (1995). *Introduction à la critique de la raison arabe*. Casablanca: Editions le Fennec.
- Badran, Margot (2007). "Le féminisme islamique revisité". *Agenda interculturel*, n°256, Octobre, pp. 6-10.
- Braeckman, Colette (1973). *Les Etrangers en Belgique*. Bruxelles: EVO.
- Cherradi, L. (2004). *L'associatif et les femmes immigrées marocaines. Vers un bilan de 40 ans d'actions*, Rapport final. Communauté française, février.
- Collectif Présence Musulmane Bruxelles (2004). *Musulmanes féministes: du paradoxe à la réalité*. Bruxelles: Parlement européen, 5 mars 2004.
- Commissariat royal à la politique des immigrés (1989). *L'intégration: une politique de longue haleine*, Rapport n°1, novembre, 3 volumes.
- Dumont, A. (2003). "Les conditions d'émergence de projets de développement local au sein des associations d'immigrés marocains en France", Communication au colloque international d'Agadir, *Place et rôle des émigrés/immigrés dans le développement local*, 26-28 février.
- El Achy, Abdellatif (1989). "L'insertion des Maghrébins dans le tissu économique et social bruxellois". In: Collectif, *Territoires de la mémoire. Histoires, identités, cultures: des Maghrébins et des Belges parlent*. Bruxelles: Communauté

- française de Belgique/Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale, pp. 41-45.
- Erel, Umut (2009). *Migrant Women Transforming Citizenship. Life-stories From Britain and Germany*, Ashgate.
- Fournier, Lydie (2008). "Le 'féminisme musulman' en Europe de l'Ouest: le cas du réseau féminin de Présence musulmane". *Revue de Civilisation Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale*, numéro "Femmes et militantisme (Europe-Amérique, XIXe siècle à nos jours)". <http://www.univ-brest.fr/amnis/documents/Fournier2008.pdf>.
- Hamidi Hosseinpour, Malika (2003), *Islam et féminisme : une appropriation mutuelle*. <http://www.islamlaicite.org/article340.html>.
- Hamidi, Malika (2004). "Islam et féminisme: Une appropriation mutuelle", *ResistingWomen via AWID* <http://www.wluml.org/node/4332>.
- Hamidi, Malika (2006). "Le féminisme musulman, un concept revendiqué et controversé". In *Paroles de femmes, Echos Bruxelles Laïque*, pp. 19-21.
- L'Antiraciste* (1988), n° 32, Février-Mars.
- Lacoste-Dujardin, Camille (2008) *La vaillance des femmes. Les relations entre femmes et hommes berbères de Kabylie*. Paris: La découverte.
- Morokvasic, M. (1984). "Birds of Passage are also Women...". *International Migration Review*, vol. 18, n° 4, Special Issue: Women in Migration, Winter, pp. 886-907.
- Ouali, Nouria (1992). "La convention Belgo-Marocaine de coopération judiciaire en matière civile". In: *L'Année sociale*. Bruxelles: Institut de Sociologie, pp. 267-275.
- Ouali, Nouria (1993). "La réforme du code du statut personnel marocain autorise-t-elle la ratification de la convention belgo-marocaine en matière civile?". *L'Année sociale*, Bruxelles: Institut de Sociologie, pp. 291-292.
- Ouali, Nouria (2000). "Affirmation de soi et sécularisation des identités musulmanes". In U. Manço (dir.) *Voix et voies musulmanes de Belgique*. Bruxelles: Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, pp.189-194.
- Ouali, Nouria (2004) (Ed.). *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique*. Louvain-La-Neuve: Ed. Academia-Bruylant, 388 p.
- Ouali, Nouria (2008). "Les réformes au Maroc: enjeux et stratégies du mouvement des femmes". In *Nouvelles Questions Féministes*, Volume 27, n°3, 2008, pp. 28-41.
- Rude-Antoine E. (2005). *Les mariages forcés dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. Législation comparée et actions politiques*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Sidibé, Fatoumata (2006). "Fière d'être une 'zinneke'". In: *Paroles de femmes, Echos Bruxelles Laïque*, pp. 25-27.
- Zeknini, Jamila (2007a). "Le choc de l'ouverture". *Agenda interculturel*, n°256, Octobre, pp. 22-23.
- Zeknini, Jamila (2007b). "Qui prépare les sandwiches". Entretien. *Agenda interculturel*, n°256, Octobre, pp. 11-15.

Vertegenwoordiging als een constructie van belangen

De substantiële vertegenwoordiging van sociale groepen¹

Eline Severs

UNIVERSITEIT ANTWERPEN

[nl]

ONDERZOEK NAAR SUBSTANTIËLE VERTEGENWOORDIGING spitst zich toe op de analyse van de vertegenwoordiging van de belangen van sociale groepen. Binnen deze onderzoekstraditie lag de focus lange tijd op de vermeende link tussen de descriptieve en substantiële dimensies van vertegenwoordiging. Meer recentelijk wordt het gevaar van essentialisme bij het hanteren van sociale categorieën en descriptieve kenmerken beklemtoond en wordt binnen de onderzoekstroming de sociaal geconstrueerde aard van politieke problemen en, bijgevolg, van vertegenwoordiging centraal geplaatst. Deze paper staat stil bij de uitdagingen die dat stelt aan de operationalisering van responsiviteit binnen onderzoek en stelt, aan de hand van het claim-makingkader van Michael Saward (2006), een alternatieve benadering voorop.

[fr]

La représentation comme une construction des intérêts. La représentation substantielle des groupes sociaux | CETTE ENQUÊTE SUR LA REPRÉSENTATION SUBSTANTIELLE est axée sur l'analyse de la représentation des intérêts des groupes sociaux. Au sein de notre tradition de recherche, l'accent a longtemps été mis sur le prétendu lien entre les dimensions descriptive et substantielle de la représentation. Plus récemment, le danger de l'essentialisme dans l'utilisation des catégories sociales et des caractéristiques descriptives a été souligné et, dans les enquêtes actuelles, la nature socialement construite des problèmes politiques et, par conséquent, de la représentation, est placée au centre des préoccupations. Cette contribution examine les défis que cela pose à l'opérationnalisation des réponses recueillies dans la recherche et propose une approche alternative, reposant sur le cadre « claim-making » de Michael Saward (2006).

INLEIDING

Sociale groepen zoals allochtonen, ouderen en vrouwen, maken omvangrijke en, in het geval van allochtonen en ouderen, groeiende delen uit van de samenleving. Deze groepen worden gekenmerkt door een specifieke maatschappelijke positie die belangen genereert die politieke vertegenwoordiging vergen. Dat blijkt uit de zelforganisatie en de politieke mobilisatie van de betrokken groepen. Onderzoek naar substantiële vertegenwoordiging spitst zich toe op hoe de belangen van sociale groepen worden vertegenwoordigd. Deze traditie van onderzoek is gebaseerd op de notie van responsiviteit die Hanna Pitkin (1967) in haar definiëring van substantiële vertegenwoordiging centraal plaatste. Binnen onderzoek naar de omstandigheden waaronder de inhoud van vertegenwoordiging als responsief kan worden gezien, ging de aandacht in een eerste instantie uit naar descriptieve vertegenwoordigers. Niet alleen bleek de link tussen de descriptieve en substantiële dimensie van vertegenwoordiging niet zonder meer vanzelfsprekend, ook werd de thematische afbakening van belangen die binnen onderzoek werd gehanteerd sterk op de korrel genomen. Deze thematische afbakening verstrekte de onderzoeker in het verleden duidelijke criteria voor de toetsing van de responsiviteit van vertegenwoordiging. Constructivistische kritieken en de kruispuntbenadering wezen er echter op dat de thematische afbakening van noden en belangen sociale groepen herleidt tot statische, duidelijk afgelijnde en homogene entiteiten, wat een aanzienlijke essentialisering van deze groepen inhoudt.

Geïnspireerd door constructivistische benaderingen verwerpt Michael Saward (2006) de transparantie van de te vertegenwoordigen en legt hij de klemtoon op de performatieve aspecten van vertegenwoordiging. Saward stelt dat *claim-makers* door het maken van vertegenwoordigende claims bijdragen tot het proces van betekenisgeving dat zich voltrekt binnen een politiek systeem. Doorheen dat proces worden specifieke betekenissen gegeven aan sociale groepen en hun belangen. Sawards *claim-making*kader en aandacht voor de belangen die worden geconstrueerd door het proces van vertegenwoordiging laten toe om een open benadering van de belangen van sociale groepen te hanteren. De inversie van de *principal-agent*relatie, die in Sawards visie vervat zit, laat echter niet toe om te achterhalen onder welke omstandigheden de inhoud van vertegenwoordiging responsief is aan de noden en belangen van de leden van sociale groepen, en welke actoren daarbij essentieel zijn.

In deze paper wordt geargumenteed dat deze centrale vraagstelling binnen onderzoek naar substantiële vertegenwoordiging enkel kan worden beantwoord door een herinstructie van een notie van responsiviteit. Hiertoe zal er eerst worden stilgestaan bij de klassieke operationalisering van responsiviteit binnen onderzoek naar substantiële vertegenwoordiging en het probleem van essentialisme dat hierin vervat zit. Vervolgens zal aandacht worden besteed aan het *claim-making*model, dat toelaat om de inhoud van substantiële vertegenwoordiging te beschouwen als een *empty signifier*. Daarna zal worden aangetoond dat de recente toenadering tussen de onderzoekstraditie en Sawards model, en de huidige heroriëntatie van de onderzoeksfocus (van descriptieve vertegenwoordigers naar cruciale actoren) de vraag naar de responsiviteit van substantiële claims onbeantwoord laat. Ten slotte wordt er beargumenteerd dat hiertoe de introductie van een dynamische notie van

responsiviteit vereist is en zal er een eerste mogelijke benadering van dergelijke responsiviteit worden voorgesteld.

HANDELEN 'IN HET BELANG VAN' OP EEN 'RESPONSIEVE MANIER'

Vertegenwoordiging kan worden opgevat als “het politieke optreden waarbij ‘enkel’ handelen in plaats van, namens en ten behoeve van ‘velen’” (Van Schendelen 1991: 31, klemtoon toegevoegd). Binnen theorieën rond democratische vertegenwoordiging gaat een belangrijke aandacht uit naar deze arbeidsverdeling en naar de capaciteiten van een vertegenwoordiger om namens iemand anders te handelen en diens belangen te expliciteren (Young 2000). Meer precies behelst deze focus een vraag naar responsiviteit. Hoewel responsiviteit een belangrijke aandacht geniet binnen de politieke theorie slaagde die er in het verleden slechts in om partiële antwoorden te bieden op de vraag waarom de overheid responsief zou handelen in het belang van de burgers (Eulau 1967: 78; Pennock 1979: 316; Manin, Przeworski & Stokes 1999: 3). De formele mechanismen van delegatie, autorisatie en aansprakelijkheid bezitten op zich onvoldoende verklaringskracht en uitspraken hieromtrent zijn, omwille van hun problematische operationalisering, niet falsificeerbaar. Verkozen vertegenwoordigers verwerven door hun formele aanstelling de autorisatie om te spreken in naam van hun kiezers. Echter, belangrijke delen van het electoraat worden vertegenwoordigd door vertegenwoordigers die ze niet hebben aangesteld en bij het stellen van vertegenwoordigende handelingen wordt zelden vooraf de toestemming van de betrokkene gevraagd (Griffiths 1960: 202). Het delegate-model biedt evenmin inzicht in de responsiviteit van vertegenwoordigende handelingen. Indien de handelingen van de vertegenwoordiger beperkt zouden zijn tot die waarvoor een expliciet mandaat wordt toegekend, zou de vertegenwoordiger namelijk gedurende het merendeel van de legislatuur passief moeten toekijken (Pennock 1979: 324). Als aansprakelijkheidsmechanisme bieden verkiezingsmomenten daarenboven weinig uitsluitel over de responsiviteit van de inhoud van vertegenwoordiging. Het stemgedrag van kiezers wordt op zulke momenten namelijk ingegeven door zowel een retrospectieve evaluatie van de voorbije legislatuur, als door een interpretatie van het gewenste beleid in de volgende legislatuur (Manin, Przeworski & Stokes 1999: 13). Het aansprakelijkheidsmechanisme als een test voor de responsiviteit van vertegenwoordigende claims vereist ook een aanzienlijke rationaliteit van de kiezer en gaat daarenboven voorbij aan het feit dat niet alle personen die worden vertegenwoordigd, zoals minderjarigen of niet-stemgerechtigde migranten, over de capaciteit beschikken om de verkiezingsuitslag te beïnvloeden.

De onderzoekstraditie van substantiële vertegenwoordiging spitst zich daarom expliciet toe op de inhoud van vertegenwoordiging en de actoren en omstandigheden die aan de basis liggen van deze of gene invulling. Deze benadering is in belangrijke mate schatplichtig aan Hanna Pitkin's definitie van substantiële vertegenwoordiging: “handelen in het belang van de te vertegenwoordigen, op een responsieve manier” (Pitkin 1967: 203). Deze definitie plaatst de relatie tussen de vertegenwoordiger en de te vertegenwoordigen centraal en beklemtoont responsiviteit aan de noden en belangen van de te vertegenwoordigen als een institutionele en normatieve verwachting verbonden aan democratisch verkozen vertegenwoordiging. Volgens Pitkin (1967: 163-5) zullen de wensen van de te vertegenwoordigen en de

handelingen van de vertegenwoordigers in de meeste gevallen samen vallen. Deze congruentie, of responsiviteit, kan worden gerealiseerd op twee manieren. Enerzijds kan de vertegenwoordiger handelen als een gedelegeerde wanneer de te vertegenwoordigen hem een duidelijk mandaat hebben opgedragen waarin ze preciseren wat hij moet doen (*delegate*). Anderzijds kunnen de te vertegenwoordigen de vertegenwoordiger opdragen in hun belang te handelen, wat hem de ruimte biedt om op onafhankelijke manier invulling te geven aan zijn vertegenwoordigend mandaat (*trustee*). Pitkin stelt dat vertegenwoordigers als trustee moeten handelen wanneer de politieke problemen duidelijke en objectieve oplossingen vereisen, waarbij nationale belangen overwegen en wanneer de vertegenwoordiger superieur is aan de te vertegenwoordigen in termen van ervaring en expertise. Omgekeerd, dient de vertegenwoordiger te handelen als *delegate* wanneer de politieke problemen verbonden zijn aan persoonlijke voorkeuren, waardoor rationele deliberatie minder geschikt is, of wanneer lokale en persoonlijke belangen haaks staan op nationale belangen (Celis et al. 2008: 100-1).

Dat normatieve standpunt suggereert dat vertegenwoordigers met betrekking tot de belangen van sociale groepen het oordeel van de leden van de sociale groep moeten volgen (mandaat). De vertegenwoordiger dient echter over de nodige bewegingsvrijheid te beschikken om onafhankelijk te oordelen over de vereiste vertegenwoordigende rol. De meerwaarde van verkozen vertegenwoordiging schuilt er namelijk net in dat de te vertegenwoordigen vertegenwoordigers aanstellen om meer bedachtzaam na te denken over hun noden, maar ook om die beter te onderhandelen en te verdedigen dan de te vertegenwoordigen de kennis, tijd en neiging hiertoe hebben (Mansbridge 2003: 515). Pitkin beklemtoont dan ook niet zozeer de feitelijke congruentie tussen geëxpliciteerde wensen en vertegenwoordigende handelingen, als wel de potentiële responsiviteit van deze laatste ten aanzien van expliciete en impliciete noden en belangen (van der Kaap, 2006: 66). In principe dient er geen conflict op te treden tussen de wensen van de te vertegenwoordigen en de vertegenwoordigende handelingen. De rechtvaardiging van de handelingen van de vertegenwoordiger of van de gehanteerde locus van oordeel (Rehfeld 2009) biedt de te vertegenwoordigen namelijk de kans om die handelingen te beoordelen bij het volgende verkiezingsmoment en om zich uit te spreken over de potentiële responsiviteit van de belangen die de vertegenwoordiger expliciteert.

Hoewel Pitkin de interpretatievrijheid van de vertegenwoordigers beklemtoont, blijkt haar omschrijving van vertegenwoordiging een statische opvatting naar voren te schuiven, waarbij de te vertegenwoordigen en hun belangen een bestaan voorafgaande aan het proces van vertegenwoordiging wordt toegedicht (Celis et al. 2008: 101). Omdat de te vertegenwoordigen een gekende of kenbare entiteit is, is de vertegenwoordiger in staat om signalen op te pikken, informatie over deze groep te verschaffen en hem te vertegenwoordigen (Saward 2006: 301). Deze vermeende transparantie zette onderzoekers van substantiële vertegenwoordiging ertoe aan om responsiviteit te operationaliseren aan de hand van een set belangen, die werd geacht voort te vloeien uit de maatschappelijke positie en levenservaringen van de leden van een sociale groep. De inhoud van 'handelen in het belang van' werd daardoor bepaald door de interpretatie van de onderzoeker van de sociale werkelijkheid en de 'responsieve manier' van vertegenwoordiging werd beoordeeld aan de hand van de aanwezigheid van de vooropgestelde thematieken en belangen. Descriptie-

ve vertegenwoordigers werden binnen deze opvatting gezien als de actoren wiens vertegenwoordigende handelingen het meest responsief zijn aan de noden en belangen van hun respectievelijke groep. Deze vertegenwoordigers werden, omwille van hun persoon of levenservaringen, namelijk gezien als typisch voor een bredere groep van personen. De sociale perspectieven en levenservaringen (Phillips 1995; Young 1998) die de vertegenwoordiger en de te vertegenwoordigen delen, zouden bijdragen tot de kwaliteit van substantiële vertegenwoordiging omdat ze de communicatie tussen de vertegenwoordiger en de te vertegenwoordigen zouden stimuleren (Mansbridge 1999: 264) en de bereidheid van de vertegenwoordigers om te handelen in het belang van de te vertegenwoordigen zouden versterken (Mackay 2008: 127).

Onderzoek naar de substantiële vertegenwoordiging van vrouwen wees echter al snel uit dat descriptieve vertegenwoordigers niet per se handelen in het belang van de sociale groep waartoe ze behoren (Celis et al. 2008: 104). Als verklaring hiervoor werd verwezen naar de dominante politieke cultuur waarmee verkozen politica's worden geconfronteerd en die hun mogelijkheden om de belangen van vrouwen succesvol te promoten, beperkte. De idee dat een numerieke drempel moest worden overschreden vooraleer vrouwen deze politieke cultuur zouden kunnen uitdagen, maakte het gedrag van individuele vertegenwoordigers afhankelijk van de numerieke sterkte van hun groep binnen het vertegenwoordigend orgaan (Childs & Krook 2008). Deze crucialemassa-these werd echter weerlegd door onderzoek dat aantoonde dat een numerieke toename van descriptieve vertegenwoordigers niet zonder meer positieve effecten genereert voor de substantiële vertegenwoordiging van sociale groepen, en in sommige gevallen zelfs een afname van de belangstelling voor deze groepen kan teweegbrengen (Krook, Francheset & Piscopo 2009: 13). Onderzoek bracht verder aan het licht dat positieve attitudes ten aanzien van de promotie van de belangen van een sociale groep zich niet automatisch vertalen in vertegenwoordigende handelingen. Daarenboven groeide het bewustzijn dat de aandacht voor descriptieve vertegenwoordigers berust op de bijkomende misvatting dat een stijging van het aantal descriptieve vertegenwoordigers, ongeacht hun politieke en ideologische oriëntatie, legislatief gedrag en publiek beleid zal beïnvloeden (Childs 2006: 11). Onderzoek wees ook aan dat vertegenwoordigende handelingen ingegeven worden door een veelheid aan factoren binnen de institutionele, partijpolitieke, discursieve en maatschappelijke context van vertegenwoordiging (Celis & Childs 2008a, 2008b).

Daarnaast werd ook de vermeende transparantie van de te vertegenwoordigen en de identificatie van de belangen van sociale groepen vanwege de onderzoeker op de korrel genomen. Als gevolg van uiteenlopende, en soms conflicterende, interpretaties van de sociale werkelijkheid werd binnen onderzoek naar de substantiële vertegenwoordiging van vrouwen een veelheid aan definities van 'vrouwen' en hun belangen naar voren geschoven. Die gingen van een interpretatie in termen van autonomie en welzijn van vrouwen (Bratton 2005), over belangen die volgens gangbare visies op genderrelaties behoren tot de private sfeer (Meyer 2003), tot beleidsdomeinen waarbinnen volgens survey-onderzoek een genderkloof aanwezig was (Dolan & Ford 1995). De identificatie van descriptieve vertegenwoordigers van een sociale groep en van de belangen van deze groep werd geleid door dezelfde assumpties van de onderzoeker over de sociale werkelijkheid. De selectiviteit die

in deze assumpties vervat zat, vormde echter al gauw een punt van kritiek. In een eerste instantie richtte de kritiek zich op de manier waarop onderzoekers vrouwenbelangen invulden, met name op de feministische interpretatie hiervan, die binnen het merendeel van onderzoek werd gehanteerd, en die zich vertaalde in een verwaarlozing van de materiële belangen van vrouwen (Childs 2006; Celis et al. 2008). De kritieken beperkten zich echter niet enkel tot de feministische interpretatie van de belangen van vrouwen, maar gingen ook over de selectie van de thematieken die een bijzondere relevantie hebben voor vrouwen.

Onderzoekers werd verweten te vaak een blankemiddenklasse-interpretatie van vrouwenbelangen te hanteren. Black Feminism, bijvoorbeeld, daagde de analytische categorieën uit die werden gehanteerd om de onderdrukking van vrouwen te duiden, zijnde de familie, de patriarchale waarden en het domein van reproductie, en stelde dat die onvoldoende de problemen vatten waarmee ‘gekleurde’ vrouwen worden geconfronteerd (Knowles & Mercer 1992: 105). De kruispuntbenadering² beklemtoonde verder dat door vrouwen als een homogene collectiviteit naar voren te schuiven, groepsleden die in bepaalde aspecten van hun identiteit (bijvoorbeeld hun klasse, seksualiteit, leeftijd of herkomst) verschillen van de dominante groep, gemarginaliseerd worden (Hancock 2007: 65).

De toenemende bewustwording van de complexiteit van de polycentrische natuur van individuele identiteiten, en van de manier waarop individuele ervaringen betekenis krijgen door de interactie van verschillende categorieën of organisatorische principes binnen de samenleving (zoals, maar niet uitsluitend: etnische herkomst, klasse, gender, leeftijd en seksualiteit) verhoogde de bereidheid om de diversiteit binnen sociale groepen op te nemen binnen onderzoek. De thematische categorisatie van belangen wordt steeds meer gezien als een subjectieve interventie, die de diversiteit onder de leden van een sociale groep negeert en een essentialistisch beeld aan sociale groepen opdringt. De thematische categorisatie wordt gezien als strijdig met de visie die wordt beargumenteerd binnen de *presence theory* (bijvoorbeeld Phillips 1995; Young 2000), namelijk dat belangen het gevolg zijn van de diverse levenservaringen van de leden van sociale groepen, waardoor hun belangen a priori ongedefinieerd, contextgebonden en veranderlijk zijn (Celis 2006: 87-8). Een open benadering van de belangen die uit deze ervaringen voortvloeien, lijkt aangewezen, aangezien elke definiëring andere relevante alternatieven zal uitsluiten en aldus betwistbaar zal blijven. Daarenboven is het moeilijk om een bepaalde definitie van sociale groepen en hun belangen te transponeren naar andere contextuele settings, wat de mogelijkheid van vergelijkend onderzoek beperkt (Saward 2008: 95-6). Een eerste poging om een open benadering te hanteren binnen onderzoek vormde de formele operationalisering van de inhoud van vertegenwoordiging. Karen Celis (2006:88) definieerde de substantiële vertegenwoordiging van vrouwen, bijvoorbeeld, als “het afkeuren van een situatie die nadelig is voor vrouwen, de formulering van een voorstel om de situatie van vrouwen te verbeteren, of het eisen van een recht voor vrouwen met hetzelfde doel”. Deze benadering vermijdt een essentialistische determinatie van belangen en leent zich beter tot een vergelijkende toepassing binnen verschillende politieke en culturele contexten (Celis 2006: 88, 2008: 92). Deze benadering slaagt er echter enkel in om expliciete vertegenwoordigende handelingen op te pikken, terwijl die een eerder occasioneel karakter kennen, of, als onderdeel van een strategische formulering, bewust vermeden worden. Recentelijk vindt er

daarom een toenadering plaats tussen de onderzoeksstroming en Michael Sawards claim-makingbenadering, waarin de inhoud van substantiële vertegenwoordiging als een *empty signifier* wordt behandeld en de aandacht uitgaat naar het proces van belangenconstructie binnen vertegenwoordiging (Meier 2008).

DE SOCIALE CONSTRUCTIE VAN POLITIEKE PROBLEMEN:

VERTEGENWOORDIGING ALS CLAIM-MAKING

Michael Sawards visie op vertegenwoordiging leunt sterk aan bij constructivistische kritieken die beklemtonen dat gangbare categorieën van sociale groepen slechts een bepaalde staat van de competitie binnen een proces van betekenisgeving weergeven en het resultaat zijn van de “strijd om de geloofwaardigheid en resonantie van bepaalde betekenissen en opvattingen over andere” (Snow & Oliver 1995: 587). Hierdoor kunnen ze niet los worden gezien van materiële en symbolische machtsrelaties tussen diegenen die een belang hebben bij deze of gene classificatie (Bourdieu 1982: 66). Ook Brubaker (2002: 163) beklemtoont dat classificaties van sociale groepen te vaak als onproblematisch worden beschouwd. Door representaties worden sociale groepen voorgesteld als duidelijk afgebakende, homogene entiteiten binnen de samenleving. Sociale groepen kennen echter een belangrijk performatief karakter, in de zin dat sociale groepen betekenis krijgen door hun evocatie binnen discursieve praktijken. Door groepen te benoemen als substantiële realiteit in de wereld dragen vertegenwoordigers namelijk bij tot de “productie van wat ze lijken te benoemen en beschrijven” (Bourdieu 1982). Het is dat performatieve aspect van discours dat de basis vormt voor Sawards visie op vertegenwoordiging (Saward 2006). Hij vertrekt vanuit een kritiek op Pitkins statische opvatting van vertegenwoordiging (Pitkin 1967) en weerlegt de transparantie van de te vertegenwoordigen. Saward beklemtoont het proces van betekenisgeving dat zich afspeelt binnen het politiek systeem en stelt dat het ‘aanwezig maken van de afwezige’ creatieve handelingen omvat die bijdragen tot de productie en reproductie van bepaalde definities van sociale groepen en hun belangen.

Binnen de politieke theorie wordt vertegenwoordiging vaak voorgesteld als een simpel en unidirectioneel proces waarbij de vertegenwoordiger signalen vanwege de te vertegenwoordigen oppikt. In de praktijk is de kennisverwerving door de vertegenwoordiger van de noden en de belangen van een sociale groep veelal afhankelijk van de homogeniteit van de groep en de duurzaamheid van een bepaalde thematiek (Andeweg 2003: 154). De individuele belangenconstellaties van leden van een sociale groep zijn vaak niet gekend. Hoewel een objectieve kennisname van de belangen en noden van deze leden in principe mogelijk is door een omvattend en tijdrovend survey-onderzoek, is dat in de praktijk moeilijk realiseerbaar omwille van de problematische identificatie van de leden van een sociale groep en verstrekt een dergelijk onderzoek, omwille van het tijd- en contextgebonden karakter van belangenconstellaties, slechts een vluchtige impressie van de belangen van een sociale groep. Door de transparantie van de te vertegenwoordigen te betwisten, problematiseert Saward bestaande opvattingen over de relatie tussen de vertegenwoordiger en de te vertegenwoordigen en legt hij de klemtoon op de veelheid aan representaties die binnen het systeem worden gemaakt door een brede diversiteit aan actoren, gaande

van verkozen vertegenwoordigers, vertegenwoordigers van overheidsinstellingen en organisaties uit de civiele maatschappij tot beroemdheden. Deze niet-verkozen claim-makers dragen, in interactie met de verkozen vertegenwoordigers, bij tot het proces van betekenisgeving dat plaatsvindt en waarbij partiële en selectieve betekenissen worden toegekend aan sociale groepen en hun belangen (Saward 2006: 302, 310).

Saward (2006: 301) stelt dan ook dat de essentie van vertegenwoordiging bestaat uit het afbeelden van de te vertegenwoordigen als dit of dat, met deze of gene noden en met deze of gene belangen. Vertegenwoordiging moet gezien worden als een proces van claim-making, waarbij would-be-vertegenwoordigers een duale claim presenteren aan het publiek: een claim betreffende hun capaciteit om te weten en te definiëren wat in het belang is van de te vertegenwoordigen, en een tweede claim betreffende de specifieke inhoud van deze belangen. Sociale groepen en hun belangen worden aldus, in wisselende mate, geconstitueerd binnen het proces van vertegenwoordiging (Saward 2008: 95-6; Squires 2008: 187-8). Centraal binnen deze visie staat het would-be-karakter van vertegenwoordigers. Het succes van hun claims is namelijk afhankelijk van de geloofwaardigheid en het onthaal ervan door het publiek. Saward stelt dat door het formuleren van vertegenwoordigende claims een publiek wordt gecreëerd dat wordt uitgenodigd om zich te herkennen in de specifieke representatie en om de claims met betrekking tot zijn belangen te erkennen. Het aanvaarden van deze claims is afhankelijk van de manier waarop ze steunen op vertrouwde contextuele kaders. Deze kaders verhogen namelijk de kans dat het publiek de gebruikte termen en begrippen zal herkennen en erkennen. Saward (2006: 303) stelt vervolgens dat de capaciteit van de vertegenwoordiger om geloofwaardige claims te maken die navolging genieten, afhankelijk is van de middelen en de macht die de vertegenwoordiger ter beschikking heeft. De middelen van een vertegenwoordiger kunnen velerlei zijn. Zo kan men claimen een sociale groep te vertegenwoordigen op basis van descriptieve gelijkwaardigheid, substantiële capaciteit en oriëntatie (weten wat in het belang van de groep is en gemotiveerd zijn hiernaar te handelen), door te stellen gemandateerd te zijn door een bepaalde groep om op een bepaalde manier te handelen (delegate), of door te claimen aangewezen te zijn door een bepaalde groep, mogelijk los van wat de te vertegenwoordigen daar zelf over denken (trustee). De macht van een would-be-vertegenwoordiger is verbonden aan diens institutionele en maatschappelijke positie, waarbij de positie van de claim-maker in het vertegenwoordigend orgaan of in de context, diens reputatie en mobiliseerbare achterban als cruciale elementen kunnen worden gezien.

Saward linkt de resonantie van een vertegenwoordigende claim aan de aanvaarding ervan door een publiek, bestaande uit de personen die zich uitgenodigd voelen om zich te identificeren met de inhoud van de claim. Echter, binnen de formele context van democratisch verkozen vertegenwoordiging wordt de geloofwaardigheid en de resonantie van vertegenwoordigende claims niet enkel bepaald door de mate waarin de leden van de sociale groep zich erin herkennen en ze erkennen, maar evenzeer door de erkenning door het ruimere democratische publiek, zijnde de burgers, of in rationeel institutionele termen, de kiezers. De formele context van verkozen vertegenwoordiging heeft dan ook een belangrijke impact op de claims die zullen worden gemaakt. In een eerste instantie is het type claims dat wordt gemaakt afhankelijk van de discursieve opportuniteitsstructuur (Koopmans et al. 2005), die

bepaalde parameters genereert voor de vertegenwoordiging van sociale groepen en hun belangen. Deze parameters zijn het resultaat van historische processen van betekenisgeving en geven de discursieve mogelijkheden van claim-making aan binnen een specifieke context (Pringle 1998: 216-8). In een tweede instantie worden de claims die binnen een formele context worden gesteld, ook gespiegeld aan de electorale realiteit, waardoor de geformuleerde claims ingegeven zullen worden door de vertegenwoordigers' afweging van de nood aan de vertegenwoordiging van een bepaald belang en de electorale consequenties van dergelijke representatie.

In zijn conceptualisering van het proces van vertegenwoordiging maakt Saward (2006) geen onderscheid tussen verkozen en niet-verkozen claim-makers. Hierdoor verliest hij de formele dimensie van democratisch verkozen vertegenwoordiging uit het oog, alsook de institutionele en normatieve verwachtingen die ingebed zijn in het formele mandaat van volksvertegenwoordigers (Rehfeld 2009), zijnde de vertegenwoordiging van de noden en belangen van de burgers. In het bovenstaande werd al aangegeven dat de substantiële vertegenwoordiging van sociale groepen binnen formele instellingen van verkozen vertegenwoordiging een bijzondere uitdaging kent, in de zin dat de selectieve en partiële inhoud van verkozen vertegenwoordiging niet enkel wordt gedetermineerd door de gepercipieerde nood aan een bepaald belang, maar ook door de electorale opportuniteit van dergelijke claim. Dat maakt de vraag naar de responsiviteit van de inhoud van verkozen vertegenwoordiging en de omstandigheden waaronder die plaats vindt prangend. Sawards claim-makingkader laat toe om te kijken naar welke belangen van sociale groepen geconstrueerd worden binnen onze instellingen van verkozen vertegenwoordiging, hoe en door wie. Het claim-makingkader plaatst het performatieve karakter van vertegenwoordiging centraal en stelt dat de te vertegenwoordigen, in extremis, hun bestaan ontlenen aan de vertegenwoordigende handelingen van de vertegenwoordiger (Celis et al. 2008: 102). Hierdoor wordt de vraag naar responsiviteit echter buitenspel geplaatst.

De toenemende gevoeligheid voor de problematische assumptie omtrent het bestaan van een essentiële set karakteristieken die descriptieve vertegenwoordigers als leden van een sociale groep delen, leidde binnen onderzoek tot een toenadering tot Sawards visie op vertegenwoordiging als een creatief proces van claim-making (Saward 2006). Recent is onderzoek naar substantiële vertegenwoordiging zich dan ook gaan toespitsen op de effecten van de interactie van cruciale actoren met de inhoud van vertegenwoordiging en de identificatie van de contextfactoren waaronder substantiële vertegenwoordiging plaatsvindt. Cruciale actoren worden gezien als actoren die beleidsvoorstellen initiëren en die vaak, maar niet noodzakelijk, anderen aanzetten tot het ondernemen van stappen voor de promotie van de vertegenwoordiging van sociale groepen, ongeacht hun numerieke aantal binnen een bepaald vertegenwoordigend orgaan (Childs & Krook 2008: 734). Cruciaal in deze definitie is de verruiming van het concept 'vertegenwoordiger' naar de niet-verkozen vertegenwoordigers binnen het politieke systeem en de opname van zowel individuele claim-makers als organisaties (partijen, ngo's, overheidsinstellingen). Wie deze cruciale actoren zijn en wanneer hun handelingen kunnen worden verondersteld responsief te zijn, blijft binnen de gehanteerde definitie onduidelijk. De responsiviteit van het verkozen vertegenwoordigend orgaan kan indirect worden afgeleid uit de veronderstelling dat de kwaliteit van substantiële vertegenwoordig-

ging wordt ingegeven door de diversiteit aan thematieken die naar voren worden gebracht (omvang) en de diversiteit aan belangen die binnen deze thematieken worden behandeld (diepte). Er kan namelijk worden van uitgegaan dat naarmate het gamma belangen dat wordt vertegenwoordigd meer divers is, vertegenwoordiging beter de diverse en conflicterende noden en belangen van de leden van de sociale groep weerspiegelt (Celis 2006: 90). Binnen deze context kunnen verkozen cruciale actoren gezien worden als vertegenwoordigers die een cruciale bijdrage leveren tot de promotie van de belangen van sociale groepen door een uitdieping en/of verbreding van het debat rond de vertegenwoordiging van sociale groepen. Deze verkozen actoren maken, met andere woorden, door hun substantiële claims nieuwe elementen in het debat aanwezig, en leveren daardoor een belangrijke bijdrage tot de responsiviteit van het vertegenwoordigend orgaan.

Bovenstaande assumpties laten toe om uitspraken te doen over de responsiviteit van een vertegenwoordigend orgaan in zijn geheel en in termen van een kwalitatieve verbetering doorheen de tijd. Dat laat echter niet toe om de kwalitatieve meerwaarde van cruciale actoren te beoordelen in termen van responsiviteit van hun claims aan de noden en belangen van de te vertegenwoordigen. Hiertoe is er nood aan een verdere conceptualisering van responsiviteit binnen een claim-makingkader.

QUID RESPONSIVITEIT?

Saward (2006) beklemtoont het feit dat vertegenwoordiging niet enkel een reflexieve, maar ook een constitutieve dimensie kent. Hoewel de dingen in de wereld enkel betekenis krijgen door de discursieve sfeer van vertegenwoordiging en de modaliteiten van deze sfeer, kennen gebeurtenissen, relaties en structuren ook een reëel bestaan in de wereld en genereren ze effecten buiten de discursieve sfeer (Hall 1992: 245). Dat reële bestaan in de wereld maakt het relevant om na te gaan wat de relatie is tussen discours en het object van discours. Doordat Saward de discursieve dimensie van vertegenwoordiging loskoppelt van de formele setting waarin die plaatsvindt, verdwijnt de vraag naar responsiviteit echter naar de achtergrond. Een politiek systeem wordt gekenmerkt door structuren van dominantie en onderdrukking, waardoor de representaties of claims die worden gemaakt niet dezelfde politieke gelijkheid genieten en dezelfde epistemologische waarde kennen in termen van waarheid (Alcoff 1991: 15). Het is echter onmogelijk dé waarheid omtrent de objectieve noden en belangen van sociale groepen te achterhalen. In een eerste instantie omdat de noden en belangen van de te vertegenwoordigen mogelijk in conflict zijn met hun interpretaties hiervan en wensen hieromtrent. In een tweede instantie omdat elke interpretatie van de noden en belangen van een sociale groep beïnvloed wordt door het interpretatiekader van de spreker. Michael Saward (2006) plaatst de constitutieve dimensie van vertegenwoordiging centraal en beklemtoont de interactie tussen verschillende claim-makers binnen het proces van betekenisgeving. De substantiële claims, of claims omtrent de belangen van de sociale groep in kwestie, die tot uiting komen binnen het politieke systeem zijn steeds partieel en selectief. De veelheid aan claims kan echter worden gezien als een proxy voor de diversiteit aan noden en belangen van de leden van de sociale groep op een bepaald moment binnen een specifieke context.

De substantiële claims die binnen de instituties van verkozen vertegenwoordiging

worden gemaakt, worden gekenmerkt door een selectiviteit, waaraan de interpretatie van de verkozen actoren van de nood aan en de opportuniteit van de vertegenwoordiging van een bepaald belang ten grondslag ligt. De selectie van thematieken en belangen die binnen verkozen claims aanwezig wordt gemaakt, vormt dan ook slechts een fractie van de inhoud van de substantiële claims binnen een politiek systeem. Deze selectie kent, omwille van de formele status van verkozen vertegenwoordiging, echter een bijzondere impact op het dominante discours en op de distributie van overheidsmiddelen onder deze groepen. Hierdoor wordt het relevant om na te gaan wat de relatie is tussen de verkozen en de parallelle claims binnen het politieke systeem. In termen van betekenisgeving kan responsiviteit dan ook worden geconceptualiseerd aan de hand van de relatie tussen de substantiële claims gemaakt door verkozen actoren en de claims van niet-verkozen actoren binnen het politieke systeem. Celis' assumptie over de kwalitatieve verbetering van de inhoud van substantiële vertegenwoordiging (Celis 2006: 90) kan vervolgens ook worden gebruikt in relatie tot de parallelle claims in de samenleving. Zo kan men er, redelijkerwijs, van uitgaan dat naarmate de verkozen claims binnen een politiek systeem de diversiteit aan thematieken en belangen van parallelle claims beter vat, de responsiviteit van de vertegenwoordigende instelling aan het proces van betekenisgeving van sociale groepen toeneemt. Hoewel we ons ervan bewust moeten zijn dat claims onderhevig zijn aan belangrijke discursieve beperkingen en nooit een perfecte afspiegeling vormen van de diversiteit aan belangen van de leden van een sociale groep, laat de vergelijking tussen verkozen en parallelle claims wel toe om, op een onvolmaakte wijze, de responsiviteit van het verkozen orgaan aan de diversiteit binnen het proces van betekenisgeving na te gaan.

| 201

Hoewel de assumptie over de transparantie van sociale groepen binnen de samenleving door deze benadering wordt weerlegd, lijkt deze benadering niettemin een statische relatie voorop te stellen, waarbij responsiviteit wordt opgevat als een uiting van een unidirectionele relatie tussen parallelle en verkozen claims. Een en ander gaat voorbij aan de meerwaarde van verkozen vertegenwoordiging, zijnde de mogelijke bijdrage van vertegenwoordigende handelingen aan de explicitering van noden en belangen van sociale groepen. Er is dan ook nood aan een meer dynamische invulling van het concept responsiviteit. Mansbridges concept 'anticipatorische vertegenwoordiging', bijvoorbeeld, geeft aan dat de claims van verkozen vertegenwoordigers kunnen worden ingegeven door wat de vertegenwoordiger vermoedt dat de te vertegenwoordigen zullen goedkeuren bij het volgende verkiezingsmoment (Mansbridge 2003: 515). Indien de constructie van de vertegenwoordiger aanvaard wordt door het publiek, kan dat aangeven dat de vertegenwoordiger niet-geëxpliciteerde belangen correct heeft geïnterpreteerd, of dat hij de percepties van de te vertegenwoordigen omtrent hun toekomstige belangen succesvol heeft getransformeerd (Celis et al., 2008: 101).

Deze dynamische benadering van vertegenwoordiging beklemtoont de mogelijkheid van een potentiële a posteriori gerealiseerde responsiviteit, die vervat zit in de bronnen die de verkozen vertegenwoordiger gebruikt bij het formuleren van zijn claims. Andeweg (2003) maakte eerder al een onderscheid tussen de ex fundo (samenleving) en de ex alto (vertegenwoordiger) origine van vertegenwoordigende handelingen. Hetzelfde onderscheid kan worden gebruikt om te verwijzen naar verkozen claims, waarbij de claim-maker zijn oordeel baseert op signalen vanwege de

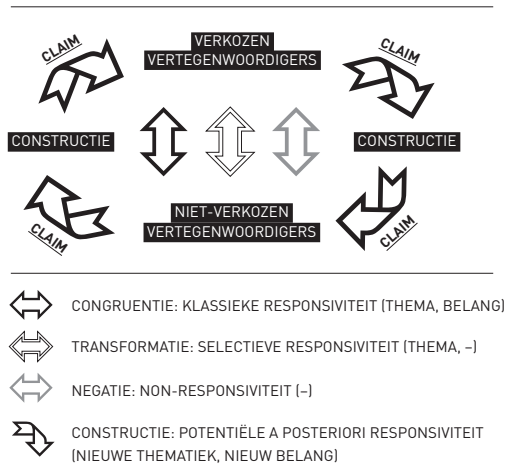
te vertegenwoordigen (ex fundo) of gebruikmaakt van zijn eigen oordeel (ex alto). Het onderscheid tussen de ex fundo en ex alto locus van oordeel over wat in het belang is van de te vertegenwoordigen (Rehfeld 2009: 227) is betwistbaar omdat er in de praktijk discussie bestaat over wat geldt als signalen van de te vertegenwoordigen. De notie 'signalen' impliceert echter een bottom-upperspectief, waardoor een onderscheid kan worden gehanteerd tussen de claims gemaakt door (individueel actief binnen) organisaties, die hun wortels vinden in de zelforganisatie en mobilisatie van de leden van een sociale groep (ex fundo), en de claims van experts, denktanks, overheidsinstellingen en dergelijke (ex alto). Politieke partijen worden, omwille van hun toenemende professionalisering en tanend ledenaantal (Andeweg 2003) binnen dat onderscheid opgevat als zowel verkozen actor als ex alto bron van oordeel voor individuele claim-makers.

Deze tweedeling op basis van de locus van oordeel maakt duidelijk dat de verschillende claims binnen een verkozen orgaan een meervoudige relatie met parallelle claims kunnen hebben. Deze gediversifieerde relatie (ex alto/ex fundo) maakt ook duidelijk dat er nood is aan een differentiatie binnen het concept 'responsiviteit'. Theoretisch gesteld, kan deze relatie een viertal vormen aannemen. Een eerste mogelijke relatie impliceert de constructie van een belang vanwege de verkozen vertegenwoordiger, waarrond geen parallelle claim is geëxpliciteerd. Deze verkozen claims houden een potentiële a posteriori responsiviteit in. Deze claims kunnen namelijk positief onthaald worden door de parallelle claim-makers (gerealiseerde a posteriori responsiviteit) of betwist worden (niet-gerealiseerde a posteriori responsiviteit). Een tweede mogelijke relatie tussen de claims van de verkozen vertegenwoordigers en de parallelle claim-makers kan een congruentie impliceren op het vlak van de thematieken die beide types actoren naar voren brengen en de diversiteit aan belangen die worden vertegenwoordigd (klassieke responsiviteit). Een derde mogelijkheid is dat parallelle claim-makers thematieken en belangen naar voren brengen, die binnen de verkozen instellingen echter geen aandacht genieten. Deze relatie vormt er een van negatie en non-responsiviteit. Een vierde optie is dat bepaalde thematieken door beide types claim-makers naar voren worden gebracht, maar dat het

gamma belangen dat hierop geënt is fundamenteel verschilt. Het gaat hier om een transformatie van de belangenidentificatie en -definiëring, waardoor we kunnen spreken van een selectieve responsiviteit. Binnen een claim-makingkader kan responsiviteit ideaaltypisch worden opgevat als een uiting van een overeenkomst tussen de diversiteit aan thematieken en belangen die binnen de inhoud van verkozen en parallelle claims vervat zit. Dat laat toe om uitspraken te doen over de responsiviteit van de selectie substantiële claims – die aanwezig wordt gemaakt binnen een verko-

202 |

FIGUUR 1 – DE RELATIE TUSSEN VERKOZEN EN PARALLELE CLAIMS



zen instituut van vertegenwoordiging – aan het bredere proces van betekenisgeving dat plaatsgrijpt. Twee analytische elementen, zijnde het onderscheid tussen de thematieken en belangen die vervat zitten in substantiële claims, en de differentiatie binnen de gehanteerde locus van oordeel van de verkozen vertegenwoordiger, laten toe om uitspraken te maken over de responsiviteit van afzonderlijke verkozen claims. Hierbij moet een belangrijk onderscheid worden gemaakt tussen responsiviteit en potentiële a posteriori responsiviteit. Binnen de eerste dient een verder onderscheid te worden gemaakt op basis van de overeenkomst tussen de thematieken en belangen die vervat zitten in de twee types claims. De vaststelling van dergelijke overeenkomst laat ons echter niet toe om uitspraken te doen over de richting van deze relatie.

BESLUIT

In deze paper werd geargumenteed dat het claim-makingkader van Michael Saward een belangrijke meerwaarde oplevert voor de studie van substantiële vertegenwoordiging. Door de inhoud van substantiële vertegenwoordiging op te vatten als een empty signifier wordt een essentialistische definitie van sociale groepen en hun belangen vermeden. Het concept ‘claim-maker’ laat toe om niet verkozen vertegenwoordigers op te nemen binnen de onderzoeksfocus en de interactie tussen cruciale actoren centraal te stellen. De focus op de performatieve aspecten van vertegenwoordiging, en de inversie van de principal-agentrelatie die hierdoor wordt veroorzaakt, laten echter niet toe om de vraag naar de responsiviteit van verkozen claims te beantwoorden. Responsiviteit vormt echter een sleutelement binnen onze opvatting over de vertegenwoordigende democratie en dwingt daarom onze aandacht af.

Responsiviteit vormt in vele opzichten een abstract concept omdat niet duidelijk is welke relatie tussen de vertegenwoordiger en de te vertegenwoordigen dat veronderstelt. In deze paper werd een eerste poging gedaan tot een herinstructie van de notie responsiviteit binnen het claim-makingkader. Rekening houdend met de meerwaarde van verkozen vertegenwoordiging in termen van het expliciteren van belangen, werd een dynamische visie op responsiviteit bepleit. Aangezien onderzoek niet in staat is om de diversiteit van belangen te identificeren door de individuele belangenconstellaties van de leden van een sociale groep te achterhalen, werd gesteld dat de responsiviteit van verkozen claims enkel kan worden opgevat als een uiting van een overeenkomst met de diversiteit aan thematieken en belangen die binnen het bredere proces van betekenisgeving tot uiting komen. De relatie tussen verkozen en parallelle claims komt tot stand als het resultaat van een wederzijds proces van claim-making en kan tweevoudig zijn, afhankelijk van de locus van oordeel die de verkozen actor hanteert. Terwijl ex alto verkozen claims een top-downperspectief bieden op de belangen van de sociale groep, verwijzen de ex fundo claims expliciet naar parallelle claims. Echter, het aantreffen van deze of gene overeenkomst tussen beide types claims geeft geen uitsluitsel over de richting van de interactie.

Het mag dan ook duidelijk zijn dat, indien we inzicht wensen te verwerven in hoe welke inhoud van verkozen vertegenwoordiging zich verhoudt tot het bredere proces van betekenisgeving, en waarom, er een meer holistische benadering van de

mechanismen van vertegenwoordiging vereist is. Die moet mogelijk maken om in een verder stadium de actoren die betrokken zijn bij deze of gene vorm van responsiviteit en de omstandigheden waaronder die plaatsgrijpt, te identificeren en te verklaren.

NOTEN

- 1 Deze paper werd geschreven als onderdeel van een onderzoeksproject rond de substantiële vertegenwoordiging van allochtonen, ouderen en vrouwen dat wordt gefinancierd door het Fonds Wetenschappelijk Onderzoek Vlaanderen (FWO) (Universiteit Antwerpen, 2008-2012).
- 2 De kruispuntbenadering verwijst zowel naar een normatief argument als naar een benadering binnen empirisch onderzoek die de interactie van categorieën van maatschappelijk verschil (zoals, maar niet uitsluitend, etnische herkomst, gender, klasse en seksuele oriëntatie) centraal plaatst. De kruispuntbenadering beschouwt de interactie van deze categorieën als de basis van de organisatorische structuren binnen de samenleving en beklemtoont het feit dat deze structuren politieke toegang, gelijkheid, en de kans op rechtvaardigheid beïnvloeden (Hancock, 2007: 63-4).

BIBLIOGRAFIE

- Alcoff, L. (1991). 'The problem of speaking for others' *Cultural Critique* 20, 5-32.
- Andeweg, R. B. (2003). 'Beyond representativeness? Trends in political representation' *European Review* 11(2), 147-161.
- Bourdieu, P. (1982). *Language and symbolic power: The economy of linguistic exchanges*. Cambridge, Polity.
- Bratton, K. A. (2005). 'Critical mass theory revisited: The behavior and success of token women in state legislatures' *Politics and Gender* 1(1), 97-125.
- Brubaker, R. (2002). 'Ethnicity without groups' *European Journal of Sociology* 43(2), 163-189.
- Celis, K. (2006). 'Substantive representation of women: The representation of women's interests and the impact of descriptive representation in the Belgian parliament (1900-1979)' *Journal of Women, Politics, and Policy* 28(2), 85-114.
- Celis, K. (2008). 'Studying women's substantive representation in legislatures: When representative acts, contexts and women's interests become important' *Representation* 44(2), 24.
- Celis, K. and S. Childs (2008). 'Special Issue: The political representation of women' *Parliamentary Affairs* 61(3).
- Celis, K. & S. Childs (2008). 'Special Issue: The substantive representation of women' *Representation* 44(2), 93-208.
- Celis, K., S. Childs, et al. (2008). 'Rethinking women's substantive representation' *Representation* 44(2), 113-124.
- Childs, S. (2006). 'The complicated relationship between sex, gender and the substantive representation of women' *European Journal of Women's Studies* 13(7), 7-21.
- Childs, S. & M. L. Krook (2008). 'Critical Mass Theory and Women's political representation' *Political Studies* 56(3), 725-736.
- Dolan, K. & L. E. Ford (1995). 'Women in state legislatures' *American Politics Research* 23(1), 96-108.
- Eulau, H. (1967). 'Changing Views of Representation' In: I. De Sola. *Contemporary political science. Toward empirical theory*. New York, McGraw-Hill, pp. 53-85.
- Griffiths, A. P. (1960). 'How can one person represent another?' *Aristotelian Society Supplementary volume* 34, 187-208.
- Hall, S. (1992). 'New ethnicities' In: J. Donald & A. Rattansi. *'Race', culture and difference*. London: Sage Publications, pp. 252-259.
- Hancock, A.-M. (2007). 'When multiplication doesn't equal quick addition: examining intersectionality as a research paradigm' *Perspectives on Politics* 5(1), 63-79.
- Knowles, C. & S. Mercer (1992). 'Feminism and racism. An exploration of the political possibilities' In: J. Donald & A. Rattansi. *'Race', culture and difference*. London: Sage Publications, pp. 104-125.
- Koopmans, R., P. Statham, et al. (red.) (2005). *Contested citizenship. Immigration and cultural diversity in Europe*. Social Movements, Protest, and contention. Minneapolis, Minnesota: University of Minnesota Press.
- Krook, M. L., S. Franchiset, et al. (2009). 'The impact of gender quotas: a research agenda' *The First European Conference on Politics and Gender*. Queen's University Belfast, Northern Ireland.

- Mackay, F. (2008). "Thick" conceptions of substantive representation: Women, gender and political institutions.' *Representation* 44(2), 16.
- Manin, B., A. Przeworski, et al. (1999). 'Introduction' In: A. Przeworski, G. Stokes and B. Manin. *Democracy, accountability and representation*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 1-28.
- Mansbridge, J. (1999). 'Should Blacks Represent Blacks and Women Represent Women? A Contingent "Yes"' *The Journal of Politics* 61(3), 628-657.
- Mansbridge, J. (2003). 'Rethinking representation' *American Political Science Review* 97(4), 515-528.
- Meier, P. (2008). 'Critical frame analysis of EU gender equality policies: new perspectives on the substantive representation of women' *Representation* 44(2), 155-167.
- Meyer, B. (2003). 'Much ado about nothing? Political representation policies and the influence of women parliamentarians in Germany' *Review of Policy Research* 20(3), 401-420.
- Pennock, J. R. (1979). 'Representation' In: J. R. Pennock. *Democratic political theory*. Princeton: Princeton University Press, pp. 309-362.
- Phillips, A. (1995). *The politics of presence: The political representation of gender, ethnicity, and race*. Oxford: Oxford University Press.
- Pitkin, H. F. (1967). *The concept of representation*. Berkeley/Los Angeles: University of California Press.
- Pringle, R. & S. Watson (1998). 'Women's interests' and the post-structuralist state' In: A. Phillips. *Feminism and politics*. Oxford: Oxford University Press, pp. 203-233.
- Rehfeld, A. C. (2009). 'Representation rethought: On trustees, delegates and gyroscopes in the study of political representation and democracy' *American Political Science Review* 103(2), 214-230.
- Saward, M. (2006). 'The representative claim' *Contemporary political theory* 5, 21.
- Saward, M. (2008). 'Introduction: The subject of representation' *Representation* 44(2), 5.
- Snow, D. & P. Oliver (1995). 'Social movements and collective behaviour' In: K. Cook, G. Fine & J. House. *Sociological perspectives on social psychology*. Boston: Allyn and Bacon.
- Squires, J. (2001). 'Representing groups, deconstructing identities' *Feminist Theory* 2(1), 7-29.
- van der Kaap, H. (2006). *Politieke representatie en lokale democratie*. Enschede: Universiteit Twente, Faculteit Bedrijf, Bestuur en Technologie (BBT), p. 382.
- Van Schendelen, M. P. C. M. (1981). 'Politieke Vertegenwoordiging' In: P. B. Lehning & M. P. C. M. v. Schendelen *Actualiteit van politieke filosofie*. Amsterdam: Uitgeverij Intermediair, pp. 31-52.
- Young, I. M. (1998). 'Polity and group difference: A critique of the ideal of universal citizenship' In: A. Phillips. *Feminism and politics*. New York: Oxford University Press, pp. 401-429.
- Young, I. M. (2000). *Inclusion and Democracy*. Oxford: Oxford University Press.

PROF. DR. VEERLE DRAULANS ☞ Katholieke Universiteit Leuven ☞ Centrum voor Sociologisch Onderzoek
☞ Parkstraat 45 bus 3601, 3000 Leuven ☞ Tel. 016 32 31 74 ☞ Fax 016 32 33 65 ☞ veerle.draulans@soc.kuleuven.be ☞ <http://soc.kuleuven.be/web/home/6/27/nl>

PROF. DR. SABINE VAN HUFFEL ☞ Katholieke Universiteit Leuven ☞ Afdeling ESAT - SCD ☞ Kasteelpark
Arenberg 10 bus 2446, 3001 Heverlee ☞ Tel. 016 32 17 03 ☞ Fax 016 32 19 70 ☞ sabine.vanhuffel@esat.kuleuven.be ☞ <http://www.esat.kuleuven.be/scd/>

De keuze van jonge vrouwen voor een niet-seksestereotype studie als ingenieur

Veerle Draulans & Sabine Van Huffel

KATHOLIEKE UNIVERSITEIT LEUVEN

| 207

[nl]

NEGEN JAAR GELEDEN hoorden we tijdens een debat de stelling dat moeders, professioneel actief als ingenieur, de beste rolmodellen zijn voor hun dochters om eveneens ingenieurswetenschappen te studeren. Hierdoor werd onze interesse in de problematiek van de lage vrouwelijke instroom in ingenieursstudies geprikkeld en we zetten, in samenwerking met de facultaire werkgroep Gelijke Kansen, een aantal onderzoeken op touw om meer inzicht te krijgen in het fenomeen. Deze onderzoeken – die onder andere handelen over studiekeuzemotivatie bij (bio-)ingenieurs en studenten exacte wetenschappen, de invloed van professioneel actieve moeders in het ingenieursveld op hun dochters' studiekeuze en zovoort – worden in dit artikel belicht. In de literatuurstudie vonden we verrassende empirische gegevens over het niet-stereotype vrouwbeeld van vrouwelijke ingenieurs(studenten).

[fr]

Le choix des jeunes femmes pour les études non sexuellement stéréotypées d'ingénieur-e | IL Y A NEUF ANS, nous avons entendu, lors d'un débat, que les mères actives professionnellement comme ingénieures, étaient les meilleurs modèles pour inciter leurs filles à suivre les mêmes études. Cette assertion a suscité notre intérêt pour la problématique de la faible participation des jeunes filles aux études d'ingénieur-e. En collaboration avec le groupe de travail facultaire 'Gelijke Kansen', nous avons mené plusieurs recherches pour mieux comprendre ce phénomène. Ces recherches sont abordées dans cet article. Elles traitent, entre autres, de la motivation du choix des études chez les (bio-)ingénieures et les étudiantes en sciences exactes, de l'influence des mères actives professionnellement dans le secteur de l'ingénierie. Dans la littérature, nous avons trouvé des données empiriques étonnantes sur l'image féminine non-stéréotypée des (étudiantes) ingénieures.

In 2001 hoorden we iemand tijdens een debat de volgende stelling verdedigen: moeders die professioneel actief zijn als ingenieurs, zijn de beste rolmodellen voor hun dochters en dragen zo bij tot een verhoogde instroom van jong vrouwelijk ingenieurstantalent. Men suggereerde dat, althans in de Verenigde Staten, een opmerkelijk aantal vrouwelijke ingenieurs-in-opleiding een moeder heeft die professioneel actief is als ingenieur. Tot een derde meer, werd gesuggereerd, in vergelijking tot vrouwelijke studenten van wie de moeder niet professioneel actief is als ingenieur. Het leek ons een behoorlijk uitdagende stelling. Niet enkel in de context van de instroomproblematiek voor vrouwelijke studenten aan ingenieursfaculteiten, maar ook en vooral, in het kader van debatten over rolmodellen en de betekenis van de beroepsactiviteit van ouders – in ons geval vooral de moeders – op de studiekeuze van hun kinderen – in ons geval de dochters. We gingen op zoek naar publicaties die dat standpunt wetenschappelijk onderbouwen. We vonden allerhande informatie, bijvoorbeeld over de invloed van leerkrachten middelbaar onderwijs op de studiekeuze van hun leerlingen, en over een initiatief waarbij moeders en dochters samen een *summer school* bijwonen, met als inzet de drempels en twijfels van moeders ten aanzien van een ingenieursopleiding voor hun dochters weg te nemen. Maar wetenschappelijke informatie over de studiekeuze van dochters van professioneel actieve ingenieurs vonden we niet (Draulans & Hoydonckx 2007).

“Geen probleem,” dachten we, “laten we dat zelf onderzoeken”. We zochten hier toe contact met de werkgroep Gelijke Kansen van de ingenieursfaculteit aan onze universiteit. Deze werkgroep voert reeds sinds 2000 een actief beleid inzake gendermainstreaming en heeft daarbij bijzondere aandacht voor de beperkte instroom van vrouwelijke ingenieursstudenten in de algemene ingenieursrichtingen en de negatieve beeldvorming van het ingenieursberoep. De werkgroep was meteen overtuigd en verklaarde zich bereid om een onderzoek uit te voeren onder studenten. Dat eerste contact met de werkgroep Gelijke Kansen in het voorjaar van 2002 bleek achteraf bijzonder vruchtbaar. Het resulteerde in vijf wetenschappelijke studies (Hoydonckx 2005; Cortois 2007; Herbots 2007; Devriendt 2008; Kuppens 2009) en een samenwerkingsverband met vrouwen van KVIV, de Koninklijke Vlaamse Ingenieursvereniging. Dat samenwerkingsverband met KVIV en andere partners werd financieel ondersteund door het Europees Sociaal Fonds.¹

Het doel van ons grootschalige project, was drievoudig:

- de instroom van vrouwelijk talent in ingenieursopleidingen en technische beroepen verhogen;
- vrouwelijk talent in de opleiding behouden en doorstromingskansen bieden;
- professioneel actief vrouwelijk talent behouden op de arbeidsmarkt en kansen bieden voor loopbaangroei en opwaartse loopbaanmobiliteit.

Voor ons als onderzoekers, terugblikkend op meer dan zeven jaar intensieve betrokkenheid bij deze thematiek, is de conclusie helder: de instroomproblematiek is de meest cruciale. In het middelbaar onderwijs kan men twee verschillende groepen onderscheiden die invloed hebben op de geringe instroom van jonge vrouwen in ingenieursopleidingen en technische beroepen. Een eerste groep meisjes kiest, om-

wille van een conglomeraat van factoren – waaronder de negatieve beeldvorming betreffende wetenschappen en wiskunde in de adolescentieperiode, in het middelbaar onderwijs een studierichting met minder uren wiskunde, en dat ondanks hun wiskundige en wetenschappelijke talent. Met andere woorden: er is een potentieel instroomverlies in het hoger onderwijs omdat een groep meisjes in het middelbaar onderwijs eigenlijk wel een richting met meer uren wiskunde aankan, maar er om allerhande redenen niet voor kiest (wiskunde en wetenschappen zijn niet hip, men wil geen onnodige risico's nemen in de studiekeuze, enzovoort). Een tweede groep waardoor men potentiële instromers verliest, wordt gevormd door de meisjes die in het middelbaar onderwijs veel wiskunde hebben verwerkt, maar die in het hoger onderwijs toch een andere richting kiezen. Die meisjes hebben vaak een negatief beeld van het ingenieursberoep en de ingenieursopleiding. Het blijkt een moeilijke opdracht om meisjes ervan te overtuigen dat een ingenieursopleiding niet enkel weggelegd is voor mannen.

Eenmaal het eerste jaar aan de universiteit succesvol werd afgerond, is het vervolgetraject voor vrouwen minder problematisch. Het slaagpercentage voor vrouwelijke studenten is hoger in vergelijking tot dat van hun mannelijke collega's. Verder stelden we vast dat professioneel actieve ingenieurs amper ingenieursspecifieke hindernissen ondervinden in hun loopbaan. De obstakels in hun loopbaantraject blijken sterk in de lijn te liggen van de hindernissen die vrouwen in andere beroepssectoren ondervinden.

In wat volgt presenteren we enkele thema's die we distilleerden uit literatuurstudies en toetsen ze empirisch op basis van resultaten uit ons eigen onderzoek. Hierbij hebben we een selectie gemaakt uit de veelheid aan beschikbare informatie. In dit artikel beperken we ons tot gegevens over een niet-stereotype studiekeuze, de rol van ouders, rolmodellen, beeldvorming over het ingenieursberoep en de betekenis van een positief zelfbeeld.

| 209

VERTREKPUNT: LITERAATUURSTUDIE

Acties vergen onderbouwing door middel van wetenschappelijk onderzoek

Volgens een rapport van de Europese Commissie (2006) is het noodzakelijk dat meer vrouwelijk talent wordt ingezet, wil Europa de Lissabondoelstellingen² halen. Er moeten meer vrouwen aangetrokken worden voor leidinggevende functies in het algemeen, en in bepaalde vrouwarme sectoren, zoals de wetenschappelijke en technische sector, in het bijzonder. Om dat laatste doel te bereiken zouden bijgevolg meer vrouwen een studierichting moeten starten die leidt tot een beroep in de wetenschappelijke en technische sector.

Die zorg is breed gedragen. Agoria, de sectorfederatie voor de technologische industrie in België, liet bijvoorbeeld in het najaar van 2007 een studie uitvoeren onder 2.049 Vlaamse jongeren in de leeftijdsgroep 16-21 jaar. Door middel van een online bevraging, verspreid via allerhande kanalen, waaronder jongerenwebsites, wilde men zo veel mogelijk jongeren bereiken om via hun antwoorden de beeldvorming van jongeren over industrie, techniek en technologie in kaart te brengen. Het onderzoek verheldert dat de industrie bij beide geslachten met een imagoprobleem kampt, maar dat meisjes nog negatiever staan ten opzichte van de industrie dan

jongens. Om die situatie te kenteren bedacht Agoria een aantal initiatieven zoals moeder-dochterdagen die plaatsvonden in een aantal Belgische bedrijven (Agoria 29-II-2007).

Waarom zijn er zo weinig vrouwelijke instromers in het eerste studiejaar van de ingenieursopleidingen? Het fenomeen van lage instroomcijfers, variërend van ongeveer 15 procent voor algemene universitaire ingenieursopleidingen tot minder dan 10 procent voor bacheloropleidingen in hogescholen, leidde tot heel wat internationaal onderzoek. Fascinerend is tevens dat de studierichting ingenieur-architect verhoudingsgewijs veel meer vrouwen weet aan te trekken en een nagenoeg gelijke man-vrouwverdeling kent. Of dient hier de vraag anders te worden verwoord: is het profiel van de ingenieur-architect voor mannelijke studenten minder aantrekkelijk?

Tevens hebben concrete initiatieven gepoogd om de instroom van vrouwelijke studenten te verhogen en de eenzijdige maatschappelijke beeldvorming over ingenieursstudies of over het beroep van ingenieur te verbreden. Het Wise-project (*Women in Science and Engineering*) beoogt in de Verenigde Staten meer vrouwen van diverse etnische achtergrond te motiveren voor een exact-wetenschappelijke studiekeuze. Een van de initiatieven in dat kader was een zomerkamp voor jongeren, waarbij de jongeren betaald werk konden verrichten in een bedrijfscontext en zo kennis konden maken met de inhoud van het ingenieursberoep. Dichter bij huis werd het ADA-initiatief – het project is vernoemd naar de eerste vrouwelijke programmeur, Ada Lovelace – uitgewerkt, met als doel de vrouwelijke instroom in de ICT-sector te stimuleren door middel van concrete initiatieven zoals workshops of een dagje meelopen met een informaticus (Kuppens 2009:19-22).

210 |

Negatieve beeldvorming groeit in het middelbaar onderwijs

Hoe wordt de geringe belangstelling van jonge vrouwen voor een (algemene) ingenieursopleiding uitgelegd? Gelukkig zijn verklaringen die in de lijn liggen van de uitspraken van voormalig rector aan de universiteit van Harvard, Larry Summers, uitzonderingen. Hij beweerde in 2005 doodeenvoudig dat vrouwen minder aangeboren talent hebben voor wiskunde en wetenschappen. Het oude nature-versus-nurture-debat leek heropend, maar Summers' uitspraken lokten een stortvloed van commentaar uit.

Welke factoren zijn dan wel beïnvloedend? De antwoorden op deze vraag kunnen kennelijk verbreed worden naar het hele veld van wetenschappen, technologie, ingenieursopleidingen en wiskunde. Een complex geheel van factoren beïnvloedt iemands studiekeuze, zo blijkt.

Literatuurstudies leggen wisselend accent op emotionele, structurele of culturele factoren als verklaring voor de geringere belangstelling van vrouwen voor een ingenieursopleiding of voor het ingenieursberoep. Daarbij komt de vraag of de keuze voor een bepaalde studierichting wel echt een eigen keuze is (Rosenbloom et al. 2007). Het lijkt te gaan om een kluwen van factoren waarin maatschappelijke rolverwachtingen, de invloed van de ouders, de positie van het individu, én didactische processen, alle een rol spelen. Met emotionele factoren bedoelen onderzoekers bijvoorbeeld het langzaam opkomend besef bij middelbare schoolmeisjes dat de samenleving van hen niet echt verwacht dat ze uitblinken in wiskunde en wetenschappen, omdat beide domeinen veeleer met mannelijkheid worden verbonden.

Een andere emotionele factor suggereert dat meisjes in sterke wiskunderichtingen hun zelfvertrouwen zouden verliezen. Als voorbeeld van een structurele factor wordt vermeld dat sommige leerkrachten duidelijk verschillende verwachtingen koesteren en verwoorden ten aanzien van jongens en meisjes, zeker met betrekking tot wiskunde- en wetenschapsprestaties.³ Onder culturele factoren behoren, onder andere, inhouden van computerspelletjes, die sterker op jongens zijn afgestemd (Cunningham 2007: 20-23).

Uit onderzoek blijken de interessegebieden en competenties van jongens en meisjes nog vrij vergelijkbaar te zijn in het basisonderwijs. De verschillen groeien heel duidelijk in het middelbaar onderwijs. Meisjes verliezen in die periode hun zelfvertrouwen in hun wetenschappelijke, wiskundige en technologische kunnen en raken ervan overtuigd dat ze minder aanleg hebben voor deze vakgebieden. In het proces van de seksegebonden identiteitsontwikkeling als jonge adolescent zijn meisjes in die periode erg gevoelig voor maatschappelijk toegeschreven associaties van vrouwelijkheid, die ze veelal verinnerlijken. En kennelijk passen wetenschappen, technologie, wiskunde en ingenieursopleidingen niet in de gangbare beeldvorming van vrouwelijkheid (Cunningham 2007; Willems 2001; Lynch & Feeley 2009: 35). Op die wijze gaat, zoals al vermeld in de inleiding, een deel van het vrouwelijke talent verloren voor beroepen met een technisch of wetenschappelijk profiel.

Schwartz (Canel, Oldenzel & Zachmann 2000: 9-10) meent dat weinig vrouwelijke adolescenten op dat moment de moed hebben om de bestaande stereotypes in vraag te stellen. Dat zou een van de redenen zijn waarom er zo weinig jonge vrouwen kiezen voor een ingenieursopleiding. Met andere woorden: stereotypering vormt een daadwerkelijke barrière. En dan gaat het zowel om een stereotypering van vrouwelijkheid als om een stereotypering van ingenieurs of wetenschappers. Deze auteur beschouwt vrouwen die in het verleden kozen voor een ingenieursopleiding als *mold breakers*, vrouwen die de inperkingen van het keurslijf van zich afschudden en buiten de lijntjes durfden kleuren. Deze vrouwen waren duidelijk bereid om tijdens hun adolescentie hun wiskundige vaardigheden te tonen aan de buitenwereld, ook al werden die wiskundige en wetenschappelijke vaardigheden door velen in onze cultuur als niet-vrouwelijk gedefinieerd. Deze keuze was een moedige beslissing in een periode waarin de meeste jongeren genderconform gedrag stelden, besluit de auteur. De vraag is of deze vrouwen zich voldoende bewust zijn van het effect dat het bekleden van een minderheidspositie heeft op hun functioneren (Murphy et al. 2007; Logel et al. 2009).

Cech redeneert in dezelfde lijn en legt het accent op de inhoud die de noties 'vrouwen' en 'ingenieurs' in onze cultuur krijgen. Zij analyseert op welke wijze vrouwelijke studenten binnen en buiten een ingenieursopleiding centrale concepten inzake gender en ingenieur-zijn (normatief) invullen (Cech 2007: 35). Uit deze studie blijkt dat ingenieursstudenten en niet-ingenieursstudenten vrij vergelijkbaar denken over wat een ingenieur moet zijn of wat hij of zij verwacht wordt te doen. De beeldvorming over het ingenieursberoep lijkt dus overeen te komen. Het verschil ligt in de beeldvorming over vrouw-zijn. Gevraagd naar hun ideeën en meningen over wat vrouw-zijn inhoudt, schetsen vrouwelijke ingenieursstudenten een ander beeld in vergelijking tot hun leeftijdsgenoten uit de controlegroep, dus in vergelijking tot vrouwelijke studenten uit andere studierichtingen.

In het theoretische model van Cech staat de spanning en wederzijdse beïnvloeding

centraal tussen *a cultural conception of the engineer* enerzijds en *normative gender expectations* anderzijds. Ook al is deze studie gebaseerd op een beperkt aantal respondenten⁴, toch geeft het theoretische model stof tot nadenken: “The research presented here suggests that in order to achieve gender parity in engineering, we must either change the gender schemas of all young women to be more compatible with the cultural conception of engineering, or we must change the cultural conception of engineering so that more women may identify with it.” (Cech 2007: 48).

Middelbare scholieren en succeservaringen met wiskunde en wetenschappen

Een gegeven dat geregeld opduikt in de literatuur dient hier nog expliciet vermeld te worden. Tal van studies hebben, zowel in het verleden als recent, de sekseverschillen beschreven in de patronen van toeschrijven van succes- of faalervaringen bij wiskundige en wetenschappelijke prestaties. In dit zogenaamde attributieproces spelen vier elementen een rol, met name toevalsfactoren, inzet, de moeilijkheid van een taak en bekwaamheid (Simons et al. 2003).

Onderzoekers onderscheiden twee dimensies, met name intern-extern en stabiel-variabel, die respectievelijk verwijzen naar de beoordeling van bekwaamheid en inzet (intern) en de beoordeling van de moeilijkheidsgraad en toevalsfactoren (extern). Daarbij krijgen bekwaamheid en taakmoeilijkheid het label ‘stabiel’, en inspanning en toevalsfactoren ‘instabiel’, want variabel. Onderzoek verheldert dat jongens hun succes vaker toeschrijven aan interne stabiele oorzaken (“Ik heb talent, ik ben bekwaam om die taak uit te voeren”) en hun falen aan externe onstabiele oorzaken (“Ik heb me onvoldoende ingezet” of “Het was een keimoeilijke opdracht!”). Meisjes daarentegen schrijven hun succes makkelijker toe aan onstabiele oorzaken (“Ik heb geluk gehad, ik had een gemakkelijke vraag”) en hun falen aan een gebrek aan wiskundig talent. Dit zogenaamde attributiepatroon is belangrijk voor (studiekeuze)motivatie. Wie een mislukking toeschrijft aan persoonlijk falen, sluit verandering ter zake of succeservaringen in de toekomst bijna op voorhand uit. Falen bij gebrek aan persoonlijke inzet (“Ik heb gisteren mijn toets onvoldoende ingestudeerd, want er werd een belangrijke voetbalmatch uitgezonden”) laat ruimte voor remediëring (De Munter 2002).

Presteren meisjes beter of minder in vergelijking tot jongens? Internationaal onderzoek minimaliseert geslachtsverschillen in feitelijke prestaties (Lynch & Feeley 2009: 34; Guiso et al. 2008: 1165; Spelke 2005: 956), maar zelfs bij gelijke prestaties blijven meer jongens kiezen om zich verder in een wiskundige richting te ontwikkelen, onder andere omwille van de hierboven beschreven attributietheorie. Onderzoekers verschillen kennelijk wel van mening over de vraag of meisjes minder zelfvertrouwen vertonen dan jongens in hun wiskundig en wetenschappelijk presteren (Simons et al. 2003). Dat langzaam tanende zelfvertrouwen zou tot merkwaardige resultaten leiden: Van Aerschoot en collega’s besluiten dat de prestaties van 16-jarige vrouwelijke studenten in het middelbaar onderwijs voor vakken als biologie en wiskunde significant hoger liggen in vergelijking tot de prestaties van hun mannelijke klasgenoten, maar stellen tegelijkertijd vast dat hun zelfperceptie lager is, als aan hen gevraagd wordt hun prestaties en kunde zelf te beoordelen (Van Aerschoot 2003: 18-26). Andere onderzoekers nuanceren stellingnames over deze meer negatieve zelfrapportage door meisjes (Simons et al. 2003).

Vroeger onderzoek illustreert dat jongens en meisjes, vrouwen en mannen, een ver-

schillend traject afleggen in de besluitvorming over hun studiekeuze (Lacante & Schodts (1997); Van Aerschot, Hermans & Verhoeven (2003)). Verschillende factoren beïnvloeden deze keuze. Het betreft een complex geheel van onder andere maatschappelijke rolverwachtingen, kenmerken en verwachtingen van de ouders, competenties, waarden, interesses van het individu zelf, en invloeden uit het onderwijsproces, zoals het geslacht en de verwachtingen van de leerkrachten, alsook de sekseratio van de leerlingen in de klas. Zo kan bijvoorbeeld het maatschappelijke gegeven dat minder vrouwen thans werken in wetenschappelijke en technische functies (horizontale segregatie) en dat ze minder vaak een hogere functie uitoefenen (verticale segregatie), het vooroordeel versterken dat vrouwen hiertoe minder geschikt zijn. Met betrekking tot de sekseratio van de leerlingen blijkt, ondanks een veralgemeende invoering van gemengd onderwijs, de discussie over de gevolgen van dit type onderwijs voor leerprestaties van jongens en meisjes, tot behoorlijk verschillende standpunten te leiden (Cortois 2007: 51-75).

Beeldvorming over het ingenieursberoep

Vatten we de draad weer op van Cech, die de stelling over minder stereotype vrouwbeelden onder vrouwelijke ingenieursstudenten poneert. In een analogo denkschema ging Chu op zoek naar processen van identiteitsontwikkeling onder ingenieursstudenten van de Texas A&M University. Zij bevroeg 273 ingenieursstudenten in de periode van najaar 2004 tot voorjaar 2005. Onder hen waren 86 vrouwelijke studenten, 31,5 procent van de respondentengroep. Centrale vraag was hoe deze ingenieursstudenten de notie 'ingenieur-zijn' invulden. De gegevens werden aangevuld met autobiografische essays en interviews van vier mannelijke en 15 vrouwelijke ingenieursstudenten. Op basis van deze methodes verzamelde Chu gegevens over *doing engineering* en *femininity in engineering*. Ze vermeldt expliciet dat de helft van de vrouwelijke studenten verwijst naar hun vader als sterk beïnvloedend in hun studiekeuze, onder andere door de directe en gerichte informatie die hij zou verstrekken. De rol van de moeder in de studiekeuze werd eerder in termen van 'emotioneel ondersteunend' beschreven. In deze studie werd vooral aandacht besteed aan de invulling van de zogenaamde dubbele identiteit bij vrouwelijke ingenieurs. Deze meisjes kenden gevoelens van conflict en ambivalentie omdat ze goed konden aanvoelen dat de sociale verwachtingen die horen bij het vrouw-zijn haaks leken te staan op de verwachtingen die bestaan ten aanzien van het ingenieur-zijn. Vrouwelijke ingenieurs zouden constant balanceren tussen hun (toegeschreven) identiteit als vrouw en hun ingenieursidentiteit (Powell et al. 2009). "Women engineering students try to adapt to engineering identity prescriptions and, as a result, they sometimes distance themselves from their gender identity." (Chu 2007: 61).

Ingenieursidentiteit, met mannelijkheid verbonden dus? In de Verenigde Staten liep van juni 2004 tot en met januari 2005 het onderzoek *Extraordinary Women Engineers Project* (EWEP). Doel was na te gaan waarom meisjes die in het middelbaar onderwijs een wetenschappelijke studierichting volgen toch niet kiezen voor ingenieurswetenschappen in het hoger onderwijs. Omdat de vrouwelijke middelbare scholieren studeerden in richtingen met een sterk vakkenpakket wiskunde en wetenschappen, zocht men de gebrekkige doorstroom veeleer in opvattingen over ingenieurswetenschappen en het ingenieursberoep. Via een *mixed method design* werden 4.506 respondenten bereikt, gaande van studenten en leerkrachten uit het middelbaar on-

derwijs tot ingenieursstudenten en professionele ingenieurs. 324 meisjes tussen 14 en 17 jaar vertelden hun visie op een ingenieursopleiding en het ingenieursberoep, dat ze catalogeerden als saai en als 'een mannenberoep'. Duidelijk werd dat meisjes niet echt gestimuleerd werden te kiezen voor een ingenieursopleiding.

Heel wat onderzoek wijst op de invloed van een specifieke organisatie- of bedrijfs-cultuur op de instroom of doorstroom van vrouwen in een organisatie (Draulans & Smet, 2005). Ook in opleidingen en studieprogramma's wordt dit onderzocht. Volgende vragen komen tijdens dergelijk onderzoek aan bod: hoe ervaren mannelijke en vrouwelijke studenten de sfeer op hun faculteit of aan hun hogeschool, zijn er elementen in de wijze van omgaan met elkaar of in de (ongeschreven) regels die als lastig ervaren worden? Ook over deze thematiek zijn, in beperkte mate, onderzoeksgegevens beschikbaar. Vrouwelijke ingenieursstudenten van de Canadese universiteit van Alberta, bijvoorbeeld, hadden heel wat kritiek op hun opleiding, gaande van lange lesdagen en hoge werkdruk tot een onpersoonlijke sfeer en te grote lesgroepen. Een Europees project voegde hier nog de sterk competitieve sfeer en gebrek aan teamwerk bij (WISEST 2000; Womeng s.d.; Kuppens 2009: 42).

Wil het ingenieursberoep aantrekkelijk zijn voor jonge vrouwen, dan dient voorlichting en informatie vooral nadruk te leggen op de positieve, maatschappijveranderende bijdrage van het ingenieursberoep. Meisjes willen een beroep uitoefenen waarin ze verschil kunnen maken in de wereld, door bijvoorbeeld bij te dragen aan ontwikkeling en aan de strijd tegen armoede. Ze willen meewerken aan de uitbouw van gezondheidszorg en milieuzorg. Het hoeft dan ook niet te verbazen dat men meisjes meer terugvindt in studierichtingen als rechten, geneeskunde en biologie, waarin het potentieel van concrete maatschappijverandering, in hun perceptie, groter is. "Geef hen liever een concrete jobomschrijving en leg vooral minder accent op de zwaarte van het wiskunde-en-wetenschappenvakkenpakket", was de boodschap (Patel-Predd 2005; Kuppens 2009: 19-21; EWEP 01.04.2005).

De expliciete verwijzing in het onderzoek van Chu naar de vaders als sterk beïnvloedend in de studiekeuze, is opvallend. Dat heel wat kinderen een studierichting kiezen die nauw aansluit bij de opleiding of het beroep van een van de ouders, is uit heel wat onderzoek bekend. Ingenieursstudenten vormen daarop geen uitzondering. Vlaams onderzoek, uitgevoerd door Van Aerschot et al., verheldert dat tweederde van de mannelijke ingenieursstudenten en een vierde van de vrouwelijke ingenieursstudenten een vader of moeder heeft die vroeger ook een ingenieursopleiding volgde (Van Aerschot et al. 2003: 47). Deze stelling ligt dicht bij de kernvraag van ons onderzoek, die feitelijk het vertrekpunt vormde van het hele project en verwoord is in de inleiding: opvallend veel vrouwelijke ingenieursstudenten zouden een moeder hebben die professioneel actief is als ingenieur. Maar het onderzoek van Van Aerschot et al. biedt geen detailinformatie over het percentage moeders dat professioneel actief is als ingenieur, waardoor het ook geen antwoord biedt op onze oorspronkelijke basisvraag. Bovendien kunnen we ons afvragen of het voor de dimensie 'rolmodel zijn' belangrijk is of de moeder een ingenieursopleiding volgde dan wel of ze op het moment van de studiekeuze van de dochter ook daadwerkelijk professioneel actief is als ingenieur.

Als vrouwen kiezen voor een ingenieursopleiding, maken ze expliciet een niet- sekstereotype studiekeuze. "Wie van beide ouders is het sterkst beïnvloedend op het moment van een niet-sekstereotype studiekeuze?", vroegen Van Aerschot en col-

lega's zich af. Zij menen dat wanneer meisjes en jongens een niet-seksestereotype studiekeuze maken, ze voornamelijk beïnvloed worden door de studierichting van de ouder van het andere geslacht. Als meisjes dus een zogenaamd typische jongensrichting kiezen, zou er vaak een verband zijn met de opleiding die de vader volgde. En voor jongens die een zogenaamd typische meisjesrichting kiezen, zou de studierichting van de moeder beïnvloedend zijn (Van Aerschot et al. 2003: 47). Andere auteurs betwijfelen deze stelling en formuleren andere conclusies. Diverse lijnen en argumenten van beïnvloeding worden uitgetekend (bijvoorbeeld Hoydonckx 2005: 32 e.v.). Een ervan luidt bijvoorbeeld dat kinderen zich laten inspireren door de ouder met het professioneel profiel dat het hoogste aanzien geniet (Cohen 1987: 341).

EEN GROOTSCHALIG PROJECT: VROUWELIJK INGENIEUR

Onze onderzoeksvragen liggen dus duidelijk in de lijn van een reeds langer lopende onderzoekstraditie die studie- en beroepsvoorkeuren van jongeren in kaart brengt.

Middelbare scholieren uit het laatste jaar
in sterke wiskunderichtingen aan het woord

Vanzelfsprekend vormen laatstejaarsstudenten uit sterke wiskunderichtingen in het secundair onderwijs een interessante doelgroep om zicht te krijgen op studiekeuzemotieven. In het voorjaar van 2007 werden 461 Vlaamse jongeren uit klassen met minimaal zes uur wiskunde bevroegd aan de hand van een schriftelijke vragenlijst die tijdens een lesuur of een studie-uur werd ingevuld.⁵ Van alle respondenten was 52,4 procent vrouw. Welke studiekeuze overwogen deze jongeren enkele maanden voor hun definitieve overstap naar het hoger onderwijs? Op het moment van de bevraging dacht 34,6 procent van de jongens aan een ingenieursopleiding en 15,38 procent aan een opleiding aan de faculteit wetenschappen als onmiddellijk toekomstperspectief. Meisjes opteerden in eerste instantie voor medische en paramedische wetenschappen (21,4 procent) of humane wetenschappen (17,4 procent) (Herbots 2007: 62). Als meisjes al interesse hadden in een opleiding aan de faculteit wetenschappen, dan genoot biologie hun voorkeur.

Dat onderzoek biedt tevens informatie die aansluit bij het zelfperceptievraagstuk, zoals geschetst in de literatuurstudie. Hebben meisjes en jonge vrouwen minder zelfvertrouwen in hun wiskundige en wetenschappelijke vaardigheden? Gevraagd naar de redenen voor hun desinteresse in een ingenieursopleiding bleken significant meer meisjes dan jongens ervan overtuigd dat de opleiding te moeilijk is. De gemiddelden op een vijfpuntenschaal waren respectievelijk 3,04 en 2,62. Opmerkelijk is tevens dat significant meer meisjes (31,9 procent) dan jongens (22,4 procent) de opleiding met 'moeilijk' en 'veel studeren' associeerden. Meisjes verbonden het ingenieursberoep sterker dan jongens met wiskunde en wetenschappen (gemiddeld 4,02 versus 3,75), maar ze ondersteunden minder dan jongens de suggestie dat jongens beter zouden zijn dan meisjes in wiskunde- en wetenschapsvakken (gemiddeld 2,21 versus 2,77 op een vijfpuntenschaal). Tevens werd, in lijn met de literatuuurdiscussie, het zelfbeeld van de laatstejaars in sterke wiskunderichtingen getest. Op de vraag om hun eigen prestaties voor wiskunde- en wetenschapsvakken

te beoordelen op een vijfpuntenschaal, bleken alle respondenten een vrij positief zelfbeeld te hebben, zonder significant verband met de variabele 'geslacht'.

Bij de bespreking van een conceptvragenlijst in de werkgroep Gelijke Kansen van de ingenieursfaculteit, werd voorgesteld om een vraag toe te voegen over vrijetijdsbesteding. De hypothese was dat meer jongens dan meisjes in hun vrije tijd bezig zijn met activiteiten die ergens een link zouden hebben met het werk van een ingenieur. Deze zinvolle suggestie werd gevolgd en de onderzoekshypothese werd bevestigd: gevraagd naar vrijetijdsbesteding gaf 27,8 procent van de jongens aan tijd te investeren in het programmeren van computers en het installeren van allerlei software, terwijl amper 2,9 procent van de meisjes daarmee bezig was. Jongens waren ook vaker dan meisjes bezig met techniek, zoals toestellen herstellen of aan een bromfiets sleutelen (Herbots 2007: 89, 94, 111).

De rol van ouders in de studiekeuze van studenten
in het eerste jaar ingenieurswetenschappen

Uitgaande van de gegevens uit de literatuurstudie, verwachtten we dat we een correlatie zouden vinden tussen het opleidingsniveau en de feitelijke studiekeuze van de ouders enerzijds, en de studiekeuze van de kinderen anderzijds. Deze hypothese toetsten we voor het eerst in 2004 bij de generatiestudenten ingenieurswetenschappen en ingenieur-architect aan de K.U.Leuven.

Bovengenoemde onderzoekshypothese werd vertaald naar een vragenlijst met hoofdzakelijk gesloten vragen (Hoydonckx 2005). Alle eerstejaarsstudenten ingenieurswetenschappen aan onze universiteit vulden deze vragenlijst schriftelijk in tijdens een college. Dat gebeurde in de herfst van 2004, wat betekent dat de bevroegde studenten nog maar net uit het middelbaar onderwijs kwamen en nog niet zo lang geleden hun definitieve studiekeuze maakten. Doordat de bevraging – uiteraard anoniem – plaatsvond tijdens een college, verkregen we een hoge responsratio. 384 ingenieursstudenten (93 procent van de totale groep) en 131 studenten ingenieur-architect (92 procent van de totale groep) vulden de vragenlijst in. Van deze groep studenten was meer dan 80 procent reeds 19 jaar of ouder. Deze groep was representatief naar geslacht.

Het is onmogelijk om de resultaten van deze studie in detail te bespreken, maar we kunnen wel de belangrijkste bevindingen meegeven. Laten we beginnen met een ontvullende vaststelling: slechts acht van de in totaal 515 respondenten – vier mannen en vier vrouwen – gaven aan dat hun moeder ooit ingenieurswetenschappen studeerde. Hierdoor kon het onderzoek bijgevolg niet dienen om de stelling te evalueren die in de inleiding werd voorgesteld en die tevens de bron is van onze wetenschappelijke interesse in de potentiële rolmodel functie van moeders die beroepsactief zijn als ingenieur. Toch onthulde het onderzoek een aantal belangrijke zaken.

Gegeven de stelling dat ouders met een hoog opleidingsniveau hun dochters op een minder genderstereotype wijze zouden opvoeden, verwachtten we dat de ouders van de vrouwelijke respondenten hoger opgeleid zouden zijn dan gemiddeld. Van alle vrouwelijke respondenten had 35,4 procent een moeder met een universitair diploma, in vergelijking tot 28 procent bij de mannelijke respondenten. Van de vaders van de vrouwelijke respondenten had 57,5 procent een universitair diploma, in ver-

gelijking tot 49,4 procent van de mannelijke respondenten. De hypothese omtrent de verwachte relatie tussen de opleiding van de vader en de opleiding van de respondenten werd bevestigd voor de ingenieursstudenten en de studenten ingenieur-architect. Van deze eerste groep studenten koos iets minder dan een derde van de respondenten voor dezelfde studierichting als hun vader. Bij de respondenten uit de tweede groep was dat iets minder; ongeveer een op vier koos voor dezelfde studierichting als hun vader. Hierbij was er geen significant verschil tussen de mannelijke en de vrouwelijke respondenten.

Vrouwelijke studenten bleken gevoeliger voor de mening van hun moeder en hun leerkrachten dan hun mannelijke collega's. De vrouwelijke studenten hadden ook meer vrouwelijke dan mannelijke leerkrachten voor wetenschapsvakken, fysica uitgezonderd, in hun vijfde en zesde jaar op de middelbare school. Van de mannelijke en vrouwelijke eerstejaarsstudenten ingenieurswetenschappen gaven respectievelijk 39,6 procent en 45,8 procent aan dat zij in hun studiekeuze beïnvloed waren geweest door hun leerkracht wiskunde. Voor de eerstejaarsstudenten ingenieur-architect waren deze percentages 29 procent voor de mannelijke en 37,7 procent voor de vrouwelijke studenten.

Hoe vrouwen en mannen besluiten om bio-ingenieur,
wiskunde of wetenschappen te studeren

Ook in het onderzoek van Cortois bij 128 generatiestudenten 2006-2007 in de faculteit bio-ingenieurswetenschappen (responsratio 78,5 procent) en 178 generatiestudenten van de faculteit wetenschappen (responsratio 65 procent), werd de samenhang tussen het type opleiding dat de ouders gevolgd hadden en de opleiding van de respondenten duidelijk. Bijna de helft van alle respondenten binnen de richting bio-ingenieurswetenschappen had minstens één ouder die een wiskundige opleiding (informatica, ingenieursopleiding of opleiding in wetenschappen) gevolgd had. Bij de wetenschapsstudenten lag dat percentage op 42,7 procent. Deze resultaten waren niet verschillend voor mannelijke of vrouwelijke studenten. Op basis van Cortois' onderzoek dient de hypothese dat jongeren die kiezen voor een niet-seksestereotype studierichting vooral de ouder van het andere geslacht volgen, verworpen te worden (Cortois 2007: 149). Uit haar onderzoek blijkt dat de kloof tussen het aantal mannen en vrouwen dat deze studierichtingen kiest, in de laatste jaren vergroot is. De richting bio-ingenieurswetenschappen telde op het moment van Cortois' onderzoek 59,5 procent mannelijke en 40,5 procent vrouwelijke generatiestudenten; in de faculteit wetenschappen lag dat percentage, op het moment van het onderzoek, op 74 procent mannen versus 26 procent vrouwen. Het aandeel vrouwelijke generatiestudenten in de faculteit wetenschappen daalde het laatste decennium (Cortois 2007: 38vv).⁶

In Cortois' onderzoek worden tevens slaagpercentages weergegeven van mannelijke en vrouwelijke studenten uit eerste bachelor, voor de faculteiten wetenschappen en bio-ingenieurswetenschappen, in drie opeenvolgende academiejaren. Daaruit blijkt dat het verschil oploopt van 50 procent van de mannelijke studenten versus 58 procent van de vrouwelijke studenten die slagen in hun eerste jaar in 2001-2002 tot 50 procent mannelijke studenten versus 65 procent vrouwelijke studenten die succesvol het eerste jaar afsluiten in het academiejaar 2003-2004.

Zo moeder, zo dochter?

Beroepsactieve ingenieursmoeders als een positief rolmodel voor hun dochters

In een survey die van eind 2006 tot begin 2007 werd uitgevoerd onder 1.267 professioneel actieve ingenieurs, van wie 27 procent vrouwen en 73 procent mannen, werd de vraag gesteld of men zonen en dochters een ingenieursopleiding zou aanraden. Opvallend is dat deze groep ingenieurs, onder wie zowel burgerlijk ingenieurs als industrieel ingenieurs en bio-ingenieurs, amper verschillen in hun reactie ten aanzien van een zoon of een dochter die een ingenieursopleiding zou willen beginnen. 88 procent zou de zoon een ingenieursopleiding aanraden, 85 procent de dochter.⁷

We bleven gefascineerd door het moeder-dochterpatroon in de studiekeuze en gingen expliciet op zoek naar duo's van een als burgerlijk ingenieur beroepsactieve moeder en een dochter die voor een opleiding burgerlijk ingenieur heeft gekozen. Dergelijke duo's vinden, bleek niet eenvoudig. Uiteindelijk konden we in het voorjaar van 2008 acht halfgestructureerde interviews afnemen van vier duo's van moeder en dochter (Devriendt 2008). Opvallend hierbij is dat de ingenieursmoeders weinig beïnvloed zijn door de opleiding en het beroep van hun ouders: hun ouders hadden geen hogere studies gedaan. De dochters gaven aan dat de opleiding en het beroep van de ouders wel invloed heeft gehad. Voor ons als onderzoekers was het verrassend dat de vier ingenieursdochters allen niet enkel een als ingenieur beroepsactieve moeder hadden, maar bovendien bleken ook de vier vaders beroepsactief als ingenieur. Eén dochter voegde eraan toe dat ook haar twee oudere broers ingenieur waren. Drie van de ingenieursdochters vertelden dat hun moeder veel invloed had, omdat ze als vrouw had bewezen dat een ingenieursopleiding ook voor vrouwen mogelijk is. De acht respondenten gaven aan niet op een seksstereotype manier te zijn opgevoed. Zeven van de acht respondenten geloofden sterk in de betekenis van vrouwelijke rolmodellen; één moeder betwijfelde het nut van vrouwelijke ingenieurs als voorbeeldfiguur in deze tijd. Gevraagd naar de basiskennmerken waarover een goed ingenieur moet beschikken, bevestigden de respondenten de bevindingen die ook in de survey onder beroepsactieve ingenieurs werden vermeld: rationaliteit en vooral probleemoplossend vermogen, abstract en analytisch kunnen denken, enzovoort.

218 |

En de ingenieursopleiding zelf?

Hoe ervaren mannelijke en vrouwelijke studenten hun opleiding? Worden de organisatiestructuur en organisatiecultuur op de faculteit als stimulerend of eerder als hinderlijk ervaren? In de periode december 2008 tot februari 2009 werden alle laatstejaarsstudenten ingenieurswetenschappen van de K.U.Leuven uitgenodigd om mee te werken aan een online bevraging, waarin onder andere werd teruggeblikt op de verschillende aspecten van hun studie zoals programma, sfeer, begeleiding, enzovoort. Het was dezelfde studentengroep die aan het prille begin van de studieloopbaan in het najaar van 2004 door Hoydonckx bevraged werd. Hoe heeft deze groep de sfeer en de aanpak van de faculteit ervaren? Welke toekomstverwachtingen heeft deze groep studenten op de vooravond van hun afstuderen (Kuppens 2009)? De helft van de studentengroep vulde de vragenlijst in.⁸ De tevredenheid van studenten werd onder andere gepeild aan de hand van een reeks uitspraken. De resultaten tonen een grote tevredenheid. Toch is er een verschil in beleving tus-

sen de mannelijke en vrouwelijke studenten. Een algemene terugblik op vijf jaar ingenieursopleiding leert dat vrouwelijke ingenieursstudenten hun studierichting significant moeilijker bestempelen en de werkdruk als hoger ervaren. Onderzoeker Kuppens merkt hierbij op: “Dit resultaat duidt niet per se aan dat vrouwelijke ingenieursstudenten de opleiding werkelijk zwaarder vinden dan hun mannelijke collega’s. Het is volgens ons immers mogelijk dat vrouwen eenvoudigweg sneller toegeven iets moeilijk of arbeidsintensief te vinden terwijl mannen geneigd zijn het tegenovergestelde te doen.” (Kuppens 2009: 60). Kuppens construeerde een schaal met vier items die uitdrukking geeft aan het professioneel zelfvertrouwen van de studenten.⁹ Vrouwen scoorden gemiddeld lager op deze schaal. De gemiddelde schaalscore bedroeg 5,13 op 7 voor de mannelijke en 4,65 voor de vrouwelijke laatstejaarsstudenten.

In contrast met het verschil in professioneel zelfvertrouwen evalueerden mannelijke en vrouwelijke studenten concrete opleidingsonderdelen of recente beleidsopties met betrekking tot onderwijsorganisatie op een vergelijkbare wijze. Op een geheel van 11 te beoordelen items waren er maar twee waarop mannelijke en vrouwelijke studenten significant verschillend antwoordden. Vrouwelijke architectuurstudenten vonden meer dan hun mannelijke collega’s dat voldoende aandacht werd besteed aan werken in groep en aan leren presenteren. Vrouwelijke studenten uit de algemene ingenieursrichting bevestigden sterker dan hun mannelijke collega’s dat ze leerden presenteren en efficiënt leerden vergaderen.¹⁰

BIJ WIJZE VAN TERUGBLIK

Graag besluiten we deze bijdrage met enkele reflecties. Vooreerst dient vermeld te worden dat we met de summier presentatie van slechts enkele gegevens uit elk van de studies onvoldoende recht doen aan de rijke bron van informatie die inmiddels is samengebracht. In diverse gremia werden de onderzoeksresultaten geanalyseerd en waar mogelijk geïmplementeerd in concrete beleidsmaatregelen.

Een tweede bemerking betreft de titel van het project *Vrouwelijk Ingenieur*. Toen we anno 2005 bij het invullen van de ESF-financieringsaanvraag ons verplicht moesten beperken tot een titel bestaande uit twee woorden, hadden we minstens nog een letter extra moeten toevoegen. De meervoudsvorm ‘ingenieurs’ zou alvast meer recht doen aan de realiteit die er een is van diversiteit, zeker wanneer men diversiteit definieert vanuit de professionele diversiteit die ingenieursberoepen rijk is. De meervouds-s bleek minder nodig vanuit de invalshoek ‘diversiteit onder vrouwen’. Vrouwelijke ingenieurs in Vlaanderen zijn vooral wit en (relatief) jong. Op dat punt is er nog werk aan de winkel.

Een derde vaststelling is dat meer onderzoek dient geïnvesteerd in de twee groepen die in het middelbaar onderwijs potentieel zouden kunnen instromen naar ingenieursopleidingen, wetenschapsrichtingen of meer technische beroepen, maar dat om allerhande redenen niet doen. Ook wij hebben vooral energie geïnvesteerd in het bevragen van groepen die de stap naar een ingenieursopleiding al hadden gezet. Gaandeweg werd overduidelijk dat we onze aandacht meer moeten richten op de eerste jaren van het middelbaar onderwijs. Die jaren zijn kennelijk cruciaal voor de beeldvorming en voor toekomstkeuzes van jongeren. Attributietheorieën inzake succes of falen, of stellingname over een negatiever vrouwelijk zelfbeeld, zouden

in het kader van ons onderzoeksthema in deze leeftijdsgroep systematisch getoetst kunnen worden.

Vervolgonderzoek onder vrouwelijke ingenieursstudenten zelf zou zeker de bevindingen uit de studies van Cech en Chu, gepubliceerd in 2007, empirisch moeten toetsen. Bevindingen over “the conceptual distance between the gender schemes and engineer schemes of women” (Cech 2007: 35) geven te denken. Vaak wordt gesuggereerd dat een meer genuanceerd en minder stereotiep beeld over ingenieurs de instroomproblematiek zou milderen. Deze studies verhelderen dat het een duidelijk én-én-verhaal is: het probleem ligt evenzeer in betekenissen toegeschreven aan vrouwelijke identiteit.

Voorts blijft in het hele studiekeuzedebat de vraag overeind hoe sterk de feitelijke aantallen mannelijke en vrouwelijke studenten medebepalend zijn in de studiekeuze van toekomstige studenten. Beïnvloeden de feitelijke vrouw-manverhoudingen in studierichtingen vandaag leerlingen uit het laatste jaar middelbaar onderwijs in hun finale beslissing over hun toekomstige studiekeuze? We hebben theorieën over in-group/out-groupdenken weinig betrokken in onze analyses, en daar was een goede reden voor: onze vrouwelijke respondenten hadden al eerder besloten om te kiezen voor een richting met veel mannelijke collega’s-studenten. Ze wisten waar ze terecht zouden komen en wat de realiteit zou zijn. Ze hadden kennelijk geleerd daarmee te leven, zoals bleek uit focusgesprekken die we met een aantal ingenieursstudenten voerden. Ze hadden niet het gevoel nadelen te ondervinden van hun zogenaamde token status.

En ten slotte nog dit. Iemand merkte terecht op: “Waarom wordt de beperkte instroom van vrouwen in de algemene ingenieursrichting als een probleem ervaren, terwijl er veel minder mannelijke studenten instromen als eerstejaarspedagogen? Waarom liggen weinig mensen wakker van een tekort aan mannelijke pedagogen?”

NOTEN

- 1 Zie www.amazone.be/vrouwelijkingenieur.
- 2 Het economische luik van het Lissabonakkoord zet de doelstelling voorop dat de EU tegen 2010 de meest competitieve en dynamische kenniseconomie van de wereld moet worden.
- 3 Over een mogelijk verschillende benadering door leerkrachten, zie onder andere Hoydonckx, pagina 35 en volgende.
- 4 13 undergraduates van de universiteit in the Rocky Mountain Midwest en een controlegroep van 115 vrouwelijke studenten. De onderzoekers vermelden dat hun resultaten in de lijn liggen van resultaten uit andere gelijkaardige onderzoeken, maar dat de geografische ligging van de universiteit leidt tot een vertekening inzake multi-etnische samenstelling van de bevroegde populatie.
- 5 De respondentenspreiding over de verschillende Vlaamse provincies en de onderwijsnetten was wel ongelijk: Limburg: 38,39 procent, Antwerpen: 21,26 procent, Vlaams-Brabant: 19,31 procent, West-Vlaanderen: 11,06 procent, Oost-Vlaanderen: 9,98 procent. 93 procent behoort tot VSKO-net. Een onderwijsinstelling, goed voor 26 respondenten, was een beperkt gemengde meisjesschool.
- 6 Ter vergelijking – generatiestudenten Leuven (2009-2010) – bio-ingenieurswetenschappen: 117 mannen (53,5 procent), 102 vrouwen (46,5 procent); wetenschappen: 202 mannen (70,6 procent), 84 vrouwen (29,4 procent); ingenieurswetenschappen: 62 vrouwen (13,4 procent), 401 mannen (86,6 procent); ingenieur-architect: 68 vrouwen (50 procent), 68 mannen (50 procent).
- 7 Zie pagina 7 in <http://www.amazone.be/images/Projecten/Vrouwelijk%20ingenieur/resultaten%20survey-lange%20oversie.doc>.
- 8 Omdat er nog amper gemeenschappelijke lessen worden gedoceerd tijdens welke de hele groep studenten tegelijkertijd kon bereikt worden, moest gekozen worden voor een online bevraging. Dat verklaart het verhoudingsgewijs lagere antwoordpercentage in vergelijking tot de andere studies, die gebruik konden maken van

collectieve lesmomenten.

- 9 Deze schaal bevat de volgende items: 'Ik heb het gevoel dat ik tijdens mijn opleiding voldoende kennis verworven heb om de overstap naar de professionele wereld vlot te kunnen maken.', 'Ik heb het gevoel dat ik tijdens mijn opleiding voldoende vaardigheden verworven heb om de overstap naar de professionele wereld vlot te kunnen maken', 'Ik vind dat ik over de nodige competenties beschik om een goede ingenieur/ingenieur-architect te zijn', 'Ik voel me voldoende gewapend om mij op de arbeidsmarkt te begeven.'
- 10 M. Kuppens (2009). *Rapport vakevaluatie laatstejaarsstudenten ingenieurswetenschappen K.U.Leuven*, niet gepubliceerd rapport.

BIBLIOGRAFIE

- ADA, (s.d.). *Acties en Instrumenten*. [25.02.2009, ADA: <http://www.ada-online.be/nlada/spip.php?rubrique42>].
- Agoria (29-11-2007). *Are you ready for the future? De visie van jongeren op technologie, industrie en werk*. [29-03-2009, Agoria: <http://www.agoria.be/s/p.exe/WService=WWW/webextra/prg/izContentWeb?vWebSessionID=13182&vUserID=99999&t=Daily&ENewsID=44770&TopicID=0&ComingFrom=Back2search&FWordsSearchQ=%2216%20en%2021%20jaar%22&FTopicIDSearchQ=0&ShowSummary=no&From=0&FAC>].
- Canel, Annie, Oldenziel, Ruth & Karin Zachmann (2000). *Crossing boundaries, building bridges. Comparing the history of women engineers 1870s-1990s*. London: Taylor & Francis/Routledge.
- Cech, Erin A. (2007). 'Dilbert in Stilettoes: The Character of Deterrents Facing Women in Engineering' In: Ingelore Welpel, Barbara Reschka & June Larkin (red.) *Gender and Engineering: Strategies and Possibilities*. Frankfurt am Main: Peter Lang GmbH, pp. 35-50.
- Chu, Hyejin Iris (2007). 'Masculine Engineering, Feminine Engineer: Women's Perception of Engineering and Engineer Identity' In: Ingelore Welpel, Barbara Reschka & June Larkin (red.) *Gender and Engineering: Strategies and Possibilities*. Frankfurt am Main: Peter Lang GmbH, pp. 51-70.
- Cohen, Jessica (1987). 'Parents as educational models and definers' *Journal of Marriage and the Family* 49 (2), 339-351.
- Cortois, Lien (2007). *Onderzoek naar de studiekeuzemotivatie van studenten bio-ingenieurswetenschappen en exacte wetenschappen, met aandacht voor de verschillen tussen jongens en meisjes*. Niet gepubliceerde licentiaatsverhandeling. Leuven: Katholieke Universiteit Leuven.
- Cunningham, Carolyn (2007). 'Creating Girl Engineers: Strategies from Two U.S. Programs' In: Ingelore Welpel, Barbara Reschka & June Larkin (red.) *Gender and Engineering: Strategies and Possibilities*. Frankfurt am Main: Peter Lang GmbH, pp. 19-33.
- De Munter, Agnes (2002). 'Leerkrachtengedrag en academisch zelfbeeld van leerlingen' *Impuls* 32 (4), 190-196.
- Devriendt, Sofie (2008). *Zo moeder, zo dochter? Beroepsactieve ingenieursmoeders als een positief rolmodel voor hun dochters?* Niet gepubliceerde masterverhandeling. Leuven: Katholieke Universiteit Leuven.
- Draulans, Veerle & Ansfried Hoydonckx (2007). *Female Engineer*. Paper gepresenteerd op de 6e Globale Conferentie van de American Society for Engineering Education, Istanbul, 1-4 oktober 2007. Gepubliceerd in Colloquium Proceedings CD-rom, American Society for Engineering Education, [22-10-2009, Amazon: http://www.amazon.com/images/Projecten/Vrouwelijk%20ingenieur/112_FEMALE_ENGINEER.pdf]
- Draulans, Veerle & Mieke Smet (2005). *M/V. Over cultuurverandering en betere doorstromingskansen voor vrouwen en mannen in bedrijven en organisaties*. Tiel: Lannoo.
- Eccles, Jacquelynne (1982). 'Sex differences in math achievement: toward a model of academic choice' *Psychological Bulletin* 91 (2), 324-348.
- EU Directoraat Generaal voor onderzoek (2006). *Women in science and technology, the business perspective*. Bureau voor officiële publicaties van de Europese Gemeenschap: Brussel. [24.02.2009, Europese Unie: http://ec.europa.eu/research/science-society/pdf/wist_report_final_en.pdf].
- EWEP (s.d.). *Extraordinary women engineers: final report*. [30.03.2009, EWEP: <http://www.engineeryourlife.org/cms/8750.aspx?subpage=8765>].
- Fennema, Elizabeth & Gilah C. Leder (1990). *Mathematics and Gender*. New York & London: Teachers College, Columbia University.
- Guiso, Luigi, Monte, Ferdinando, Sapienza, Paola & Luigi Zingales (2008). 'Culture, Gender and Math' *Science* 320, 1164-1165.
- Herbots, Sarah (2007). *Waarom wel of geen ingenieursopleiding. Onderzoek naar de redenen waarom studenten uit sterke wiskunderichtingen van het secundair onderwijs al dan niet kiezen voor een ingenieursopleiding, met bijzondere aandacht voor de motivatie van meisjes*. Niet gepubliceerde licentiaatsverhandeling. Leuven: Katholieke Universiteit Leuven.

- Hoffman, Lore (2002). 'Promoting girl's interest and achievement in physics classes for beginners' *Learning and instructions* 12, 447-465.
- Hoydonckx, Ansfried (2005). 'Meisjes, jongens en wetenschap': vergelijkende studie naar de motivatie van studenten die opteren voor een ingenieursopleiding aan de universiteit, met bijzondere aandacht voor de motivatie van meisjes. Niet gepubliceerde licentiaatsverhandeling. Leuven: Katholieke Universiteit Leuven.
- Kuppens, Miet (2009). *De beperkte instroom van vrouwen in ingenieursopleidingen in het universitair onderwijs*. Niet gepubliceerde masterverhandeling, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven.
- Labudde, Peter, et al. (2000). 'Girls and physics: teaching and learning strategies tested by classroom interventions in grade 11' *International Journal of Science Education* 22(2), 143-157.
- Lacante, Marlies & Lieve Schodts (1997). *Studie- en beroepskeuze van universiteitsstudenten. Een empirisch onderzoek. Research report no. 72 Research Center Motivation and Time Perspective*. Leuven: Katholieke Universiteit Leuven.
- Logel, Christine, Walton, Gregory M., Spencer, Steven J., Iserman, Emma C. & William von Hippel (2009). 'Interacting with Sexist Men Triggers Social Identity Threat Among Female Engineers' *Journal of Personality and Social Psychology* 96 (6), 1089-1103.
- Lynch, Kathleen & Maggie Feeley (2009). *Gender and Education and Employment*. Europese Commissie: Brussel.
- Mervis, Jeffrey (2001). 'What keeps girls out of science' *Science Now*, 3.
- Murphy, Mary C., Steele, Claude M. & James, J. Gross (2007). 'Signaling Threat: How Situational Cues Affect Women in Math, Science and Engineering' *Psychological Science* 18 (10), 879-885.
- Patel-Predd, Prachi (2005). *Extraordinary Women Engineers: final Report*. [30.03.2009, EWEP: <http://www.engineer-yourlife.org/cms/8750.aspx?subpage=8765>].
- Powell, Abigail, Bagilhole, Barbara & Andrew Dainty (2009). 'How Women Engineers Do and Undo Gender: Consequences for Gender Equality' *Gender, Work and Organization* 16 (4), 411-428.
- Rosenbloom, Joshua, L., Ash, Ronald A., Dupont, Brandon & LeAnne Coder (2007). 'Why are there so few women in information technology? Assessing the role of personality in career choices' *Journal of Economic Psychology* 29 (2008), 543-554.
- Simons, Joke, Lacante, Marlies, Lens, Willy & Dirk Janssens (2003). *Wiskunde in het secundair onderwijs. Rapport OB-PWO project 00.10 Centrum voor motivatiepsychologie*. Leuven: Katholieke Universiteit Leuven.
- Skog, Berit (2001). 'Girl's avoidance of 'hard' science subjects – protest or a rational choice?' *Scandinavian Journal of Educational Research* 35(3), 201-211.
- Spelke, Elizabeth S. (2005). 'Sex Differences in Intrinsic Aptitude for Mathematics and Science: A Critical Review' *American Psychologist* 60 (9), 950-958.
- Van Aerschot, Marjan, Hermans, Dirk & Jef Verhoeven (2003). *Gezocht: Ingenieur (m/v). Een onderzoek naar studiekeuze vanuit genderperspectief*. Antwerpen/Hasselt: steunpunt Gelijkekansenbeleid UA en UH.
- Viadero, Debra (1998). 'For better or worse, girls catching up to boys' *Education week* 17(41), 5-6.
- Walkerdine, Valerie (1998). *Counting girls out: girls and mathematics*. Londen: Falmer Press.
- Willems, Siska (2001). *Meisjes en minderheidsgroepen in het wiskundeonderwijs. Onderzoek naar verschillen tussen leerlingen in houdingen tegenover het vak wiskunde*. Niet gepubliceerde licentiaatsverhandeling, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven.

‘Agir et penser’ stéréotypés à l’adolescence: entre les rapports sociaux de sexe et de classe

Claire Gavray

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

[nl]

Het stereotyperend denken en doen tijdens de adolescentie: laveren tussen gender en klasse | DIT ARTIKEL BEVAT RESULTATEN VAN EEN LOPEND ONDERZOEK in opdracht van de Franstalige Gemeenschap over de manier waarop adolescenten hun meisje of jongen zijn aanvoelen en uitdrukken. Er werden meer dan 800 leerlingen uit het derde middelbaar bevroegd, en het onderzoek bouwt voort op de resultaten van Bouchard en St. Amant in Canada.

Het onderzoek belicht de genderrollen en seksistische stereotypen die jongeren zich eigen maken en verspreiden tijdens de adolescentie, terwijl ze er ook onder lijden. Meisjes en jongens reageren op een specifieke manier: er zijn verbanden te leggen met hun schoolprestaties en psychosociale ontwikkeling.

Dit onderzoek laat toe om gender- en klasseverhoudingen onder de loep te nemen. Er is sprake van een dubbele beweging: terwijl er bepaalde stereotypen worden gereproduceerd, wordt er afstand genomen van andere.

Tot slot stelt het artikel de vraag voor welke uitdagingen deze resultaten ons stellen.

[fr]

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS D’UNE RECHERCHE EN COURS pour la Communauté française portant sur la façon dont les jeunes se pensent et agissent en tant que ‘fille’ ou que ‘garçon’ à l’adolescence (plus de 800 sujets interrogés en 3^{ème} secondaire): cfr actualisation de la recherche canadienne de Bouchard et St Amant.

L’occasion de faire le point sur les stéréotypes sexués et sexistes intériorisés et véhiculés à l’adolescence et dont filles et garçons pâtissent et auxquels ils réagissent de manière spécifique: des liens sont à faire avec la réussite scolaire et le développement psycho-social des deux groupes.

L’occasion de discuter

- de la manière dont les rapports sociaux de sexe et de classe se retrouvent aujourd’hui concrètement à l’œuvre dans le double mouvement: celui de reproduction de certains stéréotypes et celui de prise de distance par rapport à d’autres.
- des enjeux sous-jacents à ces résultats.

Le stéréotype fait référence à une opinion généralisée et simpliste qui concerne, le plus souvent, un type d'individus, un groupe ou une classe sociale. Le stéréotype joue, pour certains, un rôle d'accréditation en leur permettant de s'octroyer, sur base de leur statut social (de classe et de sexe, par exemple), des qualités qu'ils ne peuvent justifier aisément. Par là-même, le stéréotype permet de se mettre en valeur par rapport à un autre groupe dont le stéréotype se voit attribuer des défauts complémentaires aux qualités revendiquées par les premiers. Les stéréotypes intériorisés concernent également son propre groupe d'appartenance. Ils facilitent la cohésion de ce dernier et le sentiment d'appartenance individuel à cette communauté. Les adolescents y sont sensibles dans leur processus de construction identitaire et dans leur quête de reconnaissance par leurs pairs. En fin de compte, filles et les garçons, femmes et hommes, ont peu conscience du conditionnement des pensées, attitudes et actions qui les animent ou du rôle que jouent les rapports sociaux de sexe à ce niveau¹.

Cette présentation repose sur les résultats d'une recherche, qui se termine, réalisée avec l'appui de la Communauté Française (Direction de l'Égalité des chances). Celle-ci porte précisément sur les liens éventuels entre les stéréotypes sexués véhiculés par les adolescents à propos de leur propre groupe sexué et leur niveau de réussite scolaire. Les stéréotypes sexués traduisent une généralisation des croyances et des attitudes relatives à chacun des deux sexes et font allusion à un code de conduite assignant des droits et devoirs à chaque groupe ainsi qu'à des goûts et aptitudes développés en leur sein qui seraient dictés par la nature.

226 |

Cette recherche a été inspirée par une enquête menée à la fin des années 1990 par les chercheurs canadiens Bouchard et St Amand². Dans cette dernière, ils interrogeaient séparément les garçons et les filles sur leur vision des prérogatives, devoirs et qualités liés à leur groupe sexué ainsi que sur la manière dont ils se comportaient concrètement en tant que garçon ou fille.

Il nous semblait intéressant de confronter les conclusions canadiennes avec la réalité belge en 2009. Quelles étaient ces conclusions ?

Les stéréotypes sexués se révèlent bien présents à l'adolescence.

- Les stéréotypes sont plus affirmés chez les garçons que chez les filles. Ils restent plus largement diffusés sur l'ensemble de l'échelle sociale dans le groupe masculin que dans le groupe féminin.
- Le manque de distanciation par rapport aux stéréotypes entrave la réussite scolaire dans les deux groupes > certaines composantes de l'identité masculine vont particulièrement à l'encontre de cette dernière.

NOTRE ENQUÊTE

Nous avons approché un échantillon de près de 850 élèves de 3^{ème} secondaire (comme dans l'enquête canadienne) répartis dans 45 classes de Bruxelles et de Liège. Nous avons été particulièrement attentive à garantir une bonne représentativité au niveau du sexe, de la section d'études, de l'origine sociale et nationale des élèves.

Notre questionnaire est une version adaptée et étendue du questionnaire canadien. Sa partie centrale comprend des questions sur les opinions et attitudes relatives à son

propre groupe sexué. Les mêmes questions sont posées aux filles et aux garçons mais, dans le premier cas, elles commencent par ‘une fille doit...’ ou par ‘en tant que fille, je...’ ; et le contraire dans le cas des garçons. Il existe, dans les items proposés, un équilibre correspondant aux stéréotypes masculins et féminins. La liste a été validée à la suite d’enquêtes précédentes menées auprès de jeunes adultes.

Mais le questionnaire comprend aussi

- des questions d’identification, concernant l’école, la famille, l’emploi du temps, le suivi par les parents, la victimisation (+le passage à l’acte violent)
- des questions supplémentaires, notamment relatives au niveau de bien-être psychologique, à des aspects plus précis de la vie scolaire et sociale, à la vision de l’avenir....

Quels ont été les démarches de notre recherche ?

- Faire ressortir les stéréotypes dans les opinions et attitudes relatées par les jeunes vis-à-vis de leur propre groupe sexué, les classer, en faire émerger le sens.
- Étudier les liens entre milieu d’origine, stéréotypes et résultats scolaires.

PREMIER RÉSULTAT DESCRIPTIF

Nous venons de le dire : une première tâche a été de repérer, au vu des réponses données aux questions, les items pouvant, de nos jours et dans le contexte belge, être classés comme croyances ou attitudes stéréotypées partagées par les adolescents. Un item a été reconnu comme stéréotype masculin s’il était à la fois significativement plus souvent plébiscité par les garçons que par les filles et s’il s’avérait largement partagé dans le groupe masculin. L’inverse concernant le stéréotype féminin.

| 227

Que remarque-t-on ?

Dans notre échantillon, certaines opinions et attitudes ne se révèlent pas (ou plus aujourd’hui) particulièrement reliées à un groupe sexué particulier. C’est notamment le cas de l’importance attribuée au diplôme pour la réussite de la vie adulte. Nombre de chercheurs ont montré un rattrapage voir un dépassement des filles dans cette prise de conscience et ses implications personnelles. Pas ou plus de dif-

férence sexuée non plus quant à la banalisation de la consommation festive d’alcool, constatation qui rejoint celle des enquêtes récentes de délinquance autorévélee à travers le monde occidental.

Des croyances et attitudes se confirment par contre comme plus particulièrement masculines ou féminines, bien qu’il n’y ait jamais totale

Q144 – POUR UNE FILLE/UN GARÇON, UN BON DIPLÔME EST IMPORTANT POUR RÉUSSIR SA VIE ADULTE

	PAS DU TOUT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD	TOT
FILLES	7%	13%	39%	41%	100%
GARÇONS	7%	11%	35%	47%	100%

Q126 – Q 126 EN TANT QUE FILLE/QUE GARÇON, IL EST NORMAL DE BOIRE À SA GUISE POUR FAIRE LA FÊTE

	PAS DU TOUT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD	TOT
FILLES	26%	32%	26%	16%	100%
GARÇONS	26%	32%	25%	17%	100%

adhésion à ces dernières (élément infirmant la thèse de différences naturelles et intangibles).

On peut voir se confirmer le fait que les stéréotypes masculins sont proportionnellement plus nombreux et plus affirmés que les féminins. D'un côté comme de l'autre, ils touchent à la sexualité et aux stratégies de séduction, à l'identité et aux goûts et préférences, à la vie scolaire et familiale, aux interactions avec autrui, aux projets d'avenir.

Voici la liste des stéréotypes féminins les plus 'forts' :

- Q33. Avoir plusieurs relations sexuelles peut briser ma réputation auprès des autres filles.
- Q36. Les filles ont, en général, quelques amies intimes.
- Q40. Je préfère écrire ou parler à une amie plutôt que jouer aux jeux vidéo.
- Q63. En général, les filles accordent plus d'importance à leur relation amoureuse qu'aux relations sexuelles.
- Q66. Je préfère travailler avec les autres plutôt que d'être en compétition avec eux
- Q73. La profession d'ingénieure ne m'attire pas.

Voici la liste des stéréotypes masculins

(opinions générales et attitudes sexuées les plus largement partagées) :

- Q30. Je préfère les situations où je suis le 'chef'.
- Q20. Blaguer au sujet 'du sexe' favorise la bonne entente entre garçons
- Q24. Je préfère apprendre les maths plutôt que le français.
- Q45. Pour un garçon, certains désirs sexuels sont incontrôlables.
- Q46. Le sport est l'activité qui m'intéresse le plus à l'école.
- Q68. En général, un garçon doit cacher ses émotions.
- Q69. Je me fie beaucoup à ma mémoire pour réussir à l'école.
- Q71. Un garçon se doit d'avoir des expériences sexuelles avec plusieurs partenaires.
- Q77. Les histoires d'aventure sont plus intéressantes pour moi que les histoires d'amour.
- Q78. Je préfère jouer aux jeux vidéo plutôt qu'écrire à un ami.
- Q79. Les homosexuels (gays) ne sont pas de vrais hommes.
- Q81. Je ne suis pas intéressée à prendre part aux décisions concernant l'école
- Q82. J'ai appris à devancer les attentes des adultes (prévoir et réagir à l'avance dans leur sens).
- Q83. Les garçons de l'école me considèrent mieux quand je sors avec une fille.
- Q86. Je préfère pratiquer un sport plutôt que m'adonner à la lecture.
- Q91. J'aime l'école parce qu'on y rencontre des garçons.
- Q94. J'ai une grande résistance à la douleur physique.
- Q95. A 21 ans, il est anormal qu'un garçon n'ait pas eu de relations sexuelles.
- Q99. Il revient au garçon de faire les premiers pas pour sortir avec une fille.

Dans leur rapport de recherche dont les références apparaissent ci-dessous, Bouchard et St-Amant (op.cit.) ont classé les stéréotypes masculins et féminins qui émergeaient dans de grands thèmes préétablis, par exemple : sexualité, rapport à l'école, goûts et préférence, vision de l'avenir. Ils ont ensuite regardé en quoi chaque affirmation était tributaire du milieu social et en lien avec le niveau de réussite

scolaire. De notre côté, nous avons préféré faire parler nos données plutôt que de recourir, a priori, à ce classement. La technique statistique d'analyse factorielle a ainsi permis de visualiser comment les différentes façons de penser et d'agir des jeunes garçons d'un côté, celles des jeunes filles de l'autre côté, se regroupaient les unes par rapport aux autres pour faire sens. Les résultats obtenus sont intéressants et méritent d'être discutés.

Trois facteurs ou dimensions ressortent tant dans le groupe masculin que féminin. Ces facteurs sont clairement différents et nullement symétriques.

Ils confirment, à leur tour, une prise de distance supérieure des filles par rapport aux stéréotypes. Expliquons-nous.

Dans le groupe masculin, un premier facteur apparaît. Il concerne les croyances et attitudes en matière de sexualité et de séduction.

Exemple d'un item composant ce facteur 'blaguer à propos du sexe favorise une bonne entente entre les garçons'

Le second facteur concerne des préférences et goûts présentés comme spécifiques aux garçons.

Exemple d'item composant ce facteur 'je préférerais devenir chauffeur plutôt que secrétaire'

Le troisième a trait à l'importance accordée à la force et à la violence.

Exemple 'Il faut que je sois meneur pour être accepté à l'école'.

Dans le groupe féminin, trois facteurs apparaissent également mais il faut d'emblée se montrer prudent quant à leur appellation de stéréotypes ici.

En effet, même si le premier facteur traduit une certaine acceptation de la hiérarchie établie entre les groupes sexués, entre le masculin et le féminin,

items composant ce facteur 'J'aime mieux laisser les autres décider' ou 'les filles ont besoin de beaucoup d'aide pour réussir à l'école',

le second facteur reflète, quant à lui, une volonté d'autonomisation à travers l'investissement scolaire. En fait, on trouve ici un bon nombre de signes négatifs (c'est-à-dire contrecarrant le stéréotype) si on observe ce qu'il en est des items qui composent ce facteur.

L'item suivant 'Pour une fille, les études ne sont pas nécessaires pour gagner sa vie' ressort de manière inverse dans la composition du facteur.

Quant au troisième facteur, il apparaît comme ambivalent dans le sens où un score élevé sur ce facteur correspond à la fois à une valorisation de 'qualités' et 'atouts' féminins (comme une bonne présentation de soi, une sensibilité développée ou un penchant pour la négociation plutôt que la compétition) et, à la fois, au développement d'une confiance en soi et à une volonté de réussite dans chaque sphère de la vie, tant professionnelle que familiale. Jouer sur les deux registres – traditionnel et progressiste – constitue probablement une stratégie sociale et identitaire indispensable pour se faire accepter, ne pas faire peur. Une attitude payante en termes d'autonomie. En tout cas, dans les recherches qualitatives, elle est souvent décrite comme telle par les femmes qui ont percé professionnellement.

RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE LIEU DE NAISSANCE DE LEURS PARENTS EN FONCTION DU NIVEAU DE DIPLÔME DE LA MÈRE

NIV. SCOL. M.	TOUS DEUX EN EUROPE	1 HORS EUROPE	2 HORS EUROPE	TOTAL
1	33%	8%	59%	100%
2	55%	10%	35%	100%
3	71%	12%	17%	100%
4	85%	8%	7%	100%
5	85%	10%	5%	100%
TOT	71%	9%	20%	100%

P<0.0001 FRÉQUENCE MANQUANTE = 85

Au-delà de la description des stéréotypes eux-mêmes, que nous apprennent les données du point de vue du genre, c'est-à-dire du fonctionnement des rapports sociaux de sexe ? En quoi ces derniers

s'articulent-ils aux rapports sociaux de classe ? Deux résultats illustrent bien que ces rapports sociaux sont à l'œuvre.

Le premier concerne la liaison entre les scores individuels obtenus sur les différents facteurs des 'stéréotypes' et l'origine sociale et culturelle du jeune.

Notons que ces deux variables sont fortement reliées : le lien est très significatif entre le niveau de diplôme des parents, leur lieu de naissance ou leurs croyances religieuses.

LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA MÈRE EST BIEN EN LIEN AVEC LA RELIGIOSITÉ ET RELIGION DE LA FAMILLE

NIV. SCOL. M.	AUCUNE RELIGION	RELIGION CHRÉTIENNE (56% DES CAS QUAND RELIGION)	AUTRE RELIGION (DONT 89% IS-LAM)	TOTAL
1	27%	14%	59%	100%
2	38%	28%	34%	100%
3	56%	26%	18%	100%
4	64%	29%	7%	100%
5	61%	31%	8%	100%
TOT	53%	29%	18%	100%

P<0.001 FRÉQUENCE MANQUANTE = 79

Chez les garçons, la proximité aux facteurs 1 (sexualité) et 2 (goûts et préférences) n'est pas significativement dépendante ni du niveau de diplôme des parents ni de la communauté culturelle d'origine, ce qui signifie que les attitudes et croyances auxquelles ces facteurs réfèrent sont largement diffusées dans le groupe, indépendamment de l'origine du jeune. Seule la valorisation de la force et de la violence (facteur 3) est significativement plus présente au fur et à mesure que le niveau de formation des parents descend. Les jeunes du milieu social le moins aisé (le mieux caractérisé par le niveau de diplôme de la mère qui conditionne directement l'accès à l'emploi et aux revenus) se retrouvent particulièrement exposés à la tentation de valoriser la violence, de la justifier.

Il est intéressant de remarquer que, comme dans l'étude canadienne, les jeunes garçons de familles les plus éduquées (parents diplômés de l'enseignement supérieur) se démarquent considérablement des autres quant à leur capacité de prendre distance par rapport aux différents stéréotypes de ce facteur.

NIVEAU DE DIPLOME DE LA MERE

NIVEAU DE DIPLOME DE LA MERE	NB	MOYENNE	ECART-TYPE
1 MAX ETUDES PRIM	31	27.5161290	4.35791210
2 PLUS MAIS SS DIPL SEC SUP	63	24.9761905	5.17393325
3 MAX SEC SUP	55	24.8000000	4.25310344
4 SUP NON NIV UNIV	106	24.7735849	4.28570830
5 SUP NIV UNIV	67	23.2537313	4.00886625

Notons ici que c'est le niveau de diplôme de la mère qui ressort comme le plus significatif des conditions sociales d'existence de la famille

Dans le groupe féminin, on constate un impact significatif et linéaire du niveau de

diplôme parental au niveau du facteur 1 : dans ce cas, le lien est négatif, les filles acceptant d'autant plus la hiérarchie entre le masculin et le féminin qu'elles sortent d'un milieu social peu favorisé. L'impact du niveau de diplôme parental est également positif sur le score au facteur 3. Ici, plus le niveau de diplôme parental est élevé, plus la fille met en avant le discours et le fonctionnement personnel ambivalents mais payants pour elle-même et ses consoeurs, plus elle a accès à ce set de ressources. Par contre, l'importance de l'implication scolaire (facteur 2) est bien présente tout au long de l'échelle sociale.

Il est intéressant de remarquer qu'ici, c'est le niveau de diplôme du père et non de la mère qui est prédominant, ce qui confirme la thèse que cette stratégie d'autonomisation ne dépend pas, avant tout, des conditions sociales et pécuniaires de la famille mais bien du feu vert donné par l'autorité paternelle.

Chez les filles, outre l'appartenance sociale, l'appartenance culturelle et religieuse (cfr la langue parlée à la maison ou le fait d'appartenir à une famille sans croyance religieuse, chrétienne ou non chrétienne – ici le plus souvent musulmane) joue également un rôle, alors que ce n'est pas le cas chez les garçons. Ainsi, le score sur le facteur 1 d'acceptation de la hiérarchie sexuée dépend beaucoup à la fois de l'appartenance sociale et culturelle. Le fait que la famille affiche une religion augmente ce score.

DIPLOME MERE	UN GARCON SE DOIT D'ETRE DUR PLUTOT QUE D'ETRE SENSIBLE
PAS CELUI DU SECONDAIRE	25%
CELUI DU SECONDAIRE	16%
UN DIPLOME SUPERIEUR	7%

De son côté, le score sur le facteur 2 (d'investissement scolaire) est désormais seulement lié au facteur culturel et pas au niveau de diplôme des parents proprement dit. On remarquera avec intérêt que le niveau sur ce facteur est le plus élevé dans le cas où un seul parent est européen et dans le cas de jeunes filles issues d'une famille pratiquant une religion autre que chrétienne (par rapport aux deux autres catégories).

Se confirme ici que les filles visant une promotion sociale misent d'autant plus sur la scolarité.

On peut penser que le résultat selon lequel la dimension culturelle et religieuse est seulement active dans le groupe des jeunes filles illustre en lui-même le fonctionnement *genré* de la société. Ce fonctionnement veut que le féminin est lié à la reproduction (d'où l'importance de l'empreinte de la culture et la religion dans la détermination des pensées et des attitudes) tandis que le masculin est lié à la production, enjeu qui permet à d'autres éléments de primer dans la détermination des opinions et comportements.

Se confirme chez les filles, comme dans l'étude canadienne, une plus grande 'élasticité' des stéréotypes en fonction du groupe social. Chez elles, l'impact est plus progressif, linéaire du niveau de diplôme sur la proximité versus distanciation par rapport aux stéréotypes (contrairement au groupe masculin où le groupe des jeunes de parent universitaire avait tendance à se démarquer plus nettement).

DIPLÔME MÈRE	Q62. LES FILLES SE DOIVENT DE CONSACRER BEAUCOUP DE TEMPS À LEUR APPARENCE PHYSIQUE
PAS CELUI DU SECONDAIRE	35%
CELUI DU SECONDAIRE	27%
UN DIPLÔME SUPÉRIEUR	19%

Ce résultat confirme encore une distance supérieure des jeunes filles par rapport aux stéréotypes concernant son propre groupe sexué.

UNE DEUXIÈME GRANDE ÉTAPE DE NOTRE ANALYSE:

L'ÉTUDE DES LIENS ENTRE STÉRÉOTYPES ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Ce résultat concerne les liens entre le niveau de proximité par rapport aux stéréotypes et les cotes scolaires autoévaluées par le jeune. Les auteurs canadiens ont conclu que le manque de distance par rapport aux stéréotypes nuisait à la réussite scolaire, ce que notre enquête ne dément pas de manière globale. Cependant, il nous a, par exemple, semblé judicieux de ne pas réduire la réussite scolaire à une addition des points en français et en mathématiques. Nous avons, par ailleurs, regardé séparément ce qu'il en était de ces deux matières scolaires, elles-mêmes non dénudées d'attributions et de stéréotypes *genrés*.

Au niveau du lien qui nous intéresse entre stéréotypes et résultats scolaires, on remarque du côté des filles qu'un score élevé sur le facteur 3 s'accompagne de meilleurs résultats en mathématiques et en français. Se vérifie ici le rôle joué par des ressources identitaires et statutaires payantes, même si contradictoires. Nous avons pu vérifier par ailleurs que le niveau d'adoption de la nouvelle modernité féminine dont nous venons de parler s'accompagne également d'un vécu rare de redoublement et d'absentéisme. Ceci confirme son importance dans le mouvement de réussite et d'autonomisation des filles. Ainsi, la seule prise de conscience de l'enjeu que représente la certification scolaire (facteur 2) ne suffit pas à dynamiser la réussite et l'insertion scolaire dans ses différentes dimensions, comme le montre la non-signification du lien concernant ce facteur.

Chez les garçons, on voit que plus les scores sur les facteurs 2 et 3 sont élevés, moins les résultats sont bons, mais cela *seulement en français*. On peut deviner ici le 'mécanisme de la prédiction créatrice'. En effet, on peut penser que la réussite en mathématiques continue à être pensée comme « allant plus de soi » chez les garçons. Ces derniers continuent, nous le voyons dans nos analyses, à accorder moins de place et de valeur à la lecture, à la confiance, à la négociation et à l'expression de soi, conformément au stéréotype. Cette tendance augmente au fur et à mesure que descend le niveau de diplôme des parents.

Les données confirment ainsi toujours une spécialisation sexuée de la réussite scolaire dans les deux matières scolaires de base.

Sur une échelle de 1 à 9 tel qu'initialement noté dans le questionnaire, voici quels sont les résultats moyens (autoévalués) des garçons et des filles.

Les résultats scolaires semblent par ailleurs indépendants de la conception du rôle joué par les garçons dans les relations amoureuses et de séduction (facteur 1). On trouve une assez forte unanimité de croyances et d'attitudes à ce niveau dans l'ensemble du groupe masculin.

	GARÇONS	FILLES
FRANÇAIS	27%	14%
MATHÉMATIQUES	38%	28%
TOTAL F+M	56%	26%

Le tableau suivant résume les résultats principaux présentés dans cette partie de l'exposé.

RELATIONS TRÈS SIGNIFICATIVE ENTRE NIVEAUX DE STÉRÉOTYPE ET DE RÉUSSITE SCOLAIRE

	GARÇONS			FILLES		
	FACT 1 SEXUAL- SÉDUCT	FACT 2 PREFER. GOÛTS	FACT 3 FORCE- VIOLENCE	FACT 1 ACCEPT. HIÉRARCH.S	FACT 2 INVEST. SCOL.	FACT 3 AUTONOM. AMBIVAL.
SCORE FRANÇ	-	-				+
SCORE MATH						+

EN CONCLUSION

Ces différents résultats nous montrent l'importance de ne pas banaliser la question des croyances et attitudes *générées* à l'adolescence. Celles-ci n'ont pas seulement un impact sur la réussite scolaire aujourd'hui, mais baliseront aussi les relations entre les hommes et les femmes de demain.

On remarque plus de crispations au niveau des stéréotypes chez les garçons que chez les filles.

Bon nombre de garçons ont toujours tendance à penser leurs relations amoureuses et leurs goûts de manière stéréotypée avec une intensité comparable, quel que soit leur groupe social. Seule l'intensité de valorisation de la force et de la violence diminue significativement quand augmente le niveau de diplôme des parents. Plus précisément, ce seraient les jeunes gens dont un parent est diplômé de l'enseignement supérieur qui se détacheraient du lot pour mieux prendre distance par rapport à ce facteur. Nous n'avons pas développé ce point ici mais cette composante de l'identité masculine se confirme être particulièrement problématique au niveau comportemental. Il existe des liens significatifs entre valorisation de la force et les passages à l'acte violents. Cette valorisation se révèle aussi problématique en matière d'apprentissage scolaire et de mixité.

Au masculin, la distanciation par rapport aux goûts stéréotypés et aux attitudes de pouvoir s'accompagne d'une meilleure réussite en français. Dans le groupe féminin, on remarque une remise en cause plus importante des stéréotypes. L'autono-

misation passe par l'investissement scolaire mais aussi, et surtout, par l'adoption de stratégies ambivalentes et prudentes, alliant détermination et séduction. Nos résultats montrent clairement des écarts d'opportunités entre les jeunes filles selon leur appartenance sociale et leur culture nationale et religieuse. On voit ainsi une acceptation plus forte de la hiérarchie entre le masculin et le féminin dans les familles moins diplômées et plus religieuses. Mais, par ailleurs, se confirme le fait que les filles entre deux cultures ou dans une religion minoritaire, misent sur l'école pour leur avenir. On voit clairement des stratégies de ce type dans les familles dont la mère et le père ont des origines nationales différentes et limitent le nombre d'enfants. Au final, cet espoir – miser sur l'école – ne suffit pas à garantir une forte réussite scolaire des filles. C'est l'adoption d'une culture de transition alliant la mise en valeur de qualités présentées comme féminines (comme la sensibilité et une bonne présentation) et comme volontaristes (confiance en soi, projection dans l'avenir) qui va accroître les probabilités de réussite scolaire globale (en français et en mathématique). Cette stratégie reste toujours plus comprise et accessible dans les familles aisées.

En résumé, cette recherche a confirmé que l'identité en construction des adolescents est tributaire des rapports sociaux de sexe, de classe sociale et d'origine culturelle. On peut imaginer, qu'en retour, ce processus identitaire vient renforcer les stéréotypes et les rapports sociaux. Néanmoins, tout ne se reconstruit pas à l'identique et nous avons pu visualiser la capacité actuellement supérieure des jeunes filles à prendre distance par rapport aux opinions et attitudes *genrées*, sans que tout soit définitivement acquis pour autant en termes d'égalité réelle. Les études montrent clairement que l'ensemble des acteurs privilégie toujours une analyse sexuée en termes de différences plutôt que d'inégalités. Ils argumentent la complémentarité entre les femmes et les hommes, entre le féminin et le masculin, et cela, le plus souvent, sans avoir conscience des enjeux individuels et collectifs qui se jouent.

NOTES

- 1 Cfr définition du terme 'genre' : le concept de genre se réfère aux différences et hiérarchies entre les hommes et les femmes qui sont construites culturellement, socialement et qui sont acquises et intériorisées individuellement et souvent en dehors de toute conscience. Ces différences et hiérarchies sont variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures et elles sont susceptibles de changer avec le temps » (contrairement aux différences biologiques).
- 2 Bouchard, P. & St-Amant, J.C. (1999) *Garçons et filles, stéréotypes et réussite scolaire*, Montréal, Les Editions du Remue-Ménage.

L'orientation scolaire différenciée selon le sexe

Culture d'école et incidences sur les trajectoires scolaires

Emmanuelle Lenel

FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS

| 237

[nl]

Gendergebonden studiekeuzes: de invloed van de schoolcultuur op het schooltraject | HET ONDERWIJS SLAAGT ER NIET IN de belofte waar te maken van een schooltraject dat enkel en alleen bepaald zou worden door de persoonlijke verdiensten van de leerlingen. Om de gendergebonden verschillen in schooltrajecten te doorgronden, lijkt een zelfbevraging naar de onderwijspraktijk noodzakelijk. Aan de hand van de resultaten van drie case studies naar middelbare scholen van de Franstalige Gemeenschap en gebruikmakend van een aantal inzichten uit de bedrijfssociologie, toont dit artikel aan hoe de schoolwerking genderverschillen in het schooltraject kan beïnvloeden. Het gaat in het bijzonder om het in rekening brengen van hoe de schoolcultuur de oriëntering van leerlingen bij de overgang van het eerste naar het tweede middelbaar, beïnvloedt.

[fr]

LA PROMESSE DÉMENTIE D'UNE ÉCOLE qui ne produirait pas d'autres déterminismes que ceux liés au mérite des élèves impose d'interroger les conditions d'enseignement pour pouvoir comprendre les logiques de différenciation sexuée des trajectoires scolaires. À partir des résultats de trois études de cas d'établissements secondaires en Communauté française et dans une perspective de sociologie des organisations, cet article se propose de montrer de quelles manières peut opérer l'efficacité propre de l'établissement sur cette différenciation. Il s'agit en particulier de mettre au jour certains effets des cultures d'établissement sur les dynamiques d'orientation à l'œuvre lors du passage entre le premier et le deuxième degré du secondaire.

À la suite des transformations du système éducatif de ces dernières décennies, des changements sont apparus dans le débat social sur l'école. La promesse démentie d'une école qui ne produirait pas d'autres déterminismes que celui du mérite et des compétences impose, en effet, de s'interroger non plus seulement sur les facteurs macrosociologiques de types familiaux et culturels mais aussi sur les conditions d'enseignement pour comprendre les mécanismes de différenciation des trajectoires scolaires. En se basant sur les résultats d'une recherche¹ réalisée entre octobre 2008 et septembre 2009, cet article se propose d'interroger les logiques de différenciation sexuée des trajectoires scolaires dans une perspective de sociologie des organisations et ce à partir de trois études de cas.

De manière à nous doter d'un outil conceptuel pour l'analyse des dynamiques d'orientation à l'œuvre dans les établissements scolaires, nous nous référons ici à la notion d'« identité d'établissement ». Dans un contexte institutionnel qui appelle à la différenciation et à la spécialisation des établissements, les écoles sont amenées à défendre leur légitimité sur le « marché scolaire ». L'image de l'établissement, son projet pédagogique, sa culture organisationnelle traditionnelle plutôt féminine ou plutôt masculine constituent des ressources symboliques qui marquent sa spécificité sur ce marché. Ces éléments fonctionnent dès lors comme autant de « contraintes » pour les acteurs de l'école, en produisant des représentations, des valeurs et des normes auxquelles ils se doivent de se référer dans leurs conduites. En fait, ces ressources symboliques forment ensemble ce que certain-e-s auteur-e-s ont appelé l'« identité de l'établissement », c'est-à-dire, selon Draelants et Dumay, « la manière dont les acteurs [...] présentent ou définissent socialement leur établissement » (2005 : 9). On peut distinguer deux aspects à cette identité qui s'influencent l'un l'autre dans une relation dynamique : la définition pour soi et la définition pour autrui, distinction qui renvoie à la différence entre une culture organisationnelle et une image organisationnelle. La *culture organisationnelle* comprend des éléments comme l'offre de formation, les valeurs portées par le projet pédagogique, les normes partagées, bref les éléments au travers desquels les acteurs de l'établissement donnent sens à ce qu'ils vivent. Tandis que l'*image organisationnelle* est la réputation supposée ou l'image que l'établissement croit avoir auprès des acteurs de son environnement institutionnel, notamment les autres établissements, et de son public potentiel. Outre les effets sur les résultats scolaires liés à cet « identité d'établissement » et démontrés de longue date, l'étude monographique de trois établissements secondaires² en Communauté française nous a conduit à poser l'hypothèse selon laquelle l'identité d'établissement produit aussi certains effets sur la différenciation sexuée des trajectoires scolaires.

Les écoles contrastées des points de vue du lieu d'implantation, du public, du type de filières proposées et de la culture traditionnelle plutôt féminine ou plutôt masculine ont été choisies de façon à révéler des dynamiques institutionnelles différentes. D'un point de vue méthodologique, contentons-nous de signaler ici que les données récoltées dans chaque école ont été obtenues à travers l'analyse des principaux documents relatifs au projet des établissements, la conduite d'une dizaine d'entretiens approfondis auprès d'élèves de deuxième année et de différents acteurs de l'école (enseignants, directeurs, PMS) ainsi que la réalisation d'observations lors des moments-clés (conseil de classe, journées d'information, animation PMS...) dans le processus d'orientation.

Situé dans une ville de province, le premier établissement étudié est un grand institut d'enseignement secondaire technique et professionnel qui propose des formations artistiques allant des métiers de tradition (ébénisterie, bijouterie...) aux métiers qui font appel aux technologies de pointe (audiovisuel, arts graphiques...). Traditionnellement, les formations proposées étaient surtout masculines même si, aujourd'hui, le public de l'école, d'origine socio-économique plutôt favorisée, est composé d'environ 60% de garçons et 40 % de filles. Cet établissement défend une identité forte, basée sur une culture pédagogique professionnalisante qui vise la formation d'un élève qui, bien préparé par l'apprentissage d'un métier, des compétences qu'il requiert et de ses normes de fonctionnement, pourra occuper une place sur le marché du travail à sa sortie de l'école.

La culture éducative de cette école est cependant traversée d'une tension paradoxale. Tout en s'inscrivant dans la volonté de donner aux élèves les moyens nécessaires à leur émancipation socioprofessionnelle à travers la réalisation de leurs « projets », la culture organisationnelle a pour effet de renforcer la séparation entre filières de formations traditionnelles, qui attirent les garçons, et filières de formations plus modernes, qui attirent les deux sexes. La culture du métier tend, en effet, à associer aux différentes formations certaines compétences spécifiques, des normes et des rôles professionnels qui sont eux-mêmes définis parallèlement aux représentations sexuées. Ainsi, les acteurs scolaires ne différencient pas tant les formations proposées par le type de compétences techniques qu'elles développent que par les qualités personnelles qu'elles supposent et qui, dans le cas des formations plus traditionnelles, sont aussi des qualités sexuées. La formation en bijouterie est, par exemple, associée à la créativité et à l'imagination, qualités supposées féminines, alors que la formation en microtechnique est associée à la rigueur, à la minutie et à la rationalité qui sont supposées être des qualités masculines. Ce mécanisme d'attribution des compétences induit ainsi la définition de certains « profils » sexués de formation, définition qui tend à opérer une distinction entre les filières perçues selon le modèle traditionnel de ségrégation sexuée des métiers – filières qui dans le cas de cette école sont représentées comme masculines – et les filières préparant aux « nouveaux métiers » de la technologie (industrie graphique, image de synthèse, web-design, etc.) représentées comme des filières « pour tous ».

Un autre aspect de la culture de l'école des arts et métiers concerne sa conception pédagogique de l'élève qui n'est pas seulement considéré en tant qu'« élève » mais en tant qu'« individu en devenir ». Les observations aux conseils de classe ont montré que cette conception impliquait certains critères de décision et d'orientation basés sur une conception globale de l'individu (psycho-sociale et scolaire) ainsi que sur la progression et la « réalisation de soi » davantage encore que sur les résultats. Or, ces critères tendent, paradoxalement, à différer selon le sexe. Dans le cas des filles, les difficultés sont souvent évaluées en considérant le processus de construction identitaire et sexuée, supposée être en pleine ébullition chez les adolescentes de ce groupe d'âge. À côté des résultats, sont souvent invoquées les capacités scolaires supposées des filles mais « mises en veille » par un manque de travail qui serait dû à un désintérêt passager pour la scolarité, au profit d'un intérêt nouveau pour les relations amoureuses ou d'une phase de rébellion identitaire. Du côté des gar-

çons, ce sont plus souvent les comportements anti-scolaires « agaçants » ou les défauts personnels qui sont invoqués pour expliquer l'échec. Or, ces comportements servent souvent à justifier, dans le chef des enseignant-e-s, une réorientation vers le professionnel, filière supposée plus adéquate à ce type de personnalité. Ce qui conduit à enfermer les moins scolairement performants d'entre eux dans un « profil professionnel » qui est défini parallèlement à ces comportements anti-scolaires. Mais, dès lors que ces comportements sont associés à des traits « masculins », cette logique de qualification contribue aussi à renforcer davantage encore la connotation masculine des sections professionnelles de l'école.

L'ÉCOLE DES FILLES

Le deuxième établissement observé est une école en discrimination positive située dans un quartier populaire de Bruxelles à très forte population d'origine immigrée. Son public, très majoritairement féminin, provient essentiellement du quartier et des communes avoisinantes. Cet établissement propose les trois formes d'enseignement mais sa réputation est surtout liée à ses sections qualifiantes traditionnellement très « féminines » (nursing, services sociaux, puériculture). Toute l'organisation interne de cette école vise, en fait, à répondre à ce que l'école perçoit comme un besoin spécifique de son public. L'école a ainsi volontairement contourné l'obligation de mixité jusqu'il y a quatre ans dans le but de préserver le caractère de l'institution. Par cette manœuvre, il s'agissait de conserver ce que certains acteurs de l'école considèrent être « un espace de liberté » pour des jeunes filles, d'origine immigrée et de confession musulmane. Celles-ci proviennent, en effet, d'un milieu culturel dans lequel les rapports plus traditionalistes entre les sexes sont perçus comme étant défavorables à leur scolarisation. De la même façon, l'offre de formation est guidée par une volonté de proposer des filières mieux adaptées aux évolutions du marché du travail, tout en continuant à « répondre » aux projets professionnels supposés de ce public.

Malgré l'ouverture récente aux garçons, le processus dialectique de mise en cohérence entre l'image de l'école – perçue comme une bonne école de quartier pour les filles du voisinage – et sa culture organisationnelle a pour effet pervers de renforcer la « sexuation » de l'école, au niveau de la composition du public et des filières. Ainsi, l'offre de formation qui reste traditionnellement féminine attire non seulement un public essentiellement féminin mais conduit aussi les garçons à s'exclure de l'école, la plupart d'entre eux quittant l'établissement lors du passage au deuxième degré, au moment où ils doivent faire des choix d'orientation parmi les sections qualifiantes. Ce double processus contribue à renforcer la connotation féminine des filières de formation proposées et à cantonner les filles à des choix d'orientation qui sont tous très fortement associés aux stéréotypes liés à la division sexuelle du travail.

Une autre dynamique ayant un effet sur la différenciation sexuée des trajectoires scolaires – jouant toutefois dans un sens différent – a été observée dans cette école. Il est apparu que les politiques éducatives que nous venons de décrire ne sont pas forcément contre-productives du point de vue de l'émancipation personnelle de ces jeunes filles. Contrairement à une forme de « domination » supposée par l'école, l'arrivée des garçons ne semble pas avoir été défavorable à leur scolarité. Leur do-

mination numérique semble, à l'inverse, induire une tendance à une plus grande affirmation identitaire de leur part. Par certaines formes de taquinerie et de provocation envers les garçons présents en petit nombre dans leurs classes, certaines filles tentent de les faire sortir du rôle de l'« éternel masculin », de gardien des valeurs traditionnelles, rôle basé sur la distance au sexe féminin. Leur force numérique constitue donc aussi une ressource dans cette tentative de faire basculer les codes et les rapports sexuels. Si cette tentative n'aboutit pas forcément à une transformation des rapports avec l'autre groupe sexué, elle participe, en tous cas, d'une transformation des rapports à soi-même et à son propre groupe. Le groupe « des filles » de l'école tend ainsi à se définir davantage par la volonté d'échapper à l'emprise de la tradition, ce qui est favorable à leur bonne intégration dans le milieu scolaire.

L'ÉCOLE DES MIXITÉS

Situé dans un autre quartier bruxellois, le troisième établissement jouit d'une bonne réputation. Il propose également les trois formes d'enseignement mais c'est la filière générale qui domine, des points de vue de la fréquentation et de l'image de l'école. Le public, composé d'à peu près autant de filles que de garçons, reflète la mixité socio-culturelle du quartier. Cette mixité, qui caractérise également l'organisation des classes mélangeant en leur sein les différentes options, est revendiquée avec fierté comme une des richesses de l'école, autant par les acteurs scolaires que par les élèves. La culture éducative de cette école est, en effet, basée sur la conviction que les élèves ont la possibilité d'infléchir leur trajectoire scolaire selon leurs attentes ou préférences propres. Dans cette optique, le contexte scolaire se doit de leur fournir les conditions d'équité pour rendre possible le « libre choix ». Dans l'école, cela passe notamment par une organisation – des classes, des filières et de la pédagogie – qui vise à contrer les effets de composition et de conformité aux normes de groupe et de classe.

Malgré la bonne volonté de l'école, certains éléments tendent toutefois à indiquer un relatif échec de sa politique de « brassage des populations » – sociales, ethniques, scolaires – mise en œuvre pour favoriser l'égalité des chances. Ainsi, le choix précoce d'orientation entre une deuxième latine ou une deuxième générale préfigure un mécanisme de séparation progressive des élèves. Ce sont, en effet, les élèves avec des performances scolaires moyennes ou faibles qui abandonnent la possibilité de faire du latin dès la deuxième année. Pour tenter de remédier à l'effet pervers de ce premier stade de décision, l'école a récemment changé les appellations des options. Les élèves doivent désormais choisir entre une deuxième latine ou une deuxième scientifique, l'objectif de ce changement étant de les mettre face à un véritable choix entre deux options alternatives, plutôt qu'à la possibilité d'emprunter ou non la voie d'élite. Cependant, il ne semble pas que le changement formel ait eu un réel effet sur la hiérarchisation symbolique des options, ni sur l'autosélection par rapport au latin.

Par ailleurs, on a pu constater que la dévalorisation relative de l'option scientifique par rapport à celle du latin jouait plutôt en faveur des filles, plus nombreuses dans l'option en deuxième année. Ce constat peut s'expliquer partiellement par leur meilleure réussite mais il semble que la conception plutôt traditionnelle de l'« élève » qui prévaut dans l'école les favorise également de ce point de vue. Cette concep-

tion commande, à l'endroit des élèves, des attentes qui concernent avant tout la réalisation de leur « métier d'élève » (résultats et comportements scolaires), ce à quoi les filles sont mieux préparées par leur prime socialisation qui les incite plus que les garçons à se conformer à ce qu'on attend d'elles (Baudelot & Establet 2007).

L'observation d'une dynamique tout autre au moment du premier palier formel d'orientation permet toutefois de formuler un constat de « réussite » en ce qui concerne l'objectif de cette école de favoriser le « libre choix », c'est-à-dire les choix scolaires moins marqués par les normes des groupes d'appartenance. Alors que le choix précoce d'option en fin de première année est guidé par une logique stratégique visant, pour les élèves scolairement performants, à rester dans le bon créneau et pour les autres à éviter l'échec, la décision à prendre au premier palier formel d'orientation en fin de deuxième année semble avoir une autre signification. Les élèves interrogé-e-s considèrent que la décision à prendre à ce premier stade formel a des implications directes sur leur avenir. Ce choix apparaît donc guidé plutôt par une logique de réalisation personnelle qui s'appuie sur les goûts et les projets d'avenir. Cette seconde décision tente ainsi généralement et explicitement de s'élaborer en prenant distance avec les représentations sexuées. Cette représentation, sur laquelle les élèves s'appuient pour affirmer leurs choix d'un individu qui ne se réduit pas aux catégories imposées par son sexe, est clairement favorisée par la culture de l'école valorisant la mixité, le mélange des gens mais aussi des genres. Car cette culture, souvent proche des familles culturellement « dotées » que l'école attire, va généralement de pair avec un plus grand affranchissement par rapport aux stéréotypes sexués.

242 |

CONCLUSION

Au-delà du constat de la transversalité des représentations sexuées et des rapports sociaux de genre dans les pratiques et les cultures scolaires, nous voudrions suggérer que les caractéristiques institutionnelles des écoles ont une incidence variable sur les trajectoires des filles et des garçons, en contribuant à produire une forme particulière de réussite. Cette forme de réussite est d'ailleurs marquée différemment par la dimension genrée de l'identité d'« élève ». En se référant aux travaux de François Dubet (1994), il apparaît, en effet, que chacun des établissements articule à sa manière les trois grandes fonctions poursuivies par l'école (éducative, d'intégration de l'élève et de distribution des compétences). Ce faisant, chaque école contribue à produire une trajectoire scolaire plus ou moins réussie du point de vue de l'émancipation personnelle et des divers rôles sociaux, du point de vue de l'intégration de l'élève dans ses divers groupes d'appartenance (et notamment sexué) et du point de vue de la préparation au marché du travail. Selon l'articulation propre des trois fonctions du système scolaire, les écoles sont ainsi marquées par des logiques de différenciation des trajectoires des filles et des garçons qui combinent, de manière propre, idéal d'émancipation et reproduction des modèles sexués.

NOTES

- 1 Cette recherche, subsidiée par la Direction de l'Égalité des Chances du Ministère de la Communauté française de Belgique, a été réalisée sous la direction de A. Franssen.
- 2 Dans un souci d'anonymat, les établissements étudiés ont été rebaptisés avec des noms fictifs. Il a été fait de même avec les prénoms des personnes interviewées.

BIBLIOGRAPHIE

- Baudelot Ch., Establet R. (2007). *Quoi de neuf chez les filles? Entre stéréotypes et liberté*, Paris: Nathan.
- Cacouault-Bitaud M., Oeuvrard F. (2009). *Sociologie de l'éducation*, Paris: La Découverte/Collection Repères.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*, Paris: Seuil.
- Draelants H., Dumay X. (2005). "Identités, cultures et images d'établissements scolaires. Un cadre théorique d'interprétation". *Les Cahiers de Recherche en Education et Formation*, n°48.

MAGDALENA LE PRÉVOST ✉ magdalena.leprevost@universitedesfemmes.be ✉ leprevost_magdalena@hotmail.com

UNIVERSITÉ DES FEMMES ✉ Rue du Méridien 10, 1210 Bruxelles ✉ info@universitedesfemmes.be

Les enjeux de l'intégration du genre dans la pratique enseignante: les injonctions paradoxales du décret 'Missions'

Magdalena Le Prévost

UNIVERSITÉ DES FEMMES

| 245

[nl]

Gender integreren in de onderwijspraktijk: decretale paradoxen | HET DECREET MISSIONS UIT 1997 (onderwijs van de Franse Gemeenschap in België) wordt gekenmerkt door een egalitairistisch onderwijsproject en precieze voorschriften voor de lespraktijk. Analysten zien het om die redenen als een hefboom voor meer gelijkheid in scholen, een belangrijke kwestie waaraan de actoren in het onderwijssysteem vaak te weinig aandacht schenken. Onze hypothese is evenwel dat het decreet, net door de aansluiting die het zoekt bij nieuwe schoolculturen, leerkrachten beperkt in hun mogelijkheden om gender- en klasseongelijkheden mee te nemen in hun denken over leerprocessen en -contexten. Wanneer leerkrachten vandaag weinig blijken na te denken over gelijkheid tussen meisjes en jongens op school, heeft dat onder meer te maken met hun respectvolle omgang met dit decreet.

[fr]

CARACTÉRISÉ PAR LE PROJET ÉGALITAIRE qu'il prévoit pour le système éducatif belge francophone, et fort d'un poids prescriptif important pour la pratique enseignante, le décret « Missions » de 1997 est perçu par les analystes comme la marque d'une opportunité vers plus d'égalité à l'école qui, malgré sa pertinence, reste non saisie par les acteurs et actrices du système. Notre hypothèse ici est que c'est pourtant justement par imprégnation et adhésion aux nouvelles cultures scolaires qu'institue le décret que les enseignant-e-s voient s'amoindrir leurs possibilités de penser les processus et contextes d'apprentissage en termes de rapports sociaux inégaux et en termes de rapports sociaux de sexe. C'est donc par respect des indications énoncées dans le décret que les enseignant-e-s se trouvent aujourd'hui peu à même de penser l'égalité à l'école entre les filles et les garçons.

Nous aborderons dans cette présentation un point précis de la recherche menée par l'Université des Femmes entre mars et octobre 2009, et financée par la Direction pour l'égalité des chances de la Communauté française de Belgique¹. Au-delà des constats globaux que proposent depuis au moins 30 ans² les recherches développant une analyse genrée des systèmes éducatifs, il est intéressant de se pencher sur ce que les autorités éducatives ont imaginé depuis pour contrer les dynamiques de reproduction des inégalités à l'école: quelles prescriptions sont aujourd'hui adressées aux enseignant-e-s afin qu'ils et elles puissent œuvrer au quotidien contre les inégalités entre les filles et les garçons rencontrées au cours des processus d'apprentissage? Quelles références, dans lesquelles puiser des grilles de lecture des interactions genrées en jeu et des indications méthodologiques afin de les transformer, se trouvent mises en avant dans les textes d'orientation de la pratique enseignante? Avec quelles incidences pour cette dernière?

Plus spécifiquement ici, les questions qui se posent sont liées à la forme et au contenu du projet égalitaire qu'énonce le décret « Missions ». Adopté en 1997, ce décret impulse une rénovation et une modernisation du système éducatif belge francophone et est reconnu pour ses ambitions de démocratisation des processus et des contextes d'apprentissage. Que pose-t-il concrètement en termes d'inégalités sexuées? À quelles « chances égales d'émancipation sociale » renvoie-t-il exactement pour les élèves filles et les élèves garçons? Nous tenterons d'évaluer ici la place que tient ce décret dans l'élargissement ou le rétrécissement de la capacité qu'ont aujourd'hui les enseignant-e-s à intégrer une lecture de genre dans leur pratique professionnelle.

246 |

Afin de déterminer l'impact du décret pour la pratique enseignante et sa transformation au regard du genre, nous nous appuyons sur trois éléments: une analyse du texte du décret lui-même, une analyse des corpus théoriques et méthodologiques auxquels il renvoie et, enfin, la littérature scientifique ayant proposé une étude du décret lors de sa parution. De plus, nous avons examiné les discours collectés via des entretiens qualitatifs menés avec des enseignant-e-s des différents réseaux de l'enseignement de la Communauté française.

Il est utile, avant toute chose, de situer précisément le décret « Missions » au regard des objectifs et des moyens d'application qui sont les siens. De même, il est fondamental de préciser ce qui est entendu par l'« intégration du genre dans la pratique enseignante » mais aussi ce que revêt la notion de « pratique enseignante » au singulier.

LE DÉCRET « MISSIONS » ET SES MISSIONS DE TRANSFORMATION DE LA PRATIQUE ENSEIGNANTE

L'ambition égalitaire du décret

En Communauté française de Belgique, le terme « genre » n'apparaît véritablement dans les textes officiels en matière scolaire qu'à partir du décret de 2005 sur la formation des enseignant-e-s. Celui-ci vient transformer l'intitulé du cours « approches théoriques et pratiques de la diversité culturelle », dispensé dans les Hautes Ecoles pédagogiques de la Communauté française, en « approches théoriques et

pratiques de la diversité culturelle et *dimension de genre*. »³ Néanmoins, dès les années 80, les avis de la Commission pour l'égalisation des chances des garçons et des filles dans l'enseignement (active en Communauté française de 1979 à 1986)⁴, manifestent une volonté de lutte contre les inégalités sexuées. Plus tard, le décret « Missions » de 1997 s'inscrit dans le contexte institutionnel favorable à la lutte contre les inégalités à l'école, réaffirmé en 1999 avec la publication de l'avis 65 du Conseil pour l'Education et la Formation portant sur l'égalité des chances entre filles et garçons dans le système éducatif belge francophone.

Dans le deuxième chapitre du décret « Missions », l'ambition égalitaire du texte transparaît très nettement. En effet, les objectifs généraux pour l'enseignement fondamental et le secondaire que fixe le décret sont définis comme suit:

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Ainsi, bien que le générique « élèves » ne rende pas compte des divers types d'inégalités visés par le texte, la formulation laisse néanmoins supposer que les principes édictés dans le décret doivent être respectés indépendamment des appartenances et assignations sociales, confessionnelles, ethniques et de sexe des élèves, ainsi qu'indépendamment de leurs préférences sexuelles.

En matière d'égalité entre les sexes, on peut, par exemple, voir dans l'article 8 du décret une volonté spécifique de combattre les ségrégations sexuées par disciplines et filières que contribuent à créer les processus d'orientation scolaire différenciés selon le sexe. Certains auteurs parlent donc du décret comme d'un texte porteur d'une « conception exigeante de l'égalité des chances » comprise au sens d'« égalisation des probabilités de réussite selon des catégories sociales, sexuelles,... » (Cornet & Dupriez, 2004).

La force prescriptive du décret pour la pratique enseignante

En plus d'élaborer un projet égalitaire clair pour le système scolaire belge francophone, ce décret s'est vu conférer une valeur prescriptive forte qui permettrait d'envisager à terme une réelle transformation des univers scolaires vers plus d'égalité.

Dit « Missions » en rapport aux missions qu'il prévoit pour le système éducatif, le décret a supposément un effet direct sur l'activité réelle des enseignant-e-s. En effet, dans la mesure où il prescrit une réorganisation réelle des cursus et rythmes scolaires par cycles par exemple, c'est bien le travail direct des enseignant-e-s qui se trouve affecté: ils et elles doivent assumer plus longtemps des classes constituées d'un public hétérogène (en termes de niveaux des élèves), dans la mesure où le redoublement est devenu interdit. De plus, allant de pair avec ce nouvel agencement du curriculum, un renouvellement pédagogique profond se profile via la promotion de la pédagogie différenciée et de l'évaluation formative (Draelants et al., 2003).

Le décret a donc très certainement des répercussions sur les pratiques enseignantes, mais surtout au plus près de la pratique des enseignant-e-s de la Communauté française.

C'est à dessein que le titre de cet article reprend le terme « pratique » au singulier. Ce qui sera exploré, via l'analyse du décret, des corpus auxquels il renvoie et de leur appréhension du genre, ne peut en effet équivaloir à une analyse des pratiques au sens où l'entendraient les ergonomes et analystes du travail, soit en tant qu'activité telle qu'elle se déploie dans le cours de l'action, avec ses marges de redéfinition et d'improvisation. La pratique se comprend davantage ici comme la part prescrite du travail enseignant, c'est-à-dire comme « règle d'action » (Beillerot, 2003). Ainsi, « bien qu'incluant l'idée de l'application, [elle] ne renvoie pas immédiatement au faire et aux gestes, mais aux procédés pour faire » (Beillerot, 2003). Nous entendons par « pratique » les « objectifs, stratégies et idéologies » invoqués par les enseignant-e-s, consciemment ou non, dans leur activité professionnelle et qui la façonnent. Il n'est pas question de la *praxis* (les pratiques) elle-même, au sens « les gestes, les conduites, les langages » par lesquels se déroule l'activité (Beillerot, 2003).

S'agissant de la force prescriptive du décret, on se demandera dans quelle mesure les prescriptions méthodologiques adressées parviennent à s'ancrer dans les « règles d'action » que les enseignant-e-s mobilisent dans leur activité quotidienne. Ces « règles d'action », une fois appropriées, constituent un réservoir, un stock de ressources possibles mobilisables dans l'action. Que les enseignant-e-s en respectent l'esprit originel à la lettre ou non, qu'ils et elles choisissent de les transformer ou de les adapter n'empêche pas que ces prescriptions viennent imprégner à la fois l'imaginaire professionnel enseignant mais aussi la définition de l'identité professionnelle enseignante *légitime*. Aujourd'hui le modèle du « praticien réflexif » (Maroy, 2001) ou encore la figure de « l'enseignant innovant » sont particulièrement convoqués à des fins de reconnaissance professionnelle. Or, nous le verrons par la suite, la figure de l'enseignant innovant, notamment, se trouve aujourd'hui en lien direct avec la capacité à mobiliser et à mettre en œuvre les modèles pédagogiques prescrits par le décret, telle que la pédagogie différenciée. L'institution récente de la maîtrise de ces nouvelles techniques et « nouveaux mots de l'apprendre », (Astolfi, 2002) comme gage d'un certain professionnalisme et savoir-faire enseignant, traduit bien la force incitative dont peut se prévaloir le décret en matière pédagogique, pour la pratique enseignante.

Intégrer une lecture de genre dans la pratique enseignante

Ayant mis l'accent sur la pratique, au sens de répertoire d'actions valorisé et légitimé, plutôt que sur les pratiques, comprises comme la mise en acte de ce répertoire normatif, nous nous centrerons sur l'*intégration du genre* dans cette pratique. Il s'agit donc de comprendre quand et comment, suivant quels indices et marqueurs, il est possible de considérer que l'appréhension du genre devient règle d'action pour l'activité professionnelle enseignante. Cette question pose tout d'abord celle de la définition que l'on donne du terme « genre » dans ce contexte.

Dans cet article, nous prenons le parti de prendre le mot « genre » comme strict synonyme de la notion de rapports sociaux de sexe développée dans la tradition sociologique féministe française. Pour autant, le genre est souvent compris comme « sexe social » soit le versant culturel du sexe biologique, ce qui n'est pas le cas ici. Saisi

dans sa dimension systémique, en tant que système opposant les catégories hommes et femmes selon un principe d'asymétrie et de hiérarchie, le terme « genre » se rapproche davantage de ce que l'on comprend, à la suite de théoriciennes comme Danielle Combes, Anne-Marie Daune-Richard, Anne-Marie Devreux et Christine Delphy notamment (Combes et al, 1985; Delphy, 2001), comme constituant les rapports sociaux de sexe. Cette dénomination a l'avantage de rendre compte de la qualité largement dynamique de ce « système de genre »: ces rapports antagoniques et historiques se redéfinissent au gré des transformations de la société mais restent avant tout hiérarchisants, les attributs et prérogatives de la catégorie « femmes » restant toujours matériellement et symboliquement infériorisés par rapport à ceux de la catégorie « hommes ».

Ainsi, intégrer le genre dans la pratique enseignante signifie que soient donnés aux enseignant-e-s, ou que ceux-ci recherchent et s'approprient l'information, les cadres de pensée et les indications méthodologiques nécessaires afin qu'ils et elles deviennent capables de :

- comprendre les effets des rapports sociaux de sexe dans les interactions entre élèves et entre élèves et enseignant-e-s
- saisir les différentiels de rapport au savoir selon le sexe que ces rapports sociaux de sexe contribuent à créer (à lier à une approche en termes de rapports sociaux de classe et de race)
- se reconnaître, en tant qu'enseignant-e, comme prenant part à la reproduction de ces rapports sociaux inégalitaires, bien que de manière souvent tout à fait inconsciente
- travailler à la transformation des rapports sociaux de sexe tels qu'ils se réactualisent dans les processus et contextes d'apprentissage

Ce sont donc les attentes que l'on a comme enseignant-e à l'égard de ses élèves, différenciées selon le sexe d'assignation des élèves, qu'il s'agit notamment d'être en mesure de décrypter au regard du genre et de son impact. Il en va de même pour les renforcements positifs et négatifs et l'attention portée aux élèves suivant qu'ils sont des filles ou des garçons. Les enquêtes ayant décrit ces différences d'attitudes à l'égard des élèves suivant leur sexe sont nombreuses⁵: le calcul de la répartition du temps de parole en classe montre, par exemple, une très fréquente « monopolisation de l'espace sonore » par les élèves garçons (Mosconi, 2003). Ces différentiels ajoutés les uns aux autres créent d'importants « effets différés » (Duru-Bellat, 1994, 2008) qui ont un poids conséquent sur l'acquisition de la confiance en soi et en ses compétences (Caille & O'Prey, 2005). Cette acquisition est pourtant une ressource nécessaire non seulement pour trouver sa place dans un marché du travail compétitif, mais également pour oser se présenter dans les écoles les plus prestigieuses, passer des concours, ou plus largement, s'orienter dans des filières réputées difficiles et/ou scientifiques.

Intégrer le genre dans sa pratique enseignante revient donc à connaître les analyses en termes de « curriculum caché » qui permettent aujourd'hui d'appréhender les réalités scolaires et les effets inégalitaires dont elles sont porteuses. Le « curriculum caché » désigne l'écart qui existe entre les finalités et objectifs prescrits dans les programmes scolaires officiels et « ces choses qui s'acquièrent à l'école (savoirs, compétences, représentations, rôles, valeurs [sexués]) sans jamais figurer dans les

programmes officiels ou explicites. » (Forquin, 1985 cité dans Mosconi, 2003). Intégrer une lecture de genre dans sa pratique, c'est comprendre les enjeux de la lutte contre les inégalités sexuées à l'école et pouvoir penser des moyens pour les contrer.

LE DÉCRET « MISSIONS »: UNE RESSOURCE POUR INTÉGRER UNE LECTURE DE GENRE DANS LA PRATIQUE ENSEIGNANTE?

Proposant un projet égalitaire clair pour le système éducatif belge francophone et doté d'une force prescriptive importante, le décret « Missions » est-il pour autant un texte pouvant servir de levier vers une plus grande intégration du genre dans la pratique enseignante ?

Le déni actuel de la prégnance des inégalités sexuées à l'école

Un constat récurrent dans la littérature qui analyse les systèmes scolaires au regard du genre est celui d'un déni de l'effet des rapports sociaux de sexe sur l'univers scolaire mais aussi de leur caractère asymétrique et hiérarchisant. C'est l'une des conclusions principales de la recherche menée par l'Université des Femmes en Communauté française de Belgique, soit 12 ans après la publication du décret « Missions ». Ce déni prend des formes diverses. À partir des entretiens menés auprès d'un échantillon représentatif d'enseignant-e-s des réseaux d'enseignement belge francophone, nous avons pu relever certaines de ces formes, que nous ne détaillerons néanmoins pas ici de manière exhaustive.

250 |

L'un des éléments que l'on retrouve souvent est la croyance que l'égalité entre les hommes et les femmes et les filles et les garçons est advenue, ce que la sociologue Christine Delphy nomme le « mythe de l'égalité déjà là ». Convaincu-e-s de vivre dans une société égalitaire offrant les mêmes droits et les mêmes chances pour toutes et tous, les enseignant-e-s qui avancent cet argument affirment appliquer l'égalité de traitement entre les élèves. Lorsqu'est reconnue, au moins en partie, la part que tiennent les mécanismes discriminants aujourd'hui, ceux-ci restent néanmoins perçus comme étrangers à l'école, rapportés de l'extérieur par des cultures familiales traditionnelles, par les médias ou plus globalement par les logiques sociales à l'œuvre. L'école resterait un lieu « neutre » et « préservé », correspondant à son idéal démocratique et méritocratique. L'idée d'un système scolaire exempt d'une quelconque participation à la reproduction des inégalités sexuées (depuis la généralisation de la mixité scolaire et l'accès des filles à l'enseignement) contribue à attribuer la cause du maintien des dynamiques inégalitaires actuelles aux « autres » cultures (musulmanes, italiennes, africaines, arabes,...), alors perçues comme « plus » inégalitaires.

L'un des dénis les plus interpellant, dans la mesure notamment où il apparaît au moins en filigrane dans la majorité des discours enseignants, est celui qui consiste à ne voir que des différences à l'endroit des inégalités. Dans ce cas, les différentiels que l'on peut observer entre les filles et les garçons sont bien connus, mais ils sont soit expliqués par l'existence de différences individuelles étrangères à toute appartenance aux catégories sexuées (différences de rythmes, d'attention, de capacités cognitives, de personnalités ou de tempéraments), soit par des différences, pour

le coup, fortement sexuées mais interprétées comme étant strictement biologiques et donc naturelles (« les filles ne savent pas conceptualiser du fait de leurs gènes » nous dit-on par exemple). Dans les deux cas, qui souvent se recoupent et s'étaient réciproquement, jamais la notion d'inégalité n'est convoquée. Ce sont les modèles de la « complémentarité » et du « respect de la différence » qui interviennent ici comme arguments ultimes. Ainsi, par cet effacement de la prégnance des inégalités sexuées en faveur d'une valorisation des différences, de la diversité, de la multiplicité, et un appel à leur « respect », c'est tout le processus social de différenciation et de hiérarchisation qui est occulté: les différences sont perçues comme des états de fait antérieurs à la dynamique des rapports sociaux, « censées » ne pas entraîner jugements de valeur et privilèges. Cette perception que l'on retrouve chez nombre d'enseignant-e-s peut être rapprochée de ce que la sociologue de l'éducation Marie Duru-Bellat (1995) nomme le « modèle de l'enfant naturel ». Soit une conception qui fait dépendre les positions et aptitudes des unes et des autres de spécificités individuelles, de dynamiques internes, psychologiques mais aussi de choix, de goûts, de préférences etc. En d'autres mots, une vision d'un monde *a priori* harmonieux, dans lequel tous les individus sont différents et où chacun-e a « naturellement » sa place, sa fonction, son rôle, sa légitimité et la reconnaissance qui lui est due. Les inégalités apparaissent comme une perversion de ce système, l'école étant néanmoins le lieu de sa sauvegarde.

À la suite d'une enquête portant sur la perception des « questions relatives à l'hétérogénéité des élèves » par les enseignant-e-s de la Communauté française, Jacques Cornet et Vincent Dupriez (2004) font, eux aussi, le constat de cette incapacité des enseignant-e-s à percevoir les discriminations et les inégalités. Ils observent, en effet, chez les enseignant-e-s de leur échantillon une tendance à poser « une équivalence fondamentale entre tous les êtres humains qui appartiennent tous au même titre à l'humanité. » Il s'agit pour ces auteurs d'une représentation de l'égalité sous « une forme triviale (...): tous les êtres humains sont aussi humains les uns que les autres. »

| 251

Cette incapacité des enseignant-e-s à voir les rapports sociaux inégalitaires et donc les rapports sociaux de sexe à l'œuvre dans les espaces scolaires a pour conséquence immédiate une impossibilité à penser leur pratique professionnelle au regard du genre et de ses effets, et donc une impossibilité à penser une pratique égalitaire à tout point de vue.

Ce constat global doit-il être interprété comme un échec de la mise en œuvre du projet égalitaire que le décret « Missions » réaffirme et vient préciser avec des recommandations claires en matière pédagogique notamment? Des lacunes dans la traduction concrète des principes édictés dans les univers scolaires sont-elles à déplorer?

Les causes politiques et institutionnelles au déni enseignant
des rapports sociaux de sexe

Au-delà des explications générales, qui valent hors du contexte de la Communauté française, mettant en cause des réactions antiféministes, par exemple, (Fontanini, 2005), ou encore la difficulté à lutter contre les stéréotypes sexués du fait de la temporalité que cette déconstruction requiert, intéressons nous à ce qui, en Belgique francophone, peut être mis en cause d'un point de vue politique et institutionnel

dans la persistance de ce déni.

L'hypothèse explorée ici est celle d'éventuelles lacunes dans la mise en œuvre des politiques scolaires visant à réduire les inégalités dans le système scolaire, et donc dans celle du projet qu'énonce le décret « Missions ». Effectivement, chercheur-e-s en sciences de l'éducation amené-e-s à mesurer les effets du décret sur le terrain mais aussi formateurs et formatrices engagé-e-s dans la formation au genre des enseignant-e-s font état d'insuffisances au niveau des formations organisées suite aux réformes récentes du système. Insuffisances tant du point de vue de leur nombre et de leur fréquence que de leur contenu. Le monde associatif féministe, dont plusieurs de ses associations agissent comme opératrices de formation, est en première ligne pour constater les carences institutionnelles allant à l'encontre de la mise en œuvre de formations au genre pertinentes, susceptibles d'avoir un effet à long terme. Au niveau de la formation initiale et continuée les critiques sont nombreuses quant au manque de moyens alloués et à la vigueur de l'effort institutionnel mené⁶.

De plus, les ambitions égalitaires du décret sont perçues par certains analystes comme étant, en partie, empêchées par le manque de réforme des structures de l'appareil scolaire. Cornet et Dupriez (2004) dénoncent ainsi l'organisation du système éducatif belge francophone en « quasi-marché » qui, en accroissant les « effets d'établissements », va à l'encontre du processus d'égalisation des chances voulu par ailleurs. Des manques en termes de matériel mis à disposition des enseignant-e-s afin qu'ils et elles soient en mesure d'accomplir au mieux les changements pédagogiques pensés vers plus d'égalité sont aussi mis en cause dans cette traduction incomplète du décret dans la pratique.

Outre ces difficultés de mise en œuvre dues au manque d'un suivi rigoureux des initiatives lancées dans les textes officiels, on ne trouve pas, dans la littérature traitant du système scolaire belge francophone, d'analyses invitant à penser que ce déni des inégalités et cette incapacité des enseignant-e-s à percevoir les dynamiques de différenciations et de hiérarchisations sociales puissent avoir une autre origine que ce manque de suivi justement, ou qu'un manque de compréhension et/ou d'appropriation, de la part des enseignant-e-s, des prescriptions et des solutions que propose le décret. Aucune analyse, à notre connaissance, ne met en cause les prescriptions telles que formulées par le décret en matière de lutte contre les inégalités. Aucune analyse ne les considère comme limitatives quant aux opportunités d'appréhension des rapports sociaux de sexe qu'elles offrent.

Ainsi, le décret « Missions » se présente dans les analyses comme constituant une opportunité non saisie pour la transformation de la pratique enseignante vers plus d'égalité. Ce texte, indiquent Jacques Cornet et Vincent Dupriez (2004), « veut explicitement produire davantage d'égalité ». Il n'y a donc aucun doute, pour ces auteurs, ni sur la forte ambition égalitaire qui le caractérise, ni sur la pertinence des transformations et du renouvellement pédagogique qu'il propose: l'organisation des cursus par cycles, l'évaluation formative et la pédagogie différenciée sont analysées comme constitutives de « nouvelles cultures scolaires » s'inscrivant largement, et avec légitimité, dans ce projet égalitaire. En résumé, au-delà de ces difficultés de mise en œuvre du décret, s'il reste des efforts à poursuivre au niveau structurel notamment pour lutter contre les inégalités à l'école, il n'y aurait aucun doute sur le potentiel égalitaire des réformes pédagogiques engagées: ces réformes, promues

par le décret, auraient en fait à pâtir de phénomènes de résistance de la part des enseignant-e-s, qui s'accrocheraient à des représentations traditionnelles ne tenant pas compte des inégalités.

Le décret « Missions » : cause partielle du déni des inégalités sexuées?

Cette hypothèse, selon laquelle les « nouvelles cultures scolaires » notamment instituées par le décret « Missions » et élaborées dans un élan égalitaire, n'imprèneraient pas suffisamment le répertoire idéologique et méthodologique actuel des enseignant-e-s, se trouve contredite par le nouvel éclairage que notre recherche jette sur la question. L'hypothèse selon laquelle ces « nouvelles cultures scolaires » ne parviendraient pas, malgré leur légitimité et leur pertinence, à modifier profondément les représentations des acteurs éducatifs, venant alors freiner le projet égalitaire de « l'école de la réussite » souhaité dans le décret, se trouve inversée à la suite des conclusions auxquelles nos analyses nous mènent. En effet, la recherche conduite par l'Université des Femmes pose plutôt l'hypothèse selon laquelle c'est justement par imprégnation et adhésion à ces nouvelles cultures scolaires que les enseignant-e-s voient s'amoindrir leurs possibilités de penser les processus et contextes d'apprentissage en termes de rapports sociaux et en termes de rapports sociaux de sexe.

Au cours des entretiens menés dans le cadre de la recherche, les enseignant-e-s affirment, en majorité, posséder dans leur « répertoire d'actions » pour lutter contre les inégalités, les méthodes actives (via le travail en sous-groupes notamment) et la pédagogie différenciée. Ces deux approches pédagogiques sont perçues comme égalitaires en soi du fait du projet démocratique qui les fonde. En effet, l'une comme l'autre s'ancrent dans le sillon du mouvement de l'Éducation nouvelle et renvoient aux conceptions qui le caractérise, souvent comprises comme présentant des opportunités de changement social anti-conservatrices. Pour Louis Raillon (2005), « les méthodes actives sont l'ensemble des méthodes utilisées dans le cadre de l'école active, de l'école nouvelle ». En effet, si les différents courants de la pédagogie nouvelle avaient, au moins, en commun une approche « puéro-centriste » de l'éducation, celle-ci a été « très vite débordée par la question des méthodes et du matériel » (Peyronie & Vergnioux, 2008). La forte inventivité accompagnant ce « pragmatisme méthodique » (Peyronie & Vergnioux, 2008) se retrouva donc, entre autres, dans une attention à constituer des petits groupes – de deux ou trois ou quatre élèves – en tant que moyens (et non comme fin en soi) afin de confronter les élèves à la « totalité d'un problème » (Palmade, 1969). De plus, il est clair dans les corpus de présentation et de diffusion de la pédagogie différenciée (Zakhartchouk, 2001) que celle-ci s'appuie sur les acquis théoriques de l'Éducation nouvelle que Vincent Monetti (2005) résume en indiquant qu'« empreinte de vitalisme, [l'Éducation nouvelle] doit mener l'enfant vers les fins auxquelles sa 'nature' le destine et s'adapter à sa 'nature' pour le conduire à ses propres fins. »

Ainsi, en affirmant mobiliser ces deux recours pédagogiques que sont les méthodes actives et la pédagogie différenciée dans leur pratique professionnelle, les enseignant-e-s répondent bien aux recommandations adressées par le décret: ils et elles convoquent les conceptions de l'enfant, des différences et du développement psychologique auxquelles le décret « Missions » renvoie en prescrivant la mise en œuvre de la pédagogie différenciée⁷. Par cette prescription sans équivoque, le texte

incite les enseignant-e-s à s'informer et à s'imprégner des éléments théoriques et méthodologiques que rassemblent les corpus de description, justification et diffusion de la pédagogie différenciée et à s'en inspirer dans une perspective de travail vers une école plus égalitaire.

On constate néanmoins – à partir d'une lecture en termes de rapports sociaux de sexe systématique de ces corpus renvoyant à la pédagogie différenciée – que, premièrement, ce modèle pédagogique n'a aucunement été pensé afin de lutter contre les inégalités sexuées. Celles-ci ne sont jamais abordées et les assignations de sexe ne sont pas citées comme constitutives de cette hétérogénéité (Przesmycki, 2000) dans les descriptions et théorisations proposées de l'« hétérogénéité » des classes. Ainsi, les enseignant-e-s disent mobiliser, dans leur stock d'outils pédagogiques à disposition afin de lutter contre les inégalités, des outils qui n'ont pas été pensés à cet usage. Deuxièmement, les corpus de promotion de la pédagogie différenciée n'abordent absolument pas la question des différentiels de rapport au savoir en termes de rapports sociaux différenciant et hiérarchisant inégalitaires mais, avant tout et uniquement, en termes de différences: les discours posant une « égale dignité des différences », discours que l'on retrouve chez les enseignant-e-s, y sont très fréquents. Ainsi, Jean-Michel Zakartchouk dans son ouvrage de promotion de la pédagogie différenciée, *Au risque de la pédagogie différenciée*, explique « qu'il ne faut pas assimiler abusivement 'différence' à 'inégalité' ». Il définit l'inégalité comme étant « une hiérarchie de compétences ou de capacités » alors que, écrit-il, « ce qui émerge, avec notamment les recherches de la 'psychologie différentielle', c'est l'idée que ces différences-là ont une égale dignité et qu'elles peuvent être une richesse dans un groupe. Qu'il ne convient pas de les hiérarchiser mais de les prendre en compte pour que les élèves apprennent. »

De plus, la question de l'origine des différences est souvent évacuée comme « important peu », chez cet auteur notamment (Zakartchouk, 2001) mais aussi chez Philippe Perrenoud (1995) qui prévient qu'on ne « trouvera pas [dans son essai] d'hypothèses sur la genèse des différences dont on examine le traitement ici, ni de discussion sur la question de savoir si elles sont d'origine 'sociobiologique', si elles tiennent à la diversité des conditions de vie et des pratiques éducatives familiales, ou encore si elles résultent de la scolarité antérieure.»

Dans les théories de la pédagogie différenciée, définie dans le décret comme une démarche d'enseignement qui consiste à varier les méthodes pour tenir compte de l'hétérogénéité des classes ainsi que de la diversité des modes et des besoins d'apprentissage des élèves, très peu est donc dit sur les causes sociales de cette « diversité des modes et besoins d'apprentissage des élèves » ainsi que sur le caractère sexué de cette diversité. Ces « modes et besoins » sont donc appréhendés tels quels, dans leur manifestation immédiate, non déconstruite, et sont présentés comme devant être « respectés ». Le risque des conceptions sous-tendues dans ces corpus méthodologiques est qu'elles viennent réactiver les conceptions marquées du sceau de l'inné. Stéphane Bonnéry (2008), ayant travaillé sur le décrochage scolaire, explique comment « ces dispositifs pédagogiques, imprégnés de psychologie dans la mesure où ils sont basés sur une représentation selon laquelle le moteur de l'épanouissement des élèves serait interne, participent au développement d'inégalités d'appropriation des savoirs scolaires. »

On comprend alors de quelle façon la difficulté actuelle pour les enseignant-e-s à voir

des inégalités plutôt que des différences individuelles entre filles et garçons ne résulte pas d'une résistance de leur part aux nouvelles cultures scolaires que promeut le décret « Missions ». Bien au contraire, ce déni des rapports sociaux et des hiérarchies qu'ils instituent est largement activé et justifié dans les corpus sur lesquels s'appuie le décret pour expliquer et promouvoir le renouvellement pédagogique qu'il propose en vue de lutter contre les inégalités. Il n'est pas anodin de constater, d'ailleurs, que jamais le mot « inégalité » n'est repris dans ce texte.

Ainsi, les prescriptions du décret se révèlent davantage contribuer à réitérer l'attention portée aux différences (effets des inégalités) et non à leurs origines, les inégalités, participant par là-même à leur fixation dans le social via un processus de naturalisation et de psychologisation.

C'est, en ce sens, que l'on peut parler d'injonctions paradoxales: une ambition égalitaire est revendiquée et posée comme objectif à atteindre sans que l'égalité ne puisse pourtant être ne serait-ce que pensée dans la mesure où elle est posée via les conceptions méthodologiques préconisées comme un état de fait initial, de nature ontologique.

NOTES

- 1 Le rapport de la recherche sera publié prochainement (2010) dans la collection "Cahiers de l'UF" de l'Université des Femmes (Le Prévost, Magdalena, à venir, Genre et pratique enseignante: les modèles pédagogiques actuels sont-ils égalitaires?).
- 2 Voir Petrovic, 2004 et Duru-Bellat, 2008 pour des synthèses récentes en langue française.
- 3 Se référer à De Wandeler & Estenne, 2008 et Plateau, 2009 pour une critique de la transcription effective de ce décret, peu connu des formateurs et formatrices des enseignant-e-s.
- 4 Voir le Mémoire de la Commission Enseignement du CFFB, 2009.
- 5 Voir les synthèses que propose Marie Duru-Bellat en 1994 et 1995, qui 15 ans après, restent très valables.
- 6 Le rapport de la recherche, publié dans les « cahiers de l'UF » détaille plus largement les critiques adressées et les pistes d'amélioration pouvant être envisagées.
- 7 Voir Le Prévost (à venir) pour l'analyse des marques des conceptions provenant des corpus en lien avec la pédagogie différenciée dans les discours enseignants.

BIBLIOGRAPHIE

- Astolfi, Jean-Pierre (2002). *Les nouveaux « mots de l'apprendre ». Le métier d'enseignant entre deux figures professionnelles*. Bruxelles: Cahiers du CEDOP, ULB.
- Beillerot, Jacky (2003). "L'analyse des pratiques professionnelles pourquoi cette expression?". *Cahiers pédagogiques*, N°416 - Dossier « Analysons nos pratiques 2 ».
- Bonnéry, Stéphane (2008). "Les usages de la psychologie à l'école : quels effets sur les inégalités scolaires?". *Sociologies Pratiques*, 2008/2, n°17.
- Caille, Jean-Paul & O'Prey, Sophie (2005). "Estime de soi et réussite scolaire sept ans après l'entrée en sixième". *Éducation et formations*, n°72.
- Conseil de l'Éducation et de la Formation, *Qu'en est-il de l'égalité des chances entre filles et garçons dans notre système éducatif?* Avis n°65, 1999.
- Combes et al. (1991/2002). "Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe?". In Hurtig, Marie-Claude et al., *Sexe et genre*, Paris, CNRS.
- Cornet, Jacques et Dupriez, Vincent (2004). "Du prescrit décréteil aux pratiques dans la classe : comment les enseignants perçoivent-ils et assument-ils les questions relatives à l'hétérogénéité des élèves?". In Frenay, Marianne et Maroy, Christian (éds.), *L'École six ans après le décret « missions »*, Presses universitaires de Louvain.
- Delphy, Christine (2001). *L'ennemi principal*, Vol. 2. Paris: Éditions Syllepse.
- De Wandeler, Cécile & Estenne, Ariane (2008). *Évaluation de l'intégration de la dimension du genre dans l'enseignement supérieur pédagogique, assortie de recommandations*. Bruxelles: Commission enseignement du CFFB.

- Draelants, Hugues, Dupriez, Vincent & Maroy, Christian (2003). *Le système scolaire*. Bruxelles: Dossier du CRISP n° 59.
- Duru-Bellat, Marie (2008). "La reproduction des rapports sociaux de sexe: quelle place pour l'institution scolaire?". In *Travail ! genre et sociétés*, 2008/1, n°19, p. 131-149.
- Duru-Bellat, Marie (1995). "Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psycho-sociales. 2eme partie: La construction scolaire des différences entre les sexes". In *Revue Française de Pédagogie*, n°110.
- Duru-Bellat, Marie (1994). "Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psycho-sociales. Première partie: Des scolarités sexuées, reflet de différences d'aptitude, ou de différences d'attitudes?". In *Revue Française de Pédagogie*, n°109.
- Fontanini, Christine (2005). "La formation des enseignantes et des enseignants à l'égalité des chances filles-garçons: une utopie?", *Recherches féministes*, vol. 18, n°1.
- Le Prévost, Magdalena (à venir). *Genre et pratique enseignante: les modèles pédagogiques actuels sont-ils égalitaires?* Bruxelles: Cahiers de l'UF, Université des Femmes.
- Maroy, Christian. (2001). *Le modèle du praticien réflexif à l'épreuve de l'enquête*. Les cahiers de Recherche du GIRSEF, n°12.
- Monetti, Vincent (2005). "Introduction". In Monetti, Vincent (dir.), *De l'élève à l'enfant. Ecole de la République contre Education nouvelle?* INRP.
- Mosconi, Nicole (2003). "Effets et limites de la mixité scolaire dans l'enseignement secondaire". Bruxelles : ULB, Les Cahiers du CEDOP. http://www.ulb.ac.be/docs/cedop/index_15.html
- Palmade, Guy (1969). "L'évolution de la pédagogie". Retranscription d'une conférence à Paris Nanterre, site des CEMEA.
- Perrenoud, Philippe (1995). *La pédagogie à l'école des différences. Fragments d'une sociologie de l'échec*. Paris: ESF (3e éd. 2005).
- Petrovic, Céline (2004). "Filles et garçons en éducation: les recherches récentes". In *Carrefours de l'éducation*, 2004/2, n°18, pp. 146-175.
- Peyronie, Henri & Vergnioux, Alain (2008). "Pédagogies nouvelles". In Van Zanten (dir.), *Dictionnaire de l'éducation*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Plateau, Nadine (2009), "Egalité des sexes : l'aveuglement du système éducatif", *Politique, Dossier Enseignement : équation insoluble*, n°60.
- Przesmycki, Halina (2000). *La pédagogie différenciée*. Paris: Hachette Éducation.
- Raillon, Louis (2005). "Méthodes actives". In De Singly, François et al., *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris: Editions Retz
- Zakhartchouk, Jean-Michel (2001). *Au risque de la pédagogie différenciée*. INRP, collection « Enseignants et chercheurs ».

Putain de patriarcat!

La « question prostitution » sur la scène féministe belge francophone

Myriam Dieleman & Katia Senden

INTERSEXIONS

[nl]

Putain de patriarcat: het vraagstuk prostitutie in de Franstalige, Belgische feministische scène | DIT WERK ONDERZOEKT DE SOCIOPOLITIEKE OMSTANDIGHEDEN en de theoretische fundamente van de kennisopbouw en van het feministische discours m.b.t. prostitutie in Franstalig België sinds de jaren 1990. De analyse van een aantal feministische posities over prostitutie toont aan dat er zowel interne als externe coalities en meningsverschillen bestaan – in het bijzonder tussen prostituees, niet-prostituees en feministes. Ze weerspiegelen oudere grenzen tussen verschillende stromingen. Franstalige feministes in België scharden zich unaniem achter de eis om prostitutie te verbieden, en deelden zo de positie die een aantal radicale feministes uit de VS innamen in hun strijd tegen seksuele slavernij. De stem van de prostituees en het krediet dat daaraan werd toegekend, bleken van cruciaal belang in het debat: het concrete geweld waar prostituees onder te lijden hebben wordt als exemplarisch beschouwd voor het algemene geweld tegen vrouwen in de maatschappij. Dit verslag van een feministische analyse van prostitutie kan mogelijkwijze – tussen de regels door – feministische concepten over seksualiteit en gender verduidelijken.

[fr]

CE TRAVAIL INTERROGE LES CIRCONSTANCES SOCIOPOLITIQUES et les fondements théoriques de la construction d'un savoir et d'un discours féministes en Belgique francophone sur la « question prostitution » depuis les années 1990. L'analyse des positions féministes sur la prostitution révèle les coalitions et les fractions tant internes qu'externes aux féminismes – notamment entre prostituées, non prostituées et féministes – marquant davantage les frontières entre ses différents courants. Les féministes belges francophones se sont ralliées unanimement à l'argumentaire abolitionniste développé précédemment par certaines féministes radicales américaines en lutte contre « l'esclavage sexuel ». L'usage et le crédit octroyé aux « paroles des prostituées » constituent un enjeu crucial, renvoyant dos à dos les « violences faites aux femmes » et les violences concrètes subies par les prostituées. En filigrane, ce compte-rendu de l'analyse féministe de la prostitution nous renseigne potentiellement sur les conceptions féministes des sexualités et des rapports sociaux de sexe.

Les débats sur la prostitution cristallisent des positions souvent binaires mettant en jeu des représentations de l'activité et de ses sujets. Le féminisme n'a pas échappé à cette division entre les *pour* et les *contre*. « La relation entre le féminisme et le sexe est complexe. Puisque la sexualité est un point central de la relation entre les genres, une bonne part de l'oppression vécue par les femmes est exprimée et constituée par la sexualité. » (Rubin 2000: 117) Malgré cet accord sur le fond, les contestations et les combats menés par les féministes pour la « libération sexuelle » ont été à la source d'importantes fractures engendrant, aux Etats-Unis dès les années 1970, la *Feminist Sex Wars*. Au cœur de celle-ci, un courant féministe antipornographie revendique l'abolition de quasi toutes les pratiques sexuelles jugées comme *antiféministes*, telles que la pornographie, la prostitution, le fétichisme, le sadomasochisme, le multipartenariat, etc. vues comme l'apanage des hommes et sources d'une domination des femmes. Le radicalisme de ces positions essentialistes a exclu des minorités sexuelles de cette tendance féministe qui se proclame pourtant universelle.

A la même époque, un autre courant féministe s'est développé pour dénoncer « les restrictions apportées par la société au comportement sexuel des femmes et le prix élevé qu'elles doivent payer pour avoir une activité sexuelle. Cette tradition de la pensée sexuelle féministe a appelé de ses vœux une libération sexuelle qui aurait lieu aussi bien pour les femmes que pour les hommes. » (Rubin 2000: 117) C'est dans ce contexte que Margo St-James fonde, en 1973 à San Francisco, la première organisation de prostituéEs (*Coyote*), avec comme double objectif de se mobiliser contre les répressions étatiques (législative, policière) de la prostitution et de s'élever contre le féminisme abolitionniste qui propose soit de libérer les prostituéEs, soit, face aux plus obstinées, de les ignorer.

Loin de se cantonner aux frontières étasuniennes, ces deux courants s'internationalisent dès les années 1980, en participant entre autres à la deuxième Conférence mondiale sur les femmes à Copenhague. Celle-ci a abouti à un plan d'action incluant des résolutions condamnant la prostitution mais aussi l'apartheid, le colonialisme, le racisme et le trafic d'enfants. Le Forum des ONG, qui s'est tenu en parallèle, a abordé la prostitution lors de sessions portant sur « l'esclavage sexuel des femmes, la traite des femmes et le tourisme sexuel ». Ces travaux ont mené à la création d'un Réseau féministe international contre l'esclavage sexuel et la traite des femmes, à l'initiative notamment de Kathleen Barry, lors de l'organisation d'un « Atelier féministe international contre la traite des femmes » (Rotterdam, 1983). Deux ans plus tard, Margo St-James et Gail Pheterson participent à la coordination du premier Congrès mondial des prostituéEs (Amsterdam, 1985) qui voit la fondation de l'*International Committee for Prostitutes' Rights* (ICPR) et l'adoption de la Charte mondiale des droits des prostituées. La lutte des prostituéEs et le ralliement ou non à celle-ci sera une importante source de conflit au sein du mouvement féministe: comment être solidaire avec les prostituéEs en luttant contre la prostitution? Quelle place et quel crédit féministe donner à la parole des prostituéEs?

En Belgique francophone, hormis les associations de défense des travailleurEs du sexe (*Payoke* et *Espace P...*) qui ne se revendiquent pas du féminisme, aucun groupe féministe prosexé et aucune mobilisation de prostituéEs ne se sont publiquement manifestés en contradiction avec les féministes abolitionnistes. La *Feminist Sex War* a fait rage parmi les féministes américaines, mais rien de tout cela n'a véritablement affecté les féministes belges. En effet, un seul et même discours traverse le champ

féministe belge, qui se rallie unanimement à l'argumentaire abolitionniste. Il n'y a donc guère d'échanges ni même de confrontations avec une opposition constituée. Il est donc d'autant plus nécessaire d'interroger les circonstances et les procédés par lesquels les féministes belges francophones ont construit leur savoir, leur discours et, *in fine*, leur action sur la question¹.

L'UNIVERSITÉ DES FEMMES À L'AVANT-POSTE DE LA RÉSISTANCE

Bien qu'elle ne fût pas inexistante² antérieurement, la « question prostitution » émerge sur la scène féministe belge francophone dans les années 1990. L'Université des Femmes (UF) est indéniablement le premier acteur à se mobiliser avec la parution, en 1994, d'un numéro de Chronique féministe (CF) intitulé « Prostitution et féminisme ». L'éditorial indique que l'UF souhaite « réfléchir non seulement à la problématique de la prostitution reformulée [dans le courant des années 1980], mais aussi à ses effets sur l'évolution de l'ensemble des rapports entre hommes et femmes » (Chronique Féministe 1994: 3). Cette publication reproduit notamment les interventions de féministes abolitionnistes américaines et françaises accueillies à Bruxelles l'année précédente lors de la Conférence internationale « Commerce du sexe et droits humains » (UNESCO et al. 1993). Deux numéros ultérieurs de CF traiteront de la thématique, ainsi que de la pornographie et de la sexualité: « Violences: une stratégie patriarcale » en 1997 et « Le marché du sexe » en 1999.

Divers éléments contextuels concourent à cette mise à l'agenda, au premier rang desquels un scandale provoqué en 1990 par le journaliste Chris De Stoop, lequel publie dans l'hebdomadaire Knack une série d'articles révélant l'existence de réseaux de trafic et de traite d'êtres humains (TEH) œuvrant en Belgique (Patte 2005). Indignation populaire et tollé politique créent un climat de panique morale³ aggravé par l'Affaire Dutroux en 1996. La Maison royale se sent immédiatement concernée par le sort tragique réservé à ces milliers de victimes, dépeintes comme des jeunes femmes étrangères, désespérées par la misère et dupées par de vils trafiquants de chair humaine. S'ensuivent en 1991 deux rapports de la Fondation Roi Baudouin (FRB) qui font état du phénomène de la traite en Belgique et qui soulignent les obstacles à la réinsertion rencontrés par les personnes souhaitant quitter le milieu de la prostitution. L'objectif de la Fondation est d'attirer l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur les victimes de l'exploitation sexuelle. En 1992, De Stoop publie « Ze zijn zo lief, meneer », traduit en français l'année suivante par « Elles sont si gentilles, monsieur »⁴. L'ouvrage remporte un franc succès. Ces circonstances conduiront les représentants politiques belges à mettre sur pied, en 1993, une Commission d'enquête parlementaire chargée d'élaborer une politique structurelle de lutte contre les réseaux internationaux de traite des femmes. Déposé en 1994, le rapport de la Commission inspire une loi relative à la répression de la traite des êtres humains et de la pornographie infantile. Votée en avril 1995, celle-ci crée une infraction spécifique de traite des êtres humains⁵ visant les situations d'« exploitation sexuelle » et économique. La loi a également supprimé l'incrimination de « souteneur », relativement au droit des prostituéEs de cohabiter avec la personne de leur choix, et a restreint la poursuite du proxénétisme immobilier aux cas de « profit anormal ».

Outre les débats sur la traite, la politique à adopter en matière de prostitution a fait

l'objet d'une série de propositions de loi déposées au Sénat entre 1995 et 2005. La Belgique est un pays abolitionniste depuis le vote de la loi du 21 août 1948 supprimant la réglementation officielle de la prostitution⁶. Son exercice par des personnes majeures y est toléré tandis que le proxénétisme, notamment immobilier, est répréhensible. Pour autant, il revient aux autorités communales de réprimer les manifestations de la prostitution contraires à l'ordre, à la moralité et à la tranquillité publics (la provocation à la débauche, la publicité à des fins de prostitution, etc.). Durant la décennie, d'importants clivages politiques se sont exprimés entre (néo)abolitionnistes en faveur de la réinsertion des prostituéEs⁷, prohibitionnistes souhaitant pénaliser l'acheteur de services sexuels⁸ et (néo)réglementaristes divisés entre progressistes visant l'accès des prostituéEs au droit du travail et à la protection sociale⁹ et hygiénistes préoccupés par la lutte contre la criminalité et le maintien de la morale sociale¹⁰. Sans nul doute, le catalyseur de la réaction féministe est la proposition organisant la prostitution déposée par Vera Dua (Agalev) en avril 1998. Constatant qu'en Belgique « si la prostitution en soi n'est pas punissable, le phénomène de la prostitution est perçu en général de manière très négative », que « les autorités savent généralement très bien où se trouvent les bordels et les souteneurs, mais elles ne mènent pas d'action systématique bien que le proxénétisme soit puni par la loi », que « la prostitution se déroule en marge de la légalité, dans une zone d'ombre où les glissements, par exemple de la prostitution ordinaire à la véritable traite d'êtres humains, passent inaperçus » et que « le fait que la profession de prostituée n'est pas reconnue a pour conséquence que les intéressées ne bénéficient pratiquement d'aucune protection sociale » et « sont dès lors souvent victimes d'exploitation sexuelle », la sénatrice propose que « l'engagement de personnes en vue de la prostitution » soit autorisé sur la base d'un contrat de travail type. Animées par les mêmes objectifs, les associations d'aide aux prostituéEs, Payoke en Flandre et Espace P... dans la partie francophone du pays, ont mené en 1998 une campagne en faveur de l'intégration des personnes prostituées dans le droit commun par l'octroi d'un statut professionnel. L'organisation d'un colloque au Parlement européen (« La prostitution en droit et le droit à la prostitution: 50 ans d'abolitionnisme », 14 décembre 1998) a été suivie de la rédaction d'un « Cahier de revendications » (Payoke 1999) et d'un « Manifeste pour une approche plus juste du travail du sexe » (Espace P... 2001). Force est de constater, toutefois, qu'aucune loi n'a été votée et qu'un véritable renouvellement des cadres législatifs et administratifs n'est jamais advenu. En revanche, l'opposition à toute forme de dépénalisation, réglementation ou légalisation de la prostitution et du proxénétisme a été un moteur central de la mobilisation des féministes qui dénoncent l'institutionnalisation de « l'esclavage sexuel » et craignent qu'un régime réglementariste pousse des femmes sous-employées, sous-qualifiées ou au chômage à travailler dans la prostitution.

A ce titre, la politique néerlandaise réglementant en 1997 l'organisation de la prostitution volontaire par la suppression de l'interdiction de tenue de maison de prostitution fait craindre à l'UF que la Belgique n'adopte les mêmes mesures de dépénalisation du proxénétisme: « Le libéralisme libertarien qui règne aux Pays-Bas a donc abouti à cette extrémité insoutenable: considérer comme normal que les citoyens de sexe masculin (99,9% des clients sont des hommes) puissent acheter, sous quelque forme que ce soit, une satisfaction sexuelle qui doit être prestée par des femmes (la majorité des cas), des jeunes en âge scolaire ou d'autres hommes... Pourquoi ac-

cepterions-nous d'imiter ce qu'il y a de plus détestable chez nos voisins du Nord? » (Peemans-Poullet 1999a: 5) La politique suédoise suscite, par contre, une adhésion totale de l'UF, qui loue ce modèle d'égalité entre femmes et hommes. La Suède a adopté en 1998, au sein d'un ensemble de mesures relatives aux violences faites aux femmes, des dispositions qui criminalisent l'achat de faveurs sexuelles. Avec la loi dite « La Paix des Dames », les clients sont désormais punissables tandis que les prostituées, qui ne doivent pas être traitées comme des coupables mais bien plutôt comme des victimes, verront désormais les programmes d'accompagnement social à la réinsertion subventionnés à bon escient.

En février 1999, l'UF crée le Groupe de travail de l'Université des Femmes contre la légalisation de la prostitution et s'allie avec des personnalités issues des scènes féministe (Conseil des Femmes Francophones de Belgique), politique (Ecolo) et associative (Mouvement du Nid et Pandora). Un séjour d'étude est organisé en Suède et, en avril, une Motion sur la prostitution est adoptée¹¹. La prostitution y est décrite comme une « institution inégalitaire qui repose sur l'exploitation d'être humains, majoritairement des femmes et des enfants, alors que la demande prostitutionnelle provient presque exclusivement des hommes » et que « le commerce du sexe perpétue un système d'esclavage. » Les actions préconisées en matière de lutte contre la prostitution reposent sur les postulats que: le corps humain n'est pas une marchandise et est inaliénable sous peine d'atteinte à la dignité et à l'intégrité de la personne; et que la prostitution n'est pas un travail, mais bien une exploitation sociale et économique et une violence faite aux femmes. Ce combat contre le système prostitutionnel a ensuite été rallié par l'ensemble des groupes féministes et mouvements féminins qui plébiscitent les positions théoriques de l'UF, sans toutefois partager toutes ses demandes politiques. En 2000, le Comité de liaison des femmes vote une motion et dépose en 2003 un mémorandum auprès du gouvernement contenant un item prostitution; sa position rejoint celle de l'UF. En 2001, le Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB) vote également une motion d'opposition à la reconnaissance de la prostitution comme travail, demandant d'intensifier la lutte contre la traite. Toutefois, le CFFB s'interroge sur les difficultés d'application d'une pénalisation du client, même s'il faut mettre ce dernier « sous pression ». En 2000 et 2002, les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) partagent l'optique que la prostitution est une exploitation dont il faut viser la disparition, mais se positionnent cependant contre la pénalisation du client. Les FPS veulent « entendre la parole des prostituées » et cherchent les moyens d'améliorer leurs conditions de travail. Malgré les quelques divergences qui n'entament pas le fond théorique commun, un Appel contre la légalisation de la prostitution est lancé conjointement en 2001 par l'UF, les FPS, Vie Féminine et le CFFB. Celui-ci reprend les points centraux de la Motion du Groupe Prostitution de l'UF et recommande de « mener un combat en faveur du respect des droits des prostituées en tant que citoyennes » par une politique d'information sur la protection sociale existante et sur les possibilités de réinsertion, et non pas par l'aménagement du cadre législatif. La poursuite effective du proxénétisme et la prévention de la prostitution parmi les jeunes sont des stratégies d'action également mises en avant.

Le traitement de la « question prostitution » par les féministes belges, en phase avec le contexte politique, n'émerge donc pas dans la continuité des débats qui agitent les mouvements féministes étasuniens et internationaux. Toutefois, au plan de l'analyse, l'UF a largement puisé dans les travaux théoriques des féministes radicales américaines¹² occupées sur le front de la lutte contre « l'exploitation sexuelle » des femmes depuis les années 1970. Cet ancrage marque inévitablement leurs analyses du sceau des conceptions abolitionnistes, bien que le mot et l'identité ne soient pas employés.

A l'instar des abolitionnistes américaines, les féministes belges francophones refusent la distinction entre prostitution « libre » (ou « volontaire ») et prostitution « forcée » (ou « traite des êtres humains ») et ne reconnaissent pas la catégorie de « travail du sexe ». De plus, elles dénoncent le discours sur la prostitution « libre » comme une « mystification fabriquée dans un univers illusoire, conçu à notre place, pour nous tenir à notre place au grand bénéfice de l'ordre social inchangé » (Hecq 1994b: 42), puisque la prostitution « même libre reste le symbole de l'exploitation et de l'oppression des femmes par les hommes au travers de la sexualité. » (Plateau 1997: 8) Dans les années 1980, le mouvement de défense des droits des travailleurEs du sexe avait introduit cette distinction dans la Charte mondiale des droits des prostituées (1985) en proposant de décriminaliser tous les aspects de la « prostitution adulte résultant d'une décision personnelle », en ce compris ce qui a trait aux tierces personnes, et de prévenir « l'abus et la stigmatisation des prostituées ». Cette demande répondait aux abolitionnistes qui estimaient que la prostitution était toujours le résultat d'une contrainte constitutive en soi d'une violence faite aux femmes, appelant les gouvernements à des mesures répressives et préventives. A leur tour, les féministes belges estiment que la prostitution résulte d'une contrainte, que celle-ci soit directe (le fait d'un proxénète) ou indirecte (l'effet de la situation sociale et économique dévalorisée des femmes, à la conjonction du patriarcat et du néolibéralisme). Plusieurs organisations internationales de défense des droits des travailleurEs du sexe et de lutte contre la traite¹³ ont critiqué cette mise en équivalence de la contrainte sociale et de la coercition violente. A considérer la prostitution « forcée » comme étalon de mesure du fait prostitutionnel, un problème épistémologique de sur-généralisation d'une catégorie d'expérience (« la pire ») se pose en prenant la partie pour le tout (Toupin 2006). La vive réaction de l'UF à la loi de 1995 relative à la répression de la traite, accusant le législateur de « faire le forcing en imposant la distinction entre prostitution libre et prostitution forcée », confirme bien cette hypothèse: « la perversité de la loi consiste à se concentrer sur les cas d'extrême violence ou d'extrême abus pour mieux faire silence sur la violence et l'abus qui sont l'ordinaire de la prostitution car ils sont le fondement du rapport patriarcal » (Plateau 1997: 6). Le risque bien réel est évidemment de ne pas répondre adéquatement aux besoins des travailleurEs du sexe et d'appliquer à toutes les prostituées les dispositions prises en matière de traite. Car si la législation nationale, à l'instar des accords internationaux¹⁴, a été volubile sur la condamnation de la prostitution « forcée », elle est par contre restée muette sur la prostitution « libre ». Aucune disposition ne condamne les violations des droits humains qui peuvent se produire dans le travail du sexe. En l'état, le résultat logique de cette distinction est que les

travailleurEs du sexe restent, selon les contextes, souvent exclues des droits fondamentaux si leur statut est « volontaire ». En d'autres termes, ces mesures ne protègent pas du tout les travailleurEs du sexe tandis que le contrôle accru des activités de prostitution, au motif d'une lutte contre le proxénétisme et la TEH, s'exerce au détriment des migrantEs en séjour irrégulier, confrontées quotidiennement au risque d'être expulsées.

Un problème central soulevé par les féministes est ce que la prostitution signifie: « la prostitution fixe de la manière la plus brutale le rapport inégalitaire entre les hommes et les femmes, entraînant dans un même mouvement la dégradation du statut des femmes en général et la valorisation du statut des hommes en général » (Plateau 1994b: 50). Le fait dénoncé que « des hommes peuvent acheter les services sexuels d'autres personnes » (Plateau 1994a: 35) place pour elles la prostitution au sommet du système patriarcal, soumission paroxystique au désir de domination des hommes incarnant « le pôle dur de toutes les oppressions de femmes » (Chronique Féministe 1994: 3). L'UF définit la prostitution comme un phénomène d'appropriation violente du corps des femmes par les hommes, au même titre que le viol, le harcèlement ou l'inceste, autant de moyens d'asseoir un pouvoir sur les femmes, et de leur assigner un statut d'objet sexuel à disposition des hommes contre paiement. Les FPS (2002) estiment que « la prostitution est un mal » parce qu'elle nie la qualité de sujet de la prostituéE, instrumentalisée pour la satisfaction d'autrui, renonçant à son désir propre et à la liberté de disposer de son corps, le paiement la réduisant à un objet. Que des hommes offrent leurs services sexuels à d'autres hommes ou à des femmes, outre que ces faits sont jugés marginaux, ne remet ainsi nullement en cause le problème des rapports de domination sous l'angle féministe. La prostitution masculine « homosexuelle », parce qu'elle est essentiellement consommée par des hommes clients, est ainsi rabattue entièrement sur la prostitution féminine. Et que les femmes accèdent à l'égalité d'accès de la consommation de la prostitution n'est ainsi pas considéré comme une avancée. La seule voie possible est bien l'abolition, un monde sans prostitution. Ces assertions appellent immédiatement des remarques. La prostitution peut et doit être analysée dans le cadre des rapports sociaux de sexe/genre au sein du patriarcat, en tant qu'elle est une des nombreuses formes de l'échange économique-sexuel et en tant qu'elle s'inscrit dans l'assignation et, par le même mouvement, dans la subordination des femmes à des rôles précis (reproduction, domesticité, sexualité). Toutefois, l'amalgame entre prostitution et viol pose la question de leur égale valeur et porte préjudice au viol lui-même comme catégorie de la violence faite aux femmes. Tandis que la reconnaissance pénale du viol constitue une avancée et un acquis inestimables issus des luttes féministes, quand une femme dit non elle ne dit pas oui, le danger consiste à dénier qu'une femme puisse accepter un rapport sexuel marchand, ce qui renforce la négation des violences sexuelles que les prostituéEs peuvent subir dans le cadre de leur activité. Par ailleurs, l'achat et la vente des femmes présupposent soit l'existence d'un proxénète qui vend la femme à un autre proxénète (ou à un client) alors même que les données de terrain ne confirment pas que dans TOUS les cas les femmes fassent l'objet de telles transactions, autrement dit toutes les prostituéEs ne sont pas sous la coupe d'un maquereau. L'idée même de la « vente de soi » va à l'encontre des déclarations des prostituéEs qui disent « offrir un service sexuel ».

En sus de ce que la prostitution signifie, la prostitution fait problème en tant qu'elle aurait un impact sur les rapports hommes/femmes: « la prostitution de quelques-unes suffit à jeter le discrédit sur toutes les femmes puisque toutes sont prostituables » (De Vos 1994: 13) et « le simple fait qu'il existe des corps appartenant à des êtres humains, majoritairement de sexe féminin, dont les hommes peuvent user et abuser à merci, a structuré l'imaginaire érotique de notre culture. » (Plateau 1994b: 50) La prostitution est vue comme une violence faite à toutes les femmes parce qu'elle institue et pérennise le pouvoir donné aux hommes sur les corps des femmes. La prise de position de *non prostituéEs* comme victimes de la prostitution rejette au second plan les violences vécues par les prostituéEs – ce qui fonde leurs revendications politiques –, plaçant au premier plan la signification symbolique et les répercussions impudiques de la prostitution sur l'ensemble des femmes, surtout celles qui ne le sont pas. Cadrant l'ensemble de la « question prostitution », la violence faite aux femmes est au centre du discours des féministes belges. La prostitution résulterait et constituerait une violence *en soi*, et serait en cela la cause d'une atteinte à la dignité de la personne et d'une violation des droits humains. Cette représentation de la prostitution en tant que résultat et cause de la violence faite aux femmes la rend *de facto* intolérable. Par conséquent, il est inimaginable de reconnaître l'activité ou de la réglementer, toutes modalités qui lui donneraient une légitimité et assureraient sa pérennité. Si en outre, la prostitution est comparable au viol et de même qu'il ne serait pas envisageable d'organiser celui-ci, il n'est bien sûr pas question de légaliser la prostitution. Dans cette perspective, le client devient l'équivalent d'un violeur et doit être puni de même que la législation punit les auteurs de viol. *A contrario*, les violences concrètes subies par les prostituéEs dans le cadre de leur activité prostitutionnelle, même si elles sont quelquefois dénoncées par les féministes, sont totalement inféodées à la violence intrinsèque du phénomène et de ce fait diminuées puisque la prostitution est intrinsèquement la violence ultime. Les années 1990 sont pourtant marquées par une importante répression de la prostitution (de rue) dans les grandes villes belges qui, sous couvert d'ordre public, nettoient les quartiers et *raftent* les prostituéEs. A titre illustratif, aucune ligne de CF n'est consacrée à la plainte déposée en 1995 par une vingtaine de prostituéEs contre les services de police pour « abus d'autorité, détention arbitraire, coups et blessures, injures, discriminations raciales, attentat à la pudeur » (Le Vif/L'Express 1995). A l'inverse, les *sex workers* et leurs *alliéEs*, en plaçant la notion de travail (sexuel) au cœur de la problématique, estiment lutter plus efficacement contre l'exploitation (sexuelle). Ce plaidoyer repose sur le constat que la réglementation de nombreuses professions permet de délimiter les cas de dépassement des règles, *i.e.* d'abus punissables par ces mêmes règles. *Comparaison n'est pas raison* lorsque les abolitionnistes clament que « si l'on avait voulu alphabétiser les esclaves, nous serions encore avec l'esclavage, peut-être avec des esclaves qui auraient des diplômes universitaires, mais nous serions encore avec ces esclaves. » (Tamzali 1994: 6) Les défenseurs des droits des travailleurEs du sexe avancent que ce n'est pas parce qu'il existe des ateliers clandestins de confection qu'il faut cesser de produire des vêtements. Le cœur du problème n'est donc pas tant l'acte lui-même que ses conditions d'exercice.

En toute logique, s'il n'y a pas de prostitution « libre », il n'y a pas plus de prostituées qui font le « choix » de se prostituer et aucun « consentement » n'est valable lorsque les rapports entre dominants et dominés laissent aux femmes leur seul sexe pour survivre. La Motion du Groupe Prostitution de l'UF (1999) dépeint ainsi, sur un ton misérabiliste et psychologisant qui n'a rien à envier aux premières études d'anthropologie criminelle, les trajectoires de prostitution comme « l'aboutissement de processus destructeurs: incestes, abus sexuels et maltraitements dans la petite enfance, et ultérieurement d'autres formes de violences: rapt, viols, promesses fallacieuses liées à la traite. [...] Le placement dans des institutions, la toxicomanie et des formes de détresse financière peuvent aussi expliquer l'entrée en prostitution. » En outre, les possibilités de sortie de la prostitution seraient réduites à *peu de chagrin* « par suite de mécanismes de surendettement et surtout de chantages et menaces ». Ces auteures concentrent leur attention sur les cas de prostituées trompées, abusées et contraintes, cas qu'elles estiment pouvoir généraliser à l'ensemble des situations de prostitution. Cela témoigne d'un biais dans la construction des savoirs (féministes). Les sources citées et les comptes-rendus de lectures font en effet la part belle à des ouvrages traitant d'exploitation et de violence sexuelles. La prostituée est présentée comme une *victime totale* du système capitalo-patriarcal, des logiques d'exploitation, de domination, d'oppression et de dévalorisation qui s'exercent sur toutes les femmes à travers le monde. La prostituée incarne, en fin de compte, l'essence de la condition féminine. En ce sens, elle est LA femme.

Toutefois, si d'aventure certaines prostituées expriment un sentiment de pouvoir dans le cadre de leurs pratiques, puisqu'elles choisissent leurs clients, fixent les prix et refusent certaines demandes, il ne s'agit pour les féministes que d'un « sentiment », « une pauvre compensation en face de la réalité du pouvoir qu'ont les clients de payer pour obtenir ce qu'ils veulent » (Plateau 1994c: 56) car « payer c'est empêcher le refus » (Louis 1994: 17). « Acheter par le pouvoir de l'argent, le pouvoir d'éjaculation » (Hecq 1994b: 41) est décrit comme un pouvoir d'emblée supérieur à celui des femmes. L'illusion du pouvoir serait le propre de la condition aliénée des femmes (prostituées), au fondement de leur oppression: « Les femmes ont toujours disposé, au sein des rapports de domination, d'une marge de liberté ou de manipulation qui pouvait leur donner le sentiment d'autonomie. Mais si le féminisme est né, c'est bien pour renverser ces rapports de domination et créer les conditions d'égalité qui garantissent l'autonomie. » (Plateau 1994c: 57) Par ailleurs, l'idée selon laquelle les prostituées pourraient trouver une forme de satisfaction, de réalisation personnelle ou même de jouissance dans la prostitution tiendrait du « fantasme ». Lorsque certaines prostituées déclarent retirer un bénéfice érotique de la prostitution, il s'agit à nouveau pour les féministes de l'expression de leur conscience aliénée. Car la prostitution ne permettrait qu'une seule chose sur ce plan: parvenir à « dissocier le corps de sa tête et de ses émotions » (Plateau 1994c: 57). Aux antipodes d'une éthique féministe de la sexualité, cette « utopie de l'amour et de l'égalité » (Plateau 1997: 8), la prostitution s'inscrit au cœur de la sexualité patriarcale où règnent en maître les Pornocrates qui « jouissent de la domination » et dont le proxénète est la figure absolue et « infatigable » (Hecq 1994b: 43). Si comme l'avancent les FPS (2000), « la sexualité est une activité intrinsèquement intime et problématique depuis l'enfance

et tout au long de la vie de chacun et qu'en ce sens, elle ne peut être assimilée à une autre activité humaine », la prostitution ne pourra jamais devenir un travail comme un autre. De fait, la sexualité comme expérience de travail remet en question le lien supposé intangible entre *sexe et amour* et donne à voir la croyance que, sans amour, les pratiques sexuelles sont nocives et abusives, voire dégradantes (Toupin 2002a). Pour ces féministes abolitionnistes, la difficulté à comprendre « pourquoi des femmes [...] qui ne se trouvent pas dans une situation dépourvue d'alternative, font le passage à un moment donné du sexe gratuit au sexe contre paiement » reste toutefois entière. Et d'y répondre (à la place des intéressés) : « L'envie d'argent n'est pas seule en cause. C'est plus profondément une perception cynique de la sexualité qui va souvent de pair avec une expérience frustrante des rapports sexuels. [...] S'il n'y avait cette acceptation résignée d'une sexualité masculine décevante, il ne serait peut-être pas possible de se réjouir de l'argent gagné » (Plateau 1994b: 48).

Enfin, lorsque des prostituéEs ne se déclarent ni victimes d'un proxénète, ni forcées par les conditions de vie, et lorsqu'elles revendiquent leur statut de prostituéEs indépendantes, « celles dont les médias préfèrent parler [...] des battantes, occasionnelles ou pas, qui viennent sur le trottoir-business [...] plus néo-libérales que ça-tu-meurs, bonnes gestionnaires de leur commerce » (Hecq 1994b: 43), celles-là seraient alignées sur les pratiques de la prostitution masculine homosexuelle (occasionnelle, sans mac) (Hecq 1994b: 44) et ne pourraient même plus prétendre à être des femmes. Toute contradiction au discours féministe abolitionniste, si elle n'est pas estampillée d'aliénation, est renvoyée dans le camp de l'ennemi, les prostituéEs devenant des complices de la domination (Parent 2001). La place à réserver à la parole des prostituéEs qui disent avoir choisi ce *métier* et qui demandent la protection des autorités publiques et le soutien des féministes est hautement polémique. Et c'est ici même que s'abat une forme de discrédit. Car s'il existe bien une parole de « putes et fières de l'être », il se trouve aussi une parole d'anciennes prostituéEs ayant rejoint la lutte contre « l'exploitation sexuelle ». Leurs témoignages de « rescapées » ou « survivantes » de « l'enfer de la prostitution », pour autant qu'ils sont légitimes, sont les seuls récits de prostituéEs à avoir gagné l'estime des féministes abolitionnistes. Et, pour cause, puisqu'elles affirment qu'une prostituéE en activité dit toujours *vouloir faire ce métier* et ne révèle jamais qu'elle est sous la contrainte d'un proxénète, « dans un refus d'aveu qui la compromet et la priverait de l'indispensable estime de soi » (Hecq 1994b: 44). C'est là l'essence même de leur « conscience mutilée » : « otages d'un système qui repose sur le concept du mac non seulement introuvable mais même inexistant » (*ibidem*), les prostituéEs ne révéleraient leur qualité d'opprimées qu'une fois libérées du proxénète. Au même titre que des « femmes battues » protègent leur conjoint maltraitant, le propos des prostituéEs « libres » est forcément fallacieux, au plus grand bénéfice de « l'industrie du sexe ». Pour Louise Toupin (2006), il s'agit d'une position *colonialiste* qui impose son discours comme le seul qui soit vrai et qui constitue un redoublement de la violence, alors même que le féminisme se bat pour faire entendre la voix des femmes.

LA LUTTE CONTRE LE PATRIARCAT NE PASSERA PAS PAR TOI

Les collectifs mixtes de prostituéEs et de féministes, en particulier l'ICPR, se sont revendiqués du féminisme, ce qui n'a visiblement pas permis de créditer la nature

de leur combat. D'une part, les féministes abolitionnistes (belges) refusent leurs revendications au motif qu'elles ne sont pas représentatives de TOUTES les prostituéEs. Ces collectifs sont taxés de corporatisme et accusés de défendre certains intérêts « probablement au confluent de ceux de certaines prostituées des pays riches et de ceux de certains proxénètes, soutenus, dans certaines conditions, par certains Etats » (Louis 1994: 17). Ces prostituéEs « indépendantes » représentent, aux yeux des féministes, des exceptions à la règle de la contrainte et de la violence, de l'aliénation et de la destruction; bref leur expérience et leur parole sont quantités négligeables et ne pourraient fonder, à elles seules, la politique en matière de prostitution, au risque du « diktat » (Plateau 1994: 49) d'un « discours potentiellement totalitaire » (Louis 1994: 17). D'autre part, pour l'UF, le féminisme pro-prostitution ne peut aucunement se revendiquer du féminisme car il ne s'y trouve « nulle remise en question de l'exploitation des femmes par une société qui traite leur sexe comme une marchandise » (Plateau 1994b: 49). La solidarité féministe est ainsi rendue impossible par le contenu même des revendications des prostituéEs. En effet, rejoindre ce combat impliquerait de « renoncer à l'unité fondamentale du féminisme » (Plateau 1994b: 50) et lutter pour la reconnaissance de la prostitution reviendrait à lutter contre l'ensemble de toutes les femmes.

Outre qu'il ne s'agirait en fin de compte pas de féminisme, le combat des prostituéEs et des prosexes est accusé d'avoir abusivement recouru aux concepts féministes fondamentaux. Les prostituéEs qui revendiquent une forme de libération sexuelle à travers le droit de se prostituer et par là, les droits de disposer de leur corps, de s'autodéterminer, de gagner leur autonomie économique et qui veulent réglementer un métier dont aujourd'hui l'illégalité ou la faible légalité rendent « les conditions d'exercice insoutenables », sont décrites comme « éclairées mais inachevées » car elles « ne poussent pas l'analyse jusqu'au bout » (Hecq 1994b: 42). Il leur faudrait dénoncer le « lieu de la violence primordiale »: « la fabrication des genres [...] l'un masculinisé à la domination, l'autre féminisé à la soumission. Par un dressage ancestral qui opère très tôt » (*ibidem*). Il y aurait ainsi un vrai féminisme et un succédané aliéné et dangereux, perverti par le patriarcat (post) moderne. La lutte pour la reconnaissance de certains droits demeure, pour les féministes abolitionnistes, un combat individuel et situé, donc: sans valeur politique. « Oublié le mouvement social et politique qu'est le féminisme, celui-ci n'existe plus que dans les comportements individuels. Un féminisme strictement individualiste qui ne vise que l'indépendance économique personnelle à l'intérieur du système patriarco-capitaliste. » (Plateau 1994b: 49) S'il n'est en effet pas possible d'être « sujet » autrement que par la lutte collective « contre l'opresseur qui réduit à l'état d'objet » (Plateau 1994c: 56) et pour autant qu'il faille reconnaître les quelques femmes qui ont choisi de s'émanciper seules comme capables « de penser et d'agir » (Plateau 1994b: 49), il ne s'agit certainement pas d'accepter « l'institution de la prostitution: que celle-ci soit forcée ou voulue ne change rien à la violence qu'elle constitue pour les femmes. » (*ibidem*)

Le féminisme abolitionniste, dont le système explicatif prétend à l'universalité, dénie à certaines femmes la possibilité de choisir le sens à conférer à leur expérience des rapports sociaux et de formuler les besoins et les stratégies de résistance qui en découlent (Toupin 2006). Quelle place reste-t-il pour l'expression d'une conscience qui se révolte, à part celle qui lui est laissée, celle de « survivante » qui doit nécessairement vouloir « sortir de la prostitution » et abolir « l'institution »? Cette absence

d'alliance a certainement été un frein pour le mouvement des travailleurEs du sexe (Parent 2001). Aujourd'hui, celui-ci ne fait plus appel au soutien des féministes abolitionnistes. En revanche, l'impossible unité du féminisme sur les questions sexuelles reste d'actualité, tandis que la violence des discours sur les prostituéEs a gardé tout son potentiel stigmatisant.

InterSexions est une association de fait créée en 2006 qui a pour finalité de développer un travail de réflexion sur les enjeux liés à la prostitution et plus largement au travail du sexe. Son action s'articule autour de: l'analyse critique des représentations et des politiques en matière de prostitution; la visibilisation et la déstigmatisation de la parole des protagonistes; et le soutien aux projets et aux mobilisations par la mise à disposition de ses ressources.

NOTES

- 1 Vu l'ampleur et l'intrication des sujets « prostitution » et « féminisme », ce texte prend volontairement la forme d'un *work in progress*.
- 2 Plusieurs représentantes du mouvement féministe belge ont participé à la Conférence mondiale sur les femmes et au Forum des ONG (Copenhague, 1980). La tenue à Bruxelles du deuxième Congrès international pour les droits des prostituées (1986) a offert l'opportunité d'une rencontre, à la Maison des femmes, entre des féministes belges et des membres de l'International Committee for Prostitutes' Rights composé de féministes et de prostituéEs. Ces événements n'ont pas été l'occasion d'une mobilisation particulière des féministes belges francophones.
- 3 Le sociologue Jeffrey Weeks désigne par le terme panique morale « ces moments politiques du sexe, où les attitudes diffuses sont redirigées vers l'action politique et, de là, vers le changement social. La vague d'hystérie collective sur la traite des blanches dans les années 1880, les campagnes anti-homos des années 1950 et la panique autour de la pornographie enfantine de la fin des années 1970 sont des cas typiques de panique morale. » (Rubin 2000: 111)
- 4 L'ouvrage décrit les activités de « La Bande du Milliardaire », trois « mafieux » organisant un commerce de 500 jeunes femmes importées d'Asie et d'Europe de l'Est en Belgique, trompées sur la nature du travail et contraintes de se prostituer. L'auteur dénonce l'usage abusif des permis de travail pour « danseuses de composition » ainsi que la complicité des appareils policier, judiciaire et administratif.
- 5 La TEH a été constituée en infraction en vertu de l'article 77 bis introduit dans la loi du 15 décembre 1980 concernant l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers. La loi du 10 août 2005 modifiant diverses dispositions en vue de renforcer la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains et contre les pratiques des marchands de sommeil a ultérieurement profondément remodelé l'incrimination de TEH.
- 6 L'abolitionnisme est un modèle de gestion de la prostitution qui institue l'abolition des règlements en matière de prostitution. Certains courants néo-abolitionnistes militent toutefois en faveur de l'abolition de la prostitution, se rapprochant ainsi du courant prohibitionniste interdisant la prostitution et tout ce qui s'y rapporte. L'abolitionnisme est né à la fin du dix-neuvième siècle en opposition au réglementationnisme appliqué dans de nombreux pays. Le réglementationnisme hygiéniste d'alors reposait sur le contrôle sanitaire obligatoire des prostituéEs et la restriction de leur mobilité, tandis que le néo-réglementarisme contemporain plaide pour l'intégration des activités de prostitution au droit du travail et au droit social.
- 7 Propositions conjointes CDH, CD&V et PS (2001, 2003, 2007).
- 8 Propositions conjointes PS et MR (2001, 2003).
- 9 Propositions Groen et Agalev (1999, 2003), SP.a (2007) et MR (2001, 2007).
- 10 Propositions VU (1995, 1999), CD&V (2003) et VB (2003).
- 11 Préalablement, en 1998, le Lobby Européen des Femmes votait en Assemblée Générale une Motion sur la prostitution et la traite en tant que violation fondamentale des droits humains des femmes.
- 12 Les numéros de *Chronique Féministe* ont notamment fait place aux écrits de la féministe abolitionniste française Marie-Victoire Louis et de la *Coalition Against Trafficking in Women* (par la plume de Janice Raymond). Fondée en 1988 dans la suite du Réseau féministe international contre l'esclavage sexuel et la traite des femmes, la Coalition est une ONG de promotion des droits humains des femmes et de lutte contre l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes.
- 13 Créée en 1994, la *Global Alliance Against Traffic in Women* regroupe des ONG de défense des droits humains des femmes, des travailleurEs migrants et des travailleurEs du sexe. Elle lutte contre le trafic et la traite en appelant

à des standards de sécurité pour les travailleurEs migrants dans le processus de migration et dans les secteurs d'emploi (in)formels où des conditions semblables à l'esclavage existent. Depuis 1991, le *Network of Sex Workers Project* regroupe internationalement des travailleurEs du sexe et des organisations de services pour celles-ci. Il promeut les droits humains des travailleurEs du sexe (droit à la santé, droit à travailler dans un environnement sécurisé par rapport à l'abus, la violence et la discrimination).

- 14 Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (Palerme, 2000).

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Anonyme (2002). "Carte blanche: Droit de réponse d'un prostitué face à l'intolérance liée à l'ignorance. Lettre ouverte à Anne-Marie Lizin". *Carrée de dames - Son p'tit journal* (1).
- Audet, Elaine (2005). *Prostitution. Perspectives féministes*. Montréal: Sisyphé.
- Bachir, Amina (1999). "Prostitution. Après la rue, un avenir?". *Axelle* (avril).
- Barbier, Colette & Kaufer, Irène (2006). "Dossier: A qui profite la prostitution?". *Axelle* (90).
- Barry, Kathleen & Bunch, Charlotte & Castley, Shirley (1984). "Féminisme international: Réseau contre l'esclavage sexuel. Rapport de l'atelier féministe international contre la traite des femmes. Rotterdam / Pays-Bas 6-15 avril 1983". *Nouvelles Questions Féministes* (8).
- Braeckman, Dominique & Bierin, Eric (1998a). "Prostitution: initier le débat". *Vert de Contact* (16).
- Chronique Féministe (1994). "Pré-texte. Prostitution et féminisme". *Chronique Féministe* (51).
- Comité de Liaison des Femmes (2003). "Prostitution". In: *Mémoire au formateur du gouvernement*, pp. 39-44.
- Conseil des Femmes Francophones de Belgique (2001). "Motion sur la prostitution".
- Decoux, Dominique (1997). "Les chemins d'Eros: une aventure infinie". *Chronique Féministe* (62).
- Degavre, Florence (1999). "Economie criminelle et traite des femmes" *Chronique Féministe* (70).
- De Vos, Dominique (2002). "Peut-on professionnaliser la prostitution?". *Chronique Féministe* (83/85).
- Despentes, Virginie (2007). *King Kong Théorie*. Paris: Librairie générale française.
- Espace P... (2001). "Manifeste pour une approche plus juste du travail du sexe".
- Espace P... (2002). "Trois propositions de loi pour changer la prostitution". *Le Magazine d'« Espace P... » asbl* (27).
- Espace P... (2003). "Recommandations de l'asbl Espace P... en matière de gestion de la prostitution". Bruxelles: Espace P... asbl.
- Fassin, Eric & Feher, Michel (2003). "Une éthique de la sexualité. Entretien avec Judith Butler" *Vacarme* (22).
- Femmes Prévoyantes Socialistes (1980). "La décennie de la femme". *Femmes Plurielles* (10).
- Femmes Prévoyantes Socialistes (2002). "« Prostitution »: Réflexions & pistes d'Action".
- Filosof, Fanny & Simon, Geneviève (1998). "Prostitution. Traite des êtres humains". In: *La violence masculine à l'encontre des femmes*. Bruxelles: Université des Femmes.
- Le Groupe de travail de l'Université des Femmes contre la légalisation de la prostitution (1999). "Motion sur la prostitution du « groupe prostitution »". *Chronique Féministe* (70).
- Hecq, Françoise (1994a). "Pour la réinsertion. Interview de Francine Meert". *Chronique Féministe* (51).
- Hecq, Françoise (1994b). "La prostitution et les maux de la conscience". *Chronique Féministe* (51).
- Hecq, Françoise (1999a). "La prostitution comme si vous y étiez. Entretien avec Yolande Grenson". *Chronique Féministe* (70).
- Hecq, Françoise (1999b). "Est-ce ainsi que les hommes vivent?". *Chronique Féministe* (70).
- Hecq, Françoise (1999c). "Au pays de la paix des dames". *Chronique Féministe* (70).
- Hecq, Françoise (2000). "La saga d'un combat". *Cahiers Marxistes* (216).
- Leroy, Liliane (2000). "La prostitution: la prohiber, l'abolir ou la réglementer?" *Femmes Plurielles* (1).
- Lesselier, Claudie (2001). "Féminisme et prostitution: les controverses". *L'Annuaire au féminin*, <http://www.annuaire-au-feminin.net/01-feminismeETProstitution.html>
- Lobby Européen des Femmes (1998). "Prostitution et trafic des femmes". In: *Motions adoptées à l'Assemblée Générale*.
- Louis, Marie-Victoire (1994). "Cette violence dont nous ne voulons plus". *Chronique Féministe* (51).
- Löwy, Ilana (2003). "Le débat des féministes américaines sur la prostitution, ou éloge de la complexité". *Mouvements* (29).
- Parent, Colette (2001). "Les identités sexuelles et les travailleuses de l'industrie du sexe à l'aube du nouveau mil-

lénaire". *Sociologie et sociétés* 33 (1).

- Patte, Yves (2005). "Une production de l'actualité sans visée productrice. Le cas du débat sur la prostitution et la traite des êtres humains en Belgique". *Interrogations?* (1).
- Payoke asbl (1999). "L'asbl Payoke propose un cahier de revendications politiques. Pour l'amélioration de la politique de la prostitution et pour la position de la prostituée". *Rouge* 69 (17).
- Peemans-Poulet, Hedwige (1997). "Éthique et sexualité: un aperçu de la littérature féministe récente". *Chronique Féministe* (62).
- Peemans-Poulet, Hedwige (1999a). "La prostitution est-elle un métier?". *Démocratie* (19).
- Peemans-Poulet, Hedwige (1999b). "Prostitution: faut-il faire du « plus vieux métier du monde » un métier comme un autre?". *Chronique Féministe* (70).
- Peemans-Poulet, Hedwige (1999c). "La prostitution et après?". *Chronique Féministe* (70).
- Peemans-Poulet, Hedwige (2002). "Quelle protection sociale pour les personnes prostituées?". *Chronique Féministe* (77/79).
- Peemans-Poulet, Hedwige & Hecq, Françoise & Simon, Geneviève & Huart, France (2002). "Lettre ouverte aux parlementaires". *Chronique Féministe* (77/79).
- Peeters-Quintens, Germaine (1985). "Nairobi 1985: clôture de la décennie de la femme". *Femmes Plurielles* (5).
- Pheterson, Gail (1989). *A Vindication of the Rights of Whores*. Seattle: Seal Press.
- Plateau, Nadine (1994a). "Rendre acceptable le « métier ». Interview de Patsy Sørensen". *Chronique Féministe* (51).
- Plateau, Nadine (1994b). "Prostitution et féminisme. A propos des droits des prostituées". *Chronique Féministe* (51).
- Plateau, Nadine (1994c). "La subjectivité et l'objet. Prostituées et autonomie". *Chronique Féministe* (51).
- Plateau, Nadine (1997). "Patriarcat, capitalisme, sexe et les nouvelles formes de domination". *Chronique Féministe* (62).
- Plateau, Nadine (2000). "La Belgique et le modèle hollandais". *Cahiers Marxistes* (216).
- Rapport de la Fondation Roi Baudouin (1991a). *Prostitution et exploitation sexuelle: analyse du problème*. Bruxelles: Lampaert Frieda – FRB.
- Rapport de la Fondation Roi Baudouin (1991b). *Prostitution et exploitation sexuelle. Prostitution et réinsertion: utopie ou réalité?* Bruxelles: Lampaert Frieda – FRB.
- Raymond, Janice (1994). "Le trafic des femmes et les droits humains". *Chronique Féministe* (51).
- Raymond, Janice (1999). "L'organisation internationale du travail (OIT) appelle à la reconnaissance de l'industrie du sexe". *Chronique Féministe* (70).
- Royen, Marie Cécile & Bokhorst, Hermine (17-23 novembre 1995). "La chasse aux filles sauvages". *Le Vif/L'Express*.
- Rubin, Gayle S. (2000). "Penser le sexe. Pour une théorie radicale de la politique de la sexualité". In: Judith Butler & Gayle S. Rubin *Marché au sexe*. Paris: Epel, pp. 65-134.
- Tamzali, Wassyla (1994). "Les enjeux de la Conférence de Bruxelles". *Chronique Féministe* (51).
- Toupin, Louise (2002a). "La scission politique du féminisme international sur la question du « trafic des femmes »: vers la « migration » d'un certain féminisme radical?". *Recherches féministes* 15 (2).
- Toupin, Louise (2002b). "La question du « trafic des femmes ». Points de repère dans la documentation des coalitions féministes internationales anti-traffic". Document de travail. Montréal: Alliance de recherche IREF/Relais-femmes et Stella.
- Toupin, Louise (2006). "Analyser autrement la « prostitution » et le « trafic des femmes »". *Recherches féministes* 19 (1).
- Vincineau, Michel (1999). "Proposition de loi concernant la situation de la personne prostituée". *Le Magazine d'« Espace P... » asbl* (20).
- UNESCO & Fédération Internationale des Droits de l'Homme & Conseil International des Femmes & Communauté française de Belgique (1993). *Commerce du sexe et droits humains*. Bruxelles: Actes de la conférence de Bruxelles du 6 mars 1993.
- Université des Femmes & Femmes Prévoyantes & Vie Féminine & Conseil des Femmes Francophones de Belgique (2001). "Appel contre la légalisation de la prostitution".
- Vielle, Pascale (2001). "Pour une « normalisation » de la prostitution !" In: *Prostitution et traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle: qui, quoi, pourquoi*. Journée de discussion organisée par le Conseil de l'Égalité des Chances entre Hommes et Femmes. Bruxelles.

L'intersectionnalité et les études de genre: à la recherche des nouveaux paradigmes féministes

Patricia Muñoz Cabrera

WIDE / ULB-SAGES/LE MONDE SELON LES FEMMES

| 275

[nl]

Intersectionaliteit en genderstudies: op zoek naar nieuwe feministische paradigma's | IN DIT ESSAI OVERLOOP IK KORT DE HISTORISCHE EN POLITIEKE DEBATTEN die de weg hebben geruimd voor het intersectioneel paradigma en ook de kansen en uitdagingen voor genderstudies die eruit voortvloeien. Mijn analyse is als volgt gestructureerd: ten eerste introduceer ik het concept intersectionaliteit door het in de context van de tweede mobilisatie van zwarte vrouwen in de VS (1970-1980) te plaatsen. Ten tweede stel ik een kritische herlezing voor van de structurele onderdrukking van vrouwen, op basis van een conceptuele matrix die het intersectioneel paradigma – zoals ontwikkeld door Kimberle Williams Crenshaw (1995) – combineert met de notie van dialogische machtsverhoudingen. Ik besluit met een analyse van de opportuniteiten en de conceptuele uitdagingen die een intersectionele analyse stelt aan de feministische analyse van genderverhoudingen.

[fr]

DANS MON ESSAI, JE PARCOURS BRIÈVEMENT LES DÉBATS HISTORIQUES ET POLITIQUES qui ont donné lieu au paradigme de l'intersectionnalité ainsi que les opportunités et les défis que cette théorie pose aux études de genre. Pour ce faire, mon analyse est structurée comme suit: premièrement, j'introduis le concept d'intersectionnalité dans le contexte de la deuxième vague féministe noire aux USA (1970-1980). Deuxièmement, je propose une relecture critique de l'oppression structurelle des femmes, par le biais d'une matrice conceptuelle qui combine le paradigme d'intersectionnalité – tel que développé par Kimberlé Williams Crenshaw (1995) avec la notion de relations du pouvoir dialogique. Je conclus par une analyse des opportunités et des défis conceptuels que l'analyse intersectionnelle pose à l'analyse féministe des rapports de genre.

INTRODUCTION

Dans mon essai, je parcours brièvement les débats historiques et politiques qui ont donné lieu au paradigme de l'intersectionnalité ainsi que les opportunités et les défis que cette théorie pose aux études de genre. Pour ce faire, mon analyse est structurée comme suit: premièrement, j'introduis le concept d'intersectionnalité dans le contexte de la deuxième vague féministe noire aux USA (1970-1980). Deuxièmement, je propose une relecture critique de l'oppression structurelle des femmes, par le biais d'une matrice conceptuelle qui combine le paradigme d'intersectionnalité – tel que développé par Kimberlé Williams Crenshaw (1995) avec la notion de relations du pouvoir dialogique. Je conclus par une analyse des opportunités et des défis conceptuels que l'analyse intersectionnelle pose à l'analyse féministe des rapports de genre.

DES "INTERLOCKING OPPRESSIONS"

AUX "INTERSECTING STRUCTURES OF DOMINATION":

PARCOURS HISTORIQUE ET POLITIQUE DE L'INTERSECTIONNALITÉ

Bien que le concept de l'intersectionnalité apparaisse sur la scène féministe des États-Unis à la fin des années 80, des éléments importants, présents dans le cadre conceptuel développé par Kimberlé Williams Crenshaw en 1989 et 1995, furent conçus longtemps auparavant. En effet, des récits d'émancipation évoquant le caractère intersectionnel de l'oppression subie par les femmes noires furent produits par les féministes noires dès 1890.¹

276 |

Si le bonheur de la femme a été ignoré ou mal compris dans un pays qui légifère davantage pour les gagne-pains, pour les vendeurs de rhum, pour les titulaires de propriété, pour préserver les relations familiales, bref, pour tout ce qui touche la vie des femmes, laissons la faire son plaidoyer, non sur l'infériorité indienne, ni celle de noirs, mais sur l'obligation des législateurs de faire pour elle ce qu'ils demanderaient que l'on fasse si eux étaient à sa place.

Avec ces mots, Ana Julia Cooper souligne la complexité inhérente à la subordination des femmes dans la société États-Unisienne de dix-neuvième siècle. Figure emblématique du féminisme noir aux USA, Cooper ne pouvait s'imaginer qu'elle anticipait ce qui se révélera, presque un siècle plus tard, être le paradigme de l'intersectionnalité. Connues pour être les féministes de la première vague féministe noire, Cooper, et d'autres féministes de cette période, insistaient sur le fait que l'analyse de l'oppression des femmes ne pouvait se limiter à une critique de la domination sexuelle et de genre. En effet, ceci générerait une concurrence déloyale entre femmes opprimées de manière spécifique, mais opprimées quand même de manière structurelle par une pensée unique à caractère suprématiste et patriarcal. C'est le caractère systémique et intersectionnel de l'oppression qui a motivé des intellectuelles-activistes comme Cooper. Elles insistaient sur le fait que la subordination des femmes était le résultat d'une vision du monde fondée sur des inégalités multiples et que ces inégalités étaient étroitement liées, voire imbriquées.

Le continuum de l'intersectionnalité:

La deuxième vague féministe noire aux États-Unis (1970-1989)

Plaque tournante des études Afro-Américaines aux États-Unis, les années 70 et 80 ont été marquées par deux phénomènes importants. D'une part, une lutte soutenue et organisée pour consolider l'agenda des droits humains des hommes et de femmes noirs; d'autre part, la lutte des femmes noires pour être reconnues comme sujets des droits à part entière.

Dans le domaine du féminisme noir, dénoncer les conséquences perverses de la suprématie raciale et des idéologies patriarcales fut l'une des priorités politiques des femmes intellectuelles et activistes noires. En même temps, elles s'engageaient dans un processus de relecture critique des rapports de pouvoir, en déconstruisant l'hégémonie du genre établie par la théorie féministe dominante – principalement représentée par des femmes blanches appartenant à des classes privilégiées. Les féministes noires critiquaient l'absence d'une approche systémique de ce qu'elles appelaient des « *interlocking oppressions* » à l'encontre des femmes (Smith 1985). Elles avançaient que ce manque créait une fausse opposition épistémique, dans le sens où l'on privilégiait le savoir issu d'une source d'oppression au détriment du savoir généré par une analyse intersectionnelle. Dans cette critique, la récupération de textes canoniques écrits par des féministes pionnières telles que Cooper, furent déterminants dans la reconstruction d'un continuum conceptuel et politique. C'est sur ce dernier que Kimberlé Crenshaw et Patricia Hill Collins se basèrent pour construire le paradigme de l'intersectionnalité et la matrice de domination structurelle à l'encontre des femmes.

La résurgence du paradigme de l'intersectionnalité durant la période de la deuxième vague se retrouve dans un article qui demeure un texte canonique du féminisme noir aux États-Unis. Dans leur « Manifesto », le Combahee River Collective, un groupe de féministes engagées résidant à Boston, définit les principes de base de ce qui allait devenir un paradigme émancipatoire:

A l'heure actuelle, notre politique se concentre sur l'engagement actif dans la lutte contre l'oppression raciale, sexuelle, hétérosexuelle, et de classe. Nous concevons comme notre mission le développement d'une analyse intégrée, basée sur le fait que les systèmes d'oppression sont « *interlocking* ». La synthèse de ces oppressions crée les conditions de nos vies. (1982, 13)

Ce processus de redéfinition par le Collectif de Combahee River a déclenché un débat sur la nature imbriquée des multiples inégalités structurelles subies par les femmes. L'une des préoccupations fondamentales des féministes de la deuxième vague était de continuer la lutte vers l'émancipation à travers la production d'un cadre théorique et conceptuel qui remette en question les structures, idéologies et mécanismes de pouvoir. Une préoccupation capitale consistait à combattre la violence raciale, économique, culturelle et sexuelle. Ces deux revendications figurent parmi les éléments constitutifs du concept de « *interlocking oppressions* » qui formera le paradigme de l'intersectionnalité vers la fin des années 80.

De féministes telles que Angela Davis, bell hooks, Audre Lorde, Barbara Smith, et tant d'autres, critiquaient la théorie féministe dominante. A leur avis, celle-ci privilégiait la question de genre et de sexualité au détriment de la discrimination raciale et de classe. Parmi ces dernières, l'on peut mentionner Audre Lorde qui, parmi

d'autres, appela les féministes à développer des théories sur la condition féminine (*womanhood*) qui tiennent compte des circonstances historiques, socio-politiques et culturelles dans l'analyse de la subordination des femmes. Aux yeux de Lorde, aucun cadre théorique ne peut embrasser la diversité des approches et l'hétérogénéité des femmes. Lorde invitait à la construction de synergies féministes, en arguant que même si un front commun est nécessaire pour combattre la subordination historique des femmes, cela ne devrait en aucun cas être utilisé pour justifier un discours hégémonique, quelle qu'en soit la provenance (1991, 2). L'argument principal chez les féministes de la deuxième vague était que, tout au long de l'histoire des États-Unis, des idéologies patriarcales, sexistes et racistes avaient produit et reproduit des politiques, des pratiques et des stéréotypes ayant eu des conséquences dévastatrices pour les femmes noires.

Signalons que plusieurs féministes blanches se sont ralliées à la critique des femmes noires, en produisant des textes qui soulignent la pertinence épistémologique et politique de textes féministes de la deuxième vague. Par exemple, Elizabeth Spelman est l'une des théoriciennes féministes à avoir fermement critiqué les limitations conceptuelles et méthodologiques de l'approche de genre des théoriciennes féministes États-Unisiennes. Dans son livre *Inessential Woman*, Spelman s'inspire du travail de Barbara Smith, Angela Davis, bell hooks et du Combahee River Collective pour mettre en lumière le fait que l'oppression des femmes ne peut être définie par un exercice d'addition arithmétique, ni par un seul des facteurs de cette addition. Selon Spelman, il ne s'agit pas d'ajouter une forme d'oppression à une autre tout comme il est dangereux d'affirmer qu'une source d'oppression est plus fondamentale qu'une autre (1988, 123). Spelman se sert du livre de Mary Daly *Beyond God the Father* (1977) pour illustrer son affirmation. Selon Spelman, le point de départ de Daly – « le sexisme est racine et paradigme » de toute autre oppression et le racisme n'est qu'« une distorsion au sein du patriarcat » – est réducteur car il ne permet pas une approche plus systémique de la question de l'oppression des femmes (123). Spelman critique l'approche « additive » du féminisme de classe moyenne aux États-Unis qui, percevant l'oppression des femmes comme déterminée par la suprématie du genre, négligeait d'autres structures de subordination aussi importantes ou bien les ajoutait sans pour autant examiner leurs points d'intersections. Spelman insiste sur le fait qu'une méthodologie qui ignore l'interface race/classe/genre ne peut interpréter dans toute sa complexité la nature imbriquée de l'oppression des femmes en général, et des femmes noires en particulier. Spelman ajoute que « tant qu'elle subit la discrimination raciale dans un monde matériel sexiste, et tant qu'elle reste victime du sexisme dans un contexte raciste, la lutte des femmes noires ne peut pas être compartimentée en deux luttes. Cela veut dire qu'elle n'entre pas dans une lutte comme noire et dans une autre comme femme, mais plutôt comme femme noire dans les deux espaces » (124). Spelman insiste sur la nécessité de surmonter la tentation de « l'impérialisme de la pensée », en adoptant une attitude « d'apprentissage » dans les méthodes et praxis féministes. Ceci afin d'inclure des femmes marginalisées dans une relation d'égalité épistémologique et politique vis-à-vis des sujets sociaux privilégiés (185).²

D'autres théoriciennes se sont opposées à la notion de subjectivité féminine telle qu'articulée par la théorie féministe dominante. La plus grande critique était que, dans sa critique du phallogentrisme et du patriarcat, la théorie féministe avait con-

struit une idée de subjectivité féminine homogénéisante et dépolitisée. Comme Teresa de Lauretis le rappelait, la résistance des femmes noires au féminisme dominant força le féminisme de classe moyenne aux USA à reconnaître que les rapports de pouvoir à l'origine de la stigmatisation subie par des femmes noires, migrantes et lesbiennes échappaient totalement à leur analyse. (1990, 133). Dans un autre travail, de Lauretis revient sur ce point, en expliquant que « le sujet féminin constitue un pôle de différences et que ces différences sont à la fois sexuelles, raciales, économiques et culturelles et souvent en conflit entre elles ». De Lauretis met en garde contre toute tentative de fusionner les différences dans une identité féminine fixe et homogène (1987, 139).

De concert avec de Lauretis, Jane Roland parle d'un « essentialisme méthodologique » affectant la théorie féministe populaire aux USA durant les années 80. Roland critique l'idée de la similarité universelle et ajoute que dans les rangs des intellectuelles blanches, les féministes ont commis l'erreur de supposer que tous les sujets féminins du monde étaient exactement comme « nous » (1994, 631). Sur le même registre que Roland, Robin Wiegman remet en question des méthodologies féministes qui cherchent à expliquer « les complexités du pouvoir et des savoirs en invoquant une représentation féministe homogène » (1995, 185). Wiegman fait allusion à un féminisme à caractère hégémonique qui, dans sa façon de s'organiser et de faire de la théorie, aurait réinscrit une hégémonie raciale blanche » (188). Wiegman affirme que ce type de féminisme n'est pas à l'abri de la reproduction d'un ordre social hiérarchique et met en garde contre le danger de reproduire les mécanismes de pouvoir que la théorie féministe a tant cherché à démanteler (169).³

| 279

L'intersectionnalité structurelle et politique:

relecture de rapports de force par Kimberlé Williams Crenshaw

C'est dans ce climat de débats animés que Kimberlé Williams Crenshaw présenta, en 1989, sa théorie de l'intersectionnalité. Reprenant des éléments conceptuels développés par les féministes de la première et deuxième vague, Crenshaw définit l'intersectionnalité comme une « dynamique complexe d'oppressions qui sont à la fois multiples, simultanées et structurelles ».⁴ L'argument principal de sa théorie est que les femmes de couleur expérimentent le racisme de manière différente que les hommes noirs, et le sexisme de manière différente que les femmes blanches (359).

Dans « *Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color* » (1995), Williams Crenshaw insiste sur l'importance des droits des femmes à une vie sans violence et sur la responsabilité des acteurs politiques et judiciaires. Pour construire son cadre théorique, Williams Crenshaw part d'une recherche empirique auprès de femmes battues à Los Angeles. Crenshaw démontre l'importance de l'intersection race/genre dans la réalité matérielle de ces femmes, en regrettant qu'elle ait été négligée par les autorités et le système légal.⁵ Williams Crenshaw démontre que la condition de marginalité des femmes interviewées (noires, migrantes, musulmanes) est le résultat de l'intersection du racisme et du sexisme, et que ce fait tend à ne pas être représenté dans le discours féministe ou antiraciste (359). Elle affirme également que la discussion sur la violence contre les femmes doit englober une discussion sur le point d'intersection des sources de discrimi-

nations telles que racisme, le sexisme et l'hétérosexisme. Son argument est que ces intersections, ainsi que leur point de convergence, fournissent une lecture plus approfondie de la nature structurelle et politique de la discrimination intersectionnelle subie par des femmes marginalisées.

Intersectionnalité structurelle et politique sont, en effet, deux notions importantes dans le paradigme créé par Williams Crenshaw. La première se réfère à la manière dont les systèmes de discrimination de race, de sexe et de classe convergent pour subjuguier les femmes de façon spécifique. L'intersectionnalité politique met en évidence les points d'intersection d'oppressions multiples, la condition sociale des groupes subordonnés ainsi que les complexes agendas politiques des groupes sociétaux exposés à des situations de discriminations multiples et simultanées. Cette intersectionnalité d'ordre politique, nous dit-elle, constitue une entrave dans la lutte vers l'émancipation collective en provoquant des fissures au sein des groupes ou peuples opprimés. Un exemple classique en est la difficulté des groupes anti-racistes à se rallier à la lutte des femmes pour l'égalité de droits et la difficulté de féministes à s'engager dans la lutte anti-raciste.

C'est précisément la politisation de la violence subie par ces femmes – c'est-à-dire sa transformation en intérêt public et légal – et le rôle des structures patriarcales et suprématistes qui la conduisent à réexaminer le discours sur la politique de l'identité. Williams Crenshaw voulait exposer la nature quotidienne de la violence faite aux femmes et l'incapacité des institutions, des décideurs politiques et du système judiciaire à agir et à comprendre la complexité inhérente à cette violence.⁶

280 | Quelques innovations théoriques et conceptuelles

Peu avant l'apparition du paradigme de l'intersectionnalité, en 1987 précisément, Deborah McDowell appelait les féministes noires à aborder les années 90 en soumettant à une critique rigoureuse des constructions homogénéisantes telles que "femme", "féminitude", "condition féminine", "expérience féminine" et "identité féminine". Ces catégories, affirme McDowell, « ne peuvent être considérées comme des termes essentialistes figés » (1989, 53). Reconnaisant la pertinence théorique et politique de l'interface classe/race/genre/sexualité McDowell souligne cependant la nature profondément hétérogène des expériences de femmes, arguant du fait que ces expériences, ainsi que les concepts qui les ont inspirées, ont toujours été le fruit d'un tissu complexe et imbriqué d'interactions et d'alliances sociopolitiques, raciales, sexuelles, générationnelles, culturelles et de genre. McDowell invite les féministes à s'engager dans une révision et redéfinition de la subjectivité féminine car elle est le résultat d'un processus continu de reconfiguration. Elle ajoute qu'au même titre, les alliances stratégiques et le sens d'appartenance à l'un ou l'autre groupe culturel continueront d'être complexes et changeants. McDowell invite les femmes à concentrer leurs efforts sur la construction d'espaces de dialogue critique, soulignant que ce geste stimulera le développement des approches interactives et dialogiques (54).⁷

Dialogisme de la différence: repenser le sujet comme intersectionnel

Le concept de dialogisme de la différence évoqué par McDowell fut repris en 1989 dans un essai écrit par Mae G. Henderson. Ce concept, peu développé par l'analyse

féministe intersectionnelle, mérite toute notre attention dans la mesure où il renvoie à la question des rapports de pouvoir pierre angulaire de l'intersectionnalité souvent oubliée, hélas, dans l'analyse intersectionnelle.

Dans son essai, Henderson s'inspire de Mikhaïl Bakhtin (1981) pour proposer un modèle analytique féministe qui tienne compte de la nature « interlocutoire ou dialogique » du combat politique des femmes. Henderson note que l'aspect dialogique de ce modèle permet une approche plus novatrice des dimensions sociales, politiques et discursives complexes, à partir desquelles les femmes se redéfinissent en tant que sujets-actrices sociétales en dialogue critique avec les structures de pouvoirs qui existe en et hors d'elle mêmes.

Bien que Henderson limite sa critique au domaine textuel, il me semble que la notion du dialogisme qu'elle propose est extrêmement utile pour l'analyse féministe. Celle-ci permet, en effet, d'examiner les stratégies utilisées par les femmes pour lutter contre les discours hégémoniques et ceux prétendument non-hégémoniques. Inspirée par Henderson, j'argumente qu'une approche dialogique est non seulement compatible avec l'analyse intersectionnelle mais qu'elle lui est nécessaire. Une dialogique de la différence permet de placer la notion de subjectivité et d'agencité sociétale (*agency*)⁸ dans un rapport d'interlocution avec les pouvoirs qui configurent notre réalité matérielle, notre propre perception des inégalités et privilèges et leur rapport avec la condition des femmes et hommes qui nous entourent.

De plus, un dialogisme de la différence nous permet d'aborder les structures d'oppression à l'encontre des femmes en les liant à leurs causes et aux acteurs reproducteurs de ces inégalités. La notion de dialogue et conflit des idées (interlocution critique) évoquée par Henderson est extrêmement utile pour l'analyse intersectionnelle car elle replace les rapports de force au centre du débat, surtout en considérant que, comme le souligne Mohanty, notre monde est constitué de rapports de domination auxquels femmes et hommes, sujets sociétaux complexes, participent d'une manière ou d'une autre (1997: 214, 232).

Un aspect important du dialogisme de la différence consiste à rendre possible la collaboration et la construction de coalitions transculturelles, transnationales ou autres. Le dialogisme de la différence nous épargne, en effet, la concurrence ou compétition théorique, posée par le discours centré sur une dialectique de la différence. Ceci permettrait une plus grande cohérence entre théorie et praxis féministe. Il ne s'agirait plus de positionner la discrimination de genre par-dessus d'autres axes d'inégalité, mais plutôt de les examiner dans la complexité de leur coexistence, en exposant les pouvoirs qui perpétuent les structures de subordination et les idéologies, préjugés et mécanismes de subjugation qui en découlent. Par exemple, dans le domaine de l'inégalité et de l'iniquité sociales, le dialogisme de la différence nous permet d'examiner le processus de « *disempowerment* », de paupérisation et de stigmatisation des femmes exclues (sur la base de leur race, ethnie, choix sexuel, âge ou position sur l'échelle sociale) au même niveau analytique que le processus d'élitisation sociétale qui accorde des privilèges à d'autres femmes. Le dialogisme de la différence permettrait une analyse féministe des inégalités à l'encontre des femmes plus complexe et solidaire, car il se réapproprierait le débat de l'exclusion sociale comme point de départ d'une critique systémique des rapports de force. Comme il a été amplement démontré, tout en étant liées par une subordination basée sur notre genre et imposée par des structures patriarcales variant en fonction

des contextes historiques et culturels (Hunnicut 2009);⁹ nous sommes séparées par des structures de discrimination raciales, ethniques, sexuelles et économiques. Comme Saskia Sassens le signale, nous vivons dans un monde affecté par un processus “d’élitisation”, qui se nourrit de l’exploitation des sujets les plus démunis (Sassens 2004: 62). Les femmes constituent une grande majorité de cette population. Le dialogisme de la différence permet de dépasser la thèse de la femme universelle opprimée de manière homogène. Comme nombre de théoriciennes de l’inégalité intersectionnelle le soulignent, cette thèse ne suffit pas pour analyser la complexité inhérente aux inégalités multiples subies par les femmes, notamment les plus vulnérables (Bezâres Cóbar 2007, 2008; Carneiro 2001).¹⁰

Par delà la dialectique: intersectionnalité et pouvoir dialogique

Un des aspects les moins exploités dans la théorie intersectionnelle est l’analyse de pouvoir. Fait d’autant plus surprenant si l’on considère qu’aborder l’oppression des femmes à partir d’une approche systémique fut une priorité épistémique, méthodologique et politique des féministes noires de la deuxième vague aux États-Unis. Un des leviers importants de ce combat fut la thèse que le pouvoir n’est pas nécessairement synonyme d’oppression et qu’il existe des pouvoirs reconstructeurs ou, pour ainsi dire, des pouvoirs émancipatoires non-hégémoniques. Cette reconfiguration des rapports de force donna lieu à ce que j’appelle le concept de pouvoir dialogique.

Le dialogisme de pouvoir est sous-jacent à la théorie de l’intersectionnalité telle que développée par Kimberlé Williams Crenshaw (1995) et Patricia Hill Collins (2000) dans l’interlocution critique avec des systèmes et des détenteurs de pouvoir hégémonique et non-hégémonique. Cette lecture dialogique du pouvoir est indispensable à une théorie et une pratique féministes engagées et solidaires, surtout si l’on considère le contexte de crise que l’on vit aujourd’hui. De plus, elle nous permet d’exposer la manière dont nos sociétés se sont complexifiées par des nouvelles formes d’exclusion dans des espaces nationaux, transnationaux et globaux.

Qu’apporte l’analyse dialogique à la théorie intersectionnelle? Elle lui fournit une réflexion sur la notion de pouvoir comme lieu de domination, de dépossession et de destruction, mais aussi comme espace de reconstruction, de résistance à l’oppression symbolique et conceptuelle ainsi que comme espace d’émancipation des sujets soumis simultanément à différentes structures d’oppressions. De plus, le concept de pouvoir dialogique offre un espace discursif d’échange critique – voire même de conflit – entre sujets détenteurs du pouvoir hégémonique et sujets ayant consciemment opté -suite à un processus de reconceptualisation - pour une praxis de pouvoir non-hégémonique.

Quant aux éléments constitutifs de la notion de pouvoir dialogique, comme l’indique bell hooks s’inspirant de Paulo Freire, la notion de conscience critique en est un pilier fondamental. La pensée dialogique fait référence au processus d’introspection par lequel un sujet social devient conscient de la nécessité de comprendre la manière dont les structures de domination agissent sur son existence et son environnement. Dans le même temps, il développe un espace intérieur de résistance qui lui permet de créer une vision alternative du monde et des rapports de force qui la constituent (1982, 15).

Par ailleurs, la notion de pouvoir dialogique intègre une notion d'interlocution complexe qui implique que tous les hommes ne sont pas oppresseurs et que toutes les femmes ne sont pas opprimées de manière homogène. Autrement dit, des sujets opprimés peuvent être simultanément des oppresseurs. Du même, des oppresseurs peuvent, quant à eux, développer une conscience critique de l'hégémonie qu'ils exercent, des conséquences de cette hégémonie et opter pour une transformation générée par cette prise de conscience critique. Le pouvoir dialogique nous interpelle sur l'existence de structures de pouvoir hégémonique qui se reproduisent au sein des peuples, des communautés, des collectifs ou des sujets sociétaux en lutte pour leur émancipation. Ici, nous sommes dans une situation de domination interne, où des peuples marginalisés oppriment celles ou ceux qui ne correspondent pas aux prototypes du groupe opprimé – nous sommes alors dans le domaine de la micro-politique du pouvoir hégémonique.

Le dialogisme de pouvoir offre, en effet, une théorie d'interprétation plus large, puisqu'il explore la manière dont les différences d'ordre économique, racial, sexuel et de genre sont construites, et comment les structures, les institutions et les décideurs politiques s'en servent comme excuses pour préserver un ordre social inégal à la base. Comme le souligne Henderson, une approche méthodologique dialogique évite aux théories féministes l'écueil « des paradigmes » homogénéisants de la subjectivité et de la condition féminine au sens large » (1989: 17). C'est justement dans un projet politique de redéfinition critique et d'interlocution complexe que le pouvoir dialogique trouve sa place, dans la mesure où il conjugue des lieux d'expérimentation conceptuels et culturels. Ici, l'on redéfinit le sujet féminin comme intersectionnel et dialogique, en même temps que l'on s'engage dans un projet de transformation sociétale, visant à déconstruire des structures inégales qui, tout en nous subordonnant en tant que femmes, nous situent de manière différentielle sur des échelles sociales en raison des préjugés de classe, raciaux, ethniques, hétérosexistes, générationnels, etc.

En effet, un dialogisme de la différence défie la rhétorique totalisante, qui définit les femmes comme appartenant à une catégorie universelle, c'est-à-dire un sujet féminin monolithique et figé. En outre, il refuse toute idée d'identité unique et statique. En d'autres termes, tout en étant opprimée du fait que je suis une femme, je peux aussi être privilégiée par rapport aux autres femmes, grâce à ma situation économique, à mon hétérosexualité ou bien à la valeur sociale que l'on accorde à la couleur de ma peau.

Ainsi, dans un cadre conceptuel complexe, la notion de pouvoir dialogique peut être intégrée dans une lecture féministe non-hégémonique du paradigme de l'intersectionnalité. C'est dans ce cadre que, dans les pages suivantes, je montre comment Patricia Hill Collins repensa la question de pouvoir et d'intersectionnalité dans sa théorie sur l'« empowerment » des femmes noires dans le contexte États-Unisien.

La « matrice de domination » (Hill Collins 2000)

Dénoncer et démanteler les structures, les idéologies et les mécanismes d'oppression qui stigmatisent les femmes noires et « *women of colour* » aux États-Unis furent les fers de lance de l'analyse intersectionnelle durant les années 80. En effet, ces fémi-

nistes se sont attachées à produire des textes visant à combattre la discrimination de classe, la suprématie raciale, le patriarcat et l'hétérosexisme.

S'inspirant du parcours conceptuel établi par des féministes noires pionnières, Patricia Hill Collins note que les structures de pouvoir responsables de la subordination multiple et simultanée des femmes noires sont inextricablement liées aux inégalités systémiques. Ces inégalités sont non seulement intersectionnelles mais de nature structurelle. Hill Collins utilise le concept de matrice de domination pour théoriser la nature intersectionnelle de l'oppression des femmes noires. Bien qu'elle précise que son analyse porte sur la condition des femmes noires, les éléments empiriques du paradigme conceptuel articulé dans sa matrice de pouvoir – elle part d'une analyse environnementale et contextualisée de la société Etats-Unisienne en s'appuyant sur une méthodologie empirico-théorique – font que sa matrice se prête aussi à une analyse systémique des inégalités à l'encontre des femmes provenant de contextes autres que celui des Etats-Unis.

A titre d'exemple, les deux tableaux ci-dessous montrent la pertinence conceptuelle et politique du concept de matrice de pouvoir dans l'analyse intersectionnelle des inégalités à l'encontre des femmes. Dans la construction de cette matrice, je me suis inspirée des travaux de Patricia Hill Collins (2000) et du concept de carrefour évoqué par Deborah Grey White (1986).¹¹

Comme le montre la figure ci-dessous, l'analyse intersectionnelle des inégalités met en évidence l'environnement dans lequel les différents systèmes et mécanismes d'oppression agissent, ainsi que les idéologies, les acteurs et les préjugés qui les alimentent. Le chapeau, en haut de la figure, indique ce qui les réunit: une vision du monde et des rapports sociaux fondée sur des hiérarchies raciales, ethniques,

économiques et culturelles, parmi d'autres. Ces hiérarchies assurent un ordre social qui privilégie les élites. Ces dernières sont souvent constituées de sujets à peau blanche ou claire, mâles, hétérosexuels et économiquement puissants. Souvent aussi, nous assistons à des situations où le pouvoir économique va de pair avec le pouvoir politique.

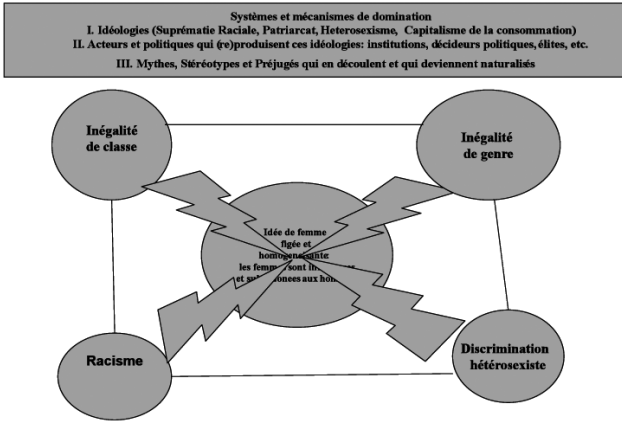
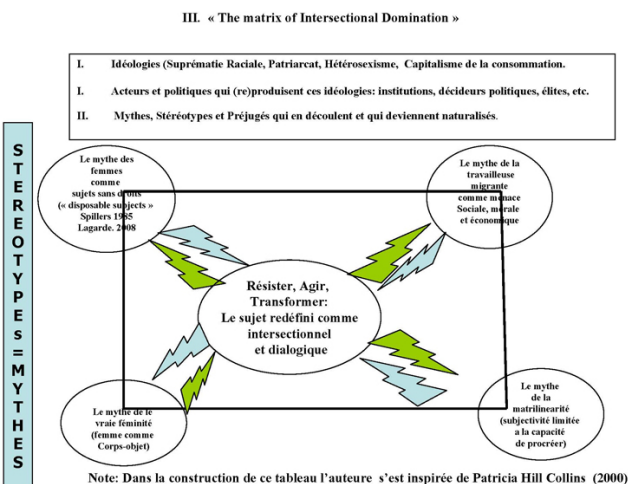


FIGURE 1 – MATRICE DE DOMINATIONS MULTIPLES ET INTERSECTIONNELLES

Cependant, tandis que la figure ci-dessus nous montre la nature intersectionnelle des différents mécanismes d'oppression à l'encontre des femmes, la figure ci-dessous nous rappelle que l'analyse systémique des multiples oppressions peut aussi mener au développement d'un paradigme émancipatoire, c'est-à-dire à la création d'un espace de réflexion critique sur la manière dont les systèmes de domination et d'oppression

s'organisent, conditionnent les structures, définissent les politiques et actualisent leurs connaissances afin de perpétuer le statu quo (Hill Collins 2000: 228-29).

Comme la figure 2 le montre, l'analyse intersectionnelle permet de faire émerger un paradigme de résistance au niveau de la reconfiguration des sujets féminins. Il s'agirait d'un processus de signification, produit d'une stratégie de résistance à plusieurs niveaux vis-à-vis des multiples structures de domination. La figure ci-dessus indique que le processus de reconfiguration des sujets féminins, qu'offre l'analyse intersectionnelle, ne se limite pas à la conceptualisation des identités soumises simultanément à différentes oppressions. Elle montre aussi l'élaboration de nouveaux paradigmes politiques qu'intègre une analyse centrée sur les structures et les identités sociétales, appréhendées dans un sens collectif et individuel. On revient donc sur la notion de sujet intersectionnel redéfini comme



un sujet constitué d'identités sociétales multiples qui sont, en même temps, perçues par le sujet comme indissociables l'une de l'autre.

Contrairement à la matrice précédente, les flèches vertes dans la matrice d'émancipation – qui partent de l'espace de reconfiguration au centre – indiquent la capacité d'agir contre les mécanismes d'oppression et, par conséquent, contre les idéologies, les acteurs et les préjugés qui les produisent et les perpétuent. Cette matrice montre que les processus collectifs de redéfinition et la contestation des pratiques hégémoniques peuvent constituer une forme de pouvoir reconstructeur, en d'autres termes, un pouvoir non hégémonique ou dialogique, dans le sens défini par Paolo Freire et bell hooks. D'après Freire, une théorie dialogique de l'action pour la transformation sociale ne peut se construire sur la domination d'un sujet par un autre. Bien au contraire, elle appelle les sujets sociaux à se rassembler autour d'une vision du monde plus équitable et d'une lutte pour le transformer (1996:148-9). En accord avec Freyre, hooks fait allusion à une pensée dialogique qui permet aux sujets opprimés de développer une double lecture du pouvoir, d'une part le pouvoir détenu par les systèmes d'oppression et, d'autre part, le pouvoir développé par les opprimés eux-mêmes. Cette double lecture des rapports de pouvoir est en exacte opposition avec une lecture monologique du pouvoir. Nous sommes ici dans le domaine de la subjectivité dialogique. Cette notion situe le « je » en dialogue permanent avec un autre « je » qui est conçu comme égal, complexe et contradictoire au même titre que nous-mêmes (Freire 1974: 60)

CONCLUSION: QUELLE PLACE POUR L'INTERSECTIONNALITÉ
DANS L'ANALYSE DE L'INÉGALITÉ DE GENRE?

L'analyse intersectionnelle des inégalités à l'encontre des femmes élargit l'horizon conceptuel et politique de la théorie et de la praxis féministes, en nous poussant à dépasser la thèse selon laquelle la discrimination de genre est la seule source d'oppression dans la vie des femmes et **que toutes les femmes sont opprimées de manière homogène**. Comme Williams Crenshaw l'affirme, cette analyse nous permet de nous attaquer aux causes génératrices de la subordination intersectionnelle, ce qu'elle définit comme « la conséquence d'un fardeau qui, agissant en synergie avec d'autres sources de discrimination, génère une nouvelle dimension de 'disempowerment' » (1995, 359). Pléthore d'études récemment publiées démontrent qu'être pauvre, noire, indigène ou lesbienne constituent des stigmates qui empirent la condition de subordination structurelle, déterminée par le fait d'être femme. Ces études nous rappellent que nous vivons dans un monde construit sur des hiérarchies raciales, sexuelles, culturelles et économiques et qu'une structure d'inégalité n'est jamais dissociée d'une autre.¹²

En outre, l'analyse intersectionnelle permet d'aborder la question des rapports de pouvoir à partir d'une approche dialogique, tant au niveau systémique, qu'au niveau de groupes subordonnés de manière structurelle, comme on le constate avec les femmes. De plus, si l'on incorpore la matrice de domination dans l'analyse, l'on peut percevoir la manière dont les systèmes inégalitaires protègent les privilèges des élites au prix de l'exclusion et de la paupérisation d'autres sujets sociaux. Notamment, l'analyse intersectionnelle des inégalités à l'encontre des femmes permet d'examiner les causes de cette distribution inégale de pouvoirs et de ressources. En même temps, elle nous montre comment des structures de discrimination convergent pour renforcer les processus de stratification sociale dans nos sociétés et quels sont les idéologies, les mécanismes et les acteurs hégémoniques qui interviennent soit pour créer de nouvelles structures d'oppression, soit pour perpétuer celles qui existent déjà.

En plaçant la question de l'inégalité au centre des études de genre, l'analyse intersectionnelle, combinée avec une analyse dialogique de pouvoir, ouvre un espace de re-définition et de repolitisation du concept « genre ». Une notion dialogique de genre impliquera donc que l'on dépasse le monologisme immuable de genre – c'est-à-dire seul les femmes sont opprimées et de façon homogène.¹³ Il est nécessaire d'y intégrer une analyse de la stratification sociale/raciale/sexuelle de nos sociétés, les formes et les structures qui le légitiment, les processus ascriptifs qui en découlent ainsi que les conséquences de cette stratification sur les femmes.¹⁴

Bien que l'analyse intersectionnelle permette de dépasser l'approche additive, dans la mesure où l'oppression de genre est analysée dans son intersection avec d'autres mécanismes de discrimination, elle génère de nouveaux défis méthodologiques. Comme Leslie McCall l'indique dans sa discussion sur la complexité de l'intersectionnalité, ces enjeux apparaissent lorsque l'on cherche à élargir le sujet d'analyse en vue d'y intégrer des dimensions sociétales multiples, ainsi que des catégories d'analyse. Selon cette auteure, ceci poserait des problèmes aux chercheuses qui, favorisant des méthodologies qui, à leurs yeux, se prêtent à l'analyse à partir de la complexité, rejettent d'autres méthodologies qu'elles considèrent « simplistes

ou réductionnistes ». D'après McCall, ceci limiterait la production du savoir et des études interdisciplinaires, en particulier, (2005:1792). La double lecture développée par Williams Crenshaw et Hill Collins – à savoir une méthode d'analyse structurelle au même titre qu'une étude des catégories identitaires – pose en effet des questions qui relèvent de la complexité: quels sont les mécanismes qui déterminent la valeur hiérarchisée des identités? Autrement dit, qu'est-ce qui fait qu'une catégorie d'identité est socialement plus valorisée qu'une autre? Quelles sont les idéologies qui produisent et perpétuent cette hiérarchisation? Quels sont les mythes ou les préjugés d'ordre culturel, racial, sexuel ou de classe sociale sur lesquels ces idéologies reposent? Qui sont les acteurs sociétaux qui produisent et reproduisent la hiérarchisation des identités et dans quel but? Comment se manifeste cette discrimination dans le domaine des politiques concernant l'égalité et l'équité sociales? Finalement, quel effet a cette hiérarchisation sur les femmes elles-mêmes? Quels sont les systèmes de pouvoir qui produisent et reproduisent des hiérarchies identitaires au sein des groupes de femmes et quelle lecture critique l'analyse féministe offre-t-elle?

Mon but, dans cet essai, était de réfléchir à ces questions, tout en proposant une relecture des aspects théoriques et méthodologiques de l'analyse intersectionnelle. Comme le signalent Ange-Marie Hancock et Linda McDowell, l'approche intersectionnelle fournit des outils qui permettent la construction de cadres théoriques, ainsi qu'une recherche empirique mieux adaptée aux contextes matériels et culturels. En tant que paradigme de recherche, la méthode intersectionnelle permet d'introduire « une approche » qui tienne compte de la complexité inhérente au processus de construction de la subjectivité et du mode de fonctionnement du pouvoir.¹⁵

L'éventail des lectures critiques et des interprétations du paradigme intersectionnel est aussi large que riche. Ces études font aussi état d'un sentiment d'hésitation dans les cercles académiques, percevant ce paradigme comme ambigu et non-fermé. La richesse du paradigme intersectionnel, nous dit Kathy Davis, réside justement dans son caractère ouvert, fluide, ambigu (2008:69). A ce caractère dialogique et ouvert, susceptible d'adaptations en fonction de réalités historiques, politiques et culturelles, je voudrais ajouter le caractère émancipatoire du paradigme de l'intersectionnalité. Loin de figer la subjectivité et l'agencéité des femmes dans un cadre théorique monologique, il le libère en lui permettant de voyager à travers des champs de signification et en fonction des réalités matérielles, historiques et contextuelles. Peut-être sommes-nous devant un paradigme théoriquement plus inclusif et politiquement plus solidaire qui, après tout, ne fait que refléter la nature complexe des sujets qui luttent dans un monde fondé sur de multiples injustices sociales?

NOTES

- 1 Dans l'histoire du féminisme noire aux Etats-Unis, la période 1890-1910 est connue comme la première renaissance féminine noire (Carby 1987, 7). La période entre 1970-1989 est connue comme la deuxième renaissance féminine noire (Gurel 2006, 1; Dubey 1994, 1).
- 2 Pour une analyse comparée sur l'approche additive et intersectionnelle, voir Hancock (2007). Pour une discussion sur la manière dont l'intersection race/classe accentue l'exclusion des femmes dans le marché de l'emploi aux USA, voir Browne & Misra (2009). Leslie McCall (2005) et Silvia Walby (2007) abordent la question de l'intersectionnalité en lien avec la théorie de complexité et des catégories d'identités sociétales. Une contribution importante au débat sur l'intersectionnalité et le féminisme politique est faite par Yuval Davis (2006).

- 3 Wiegman remet en question les méthodologies féministes qui cherchent à expliquer les complexités du pouvoir et du savoir à partir d'une vision d'historicité homogénéisante (1995, 185). Elle ajoute que dans le contexte des USA il existe un féminisme dont la théorie, la culture et les pratiques organisationnelles ont réinscrit l'hégémonie de la blancheur (whiteness) (188). Wiegman soutient que ce type de féminisme n'est à l'abri de rapports de force ni des hiérarchies sociétales (187).
- 4 Pour construire ce paradigme, cette académique s'est inspirée par deux cadres conceptuels, à savoir « double/multiple discrimination » (« double/multiple jeopardy ») et « interlocking factors of oppression ». Les deux concepts ont été introduites dans les milieux féministes aux USA par les féministes de la deuxième vague noire (Beale 1979; Combahee River Collective 1982; Smith 1982; Lorde 1982; Carby 1987; King 1988) et ont également adoptés par des Chicano féministes telles que (Anzaldúa 1983; Moya 2000).
- 5 Dans le domaine des institutions internationales, l'intersectionnalité a été adoptée par les Nations Unies depuis quelques années. Dans son rapport sur le Guatemala, Yakin Ertürk souligne la nature intersectionnelle de la violence contre les femmes. Elle explique, par exemple, que leur exposition à la violence est liée à leur position dans les multiples systèmes d'inégalité configurant leur vie quotidienne. Cette violence montre une tendance à augmenter au fur et à mesure que ces systèmes s'entrecroisent, donnant lieu à de nouveaux modes de discrimination et d'exclusion qui varient en fonction de groupes sociaux auxquels ces femmes appartiennent. Elle conclut que l'intersection des formes de discrimination exacerbe la vulnérabilité des femmes face à la violence (8-10).
- 6 Plus récemment, Valerie Purdie-Vaughns & Richard P. Eibach ont réexaminé la notion de « multiple subordinated identities ». Ces chercheurs affirment que des sujets ayant plusieurs subordonnées (par exemple, femme indigène/pauvre/migrante/lesbienne) se verront confrontés à davantage de préjugés et sources de discrimination par rapport à ceux ayant une identité subordonnée (par exemple, femme blanche/riche/non-migrante/hétérosexuelle). Ce fait, affirment-ils, a été démontré par des indicateurs économiques et sociaux (2008: 379).
- 7 Signalons que sept ans avant l'appel de McDowell, les féministes appelées « women of color » telles que Cherrie Moraga et Gloria Anzaldúa faisaient un appel semblable, insistant sur la nécessité de forger des alliances féministes transculturelles et transnationales; ceci, affirment-elles, afin de mener un combat plus perspicace et effectif contre les idéologies suprématistes et hégémoniques. Comme l'explique Toni Cade Bambara dans son avant-propos à la première édition de *This Bridge Called my Back* (1983), plusieurs féministes noires, féministes blanches progressistes et féministes « women of colour » étaient engagées dans un processus de dialogue critique visant à promouvoir le partage des expériences et des savoirs féministes (vii).
- 8 J'utilise ce terme tel que défini par Marie France Labrecque, s'inspirant des intellectuels marxistes Britanniques: « La notion d'agency porte en elle une portion d'histoire, car elle implique la capacité de se considérer soi-même dans le présent (l'expérience, la vie quotidienne), dans le passé (la structure constituée des expériences multiples) et dans le futur (la transformation de la structure, la résistance). » (2001:11)
- 9 Hunnicut propose une théorie sur les « variétés du patriarcat. » Elle affirme qu'il existe une grande diversité de « systèmes de domination masculine et de subordination féminine » et que ceux-ci constituent le noyau de l'idéologie patriarcale. Hunnicut distingue cinq éléments-clés dans sa théorie:
 - L'on doit tenir compte des modalités patriarcales qui varient en fonction des contextes, selon les cultures, les castes et les clans.
 - La violence contre les femmes est le résultat de « conditions sociales structurelles ». Cela signifie que, afin de comprendre le comportement des hommes, il est nécessaire d'étudier la manière dont les hommes conceptualisent les rapports de dominance.
 - Toute théorie du patriarcat doit tenir compte de la différence entre structure et idéologie car certaines idéologies patriarcales peuvent exister indépendamment de conditions structurelles. A titre d'exemple, Hunnicut fait allusion aux préjugés qui perdurent même après des progrès faits en matière d'égalité de genre.
 - Au niveau conceptuel, le patriarcat doit être étudié en même temps que d'autres formes de domination dans lesquelles il se trouve inextricablement enraciné.
 - La domination et la violence ne doivent pas être interprétées comme un simple binarisme de pouvoir (opresseur/opprimés). Il existe des « terrains de pouvoirs » dans lesquels hommes et femmes détiennent différents types et formes de pouvoir » (553-6). Malheureusement, Hunnicut n'approfondit pas la nature des pouvoirs qu'elle mentionne.
- 10 Concrètement, ceci veut dire que tout en étant subordonnées par un ordre patriarcal, les femmes vont varier en fonction de leur positionnement dans la société où elles vivent. Par exemple, au Guatemala, toutes les femmes subissent la discrimination de genre. Toutefois, les femmes indigènes et noires, ayant été définies comme inférieures par un système raciste, se trouvent en situation d'extrême vulnérabilité par rapport aux femmes blanches ou métisses. Cependant, une femme indigène ou noire pauvre connaîtra des oppressions qui seront épargnées aux femmes indigènes ou noires économiquement plus aisées. Une analyse intersectionnelle nous oblige à aborder la question difficile des privilèges accordés à certaines constructions identitaires par rapport à d'autres. Cette question était au cœur des débats féministes de la deuxième vague des années 80 (voir Lorde 1991, 117).

- 11 Deborah Grey White (1987) et Patricia Hill Collins (2000) parlent d'un carrefour des idéologies qui, depuis la période de l'esclavage, a défini des femmes noires comme des sujets inférieurs aux hommes en général, et aux femmes blanches en particulier.
- 12 Par exemple, Patricia Bezárez Cóbar (2007) et Sue Carneiro (2001), deux chercheuses Latino-Américaines, soulignent l'importance de ces intersections pour l'analyse féministe contemporaine. Elles montrent que les études de genre ne permettent pas d'approfondir l'analyse des causes structurelles de discrimination qui subissent les femmes indigènes et Africaines; d'autre part, l'hétérogénéité structurelle des femmes d'Amérique latine. Prenant le Guatemala et le Brésil comme cas d'études, Bezárez Cóbar et Carneiro font allusion au continuum de domination et de dépossession qui a façonné les rapports de genre, de classe, de relations raciales et ethniques dans le continent. Selon elles, le fait que les femmes indigènes et noires ont également été subjuguées tant que peuple fait qu'elles conceptualisent la violence de façon inextricablement liée à des inégalités systémiques plutôt qu'aux discriminations fondées sur le sexe ou le genre. Ce fait, elles le regrettent, est souvent absent des études de genre menées en Amérique Latine.
- 13 Un des éléments fondamentaux de l'analyse intersectionnelle est qu'elle conçoit les sources de violence et d'oppression à l'encontre des femmes comme faisant partie d'une interface. Par exemple, une analyse intersectionnelle de la féminisation de la pauvreté impliquera l'usage d'un cadre conceptuel et méthodologique qui situe le processus de paupérisation des femmes en position de transversalité par rapport à l'interface genre/race/sexualité) et non comme une somme des facteurs (pauvreté des femmes et discrimination de genre ou bien pauvreté des femmes et discrimination ethnique ou discrimination hétérosexiste, etc.). Les chercheuses qui soutiennent ce modèle affirment que l'approche additive fragmente l'analyse des violences à l'encontre des femmes car elle ignore le fait que le terme « femmes » – tant que catégorie d'analyse – évoque des sujets qui, dans la réalité matérielle, se voient confrontées à des situations de violence et discrimination déterminées par des facteurs autres que le genre. Julia Monárrez Fragoso (2002) corrobore ceci dans son article sur les féminicides dans la ville mexicaine de Ciudad de Juárez. Elle montre que la thèse de la femme universelle et opprimée de manière homogène ne suffit pas à une analyse complexe des inégalités et des violences à l'encontre des femmes et que la violence affecte les femmes de manière différentielle. A Ciudad de Juarez, la grande majorité des femmes assassinées étaient pauvres et privées de leur droit à une éducation de qualité ainsi qu'à des conditions de travail dignes. Monárrez argumente que la seule manière de parvenir à une si nécessaire hétérogénéité analytique est de mener un examen rigoureux de la manière dont la variable 'genre' se place en intersection avec la variable 'classe'.
- 14 Voir McCall 2001.
- 15 Linda McDowell applique l'analyse intersectionnelle pour examiner la condition des migrants dans le marché de l'emploi en Angleterre. Elle affirme qu'une méthodologie et théorie intersectionnelles impliquent que l'on doive réfléchir aux multiples inégalités qui découlent de l'intersection des variables d'oppression et considérer ces inégalités dans le processus de conceptualisation de la subjectivité (2007, 63).

BIBLIOGRAPHIE

- Beale, Frances (1979). "Double jeopardy: to be black and female". In : Toni Cade Bambara, ed. *The Black Woman*. New York: New American Library, pp. 90–100.
- Bezárez Cóbar, Patricia (2007). "Aproximaciones para el análisis y el estudio sobre la situación de las mujeres indígenas y migración en Guatemala" *Migraciones indígenas en las Américas*, San José, Costa Rica: Instituto Interamericano de Derechos Humanos (IIDH), pp. 115-127. <http://www.cebem.org/publicaciones.php?seccion=65&ID=161>
- . (2008). "Diagnóstico de Organizaciones que Trabajan Migración y Derechos Humanos en Centro América y México". Guatemala: Consejería en Proyectos. <http://www.pcslatin.org>.
- Carneiro, Sueli (2001). "Ennegrecer al Feminismo". Paper presented at the International Seminar on Racism, Xenophobia and Gender organised by Lolapress, Durban, South Africa, August 27-28. Transl. from Portuguese into Spanish by Lilián Abracinskás. http://www.penelopes.org/Espagnol/xarticle.php?id_article=24
- Combahee River Collective (1982). "A Black Feminist Statement". In: Eds. Gloria T. Hull, et al. *All the Women Are White, All the Black Are Men, But Some of Us Are Brave*. NY: The Feminist Press, pp. 13-22.
- Cooper, Anna Julia (1892). *A Voice From the South*. Ohio, US: Alding Printing House.
- Davis, Angela (1953). *Women, Race and Class*. New York: Vintage Books.
- Davis, Kathy (2008). "Intersectionality as buzzword: A sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful". *Feminist Theory* 9 (1): pp. 67–85.

- De Lauretis, Teresa (1990). "‘Eccentric Subjects’: Feminist Theory and Historical Consciousness". *Feminist Studies* 16.1: pp. 115-150.
- . (1987). *Technologies of Gender: Essays on theory, film and fiction*. Bloomington: Indiana UP.
- De Miguel Álvarez, Ana (2005). "La construcción de un marco feminista de interpretación: la violencia de género". *Cuadernos de trabajo social* 18 (2005): pp. 231-248.
- Dubey, Mahdu (1994). *Black Women Novelists and the National Aesthetic*. Indiana: Indiana UP.
- Freire, Paulo (1974). *La educación como práctica de la libertad*. México: Siglo XXI editores.
- Freire, Paulo (1996). *Pedagogy of the Oppressed*. Trans. Myra Bergman Ramos, London: Penguin,.
- Gray White, Deborah (1987). *Ar'n't I a Woman? Female Slaves in the Plantation South*. New York: W.W. Norton.
- Gurel, Perin (2006). "The Other 80s Revival: On African-American Women's Literary Tradition". *Columbia Journal of American Studies* 1 January 2006. *CJAS Monthly*. 20 January 2006. <http://www.columbia.edu/cu/cjas/otherrevival.html>.
- Hancock, A. M. (2007) "When multiplication doesn't Equal quick Addition: Examining intersectionality as a research paradigm". *Perspectives on Politics* 5 (2007): pp. 63-79.
- Henderson, Mae G (1989). "Speaking in Tongues: Dialogics, Dialectics, and the Black Woman Writer's Tradition". In: Ed. Cheryl A. Wall. *Changing Our Words: Essays on Criticism, Theory and Writing by Black Women*. London: Rutgers UP, pp. 16-37.
- Hill Collins, Patricia (2000). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*. London/ New York: Routledge.
- hooks, bell (1982). *Ain't I a Woman. Black Women and Feminism*. London: Pluto Press.
- Hunnicut, Gwen. "Varieties of Patriarchy and Violence against Women: Resurrecting "Patriarchy" as a Theoretical Tool". *Violence Against Women* 15.5 (2009): pp. 553-573.
- King, Deborah (1988). "Multiple Jeopardy, Multiple Consciousness: The Context of a Black Feminist Ideology". *Signs* 14.1 (1988): pp. 42-72.
- Labrecque, Marie France (2001). "Présentation: Perspectives anthropologiques et féministes de l'économie politique". *Anthropologie et Sociétés - Économie politique féministe* : pp. 5-21. <http://id.erudit.org/iderudit/000207ar>
- Lorde, Audre (1991). *Sister Outsider: Essays and Speeches by Audre Lorde*. Freedom, CA: The Crossing Press.
- McCall, Leslie (2005). "The Complexity of Intersectionality". *Signs* 30.3 (2005): pp. 1771-1802.
- . (2001). *Complex inequality: gender, class, and race in the new economy*. London: Routledge,.
- McDowell, Deborah H (1989). "Boundaries: Or Distant Relations and Close Kin". In : *Afro-American Literary Study in the 1990s*. Chicago: U of Chicago P, 1989, pp. 51-70.
- McDowell, Linda (2008). "Thinking through work: complex inequalities, constructions of difference and transnational migrants". *Progress in Human Geography* 32.4 (2008): pp. 491-507.
- Mohanty, Satya (1997). *Literary Theory and the Claims of History. Postmodernism, Objectivity, Multicultural Politics*. Ithaca: Cornell UP.
- Monárrez Fragoso, Julia (2002). "Feminicidio sexual serial en Ciudad Juárez: 1993-2001". *Debate Feminista* 13. 25 (2002): pp. 279-305.
- Moraga, Cherrie and Gloria Andalzúa. (1983). Eds. *This Bridge Called my Back: Writings by Radical Women of Color*. 3rd ed. New York: Kitchen Table Press.
- Purdie-Vaughns, Valerie & Richard P. Eibach (2008). "Intersectional Invisibility: The Distinctive Advantages and Disadvantages of Multiple Subordinate-Group Identities". *Sex Roles* 59: pp. 377-391.
- Roland, Jane (1994). "Methodological Essentialism, False Difference, and Other Dangerous Traps". *Signs* 19.3: pp. 630-657.
- Sassens, Saskia. "La ciudad global: los nuevos contextos ocupacionales y las pandillas". *Periferias del imperio: Poderes globales y control social*. Bogotá, Pontificia Universidad Javeriana : Ed. Silvio Ciappi, pp. 55-71.
- Smith, Barbara (1985). "Toward a Black Feminist Criticism". *Feminist Criticism and Social Change*. Eds. Judith Newton and Deborah Rosenfelt. London: Methuen, pp. 1-18.
- Spelman, Elizabeth (1988). *Inessential Woman: Problems of Exclusion in Feminist Thought*. Boston: Beacon Press.
- Taylor, Ula (1998). "The Historical Evolution of Black Feminist Theory and Praxis". *Journal of Black Studies* 29.2: pp. 234-253.
- Walby, Sylvia(2007):. "Complexity theory and intersectionality". *The Philosophy of the Social Sciences* 37.4, pp. 449-470.
- Wiegman, Robin (1995). *American Anatomies*. London/Durham: Duke UP.

Williams Crenshaw, Kimberlé (1995). "Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color". In: Eds. Kimberlé Crenshaw et al. *Critical Race Theory: The Key Writings that Formed the Movement*. New York: The New Press, pp. 357-83.

ANNIE CORNET ✉ Professeure ordinaire HEC-ULG et Directrice de EGID ✉ annie.cornet@ulg.ac.be

ANNE-MARIE DIEU ✉ Chargée de recherche à EGID (HEC-ULG) ✉ am.dieu@ulg.ac.be

CHRISTINE DELHAYE ✉ Chargée de recherche EGID (HEC-ULG) ✉ c.delhaye@ulg.ac.be

EGID ✉ Boulevard du Rectorat ✉ Sart-Tilman, Bâtiment B31, boîte 48, 4000 Liège ✉ egid@ulg.ac.be

Les activités externes des femmes au foyer: un rapport en pointillé au marché du travail

Annie Cornet, Anne-Marie Dieu & Christine Delhaye
EGID (HEC-UNIVERSITÉ DE LIÈGE)

[nl]

Het onderbroken karakter van vrouwenarbeid | DIT ARTIKEL BEVAT DE RESULTATEN VAN EEN KWALITATIEF ONDERZOEK in opdracht van het Waalse Gewest naar vrouwen die meer dan twee jaar stopten met werken wegens familiale redenen. We hebben kunnen vaststellen dat zogenaamd niet actieve vrouwen een veel complexere omgang hebben met de arbeidsmarkt en met werk dan vaak wordt vermoed. Huisvrouwen ontwikkelen een heleboel productieve, zorgende en creatieve activiteiten die de strikt huiselijke sfeer overstijgen. Die activiteiten schenken hen niet alleen sociale, psychologische en symbolische voldoening, maar verzekeren hen ook van occasionele of meer regelmatige inkomsten. De vrouwen ontwikkelen, niet altijd bewust, een soort onderbroken verhouding met de arbeidsmarkt. Ze verwerken tijdens hun periodes thuis ook vaardigheden die waardevol zijn op de arbeidsmarkt. Net als mogelijke werkgevers, zijn ze zich hiervan echter vaak niet bewust. In dit artikel verduidelijken we deze onderbroken verhouding met de arbeidsmarkt en gaan we dieper in op de competenties die vrouwen op deze manier ontwikkelen.

[fr]

DANS LE CADRE D'UNE RECHERCHE QUALITATIVE que nous avons menée pour le compte de la Région Wallonne de Belgique auprès de femmes ayant cessé pendant plus de deux ans de travailler pour des raisons familiales, nous avons pu constater que le rapport au travail et au marché de l'emploi des femmes dites « inactives » est bien plus complexe que ce que les représentations communes laissent apparaître. Les femmes au foyer développent en effet, lors de leur période de vie « au foyer », une série d'activités productives, de service et créatives, qui sortent de la simple sphère familiale et qui contribuent à leur procurer une série de gratifications sociales, psychologiques et symboliques, tout en leur assurant des revenus occasionnels ou plus réguliers. Elles mettent en fait en place un « rapport en pointillé » au monde du travail dont elles ne sont pas toujours conscientes elles-mêmes. Ces activités leur permettent aussi de développer des compétences transposables sur le marché du travail mais encore trop peu prises en compte par elles-mêmes comme par les employeurs potentiels. Nous développons dans cette communication en quoi consiste ce rapport en pointillé au marché du travail et les compétences que les femmes développent à travers celui-ci.

Jusqu'ici, peu d'études ont été consacrées à ce que faisaient de leurs journées les mères au foyer. Les enquêtes « budget temps » montrent que le temps dégagé, par rapport aux femmes qui travaillent, est investi prioritairement dans les activités éducatives et dans les activités de transport mais aussi de « jonction » des temps et des espaces familiaux (école, activités extra-scolaires, administration, médecins,...). Le temps domestique augmente, mais pas sensiblement par rapport aux femmes au travail. En revanche, les tâches sont effectuées en semaine et non le week-end. Les femmes au foyer disposent, en moyenne, d'un peu plus de temps libre que les femmes qui travaillent. Au-delà de ces données quantitatives générales, il existe peu d'analyses fines sur le travail parental ou sur l'organisation des journées et les activités déployées dans la sphère domestique. La pensée dominante s'intéresse effectivement au travail rémunéré et beaucoup moins à ce que Ivan Illich appelait le « travail fantôme » ou d'autres auteurs, dont Dominique Méda, le « travail invisible ». Comme le constate Michel De Coster : « En ce qui concerne l'activité domestique, force est de constater qu'elle cumule la défaveur du travail manuel et de celui qui n'est pas rémunéré. La comptabilité nationale exclut d'ailleurs le travail non rémunéré de ses inventaires – sauf dans des pays comme la Suède – sous prétexte qu'il se situe en dehors des échanges marchands. C'est là tenir en bien piètre estime une activité non négligeable – si l'on en juge notamment par le temps qu'elle absorbe – et celles qui l'exercent d'ordinaire, alors qu'une telle dépense d'énergie pourrait faire l'objet d'une évaluation économique. » (De Coster 1993 :36)

294 |

En termes d'analyse économique, certains auteurs ont cependant essayé d'établir la valeur des activités de production domestique (Chardeau et Fouquet, 1981 ; Dussuet, 1996). Les tâches domestiques au sens propre (entretien du linge, préparation des repas, entretien de la maison, courses, etc.) mais aussi les tâches éducatives ont été prises en compte. De manière générale, toutes les tâches « externalisables » et pouvant être prises en charge, le cas échéant, par un tiers ont été comptabilisées. Les résultats aboutissent à estimer l'apport de la production domestique à 28 à 44% du PIB.

Jean-Claude Kaufmann (2000 et 2005) a lui aussi, dans différents ouvrages, contribué à sortir le travail domestique de l'ombre. Ses analyses sur la production domestique et ce qui s'y joue sont très fines. Cependant, comme le fait remarquer Dominique Méda: « L'expression "travail domestique" rend mal compte de l'ensemble des activités et responsabilités assumées par les femmes au foyer: elles (les femmes au foyer) prenaient en charge non seulement les courses, l'entretien de la maison, l'éducation et les soins aux enfants...mais également la sociabilité, la réception d'amis, la conduite des enfants à l'école, les visites chez le médecin, les maladies d'enfants inopinées, toutes tâches qui avaient un caractère d'invisibilité aussi grande que les pures tâches de production » (Meda 2000 : 464). Une partie de ces tâches ont également un caractère d'imprévisibilité (maladies de enfants ou des proches).

Récemment, la recherche doctorale de Dominique Maison (2007) a apporté un nouvel éclairage très détaillé sur les femmes au foyer, leur identité, leurs difficultés et leurs aspirations. Sans en faire le cœur de son étude, elle aborde également dans différentes parties de son ouvrage les rapports qu'entretiennent les femmes au foyer avec le marché du travail.

Présentation de la méthodologie et du corpus de la recherche

Nous avons, jusqu'ici, parlé des femmes au foyer sans établir d'autres distinctions. Pourtant, celles-ci ne constituent pas un groupe homogène. La recherche que nous avons menée, au contraire de la plupart des recherches présentées dans la littérature, ne portait pas sur l'ensemble des femmes au foyer mais bien sur une sous-catégorie de ces femmes, celles dites « rentrantes ». Plus précisément, nous nous sommes intéressées aux femmes qui ont interrompu totalement leur carrière professionnelle pendant au moins deux ans pour des **raisons familiales** et qui tentaient de revenir sur le marché du travail par la suite ou y étaient déjà revenues, en tant que salariées ou indépendantes. La notion de charge de famille était ici essentielle puisque l'étude visait à étudier les difficultés spécifiques rencontrées par ces femmes dans la conciliation de leur temps de vie. Les femmes ayant arrêté leur activité professionnelle pour convenance personnelle ou longue maladie, par exemple, ne rentraient donc pas dans le périmètre de cette étude.

Nous avons procédé de deux manières: d'une part, par 40 entretiens individuels et, d'autre part, via 7 *focus groups* rassemblant 52 femmes, soit un total de 92 femmes rencontrées autour d'un canevas identique de questions abordant la décision du retrait, la période au foyer et la décision et stratégie de retour sur le marché du travail. Les raisons de cette double modalité – entretiens individuels et *focus groups* – étaient multiples: diversifier au maximum notre échantillon selon certains critères préétablis, toucher certaines catégories de femmes par le biais d'associations alors qu'en individuel, il était beaucoup plus difficile de les convaincre de participer à notre enquête et susciter des débats entre femmes au sein de chaque *focus group*, débats susceptibles d'enrichir les données récoltées.

| 295

Notre échantillon de femmes rencontrées était volontairement diversifié en fonction de l'âge (entre 30 et 60 ans), du niveau de diplôme ou de qualification, du métier/secteur d'activité professionnel, de leur lieu de vie (rural, urbain ou périurbain), du nombre d'années passées au foyer et de leur situation familiale (nombre d'enfants, vivant en couple ou non).

Présentation des résultats : les activités externes des femmes au foyer

Les femmes au foyer que nous avons rencontrées ont toutes développé différents types d'activités externes avant leur projet de réinsertion professionnelle. Dans la plupart des cas, elles ne réalisaient pas ces activités pour se positionner de manière proactive sur le marché de l'emploi mais pour d'autres raisons. Néanmoins, ces différentes activités ne sont pas sans lien avec ce marché.

Les types d'activités identifiées sont les suivantes :

- Le travail non déclaré occasionnel
- L'investissement dans des activités de bénévolat
- La création artistique
- Les formations
- Un processus d'aller-retour sur le marché du travail déclaré

Le travail occasionnel (en coulisses)

Les femmes que nous avons rencontrées ne se posent pas clairement la question de leur autonomie financière personnelle au moment du retrait. Toutefois cette question apparaît chez toutes dès qu'elles veulent développer des activités « pour elles » ou déléguer certaines tâches qu'elles estiment devoir assumer parce qu'elles sont au foyer (culpabilité à ne pas tout faire soi-même) et ce, quel que soit le milieu et le mode de gestion du budget.

On peut supposer que les femmes qui ont peu d'autonomie financière dans la gestion du budget du ménage ressentiront d'autant plus ce besoin mais, dans nos entretiens, cet aspect des choses n'a pas été creusé. Il apparaît cependant qu'un manque de reconnaissance de la part du mari envers le travail de la femme au sein du foyer et les tensions dans le couple poussent les femmes à se garantir un minimum d'autonomie financière.

Chez les ménages modestes, le développement des activités rémunérées occasionnelles va provenir de la volonté de « mettre du beurre dans les épinards » ou d'un peu gâter les enfants.

Pour financer certains de leurs besoins personnels mais aussi ne pas faire peser toute la responsabilité financière sur leurs conjoints (quand il y en a un) et contribuer aux frais du ménage, une partie des femmes développe donc des activités occasionnelles rémunérées.

Les femmes non diplômées sont souvent femmes d'ouvrage chez des connaissances ou des voisines ou prestent quelques heures dans l'Horeca. La vente à domicile d'objets ménagers, bijoux, vêtements, confitures et tartes maison sont des activités qui se retrouvent dans les différentes catégories sociales. D'autres dispensent quelques heures de cours particuliers ou, via une ASBL, exercent des activités d'accueil d'enfants ou prennent en charge une personne âgée ou handicapée etc. Certaines organisent des stages pour les enfants pendant les vacances scolaires.

L'intérêt de ces activités occasionnelles est, outre l'apport financier, une ouverture sur le monde extérieur sans pour autant gêner l'organisation familiale : elles choisissent ici leurs horaires de travail et développent ces activités pendant les temps scolaires.

Ces activités se développent souvent de manière non déclarée et n'ouvrent dès lors sur aucun statut. Quand elles sont déclarées, c'est souvent au nom du mari qui prend un statut d'indépendant à titre complémentaire.

Une partie des femmes s'inscrit dans des programmes leur permettant de prester quelques heures de travail subsidié.

De manière générale, lorsqu'elles le peuvent, les femmes essayent donc de développer des activités rémunérées occasionnelles dans lesquelles elles trouvent aussi du plaisir et une reconnaissance leur conférant un sentiment d'utilité sociale et leur permettent de conserver une vie sociale. Ces activités contribuent aussi à leur donner une identité « d'active » à leurs propres yeux et à ceux de leurs proches.

A partir de ces activités occasionnelles, plusieurs femmes ont envisagé de se lancer comme indépendantes mais très peu ont franchi le cap, effrayées par les frais et démarches liés au statut ainsi que l'investissement que cela supposait. Certaines sont allées au bout de leur idée ou étaient sur le point de le faire lorsque nous les avons rencontrées. Quelques-unes d'entre elles ont osé se lancer grâce au soutien d'une couveuse d'entreprise

Le travail occasionnel représente donc pour certaines une forme embryonnaire de travail « indépendant ». Comme le souligne François Dubet dans ses recherches auprès des bénéficiaires de l'aide sociale, « ce n'est pas ignorer le coût collectif du travail en noir, l'exploitation et l'insécurité qui lui sont liés, que de rappeler qu'il permet (aussi) d'échapper à certains aspects de la condition salariale et qu'il rejoint parfois les vieux rêves de l'autonomie ouvrière et du travail libéré ». (Dubet 2001 : 424). C'est aussi clairement le cas pour ces femmes qui, dans le cas du travail « grisé », peuvent choisir leurs horaires de travail et, dans une certaine mesure, les conditions d'exercice de celui-ci

Ces activités permettent également aux femmes de maintenir à jour différentes compétences qui pourraient être mobilisables lors d'un retour sur le marché de l'emploi. Cependant, compte tenu du statut « grisé » de celles-ci, elles n'osent pas toujours les mettre en exergue auprès des employeurs quand elles réabondent, par la suite, le marché de l'emploi.

Les activités bénévoles

Certaines femmes développent un bénévolat informel et de proximité, vis-à-vis de leurs voisins, d'amies ou d'autres mamans de leur entourage qui travaillent, aidant ces dernières dans la conciliation de leur vie familiale et professionnelle.

Elles s'impliquent aussi dans les structures liées à la vie de leurs enfants: les lieux de rencontre parents-enfants (bébé rencontres), les haltes garderies, l'école. On retrouve, en effet, beaucoup de femmes au foyer actives au niveau de l'école de leurs enfants. Cet apport est loin d'être négligeable car, outre leur participation aux comités de parents, elles s'investissent dans l'organisation des activités festives (et sources de revenus pour l'école !), elles sont accompagnatrices lors des excursions scolaires, elles tiennent la bibliothèque de l'école, elles proposent des animations sur les temps de midi comme des ateliers de lecture, de dessin, de musique, etc. Les écoles fonctionnent donc en s'appuyant considérablement sur cette « main-d'œuvre invisible ».

A côté de cet engagement lié aux enfants, plusieurs femmes ont pris des responsabilités ou se sont engagées dans le monde associatif (engagement humanitaire, accompagnements aux mourants, animation d'une maison de quartier, travail comme médecin bénévole à MSF, association de défense de l'environnement etc.). Ces activités leur donnent une possibilité de développer des compétences, leur assurent un réseau social et leur permettent de développer une vision positive de leur place dans la société.

Le fait de travailler avec d'autres, au sein d'une équipe, est également important. Une des craintes lors du retour sur le marché de l'emploi est, en effet, le questionnement sur la capacité à travailler avec des collègues et sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique.

Les activités bénévoles et politiques menées par les femmes entraînent souvent, pour pouvoir les exercer, la reprise d'une formation, ce qui renforce les compétences valorisables ainsi que la confiance en soi.

Ces activités bénévoles et politiques non liées aux enfants sont, en majorité, le fait des femmes diplômées. Les femmes ne possédant pas de diplôme et se trouvant dans des situations financières précaires développent plutôt des activités rémunérées

ou du bénévolat informel. Les activités bénévoles exercées dans un cadre formel sont les plus susceptibles d'être valorisées sur le marché de l'emploi. Il arrive que certaines femmes finissent par être engagées par l'association pour laquelle elles oeuvrent bénévolement depuis des années.

Les allers-retours sur le marché du travail formel

Les besoins financiers sont parfois plus aigus et les femmes cherchent alors des solutions pour retourner sur le marché du travail. Les femmes les moins qualifiées se heurtent cependant à des offres d'emploi précaires ou qui ne sont pas adaptées à leur vie familiale. De petits boulots en petits boulots, elles finissent par retourner au travail occasionnel non déclaré, plus facile à gérer pour elles.

Certaines des femmes que nous avons interrogées se sont arrêtées de travailler en fonction des circonstances familiales et ont, à plusieurs reprises, tenté de retourner sur le marché du travail pour des raisons financières mais aussi par envie de reprendre pied dans la vie professionnelle. Mais ces retours n'ont pas pu se concrétiser dans la durée pour des raisons diverses : nouvelles difficultés de concilier travail et obligations familiales, contrats précaires, conditions de travail défavorables, problèmes de transport...

Ces aller-retour sont à double tranchant : d'un côté, ils permettent aux femmes concernées de rester en prise avec le marché du travail et de conserver ou recouvrer une série de droits, de l'autre, chaque retour au foyer peut être vécu comme un échec en matière de réinsertion et avoir des effets négatifs sur la représentation de soi et les projections de retours ultérieurs.

Dans ces cas de figure, les femmes au foyer rejoignent les réalités des « travailleurs précaires » analysés notamment par Serge Paugam (2007).

Certaines s'en différencient toutefois par le fait qu'elles ne sont pas, à proprement parler, engagées dans un processus permanent de recherche d'emploi. Elles réagissent plutôt à certaines circonstances : cela peut être une occasion de travail qui se présente par hasard ou un besoin financier ponctuel. La reprise n'est pas conçue dans le cadre d'un projet professionnel construit et les réalités familiales continuent de primer. Néanmoins, des conditions de travail compatibles avec ces réalités auraient permis de maintenir ces femmes dans le circuit du travail.

La création artistique

La création artistique peut prendre des formes très différentes selon les cas rencontrés. Elle peut consister en la fabrication de bijoux, de paysages miniatures, la peinture, la sculpture, le chant, la musique, la danse,.... Elle n'est pas l'apanage exclusif des femmes vivant dans un milieu privilégié, même si c'est là qu'on la retrouve le plus souvent. Par cette création, les femmes cherchent à établir une identité fière, à « produire » des œuvres et objets qui soient reconnus, et aussi s'autorisent un décentrage et un plaisir personnel. Il est à noter que, sauf dans un cas, les femmes ne se permettent cette création que si celle-ci n'empiète pas sur la vie familiale. Même quand l'occupation artistique prend de 6 à 8 heures par jour, même quand elle débouche sur des expositions, des représentations et des ventes, elles ne se reconnaissent pas le titre d'artiste.

Peut-être touche-t-on ici à une *définition différentielle selon le sexe de ce qu'on est et de ce qu'on fait* : ainsi un homme qui se consacre quelques heures tous les jours à la peinture, l'écriture, la sculpture,... tout en assumant la gestion quotidienne du foyer se définira, sans doute, d'abord comme un artiste. Une femme qui effectue les mêmes activités se définira comme une femme au foyer qui fait, aussi, un peu d'art. L'investissement dans la gestion quotidienne sera également différent selon le sexe. Le regard que l'on porte sur ces différentes activités et sur celles jugées comme prioritaires varie selon les personnes et, plus que vraisemblablement, selon les sexes.

Les formations

Les femmes s'engagent dans des processus de formation, soit par intérêt personnel, soit pour mieux gérer une situation familiale (comprendre et accompagner la maladie ou le handicap d'un proche, se défendre dans une procédure de divorce, aider les enfants dans leur parcours scolaire), soit dans la perspective d'un retour ultérieur sur le marché du travail. Ces formations peuvent être de quelques jours ou s'étendre sur plusieurs années, être plus ou moins contraignantes en termes d'horaires, de travail à domicile, de stages et d'examens. Plus l'investissement est important, plus le support familial joue un rôle dans la poursuite de la formation. En effet, certaines formations imposent des exigences similaires à celles d'un emploi. L'engagement dans cette démarche va donc dépendre de l'âge des enfants et de leur nombre, du soutien du conjoint, de l'aide accessible dans le réseau proche. La formation permet donc parfois de mettre en place une nouvelle distribution des rôles au sein du couple.

Néanmoins, certaines femmes continuent à tout assumer de front, préparant, par exemple, les repas à l'avance afin que le conjoint et les enfants n'aient qu'à les réchauffer. Elles peuvent aussi programmer les transports et la prise en charge des enfants en mobilisant un réseau d'aides externes. Ces formations sont ressenties comme un besoin par les femmes rencontrées et leur apportent, en général, un regain de confiance en elles. Elles ont également un effet positif sur le regard que portent sur elles leurs proches, notamment leurs enfants.

| 299

CONCLUSION

A l'issue de notre recherche, nous pouvons conclure que, dans la société actuelle, une femme « au foyer » n'est pas forcément une femme coupée du monde. Du monde extérieur, en général, et du monde du travail en particulier. Des contacts et passerelles existent et les frontières avec le marché du travail sont poreuses : des femmes au foyer exercent des activités occasionnelles, des activités quasi indépendantes, font des aller-retour sur le marché de l'emploi. Les femmes qui sont au foyer aujourd'hui ne l'étaient pas hier et ne veulent pas forcément le rester demain.

Les femmes au foyer sont loin d'être des « inactives », mais sont, au contraire, extrêmement actives dans la sphère privée, bien entendu, mais aussi dans la sphère sociale et dans une sphère que nous pourrions qualifier de « para-professionnelle », que notre recherche a contribué à mettre à jour. Il est donc important de rendre visibles ces différentes activités méconnues pour permettre à celles qui les ont développées de les valoriser sur le marché de l'emploi.

BIBLIOGRAPHIE

- De Coster, Michel (1993). *Sociologie du travail et gestion des ressources humaines*, Bruxelles: De Boeck Université, p.36
- Kaufmann, Jean-Claude (réédition de 2000). *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*. Pocket.
- Dubet, François, Veretout, Antoine (2001). "Une « réduction » de la rationalité de l'acteur : pourquoi sortir du RMI". *Revue Française de Sociologie*, vol 42, n°3, pp. 407-436.
- Chadeau Anne, Fouquet Annie, "Peut-on mesurer le travail domestique ?". In *Economie et Statistiques*, n°135, pp. 29-42
- Gardner, H, Meda D, Senik, C (2005). *Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes menées auprès des ménages*. In *Travail et emploi*, n°102.
- Maison, Dominique (2007). *Femmes au foyer. Expériences sociales*. Université de Bordeaux 2, Dossier Études CNAF n°92, p. 17
- Meda, Dominique (2000), 'Les femmes peuvent-elles changer la place du travail dans la vie ?'. In: *Droit Social* n°5, pp. 463-470.
- Meda, Dominique (2001). *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*. Paris: Champs Flammarion.
- OCDE (2007). *Bébés et employeurs. Comment réconcilier travail et vie de famille*. Paris, OCDE.
- Paugam, Serge, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, PYF, 2007.

NICK DESCHACHT ☞ Vrije Universiteit Brussel, MOSI ☞ Pleinlaan 2, 1050 Brussel ☞ Tel. 02 629 21 95 ☞ Fax 02 629 21 86 ☞ ndeschac@vub.ac.be ☞ www.vub.ac.be/MOSI

PROF. DR. MARIE-ANNE GUERRY ☞ Vrije Universiteit Brussel, MOSI ☞ Pleinlaan 2, 1050 Brussel ☞ Tel. 02 629 20 49 ☞ Fax 02 629 21 86 ☞ maguerry@vub.ac.be ☞ www.vub.ac.be/MOSI

Carrièrevrouwen en huisvrouwen: verticale segregatie en de uitstroom van vrouwen uit de Belgische arbeidsmarkt

Nick Deschacht & Marie-Anne Guerry
VRIJE UNIVERSITEIT BRUSSEL

[nl]

VROUWEN VERLATEN SNELLER DE WERKENDE BEVOLKING dan mannen en ze stromen minder snel (weer) in. Omdat hoge functies en hoge lonen vooral ingenomen worden door ouderen, draagt de relatief hoge uitstroom van vrouwen bij tot de loonkloof en de carrièrekloof tussen vrouwen en mannen. In dit artikel brengen we deze uitstroom in kaart en gaan we op zoek naar de kenmerken van Belgische vrouwen die de overstap maken van de arbeidsmarkt naar het huishouden. Het aantal vrouwen dat de overstap maakt naar het huishouden neemt af in de loop van de tijd, zodat er geen sprake lijkt te zijn van een opt-out revolution die sommigen zien. De relatief hoge uitstroom van vrouwen verklaart ongeveer een derde van de verticale segregatie tussen mannen en vrouwen en ongeveer een vijfde van de loonkloof.

[fr]

Femmes qui font carrière et femmes au foyer: ségrégation verticale et le départ des femmes du marché de l'emploi belge | LES FEMMES QUITTENT LA POPULATION ACTIVE PLUS VITE que les hommes et la (ré)intègrent moins vite. Comme les fonctions et les salaires élevés reviennent essentiellement aux plus âgé-e-s, les interruptions de carrière relativement fréquentes des femmes contribuent à l'écart salarial et de carrière entre les hommes et les femmes. Dans cet article, nous évoquons ces départs et nous examinons les caractéristiques des femmes belges qui quittent le marché du travail pour leur foyer. Le nombre de femmes qui franchit ce pas diminue avec le temps, de sorte qu'il ne semble pas être question de la 'opt-out revolution' dont parlent certains. Ce taux de départs relativement élevé des femmes explique environ un tiers de la ségrégation verticale entre les hommes et les femmes et environ un cinquième de l'écart salarial.

INLEIDING

De achterstelling van vrouwen op de arbeidsmarkt is nog steeds een feit. In 2005 was het bruto-uurloon van vrouwen in Belgische ondernemingen 17 procent lager dan dat van mannen (Bever et al. 2008: 11). De belangrijkste oorzaak voor die loonkloof is de zogenaamde verticale segregatie: het feit dat mannen en vrouwen gemiddeld op verschillende carrièreniveaus werken. Hoe hoger de functie, hoe lager het aantal vrouwen. Zo waren er in 2006 slechts 19 procent vrouwen aan de leiding van grote Vlaamse bedrijven (Van Woensel 2007: 99).

Welke mechanismen zorgen ervoor dat het aantal vrouwen aan de top zo beperkt is? Algemeen kan men er twee onderscheiden. Een eerste mechanisme is de belemmerde doorstroom van vrouwen door de carrièreniveaus. Belgische vrouwen hebben inderdaad lagere promotiekansen dan mannen (Deschacht et al. 2010), zelfs als er rekening wordt gehouden met relevante kenmerken zoals het feit dat vrouwen gemiddeld genomen over minder ervaring beschikken dan mannen. De belemmeringen blijken bovendien het grootst in de hogere carrièreniveaus, wat een indicatie is voor het bestaan van een glazen plafond.

Maar naast lagere promotiekansen, zorgt ook een ander mechanisme voor het beperkte aantal vrouwen aan de top van de arbeidshiërarchie. Gemiddeld genomen stijgen werknemers in de hiërarchie naarmate ze ouder worden. Indien een deel van de vrouwen echter wegstroomt uit de hiërarchie naarmate ze ouder worden, dan zal het aantal vrouwen op de hogere hiërarchische niveaus steeds kleiner worden in vergelijking met het aantal mannen – zelfs indien vrouwen en mannen dezelfde promotiekansen hebben. Dat wegstromen van vrouwen uit de werkende bevolking – wat in feite het gevolg is van zowel een hoge uitstroom als van een beperkte instroom en terugstroom na onderbreking – uit zich in een dalende werkzaamheidsgraad in functie van de leeftijd. Hoe hoger de leeftijd, hoe lager het aandeel vrouwen in de werkende bevolking.

De doelstelling van deze paper is om de impact van dit mechanisme, de uitstroom van vrouwen doorheen de levenscyclus, op de verticale segregatie van mannen en vrouwen in kaart te brengen en te kwantificeren.

Er bestaan weinig studies die deze impact proberen te kwantificeren. Vaak wordt het beperkte aantal vrouwen aan de top gelijkgesteld met belemmeringen in de doorstroom. Maar de voorbije jaren is de aandacht voor uitstroomprocessen bij vrouwen gegroeid, vooral vanuit de stroming die zich beroept op het methodologisch individualisme. De bekendste exponent van deze stroming is de zogenaamde preferentietheorie van Catherine Hakim (2002: 440), die in de verklaring van genderverschillen de rol van attitudes, waarden, preferenties en individuele keuzes benadrukt. Sommige vrouwen zijn volgens Hakim *work-centered*, andere zijn *home-centered* en kiezen ervoor om hun energie te concentreren op hun familie en het huishouden. Ook Susan Pinker (2008) kan gesitueerd worden in deze stroming en wijdt in haar bekende werk *De seksparadox* een hoofdstuk aan succesvolle vrouwen die ervoor kiezen om te stoppen met hun carrière, hoewel het niet altijd gaat over vrouwen die de arbeidsmarkt verlaten. En hoewel ze daarbij, volgens Pinker, vaak overstappen naar een andere, minder veeleisende job, toonde Anne Preston (1994) in een studie over de carrières van wetenschappers en ingenieurs aan dat het genderverschil in de uitstroom uit organisaties grotendeels verklaard wordt door het verschil in uitstroom

uit de arbeidsmarkt.

De uitstroom van vrouwen uit de arbeidsmarkt kwam pas echt in de belangstelling nadat Belkin (2003) in de *New York Times* schreef over een toename van het aantal vrouwen dat bewust de keuze maakt om de arbeidsmarkt te verlaten (ze omschreef dat als de *opt-out revolution*). Haar artikel lokte nogal wat reacties uit, onder meer van Boushey (2005: 6), die aantoonde dat de dalende werkzaamheid onder vrouwen in de Verenigde Staten een louter conjunctureel effect was van de recessie in 2001, en dat er van een toenemend aantal vrouwen dat bewust voor het huishouden kiest – laat staan van een revolutie op dat vlak – geen sprake is. Stone (2007: 215) stelt dan weer voor om te spreken over *shut-out* (uitsluiten) in plaats van *opt-out* (niet meer willen meedoen). In dat verband noemt Hewlett (2007: 59-60), die de uitstroom van vrouwen beschrijft als de *hidden brain drain*, ook de toenemende werkdruk als gevolg van de globalisering en de communicatietechnologie die steeds beter wordt, waardoor jobs steeds veeleisender worden. Volgens Hewlett zullen vooral vrouwen met zorgtaken de komende jaren op een nieuwe manier achterop raken: als de vorige generatie werkende moeders al moeite had met de 50-urige werkweek, dan zal de nieuwe generatie het nog veel moeilijker hebben met 60-urige werkweek en de nieuwe vormen van prestatiedruk die ontwikkeld worden. Ook Pamela Stone (2007: 224) besluit met een oproep om de *long-hour culture* in vraag te stellen. Haar kwalitatieve studie over succesvolle vrouwen die de arbeidsmarkt verlaten, plaatste de uitstroom definitief in de belangstelling. Een studie die de invloed van de uitstroom vervolgens probeert te kwantificeren, is die van Gayle et al. (2008: 28). Op basis van een onderzoek naar vrouwelijke managers in de Verenigde Staten komen ze tot een opmerkelijke conclusie: volgens hen valt het beperkte aantal vrouwen aan de top, net als de loonkloof, bijna volledig te verklaren door de hoge uitstroom van vrouwen. Zij vinden geen belemmeringen bij de doorstroom van vrouwen, het probleem ligt volledig bij de attritie (uitval) van vrouwen.

Naast de twee mechanismen die hier beschreven werden, kan het beperkte aantal vrouwen aan de top ook het resultaat zijn van de ongelijkheid die in het verleden werd opgebouwd. Zelfs indien de ongelijke doorstroom en uitstroom volledig of gedeeltelijk wordt weggewerkt (bijvoorbeeld als gevolg van beleidsmaatregelen), zal het aantal vrouwen aan de top nog een tijd beperkt blijven. Bovendien staan beide mechanismen – ongelijke doorstroom en ongelijke uitstroom – niet volledig los van elkaar. Omdat vrouwen sneller wegstromen en hun carrière vaker onderbreken, beschikken ze gemiddeld over minder ervaring, waardoor ze mogelijk ook minder snel promotie maken. Bovendien krijgt een vrouw mogelijk minder snel promotie omdat werkgevers rekening houden met het feit dat vrouwen de onderneming sneller verlaten en hen daardoor statistisch discrimineren (Phelps 1972: 659). En omgekeerd kunnen discriminerende belemmeringen in de doorstroom ervoor zorgen dat vrouwen sneller besluiten om de arbeidsmarkt te verlaten (zoals gesuggereerd door Alessio & Andrzejewski 2000).

In paragraaf 3 brengen we de uitstroom bij Belgische werknemers in kaart. Vervolgens (paragraaf 4) schatten we de invloed van deze uittocht op de carrièrekloof tussen vrouwen en mannen, zowel op het vlak van lonen als op het vlak van functieniveau en de mate van autoriteit in de job. In paragraaf 5, ten slotte, gaan we na wie er precies de overgang maakt van de arbeidsmarkt naar het huishouden. Maar eerst bespreken we de dataset die in ons onderzoek wordt gebruikt.

DATA

De gebruikte gegevens zijn afkomstig van de longitudinale Panelstudie van Belgische Huishoudens (PSBH), waarin gewichten worden gebruikt om te corrigeren voor de selectieve uitval van respondenten. De analyse wordt beperkt tot werknemers (zowel voltijders als deeltijders) in de leeftijdscategorie van 20 tot 59 jaar uit de laatste negen golven van de dataset (1994-2002). De bruto-uurlonen werden berekend en gededuceerd tot reële lonen via het indexcijfer der consumptieprijzen. In de PSBH-vragenlijst worden respondenten als ‘werkend’ beschouwd als ze 15 uur per week of meer betaalde arbeid verrichten, in overeenstemming met de definitie die door Eurostat gehanteerd wordt in dit soort bevragingen. In de tekst zullen we met de ‘werkende’ bevolking daarom deze groep aanduiden. Deze definitie wijkt hierdoor wat af van hoe werkenden in België meestal gedefinieerd worden (vanaf een uur werk per week), maar internationaal zijn strengere criteria niet ongebruikelijk (bijvoorbeeld in Nederland waar iemand maar tot de werkzame bevolking gerekend wordt vanaf 12 uur arbeid per week). De resterende groep, die we de ‘niet-werkenden’ noemen, omvat alle respondenten die minder dan 15 uur per week werken. Voor de meesten onder hen is het etiket van niet-werkende eigenlijk weinig gepast. Deze groep omvat immers ook mensen die wel betaalde arbeid verrichten, zij het dan minder dan 15 uur per week. Bovendien is ook huishoudelijk werk een vorm van arbeid, die als dusdanig maatschappelijke waardering en benoeming verdient. Daarnaast omvat deze groep niet-werkenden onder meer werklozen, studenten en gepensioneerden.

306 |

DE EXODUS

De instroomgraad en de uitstroomgraad

Tabel 1 geeft de instroom- en de uitstroomgraad weer voor de werkende bevolking in België. De instroomgraad wordt berekend als het percentage van de niet-werkenden dat een jaar later wel werkt. De uitstroomgraad is het percentage van de werkenden dat een jaar later niet meer werkt. Van de mannen die 15 uur of meer werken, doet 3,4 procent dat een jaar later niet meer. Voor vrouwen is de kans om uit te stromen meer dan dubbel

zo groot (7,5 procent). De instroomgraad van mannen (17,9 procent) is groter dan die van vrouwen (12,6 procent). Beide verschillen zijn statistisch significant ($p < 0,01$).

TABEL 1 – INSTROOMGRAAD EN UITSTROOMGRAAD NAAR GESLACHT (PSBH 1994-2002)

		1 JAAR LATER		TOTAAL	N
		WERKEND	NIET-WERKEND		
MAN	WERKEND	96,6 %	3,4 %	100 %	11.173
	NIET-WERKEND	17,9 %	82,1 %	100 %	2.478
VROUW	WERKEND	92,5 %	7,5 %	100 %	8.714
	NIET-WERKEND	12,6 %	87,4 %	100 %	6.213

Het aandeel van vrouwen in de werkende bevolking

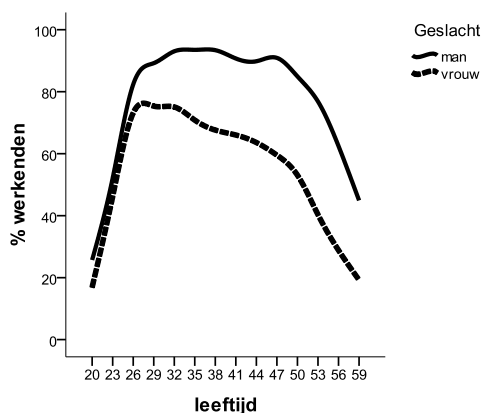
De voorbije decennia is de participatie van vrouwen op de arbeidsmarkt in alle westerse landen sterk toegenomen. De activiteitsgraad (of participatiegraad) geeft de

verhouding weer tussen de beroepsbevolking (dat is het aanbod aan arbeidskrachten, dus de werkenden plus de werkzoekenden) en de beroepsgeschikte bevolking. In België is de activiteitsgraad van vrouwen in de periode 1960-2007 toegenomen van 30 tot 60 procent (Cantillon et al. 2009). De oorzaken die voor deze toename in het arbeidsaanbod van vrouwen genoemd worden, zijn zeer divers: de stijgende lonen van vrouwen (Mincer 1962: 64), het stijgende opleidingsniveau van vrouwen en de dalende fertiliteit (Goldin 1990), de vermaatschappelijking van het huishoudelijk werk en de vermindering van de wekelijkse arbeidsduur waardoor arbeid en gezin combineerbaar werden (Long 1958: 120, 140), de sterke groei in consumptieve verwachtingen die de mannelijke broodwinner niet alleen kon betalen (Wells 1998), of de globaliserende economie, die in de deelname van vrouwen een flexibel en goedkoop ‘reserveleger’ vindt (Castells 1997: 169-75).

Het is ook belangrijk om voor ogen te houden dat de verhoogde participatie van vrouwen niet volledig nieuw is. Uit de studie van Goldin (1990: 11) blijkt de participatiegraad van getrouwde vrouwen in de Verenigde Staten sinds 1790 een langgerekte U-curve. In Frankrijk bereikte de activiteitsgraad in de twintigste eeuw pas een minimum in de jaren zestig (Corvi & Salort 1985: 13). Daarnaast dienen ook de belangrijke internationale verschillen voor ogen gehouden te worden, met binnen de EU een hoge vrouwelijke participatie in de Scandinavische landen en een lage participatie in de Mediterrane landen (Ghysels & Van Lancker 2009: 4).

Maar geaggregeerde cijfers over de gemiddelde participatiegraad verbergen belangrijke verschillen naar leeftijd. Grafiek 1 toont voor elke leeftijdscategorie het percentage werkende vrouwen en mannen binnen de totale bevolking (in deze grafiek spelen naast leeftijd, eigenlijk ook periode- en cohorte-effecten een rol; we komen hier later op terug). Bij de mannen blijft het percentage min of meer constant op een hoog niveau tussen de leeftijd van 27 en 50 jaar. Bij vrouwen daalt het percentage in deze leeftijdscategorie. Het moet gezegd worden dat deze curve de afgelopen decennia sterk veranderd is van vorm. Het klassieke beeld van de werkzaamheid naar leeftijd was een bimodale curve met maxima rond de leeftijden van 22 en 49 jaar en een minimum rond 35 jaar (voor Frankrijk: Corvi & Salort 1985: 60; voor de Verenigde Staten: Jacobson 2007: 103). Als gevolg van de toenemende participatie verschuift de activiteitscurve opwaarts (zie voor Vlaanderen: Vandenbrande 2000: 46). Vandaag is het bimodale patroon bij vrouwen verdwenen, maar de dalende werkzaamheid naar leeftijd blijft nog een feit. Het maximale percentage werkende vrouwen (rond de leeftijd van 27 jaar) blijft bovendien een stuk onder het maximum bij de mannen. Uit grafiek 1 blijkt dat zowel de relatief lage uitstroom als de relatief hoge instroom bij mannelijke twintigers hiervoor verantwoordelijk is.

GRAFIEK 1 – PERCENTAGE WERKENDEN BINNEN DE TOTALE BEVOLKING, NAAR LEEFTIJD (PSBH 1994-2002)



Deze exodus bij vrouwen krijgt heel wat aandacht vanwege de relatie tussen het arbeidsaanbod en de economische competitiviteit. Een toegenomen arbeidsaanbod versnelt immers het accumulatieritme en op die manier de economische groei. Omdat de vergrijzing van de bevolking het arbeidsaanbod de komende decennia onder neerwaartse druk zet, wordt in de geïndustrialiseerde landen steeds meer nadruk gelegd op maatregelen die de participatie van vrouwen kunnen verhogen (Burniaux et al. 2004). Gezinsbeleid wordt dan ook meestal gevoerd op basis van deze economische motieven, ook in Vlaanderen (HIG 2008: 42). Maar de dalende werkzaamheid heeft ook implicaties voor de verticale segregatie tussen vrouwen en mannen. Omdat het verschil tussen het percentage werkende mannen en vrouwen toeneemt met de leeftijd, daalt ook het aandeel van vrouwen in de werkende bevolking naarmate de leeftijd toeneemt. In de periode 1994-2002 daalde dat aandeel van ongeveer vijftig procent op dertigjarige leeftijd naar dertig procent op zestigjarige leeftijd.

De instroom en de uitstroom nader bekeken

In wat volgt bekijken we de instroom naar en de uitstroom van de werkenden wat meer in detail, achtereenvolgens voor twintigers, voor dertigers en veertigers, en ten slotte voor vijftigers. Daarbij worden de transitie in kaart gebracht tussen enerzijds werkenden en anderzijds de statussen onderwijs, werkloosheid, huishoudelijk werk en pensioen.

Twintigers

308 |

In tabel 2 worden de instroom en de uitstroom in de leeftijdscategorie 20-29 jaar weergegeven. De instroom geeft de precieze herkomst (onderwijs, werkloosheid of huishouden) van respondenten die momenteel werken, maar dat het jaar voordien nog niet deden. De uitstroom geeft aan waar werkenden die dat een jaar later niet langer doen, precies terecht komen. Het beeld is voor vrouwen en mannen vrij vergelijkbaar, hoewel er bij vrouwen al een wisselwerking merkbaar is tussen werkenden en huishouden. De instroom is grotendeels afkomstig vanuit onderwijs (in feite vooral vóór de leeftijd van 25 jaar) en werkloosheid. De uitstroom gaat vooral in de richting van werkloosheid.

TABEL 2 - SAMENSTELLING VAN DE INSTROOM EN DE UITSTROOM BIJ TWINTIGERS (PSBH 1994-2002)

		ONDERWIJS	WERKLOOSHEID	HUISHOUDEN	PENSIOEN	TOTAAL	N
INSTROOM	MAN	65,6 %	34,4 %	0,0 %	0,0 %	100 %	253
	VROUW	58,2 %	37,5 %	4,3 %	0,0 %	100 %	299
UITSTROOM	MAN	9,1 %	90,9 %	0,0 %	0,0 %	100 %	66
	VROUW	8,9 %	85,6 %	5,6 %	0,0 %	100 %	90

In tabel 3 worden de transitiekansen berekend tussen de belangrijkste statussen bij twintigers: werkend, onderwijs, werkloos en huishouden. De tabel kan als volgt gelezen worden: van alle mannen in de leeftijdscategorie 20-29 jaar die werken, doet 95,9 procent dat een jaar later nog steeds, 0,4 procent gaat studeren, enzovoort. De

rijen sommeren op 100 procent. Omdat er geen huismannen zijn in deze leeftijdscategorie, konden er ook geen transitiekansen berekend worden.

Het belangrijkste verschil tussen mannen en vrouwen situeert zich bij twintigers in de situatie van werkloosheid. Van de werkloze mannen in deze leeftijdscategorie is 47,0 procent een jaar later aan het werk. Bij de vrouwen is dat slechts 31,7 procent. Dat verschil lijkt niet het resultaat van het feit dat vrouwen langer werkloos blijven, maar wel van een substantiële doorstroom van werkloze vrouwen in de richting van het huishouden (12,2 procent). Die komt bovenop de (beperkte) directe stroom naar het huishouden vanuit de statussen werkend en onderwijs, die in absolute aantallen niet onderschat moet worden. Het feit dat de werkzaamheid van vrouwen bij late twintigers niet even hoog piekt als bij mannen, blijkt dus vooral een probleem van een gebrekkige instroom van werkloze vrouwen in deze leeftijdscategorie. Vrouwen in deze leeftijdscategorie stromen veel sneller door naar het huishouden.

TABEL 3 – LOOPBAANTRANSITIES BIJ TWINTIGERS (PSBH 1994-2002)

		1 JAAR LATER				N
		WERKEND	ONDERWIJS	WERKLOOS	HUISHOUDEN	
MAN	WERKEND	95,9 %	0,4 %	3,8 %	0,0 %	1.593
	ONDERWIJS	23,2 %	71,0 %	5,7 %	0,0 %	715
	WERKLOOS	47,0 %	2,2 %	50,8 %	0,0 %	185
	HUISHOUDEN	-	-	-	-	0
VROUW	WERKEND	94,5 %	0,5 %	4,7 %	0,3 %	1.633
	ONDERWIJS	23,7 %	71,2 %	4,8 %	0,4 %	735
	WERKLOOS	31,7 %	3,1 %	52,7 %	12,2 %	353
	HUISHOUDEN	13,5 %	3,1 %	15,6 %	67,7 %	96

Dertigers en veertigers

Het voornaamste verschil in de werkzaamheid tussen vrouwen en mannen wordt echter opgebouwd bij dertigers en veertigers (zie grafiek 1). De curves die de werkzaamheidsgraad voor mannen en vrouwen weergeven in functie van leeftijd, gaan hier uit elkaar. De precieze samenstelling van de instroom en de uitstroom in de categorie 30-49 jaar wordt weergegeven in tabel 4. In deze leeftijdscategorie is er een duidelijk verschillend beeld tussen vrouwen en mannen. Bij werkende mannen is de wisselwerking grotendeels beperkt tot de status van werkloosheid. Bij werkende vrouwen daarentegen is er, naast werkloosheid, ook een belangrijke wisselwerking met het huishouden. De wisselwerking met onderwijs en (brug)pensioen is binnen deze leeftijdscategorie natuurlijk beperkt.

Ook nu weer bepalen we een transitiematrix (tabel 5) voor de belangrijkste statussen binnen deze leeftijdscategorie: werkend, werkloos en huishouden. Transitie naar onderwijs en pensioen komen in deze categorie amper voor en worden daarom niet in de tabel opgenomen. Om dezelfde reden konden de transitiekansen voor mannen vanuit het huishouden niet berekend worden.

TABEL 4 – SAMENSTELLING VAN DE INSTROOM EN UITSTROOM BIJ DERTIGERS EN VEERTIGERS (PSBH 1994-2002)

		ONDERWIJS	WERKLOOSHEID	HUISHOUDEN	PENSIOEN	TOTAAL	N
INSTROOM	MAN	7,6 %	91,3 %	0,0 %	1,1 %	100 %	92
	VROUW	3,2 %	61,5 %	33,9 %	1,4 %	100 %	221
UITSTROOM	MAN	2,4 %	92,8 %	1,2 %	3,6 %	100 %	83
	VROUW	2,1 %	62,8 %	33,0 %	2,1 %	100 %	188

Het belangrijkste verschil dat naar voren komt is de relatief hoge doorstroom naar het huishouden bij vrouwen, zowel direct vanuit de werkende bevolking als indirect via werkloosheid. Het belang van die indirecte doorstroom wordt onderlijnd door het feit dat relatief veel vrouwen werkloos worden: bij werkende vrouwen is de kans om een jaar later werkloos te zijn,

TABEL 5 – LOOPBAANTRANSITIES BIJ DERTIGERS EN VEERTIGERS (PSBH 1994-2002)

		1 JAAR LATER			N
		WERKEND	WERKLOOS	HUISHOUDEN	
MAN	WERKEND	98,9 %	1,0 %	0,0 %	7.575
	WERKLOOS	23,0 %	75,4 %	1,1 %	366
	HUISHOUDEN	-	-	-	8
VROUW	WERKEND	96,8 %	2,0 %	1,1 %	5.799
	WERKLOOS	15,5 %	75,0 %	8,1 %	880
	HUISHOUDEN	7,1 %	4,9 %	86,0 %	1.059

dubbel zo hoog als bij mannen (2,0 procent tegenover 1,0 procent). Bovendien stromen werkloze mannen sneller terug naar de werkende bevolking dan vrouwen. De kans om als huis-

vrouw daarna opnieuw aan het werk te gaan is bijzonder klein: 86,0 procent van de huisvrouwen is een jaar later nog steeds huisvrouw. De toestand van huisvrouw is wat men in de Markov-theorie over transitie-matrices een absorberende toestand noemt: een toestand die weinig verlaten wordt. De kans om als huisvrouw opnieuw aan het werk te gaan neemt ook af met de leeftijd: bij twintigers bedraagt die nog 13,5 procent (zie tabel 3), bij dertigers en veertigers slechts 7,1 procent. Het feit dat de werkzaamheid naar leeftijd daalt bij vrouwelijke dertigers en veertigers, lijkt dus het resultaat van een directe en indirecte stroom naar een absorberende toestand: het huishouden.

Vijftigers

Tabel 6 toont de uitstroom van mannen en vrouwen in de leeftijdscategorie 50-59 jaar. De instroom was in deze leeftijdscategorie te beperkt om hem zinvol uit te splitsen. Er is opnieuw een duidelijk verschil tussen vrouwen en mannen. Werkende mannen stromen grotendeels uit naar pensioen. Bij vrouwen is er echter ook een belangrijke uitstroom naar het huishouden. De uitstroomkans naar werkloosheid is ongeveer gelijk voor vrouwen en mannen.

TABEL 6 – SAMENSTELLING VAN DE UITSTROOM BIJ VIJFTIGERS (PSBH 1994-2002)

		ONDERWIJS	WERKLOOSHEID	HUISHOUDEN	PENSIOEN	TOTAAL	N
UITSTROOM	MAN	0,0 %	19,7 %	4,3 %	76,1 %	100 %	117
	VROUW	0,0 %	19,5 %	25,6 %	54,9 %	100 %	82

DE KLOOF

Leeftijd en de carrièrekloof

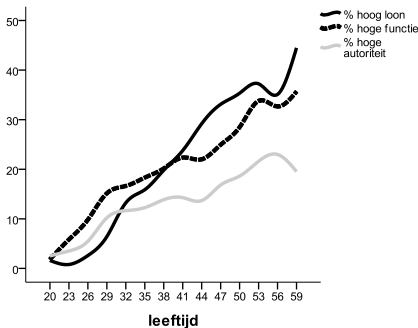
Aan carrièrevoortgang zijn verschillende aspecten verbonden. Het meest voor de hand liggende aspect is natuurlijk het loon. Maar werknemers verwachten van een succesvolle carrière ook andere zaken zoals beroepsprestige, status, andere inkomsten dan loon, autonomie, autoriteit, enzovoort. De meeste van deze aspecten hangen op een sterke manier samen met de leeftijd van de werknemer. Tabel 7 toont de man-vrouwverdeling binnen de groep werknemers die beschikken over een hoog loon, een hoge functie of een hoge mate van autoriteit in zijn of haar job. De mate van autoriteit is een centrale dimensie in theorieën van sociale stratificatie (Scott 1996: 186) en wordt daarom ook vaak gebruikt in carrièreonderzoek (o.a. Hachen 1990: 332). We definiëren iemand met een hoog loon hier als iemand met een brutourloon dat behoort tot de 20 procent hoogste uurlonen (dus groter dan het achtste loondecil).

TABEL 7 – DE LOONKLOOF, DE FUNCTIEKLOOF EN DE AUTORITEITSKLOOF (PSBH 2002)

	MAN	VROUW	N
WERKNEMERS MET EEN HOOG LOON	65,1 %	34,9 %	241
WERKNEMERS MET EEN HOGE FUNCTIE	71,4 %	28,6 %	353
WERKNEMERS MET EEN HOGE MATE VAN AUTORITEIT	79,5 %	20,5 %	224

Als hoge functies beschouwen we de hoger bedienden en de kaderleden. Iemand met een hoge mate van autoriteit beschikt over zogenaamde *sanctioning authority* (Smith 2002: 511): invloed hebben op het salaris of de promoties van anderen.

GRAFIEK 2 – PERCENTAGE WERKNEMERS IN HOGE CARRIÈRENIVEAUS NAAR LEEFTIJD (PSBH 1994-2002)



De redenen voor deze carrièrekloof zijn zeer divers, gaande van genderverschillen in menselijk kapitaal tot discriminatie. Een deel van de carrièrekloof is ook te wijten aan het feit dat vrouwen sneller uitstromen en minder snel instromen dan mannen. Als gevolg daarvan zijn ze gemiddeld jonger. Carrièredimensies hangen echter op een sterke manier samen met leeftijd. Grafiek 2 toont in iedere leeftijdscategorie het percentage werknemers met een hoog loon, een hoge functie en een hoge mate van autoriteit.

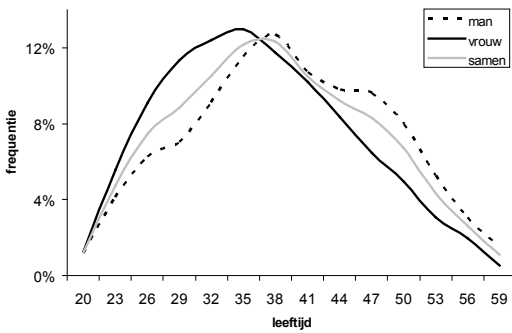
Het causaal verband tussen leeftijd en carrière verloopt grotendeels via ervaring. Hoe ouder, hoe meer ervaring, hoe hoger de functie, de mate van autoriteit en het loon. Daarnaast hangt de leeftijd ook samen met de anciënniteit die vaak een invloed heeft op bevorderingen en op de loonberekening.

Het effect van de exodus op de kloof

Simulaties

De invloed van de differentiële in- en uitstroom op de carrièrekloof kwantificeren we aan de hand van what-if-analyses (simulaties). Omdat vrouwen sneller uitstromen en mannen sneller weer instromen, zijn werkende mannen gemiddeld ouder dan werkende vrouwen. Grafiek 3 toont de verdeling van werkende mannen en vrouwen naar leeftijd. De grafiek voor de vrouwen ligt links van die van de mannen (linkse asymmetrie).

GRAFIEK 3 – FREQUENTIEVERDELING VAN WERKENDE VROUWEN EN MANNEN, MET HET GEWOGEN GEMIDDELDE
(N = 5.566 MANNEN, 4.030 VROUWEN, PSBH 1994-2002)



In de simulaties wordt nagegaan wat er zou gebeuren indien mannen en vrouwen eenzelfde kans hebben om uit te stromen en in te stromen. In dat geval zou er geen verschil meer zijn tussen de leeftijdsverdelingen van vrouwen en mannen. In de simulatie gaan we ervan uit dat mannen en vrouwen naar elkaar toe groeien: dat mannen wat vaker uitstromen en vrouwen wat minder vaak. Dat is zowel economisch als maatschappelijk een zinvollere hypothese dan een simulatie waarin vrouwen zouden evolueren

naar de mannelijke verdeling. Mannen zijn immers niet de norm. In grafiek 3 wordt de nieuwe leeftijdsverdeling van zowel mannen als vrouwen die zo ontstaat, voorgesteld als een grijze curve.

Het effect op de loonkloof

Tabel 8 geeft de resultaten weer van een simulatie van de bruto-urloonkloof bij een gelijke in- en uitstroom van vrouwen en mannen. De eerste kolommen geven de frequentieverdelingen voor de leeftijd van werkende mannen en vrouwen (dat zijn de onderliggende gegevens voor grafiek 3). De leeftijdsverdeling ‘samen’ is de frequentieverdeling die zou ontstaan indien vrouwen en mannen even vaak zouden in- en uitstromen. De laatste twee kolommen geven voor iedere leeftijdscategorie het gemiddelde bruto-urloon van mannen en vrouwen.

Het gemiddelde loon bij de huidige leeftijdsverdeling is niets anders dan het huidige gemiddelde loon van alle werkende vrouwen en mannen. Het wordt berekend als het gewogen gemiddelde van de lonen in elke leeftijdscategorie, gewogen volgens de frequenties van de leeftijdsverdeling. Op die manier vinden we de gemiddelde

bruto-uurlonen terug en de bijbehorende bruto-uurloonkloof voor de periode onder beschouwing: vrouwen verdienen 17,8 procent minder dan mannen. Vervolgens wordt het gemiddelde mannen- en vrouwenloon geschat in een situatie van gelijke in- en uitstroom, waardoor werkende mannen en vrouwen eenzelfde leeftijdsverdeling zouden kennen. Die lonen worden geschat door het gewogen gemiddelde te berekenen van de lonen in elke leeftijdscategorie, gewogen volgens de frequenties van de gezamenlijke leeftijdsverdeling. In de simulatie van de gemiddelde lonen bij eenzelfde leeftijdsverdeling, groeien de lonen van vrouwen en mannen naar elkaar toe. Daardoor daalt de bruto-uurloonkloof van 17,8 procent naar 14,7 procent, dat is een daling met minder dan een vijfde. De invloed van de differentiële in- en uitstroom op de loonkloof moet dus relatief beperkt genoemd worden.

TABEL 8 - SIMULATIE VAN DE LOONKLOOF BIJ GELIJKE IN- EN UITSTROOM
(N = 5.566 MANNEN EN 4.030 VROUWEN, PSBH 1994-2002)

LEEFTIJD	LEEFTIJDVERDELING			BRUTO-UURLOON (IN EURO)		
	MANNEN	VROUWEN	SAMEN	MANNEN	VROUWEN	
20	1,2%	1,3%	1,2%	35,6	30,4	
23	4,2%	5,6%	4,7%	38,6	36,1	
26	6,2%	9,1%	7,4%	44,7	40,5	
29	7,0%	11,4%	8,9%	49,5	44,4	
32	9,1%	12,4%	10,5%	53,7	47,0	
35	11,5%	13,0%	12,1%	55,0	48,6	
38	12,7%	11,8%	12,3%	58,0	50,4	
41	10,7%	10,2%	10,5%	60,3	51,9	
44	9,8%	8,4%	9,2%	64,4	51,6	
47	9,6%	6,5%	8,3%	66,0	53,6	
50	8,0%	5,0%	6,7%	69,3	56,2	
53	5,3%	3,1%	4,3%	72,2	55,9	
56	3,1%	2,0%	2,6%	70,7	57,8	
59	1,5%	0,5%	1,1%	74,9	65,2	
TOTAAL	100,0%	100,0%	100%			
GEMIDDELDE LONEN BIJ DE HUIDIGE LEEFTIJDVERDELING:				58,7	48,3	LOONKLOOF = 17,8%
GEMIDDELDE LONEN BIJ EEN ZELFDE LEEFTIJDVERDELING:				57,6	49,1	LOONKLOOF = 14,7%

Bij deze berekening hebben we verondersteld dat de gemiddelde lonen binnen elke leeftijdscategorie niet veranderen wanneer mannen en vrouwen op eenzelfde manier zouden gaan in- en uitstromen. Wellicht stromen vrouwen met lage lonen echter sneller uit dan andere vrouwen. Bij een gelijke in- en uitstroom zouden net die laagverdienende vrouwen niet uitstromen, zodat de gemiddelde vrouwenlonen wat lager zouden zijn dan in de simulatie. Deze veronderstelling impliceert dat de loonkloof wellicht wat groter zou blijven dan het geschatte cijfer dat via de simulatie werd verkregen. Het feit dat de loonkloof groter is bij de oudere leeftijden, is echter ten dele te wijten aan een cohorte-effect (waardoor de loonkloof op termijn dus wat zal afnemen).

Het effect op functieniveau en autoriteit

In wat volgt onderzoeken we de invloed van de ongelijke in- en uitstroom op enkele andere carrièredimensies: het functieniveau en de mate van autoriteit. Naar analogie met de loonkloof kunnen we bij deze dimensies spreken van een functiekloof en

een autoriteitskloof tussen vrouwen en mannen.

Omdat oudere werknemers vaker werken in hoge functies en in beroepen met een hoge mate van autoriteit, zal het rechte trekken van de leeftijdsverdeling ook voor deze dimensies de carrièrekloof gedeeltelijk dichten. In tabel 9 staan de resultaten van een simulatie van het percentage mannen en vrouwen die werken in hoge functies (hoger bediende of kader) en die beschikken over een hoge mate van autoriteit (invloed hebben op het salaris of de promoties van anderen). De percentages bij de huidige leeftijdsverdeling zijn opnieuw berekend als het gewogen gemiddelde van de percentages in de leeftijdscategorieën, met de frequenties van de leeftijdsverdeling als wegingscoëfficiënten. In de periode onder beschouwing werkte dus 23,5 procent van de mannen en slechts 10,6 procent van de vrouwen in hoge functies. Indien door een gelijke in- en uitstroom de leeftijdsverdeling gelijkgeschakeld wordt, dan zou het percentage bij de mannen dalen tot 22,6 procent en dat van de vrouwen zou toenemen tot 10,9 procent. Het percentage mannen dat beschikt over een hoge mate van autoriteit zou dalen van 16,5 naar 15,8 procent, bij vrouwen zou er geen waarneembare toename zijn.

TABEL 9 SIMULATIE VAN DE FUNCTIE- EN AUTORITEITSKLOOF BIJ GELIJKE IN- EN UITSTROOM
[N = 11.213 MANNEN EN 8.969 VROUWEN, PSBH 1994-2002]

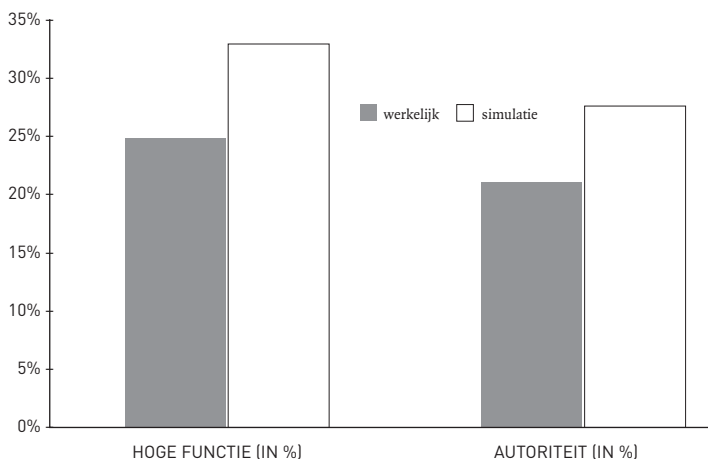
LEEFTIJD	LEEFTIJDVERDELING			% IN HOGE FUNCTIE		% MET HOGE AUTORITEIT	
	MANNEN	VROUWEN	SAMEN	MANNEN	VROUWEN	MANNEN	VROUWEN
20	1,2%	1,3%	1,2%	1,6%	0,8%	1,1%	2,5%
23	4,2%	5,6%	4,7%	5,2%	4,2%	4,4%	2,7%
26	6,2%	9,1%	7,4%	11,8%	6,7%	6,5%	3,7%
29	7,0%	11,4%	8,9%	16,2%	10,1%	11,3%	7,5%
32	9,1%	12,4%	10,5%	19,4%	10,9%	15,4%	7,3%
35	11,5%	13,0%	12,1%	20,7%	10,5%	16,0%	6,9%
38	12,7%	11,8%	12,3%	23,8%	12,3%	17,3%	6,2%
41	10,7%	10,2%	10,5%	24,0%	13,1%	16,8%	5,7%
44	9,8%	8,4%	9,2%	28,3%	10,7%	17,8%	5,5%
47	9,6%	6,5%	8,3%	28,2%	11,7%	19,9%	5,9%
50	8,0%	5,0%	6,7%	32,0%	12,9%	21,3%	5,0%
53	5,3%	3,1%	4,3%	35,0%	13,7%	22,2%	6,6%
56	3,1%	2,0%	2,6%	36,8%	17,0%	27,1%	8,2%
59	1,5%	0,5%	1,1%	39,0%	13,9%	21,5%	6,7%
TOTAAL	100,0%	100,0%	100%				
PERCENTAGE BIJ HUIDIGE LEEFTIJDVERDELING:				23,5%	10,6%	16,5%	6,0%
SIMULATIE BIJ ZELFDE LEEFTIJDVERDELING:				22,6%	10,9%	15,8%	6,0%

Vervolgens gaan we na hoe het aantal vrouwen aan de top verandert als door een gelijke in- en uitstroom de leeftijdsverdeling gelijkgeschakeld wordt. In de periode onder beschouwing bedraagt het aandeel vrouwen over de volledige leeftijdscategorie 20-59 jaar slechts 42 procent. Bij eenzelfde in- en uitstroom zou het aandeel aan vrouwen in de werkende bevolking 50 procent bedragen.

In combinatie met de resultaten uit tabel 9 kan nu het aandeel van vrouwen in hoge functies en in jobs met een hoge mate van autoriteit geschat worden. Grafiek 4 toont de resultaten. Indien vrouwen en mannen op eenzelfde manier in- en uitstromen,

dan zou het aandeel van vrouwen met een hoge functie binnen de groep werkenden, toenemen van 24,7 tot 32,6 procent (aangezien er bij gelijke in- en uitstroom evenveel mannen werken als vrouwen wordt het aandeel van vrouwen in topfuncties: $10,9 / (22,6 + 10,9) = 32,6$). Binnen de groep werkenden die beschikken over een job met een hoge mate van autoriteit, zou het aandeel van vrouwen toenemen van 20,8 tot 27,4 procent. In beide gevallen betekent dat een toename van het aantal vrouwen met iets minder dan een derde.

GRAFIEK 4 – SIMULATIE VAN HET AANDEEL VAN VROUWEN IN HOGE FUNCTIES EN JOBS MET EEN HOGE MATE VAN AUTORITEIT BIJ GELIJKE IN- EN UITSTROOM



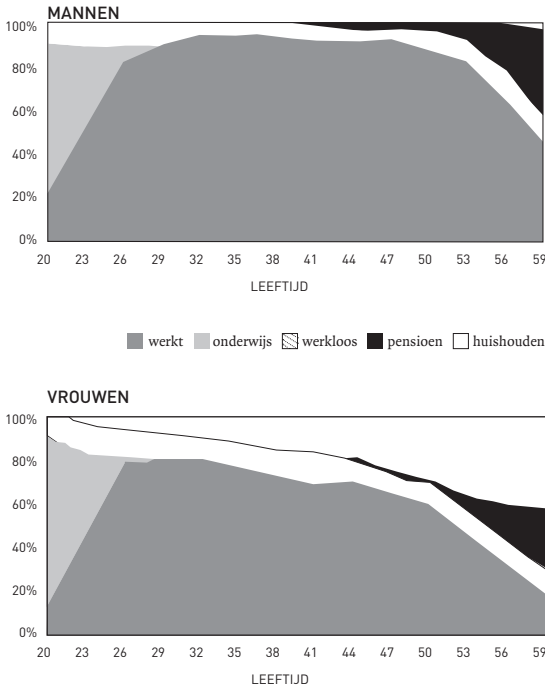
Is de hoge uitstroom de oorzaak van het beperkte aantal vrouwen aan de top?

In hun onderzoek naar de uitstroom en de promotiekansen van vrouwelijke managers in de Verenigde Staten, besloten Gayle et al. (2008: 28) dat het beperkte aantal vrouwen aan de top grotendeels verklaard wordt door de relatief grote uitstroom van vrouwen. Dat blijkt in België niet het geval te zijn. De differentiële in- en uitstroom van mannen en vrouwen verklaart ongeveer een derde van het beperkte aantal vrouwen in hoge functies en functies met een hoge mate van autoriteit en minder dan een vijfde van de loofkloof. Andere factoren, zoals verschillen in promotiekansen spelen dus ook een rol. Maar omgekeerd mag het effect van de relatief hoge uitstroom bij vrouwen dus evenmin verwaarloosd worden.

WIE MAAKT DE OVERGANG VAN DE ARBEIDSMARKT NAAR HET HUISHOUDEN?

De hogere uitstroom en de beperktere instroom van vrouwen zorgen ervoor dat het aandeel aan vrouwen in de werkende bevolking afneemt met de leeftijd. Aan de hand van tabellen 2 en 3 concludeerden we dat zowel transities naar werkloosheid als het huishouden een rol spelen in deze afname. Maar deze twee factoren zijn niet even belangrijk. Grafiek 5 toont de samenstelling van de bevolking in de leeftijdscategorie 20-59 jaar aan de hand van Camera-diagrammen.

GRAFIEK 5 – UITSTROOM NAAR HET HUISHOUDEN BIJ VROUWEN
 (PSBH 1994-2002, N=16.811 MANNEN, 17.395 VROUWEN)



Uit de grafiek blijkt dat de afname van het aandeel van de werkenden bij de vrouwen gepaard gaat met een complementaire toename van het aantal huisvrouwen. Dat aantal neemt toe van minder dan 1 procent op twintigjarige leeftijd tot 30 procent op vijftigjarige leeftijd, waarna het verder blijft toenemen. De afname van de werkenden leidt niet tot een toename van werkloze vrouwen. Hoewel de werkloosheid bij vrouwen hoger ligt dan bij mannen, vormt het huishouden het reservoir waarin vrouwen op een min of meer continue manier belanden. Uit de transitie matrix in tabel 5 bleek al dat 86 procent van de huisvrouwen een jaar later nog steeds huisvrouw is. Het huishouden

is een absorberende toestand: een toestand die weinig verlaten wordt.

Nu het belang van deze transitie naar het huishouden is aangetoond, gaan we op zoek naar de achtergronden ervan: welke factoren bepalen of vrouwen een hogere kans hebben om uit te stromen naar het huishouden? Om deze vraag te beantwoorden, wordt een statistisch model geschat waarin verschillende variabelen tegelijk worden opgenomen om hun respectieve bijdrage te kwantificeren. Dat doen we aan de hand van *event history analysis*, een regressietechniek waarmee gebeurtenissen (*events*) in longitudinale data bestudeerd worden. Die gebeurtenis is hier de overgang van de arbeidsmarkt (werkenden en werklozen) naar het huishouden binnen een periode van een jaar.

De onafhankelijke variabelen die worden opgenomen zijn enkele persoonlijke kenmerken en enkele gezinskenmerken. Bij de leeftijd maken we een onderscheid tussen twintigers, dertigers, veertigers en vijftigers. In het opleidingsniveau worden drie categorieën onderscheiden: respondenten met een hoog opleidingsniveau beschikken over een diploma hoger onderwijs, respondenten met een middelmatig opleidingsniveau hebben enkel een diploma van het secundair onderwijs en respondenten met een laag opleidingsniveau hebben geen diploma secundair onderwijs. De variabele ‘burgerlijke staat’ onderscheidt de categorieën gehuwd, feitelijk gescheiden, echtgescheiden, verweduwd en nooit gehuwd. De opname van deze variabele is ingegeven door Gary Becker (1981), die stelt dat mensen hun arbeidsbeslissingen coördineren op gezinsniveau. Volgens deze theorie is het rationeel om

binnen het gezin een arbeidsdeling te organiseren waarbij vrouwen zich specialiseren in huishoudelijk werk en mannen in betaalde arbeid. Bij de aanwezigheid van kinderen maken we het onderscheid tussen drie categorieën: geen kinderen jonger dan 16 jaar, het jongste kind is jonger dan 7 jaar, en het jongste kind is tussen 7 en 16 jaar. De variabele 'slechte gezondheid' geeft weer hoe respondenten hun gezondheid evalueren en is gemeten op een schaal van 1 (zeer goed) tot 5 (zeer slecht). De variabele 'golf' neemt waarden aan tussen 3 (1994) en 10 (2001) en werd opgenomen om te controleren voor eventuele veranderingen van de transitiekans doorheen de tijd (periode- en cohorte-effecten). Ten slotte nemen we een dummy-variabele op, die weergeeft of de respondent werkloos is, en een variabele die aangeeft uit welke golf van de PSBH de gegevens afkomstig zijn. Voor deze variabelen hadden we gegevens voor 7.729 vrouwen waarvan er 202 de transitie maakten naar het huishouden. De resultaten van de analyse staan in tabel 10.

Vrouwen die de transitie maken naar het huishouden zijn vaak ouder, laagopgeleid, met kinderen (vaak jonge kinderen) en zijn eerder gehuwd dan feitelijk gescheiden of nooit gehuwd. Er is geen effect van de variabele 'gezondheid'. Deze resultaten stemmen overeen met de analyse in Forrier et al. (2004: 12) waarbij de uitstroom naar inactiviteit werd onderzocht – hier specifiek vanuit de werkende bevolking – en waarbij eveneens het belang van leeftijd, kindzorg en opleidingsniveau werd aangetoond. Uit onze analyse blijkt bovendien een bijzonder sterk effect vanwege werkloosheid, waarmee de indicatie uit tabellen 3

en 5 bevestigd wordt dat de transitie naar het huishouden vaak indirect gebeurt via werkloosheid. Bovendien geeft de negatieve coëfficiënt bij de variabele 'golf' aan dat de uitstroom naar het huishouden afneemt over de opeenvolgende cohorten. Dat betekent dat binnen een groep vrouwen van dezelfde leeftijd, de vrouwen in de dataset die later geboren zijn ook minder vaak de overstap maken naar het huishouden. Volgens deze vaststelling blijkt er dus alvast geen sprake van een toename, of een opt-out revolution, die sommigen zien (toch niet in België en niet voor de periode onder beschouwing). Een andere vaststelling is het effect van de leeftijd:

TABEL 10 – WELKE ACTIEVE VROUWEN STROMEN UIT NAAR HET HUISHOUDEN? (EVENT HISTORY ANALYSIS, PSBH 1994-2001)

VARIABLEN	B ₁₁
LEEFTIJD (REFERENTIE = 20-29 JAAR)	
30-39	0,202
40-49	1,060 **
50-59	2,165 ***
OPLEIDINGSNIVEAU (REFERENTIE = LAAG)	
MIDDELMATIG	- 0,492 *
HOOG	- 1,134 ***
BURGERLIJKE STAAT (REFERENTIE = GEHUWD)	
FEITELIJK GESCHIEDEN	- 2,337 **
ECHTGESCHIEDEN	- 0,600
VERWEDUWD	0,329
NOOIT GEHUWD	- 0,831 *
KINDEREN (REFERENTIE = GEEN KIND < 16 JAAR)	
JONGSTE KIND < 7 JAAR	1,114 ***
7 JAAR ≤ JONGSTE KIND < 16 JAAR	0,802 **
SLECHTE GEZONDHEID	0,104
WERKLOOS	4,197 ***
GOLF	- 0,162 ***
CONSTANTE TERM	- 4,187 ***
N	7.729
NAGELKERKE R ²	0,412

* p<0,05; ** p<0,01; *** p<0,001, one-tailed test

ook na controle voor een cohorte-effect, maken oudere vrouwen meer kans om over te stappen naar het huishouden. De grotere uitstroom naar het huishouden bij ouderen, die we in de beschrijvende analyses vaststelden, is dus niet louter toe te schrijven aan een cohorte- of periode-effect.

Deze analyse impliceert dat het mogelijk is om onder werkloze vrouwen een specifieke doelgroep af te bakenen, die het hoogste risico loopt om de arbeidsmarkt definitief te verlaten door uit te stromen naar het huishouden. De beleidsaandacht concentreren op deze doelgroep via maatregelen die de combinatie arbeid en gezin mogelijk maken, zou dus een doelgerichte manier zijn om via verhoogde participatie ook de carrièrekloof ten dele te dichten.

CONCLUSIE

Op basis van gegevens uit de *Panelstudie van Belgische Huishoudens* toonden we aan dat vrouwen de werkende bevolking sneller verlaten en minder snel (weer) instromen dan mannen. Ze stromen daarbij relatief vaak – al dan niet via een periode van werkloosheid – naar het huishouden. Als gevolg hiervan daalt de werkzaamheid van vrouwen in functie van de leeftijd en is de leeftijdsverdeling van werkende vrouwen sterk links asymmetrisch. Werkende vrouwen zijn daarom gemiddeld jonger en beschikken over minder ervaring. Omdat hoge functies vooral worden ingenomen door oudere werknemers, wordt het aantal vrouwen aan de top ook door het mechanisme van relatief hoge vrouwelijke uitstroom beperkt. Hoewel dat mechanisme bij de bespreking van de verticale segregatie van vrouwen en mannen in de literatuur vaak over het hoofd gezien wordt, blijkt het ongeveer een derde van het beperkte aantal vrouwen in hoge functies te verklaren en een vijfde van de loonkloof tussen vrouwen en mannen. Het is dus niet zo dat de hoge uitstroom bij vrouwen de verticale segregatie volledig verklaart, zoals gesuggereerd door Gayle et al. (2008). Andere mechanismen, zoals belemmeringen bij de doorstroom van vrouwen in hun carrières, spelen ook een rol.

De vrouwen die de overstap maken van de arbeidsmarkt naar het huishouden hebben vaak een gezin met (jonge) kinderen. Het gaat meestal om laagopgeleide vrouwen die de overstap maken na een periode van werkloosheid. De kans om de overstap te maken naar het huishouden neemt bovendien af doorheen de tijd, wat in tegenspraak is met diegenen die een opt-out revolution zien. Ondanks die dalende trend, is de uitstroom van vrouwen naar het huishouden een belangrijke factor in de differentiële in- en uitstroom tussen mannen en vrouwen. De beleidsaandacht concentreren op deze doelgroep via maatregelen die de combinatie arbeid en gezin vergemakkelijken, zou een doelgerichte manier zijn om ook via verhoogde participatie de carrièrekloof te helpen dichten.

BIBLIOGRAFIE

- Alessio, J.C. & J. Andrzejewski (2000). 'Unveiling the Hidden Glass Ceiling: An Analysis of the Cohort Effect Claim' *American Sociological Review* 65(2), 311-315.
- Becker, G. (1981). *A Treatise on the Family*. Cambridge: Harvard University Press.
- Belkin, L. (2003). 'The Opt-Out Revolution' *New York Times Magazine* (October 26).
- Bevens, T., De Spiegeleire, M., Gilbert, V. & Van Hove, H. (2009). *De loonkloof tussen vrouwen en mannen in België - Rapport 2009*. Brussel: Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen.

- Boushey, H. (2005). 'Are Women Opting Out? Debunking the Myth' Center for Economic and Policy Research. CEPR Briefing Paper.
- Burniaux, J., R Duval & F. Jaumotte (2004). 'Coping with Ageing: A dynamic Approach to Quantify the Impact of Alternative Policy Options on Future Labour Supply in OECD Countries' In: *OECD Economics Department Working Papers*, No. 371. OECD Publishing.
- Cantillon, B., J. Ghysels & M. De Wilde (2009). 'De individualisering van de sociale zekerheid, tussen utopie en dwaling' In: *Berichten/UA*. Antwerpen: Centrum voor Sociaal Beleid.
- Castells, M. (1997). *The Information Age: economy, society and culture*. Vol 2: *The power of identity*. Oxford: Blackwell.
- Corvi, N. & M.A. Salort (1985). *Les femmes et le marché du travail*. Paris: Hatier.
- Deschacht, N., A. Baerts & M.A. Guerry (2010, ter perse). 'Vrouwen op weg naar de op: de loonkloof en het glazen plafond in België' In: *Tweespraak Vrouwenstudies 2009*. Brussel: VUBPress.
- Forrier, A., V. Heylen, T. Vandenbrande, J. Bollens & L. Sels (2004). *Arbeidsloopbanen in kaart: Onderzoek op de PSBH-databank*. Leuven: HIVA.
- Gayle, G.L., L. Golan & R.A. Miller (2009). 'Are There Glass Ceilings for Female Executives?' Unpublished Working Paper.
- Ghysels, J. & W. Van Lancker (2009). 'Emancipatie in twee snelheden opnieuw bekeken: laaggeschoolde vrouwen in België en Europa' In: *Berichten/UA*. Antwerpen: Centrum voor Sociaal Beleid.
- Goldin, C. (1990). *Understanding the gender gap: an economic history of American women*. Oxford University Press.
- Hachen, D.S.J. (1990). 'Three Models of Job Mobility in Labor Markets' *Work and Occupations* 17 (3), 320-354.
- Hakim, C. (2002). 'Lifestyle Preferences as Determinants of Women's Differentiated Labor Market Careers' *Work and Occupations* 29(4), 428-59.
- Hewlett, A.S. (2007). *Off-ramps and on-ramps: keeping talented women on the road to succes*. Boston: Harvard Business School Publishing.
- HIG (2008). *Gezinnen in opmars: Gezinsbeleid in Vlaanderen 2006-2007*. Brussel: Het Hoger Instituut voor Gezinswetenschappen.
- Jacobson, J.P. (2007). *The Economics of Gender*. Oxford: Blackwell Publishing.
- Lamberts, M. & Delmotte, J. (2004). *Knelpunten op de arbeidsmarkt: kansen voor vrouwen*. Leuven: Hoger Instituut voor de Arbeid.
- Long, C.D. (1958). *The Labor Force under Changing Income and Employment*. Princeton: Princeton University Press.
- Mincer, J. (1962). Labor Force Participation of Married Women: A Study of Labor Supply. In H. Gregg Lewis (ed.). *Aspects of Labor Economics*. Princeton: Princeton University Press, pp. 63-106.
- Panel Study on Belgian Households (1992-2002). Universiteit Antwerpen, Université de Liège.
- Phelps, E.S (1972). 'The Statistical Theory of Racism and Sexism' *American Economic Review* 62(4), 659-661.
- Pinker, S. (2008). *De seksparadox: Mannen, vrouwen en hun kansen op succes*. Antwerpen: Contact.
- Preston, A.E (1994). 'Why Have All the Women Gone? A Study of Exit of Women from the Science and Engineering Professions' *American Economic Review* 84(5), 1446-1462.
- Scott, J. (1996). *Stratification and power: Structures of class, status and command*. Cambridge: Polity Press.
- Smith, R.A. (2002). 'Race, Gender, and Authority in the Workplace: Theory and Research' *Annual Review of Sociology* 28, 509-542.
- Stone, P. (2007). *Opting out? Why women really quit careers and head home*. Berkeley: University of California Press.
- Van Woensel, A. (2007). *Genderjaarboek 2007*. MV United. Brussel: ESF-Agentschap.
- Vandenbrande, T. (2000). 'Evolutie van de beroepsbevolking 1990-2030' In: *De arbeidsmarkt in Vlaanderen. Jaarboek 2000*. Leuven: Steunpunt WAV.
- Wells, D.R. (1998). *Consumerism and the movement of housewives into wage work*. Aldershot: Ashgate.

Revenus individuels et dépendance financière des femmes et des hommes dans neuf pays européens en 2006¹

Danièle Meulders & Síle O'Dorchai

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

[nl]

Individuele inkomens en de financiële afhankelijkheid van vrouwen en mannen in negen Europese landen | IN HET KADER VAN HET BGIA-PROJECT (BELGIAN GENDER AND INCOME ANALYSIS) IS EEN METHODE ONTWIKKELD DIE HET TOELAAT INDIVIDUELE INKOMENS VAN VROUWEN EN MANNEN TE BEREKENEN. DEZE METHODE BEOOGT GENDERVERSCHILLEN ZICHTBAAR TE MAKEN, OOK OP HET VLAK VAN FINANCIËLE AFHANKELIJKHEID. DIT ARTIKEL BELICHT DE MAN/VROUWVERDELING VAN INDIVIDUELE INKOMENS EN GEEFT EEN STAND VAN ZAKEN M.B.T. DE FINANCIËLE AFHANKELIJKHEID VAN VROUWEN EN MANNEN IN NEGEN LANDEN: OOSTENRIJK, BELGIË, SPANJE, FRANKRIJK, IERLAND, LUXEMBURG, POLEN, ZWEDEN EN GROOT-BRITANNIË. EERST EN VOORAL WORDEN DE GEGEVENS EN DE METHODOLOGIE TOEGELICHT. TEN TWEEDE ANALYSEREN WE HET VERSCHIL TUSSEN VROUWEN EN MANNEN OP HET NIVEAU VAN DE INDIVIDUELE INKOMENS EN INZAKE DE GRAAD VAN FINANCIËLE AFHANKELIJKHEID, NET ALS DE OBSERVEERBARE INDIVIDUELE KENMERKEN DIE VOOR DE VERSCHILLEN ZORGEN. WE VERGELIJKEN OOK DE BEKOMEN GRAAD VAN FINANCIËLE AFHANKELIJK, DIE DUS IS GEBASEERD OP EEN BEREKENING VAN DE INDIVIDUELE INKOMENS, MET DE CIJFERS OVER ARMOEDERISICO DIE, CF. DE DEFINITIE VAN DE EUROPESE COMMISSIE, GEBASEERD ZIJN OP GEZINSINKOMENS. TEN DERDE GEBRUIKEN WE ECONOMETRISCHE MODELLEN VAN HET TYPE PROBIT OM TE ACHTERHALEN WELKE FACTOREN DE GROOTSTE IMPACT HEBBEN OP DE KANS OP FINANCIËLE AFHANKELIJKHEID. HET MARGINALE EFFECT VAN ELK INDIVIDUEEL KENMERK WORDT MET DEZE METHODE

[fr]

DANS LE CADRE DU PROJET BGIA (BELGIAN GENDER AND INCOME ANALYSIS), UNE MÉTHODOLOGIE A ÉTÉ DÉVELOPPÉE QUI PERMET DE CALCULER LE REVENU INDIVIDUEL DES FEMMES ET DES HOMMES AFIN DE METTRE EN LUMIÈRE L'EXISTENCE DE DIFFÉRENCES DE GENRE, ÉGALEMENT EN TERMES DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE. CET ARTICLE PRÉSENTE LA DISTRIBUTION PAR GENRE DU REVENU INDIVIDUEL AINSI QUE DE LA DÉPENDANCE FINANCIÈRE DANS NEUF PAYS EUROPÉENS: AUTRICHE, BELGIQUE, ESPAGNE, FRANCE, IRLANDE, LUXEMBOURG, POLOGNE, SUÈDE ET LE ROYAUME-UNI. PREMIÈREMENT, LES DONNÉES ET LA MÉTHODOLOGIE SONT EXPLIQUÉES. DEUXIÈMEMENT, NOUS ANALYSONS LA DIFFÉRENCE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU NIVEAU DU REVENU INDIVIDUEL ET DU TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE AINSI QUE LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES ET OBSERVABLES QUI DÉTERMINENT LES ÉCARTS. NOUS COMPARONS ÉGALEMENT NOS TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE BASÉS SUR UNE MESURE INDIVIDUELLE DU REVENU AVEC LES TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ QUI SONT CALCULÉS À PARTIR DU REVENU DU MÉNAGE SELON LA DÉFINITION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE. TROISIÈMEMENT, NOUS COMPLÉTONS L'ANALYSE PAR L'ESTIMATION DE MODÈLES ÉCONOMÉTRIQUES DE TYPE PROBIT AFIN D'IDENTIFIER LES FACTEURS QUI ONT LE PLUS GRAND IMPACT SUR LA PROBABILITÉ D'ÊTRE FINANCIÈREMENT DÉPENDANT. L'EFFET MARGINAL PUR DE CHACUNE DES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES EST CALCULÉ SELON CETTE MÉTHODE. QUATRIÈMEMENT, NOUS PROPOSONS QUATRE NOUVEAUX INDICATEURS QUI POURRAIENT ENRICHIR

berekend. Tenslotte stellen we vier nieuwe indicatoren voor als aanvulling op de bestaande indicatoren van Laken – kernindicatoren m.b.t. armoede en sociale uitsluiting die regelmatig worden berekend en in vergelijkbare vorm gepubliceerd voor elke lidstaat van de Europese Unie.

l'ensemble des indicateurs clés en termes de pauvreté et d'exclusion sociale qui sont régulièrement calculés et publiés dans une forme comparable pour chaque État-membre de l'Union Européenne (les indicateurs de Laeken).

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet BGIA (Belgian Gender and Income Analysis)² nous nous sommes attachés à calculer les revenus individuels des femmes et des hommes en Belgique. Nous avons aussi proposé le calcul de différents indicateurs permettant de mesurer les écarts de revenus entre hommes et femmes et le risque de dépendance financière auquel ils font face³. La même méthodologie est appliquée ici à neuf pays européens: l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, le Luxembourg, la Pologne, la Suède et le Royaume-Uni.

L'originalité de cette étude est qu'elle s'intéresse aux revenus personnels des individus, ceux dont ils disposent seuls du fait de leur travail, des transferts qui leur sont alloués, de leurs revenus immobiliers et mobiliers propres et cela quels que soient leur mode de vie et le ménage auquel ils appartiennent. Nous nous démarquons ainsi radicalement des approches traditionnelles de la pauvreté. En effet, le taux de pauvreté est traditionnellement estimé en faisant l'hypothèse forte d'une mise en commun et d'un partage intégral de tous les revenus entre les membres d'un ménage, quel que soit leur apport propre. Selon cette approche, une personne est pauvre si elle appartient à un ménage pauvre, quels que soient ses revenus personnels.

Si de nombreuses études traitent des écarts salariaux de genre qu'elles analysent et décomposent, peu d'études s'intéressent aux écarts entre les revenus individuels bruts ou nets des femmes et des hommes. Ceci est, en partie, dû à l'absence de données statistiques de qualité sur les revenus individuels. En effet, beaucoup de bases de données sont encore construites au départ des ménages pour lesquels des données agrégées sont collectées en ce qui concerne différentes composantes du revenu et des dépenses.

On peut se poser la question de la validité de cette hypothèse héritée de l'approche néo-classique où le ménage était considéré comme une boîte noire se comportant comme « un seul homme » maximisant en altruiste l'utilité homogène du ménage. Plusieurs économistes ont montré que la pauvreté des femmes était sous-estimée lorsque l'on fait l'hypothèse que les revenus sont partagés également entre les membres des ménages (Folbre 1986, Kabeer 1994, Woolley & Marshall 1994, Nelson 1996). Le ménage serait en quelque sorte le cache-sexe de la pauvreté.

Ce qui est inquiétant, c'est que cette hypothèse centrale de partage intégral des ressources des ménages n'est ni discutée, ni présentée comme une hypothèse forte par les auteurs des études sur la pauvreté. Ils présentent leurs résultats comme si ils étaient universels sans indiquer à quel point ils sont sensibles à cette hypothèse de départ.

Dans le cadre du projet BGIA, une méthodologie nouvelle a été développée afin d'analyser la pauvreté au niveau individuel plutôt qu'au niveau du ménage: les ressources financières sont entièrement individualisées afin de mesurer un risque de pauvreté

propre à chaque individu, peu importe les caractéristiques du ménage dans lequel il se trouve. Cette méthode permet d'approcher la situation qui caractériserait les individus en cas de dissolution de leur ménage. Cet article porte sur la distribution des revenus individuels et la dépendance financière dans neuf pays européens: l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, le Luxembourg, la Pologne, la Suède et le Royaume-Uni.

La première partie est consacrée à la présentation des données et de l'échantillon, la deuxième à la méthodologie et la présentation des variables utilisées.

La troisième présente les écarts entre les revenus individuels et les taux de dépendance financière des femmes et des hommes, les caractéristiques individuelles qui peuvent les expliquer et propose une comparaison de ces taux avec le taux de risque de pauvreté européen.

Dans la quatrième partie, l'étude est complétée par l'estimation d'un modèle économétrique de type Probit visant à identifier les facteurs les plus déterminants quant à la probabilité de se trouver en situation de dépendance financière. Cette méthode permet d'identifier les effets marginaux purs des caractéristiques individuelles.

Dans la cinquième partie, quatre indicateurs sont proposés.

Une conclusion résume les résultats et implications principaux de cette analyse.

DONNÉES ET ÉCHANTILLON

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent de la base EU-SILC 2006 (Statistics on Income and Living Conditions). Cette base de données couvre tous les États-membres de l'Union européenne, exceptées la Roumanie et la Bulgarie, ainsi que certains pays non-membres de l'Union (actuellement la Norvège et l'Islande). Elle est la base de référence pour les statistiques comparatives relatives au revenu, à la pauvreté et à l'exclusion sociale, notamment dans le cadre du processus européen de protection et d'inclusion sociale. Les données sont fournies par les États-membres et contrôlées par les instituts statistiques nationaux en suivant les directives européennes communes afin d'assurer la comparabilité des variables.

L'échantillon complet de SILC 2006 contient plus de 530.000 individus répartis dans 26 pays. Uniquement les individus vivant dans des ménages privés sont couverts, à l'exclusion des individus vivant dans des ménages collectifs ou dans des institutions.

Parmi ces individus, nous avons sélectionné les plus de 24 ans ainsi que tous les individus entre 18 et 24 ans qui sont économiquement actifs (travaillant ou disponibles sur le marché du travail et activement à la recherche d'un emploi).

Pour calculer un revenu individuel, l'information sur les taxes payées individuellement par les individus est nécessaire. Cette information n'étant disponible que pour neuf pays, nous étions contraints de restreindre notre échantillon à ce sous-groupe de pays.

Nous avons aussi dû retirer de l'échantillon les individus pour lesquels des informations importantes étaient manquantes (sexe, âge, éducation, statut par rapport à l'emploi, type de ménage...).

Notre analyse porte finalement sur un échantillon de 133.071 individus issus de neuf pays européens: l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, le Luxembourg, la Pologne et le Royaume-Uni.

TABLEAU 1 – ÉCHANTILLON CONSIDÉRÉ: NOMBRE D'OBSERVATIONS ET POURCENTAGE D'HOMMES ET DE FEMMES

	AT		BE		ES		FR		IE		LU		PL		SE		UK	
	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%
TOTAL	11,11		9,62		23,47		14,47		10,32		7,07		30,33		10,74		15,93	
HOMMES	5,252	47	4,66	48	11,36	48	6,977	48	4,911	48	3,54	50	14,07	46	5,288	49	7,344	46
FEMMES	5,856	53	4,96	52	12,11	52	7,495	52	5,412	52	3,54	50	16,26	54	5,448	51	8,59	54

SOURCE : EU-SILC 2006

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITION DES VARIABLES

La méthode d'individualisation de l'ensemble des revenus déclarés dans EU-SILC se base sur la définition du « Canberra Expert Group » (2001). Des modifications relatives à l'intervention de l'État et aux montants bruts et nets ont été apportées. Les recommandations d'Atkinson & al. (2007) concernant les revenus négatifs et les loyers imputés et celles de Van Der Laan (2006) ont également été prises en compte.

Des hypothèses ont été faites concernant la répartition entre les membres des ménages de certains revenus non individualisés comme les revenus mobiliers et immobiliers, les revenus d'investissements financiers, les transferts entre ménages, les allocations liées à la famille et aux enfants et les taxes⁴.

Le taux de dépendance financière est défini comme le pourcentage d'individus dont le revenu individuel est inférieur à 60% du revenu médian national. Ce taux est à comparer au taux de risque de pauvreté européen sachant que le taux européen est basé sur un calcul fait au niveau du ménage avec une hypothèse de partage intégral des ressources entre tous les membres du ménage.

Outre l'individualisation des revenus et le calcul d'un taux de pauvreté individuel, le taux de dépendance financière, cette étude cherche à identifier les caractéristiques des personnes en situation de dépendance financière. Les variables suivantes ont été étudiées:

- *Sexe*: la variable sexe est une variable muette qui vaut 1 si l'individu est une femme et 0 si l'individu est un homme.
- *Âge*: l'âge a été décomposé en 4 groupes: moins de 30 ans, 30-49 ans, 50-59 ans et 60 ans ou plus.
- *Statut d'activité*: Cette variable se décompose en 5 catégories: travailleur à temps plein, travailleur à temps partiel, chômeur, pensionné, et inactif⁵.
- *Éducation*: La variable éducation se divise en 3 groupes: (1) ceux dont le plus haut diplôme est celui du secondaire inférieur ou moins, qui regroupe les niveaux pré-primaire, primaire et secondaire inférieur, (2) ceux qui ont accompli le secondaire supérieur, et (3) ceux qui ont fait des études supérieures: universitaire et supérieur non universitaire. Cette classification est issue du « International Standard Classification of Education » (ISCED 1997) utilisé dans EU-SILC.
- *Type de ménage*: 10 catégories: les personnes vivant seules, les ménages constitués de 2 adultes de moins de 65 ans sans enfants, les ménages de 2 adultes dont l'un des deux au moins a plus de 65 ans, sans enfants à charge, les ménages de

plus de 2 adultes sans enfants à charge, les parents isolés (avec un enfant ou plus à charge), les ménages de 2 adultes avec un enfant à charge, les ménages de 2 adultes avec 2 enfants à charge, les ménages de 2 adultes avec 3 enfants ou plus à charge, les ménages de plus de 2 adultes avec enfant(s) à charge, les ménages qui n'entrent pas dans ces catégories.

- Nationalité: 3 groupes: les "nationaux", les "ressortissants de l'Union Européenne" et les "ressortissants de pays extérieurs à l'Union Européenne".

STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Écarts entre les revenus individuels des femmes et des hommes

Dans les neuf pays étudiés et pour tous les grands groupes de revenus, les revenus individuels des femmes sont toujours inférieurs à ceux des hommes.

TABLEAU 2 – RAPPORT ENTRE LES REVENUS INDIVIDUELS MOYENS DES FEMMES ET DES HOMMES

RAPPORT DES MOYENNES FEMMES/HOMMES	AT	BE	ES	FR	IE	LU	PL	SE	UK
Revenus nets	0.61	0.62	0.63	0.70	0.59	0.55	0.75	0.80	0.61
écart	-39	-38	-37	-30	-41	-45	-35	-20	-39
Revenus provenant de l'activité économique	0.63	0.71	0.71	0.72	0.65	0.61	0.84	0.71	0.60
écart	-37	-29	-29	-28	-35	-39	-16	-29	-40
Transferts individuels versés par l'État	0.74	0.75	0.65	0.71	0.68	0.59	0.83	0.83	0.64
écart	-26	-25	-35	-29	-32	-41	-17	-17	-36

SOURCE: EU-SILC 2006

Le tableau 2 présente les rapports entre les revenus moyens des femmes et des hommes par bénéficiaire et par type de revenu. Dans les neuf pays étudiés, les revenus individuels nets des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, l'écart varie de -45% au Luxembourg à -20% en Suède.

La Suède (-20%), la Pologne (-25%) et la France (-30%) présentent les écarts les plus faibles, le Luxembourg (-45%) et l'Irlande (-41%) se trouvent à l'autre extrémité. Étant donné que la France et particulièrement la Suède mettent en avant des écarts salariaux de genre qui sont parmi les plus élevés en Europe, la moindre inégalité de revenus s'explique plutôt par leurs systèmes des transferts publics. C'est également le cas en Pologne. En effet, dans sa comparaison internationale et empirique des revenus, Lydall (1968) a montré que la Pologne et la Suède appartiennent au groupe de pays occidentaux caractérisés par un faible degré d'inégalité. En outre, des chiffres récemment publiés par Eurostat (Wolff 2009) montrent que la réduction en pourcentage du taux de risque de pauvreté engendrée par les transferts de l'État est très élevée dans des pays comme la Suède et la France, environ de 62% et de 50% respectivement. En Pologne, l'écart salarial de genre est relativement faible et les transferts de l'État réduisent le taux de risque de pauvreté de 37% environ.

Les revenus de l'activité économique présentent une inégalité légèrement plus faible

dans tous les pays, à l'exception du Royaume-Uni et de la Suède. Les revenus professionnels des femmes sont, en moyenne, inférieurs de -40% au Royaume-Uni, -39% au Luxembourg, -37% en Autriche, et -35% en Irlande. L'écart est le plus faible en Pologne (-16%); dans les autres pays, il est de -29%.

En ce qui concerne les transferts, les inégalités entre femmes et hommes sont toujours très marquées. Les femmes qui bénéficient de transferts en bénéficient moins que les hommes dans tous les pays. L'écart est le plus important au Luxembourg (-40%), au Royaume-Uni (-39%) et en Espagne (-35%). A l'inverse, l'écart est le plus faible en Suède et en Pologne: -17%.

De manière générale, les écarts sont les plus faibles pour les classes d'âge les plus jeunes : de -10 à -25%, ils augmentent ensuite et sont les plus élevés entre 50 et 60 ans (cfr. tableau 3). La Pologne et la Suède présentent des profils assez différents, les écarts restant plus stables quand l'âge augmente. Ceci est conforme aux résultats de Wolff (2009). Ce dernier trouve même une diminution du taux de risque de pauvreté des plus de 65 ans en Pologne.

L'évolution de l'écart selon le niveau d'éducation diffère selon les pays: dans cinq pays (Autriche, Belgique, Espagne, Irlande et Pologne), l'écart diminue quand le niveau d'éducation augmente; dans deux pays, il est stable (Suède et Royaume-Uni); en France, c'est pour le niveau secondaire que l'écart est le plus faible; et au Luxembourg, l'écart est le plus élevé pour les diplômés du secondaire. Ces résultats reflètent sans doute des différences entre pays dans les systèmes de qualification et au niveau des caractéristiques de leurs marchés du travail.

TABLEAU 3 – RAPPORT DES MOYENNES FEMMES/HOMMES SELON LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES

RAPPORT DES MOYENNES FEMMES/HOMMES	AT	BE	ES	FR	IE	LU	PL	SE	UK
REVENUS NETS	0.61	0.62	0.63	0.70	0.59	0.55	0.75	0.80	0.61
CLASSE D'ÂGE									
< 30 ans	0.75	0.82	0.79	0.88	0.91	0.90	0.75	0.83	0.79
30-49 ans	0.60	0.64	0.55	0.67	0.56	0.53	0.71	0.82	0.60
50-59 ans	0.58	0.57	0.40	0.70	0.47	0.44	0.79	0.77	0.56
60-65 ans	0.56	0.46	0.36	0.64	0.40	0.51	0.76	0.78	0.55
>65 ans	0.62	0.58	0.49	0.70	0.58	0.54	0.73	0.73	0.63
NIVEAU D'ÉDUCATION									
Enseignement secondaire inf ou moins	0.62	0.56	0.40	0.67	0.48	0.56	0.84	0.78	0.61
Enseignement secondaire supérieur	0.64	0.61	0.54	0.73	0.58	0.50	0.67	0.79	0.61
Enseignement supérieur	0.66	0.65	0.69	0.69	0.62	0.66	0.71	0.78	0.63

SOURCE: EU-SILC 2006

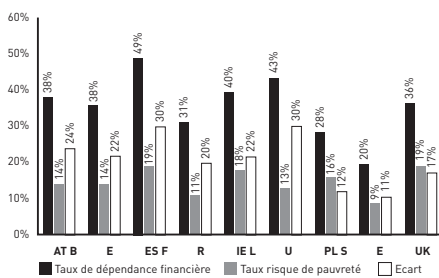
Dépendance financière et taux de risque de pauvreté

L'Union européenne définit le taux de risque de pauvreté comme la proportion de personnes qui vivent dans des ménages disposant d'un revenu équivalent disponible inférieur à 60% du revenu équivalent médian du pays de résidence. Le taux de dépendance financière représente la proportion d'individus qui disposent d'un re-

venu individuel inférieur à 60% du revenu individuel médian du pays de résidence. La différence entre les deux indicateurs s'explique par l'hypothèse de partage intégral des ressources au sein des ménages, retenue par l'Europe mais rejetée dans le projet BGIA.

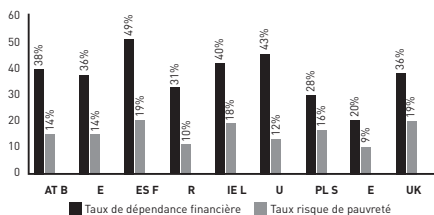
Dans les neuf pays étudiés, le taux de risque de dépendance financière des femmes est supérieur à celui des hommes. La différence est particulièrement marquée au Luxembourg et en Espagne (34 points de pourcentage) alors qu'elle est plus faible en Pologne et en Suède (7 points de pourcentage). En termes absolus, le taux de dépendance financière des hommes varie de 9% au Luxembourg à 21% en Pologne alors que celui des femmes varie de 20% en Suède à 49% en Espagne.

GRAPHIQUE 1 – TAUX DE RISQUE DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES ET ÉCART ENTRE LEURS TAUX

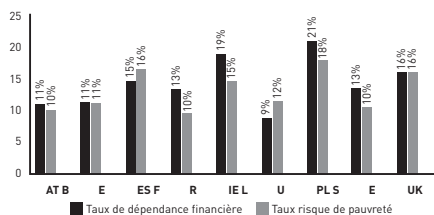


GRAPHIQUE 2 – COMPARAISON DES TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE ET DES TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ

FEMMES



HOMMES



Le graphique 2 compare les taux de dépendance financière et les taux de risque de pauvreté européens pour les femmes et pour les hommes. Il permet de faire la comparaison entre le taux de dépendance financière calculé selon l'hypothèse d'absence de partage des ressources individuelles au sein du ménage et le taux de risque de pauvreté qui se base sur un revenu équivalent pour tous les membres du ménage.

En ce qui concerne les femmes, les différences sont très importantes et le taux de dépendance financière est beaucoup plus élevé que le taux de risque de pauvreté. A l'opposé, le taux de dépendance financière des hommes est relativement proche de leur taux de risque de pauvreté.

Dans tous les pays étudiés, sauf en Pologne et au Royaume-Uni, le taux de dépendance financière des femmes est au moins

deux fois plus élevé que leur taux de risque de pauvreté. Ceci indique que de nombreuses femmes se trouveraient en situation de pauvreté si elles ne pouvaient plus disposer d'une part du revenu d'un autre membre du ménage. Ces résultats confortent ceux de Daly & Rake (2002) : "Measuring household income and calculating poverty rates at the household level implies that incomes are shared equally within households. Where such sharing does not occur, it is women who are most likely to be affected, since they command lower incomes on average. Hence, this methodo-

logical practice tends to overstate women's access to income (and understate their poverty rates)" (Daly & Rake 2002: 3 (appendix)).

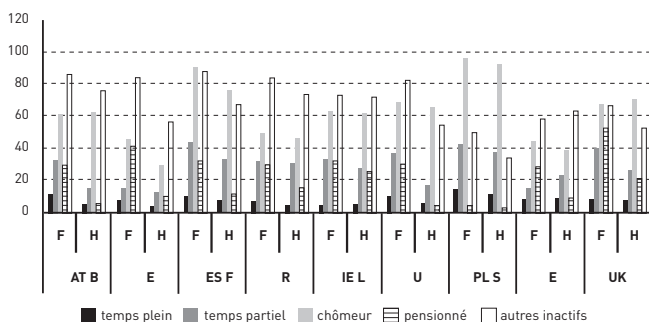
Dépendance financière et caractéristiques individuelles

Le graphique 3 met en avant les taux de dépendance financière des femmes et des hommes en fonction de leur statut par rapport à l'activité économique.

Dans tous les pays étudiés, le travail à temps plein est associé aux taux de dépendance financière les plus bas, tant pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, même dans la population qui travaille à temps plein, de grandes différences entre hommes et femmes existent. En effet, dans tous les pays, un écart salarial de genre subsiste, même dans la catégorie restreinte des travailleurs à temps plein.

Le travail à temps partiel ne procure pas la même protection contre la dépendance financière. Ainsi, la dépendance financière des femmes qui travaillent à temps partiel varie entre 15% en Suède et en Belgique et jusqu'à 44% en Espagne. Pour les hommes, ce taux va de 12% en Belgique à 37% en Pologne. Les différences de genre s'expliquent par la nature très différente des emplois à temps partiel féminins et masculins.

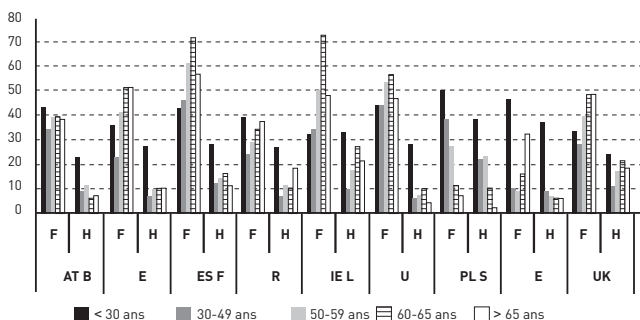
GRAPHIQUE 3 – TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES SELON LE STATUT À L'ACTIVITÉ



SOURCE: EU-SILC 2006

Alors que les hommes y recourent principalement en fin de carrière ou en combinaison avec des projets d'éducation, le temps partiel est souvent imposé aux femmes en charge d'une vie de famille. Les différences entre pays proviennent de différences dans les caractéristiques des emplois à temps partiel, associés avec de nombreuses heures de travail dans certains pays mais avec un horaire court et atypique dans d'autres, offrant une faible protection aux travailleurs dans certains pays mais moins pénalisant dans d'autres, extrêmement concentrés dans certains secteurs d'activité ou plus répandus dans toute l'économie, etc.

GRAPHIQUE 4 – TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES PAR CLASSES D'ÂGE



SOURCE: EU-SILC 2006

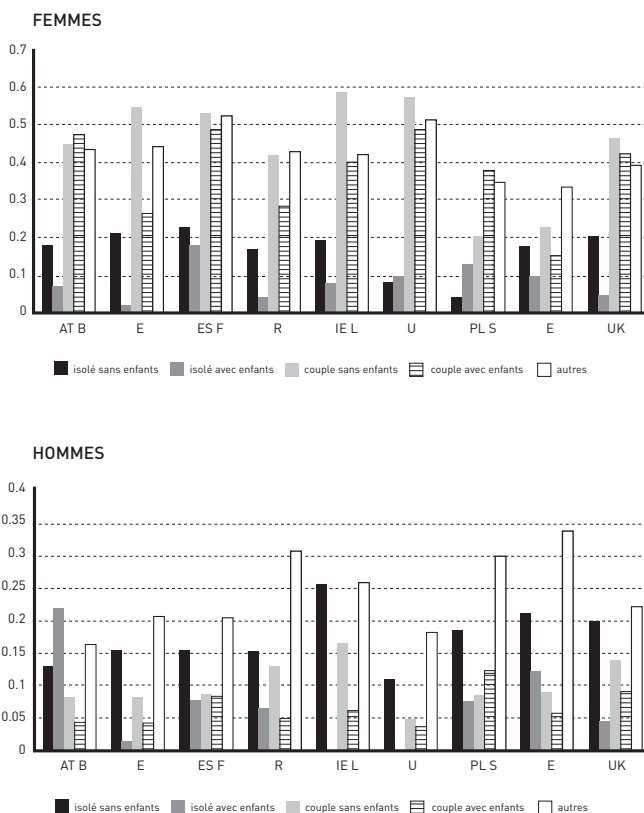
La vulnérabilité des

retraités est plus forte encore dans une majorité de pays. De plus, l'insuffisance des pensions des femmes est mise en évidence par leur taux de dépendance financière considérablement plus élevé que celui des hommes retraités (voir aussi Petrovic 2008).

Enfin, les statuts d'activité qui impliquent les taux de dépendance financière les plus élevés sont le chômage et l'inactivité (autre que la retraite). Dans ce dernier cas, le taux de dépendance financière des femmes monte jusqu'à 88% en Espagne et 76% en Autriche (voir aussi 'the poverty site', www.poverty.org.uk).

Lorsqu'on analyse le taux de dépendance financière par classes d'âge (graphique 4), on remarque que les différences entre hommes et femmes sont très importantes.

GRAPHIQUE 5 – TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES PAR TYPE DE MÉNAGE



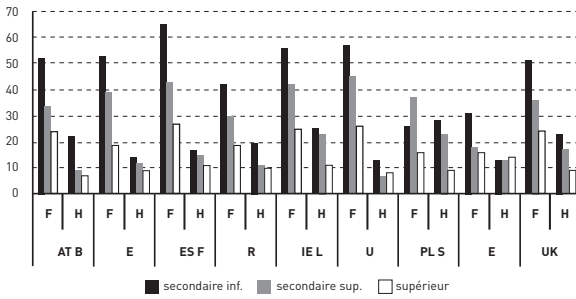
En effet, alors que les hommes sont plus vulnérables lorsqu'ils ont moins de 30 ans, que leur taux de dépendance financière diminue fortement au-delà et reste relativement stable, pour les femmes la situation est très différente: le taux de dépendance financière des jeunes femmes est proche de celui des jeunes hommes, par contre il augmente pour les femmes plus âgées (à l'exception de la Pologne).

La dépendance financière est également fortement influencée par le type de ménage auquel appartient l'individu (graphique 5).

La présence d'enfants diminue la dépendance

tant pour les hommes que pour les femmes. Ceci peut s'expliquer de plusieurs manières. Premièrement par la méthodologie utilisée. En effet, alors que la mesure du revenu tient compte des allocations familiales et d'autres transferts versés aux parents, les coûts additionnels liés aux enfants ne sont pas pris en compte. Deuxièmement, comme le souligne la recherche en matière de fécondité, il existe

GRAPHIQUE 6 - TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION



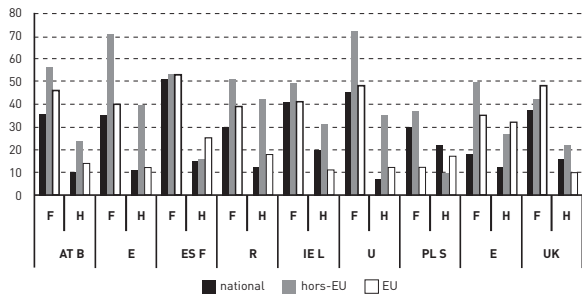
SOURCE: EU-SILC 2006

une certaine séquence dans les décisions liées à la maternité et au travail : les femmes entrent dans le marché du travail afin d'obtenir une situation financière qui permet d'avoir des enfants (Gustafsson & al. 2002, 2003). Cette séquence se base sur les aspirations des femmes tant à garantir un filet de sécurité financière pour elles qu'à garantir les meilleures conditions à

leurs enfants.

Plus que la présence d'enfants, le statut de cohabitation des individus influence leur taux de dépendance financière. On constate que le taux de dépendance financière est systématiquement plus élevé pour les couples par rapport aux individus célibataires. Ceci est contraire à l'image traditionnelle selon laquelle les parents isolés représentent le groupe le plus sensible à la pauvreté. Toutefois, il faut rappeler que les recherches sur la pauvreté sont basées sur l'hypothèse conventionnelle selon laquelle les revenus sont répartis au sein des ménages. Si l'on rejette cette hypothèse, comme c'est le cas dans cette étude, on remarque que beaucoup d'individus en couple, en majorité des femmes, ont des taux de dépendance financière plus élevés que les célibataires.

GRAPHIQUE 7: TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES SELON LA NATIONALITÉ



SOURCE: EU-SILC 2006

L'éducation est également une variable déterminante pour réduire la dépendance financière (graphique 6). On remarque que lorsque le niveau d'éducation augmente, la dépendance financière diminue.

Enfin, la nationalité semble un déterminant de la dépendance financière (graphique 7). Les nationaux ont généralement des taux de dépendance financière plus faibles que les non-nationaux. De plus, les ressortissants de pays hors Union européenne ont des taux de dépendance financière plus élevés que les individus ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne.

RÉSULTATS ÉCONOMÉTRIQUES

Afin d'identifier les facteurs les plus déterminants quant à la probabilité de se trouver en situation de dépendance financière, nous avons estimé un modèle économétrique de type Probit. Cette méthode permet d'identifier les effets marginaux purs des caractéristiques individuelles.

La variable dépendante est une variable binaire qui vaut 1 si le revenu de l'individu est inférieur à 60% du revenu individuel médian et 0 dans le cas contraire.

Le modèle probit d'analyse de la pauvreté avec utilisation d'une variable dépendante binaire est relativement fréquent dans la littérature, voir par exemple Nilsson (2005) ou Szulc (2006). Les variables indépendantes incluses dans le modèle sont également des variables couramment utilisées pour analyser la pauvreté et l'exclusion sociale (Jenkins & Rigg 2001, Piachaud 2002, Bardone & Guio 2005).

Les variables indépendantes ont été créées sous forme de variables "dummy" dans l'optique d'analyser leurs effets marginaux sur la dépendance financière. Les caractéristiques qui servent de points de référence dans l'analyse des résultats sont celles qui sont observées le plus souvent dans l'échantillon. Le profil de référence est donc celui d'un individu dont l'âge est compris entre 30 et 49 ans, vivant dans un ménage de deux adultes de moins de 65 ans sans enfants, ayant un diplôme du secondaire supérieur, travaillant à temps plein et ayant la nationalité du pays étudié.

Les effets marginaux doivent être interprétés comme l'augmentation (ou la diminution si l'effet est négatif) de la probabilité de se trouver en situation de dépendance financière lorsqu'une seule caractéristique change. Les tableaux 4, 5a et 5b ci-dessous présentent ces effets marginaux des différentes variables sur la probabilité de se retrouver en situation de risque de dépendance par rapport au profil de référence.

Le tableau 4 montre qu'être un homme diminue de manière importante le taux de risque de dépendance financière dans tous les pays. Au Luxembourg et en Espagne, l'effet du sexe est le plus marqué, réduisant la dépendance financière de 35% et de 34% respectivement. L'effet est le plus faible en Suède (-6%) et en Pologne (-7%). Nous avons déjà souligné l'effet des politiques égalitaires en Suède et du passé communiste en Pologne. Lorsque les autres caractéristiques individuelles sont maintenues constantes, être un homme plutôt qu'une femme a un impact plus faible sur le risque de dépendance financière mais l'effet marginal reste négatif partout. Dans ce cas, la diminution du taux de risque de dépendance financière varie entre 4% en Suède et 19% en Belgique.

Les tableaux 5a et 5b présentent les effets marginaux de variations des autres caractéristiques individuelles par rapport au profil de référence. Ces effets marginaux mesurent le changement du risque de dépendance financière en maintenant les autres caractéristiques individuelles constantes.

Une participation active au marché du travail reste la meilleure manière d'éviter la

dépendance financière. Dans tous les pays étudiés, tant pour les hommes que pour les femmes, avoir un statut d'activité différent de celui de travailleur à temps plein augmente le taux de risque de dépendance financière (le signe des coefficients estimés est systématiquement positif). Pour les femmes, travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein augmente la dépendance financière de 9% en Suède à 50% en Irlande. L'augmentation du risque de dépendance financière des hommes induite par le travail à temps partiel varie de 10% en Autriche et au Luxembourg à 32% en France. Comme expliqué ci-dessus, ceci témoigne de la différence de nature du temps partiel pour les hommes et pour les femmes ainsi que de la différence de conception du temps partiel selon les pays. Dans certains pays, l'impact négatif du travail à temps partiel est plus fort que celui de la retraite. Les effets de la retraite sont également très différents en fonction du sexe. Pour les femmes, la retraite augmente le taux de risque de dépendance financière plus fortement que le temps partiel dans tous les pays sauf en Autriche, en France et surtout en Pologne. Deux éléments jouent: la qualité des emplois à temps partiel et le niveau des pensions des femmes. Au Royaume-Uni, en Irlande et au Luxembourg, les retraitées ont des taux de dépendance financière plus élevés de 60% par rapport aux femmes travaillant à temps plein. Les pensions de retraite des femmes sont, en effet, très faibles dans les deux premiers pays du fait de la nature libérale de leur Etat. Au Luxembourg, étant donné le faible taux d'emploi des femmes, elles se retrouvent particulièrement vulnérables lorsqu'elles atteignent l'âge de la retraite. Il n'y a que trois pays dans lesquels la pension a un impact prononcé sur la dépendance financière des hommes: le Royaume-Uni, l'Irlande et la Belgique. Les taux de dépendance financière les plus élevés sont ceux des chômeurs et des inactifs (autres que pensionnés). Lorsqu'on étudie les effets du chômage, on constate que les différences liées au sexe ne sont pas prononcées. En moyenne, le chômage (par rapport au travail à temps plein) augmente le taux de dépendance financière de plus de 55%. Au contraire, de grandes différences de genre marquent l'effet de l'inactivité. L'augmentation du risque de dépendance financière associée à l'inactivité des femmes varie entre 42% en Suède et 84% au Luxembourg et entre 24% en Pologne et 68% en Autriche et en Irlande pour les hommes.

332 |

Le statut d'activité est fortement lié à l'âge. En général, la dépendance financière est plus faible dans les classes d'âge moyennes grâce à une participation plus active au marché du travail et une plus grande accumulation de capital humain. On peut donc supposer que le taux de dépendance financière devrait d'abord diminuer avec l'âge pour ensuite augmenter lorsque l'individu se rapproche de l'âge de la pension. Les résultats confirment la dépendance financière relativement plus forte des plus jeunes (par rapport aux classes d'âge associées à une plus grande activité sur le marché du travail) dans tous les pays, tant pour les hommes que pour les femmes (à l'exception des femmes en Irlande où l'effet n'est pas significatif). Cependant, l'augmentation du taux de dépendance financière associée à la catégorie d'âge la plus jeune (par rapport aux 30-49 ans) est relativement faible comparée aux effets des autres variables, 10% tout au plus (sauf en Suède ainsi que pour les femmes au Luxembourg et les hommes en Irlande). Contrairement à l'intuition, lorsque les individus dépassent les 50 ans, l'effet marginal sur leur dépendance financière est généralement négatif et il n'y a pas d'inversion des coefficients après l'âge de la retraite (sauf pour les femmes en Belgique). En Irlande et au Royaume-Uni, les

femmes de 50-59 ans ont un taux de dépendance financière légèrement plus élevé que les 30-49 ans mais généralement le taux de dépendance financière continue à diminuer après 50 ans.

L'impact de l'éducation sur la dépendance financière est évident dans tous les pays étudiés. Une meilleure éducation diminue le risque de dépendance financière. Cependant, on remarque de fortes différences selon le sexe. En effet, avoir une éducation plus faible est beaucoup plus pénalisant pour les femmes que pour les hommes. Les femmes dont le plus haut diplôme est inférieur à celui de l'éducation secondaire supérieure ont des taux de dépendance financière supérieurs de 11% en Irlande et de 32% au Luxembourg par rapport aux femmes qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Pour les hommes, cette augmentation varie de 2% en Belgique à 21% en Pologne. Les femmes qui ont un diplôme du secondaire supérieur ont entre 3% (Suède) et 22% (Luxembourg) de probabilité en plus d'être dépendantes financièrement que celles qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Pour les hommes, ces résultats sont à nouveau plus faibles, allant de 1% en Suède, en Autriche et au Luxembourg à 8% en Pologne. Ceci indique que, sur le marché du travail, les femmes compensent les effets négatifs liés au sexe par leur niveau de qualification relativement plus élevé que celui des hommes.

Avoir des enfants diminue généralement le risque de dépendance financière. Cela n'est toutefois pas vrai pour les femmes en Espagne, en Pologne et au Royaume-Uni qui, lorsqu'elles sont mères, voient leur risque de dépendance financière augmenter. Le lien avec les systèmes de garde d'enfants est évident. L'inexistence de facilités publiques en Espagne oblige les mères à quitter leur emploi. Au Royaume-Uni, l'accès aux arrangements essentiellement privés est rendu difficile d'un point de vue financier. En Pologne, le taux de couverture des services d'accueil pour les plus petits est très faible et les normes sociales restent très conservatrices. Afin de satisfaire les conditions d'intégration dans l'UE, le gouvernement polonais a adopté des politiques d'égalité de genre mais, dans le même temps, les dépenses sociales ont été fortement réduites. En comparaison avec la période communiste, les services de garde collectifs ont disparu progressivement, ils ne couvrent plus aujourd'hui que 2% des 0-2 ans. Les femmes sont considérées en charge des enfants. Leur émancipation se heurte toujours à l'importance de l'église et aux moeurs traditionnels qui confinent les femmes au foyer (Heinen et Wator 2006). Au contraire, les personnes vivant dans des ménages composés de plus de deux adultes ont une plus grande probabilité d'être financièrement dépendantes. On remarque également que, dans

TABLEAU 4: ANALYSE PROBIT: EFFET MARGINAL DU SEXE SUR LA PROBABILITÉ DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE AVANT ET APRÈS CONTRÔLE POUR LES AUTRES CARACTÉRISTIQUES

	AT	BE	ES	FR	IE	LU	PL	SE	UK
SEXE (ref = Femmes)									
HOMMES	-0.268***	-0.248***	-0.342***	-0.178***	-0.21***	-0.345***	-0.074***	-0.061***	-0.205***
HOMMES (CONTRÔLÉ)	-0.158***	-0.185***	-0.165***	-0.099***	-0.079***	-0.179***	-0.082***	-0.036***	-0.14***
OBSERVATIONS	11108	9621	23473	14472	10323	7072	30332	10736	15934
WALD CHI² [20]	2202.44	2459.59	6007.17	2817.24	1855	1164.33	6593.61	1391.67	2924.94
PSEUDO R²	0.352	0.3435	0.4176	0.3304	0.391	0.4357	0.3848	0.2181	0.2477

SOURCE : EU-SILC 2006

tous les pays, les femmes seules sans enfants ont généralement des taux de dépendance financière plus élevés que les femmes en couple sans enfants. Cet effet est

TABLEAU 5A – ANALYSE PROBIT: EFFETS MARGINAUX DES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES SUR LE RISQUE DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES

	AT		BE		ES		FR		IE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
STATUT D'ACTIVITÉ (ref = Temps plein)										
Travailleurs à temps partiel	0.329***	0.102***	0.129***	0.13***	0.375***	0.279***	0.354***	0.323***	0.499***	0.276***
Chômeurs	0.573***	0.553***	0.545***	0.368***	0.595***	0.664***	0.551***	0.463***	0.632***	0.64***
Pensionnés	0.308***	0.043***	0.389***	0.224***	0.438***	0.087***	0.245***	0.062***	0.63***	0.376***
Autres inactifs	0.746***	0.675***	0.761***	0.583***	0.77***	0.589***	0.77***	0.674***	0.796***	0.676***
CLASSE D'ÂGE (ref = 30-49 ans)										
← 30 ans	0.072**	0.026**	0.104***	0.086***	0.041*	0.052***	0.068***	0.101***	0.03	0.128***
50-59 ans	-0.034	-0.019	-0.024	-0.037***	-0.048*	-0.014	-0.078***	-0.008	0.063*	-0.013
60-65 ans	-0.083**	-0.048***	-0.024	-0.056***	-0.125***	-0.021	-0.062*	-0.014	0.079	0.027
→ 65 ans	-0.106***	-0.031	0.095*	-0.045**	-0.308***	-0.047**	0.002	0.022	-0.257***	-0.095***
NIVEAU D'ÉDUCATION (ref = Supérieur)										
Enseignement secondaire inférieur	0.29***	0.084***	0.216***	0.019*	0.232***	0.062***	0.241***	0.098***	0.109***	0.072***
Enseignement secondaire supérieur	0.098***	0.006	0.162***	0.019**	0.088***	0.054***	0.11***	0.024**	0.11***	0.058***
TYPE DE MÉNAGE (ref = 2 adultes (<65 ans) sans enfants)										
Personne seule	-0.186***	-0.004	-0.226***	0.016	-0.236***	0.044*	-0.188***	-0.016	-0.275***	0.009
Deux adultes (1 est → 65) sans enfants	0.121***	-0.024	0.135***	-0.015	0.18***	0.023	0.074**	0.042**	0.153***	0.044
Plus de deux adultes mais sans enfants	0.083***	0.022	0.119***	0.04***	0.143***	0.04**	0.096***	0.067***	0.021	0.002
Parent seul avec enfants	-0.336***	-0.027	-0.323***	-0.064**	-0.255***	-0.068	-0.255***	-0.04	-0.365***	0
Deux adultes, 1 enfant	-0.066*	-0.039***	0	-0.025	0.016	-0.004	-0.075***	-0.016	-0.116**	-0.076***
Deux adultes, 2 enfants	-0.001	-0.052***	-0.029	-0.02	0.101***	0.027	-0.072***	-0.04***	-0.078*	-0.045
Deux adultes, 3+ enfants	-0.106**	-0.061***	-0.009	-0.021	0.171***	-0.024	-0.06**	-0.058***	-0.138***	-0.089***
Plus de 3 adultes avec enfants	0.012	-0.018	0.133***	0.054***	0.092***	0.038**	-0.003	0.083***	-0.073*	-0.049**
Autres			0.176	0.5***			0.064	-0.043		
NATIONALITÉ (ref = nationaux)										
Ressortissants non EU	0.045	0.026	0.384***	0.155***	0.159***	0.013	0.083	0.163***	0.248*	-0.001
Ressortissants EU	0.122**	-0.002	0.046	0.018	0.273**	0.041	0.138**	0.066**	0.171***	-0.038
OBSERVATIONS										
WALD CH2 (20)	1474.99	534.71	1492.79	710.77	3263.01	1404.44	1661.76	1027.93	1054.37	691.76
PSEUDO R2	0.3407	0.3078	0.4022	0.2917	0.4346	0.2735	0.337	0.2996	0.4098	0.3489

SOURCE : EU-SILC 2006

exactement l'inverse pour les hommes (sauf en Autriche et en France). Il semble aussi que les adultes seuls avec enfants aient une probabilité de dépendance financière plus faible que les adultes en couple avec enfants (à l'exception des hommes en Suède). Cette tendance s'explique par le fait que, lorsque l'hypothèse de partage des ressources au sein du ménage est abandonnée, comme c'est le cas dans cette étude, on voit apparaître beaucoup d'individus (principalement des femmes) qui comptent sur les revenus de leur partenaire pour échapper à la pauvreté. Lorsqu'ils ne peuvent compter que sur leurs revenus individuels propres, ils tombent sous le seuil de dépendance financière. On constate également que le type de ménage influence plus fortement la dépendance des femmes que celle des hommes. Non seulement les coefficients sont plus fortement significatifs pour les femmes mais les effets marginaux sont également plus élevés.

La nationalité joue un rôle déterminant pour expliquer la dépendance financière, en particulier celle des femmes. Être un ressortissant issu d'un autre pays de l'Union européenne augmente le taux de risque de dépendance financière des femmes dans sept des neuf pays étudiés alors que ce n'est le cas que dans deux pays pour les hommes (France: +7% et Suède: +26%). Pour les femmes l'impact est important, l'augmentation de leur dépendance variant de 12% en Autriche à 27% en Espagne. Les ressortissants issus de pays extérieurs à l'Union européenne ont également des taux de dépendance financière plus élevés que les nationaux. L'augmentation relative de la dépendance des femmes varie de 8% au Royaume-Uni à 38% en Belgique et celle des hommes de 6% au Royaume-Uni jusqu'à 16% en Belgique et en France. En conclusion, l'analyse probit permet de mettre en avant les effets marginaux des caractéristiques individuelles sur la probabilité, pour les hommes et les femmes d'être financièrement dépendant. De fortes inégalités de genre apparaissent. En effet, à caractéristiques égales, les femmes ont une probabilité de dépendance systématiquement plus élevée que les hommes.

TABLEAU 5B - ANALYSE PROBIT: EFFETS MARGINAUX DES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES SUR LE RISQUE DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES

	LU		PL		SE		UK	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
STATUT D'ACTIVITÉ (ref = Temps plein)								
Travailleurs à temps partiel	0.39***	0.104**	0.332***	0.292***	0.094***	0.156***	0.426***	0.259***
Chômeurs	0.556***	0.547***	0.791***	0.756***	0.356***	0.295***	0.653***	0.663***
Pensionnés	0.04***	0.009	0.039**	-0.05***	0.234***	0.109***	0.643***	0.305***
Autres inactifs	0.838***	0.409***	0.478***	0.24***	0.418***	0.397***	0.675***	0.452***
CLASSE D'ÂGE (ref = 30-49 ans)								
← 30 ans	0.137***	0.083***	0.052***	0.058***	0.316***	0.152***	0.053**	0.058***
50-59 ans	-0.139***	-0.032**	-0.121***	-0.048***	-0.032	-0.043***	0.062***	0.012
60-65 ans	-0.305***	-0.02	-0.156***	-0.11***	0	-0.067***	-0.059**	-0.026
→ 65 ans	-0.423***	-0.017	-0.233***	-0.16***	0.05	-0.076***	-0.107***	-0.099***
NIVEAU D'ÉDUCATION (ref = Supérieur)								
Enseignement secondaire inférieur	0.319***	0.027*	0.231***	0.211***	0.121***	0.031**	0.171***	0.095***
Enseignement secondaire supérieur	0.217***	0.005	0.13***	0.084***	0.029**	0.007	0.106***	0.071***
TYPE DE MÉNAGE (ref = 2 adultes (<65 ans) sans enfants)								
Personne seule	-0.389***	0.018	-0.175***	0.017	-0.061***	0.027*	-0.25***	0.019
Deux adultes (1 est → 65) sans enfants	0.303**	0.01	0.105***	0.106***	0.076***	-0.002	0.099***	0.017
Plus de deux adultes mais sans enfants	0.075	0.053**	0.078***	0.075***	0.14***	0.086***	0.051**	0.049***
Parent seul avec enfants	-0.356***	0	-0.172***	-0.122***	-0.034	0.007	-0.33***	-0.106**
Deux adultes, 1 enfant	-0.076	-0.024	0.01	-0.047***	0.033*	-0.038**	0.072***	0.018
Deux adultes, 2 enfants	-0.054	-0.014	0.064***	-0.048***	0.001	-0.044***	0.043*	-0.031*
Deux adultes, 3+ enfants	-0.06	-0.034	0.147***	-0.013	-0.004	-0.029	0.027	-0.048**
Plus de 3 adultes avec enfants	-0.048	0.048*	0.126***	0.064***	0.088***	0.118***	0.067**	0.084***
Autres			0.089**	0.083**	0.395***	0.18	-0.002	-0.019
NATIONALITÉ (ref = nationaux)								
Ressortissants non EU	0.308***	0.094**	0.083	-0.13	0.165***	0.03	0.081**	0.056**
Ressortissants EU	0.14***	0.018	-0.174	-0.128	0.257***	0.255***	0.178**	-0.013
OBSERVATIONS								
WALD CH2 (20)	745.87	268.26	3724.5	2763.8	872.56	702.41	1919.98	862.13
PSEUDO R2	0.4589	0.3067	0.4218	0.3678	0.242	0.2387	0.2938	0.1948

SOURCE : EU-SILC 2006

PROPOSITION DE NOUVEAUX INDICATEURS

L'Union européenne utilise un groupe d'indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale qui sont calculés et comparés de manière régulière pour l'ensemble des États-membres. Ces indicateurs sont connus sous le nom « d'indicateurs de Laeken ». Pour conclure cette étude, nous proposons quatre nouveaux indicateurs (cfr. tableau 6) qui pourraient améliorer les mesures de la pauvreté dans l'Union européenne.

Le premier indicateur correspond au rapport entre les taux de dépendance financière des femmes et des hommes. Comme indiqué dans le tableau 6, cet indicateur varie entre 1,4 pour la Pologne et la Suède et 4,9 pour le Luxembourg. Autrement dit, le risque de dépendance financière est entre 1,4 et 4,9 fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

TABLEAU 6 – PROPOSITION DE 4 INDICATEURS

	AT	BE	ES	FR	IE	LU	PL	SE	UK
TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE									
Femmes	38	36	49	31	40	43	28	20	36
Hommes	11	11	15	13	19	9	21	13	16
11: RAPPORT ENTRE LES TAUX DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES HOMMES	3.4	3.2	3.4	2.3	2.1	4.9	1.4	1.4	2.3
SEUIL DE DÉPENDANCE FINANCIÈRE									
	786	814	490	836	858	1,256	130	890	826
REVENU MÉDIAN DES PERSONNES SOUS LE SEUIL									
Femmes	381	248	1	413	375	359	22	631	429
Hommes	491	501	180	509	653	815	31	555	474
ÉCART MÉDIAN RELATIF DES PERSONNES SOUS LE SEUIL									
Femmes	0.5	0.7	1.0	0.5	0.6	0.7	0.8	0.3	0.5
Hommes	0.4	0.4	0.6	0.4	0.2	0.4	0.8	0.4	0.4
12: RAPPORT ENTRE LES ÉCARTS MÉDIANS RELATIFS F/H	1.4	1.8	1.6	1.3	2.3	2.0	1.1	0.8	1.1
INTENSITÉ DU RISQUE DE PAUVRETÉ									
Femmes	19.5	25.0	48.6	15.7	22.3	30.9	23.5	5.7	17.5
Hommes	4.1	4.3	9.2	5.2	4.5	3.1	15.8	5.1	6.8
13: RAPPORT ENTRE LES INTENSITÉS DE DÉPENDANCE F/H	4.7	5.8	5.3	3.0	5.0	10.1	1.5	1.1	2.6
PART DES FEMMES DANS LE PREMIER ET DERNIER DÉCILE									
Premier décile	87.3	84.7	84.0	75.8	79.5	90.4	62.4	57.9	72.3
Dernier décile	24.3	24.4	26.2	30.1	22.6	24.1	35.8	25.6	25.4
14: RAPPORT DE LA PART DES FEMMES ENTRE LE PREMIER ET LE DERNIER DÉCILE	3.4	3.5	3.2	2.5	3.5	3.8	1.7	2.3	2.8

SOURCE: EU-SILC 2006

Le deuxième indicateur indique le rapport entre les écarts médians relatifs des femmes et des hommes. L'écart médian relatif représente la différence entre le revenu médian individuel des personnes se situant en dessous du seuil de dépendance et le seuil de dépendance, exprimé en pourcentage du seuil de dépendance. Ce seuil est fixé à 60% du revenu individuel médian. Comme le montre l'indicateur, les femmes en situation de dépendance financière ont un revenu individuel beaucoup plus

faible que celui des hommes dans la même situation dans tous les pays étudiés. Le rapport entre les écarts médians relatifs des femmes et des hommes varie de 1,1 en Pologne et au Royaume-Uni (ce qui indique peu de différence de genre entre les écarts médians relatifs des femmes et des hommes) à 2,3 en Irlande (où la dépendance financière des femmes est donc beaucoup plus forte que celle des hommes). Le troisième indicateur est le rapport entre les intensités de dépendance des femmes et des hommes. L'intensité du risque de dépendance financière est le produit de deux composantes: le risque de dépendance et l'écart médian relatif. Cet indicateur combine donc le nombre d'individus sous le seuil de dépendance en fonction de leur sexe ainsi que la gravité de la dépendance des individus en situation de dépendance. Les résultats montrent que l'intensité de dépendance financière des femmes est 10 fois plus importante que celle des hommes au Luxembourg alors que l'égalité en terme de genre est presque atteinte en Suède avec un indicateur qui vaut 1,1. Le quatrième indicateur s'intéresse à la distribution des revenus en comparant la proportion de femmes dans le premier décile (revenus les plus faibles) et dans le dernier décile. Les femmes représentent entre 80 et 90% de la population dans le premier décile dans cinq des neuf pays (Autriche, Belgique, Espagne, Irlande et Luxembourg). Par contre, elles ne représentent plus que 23-30% de la population dans le dernier décile dans tous les pays sauf en Pologne (où elles représentent 35% de la population de ce décile). Le rapport entre la proportion de femmes dans le premier et le dernier décile varie de 1,7 en Pologne à 3,8 au Luxembourg. Dans ce pays, on voit qu'il y a neuf fois plus de femmes que d'hommes parmi les plus faibles revenus et trois fois plus d'hommes que de femmes parmi les plus hauts revenus.

CONCLUSION

Cette étude montre l'inégale distribution des revenus individuels entre les femmes et les hommes. Dans les neuf pays étudiés, les revenus moyens individuels des femmes sont toujours inférieurs à ceux des hommes et les écarts varient de -45% au Luxembourg à -20% en Suède.

Nous proposons dans cette étude une mesure individuelle du risque de pauvreté que nous avons appelée taux de dépendance financière.

L'hypothèse utilisée de manière conventionnelle pour analyser la pauvreté suppose que les ressources sont partagées de manière égale entre les différents membres d'un ménage au sein duquel chacun disposerait donc de ressources identiques quels que soient ses revenus personnels. Cette hypothèse a pour effet de minimiser fortement le risque de pauvreté couru par les femmes.

Cette étude remet cette hypothèse en question, en rejetant le présupposé de mise en commun des revenus afin d'estimer la vulnérabilité personnelle des individus au sein des ménages.

L'hypothèse d'absence de partage des revenus individuels n'est pas plus extrême que celle qui suppose un partage total des ressources. L'analyse du taux de risque de pauvreté des ménages donne une image de la situation des ménages mais elle ne permet ni de mesurer la précarité des individus en cas de dissolution du ménage ni d'estimer l'effet de différentes caractéristiques individuelles.

L'analyse du revenu individuel montre que la dépendance financière des femmes est plus importante que celle des hommes dans les neuf pays étudiés. Elle est même

deux à trois fois plus importante, sauf en Pologne et au Royaume-Uni. Ceci prouve bien que beaucoup de femmes seraient en situation de pauvreté si elles ne pouvaient compter que sur leurs revenus propres. Autrement dit, elles courent un véritable risque de pauvreté en cas de dissolution du ménage ou de mésentente au sein de celui-ci.

L'analyse probit permet d'aller plus loin dans l'étude de la dépendance financière. On voit que les caractéristiques individuelles comme l'âge, le statut d'activité, l'éducation, le type de ménage et la nationalité jouent un rôle important sur la dépendance financière. C'est le fait de travailler à temps plein qui permet le mieux d'éviter la dépendance financière, dans tous les pays, tant pour les hommes que pour les femmes.

Quatre indicateurs synthétiques sont proposés afin de mesurer la dépendance financière, son intensité et les inégalités entre les revenus des femmes et des hommes. Toutefois, pour pouvoir les calculer sur l'ensemble des pays européens, plus d'informations relatives aux revenus individuels sont nécessaires. Ceci n'est possible que si les pouvoirs publics s'y engagent.

NOTES

- 1 Cet article se base sur le document du DULBEA: Alaoui Amine Z, K. Fredericq Evangelista, D. Meulders, S. O'Dorchai, R. Plasman and F. Rycx (2009). "Revenus individuels et dépendance financière des femmes et des hommes dans neuf pays européens en 2006" Working Paper DULBEA, Research Report, N°09-12.RR, August, 50p.
- 2 Le projet « Genre et revenu: analyse et développement d'indicateurs - BGIA (Belgian Gender and Income Analysis) » est un projet regroupant la Politique scientifique fédérale, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la Direction générale de Statistique et Information Economique ainsi que l'Université Libre de Bruxelles dont l'objectif est une analyse approfondie et individuelle de la situation actuelle des hommes et des femmes en matière de revenus sur base des différentes sources de données. Cette analyse se base sur l'élaboration d'une méthodologie propre et le développement d'indicateurs spécifiques.
- 3 Alaoui Amine Z, K. Fredericq Evangelista, D. Meulders, S. O'Dorchai, R. Plasman, & F. Rycx (2009) "Analyse de la répartition des revenus entre les femmes et les hommes et de la dépendance financière en Belgique sur base des données du SILC-Belge 2006", Working Paper DULBEA, Research Report, N°09-09.RR, March.
- 4 Cfr. la note technique qui décrit ces hypothèses dans le détail
- 5 Ce regroupement est basé sur une variable EU-SILC contrôlée et utilisée par Eurostat pour les statistiques relatives à la situation professionnelle. Le contrôle sur le temps de travail se fait à travers les données du calendrier dans EU-SILC.

BIBLIOGRAPHIE

- Alaoui Amine, Zouhair, Kim Fredericq Evangelista, Danièle Meulders, Sile O'Dorchai, Robert Plasman & François Rycx (2009). "Analyse de la répartition des revenus entre les femmes et les hommes et de la dépendance financière en Belgique sur base des données du SILC-Belge 2006". Working Paper DULBEA Research Report 09-09.
- Atkinson Anthony Barnes, Bea Cantillon, Eric Marlier & Brian Nolan (2007). *The EU and social inclusion, facing the challenges*. Bristol: The Policy Press.
- Bardone Laura & Anne-Catherine Guio (2005). "Pauvreté des travailleurs - nouveaux indicateurs définis conjointement au niveau européen". Eurostat, Population et Conditions sociales, *Statistiques en bref* 5.
- Canberra Expert Group (2001). *Final report and recommendations*. Ottawa.
- Daly Mary & Katherine Rake (2002). "Gender, household and individual income in France, Germany, Italy, the Netherlands, Sweden, the USA and the UK" Luxembourg Income Study working paper series 332.
- Folbre Nancy (1986). "Hearts and spades: paradigms of household economics". *World Development* 14(2).
- Gustafsson Siv, Eiko Kenjoh & Cécile Wetzels (2002). "The Role of Education in Postponement of Maternity in Britain, Germany, the Netherlands and Sweden". In: Ruspini Elisabetta & Angela Dale (red.) *The Gender Dimension of Social Change: The Contribution of Dynamic Research to the Study of Women's Life Courses*. Bristol: The Policy Press,

pp.55-79.

- Gustafsson Siv, Eiko Kenjoh & Seble Worku (2003). "Human Capital of Women and Men and the Timing of Parenthood". University of Amsterdam, mimeo.
- Heinen Jacqueline & Monika Wator (2006). "Child Care in Poland before, during, and after the Transition: Still a Women's Business". *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society* 13(2), pp.189-216.
- Jenkins Stephen P. & John A. Rigg (2001). "The dynamics of poverty in Britain". Department for Work and Pensions DWP Research Report 157.
- Kabeer Naila (1994). *Reversed realities: gender hierarchies in development thought*. London: Verso.
- European Commission (2003). *Joint report on social inclusion*. Directorate-General Employment and Social Affairs (list of Laeken indicators in the annexes of this report) (http://ec.europa.eu/employment_social/soc-prot/soc-incl/joint_rep_en.htm)
- Lydall Harold F. (1968). *The structure of earnings*. Oxford: Clarendon Press.
- Nelson Julie (1996). *Feminism, objectivity, and economics*. London and New York: Routledge.
- Nilsson William (2005). "Heterogeneity or true state dependence in poverty". Umeå University, Department of Economics.
- Petrovic Jasna A. (2008). "Women's pensions and poverty – A European issue". Women's Committee of the European Federation of Retired and Elderly People (FERPA), London, September (<http://ferpa.etuc.org/IMG/ppt/WomensPensionsAndPoverty.ppt#256,1>).
- Piachaud David (2002). "Capital and the determinants of poverty and social exclusion" Centre for Analysis of Social Exclusion CASE paper 60.
- Szulc Adam (2006). "Poverty in Poland during the 1990s: Are the results robust?" *Review of Income and Wealth* 52(3).
- The poverty site, <http://www.poverty.org.uk>.
- Van Der Laan Paul (2006). "The income concept in EU-SILC: Relevance, feasibility, challenges". In: *Comparative EU statistics on income and living conditions: Issues and challenges*. Chapter 5, EU-SILC Conference, Helsinki, November.
- Wolff Pascal (2009). "79 million EU citizens were at-risk-of-poverty in 2007, of whom 32 million were also materially deprived". Eurostat, *Statistics in focus, Population and social conditions*, n°46/2009, 12 p.
- Woolley Frances & Judith Marshall (1994). "Measuring inequality within the household". *Review of Income and Wealth* 40(4), pp. 415-31.

DR. ANNE SNICK ☞ Flora vzw. Netwerk voor vorming en werkcreatie met laaggeschoolde vrouwen ☞
Vooruitgangstraat 323/7, 1030 Brussel ☞ Tel. 02 204 06 40 ☞ Fax 02 204 06 49 ☞ annesnick@florainfo.be
☞ www.florainfo.be

Alleenstaande moeders: een uitdaging voor het dominante model van arbeid

Anne Snick

FLORA VZW, NETWERK VOOR VORMING EN WERKCREATIE MET VROUWEN

[nl]

IN DEZE BIJDRAGE WORDT DE PROBLEMATIEK VAN ALLEENSTAANDE MOEDERS BEKEKEN vanuit het analysekader van Flora. Dat kader berust op een epistemologisch model dat laaggeschoolde vrouwen op participatieve wijze in het proces van kennisontwikkeling betreft. Op grond van dat kader wordt een kritiek geformuleerd op de klassieke benadering van de problematiek van alleenstaande moeders. Die klassieke benadering hanteert impliciet een patriarchale visie op arbeid, die maar houdbaar is zolang ook binnen het gezin duidelijke rolverdelingen tussen mannen en vrouwen worden gehandhaafd. De problematiek van eenoudergezinnen toont juist aan dat dit normatieve model in onze samenleving niet langer opgaat. Toch gaan de meeste oplossingen die voor de problematiek van alleenstaande moeders worden aangereikt nog uit van dit model. Vanuit de genderanalyse van arbeid verkent Flora pistes voor alternatieve benaderingen.

[fr]

Mères célibataires: un défi pour le modèle dominant du travail | CETTE CONTRIBUTION ABORDE LA PROBLÉMATIQUE DES MÈRES CÉLIBATAIRES à partir du cadre d'analyse de Flora. Ce cadre repose sur un modèle épistémologique qui fait participer les femmes peu solarisées activement au processus de développement des connaissances. C'est sur base de ce cadre que l'approche classique de la problématique des mères célibataires sera critiquée. Cette approche classique s'appuie implicitement sur une vision patriarcale du travail qui n'a de sens que si l'on maintient une répartition des rôles entre hommes et femmes bien claire au sein de la famille. La problématique des familles monoparentales montre justement que ce modèle normatif ne cadre plus avec notre société. Pourtant, la plupart des solutions appliquées dans le cas des mères célibataires reposent encore sur ce modèle. À partir d'une analyse genrée du travail, Flora explore des pistes pour des approches alternatives.

Flora is een federaal netwerk van organisaties die ijveren voor de sociaal-professionele inschakeling van kansarme, vaak laaggeschoolde, vrouwen (en mannen). De organisaties die deelnemen aan de projecten en actieonderzoeken van Flora, ressorteren onder diverse werkvormen (buurtdienst, sociale werkplaats, opleidingscentrum...) en bieden uiteenlopende activiteiten aan (poets, horeca, ICT...), maar wat hen bindt is hun wil om kennis en ervaringen uit te wisselen, zowel over specifieke noden en competenties van het publiek waarmee ze werken, als over de structurele en culturele mechanismen die tot de achterstelling van deze doelgroep leiden. Door uitwisselingen binnen het netwerk en diverse projecten van actieonderzoek versterkt en ontwikkelt Flora deze collectieve kennis tot een unieke, participatief opgebouwde expertise. Door deze expertise ook via lobby- en sensibiliseringswerk naar andere actoren in de economische, politieke en academische wereld uit te dragen, tracht Flora een innovatieve visie op arbeid, armoedebestrijding en inschakeling ook op maatschappelijk niveau te verankeren.

De thema's waarrond Flora werkt, situeren zich steeds op de intersectie tussen gender, kansarmoede (sociale klasse, op haar beurt vaak gerelateerd aan etnische herkomst) en arbeid (of sociaal duurzame economie). De specifieke expertise van Flora situeert zich op het snijvlak van deze drie thema's en in de federale netwerking. Bovendien hanteert Flora steeds een multilevelbenadering. Op het microniveau worden acties ontwikkeld die laaggeschoolde vrouwen helpen meer greep te krijgen op hun eigen situatie. Dat kunnen actieonderzoeken zijn, maar ook projecten rond empowerment en cultuurparticipatie. Op het mesoniveau biedt Flora aan de lidorganisaties van het netwerk, en aan andere actoren uit het middenveld die met de doelgroep werken, een forum voor reflectie, uitwisseling en competentieversterking inzake gelijkheid van kansen en bestrijding van uitsluiting. Organisaties die in een specifieke sector actief zijn (zoals sociaal-professionele inschakeling, cultuur...) werken doorgaans met doelstellingen en resultaatsindicatoren die aan die sector gebonden zijn, waardoor de meer transversale thema's als gendergelijkheid, duurzaamheid en armoedebestrijding op de achtergrond dreigen te raken. Door ten slotte de opgebouwde kennis en expertise ook ter beschikking te stellen van de academische, economische en politieke wereld, maakt Flora de noden, wensen en mogelijkheden van het doelpubliek ook op het niveau van de bredere samenleving zichtbaar en versterkt zo de impact van de doelgroep op het beleid (macroniveau).

342 |

ALLEENSTAANDE MOEDERS: DE DOMINANTE PROBLEEMBOOM

De analyse die doorgaans van de problematiek van alleenstaande moeders wordt gemaakt, luidt als volgt:

- De oorzaak van hun problemen is dat ze een teveel aan zorgarbeid hebben; ze staan immers alleen in voor de zorg voor kinderen.
- Het kernprobleem is dat ze geen toegang hebben tot loonarbeid, geen of een laag inkomen hebben, en geen sociale rechten opbouwen. Gegeven het centrale belang van geld in onze samenleving zet dat alleenstaande moeders in een uiterst kwetsbare positie.
- Het gevolg is een verhoogd risico op armoede en uitsluiting. Doordat alleenstaan-

de moeders niet over de middelen beschikken om aan de samenleving (cultuur, consumptiemaatschappij...) te participeren, komen ze terecht in een situatie van isolement en afhankelijkheid.

GENDERANALYSE: WAAROM IS DIT EEN PROBLEEM DAT VOORAL VROUWEN TREFT?

Het feit dat vooral vrouwen door de problematiek van de eenoudergezinnen getroffen worden, berust op een aantal socio-economische factoren, die op hun beurt samenhangen met de centrale rol van geld in onze samenleving.

- Geld is het dominante ruilmiddel voor de productieve arbeid. Om winst te maken, hebben bedrijven nood aan productieve werknemers, die maximaal beschikbaar en inzetbaar zijn. Dat zorgt ervoor dat er niet alleen concurrentie en competitie is voor de arbeidsplaatsen (alleen de meest productieven komen aan de bak), maar ook een concurrentie tussen loonarbeid en andere vormen van arbeid. Wie volledig beschikbaar is voor productieve arbeid, en zijn tijd en energie niet aan andere vormen van arbeid moet besteden (bijvoorbeeld de zorg voor kinderen), is ook het meest productief. Vandaar dat het kostwinnersmodel voor de werkgever nog altijd het meest rendabele model is. Werkgevers blijken dan ook meer te investeren in de vorming van mannen dan van vrouwen, aangezien ze verwachten dat vrouwen vroeg of laat toch zullen afhaken waardoor de investering in vorming uiteindelijk minder zou renderen (García-Peñalosa 2009).
- Meisjes en vrouwen komen nog steeds overwegend in stereotiepe sectoren terecht. De sectoren waarin vrouwen oververtegenwoordigd zijn (zorgarbeid en sociale arbeid), worden minder gevaloriseerd, en de lonen zijn er lager dan in de productieve sectoren, die vooral mannen tewerkstellen.
- Er bestaat een duidelijke loonkloof tussen vrouwen en mannen. Deze loonkloof heeft te maken met verschil in sectoren, verschil in carrières, en verschil in valorisatie van zogenaamd mannelijke versus vrouwelijke competenties (een computerspecialist wordt bijvoorbeeld meer betaald dan een opvoeder of leerkracht).

Ook het verwachtingspatroon in het gezin is gebaseerd op de centrale rol van geld. Om in hun materiële noden te voorzien, maken ook koppels een analyse in termen van kostenefficiëntie: hoe kan het gezinsinkomen gemaximaliseerd worden? Gezien de vermelde socio-economische factoren is het doorgaans financieel interessanter als de vrouw de zorg voor kinderen opneemt en de man voltijds voor het inkomen zorgt. Vrouwen komen dan ook meer dan mannen in deeltijds werk terecht, nemen meer loopbaanonderbreking en investeren minder in hun carrière. Zo ontstaat een taakverdeling binnen het gezin die aansluit bij de manier waarop arbeid in onze samenleving gevaloriseerd wordt. (Onbetaalde) zorgarbeid wordt vooral aan de vrouw overgelaten, waardoor die ook voor zelfarbeid en sociale arbeid (vrije tijd) minder tijd overheeft dan mannen. Deze taakverdeling versterkt op haar beurt de socio-economische patronen die tot ongelijke participatie op de arbeidsmarkt leiden, en bevestigt de genderstereotiepe verwachtingen van werkgevers.

HET KLASSIEKE PARADIGMA BERUST OP
EEN PATRIARCHALE STRUCTURERING VAN ARBEID

Om de machtsverhoudingen tussen mannen en vrouwen ten gronde te kunnen verklaren, moet dus de vraag gesteld worden waarom in onze samenleving loonarbeid en inkomen zo centraal staan. Analyses van deze vraag tonen aan dat een uiterst complex geheel van factoren hierbij een rol speelt (Lietaer 2000). Een centraal element hierin is echter dat productieve arbeid nood heeft aan een ruilmiddel. Immers, aangezien de individuele burgers of gezinnen niet zelf alle goederen kunnen produceren om in hun materiële noden (voeding, huisvesting, kleding, transport...) te voorzien, is het efficiënter diverse beroepen toe te spitsen op de gespecialiseerde en gestroomlijnde productie van één type van producten, en deze producten vervolgens uit te wisselen. Het ruilmiddel dat hierbij gehanteerd wordt, berust op afspraken binnen een gemeenschap, en structureert zo ook die gemeenschap. Die afspraken betreffen vragen als:

- Wat wordt geruild voor wat?
- Wat is de geldigheid van het ruilmiddel? Wat kan er (niet) mee gekocht worden?
- Welke afspraken gelden rond accumulatie van winsten en schulden?
- Behoudt het ruilmiddel zijn waarde doorheen de tijd, of neemt die toe dan wel af?

In het Westen werd geld het dominante ruilmiddel. Banken hebben het monopolie over de uitgifte van geld, dat ze bovendien ter beschikking kunnen stellen tegen een interest. Dat mechanisme versterkt de concurrentie binnen de economie: bedrijven die winst maken, kunnen via interesten hun inkomsten nog verhogen. Wie het monopolie over een sector verkrijgt, heeft minder concurrentie te duchten en kan dus meer winst maken. De banken hebben met andere woorden op grond van hun privébelang een impact op hoe de gemeenschap geregeld en gestructureerd wordt. Arbeid wordt dan ook automatisch gelijkgesteld met loonarbeid. Monetaire waarde is zowat de enige parameter geworden om arbeid te valoriseren (Elkington 1998).¹ Ook het functioneren van gezinnen wordt dus geregeld in functie van geld. Aangezien geld in onze samenleving het dominante ruilmiddel is, moeten ook gezinnen zich zo organiseren dat ze hun inkomen maximaliseren. De aanschaf van een woning, bijvoorbeeld, legt een grote financiële druk op jonge gezinnen. Zoals gezegd zorgen diverse socioculturele en economische factoren ervoor dat loon- en zorgarbeid nog steeds ongelijk verdeeld worden tussen vrouwen en mannen.

Dit alles leidt tot een patriarchale organisatie van arbeid, zowel binnen het gezin (dat een taakverdeling maakt in functie van het maximaliseren van het inkomen) als op de arbeidsmarkt (de meest productieve werknemers – dus zonder zorgtaken – krijgen meer kansen en een hogere valorisatie). In de samenleving ten slotte vertaalt zich dit in de ongelijke positie van mannen en vrouwen: vrouwen staan financieel-economisch in een zwakkere positie en lopen een hoger armoederisico dan mannen. Ook het sociale aanzien dat iemand krijgt, wordt sterk bepaald door het al dan niet hebben van werk; werklozen blijken meer risico te lopen op een depressie. Loonarbeid wordt dus ook determinerend voor sociale verhoudingen (een positie in de samenleving hebben, het gevoel hebben van te kunnen participeren) en voor wat we de zelfarbeid kunnen noemen (de kansen die men krijgt om zijn talenten te

ontplooiën en te valoriseren, de mogelijkheid om een positief zelfbeeld en persoonlijk welzijn te ontwikkelen).

Deze dominantie van productieve arbeid – vertaald in loonarbeid – is bovendien verankerd in de sociale wetten: alleen via loonarbeid kan men sociale rechten en pensioenrechten opbouwen. Moeders die thuisblijven voor de zorgarbeid kunnen alleen afgeleide rechten opbouwen via de loonarbeid van hun partner. Afgeleide rechten zijn bedoeld als oplossing voor de ongelijke taakverdeling tussen mannen en vrouwen binnen het patriarchale, op geld gebaseerde arbeidssysteem, maar deze oplossing werkt maar zolang de relatie standhoudt. Zodra het koppel uiteengaat, blijkt ze juist tot maatschappelijke problemen en kansarmoede te leiden. Als een gezin uiteengaat, komt de zorg voor de kinderen overwegend op de moeder terecht. Indien zij haar loopbaan heeft stopgezet om voor de kinderen te zorgen, staat ze in een zeer zwakke positie op de arbeidsmarkt. Alleenstaande moeders – zeker als ze laaggeschoold zijn – staan bloot aan een zeer hoog armoederisico. Omgekeerd krijgen mannen nog moeilijk toegang tot de zorgarbeid voor hun kinderen; zelfs als ze voor co-ouderschap kiezen, laat hun professionele situatie niet altijd toe om de zorgtaken flexibel te combineren met de loonarbeid. In de praktijk blijken mannen na een scheiding dan ook veel minder bij de opvoeding van hun kinderen betrokken te zijn, waardoor kinderen vaak zonder vaderfiguur opgroeien – zeker voor jongens geen ideale situatie. De problematiek van eenoudergezinnen (overwegend moeders) toont dus aan dat in onze samenleving – waarin sociologisch gezien koppels steeds vaker uiteengaan – het patriarchale model van arbeid niet langer opgaat.

OPLOSSINGEN BINNEN HET DOMINANTE PARADIGMA MISSEN HUN EFFECT

| 345

De meeste oplossingen die voor het probleem van alleenstaande moeders worden aangedragen, blijven evenwel binnen dit paradigma. Ze stellen het centrale belang van geld en van loonarbeid niet in vraag. Voorgestelde oplossingen kunnen zich op diverse niveaus van de probleembloom situeren.

- Aangezien de zorgarbeid als drempel tot loonarbeid, en dus als oorzaak van het probleem, wordt gezien, zoekt men oplossingen via de ondersteuning van de zorgarbeid. Dat moet alleenstaande moeders toelaten uit de startblokken te raken.
- De toegang tot een inkomen – als antwoord op het kernprobleem – wordt gefaciliteerd door aanpassingen in de sociale wetgeving, die voor alleenstaande moeders een aangepast parcours uittekent om een inkomen te verwerven.
- Voor de uitsluiting en afhankelijkheid als gevolg van bovenstaande factoren, wordt een oplossing gezocht door de participatie aan arbeidsmarkt en samenleving te versterken via activering van de doelgroep. De bedoeling is de capaciteiten, motivatie of arbeidsattitude van vrouwen te versterken zodat ze beter hun professionele parcours kunnen afleggen.

Wat leert ons een genderanalyse van deze oplossingenboom?

De klassieke oplossingen voor de problemen van alleenstaande moeders komen erop neer dat ernaar gestreefd wordt hen beter in het mannelijke model van arbeid in

te passen, hen aan het kostwinnersmodel te laten conformeren. Het patriarchale model van arbeid – loonarbeid in termen van productiviteit, concurrentie en competitiviteit – wordt niet in vraag gesteld, maar manifesteert zich in elke voorgestelde oplossing.

Ondersteuning van de zorgarbeid gebeurt deels door zorgarbeid in loonarbeid om te zetten. De opvang van de kinderen wordt aan een betalende dienst (crèche, ont-haalmoeder...) toevertrouwd, dienstencheques moeten helpen om de poets en strijk gedaan te krijgen. Zo wordt de zorgarbeid in loonarbeid omgezet teneinde alleenstaande moeders toe te laten zelf loonarbeid te ontwikkelen. Door de kosten van de zorg fiscaal aftrekbaar te maken, wordt bovendien het inkomen van alleenstaande moeders nog eens verhoogd. Dergelijke oplossingen vallen doorgaans echter buiten het bereik van laaggeschoolde vrouwen (Ghysels, Joris & Van Lancker 2009). De kostprijs van de kinderopvang of van dienstencheques blijft voor hen te hoog. Om van de fiscale aftrekbaarheid te kunnen profiteren, is hun inkomen vaak te laag. Men kan dan ook als kritiek formuleren dat de oplossing begs the question: de zorgarbeid wordt omgezet in betalende diensten, maar om zich die diensten te kunnen permitteren, moeten alleenstaande moeders reeds toegang hebben tot loonarbeid.

Om het inkomen van alleenstaande moeders te verhogen, worden ook oplossingen gezocht in aanpassingen in de sociale wetgeving. Het gaat hierbij om initiatieven zoals fiscale maatregelen en tegemoetkomingen voor alleenstaanden. Die leiden echter tot een aantal perverse effecten. Om het gezinsinkomen te maximaliseren, en kosten van kinderopvang en mobiliteit te besparen, kunnen deze tegemoetkomingen het juist interessanter maken om niet buitenshuis te gaan werken. Dergelijke werkloosheidsvallen treffen bij uitstek de alleenstaande moeders uit de risicogroepen. Als alleenstaanden financiële tegemoetkomingen kunnen genieten, bijvoorbeeld in de vorm van hogere uitkeringen of goedkopere sociale woningen, dan zet dat gezinnen in kansarmoede er soms juist toe aan om apart te gaan wonen. Deze eenoudervallen tonen aan dat financiële maatregelen alleen het probleem dus niet oplossen, maar het paradoxaal genoeg nog vergroten.

Het activeringsbeleid is gericht op het versterken van de individuele capaciteiten, motivatie en arbeidsattitude van wie geen loonarbeid heeft. Die versterking moet toelaten dat de persoon in kwestie productiever wordt voor een potentiële werkgever en dus makkelijker doorstroomt naar de arbeidsmarkt. Eens de persoon in loonarbeid is ingeschakeld, wordt verondersteld dat hij/zij ook over de middelen zal beschikken om te participeren aan de samenleving (toegang tot cultuur- en consumptiegoederen, tot socioculturele activiteiten...). Ook de oplossingen op dat niveau hebben paradoxale effecten. Het activeringsbeleid is impliciet culpabiliserend. De onderliggende boodschap lijkt immers dat als het individu maar over betere vaardigheden, motivaties of attitudes beschikte, het probleem opgelost zou zijn. Terwijl dit beleid de vrouwen van de doelgroep dus probeert te versterken, heeft het tegelijk als effect dat ze ontmoedigd worden. De ervaringen van de organisaties van het Flora Netwerk wijzen uit dat de impliciete boodschap ('het ligt aan mij') - misschien juist omdat ze impliciet en onderhuids doorgegeven wordt - een grote impact heeft op het zelfbeeld, het zelfvertrouwen en de empowerment van de vrouwen. Activering heeft dus paradoxaal genoeg ook een tegengesteld effect. Men probeert een en ander op te lossen door maatwerk, dat wil zeggen door het activeringsparcours nog

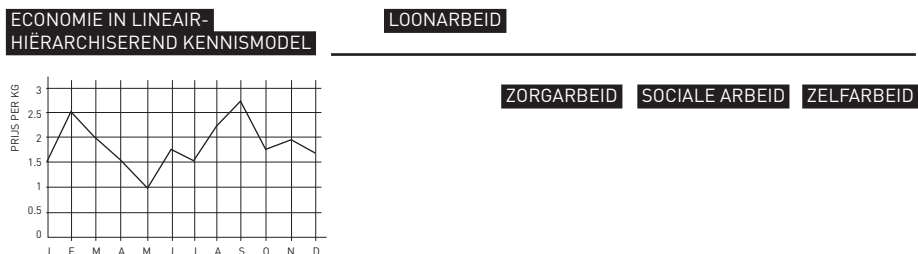
meer op maat van de individuele werkzoekende af te stemmen. Ook dat blijft aan dezelfde paradox onderhevig: als het dan nóg niet lukt, dan moet er echt wel iets aan de persoon schorten.

Activering wordt verondersteld tot loonarbeid en bijgevolg tot participatie te leiden.

De activering gebeurt in functie van productieve arbeid, waarbij (kosten)efficiëntie een belangrijke parameter is. Efficiëntie wordt het beste bereikt door een (hiërarchische) taakverdeling binnen het bedrijf te hanteren. Ook dat heeft paradoxale effecten. Laaggeschoolde vrouwen komen veelal in de schoonmaaksector terecht. Heel wat aspecten van de arbeid in een poetsbedrijf kunnen uiteraard met de computer worden beheerd; omwille van de kostenefficiëntie worden deze taken aan het administratief personeel voorbehouden. Voor het administratief personeel betekent dit dat het werk dankzij de ICT efficiënter kan gebeuren, waardoor het werk door minder mensen gedaan kan worden en de concurrentie voor de jobs vergroot. De poetsvrouwen zelf krijgen door deze taakverdeling, alweer vaak impliciet, de boodschap dat het niet rendabel is om hen met computers te laten werken, of om te investeren in computervorming voor hen. Om de digitale kloof die zo ontstaat te bestrijden, voorziet de overheid dan oplossingen na de werkuren, door bijvoorbeeld goedkope hardware of internetaansluitingen te voorzien (monetaire oplossing) of door laagdrempelige computercursussen (vormingscheques) aan te bieden. Voor laaggeschoolde vrouwen biedt dat echter geen oplossing. Om te beginnen zijn ze na het werk vaak te moe om nog een cursus te gaan volgen, of hebben ze geen oplossing op het vlak van kinderopvang of mobiliteit (de cursussen vinden zelden plaats in hun wijk); de belangrijkste drempel is echter dat ze zich de onderhuidse boodschap – dat het niet rendabel is om in hun computervorming te investeren – eigen hebben gemaakt. De perceptie kan dan ook ontstaan dat die vrouwen zich uit vrije keuze ver van computers en ICT-cursussen houden, wat alweer een impliciete culpabilisering inhoudt. Zoals aangetoond is deze zogenaamde keuze mede door structurele (socio-economische en culturele) factoren gedetermineerd. De beoogde participatie blijft dan ook uit ondanks het goedkope aanbod van vormingen; ook hier blijkt een eenzijdig financiële benadering het probleem van uitsluiting niet te kunnen oplossen.

De conclusie van de genderanalyse is dat het dominante paradigma in vraag moet worden gesteld. De patriarchale valorisatie van arbeid door middel van geld biedt op zich geen oplossing, maar is een structureel deel van het probleem. Alle vormen van arbeid worden onderworpen aan de productiviteitseis in termen van geld, waar-

FIGUUR 1 – ECONOMISCHE THEORIE OP BASIS VAN EEN LINEAIR-HIËRARCHISEREND KENNISMODEL



door de participatie die men via loonarbeid probeert te versterken, tegelijk impliciet tegengewerkt wordt. Geld als enige of dominante valorisatie van arbeid leidt dus tot concurrentie en ongelijkheid van kansen, tot uitsluiting en sociale ongelijkheid, tot maatschappelijke kosten (externaliteiten) en kansarmoede.

Het onderliggende epistemologische model inherent aan dit paradigma berust op lineair-hiërarchiserend denken in functie van een betere beheersing. Deze hiërarchisering trekt zich door tot in de relaties tussen mannen en vrouwen: wie meer productief is (wegens geen zorgarbeid) krijgt een betere maatschappelijke positie. Deze ongelijkheid manifesteert zich op micro- (gezin), meso- (bedrijven) en macroniveau (samenleving). De economie als wetenschap die een lineair-hiërarchiserende arbeidsanalyse maakt met privéwinstmaximalisatie als overwegend doel, leidt, met andere woorden, tot maatschappelijke problemen en brengt de sociale duurzaamheid in het gedrang.

ALTERNATIEVE VISIE: DE GENDERANALYSE VAN ARBEID

Het paradigma dat vertrekt van loonarbeid als belangrijkste vorm van arbeid, blijkt dus niet tot duurzaamheid te leiden, maar ze te ondermijnen. In plaats van oplossingen voor maatschappelijke problemen binnen dit dominante paradigma te zoeken, vertrekt Flora juist van de maatschappelijke analyse, om vandaaruit over de rol en betekenis van loonarbeid na te denken. Deze maatschappelijke analyse vertrekt van het perspectief van een groep die in de samenleving een zeer kwetsbare positie inneemt, met name laaggeschoolde vrouwen. Diverse projecten van actieonderzoek die Flora op de intersectie tussen gender en klasse (vaak verbonden met etnische herkomst) heeft uitgevoerd, hebben aangetoond dat aandacht voor de verschillende rollen die aan mannen en vrouwen worden toegewezen de missing link is die arbeid met duurzaamheid kan verbinden (zie www.flora.be). Deze zogenaamd mannelijke en vrouwelijke rollen vertegenwoordigen – ook al worden ze niet op dezelfde manier gewaardeerd – al het werk waaraan een samenleving nood heeft om goed te kunnen draaien, om duurzaam te zijn. IJveren voor een meer duurzame samenleving, waarin ook alleenstaande moeders gelijke kansen krijgen, is dus mogelijk door rekening te houden met de verschillende soorten arbeid die een samenleving nodig heeft om voor al haar burgers goed te functioneren.

Over welke taken, rollen en soorten van arbeid gaat het dan? Op grond van diverse onderzoeksprojecten en vanuit een genderanalyse van arbeid heeft Flora aangetoond dat er vier functies van arbeid zijn.

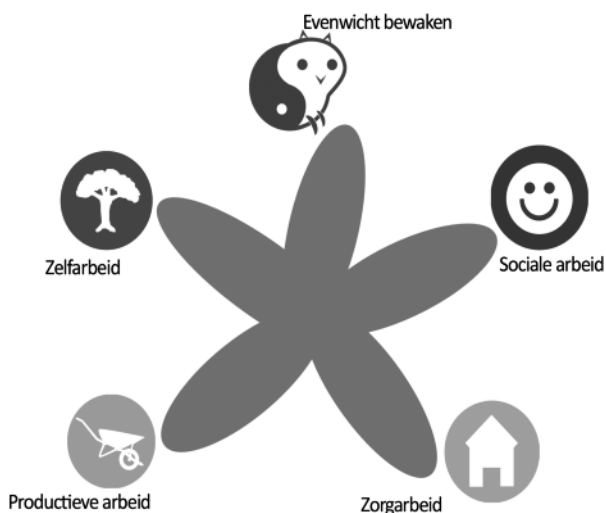
- *Productieve arbeid*: voorzien in materiële behoeften. Dat kan gebeuren via het zelf produceren van goederen (bijvoorbeeld groenten kweken in de tuin), maar overwegend gaat het om het verwerven van goederen die binnen de economie geproduceerd worden. De productieve arbeid heeft dan ook nood aan ruilmiddelen. In onze samenleving is geld het dominante ruilmiddel geworden, waardoor productieve arbeid zich hoofdzakelijk vertaalt in het verzekeren van een inkomen of vervangingsinkomen. Productieve arbeid valt dan ook overwegend samen met loonarbeid.
- *Reproductieve arbeid of zorgarbeid*: zorg voor oudere en jongere generaties of zieken

(verzorgen, voeden, opvoeden, schoonmaken...). De samenleving heeft deze functie nodig om zich te reproduceren, om duurzaam te zijn in de tijd, maar ook om zorgzaam te zijn voor kwetsbare groepen (ouderen, jongeren, zieken...). Zorgarbeid wordt in onze samenleving alleen als volwaardige arbeid beschouwd indien hij in loonverband gebeurt. Wie thuis voltijds zijn kinderen opvoedt, werkt zagezegd niet. Wie hetzelfde werk doet in een crèche of als onthaalmoeder, werkt dan weer wel. Wat werk tot arbeid verheft, is dus niet de inhoud van dat werk (bijvoorbeeld voeden, wassen...), maar wel het feit dat het geld opbrengt. De vraag is of al die zorgarbeid betaalbaar blijft, zeker met de vergrijzing die zich aandient.

- **Sociale arbeid:** ontwikkelen van sociaal kapitaal, het gevoel hebben deel uit te maken van een groter geheel, deelnemen aan of bijdragen tot een gemeenschappelijk project, zich nuttig maken voor de maatschappij, verantwoordelijkheid opnemen voor het milieu, een netwerk of groep hebben om op terug te vallen. Ook deze functie is nodig voor het duurzaam functioneren van de samenleving (Putnam 2000).² De sociale arbeid heeft zich ook geïnstitutionaliseerd in professionele sectoren, bijvoorbeeld in sociocultureel of maatschappelijk werk, maar daarnaast blijft vrijwillig engagement van de burgers voor het milieu, de jeugdbeweging, de ouderraad, het buurtcomité... onontbeerlijk voor het sociale weefsel. Al deze functies betalend maken, is immers financieel ondoenbaar en dus niet economisch duurzaam.
- **Zelfarbeid:** investeren in eigen welzijn en gezondheid, ontwikkelen van een positief zelfbeeld, geloven in het eigen kunnen, ontplooiën van talenten. Een samenleving waarin iedereen depressief is, kan niet goed functioneren. Voor mensen in kansarmoede is zelfarbeid vaak datgene waaraan ze het moeilijkst toekomen. Ze hebben weinig kansen om zich te ontspannen, te recreëren, hun talenten te ontplooiën of zichtbaar te maken. De diensten of sectoren die ruimte bieden om te recreëren (cultuur, toerisme...) vallen doorgaans buiten hun bereik omwille van financiële, sociale of psychologische drempels. Vaak gaan ze dan ook gebukt onder een negatief zelfbeeld, wat op zijn beurt hun toegang tot de productieve en sociale arbeid bemoeilijkt.

Bovendien plaatsen die vier vormen van arbeid zich op een diachrone lijn. Afhankelijk van de levensfase waarin iemand zich bevindt, van de persoonlijke interesses en waarden of van

FIGUUR 2 – FLORA-GENDERANALYSE VAN ARBEID



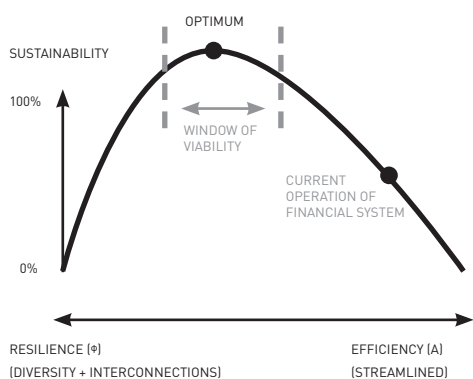
sleutelgebeurtenissen in het leven (zoals migratie) kunnen bepaalde vormen van arbeid belangrijker worden of meer investering vergen dan andere. Het is dan ook van belang dat mensen keuzes kunnen maken tussen de verschillende soorten van arbeid – en een echte keuze impliceert ook de middelen hebben om die keuze te realiseren. Het bewaken van het evenwicht, het maken van levensloop- en loopbaan-keuzes met oog voor de diverse levensdomeinen, kan dan ook als een specifieke taak worden beschouwd waarvoor mensen ruimte moeten krijgen. Deze diverse functies van arbeid worden in hun onderlinge samenhang zichtbaar gemaakt in figuur 2.

GENDER EN SOCIALE DUURZAAMHEID

Een alternatief model voor het maatschappelijk functioneren (arbeid) kan gevonden worden door juist te vertrekken van sociale duurzaamheid als breed ethisch kader voor de economie (eerder dan vanuit winstmaximalisatie als enige normatieve kader). Hoe kan de duurzaamheid van complexe systemen (zoals een samenleving, een arbeidsmarkt) worden versterkt? Systemanalyse toont aan dat duurzaamheid functie is van twee parameters (Ulanowicz et al. 2009). Enerzijds is er nood aan efficiëntie, die bereikt wordt door een lineair en hiërarchiserend denken en door stroomlijning. Anderzijds moet het systeem ook over voldoende veerkracht beschikken; deze veerkracht is op zijn beurt afhankelijk van de mate van diversiteit en verbondenheid die binnen het systeem bestaat. Indien men systemen op deze twee parameters scoort, blijkt duurzaamheid te verlopen volgens een curve waarvan het optimale punt ergens tussen efficiëntie en veerkracht in ligt, zij het iets meer aan de kant van veerkracht. Om duurzaam te zijn, hoeven systemen niet exact op dit

350 |

FIGUUR 3 – DUURZAAMHEIDSCURVE



BRON: ULANOWICZ, ROBERT E. ET AL. (2009)

optimum te liggen, maar mogen ze er ook niet te ver van afwijken. Systemen waarbij de klemtoon te sterk op een parameter ligt ten koste van de andere, zijn op lange termijn niet leefbaar.

Een voorbeeld uit de ecologie – duurzame bosbouw – kan deze curve illustreren. Als men hout wil produceren, kan het zeer efficiënt zijn om alleen eiken te kweken (uniformisering en stroomlijning). Echter, als een ziekte de eiken treft, verliest de exploitatie ineens al haar grondstoffen. Biodiversiteit, het samenspel tussen een variatie aan planten, maakt een bos of ander natuurlijk milieu resistenter tegen ziekte, of zorgt ervoor dat het sneller kan recupereren doordat andere planten

voor een herstel van het microbiologisch evenwicht kunnen zorgen. Diversiteit zorgt er ook voor dat de exploitatie duurzamer is, aangezien men eventueel op andere houtsoorten kan terugvallen tot de eikenpopulatie zich hersteld heeft. Anderzijds zal te veel diversiteit (een bosaanplanting als een oerwoud) ook geen

duurzame resultaten opleveren, wegens te weinig efficiënt. Een duurzaam beheer vereist dus een epistemologisch model dat het lineair-hiërarchiserend (efficiënt) denken in evenwicht brengt met een alternatief denken waarin diversiteit en participatie meer ruimte krijgen.

De bovenstaande analyse heeft aangetoond dat de eenzijdige valorisatie van arbeid in termen van loon de (sociale) duurzaamheid van de samenleving aantast, en dat er binnen dat paradigma geen structurele oplossingen gevonden worden. De toenemende problematiek van alleenstaande moeders (met een toenemend armoederisico) toont aan dat de eenzijdige klemtoon op de efficiënte arbeid (met het oog op winst en met de kostwinner als normatief model) niet tot sociale duurzaamheid leidt. Er is dus nood aan diversiteit en verbondenheid als tegenwicht tegen dit monopolie van het mannelijke model van arbeid. De vraag is: hoe kan een dergelijke diversiteit en verbondenheid worden geoperationaliseerd? Welk epistemologisch model kan worden aangereikt om een tegenwicht te bieden tegen de eenzijdige dominantie van het patriarchale model van arbeid in termen van loon?

De hypothese die Flora in dit kader naar voren schuift, luidt dat om sociale duurzaamheid te bereiken, de dominantie van de productieve arbeid (loonarbeid) gecorrigeerd moet worden door een grotere valorisatie van andere vormen van arbeid (diversiteit) en door een betere integratie van de diverse vormen van arbeid (verbondenheid). Het kennismodel om dit evenwicht tussen productiviteit en veerkracht uit te tekenen, kan geen lineair-analytisch en hiërarchiserend model zijn, maar dient beroep te doen op complexere beelden en samenhangen. Het Flora-model van arbeid (zie figuur 2) visualiseert de diverse functies van arbeid, en laat geen hiërarchisering toe. Het maakt integendeel de samenhang tussen diverse levensdomeinen zichtbaar. Deze samenhang is in het voorgaande uitvoerig geïllustreerd. Om enkele voorbeelden te geven:

- Wie een laag inkomen heeft (productieve arbeid), heeft meer kans op depressie (zelfarbeid).
- Omgekeerd zal wie door de negatieve ervaringen op de diverse terreinen een negatief zelfbeeld ontwikkeld heeft (zelfarbeid) het ook steeds moeilijker hebben om zich te ontplooiën op het vlak van sociale en productieve arbeid.
- Omwille van hun zorgarbeid hebben vrouwen die (alleen) instaan voor de zorg voor kinderen of hun (schoon)familie, moeite om zich toegang te verschaffen tot sociale arbeid (participatie aan sociale en culturele activiteiten of engagementen); de drempels zijn soms financieel van aard, maar dikwijls is de leefwereld van deze vrouwen van jongs af aan beperkt tot de privéruimte, waardoor de publieke ruimte onbekend terrein is, en ze niet geloven dat ze er iets kunnen toe bijdragen.

Deze voorbeelden tonen aan dat men de problemen die zich op een van de dimensies van arbeid voordoen (bijvoorbeeld toegang tot de arbeidsmarkt of tot het sociale en culturele leven) maar duurzaam kan oplossen door alle dimensies in rekening te brengen. Door een probleem of oplossing vanuit de diverse vormen van arbeid te analyseren, kan men ook de paradoxen blootleggen die ontstaan als men zich – vanuit een efficiëntiestreven – louter op één dimensie focust. Voorbeelden hiervan zijn de eerder besproken paradox van de activering (kan culpabiliserend overkomen en zo de zelfarbeid ondermijnen) en het probleem van de digitale kloof waardoor mensen geen toegang hebben tot informatie en participatie (sociale arbeid)

en ze ook hun kinderen niet kunnen begeleiden in hun exploratie van het internet (zorgarbeid).

Het Flora-model is toepasbaar binnen een multilevelbenadering. Op het individuele niveau (microniveau) is het belangrijk om op te merken dat het niet om een normatief model gaat dat aan vrouwen (en mannen) bepaalde vormen van arbeid zou opleggen. Het model laat juist ruimte voor de diversiteit van levenskeuzes die vrouwen en mannen (naargelang het moment in hun levensloop) kunnen maken (Vandermassen 2009). Het gezochte evenwicht hoeft niet voor iedereen hetzelfde te zijn, maar het kunnen maken van persoonlijke keuzes op grond van reële mogelijkheden staat centraal. Om dat mogelijk te maken, dient evenwel ook op mesoniveau naar een evenwicht te worden gestreefd. Organisaties of bedrijven die hun werknemers niet louter benaderen als een productiefactor, maar ook oog hebben voor een goede combinatie met de zorgarbeid, die investeren in vorming en welzijn op het werk (zelfarbeid) en die oog hebben voor de belangen van diverse maatschappelijke groepen als stakeholders (sociale arbeid) dragen meer bij tot duurzaamheid dan bedrijven die alleen financiële meerwaarde als streefdoel en resultaatsindicator gebruiken – en de maatschappelijke kosten die ze zo veroorzaken als externaliteiten buiten hun boekhouding weten te houden. Op macroniveau betekent een en ander dat het beleid blijvend inspanningen moet leveren om vrouwen meer kansen te geven om binnen de loonarbeid op concurrentieel niveau met mannen te komen, maar daarnaast ook oog moet hebben voor de mechanismen die ervoor zorgen dat vrouwen en mannen die – zoals alleenstaande ouders – niet aan dit model beantwoorden, ook op andere manieren volwaardig aan de samenleving kunnen participeren. Dat dit beleid een transversaal karakter moet hebben, en greep moet krijgen op alle maatschappelijke sectoren die de verschillende functies van arbeid belichamen, wordt in het model ook zichtbaar gemaakt. Een gelijkkansenbeleid moet, evenals het armoedebeleid en het duurzaamheidsbeleid, de toegang van mensen tot de diverse vormen van arbeid bewaken, en moet ervoor zorgen dat de diverse maatschappelijke functies gelijkwaardig vervuld worden. Zorg voor toekomstige generaties (in de vorm van zorgarbeid, maar ook van ecologie), zorg voor het sociale weefsel en voor het welzijn van individuen, kan maar gewaarborgd zijn als deze functies niet door het eenzijdige streven naar privéwinst op de helling komen te staan. Dat in onze samenleving toegang tot geld belangrijk is, en dat daarin een sociale rechtvaardigheid moet worden nagestreefd, staat niet ter discussie. Maar als alle maatschappelijke problemen eenzijdig via geld worden opgelost, dreigen de paradoxen die voortvloeien uit de lineair-hiërarchiserende epistemologie weer de kop op te steken en de duurzaamheid in het gedrang te brengen.

352 |

SLOTOPMERKINGEN: OPPORTUNITEITEN VOOR EEN NIEUW KENNISMODEL

Om duurzame oplossingen voor de problematiek van alleenstaande moeders te vinden, moet men dus buiten het klassieke paradigma durven te treden. Dat betekent dat de notie arbeid niet langer gemonopoliseerd mag worden door een enge, eenzijdige visie op economie. Andere vormen van arbeid moeten gevaloriseerd worden, en dat kan maar als ook het monopolie van geld als valorisatie van arbeid wordt doorbroken. Zolang dat niet gebeurt, blijft arbeid gedomineerd door (of gereduceerd tot) loonarbeid, met alle hierboven beschreven paradoxen als gevolg. Com-

plementaire vormen van valorisering van arbeid (of complementaire ‘munten’) zijn dan ook aangewezen om het monopolie van loonarbeid te doorbreken. Er moeten aanvullende waarderingssystemen bedacht worden om de waarde van (andere vormen van) arbeid te benoemen en zichtbaar te maken.

Het feit dat ook binnen de financiële wereld het monopolie van bankgeld ter discussie staat, kan dan ook gezien worden als een opportuniteit om een meer gendergevoelige visie op arbeid op de agenda te zetten. De eerste vraag die zich nu stelt, is niet: welke muntssystemen kunnen we invoeren om de financiële crisis te bezweren? Om een duurzaam maatschappelijk en socio-economisch evenwicht te bereiken moet eerst een antwoord geformuleerd worden op de vraag welke plaats we willen geven aan de diverse vormen van arbeid die nodig zijn om de maatschappij te doen functioneren, en hoe we die arbeid willen verdelen en valoriseren. Pas daarna stelt zich de vraag hoe dat valoriseren concreet kan gebeuren – met of zonder geld, met of zonder complementaire munten.

In de discussie over hoe we de samenleving duurzamer kunnen inrichten, moeten alle burgers bovendien een inbreng kunnen hebben. Om dat te realiseren zal eerst een inhaalbeweging gemaakt moeten worden voor alle kansengroepen die onder het monopolie van de patriarchale, op bankgeld gebaseerde loonarbeid doordrongen zijn geraakt van het idee dat ze toch niets tot de samenleving bij te dragen hebben, dat het niet de moeite loont om het woord te nemen en hun mening te uiten, en dat het niets oplevert om in hun talenten of ambities te investeren. Om die inhaalbeweging te realiseren moet het heersende kennismodel worden aangevuld en bijgesteld. Dat splitst maatschappelijke problemen immers op in sectoren en specialismen, die op hun beurt volgens unilineaire parameters worden geordend en gehiërarchiseerd. Daarbij stelt het zijn eigen epistemologie (over wat ware kennis is) impliciet als superieur (deskundig) voor. Dit op efficiëntie gerichte kennismodel, dat greep en controle wil krijgen over maatschappelijke arbeid, berust dus zelf op een machtsrelatie die in het feminisme al langer ter discussie staat. De discussie over hoe de samenleving (duurzaam) georganiseerd moet worden, vereist dan ook een epistemologie en een methodiek van kennisontwikkeling waarin de participatie van – of de dialoog met – al wie door het dominante systeem uitgesloten wordt, primordiaal is. Academische kennis kan maar tot duurzame oplossingen bijdragen als ze aansluit op een weten dat van onderuit wordt opgebouwd met de vrouwen en mannen over wie het gaat. Dat weten moet worden ontwikkeld met behulp van participatieve methodieken waarin wordt vermeden dat het statusonderscheid, waarmee verschillende socio-economische posities nu eenmaal samenhangen, ook tot een ongelijke inbreng in de maatschappelijke dialoog leidt. Middenveldorganisaties die met de doelgroep van laaggeschoolde vrouwen werken, hebben hierin dus een cruciale rol te spelen (Flora vzw 2009).

Als slotsom kan dus worden gesteld dat de ‘fluwelen driehoek’ tussen beleid, middenveld en academische wereld een voorwaarde is voor een gelijkkansenbeleid dat tot een duurzame samenleving leidt. Alleen in dat kader kan, onder meer, voor de problematiek van de alleenstaande moeders een duurzame oplossing worden gevonden. In die fluwelen driehoek moet dan ook de eigen rol van de drie actoren duidelijk worden omschreven en ondersteund. De middenveldorganisaties mogen zich niet enkel tot het beleid richten om subsidies te krijgen waarmee ze dan ‘hun eigen ding doen’ zonder zelf impact te hebben op het beleid. De overheid mag de

subsidies ook niet hanteren als middel om een top-downbeleid door te drukken. De academische wereld moet de gepaste meetinstrumenten en indicatoren ontwikkelen om maatschappelijke participatie in kaart te brengen en te evalueren. Maar de belangrijkste uitdaging is wellicht dat de kennis die het middenveld ontwikkelt, juist omdat ze participatief en via co-constructie wordt opgebouwd, zich niet in uniforme indicatoren laat vatten en moeilijk in statistieken laat vertalen. Of de sector goed bezig is, berust eerder op een ethisch oordeel gebaseerd op de ontmoeting met 'de ander', dus met wie niet in het uniforme, gestroomlijnde beeld van de burger of werknemer past. Het beleid moet leren om beide soorten van kennis te integreren. Het middenveld moet leren om de eigen meerwaarde in kaart te brengen en methodieken te ontwikkelen die dat ethisch oordeel toelaten, ook al is het niet in statistieken te vatten.

NOTEN

- 1 Zie voor een verhelderende analyse van het geldmechanisme ook Grignon, Paul, *Money as debt* (1-5) <http://www.youtube.com/watch?v=vKfB26u9g8&feature=fvw>.
- 2 De studie van Robert Putnam (2000) toonde de samenhang aan tussen wat we hier sociale arbeid noemen en de democratische houding van de burgers (stemgedrag voor al dan niet democratische partijen).

BIBLIOGRAFIE

Elkington, John (1998) *Cannibals with forks. The triple bottom line of 21st century business*. Gabriola Island BC, Canada & Stony Creek CT, U.S.A.: New Society Publishers.

Flora vzw (2009). *Bruggen naar participatie. Participatie zonder vervreemding*. Onderzoeksrapport (gepubliceerd op www.florainfo.be).

García-Peñalosa, Cecilia (2009). 'Travail, famille... et parité' *Le Monde* 04-03-2009.

Ghysels, Joris & Van Lancker, Wim (2009). *Het Matteüseffect onder de loep: over het ongelijke gebruik van kinderopvang in Vlaanderen*. Antwerpen: Centrum voor Sociaal beleid (<http://www.centrumvoorsociaalbeleid.be/docs/20091011223640AAUJ.pdf>).

Lietaer, Bernard (2000). *Mysterium Geld. Emotionale Bedeutung und Wirkungsweise eines Tabus*. Riemann Verlag. Zie ook Id., (2005). *An integral view on money*. (http://www.lietaer.com/images/Integral_Money.pdf)

Putnam, Robert (2000). *Bowling alone. The collapse and revival of american community*. New York.

Ulanowicz, Robert E., Goerner, Sally J., Lietaer, Bernard & Gomez, Rocio (2009). 'Quantifying sustainability: Resilience, efficiency and the return of information theory' *Ecological complexity* 6(1), 27-36. (Zie ook http://www.lietaer.com/images/Ecological_Complexity_Final.pdf).

Vandermassen, Griet (2009). 'Misverstanden over vrouwenkwesties' *De Morgen* 05-11-2009.

La pensée féministe islamique à l'ère de la mondialisation: entre stratégie herméneutique et mobilisation transnationale

Malika Hamidi

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

[nl]

Moslimfeminisme in een tijdperk van mondialise- ring: tussen tekstueel en contextueel activisme |

GENDER IN ISLAM is zowel een thema waarop ideologisch, ethisch en politiek fel wordt ingezet, als een indicator van de diepgaande veranderingen die, al lijkt het soms anders, sinds meer dan een eeuw merkbaar zijn in moslimsamenlevingen. Moslimvrouwen willen vrij hun mening uiten en meer deelnemen aan het publieke leven. Deze verzuchtingen hebben de reflectie over hun leefomstandigheden gestimuleerd. Het is belangrijk om duidelijk te maken dat de voorbije decennia revolutionaire veranderingen brachten voor moslimvrouwen, zowel in de moslimwereld als in het Westen. Er bewoog bijvoorbeeld heel wat op vlak van onderwijs en van politieke en maatschappelijke participatie. Alle vrouwen eisen meer rechten, maar enkelen staan daarbij een modernistische herlezing van de Islam voor en kaderen de gewenste hervormingen binnen de Islam. Deze militantes (van Marokko tot Iran, maar ook in Egypte en het Westen) willen traditionele elementen wegfilteren uit hun religie en stellen voorouderlijke tradities in vraag. Zij eisen meer rechten, herlezen de Koran en herbekijken de geschiedenis van de islamistische wereld. Soms in gespreide slagorde, soms met een verrassende eensgezindheid.

[fr]

LA QUESTION DU GENRE EN ISLAM est à la fois un enjeu idéologique, éthique et politique, et l'indicateur des mutations profondes, qui, en dépit des apparences, agitent depuis plus d'un siècle les sociétés musulmanes. La volonté des femmes musulmanes d'accéder à une liberté d'expression et à une participation accrue dans la vie active ouvre la réflexion sur leurs conditions d'existence. En effet, nous devons mettre en évidence que ces dernières décennies ont été révolutionnaires pour les femmes musulmanes. En matière d'accès à l'éducation, de participation politique et associative, au sein du Monde musulman comme en Occident. Alors que toutes revendiquent davantage de droits pour les femmes, certaines d'entre-elles prônent une relecture « moderniste » de l'islam et œuvrent pour des réformes dans le cadre de l'islam. Ces militantes, du Maroc à l'Iran en passant par l'Égypte mais aussi en Occident, veulent extraire le traditionnel du religieux et remettent en cause des traditions ancestrales. Elles revendiquent plus de droits, revisitent le Coran et l'histoire musulmane, parfois dans la dispersion, parfois dans une étonnante unité.

INTRODUCTION

La question du genre en Islam est à la fois un enjeu idéologique, éthique et politique, et l'indicateur des mutations profondes, qui, en dépit des apparences, agitent depuis plus d'un siècle les sociétés musulmanes.

La volonté des femmes musulmanes d'accéder à une liberté d'expression et à une participation accrue dans la vie active ouvre la réflexion sur leurs conditions d'existence. En effet, nous devons mettre en évidence que ces dernières décennies ont été révolutionnaires pour les femmes musulmanes. En matière d'accès à l'éducation, de participation politique et associative, au sein du Monde musulman comme en Occident. Alors que toutes revendiquent davantage de droits pour les femmes, certaines d'entre-elles prônent une relecture « moderniste » de l'Islam et œuvrent pour des réformes dans le cadre de l'Islam.

Ces militantes, du Maroc à l'Iran en passant par l'Égypte mais aussi en Occident, veulent extraire le traditionnel du religieux et remettent en cause des traditions ancestrales. Elles revendiquent plus de droits, revisitent le Coran et l'histoire musulmane, parfois dans la dispersion, parfois dans une étonnante unité.

LA PENSÉE FÉMINISTE ISLAMIQUE: ENTRE ACTIVISME ET ENGAGEMENT ACADÉMIQUE

À la fin des années 80, nous assistons, dans le monde musulman comme en Occident, à l'émergence d'une conscience féministe musulmane. Ces femmes musulmanes intellectuelles et militantes s'inscrivent dans la tradition réformatrice et se proclament, pour certaines d'entre elles, « féministes islamiques/musulmanes ». C'est à partir d'une réappropriation des débats politiques et religieux que leurs voix s'élèvent afin de déconstruire les stéréotypes liés à leurs luttes, mais aussi pour clarifier les enjeux et les difficultés des combats qu'elles mènent sur deux fronts simultanément contre:

- Une lecture traditionaliste et littéraliste du Coran
- L'impérialisme occidental

Ce discours a été qualifié de « féminisme islamique ». Pourtant, ce label est contesté tant par certaines féministes occidentales que par des femmes musulmanes engagées pourtant dans la recherche d'une justice entre les genres. Le terme « Féminisme islamique » a été créé par des intellectuels occidentaux pour catégoriser une nouvelle forme d'activisme chez les femmes musulmanes, en Occident comme dans le monde arabo-musulman. C'est ce qu'Omaïma Abou Bakr a appelé « l'appellation hégémonique de cet Autre » (Abou-Bakr, 2001). Alors qu'un certain nombre d'intellectuelles musulmanes engagées dans la recherche sur les droits des femmes en Islam assume délibérément ce « label », d'autres le rejettent (Wadud, 2000, 2006 ; Ezzat, 1995) et préfèrent utiliser la terminologie de « femmes croyantes » (*Believing Women*) (Barlas, 2002) ou de « musulmanes intellectuelles engagées » (*Muslim Women scholar-activist*) (Webb, 2000).

Dans sa recherche, E. Warnock Fernea explique que, malgré le refus de cette appellation, ces femmes n'hésitent pas à emprunter à l'idéologie féministe certains de ses concepts et stratégies (Warnock Fernea, 1998 : 421). A titre d'exemple, A. Barlas se réfère, dans ses réflexions, aux théories féministes occidentales tout en refusant que sa pensée soit présentée comme la synthèse d'une « épistémologie Coranique

et Occidentale » (Barlas, 2002 : 25).

Avec la globalisation, le monde musulman participe d'un renouveau et d'une revivification de sa pensée. Cette génération de femmes musulmanes intellectuelles et militantes défient les pratiques interprétatives conservatrices qui prédominent dans les sphères religieuses. Leur objectif est de repenser les normes sociales et les structures islamiques en s'arrogeant le droit à l'interprétation des Textes. C'est à partir d'une identité musulmane assumée que ces intellectuelles engagées participent à ce mouvement de réforme à l'aube du XXI^e siècle.

Parmi elles, nous nous référons précisément à Heba Raouf Ezzat et Omaïma Abou Bakr en Egypte. D'une part, parce que ce pays a connu les premiers mouvements féministes arabes de l'histoire (Fernea, 1998 : 240). D'autre part, il abrite l'une des plus grandes institutions religieuses de l'Islam Sunnite en matière de références et avis religieux : l'Université et la mosquée d'Al Azhar. En Occident, nous nous référons principalement à la pensée de trois académiciennes de renommée internationale: Azizah Al Hibri, Amina Wadud et Asma Barlas.

Avec l'apparition de ces voix féministes émergentes, la publication de leurs recherches académiques alliée à un militantisme à travers des réseaux transnationaux, les communautés musulmanes sont en proie à des transformations sociales politiques et religieuses à travers le monde.

Ce mouvement féministe démontre que les femmes musulmanes deviennent, à leur tour, les actrices du changement et les sujets de ces mutations profondes. Elles remettent en question une lecture patriarcale de l'Islam qui affecte le quotidien et le futur des femmes musulmanes (Barlas, 2002 : 2). Ces intellectuelles féministes musulmanes et engagées créent leur propre espace transnational de réflexions sur l'identité et les normes islamiques. Elles s'appliquent à une critique « islamique dans une perspective féministe », d'une certaine tendance traditionaliste. Elles contextualisent l'interprétation du Coran à la lumière des réalités spatiales et temporelles.

De leur point de vue, promouvoir une interprétation contemporaine du Coran est à la fois inévitable et justifié étant donné les problématiques et les débats actuels qui touchent à la question de la femme en Islam. D'après A. Wadud, l'universalité du Coran leur permet cette approche (Wadud, 2000). Ces femmes ont foi en un Livre Sacré qui est une libération pour elles et exercent leur droit à stimuler leur raison et leur intelligence afin de comprendre l'univers sémiotique et polyvalent du Coran (Barlas, 2002 : 18).

Cet « activisme académique » dont parle G. Webb dans son ouvrage édité en 2001 « *Windows of faith* » met l'accent sur la réinterprétation du Coran dans une perspective féministe, car le Coran est, dans les sphères théologiques et intellectuelles musulmanes, la référence ultime pour rendre crédible le discours. En effet, le Coran fait l'unanimité dans la communauté musulmane comme étant la parole de Dieu révélée au Prophète de l'Islam dans le but de « guider toute l'humanité » (Wadud 1999 : 9). Le Coran promeut des valeurs d'égalité, de justice et de dignité à l'égard de tous les êtres humains: ces valeurs encouragent les femmes musulmanes à se mobiliser contre toutes les formes de discriminations commises au nom d'une lecture traditionaliste de l'Islam. Cet activisme académique dépasse les frontières de classe sociale, de couleur et d'identité nationale et rassemble donc un certain nombre de musulmanes autour du projet féministe musulman.

En termes de revendications, ces intellectuelles musulmanes questionnent aussi l'absence et l'exclusion des voix et des expériences de femmes dans l'interprétation du Texte. Ce phénomène a pour conséquence de ne refléter que « la vision, les perspectives, les désirs et les besoins masculins » selon A. Wadud (Wadud, 1999 : 2), alors que les femmes ont participé activement à l'élaboration du savoir religieux dès les premiers temps de l'histoire de l'Islam.

C'est pour cette raison que A. Barlas estime nécessaire de se réapproprier l'histoire de l'Islam et le processus d'élaboration du savoir en vue de comprendre l'exclusion des femmes de la « communauté interprétative » au fil des siècles (Barlas, 2002 : 10).

Ainsi, revendiquer le droit à l'interprétation des Textes Sacrés est une lutte de longue haleine, car le Texte a été exclusivement interprété par des hommes pendant quatorze siècles. Il n'existait aucune source d'interprétation des Sources scripturaires dans une perspective féminine jusqu'à la fin du XXe siècle. En outre, A. Barlas n'attribue pas uniquement aux femmes la capacité de porter un discours de libération. Elle considère que les hommes et les femmes peuvent, chacun, produire des lectures patriarcales comme libératrices (Barlas, 2002 : 23).

L'élaboration de ce « discours d'un nouveau genre en Islam » ; tout comme l'action de terrain, est pluridisciplinaire : c'est une réflexion à la croisée des sciences islamiques, de la philosophie, de la sociologie, de l'anthropologie et des sciences politiques.

Le discours des femmes musulmanes intellectuelles et engagées est le fruit d'un travail académique et militant sur le terrain, il est le pont entre les sciences sociales et les sciences islamiques. Les intellectuelles féministes musulmanes combinent une lecture contemporaine des Sources scripturaires avec les connaissances des sciences sociales (Ezzat, 2007)¹.

Pour H. Raouf Ezzat, la réforme autour de la question de la femme nécessite un *Ijtihad* (effort d'interprétation) à deux niveaux :

- D'un côté, il faut repenser l'interprétation conventionnelle des Sources Sacrées
- D'un autre côté, il faut repenser la notion conventionnelle de la pratique et l'identité politiques. Selon elle, très peu d'efforts sont déployés pour introduire une nouvelle théorie politique qui réviserait la centralité de l'état et qui améliorerait la participation des femmes en politique (nécessaire à l'amélioration de la condition féminine dans le monde musulman).

Ce projet intellectuel et féministe défie les stéréotypes dominants et fait la promotion d'une vision éthique du Coran qui enjoint l'égalité et la justice. « L'esprit libérateur » de l'Islam joue un rôle important dans la quête des femmes musulmanes à être traitées dignement (Anwar, 2005 : 237). Il y a une tendance à faire l'amalgame entre l'Islam et les musulmans, l'Islam normatif et « l'Islam historique ». A. Barlas explique qu'il existe une tendance à blâmer l'Islam d'oppresser les femmes, plutôt que de blâmer les musulmans de mal interpréter l'Islam (Barlas 2002 : 2). Bien que les femmes musulmanes soient directement concernées par les conséquences de cette exégèse patriarcale et oppressante, très peu ont questionné la légitimité d'une telle lecture. Cette interprétation est majoritairement acceptée et pousse ces intellectuelles musulmanes à faire des recherches sur les enseignements libérateurs du Coran, dans le but de contester certaines lectures littéralistes. A. Barlas met en évidence

qu'il est impératif pour les femmes musulmanes de contester le lien entre le Sacré et l'oppression sexuelle, car c'est l'argument majeur utilisé dans la discrimination faite aux femmes. Ainsi, l'engagement critique soutenu par une « herméneutique coranique » est indispensable à tout projet de libération de la femme musulmane.

Les intellectuelles musulmanes engagées créent une troisième voie/voix à travers un engagement critique de l'interprétation majoritaire des Textes fondateurs, dans laquelle on ne trouve aucune contradiction épistémologique entre l'authenticité et la modernité. D'après H. Raouf Ezzat, cette communauté intellectuelle engagée doit permettre aux réformistes de revisiter les interprétations théologiques classiques et de promouvoir la nécessité d'une réforme du *Fiqh* (source et application du droit et de la jurisprudence islamique) et du *Tafsir* (l'interprétation du Coran).

Ces militantes intellectuelles ne sont pas motivées par des intérêts liés à une prise de pouvoir politique, ou par une quelconque domination, mais par la foi qui constitue le dénominateur commun de leurs luttes. Elles sont à la recherche de solutions optimales face à une problématique commune : la contradiction et les tensions entre les idéaux normatifs et la réalité quotidienne de l'Islam, qui respecterait les droits des femmes.

En outre, ces nombreuses féministes musulmanes installées aux États-Unis se trouvent dans une position unique pour produire un renouveau féminin dans la tradition musulmane, étant donné le contexte socio-politique et la liberté intellectuelle dont elles jouissent en Occident, quand elles en sont privées dans leur pays d'origine. Les intellectuelles musulmanes féministes engagées ont émergé dans ce contexte et vivent des problématiques différentes de celles de leurs « sœurs » installées au Moyen Orient. Les femmes musulmanes aux États-Unis ont réussi à marier leur foi, leur mémoire à « l'*American Way of Life* ». Elles vivent dans une démocratie et jouissent pleinement de leurs droits et libertés individuelles. Elles sont à l'avant-garde d'un « activisme textuel et contextuel »

| 361

L'HERMÉNEUTIQUE FÉMINISTE ISLAMIQUE:

UNE APPROCHE INTERPRÉTATIVE CONTEXTUALISÉE DES SOURCES SCRIPTURAIRES

Nous assistons aujourd'hui à l'élaboration d'une herméneutique féministe islamique. Celle-ci est une des stratégies visant à produire une interprétation des Textes alternative au discours traditionaliste sur la question du genre en Islam. Pour un certain nombre d'intellectuels musulmans, le dynamisme de la pensée musulmane passera inévitablement par « une réconciliation de sa dimension spirituelle » et par une lecture renouvelée, rationnelle et critique des Sources Scripturaires et de la jurisprudence islamique.

Dans son dernier ouvrage « La réforme radicale : éthique et libération », Tariq Ramadan, intellectuel musulman, revient sur l'historicité du concept de « réforme » dans la pensée musulmane contemporaine. À partir de différentes études de cas, T. Ramadan pose les fondements d'une réforme qui transformerait le monde. Après plus de vingt années d'engagement et de réflexion sur ce travail de réforme et, en particulier, sur la question des femmes, il affirme qu'il ne peut y avoir de fidélité dans la pensée musulmane sans évolution dans la pratique.

Selon lui, nous assistons à une « réforme d'adaptation du *Fiqh* » (source et application

du droit et de la jurisprudence) dans le traitement des Textes qui atteint ses limites face à de nouvelles questions toujours plus complexes. Il propose de réunir « les savants du Texte » et « les savants du contexte » afin d'entreprendre cette « Réforme radicale » qui propose de revisiter les Sources et le Fiqh actuel :

« La réforme radicale dont nous avons besoin se situe très exactement à ce niveau. Il s'agit de déplacer le centre de gravité du pouvoir et de l'autorité des 'ulamâ' au niveau du fondement du droit et de la jurisprudence islamique (usûl al-fiqh). En effet les textes ne sont pas les seules références normatives du droit musulman mais l'univers – le livre du monde selon l'expression d'al-Ghazâlî – est une source qu'il faut placer au même niveau que les textes. » (Ramadan, 2008)

Face aux défis contemporains liés à la question de la femme en Islam, les féministes musulmanes sont justement engagées dans ce processus de réforme de la loi islamique. Pour ce faire, elles revisitent les méthodes et les approches qui ont fait et font office d'autorité, comme le suggère T. Ramadan dans son ouvrage. Elles défient les savants musulmans qui détiennent le monopole de l'autorité en matière d'interprétation et proposent de nouvelles méthodes interprétatives de l'exégèse scripturaire dans des contextes socio-culturels en pleine mutation.

Cette « nouvelle épistémologie » dont ces intellectuelles musulmanes sont porteuses a pour but de proposer une réforme radicale des méthodologies interprétatives du Coran. Cette méthode faciliterait l'émergence d'une interprétation rénovée et égalitaire de certains versets du Coran et serait la base d'une Shari'a (la loi islamique) revigorée par un concept d'égalité entre les genres.

362 |

Dans ses travaux, A.Wadud fait référence à Fazlur Rahman qui inspire aujourd'hui nombre de penseurs réformistes dans l'utilisation de la méthodologie herméneutique islamique. Le processus herméneutique réinterprétatif qu'il propose se fonde sur un double mouvement intellectuel :

- Formuler une compréhension des principes coraniques dans leur contexte historique
- Réévaluer les contextes moraux et sociaux contemporains dans lesquels les valeurs islamiques peuvent être appliquées.

Quelles que soient les techniques et approches de l'analyse herméneutique, les musulmans réformistes ont le même objectif : celui de produire et de promouvoir une égalité durable entre les hommes et les femmes.

Grâce aux nouvelles méthodes d'interprétation du Texte, nous assistons au renouveau d'un « intellectualisme islamique » qui réconcilie tradition et modernité. En abordant la question de l'oppression patriarcale des femmes, les femmes musulmanes utilisent ce qu'Azizah al Hibri nomme « l'approche gradualiste du Coran » (*Quran gradualist approach*) pour changer les pratiques au niveau individuel et sociétal (al Hibri, 2001).

A.Barlas explique que les musulmans n'ont pas lu le Coran comme un « Texte à situer historiquement ». Le Coran a été révélé dans une société patriarcale et a été interprété par des hommes influencés par ce même patriarcat. Raison pour laquelle, les femmes musulmanes doivent remettre en question cette exégèse patriarcale (Barlas 2002 : 8).

Ainsi, les féministes musulmanes souhaitent recadrer le débat sur les normes culturelles islamiques en créant de nouvelles méthodes herméneutiques afin de présenter une lecture alternative aux interprétations littéralistes, conservatrices et patriarcales.

Une véritable « herméneutique du soupçon » se traduit par la remise en question de certains aspects de la jurisprudence islamique. Mais elle questionne aussi la légitimité et la validité scientifique de certains *Ahadiths* (actes et dires du Prophète de l'islam) qui marginalisent l'expérience des femmes ou encore la traitent de manière stéréotypée.

Retournant au texte arabe original, les féministes musulmanes proposent, dans l'esprit de ce qu'elles pensent être le « véritable » islam, leur propre interprétation des versets sur lesquels certains musulmans fondent précisément l'oppression des femmes. En outre, elles mettent l'accent sur le contexte historique du texte qui peut mener à des interprétations plus éclairées.

Bien que leur approche soit considérée comme une « *t rahison* » par les littéralistes, le fait de rester dans un cadre de pensée religieux permet aux femmes de défier ces accusations et de rester convaincues que leur stratégie les rapproche de la population et est susceptible d'amener un changement social et politique.

DE « L'ACTIVISME TEXTUEL » AUX STRATÉGIES TRANSNATIONALES

La globalisation ainsi que l'émergence de nouveaux champs herméneutiques dans lesquels la pensée musulmane est revivifiée ont contribué à renforcer la pratique transnationale. Ces dernières années, la mobilisation transnationale est devenue l'une des stratégies des féministes musulmanes pour diffuser et transmettre ce « discours d'un nouveau genre », cette pensée critique et renouvelée.

Très peu d'ouvrages font référence à la manière dont le dialogue, l'échange, la solidarité et la communication entre femmes musulmanes façonnent leur activisme et permettent la diffusion de la pensée féministe musulmane au niveau international.

Le transnationalisme devient un outil de pouvoir pour elles. Meena Sharify-Funk (2005) explore la manière dont les femmes de différents contextes se sentent renforcées dans leur pouvoir et leur savoir. Elles s'engagent alors au niveau local en étant plus confiantes et créatives dans leurs revendications d'égalité et de justice.

Il existe un certain nombre d'études au sujet de l'engagement local des femmes et associations musulmanes, mais aucune analyse qui démontre que ces efforts sont de plus en plus reliés les uns aux autres via une mise en réseau internationale qui contribue à l'émergence d'une « sphère publique musulmane ».

Ces dernières années, les femmes musulmanes intellectuelles et engagées ont développé, au-delà des frontières nationales, des liens de solidarité entre elles à partir de leur identité religieuse. L'apparition de réseaux transnationaux féministes est le fruit du développement des nouvelles techniques de communication et d'information. Les femmes musulmanes du monde entier peuvent ainsi partager et faire circuler le savoir grâce à l'intensification de la communication, l'influence des travaux et l'activisme des féministes musulmanes.

Ce phénomène crée:

- De nouvelles formes de questions, de revendications et d'engagement politique, du local au transnational.

- L'émergence d'une nouvelle « société civile » sans frontière qui génère de nouveaux rapports et liens de solidarité entre groupes engagés dans le processus de globalisation du féminisme islamique.

Les féministes musulmanes mobilisent leurs actions et réflexions à travers des réseaux transnationaux pour construire des ponts et inspirer les groupes locaux de femmes musulmanes. D'une part, le réseautage international renforce les luttes locales en les soutenant au niveau international. D'autre part, les initiatives locales renforcent les mouvements transnationaux dans un processus de soutien mutuel.

Le réseautage transnational et l'échange sont des éléments cruciaux pour conscientiser les groupes locaux et dépasser l'isolement sur les questions du genre et de l'égalité homme/femme. Les femmes sont en mesure de comparer les réalités sociales et politiques qu'elles vivent, et de faire émerger les questions majeures telles que celle de la réforme des lois de la famille musulmane, discriminatoires envers les femmes.

Prenons à titre d'exemple le « *Musawah Movement* » qui est un mouvement transnational pour l'égalité et la justice dans les familles musulmanes. Il a été officiellement lancé en février 2009 à Kuala Lumpur en Malaisie. Cette rencontre internationale a rassemblé 250 activistes et intellectuelles provenant de 45 pays différents. Elles ont eu l'occasion d'échanger leurs expériences et leur savoir afin de construire des alliances et des réseaux de soutien :

« Musawah affirme que l'égalité dans la famille est nécessaire, de nombreux aspects de nos lois et coutumes de la famille musulmane étant injustes et ne correspondant pas à la vie et aux expériences des familles et des individus musulmans. Musawah affirme que l'égalité dans la famille est possible à travers une approche holistique mettant en commun les enseignements islamiques, les principes universels des droits humains, les droits fondamentaux et les garanties constitutionnelles, ainsi que les réalités vécues par les femmes et les hommes d'aujourd'hui. Musawah s'appuie sur les efforts entrepris depuis des décennies par des groupes de femmes et des militant(e)s vivant dans des contextes musulmans pour mener campagne en faveur d'une réforme des lois de la famille musulmane discriminatoires envers les femmes. Musawah s'est également opposée aux révisions rétrogrades réclamées par les groupes conservateurs au sein de la société. » (www.musawah.org)

L'approche interprétative qui réconcilie l'Islam et les droits des femmes est donc plus dynamique, plus appropriée et plus pertinente grâce au transnationalisme.

A.Wadud fait partie de ces intellectuelles engagées qui insistent sur la relation entre la théorie et la pratique. Elle explique qu'une simple interprétation alternative du Coran pour la justice entre les genres est insuffisante si elle n'est pas alliée à un « activisme stratégique » (Wadud, 2006 : 188). Selon elle, les femmes musulmanes doivent lier le discours intellectuel, l'activisme stratégique et une spiritualité holistique.

« L'activisme Textuel » est en marche, mais il faut à présent faire émerger la structure politique qui assurera la mise en application des idées nouvelles. L'engagement d'A. Wadud au sein du réseau *Sisters in Islam*³ est le trait d'union entre la théorie et la pratique. Il s'agit de réfléchir à des stratégies visant à traduire cette « nouvelle pensée » sur le terrain. A travers cette sphère publique émergente, les féministes musulmanes catalysent la transformation de la pensée musulmane relative à la question du

genre. Elles se trouvent dans une position unique pour contribuer, dans les débats contemporains, à la promotion d'une pensée alternative sur les femmes en Islam.

C'est dans cet état d'esprit que le réseau international GIERFI (Groupe International d'Etude et de Réflexion sur les Femmes en Islam)³ a vu le jour en 2007. Il rassemble des intellectuelles et activistes principalement dans le monde francophone (France/Canada/Belgique) mais aussi dans le monde musulman (Maghreb et Moyen Orient). Il est présidé par Asma Lamrabet, intellectuelle musulmane réputée internationalement pour son travail de réflexion concernant la « relecture des textes sacrés » à partir d'une perspective féminine. C'est au sein de l'éminente institution religieuse de la Rabita au Maroc et en la présence de son secrétaire général Mr Abbadi, que les premières réflexions du réseau GIERFI dans une perspective féministe ont été lancées. Cette rencontre a été qualifiée « d'historique » car les féministes musulmanes du réseau ont brisé un tabou: l'intrusion de la gent féminine dans la sphère religieuse.

L'émergence d'intellectuelles féministes musulmanes qui travaillent à l'intersection des idées novatrices et de réseaux transnationaux est essentielle. Elle ouvre des espaces de réflexion autour d'interprétations alternatives du Coran dans une perspective féministe et réformatrice, interprétations adaptées aux femmes musulmanes dans le monde contemporain. Cette « communauté interprétative » partage la même vision et diffuse cette « nouvelle pensée » dans les communautés intellectuelles nationales grâce à l'échange et la solidarité transnationale.

La pensée critique des intellectuelles féministes musulmanes alliée aux mouvements transnationaux aura des conséquences sur le terrain, à deux conditions :

- L'émergence de leaders politiques et religieux déterminés à implanter ces réformes.
- L'existence d'une culture politique axée autour de la justice, la tolérance et l'engagement civique.

Dans sa dimension réflexive et communicative, la globalisation a favorisé de nouvelles formes « d'espaces publics » qui encouragent le dialogue et l'échange d'idées critiques entre intellectuelles et activistes musulmanes.

CONCLUSION

C'est à partir d'une analyse minutieuse du corpus religieux et de l'ensemble des avis religieux que les féministes musulmanes cherchent à transformer le discours religieux en faisant une lecture « féministe » du Coran sur les rapports sociaux de sexe. Elles ouvrent la voie à une critique sociale et historique des Textes sacrés par le biais des rapports sociaux de sexe.

Les intellectuelles féministes musulmanes engagées ont longtemps œuvré dans l'isolement. Elles ont, à présent, l'occasion de se rencontrer, de mettre en commun leurs réflexions et d'unir leurs forces afin de toucher leur véritable auditoire, à savoir les militantes des droits des femmes qui recherchent avidement ces connaissances. Certains analystes pensent que ce rapprochement entre féminisme et Islam n'est que tactique, répondant à un contexte politique international chargé.

En outre, il est nécessaire de prendre en considération l'influence et le poids non négligeable des politiques qui peuvent être un obstacle ou une source d'encourage-

ment aux dispositions favorables à l'égalité des sexes. Le politique est en mesure de favoriser ou non l'émergence d'un projet féministe islamique dans le contexte musulman. Le texte sacré est en proie à des interprétations nouvelles en faveur des droits des femmes. Par ailleurs, le transnationalisme favorise la répercussion des interprétations alternatives féministes à travers le monde, du local au transnational. Ce phénomène contribuera à des transformations sociales et politiques dans les communautés musulmanes.

Le mouvement féministe musulman est le fruit d'un long processus de réflexion et d'action de militantes et d'intellectuelles qui, de par le monde, considèrent que l'Islam est source de justice, d'égalité et de dignité pour l'ensemble des êtres humains. Ces valeurs sont le rayonnement du changement à venir dont elles seront porteuses.

NOTES

- 1 www.crescentlife.com/thisthat/feminist%20muslims/women_and_interpretation_of_islamic_sources.htm
- 2 L'ONG *Sisters in Islam* dénonce une lecture patriarcale de la religion et le poids des traditions dans l'adoption et l'application des lois islamiques.
- 3 www.gierfi.com

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU BAKR, Omaïma (2001). "Islamic feminism: What's in a name? Preliminary Reflections". In: *Middle East Women's Studies Review*, 15-16 (Winter/Spring): 1-2.
- AL HIBRI, Azizah (2001). "Muslim women's rights in the global village: Challenges and opportunities". In: *The Journal of Law and Religion*.
- ANWAR, Zainah (2005). "Sisters in Islam and the struggle for Women's rights" In *On shifting ground: Muslim women in the Global Era*, éd. Fereshteh Nouria-Simone. New York: The Feminist Press.
- BARLAS, Asma (2002). *Believing women in Islam: Unreading Patriarchal Interpretations of the Qur'an*. Austin: University of Texas Press, 272 p.
- EZZAT, Heba Raouf (1995). *Al Marah wa al amal al Siyasi: Ru'yah Islamiyyah* (Women and politics: an Islamic Perspective). Washington DC: The International Institute for Islamic Thought.
- BAYES Jane & TOHIDI Nayereh (dir.) (2001). "The Silent Ayesha". In *Globalization, Gender, and Religion: The politics of women's rights in Catholic and Muslim Contexts*. New York: Palgrave, pp. 231 – 257.
- RAMADAN, Tariq (2008). *Islam, La réforme radicale: Ethiques et libération*. Paris: Presses du Châtelet, 417 p.
- SHARIFY-FUNK, Meena (2005). "Women and the Dynamics of Transnational Networks". In: Fereshteh Nouria (éds.) *On shifting ground: Muslim Women in the Global Era*, New York: The Feminist Press.
- WADUD, Amina (1999). *Qur'an and Women: rereading the Sacred Text from Women's perspective*. Oxford: Oxford University Press, 144 p.
- WADUD, Amina (2006). *Inside the Gender Jihad: Women's reform in Islam*. Oneworld Publications, 192 p.
- WARNOCK FERNEA, Elizabeth (1998). In search of Islamic Feminism: *One Women's Global Journey*. Anchor Books, 464 p.
- WEBB, Gisela, (dir.) (2000). "Alternative Qur'anic Interpretation and the Status of Muslim Women". In: *Windows of Faith: Muslim Women Scholar-Activists of North America*. New-York: Syracuse University Press, pp. 3-21.
- WEBB, Gisela (dir.) (2000). Introduction "May Muslim Women speak for themselves, please?". In: *Windows of faith: Muslim women scholar-activist of North America*. New-York: Syracuse University Press, 295 p.

ANNELEEN DECOENE ☞ K.U.Leuven ☞ Faculteit godgeleerdheid, onderzoeksgroep theologie in een postmoderne context ☞ Sint-Michielsstraat 4, bus 3101, 3000 Leuven ☞ Tel. 016 32 37 92 ☞ anneleen.decoene@theo.kuleuven.be ☞ <http://theo.kuleuven.be/page/nl>

JOKE LAMBELIN ☞ K.U.Leuven ☞ Faculteit godgeleerdheid, onderzoeksgroep christelijk zelfverstaan en interreligieuze dialoog ☞ Sint-Michielsstraat 4, bus 3101, 3000 Leuven ☞ Tel. 016 32 84 50 ☞ joke.lambelin@theo.kuleuven.be ☞ <http://theo.kuleuven.be/page/nl>

Feminisme à-Dieu?

De transformatieve kracht van feministische theologieën in België

Anneleen Decoene & Joke Lambelin

K.U. LEUVEN

[nl]

IN HET KADER VAN HET TWINTIGJARIGE BESTAAN VAN SOPHIA wilden we met dit artikel oorspronkelijk een overzicht geven van wat er in Vlaanderen op het gebied van feministische theologie gebeurt is. Echter, het schrijven van een geschiedenis is ook steeds een hernieuwd onderzoek naar de plaats van degene die de geschiedenis schrijft. Daarom bestaat dit artikel uit verschillende delen die voor ons weergeven wat het engagement met een bepaalde geschiedenis precies kan betekenen, en wat het voor ons als theologes betekent op dat bepaald punt in die geschiedenis te spreken. We beginnen het artikel met het verhaal van de thematische verschuivingen in de geschiedenis van de feministische theologie in Vlaanderen – zowel aan christelijke, als (kort) aan islamitische zijde (en verschuivingen tussen beide). Vanuit deze geschiedenis willen we vervolgens onszelf, als twee feministische theologes aan de Katholieke Universiteit Leuven, kort situeren. Vanaf welke plaats spreken wij? In het laatste deel van dit artikel gaan we dieper in op de plaats van de feministische theologie vandaag, en de kritische instrumenten die wij vandaag nodig achten om transformatief te kunnen blijven denken, om bevrijdende theologie te durven schrijven en beoefenen.

[fr]

Féminisme à-Dieu? La force transformatrice des théologien-ne-s féministes en Belgique | A L'OCCASION DU VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE SOPHIA, nous avons d'abord pensé proposer un historique de la théologie féministe en Flandre. Cependant, écrire une histoire implique toujours aussi de s'interroger sur le lieu d'où l'on écrit. C'est pour cette raison que l'article se compose de deux parties qui expriment, à notre sens, ce que peut signifier précisément s'engager dans une certaine histoire mais aussi ce que cela signifie pour nous en tant théologiennes de parler à ce moment précis dans cette histoire. Nous faisons d'abord le récit des glissements thématiques dans l'histoire de la théologie féministe en Flandre – aussi bien du côté chrétien que, brièvement, du côté islamique (et entre les deux). C'est à partir de cette histoire que nous nous situerons brièvement en tant que théologiennes féministes de l'Université Catholique de Leuven. D'où parlons-nous? Dans la dernière partie de l'article, nous examinons de plus près la place de la théologie féministe aujourd'hui, ainsi que les instruments critiques nécessaires pour continuer à penser de façon transformatrice, pour oser écrire et faire de la théologie libératrice.

OPZET EN DOEL

In het kader van het twintigjarige bestaan van Sophia wilden we¹ met dit artikel oorspronkelijk een overzicht geven van wat er in Vlaanderen op het gebied van feministische theologie gebeurd is. Echter, het schrijven van een geschiedenis is ook steeds een hernieuwd onderzoek naar de plaats van degene die de geschiedenis schrijft. Daarom bestaat dit artikel uit verschillende delen die voor ons weergeven wat het engagement met een bepaalde geschiedenis precies kan betekenen, en wat het betekent op een bepaald punt in die geschiedenis te spreken. We beginnen het artikel met het verhaal van de thematische verschuivingen in de geschiedenis van de feministische theologie in Vlaanderen – zowel aan christelijke, als (kort) aan islamitische zijde (en verschuivingen tussen beide).

Vanuit deze geschiedenis willen we onszelf, als twee feministische theologes aan de Katholieke Universiteit Leuven, kort situeren. Vanaf welke plaats spreken wij? In het laatste deel van dit artikel gaan we dieper in op de plaats van feministische theologie vandaag, en de kritische instrumenten die vandaag nodig zijn om transformatief te kunnen blijven denken, om bevrijdende theologie te durven schrijven en beoefenen.

GESCHIEDENIS VAN FEMINISTISCHE THEOLOGIEËN IN VLAANDEREN

Aan de geschiedenis vooraf...

370 |

Voor dit artikel wilden we oorspronkelijk de geschiedenis van feministische theologie in België documenteren. Die geschiedenis zou een neerslag worden van algemene tendensen, in de eerste plaats van heel concrete vrouwenbewegingen en –initiatieven, en daarnaast ook van het theoretische denkwerk dat in deze context gebeurde. Echter, het onderzoek bleek al gauw een heel bepaalde focus te krijgen – een focus die eerder voortkwam uit beperkingen dan uit onze eigen voorkeur. Er was, voor zover wij konden zien, een algemeen gebrek aan informatie over het ontstaan en de ontwikkeling van feministische theologieën in België. Vooral op de geschiedenis van feministische theologieën in het Franstalige deel van België kregen we amper zicht. We beperken ons daarom tot een korte schets van enkele grove lijnen van de geschiedenis van feministische theologieën in Vlaanderen. We vermelden deze keuze hier expliciet, omdat ze tegelijk ook het gebrek aan documentatie over feministische theologie in België op frappante wijze illustreert.

Bij het lezen van deze geschiedenis zal snel duidelijk worden dat ‘feministische theologie’ een noemer is die de lading niet volledig dekt, en haar in zekere zin ook reduceert. Enkele woorden hierover.

De benaming ‘feministische theologie’ is ontstaan in een context waarin nog niet meteen onderscheid werd gemaakt tussen verschillende ‘religieuze feminismen’ – een context waarin deze benaming niet van binnenuit in vraag gesteld werd. Echter, vandaag roepen zowel christelijke als niet-christelijke feministen op tot een doorgedreven ontmaskering van de notie ‘feministische theologie’ als ‘christelijke feministische theologie’. Feministische theologie werd en wordt algemeen gebruikt ter verwijzing naar een specifiek christelijke discipline, met pretentie van universaliteit. Het is veelzeggend dat in haar *Introduction to Feminist Theology* Anne M. Clifford

de onderscheidende categorie van feministische theologie definieert als impliciet christelijk: feministische theologie is “het engagement geloof in God geopenbaard door Jezus Christus vanuit het perspectief van de ervaringen van vrouwen tot verstaan te brengen” (Clifford 2001: 30). Immers, feministisch religieus engagement strekt zich zonder meer uit buiten de grenzen van een christelijk theologisch reflectiekader. Het gebruik van de notie feministische theologie verwijst vandaag ook naar joodse en boeddhistische theologie, godinnentheologie, en andere vormen van theologie (Christ 2004: 63). Alleen: kan men dan de term ‘feministische theologie’ met zijn christelijke connotaties blijven aanhouden, en wordt niet beter verwezen naar ‘religieus feminisme’? Meteen stelt zich een volgende vraag: wat bindt religieuze feministes/feministische theologes met verschillende religieuze achtergronden, en wat brengt ons ertoe deze samen te behandelen? Als feministische theologes is het onze sterke overtuiging dat religieuze feminismen met elkaar in verbinding staan en elkaar wederzijds beïnvloeden, niet enkel in methode, maar ook inhoudelijk. Het samendenken van religieus feministisch engagement wordt dan geen krampachtige poging om vast te leggen wat ons bindt, maar een integere zoektocht naar hoe we ons tot elkaar en tot onszelf verhouden. We willen feministische theologie als werkbare benaming blijven gebruiken, en dus definiëren we haar – steeds met een kritische blik – als een ruime categorie. Feministische theologie is daarom een verzamelnaam voor zingevend, kritisch, transformatief spreken en handelen, ontstaan vanuit een bevrijdende, expliciet gegenderde religieuze ervaring. In dit artikel focussen wij op christelijke en islamitische feministische theologie. Deze religieuze feminismen zijn in Vlaanderen het meest zichtbaar (geweest), en willen we daarom uitlichten.

Vrouw en geloof in Vlaanderen

In 1988 gingen 15 vrouwen, negen Vlaamse en zes Nederlandse, op reis naar de Verenigde Staten om inspiratie op te doen voor hun feministische theologiebeoefening. In het verslagboek van de reis schrijft Annemie Laurijssens, actief in de Vlaamse vrouwenbeweging:

“Als de wind van de feministische theologie uit de Verenigde Staten in de voorbije jaren ergens aangewaaid is, dan wel in Nederland. Als diezelfde wind ergens aan voorbijgewaaid is, dan wel aan Vlaanderen. Nergens aan de universiteiten is er een spoor te bekennen van feministische theologie meer dan als een onderdeel binnen het geheel van de bevrijdingstheologie. De enkele theologe die iets kan gaan betekenen op haar vakgebied, vindt in Nederland een werkterrein. Meer dan tien jaar na de oprichting van de IWFT (Interuniversitaire Werkgroep Feministische Theologie) in Nederland, zijn in Vlaanderen noch de universiteiten noch de feministische beweging overtuigd van de noodzaak of het belang van feministische theologie. De kerk in Vlaanderen vindt ‘de vrouw in de kerk’ op geregelde tijdstippen belangrijk genoeg voor een plenaire zitting van het Interdiocesaan Pastoraal Beraad. De grote – eveneens katholieke – vrouwenbewegingen vinden, meestal op dezelfde tijdstippen, de ‘k’ in hun vlag, het geloof van hun vrouwen, de moeite waard voor een deel van het ‘jaartheme’. Zowel de kerk als de vrouwenbewegingen zien dit werk liefst niet verbonden met feminisme of met feministische theologie. Voor de vrouw-en-geloofbeweging (...) betekent dit dat zij – door haar bestaan zelf – in een uitzonderingspositie terecht is gekomen, tenminste voor zover zij

een 'eigenheid' pretendeert. En ligt met name de 'identiteit' van een vrouw-en-geloofbeweging niet in de feministische theologie?" (Laurijssens & Naert 1989: 81-82).

Dit citaat willen we uiteenrafelen om enkele lijnen van de ontwikkeling van feministische theologieën in Vlaanderen helder te krijgen. Het citaat wijst op de bijzondere positie van de vrouw-en-geloofbeweging, en duidt deze beweging aan als bevoorrechte plaats voor de ontwikkeling van feministische theologieën.

De vrouw-en-geloofbeweging ontstond eind jaren zeventig van de vorige eeuw, in de context van de Universitaire Parochie in Leuven. Daar ging in 1979 de werkgroep Kristendom en Feminisme van start, die zich een jaar later omdoopte tot Vrouw en Kristendom en tot doel had vrouwen (en mannen) de kans te geven om beter te kunnen werken aan veranderingen in de kerk vanuit feministisch perspectief² (Latré 2008: 296). Impuls voor het ontstaan van deze werkgroep was onder meer de deelname aan een congres in Nederland, waar de Vlaamse vrouwen in contact kwamen met de feministische theologe Catharina Halkes (Katholieke Universiteit Nijmegen). Die ontmoeting zorgde voor een beginnende bewustwording. De werkgroep Vrouw en Kristendom organiseerde op 1 en 2 maart 1980 een eerste weekend, waarin samen gestudeerd werd. De focus lag op het onder kritiek stellen van het kerkelijk beleid dat vrouwen uitsluit van het ambt. Roos Maes, een van de stuwende figuren in deze groep, schrijft over deze beginperiode: "We moesten nog helemaal loskomen van ons opgelegde verleden. Ons heden beperkte zich tot de ruimte die de kerk ons gaf om te denken en te dromen van een betere toekomst." (Maes 2007).

In het kader van de vrouw-en-geloofbeweging werden een aantal grote bijeenkomsten georganiseerd. De eerste grote bijeenkomst ging door in de crypte van de basiliek van Koekelberg, op 5 mei 1984, en was getiteld *Zuster, maak me zichtbaar*. Roos Maes schrijft over deze eerste bijeenkomst:

"Onder elkaar waren we sterk, maar we werden nog niet gezien, we waren nog niet gekend. We bleven verscholen in de catacomben van de kerk. Van onder de zware muren en pilaren van een kerk die ons verdrukte en verborgen hield, schreeuwden we om aandacht. We moedigden elkaar aan om ons gezicht te laten zien." (Maes 2007).

Nadien verspreidde de beweging zich en ontstonden overal in Vlaanderen kleine groepen. In Brugge werden weekends georganiseerd rond 'vrouw en bijbel', waaraan vrouwen deelnamen die dan op hun beurt in lokale groepen de vorming door-gaven. De weekendgroep evolueerde zo tot een sterke beweging die op drie pijlers steunde: een basiscursus feministische theologie, kleinere thematische groepen, en het contact met vrouwen die afwezig waren, wegbleven of afhaakten. In Antwerpen ontstond een groep van vrouwen die vorming aanboden voor andere vrouwen uit Vlaanderen. Het vormingsaanbod bestond onder meer uit de volgende activiteiten: *Het woord is aan de vrouw* (dagen waarop een vrouw haar verhaal vertelt over theologie, politiek, arbeid, erotiek, wonen...), *De winteruniversiteit* (dagen waarop een thema intensief bestudeerd wordt), *Weekend feministische spiritualiteit met Ursa Krattiger*, *Akt rond heksen* (studiedag met honderd vrouwen rond heksen, heksenwaan, heksenhamer), enzovoort. De reis naar de Verenigde Staten (zie hoger) was ook een initiatief van deze groep. Tijdens die reis grepen ontmoetingen plaats met bekende feministische theologes als Mary Daly, Elisabeth Schüssler Fiorenza en Rosemary Radford Ruether, er waren contacten met nationale vrouwenorganisaties en netwerken, met

vrouwengroepen van Spaanstalige minderheden, met de *sanctuary movement* en met vrouwen betrokken bij de godinnenbeweging (Laurijssens & Naert 1989: 82-84).

Op 31 mei 1986 vond een tweede grote bijeenkomst plaats, onder de titel *Wat vrouwen te zeggen hebben*. Vele honderden vrouwen uit Vlaanderen woonden de dag bij. De beweging was gegroeid en verzamelde vrouwen binnen en aan de rand van de kerk. Vrouw en Kristendom was geen passende omschrijving meer van deze groeiende groep zoekende en kritische, gelovige vrouwen. De naam veranderde in *Vrouw en Geloof*. Deze groeiende beweging vroeg om een meer formele structuur. De vzw *Vrouw en Geloof* werd in december 1986 in het leven geroepen, en had de bedoeling alle initiatieven van de vrouw-en-geloofbeweging te coördineren. Ook het tijdschrift van de beweging ontstond in deze periode. De *Vrouw en geloof*-krant bestaat nog steeds en verschijnt driemaandelijks.

Eind jaren tachtig van de vorige eeuw zijn sommige vrouwen een eigen, andere weg gegaan. Zo ontstond op 21 december 1988 het tijdschrift *Symforosa*, dat een koppeling wil leggen tussen spiritualiteit, feminisme en politiek (Laurijssens & Naert 1989: 85). Het tijdschrift heeft een minder sterke band met het christendom dan de initiële vrouw-en-geloofbeweging. In 1989 werd *Vrouweneccllesia* opgericht, een groep van vrouwen en enkele mannen die samen wilden vormgeven aan een bevrijdende feministische spiritualiteit.

De vrouwen actief in de vrouw-en-geloofbeweging waren ook verbonden met de vrouwenbeweging in Vlaanderen³ en met andere kerkkritische bewegingen, zoals de *Werkplaats voor Theologie en Maatschappij*, de *Priesters en Religieuzen voor Vrede en Gerechtigheid*, en de *Christelijke Basisbeweging*⁴ (Latré 2008: 306-307).

In 1990 greep een derde grote bijeenkomst plaats, *Beeld van mij ben jij*. Vrouwen zochten naar nieuwe beelden, nieuwe taal en nieuwe woorden voor hun geloof. Roos Maes schrijft hierover: "We stonden al heel ver af van de discussie over het al dan niet vrouwen tot priester wijden. We waren stilaan op weg naar een eigen invulling van ons geloof, met woorden en beelden uit de oude traditie, maar stilaan ook met nieuwe beelden." (Maes 2007).

Daarna werd het stiller. In 1994 liet de vrouw-en-geloofbeweging nog even van zich horen, toen de brief van Paus Johannes Paulus II, *Ordinatio Sacerdotalis*, de discussie over vrouwen in het ambt een definitief halt toeriep. Samen met KAV, KVLV en CMBV (Markant) werd een breed beraad opgezet en werd 2.000 vrouwen en mannen om hun mening gevraagd. Het beraad werd gesteund door Kerk en Leven, het IPB, het netwerk van Basisgroepen en de vrouwelijke religieuzen. De resultaten van het beraad waren hoopgevend voor gelovige vrouwen en op 1 oktober 1995 werd een grote slotbijeenkomst georganiseerd in Brugge, onder de naam *En Sara lacht*. De slotviering in de kathedraal werd voorgegaan door vier vrouwen, in aanwezigheid van de bisschop.

In 2007 werd 20 jaar *Vrouw en Geloof* gevierd met een groep van 50 vrouwen, onder de titel *Bronnen van scheppingskracht*. Maes geeft deze woorden aan de ervaring van toen:

"Vele vrouwen blijven op zoek naar een eigen en zinvolle manier van geloven. De kerk hebben ze minder en minder nodig. Wel kleine groepen van andere zoekende vrouwen. (...) De bronnen die ons kracht geven zijn steeds minder traditioneel. (...) Vrouwen geven op vele manieren uiting aan de kracht die in hen leeft. Steeds meer geloven ze dat

de weg naar heelmaking en bevrijding in elke vrouw een eigen gestalte en uitdrukking moet krijgen. We hoeven niet te wachten op de bevestiging en de goedkeuring van een kerk of een traditie om Gods werk in ons verder te zetten.” (Maes 2007).

Deze korte schets van het ontstaan en de ontwikkeling van de vrouw-en-geloofbeweging laat toe om enkele lijnen naar voren te halen. In de beginfase ontwikkelt de vrouw-en-geloofbeweging zich in nauwe verhouding met het geloofsinstituut, in dit geval de katholieke kerk. De inhoudelijke discussie is dan ook toegespitst op het veranderen van onrechtvaardige structuren binnen het instituut, zoals het pleidooi om het ambt open te stellen voor vrouwen. Naarmate de beweging zich ontwikkelt, wordt de band met het instituut steeds losser. Discussies en gesprekken gaan niet enkel meer over het insluiten van vrouwen in bestaande structuren, maar bevinden zich op een meer fundamenteel niveau: het herdenken en opnieuw vormgeven van de religieuze traditie vanuit vrouwelijk of feministisch perspectief. Niet enkel de band met het instituut wordt losser, ook de verbondenheid met de christelijke traditie wordt door de jaren heen minder sterk. Vrouwen wenden zich ook tot andere vormen van spiritualiteit en ontdekken bijvoorbeeld de godinnenbeweging. Verschillende kleine groeperingen ontstaan die, nog meer dan de initiële vrouw-en-geloofbeweging, die losse en flexibele verhouding tot het christendom centraal stellen en andere vormen van spiritualiteit verkennen. Er is dus een evolutie merkbaar van een beweging van vrouwen in de kerk die bestaande kerkstructuren willen veranderen naar een beweging van vrouwen in de rand van en buiten de kerk die zoeken naar feministische vormen van spiritualiteit.

374 | In deze schets valt ook op dat theoretische input vaak vanuit het buitenland komt. Vrouwen halen hun feministisch theologische mosterd in Nederland of in de Verenigde Staten. Het citaat waarvan we vertrokken in deze paragraaf, verwoordt dat ook treffend.

Nochtans werd in 1994 aan de Faculteit Godgeleerdheid van de K.U.Leuven het Centrum voor Vrouwenstudies Theologie opgericht. Het initiatief voor dit interdisciplinair academisch centrum werd genomen door de groep Women in Theology die vanaf 1989 regelmatig samenkwam. Het centrum poogt het onderzoek vanuit feministisch theologisch perspectief te stimuleren door lezingen en informele discussies, en organiseert ook onderwijs rond feministische theologie, zoals het keuzevak Vrouwenstudies, religie en theologie. De theorievorming en expertise die in het centrum ontwikkeld werden, lijken echter los te staan van de Vlaamse context en de vrouw-en-geloofbeweging. Wellicht heeft het feit dat het centrum vanaf zijn ontstaan een internationaal, en dus Engelstalig centrum is, hier iets mee te maken, net zoals het feit dat de expertise van de leden van het centrum vooral exegetisch van aard is, en minder raakt aan thema's die ook de vrouw-en-geloofbeweging betreffen. De protestantse faculteit in Brussel huisvest ook enkele feministische theologes (Anne-Marie Reijnen – hoogleraar sinds 1998 – en Dorothea Erbele Küster – hoogleraar sinds 2006), die op geregelde tijdstippen cursussen en activiteiten rond feministische theologie op touw zetten. Maar ook hier lijken er geen nauwe banden te zijn met de Vlaamse vrouw-en-geloofbeweging en blijft de kennisontwikkeling eerder internationaal en academisch gericht.

In Vlaanderen werd dus veel later dan in Nederland⁵ of de Verenigde Staten⁶ aan de universiteiten kennis ontwikkeld over feministische theologie, of structuren uitge-

bouwd die deze kennis kunnen bevorderen. Tot op vandaag blijft de feministische theologie die aan de Vlaamse universiteiten wordt ontwikkeld ook in de rand van het academische discours staan en moet zij blijven vechten voor haar bestaansrecht. Het feit dat aan de K.U.Leuven het enige vak rond feministische theologie (dat overigens de term feminisme niet in zijn beschrijving draagt) een keuzevak is en dat er niemand benoemd is om feministische theologie te doceren, maar het een soort vrolijke vrijetijdsbesteding blijft van enkele 'goed gekke' onderzoekers, getuigen hiervan. De wind van de feministische theologie lijkt dus nog steeds, twintig jaar na de woorden van Annemie Laurijssens, niet echt aan te waaien in Vlaanderen.

In de theorievorming zoals die voornamelijk in de Verenigde Staten werd ontwikkeld, zijn vanaf het ontstaan ook enkele spanningsvelden terug te vinden.

Een eerste spanningsveld betreft de vraag hoe die ervaringen van vrouwen wel of niet verbonden kunnen worden met de centrale visies in de christelijke tradities. Feministische theologes hebben zeer uiteenlopende antwoorden gegeven op deze vraag. Deze antwoorden groepeerde men vaak onder twee grote noemers: reformistische theologieën en revolutionaire theologieën.⁷ Dit onderscheid duidt op de mate van verbondenheid met de christelijke (en ruimer: de Bijbelse) traditie(s). Waar reformistische theologes vanuit hun feministische engagement de christelijke traditie van binnenuit willen transformeren, verlaten de revolutionaire theologes⁸ omwille van hun feministische bekommernissen de christelijke traditie. Sommigen onder hen wenden zich tot godinnenreligies. De terminologie die gebruikt wordt om dit onderscheid te benoemen werd veelvuldig bekritiseerd, omdat ze de indruk wekt dat revolutionairen radicaler en dus beter zouden zijn dan hun reformistische collega's. Een reformistische theologe kan echter bijzonder radicale veranderingen voorstellen voor de Bijbelse traditie, terwijl een revolutionaire theologe, zelfs al keert ze zich van de Bijbelse religies af, conservatievere posities kan innemen in haar betrokkenheid op godinnenreligies (Gross 1996:108). Reformistische en revolutionaire theologes gingen met elkaar in debat over de keuzes die ze maakten. Daarbij verweten reformistische theologes hun revolutionaire collega's vaak ahistorisch en apolitiek te werk te gaan in hun zoektocht naar godinnenreligies, zonder oog te hebben voor de veelvoudige onderdrukkingen die vrouwen treffen.⁹ Witte, westerse vrouwen interesseren zich dan voor de spiritualiteit van niet-westerse vrouwen, maar combineren dat niet met een interesse in de politieke strijd die deze niet-westerse vrouwen leveren. Het onderscheid werd door reformistische theologes dan ook gesteld in termen van een ethische (reformistische theologes) of esthetische (revolutionaire theologes) feministische theologie (Ruether 1984). Van deze breuklijn kunnen in Vlaanderen sporen herkend worden tussen de vrouwen die betrokken zijn gebleven bij de initiële vrouw-en-geloofbeweging en de vrouwen die andere initiatieven opstartten, zoals Symforosa of Vrouweneclessia.

Andere spanningsvelden in de theorievorming zoals die in de Verenigde Staten ontwikkeld wordt, zijn, onder meer, debatten rond antisemitische aspecten van christelijke feministische theologieën en discussies rond etniciteit en seksualiteit. De christelijke, witte, heteroseksuele normativiteit van de feministische theologische theorievorming wordt in vraag gesteld en uitgedaagd. Deze vragen worden pas later en anders gesteld in Nederland en in Vlaanderen. Feministische theologieën zijn contextuele theologieën, en zoals Maaike de Haardt het verwoordt: "Het is de context die de vragen maakt." (de Haardt 1989). Op het in vraag stellen van de witte

normativiteit van feministische theologieën in Vlaanderen komen we later, net omwille van de Vlaamse context, nog terug.

Feminisme en islam – een verhaal apart?

Het is de context die de vragen maakt... In dit tweede luik van de geschiedenis willen we stilstaan bij de plaats van BOEH! en in mindere mate bij die van het SAMV, twee bewegingen die onder meer gedragen worden door feministische moslima's.

Vrouw en islam: een bijzondere plaats

We schrijven januari 2007. In Antwerpen wordt met veel enthousiasme en bevolegheid het kritisch feministisch actieplatform Baas Over Eigen Hoofd! (BOEH!) opgericht. Aanleiding is het voornemen van het stadsbestuur om een hoofddoekverbod in te voeren voor stadspersoneel in publieke functies. Al snel profileert BOEH! zich op het publieke forum als een vinnige tegenspeler van het politieke beleid. BOEH! is een feministische organisatie, die zich niet als islamitisch wil profileren, maar net staat voor actief pluralisme en inclusieve neutraliteit waarin er ruimte is voor mensen van alle religies en levensbeschouwingen op voet van gelijkheid (BOEH! 08-03-2007). BOEH! wil het debat aangaan over de ideologische invulling van openbare neutraliteit, en de symboolwaarde van de hoofddoek – als inzet van de discussie der beschavingen – expliciet gebruiken om het misbruik ervan door de nieuwe lading van zelfbenoemde verdedigers van vrouwenrechten¹⁰ aan de kaak te stellen. BOEH! richt internetfora op, neemt deel aan publieke debatten en betogingen, en besloot recent ook effectieve juridische stappen te ondernemen.

376 |

Vrouw en islam: een nieuw en apart hoofdstuk binnen deze geschiedenis van feministische theologie in Vlaanderen? Niet helemaal, of zelfs helemaal niet. We verwijzen naar de reactie van BOEH! op een oproep van Tessa Vermeiren, die de organisatie opriep te reageren op de moord op Sadia Sheikh:

“Met gemengde gevoelens hebben wij uw oproep naar een reactie van BOEH! gelezen. Het verbaast ons ten zeerste dat onze organisatie – die zowel uit moslim- als niet-moslimvrouwen bestaat – de eerste was aan wie u dacht toen u het vreselijke bericht hoorde van de moord op Sadia Sheikh. Wij zijn inderdaad een actieplatform dat zich actief inzet voor de vrijheid van de vrouw om zelf te beslissen hoe ze zich kleedt, maar ook om zelf te beslissen welke weg ze inslaat met haar leven! Wij doen dit echter als vrouwen, niet als aanhangers van een bepaalde ideologie of cultuur.” (BOEH! 25-11-2007).

BOEH! maakt deel uit van een nieuwe golf van feministische, emancipatorische bewegingen die het brandpunt ‘vrouw en islam’ in deze multiculturele samenleving¹¹ vanuit feministische hoek kritisch willen deconstrueren. Daarbij staan voor hen centraal: de geleefde ervaringen van moslima's en niet-moslima's in een discriminerende maatschappij. BOEH! schrijft zich in in de geschiedenis van de bewegingen rond vrouw en geloof in Vlaanderen en ondergaat er de invloed van, maar staat tegelijk op een andere plaats – zoals in bovenstaand citaat aangegeven wordt. Immers: de eerste dialoogpartner van BOEH! is, voor alle duidelijkheid, geen onderdrukkend religieus instituut, maar een politieke en maatschappelijke context van onderdrukking op basis van religie, in naam van een lege neutraliteit.¹² In zijn politieke pleidooi voor een actief pluralisme protesteert BOEH! tegen elke ideolo-

gisch seculiere of verhuld christelijke invulling van maatschappelijke neutraliteit, en vraagt het expliciet besef binnen te brengen dat alle deelnemers aan onze samenleving reeds op een bepaalde plaats staan, en geloofsopvattingen (religieuze of niet-religieuze) met zich meedragen. Dat is belangrijk, om “niet langer één enkele reeks opvattingen, levensgewoontes en praktijken in naam van de neutraliteit op een gewelddadige manier als norm voor te stellen en op te leggen.” (Bracke & Fadil 2009: 110).

Bevrijdend islamitisch feminisme

BOEH! bestaat uit moslima's en niet-moslima's, uit islamitische en christelijke feministes, en evengoed uit feministes die niets met religie te maken willen hebben. Dat betekent ook dat BOEH! weliswaar de invloed draagt van het bevrijdend islamitische feminisme van Amerikaanse theologes als Amina Wadud (Wadud 2004 & 2006) en Asma Barlas (Barlas 2000 & 2002), maar hier geen expliciete vorming of eigen reflectie over opzet.

“Als feministen vinden ‘westerse’ feministen en ‘moslim’ feministen elkaar. Ze zijn het misschien niet altijd eens met elkaar – God beware ons – maar ze zijn wel zusters in hun strijd voor zelfbeschikking en voor de opbouw van een leefbare samenleving.” (BOEH! 25-11-2007).

Met andere woorden: dat BOEH! als beweging in haar actie nieuwe ruimtes opent voor reflectie over de geleefde ervaringen van moslimvrouwen, staat buiten kijf. Maar BOEH! is geen theologische beweging, in de zin dat het zich niet als islamitisch profileert.¹³ Het is vooral een feministische beweging, sterk gekoppeld aan de vraag van bevrijdende religieuze beleving. Ook het Steunpunt Allochtone Meisjes en Vrouwen (SAMV) zit op dezelfde lijn. Het Steunpunt werd in 2000 opgericht om emancipatieprocessen binnen allerlei allochtone meisjes- en vrouwenwerkingen in Vlaanderen en Brussel te ondersteunen (Coene & Longman 2005: 29). Een en ander betekende voor die organisatie ook een engagement om deze emancipatie in de verschillende contexten van haar doelgroep te plaatsen. Daarom was het voor haar belangrijk haar leden aan te moedigen islamitisch feminisme verder te durven doordenken. Islamitisch feminisme werd begrepen *on its own terms*, en niet louter als een variant van Westers feminisme, of christelijke feministische theologie.

Aan het begin van dit deel vroegen we ons af of ‘feminisme en islam’ in Vlaanderen een verhaal apart is. Niet enkel zou dat kunnen blijken uit de formele opdeling die door ons gemaakt wordt, maar ook uit de nadruk op islamitisch feminisme als een geheel eigen verstaan van bevrijdende religieuze ervaring. We aarzelen om deze opdeling te maken, maar willen ook erkennen dat beide zijden van het verhaal verteld moeten worden. De zichtbare aanwezigheid van islamitisch feminisme in Vlaanderen kwam er niet zonder slag of stoot, en de afstand tussen beide religieuze feminismen maakt(e) evengoed deel uit van een politiek debat. Bracke vergelijkt de reacties in Nederland en Vlaanderen in haar analyse van de feministische respons op het ideologische misbruik van het emancipatiedebat/hoofddoekendebat door de nieuwe generatie ‘vrouwenredders’. Ze schrijft:

“We zouden bijvoorbeeld kunnen hopen dat feministen een front vormen en vanuit een kritisch antiracistisch feminisme een dergelijke ‘verdeel en heers’ politiek reso-

luut afwijzen. Maar in de gemediatiseerde reacties valt net het tegenovergestelde op. Sommige stemmen laten zich blijkbaar graag lenen om de ‘botsing der beschavingen’ logica te bevestigen, en die verder uit te spelen op het vlak van vrouwenemancipatie.” (Bracke 2005: 138)

Het hoofddoekendebat zorgt voor conflict binnen de vrouwenbeweging:

“Als het gaat over de hoofddoek in het huidige politieke klimaat in België schiet een aantal feministen ineens in een kramp dat een hoofddoek ‘per definitie’ een symbool van vrouwenonderdrukking zou zijn.” (Bracke 2005: 144)

Deze verwijdering is niet unaniem, en het debat hierover evolueert – maar deze context maakt wel duidelijk hoe het voor islamitische feministes niet evident is op solidaire steun van hun christelijke zusters te mogen rekenen, en hoe het voor hen ook belangrijk is hun feministische identiteit in haar specifieke eigenheid te definiëren. Met andere woorden: de geschiedenis van feministische theologieën in Vlaanderen is dus ook de geschiedenis van onderling verschillende machtsverhoudingen!

De bekommernissen en het politieke engagement van deze groeperingen worden gehoord en bediscussieerd in academische kringen, maar werden tot hiertoe niet opgenomen als context voor enige theologische reflectie.

Besluit

Met dit beknopte overzicht van thematische veranderingen in feministische theologie in Vlaanderen willen we onze reflectie kaderen. We zagen hoe christelijk feminisme in Vlaanderen op verschillende wijzen vorm gekregen heeft. Waar aan het begin (witte) vrouwen voornamelijk kerkstructuren wilden veranderen, evolueerde de inzet in de loop der jaren naar een zoektocht van (nog steeds witte) vrouwen naar feministische spiritualiteit. Ook vond een verschuiving plaats van collectief enthousiasme naar een meer versnipperd landschap met aandacht voor individuele beleving – en gekoppeld hieraan verdween de nadruk op politieke oriëntatie voor een focus op innerlijke, individuele heelwording. Recenter werden ook een aantal groepen zichtbaar, die gedragen worden door feministische moslima’s.¹⁴ Het zijn deze groepen die vandaag de transformatieve en motiverende kracht van religie weer op de voorgrond hebben geplaatst, en die ons als witte, christelijke feministische theologes vandaag opnieuw uitdagen.

Wij vinden het belangrijk onszelf als theologes in deze context te plaatsen, en van hieruit te spreken. Feministische theologie is immers contextuele theologie *par excellence*. Bovendien vinden wij dat ook belangrijk omdat doorgaans theologische academische kenniscentra relatief los van de genoemde bewegingen en thema’s functioneren. Onze theologie protesteert daar graag tegen.

ALS FEMINISTISCHE THEOLOGES: DE PLAATS VANWAAR WIJ SPREKEN

Als feministische theologes kunnen wij onszelf op verschillende assen situeren die van onmiddellijke relevantie zijn voor de wijze waarop we theologie beoefenen. We bespreken hier elk drie van deze spanningsvelden, plaatsen van onderhandeling.

Anneleen Decoene

Maatschappijanalyse en religie: klinken of botsen?

Het verlangen naar een andere, rechtvaardige wereld is de grond van waaruit ik aan theologie doe. Om inzicht te krijgen in de wijze waarop onze samenleving gestructureerd is en hoe die structuren onrecht en uitsluiting produceren, ging ik, toen ik 18 was, sociologie studeren. Na de kandidaturen sociologie koos ik ervoor om godsdienstwetenschappen te studeren: de joods-christelijke traditie lag aan de oorsprong van mijn droom van een rechtvaardige wereld en ik wou die traditie en de god waarover ze sprak beter leren kennen. Tijdens mijn studies godsdienstwetenschappen verdween die droom en de concrete maatschappelijke werkelijkheid echter uit mijn blikveld. Hierdoor begon ook het woordje 'god' erg hol te klinken. Ik begon me af te vragen voor wie er aan theologie gedaan werd, wie er beter werd van al dat getheologiseer en of het niet zinvoller was mijn energie in politiek activisme te steken in plaats van achter een bureautje boekjes over 'god' te lezen. Het zijn deze vragen die me uiteindelijk bij feministische theologie brachten. In feministische theologieën ontdekte ik voor het eerst hoe het protest en het verzet tegen maatschappelijk onrecht en de joods-christelijke traditie kunnen samenklinken, en dat die veelstemmige klank theologie heet.

Ik kies voor een zeer welbepaalde vorm van theologiebeoefening. Het gaat om een theologiebeoefening die ervan uitgaat dat de god van de joods-christelijke traditie niet 'bestaat', maar 'gebeurt' waar mensen wegtrekken uit onderdrukking, waar toekomst opengaat, waar iets verandert richting bevrijding (Verwimp 2002). Die god van de joods-christelijke traditie is – volgens de Bijbelse verhalen – onlosmakelijk verbonden met de meest kwetsbaren, met diegenen die arm gemaakt worden in de samenleving. Wil theologie iets van die god zichtbaar maken, wil theologie van deze god spreken, dan zal ze naar de werkelijkheid moeten kijken vanuit het perspectief van diegenen die niet gehoord en niet gezien worden. Daartoe heeft theologie nood aan kritische maatschappijanalyses die ontmaskeren wie vandaag in onze samenleving niet tot hun recht kunnen komen. Feminisme is voor mij zo'n bruikbare kritische maatschappijanalyse, die me zicht geeft op hoe in onze samenleving geglobaliseerde, ongelijke machtsverhoudingen aan het werk zijn die tot op vandaag enkelen bevoordelen ten koste van de levens van vele anderen. De feministische en de joods-christelijke tradities staan steeds in een spanningsvolle verhouding tot elkaar (volgens sommigen zelfs een onmogelijke verhouding). Dat betekent dat vanuit een feministisch perspectief de zinvolheid van de joods-christelijke traditie nooit zomaar een 'gegeven' is, maar dat de zeggingskracht en het bevrijdende potentieel van deze traditie steeds opnieuw dient te blijken. De verhouding tussen maatschappijanalyse en joods-christelijke traditie blijft voor mij een zeer spannende verhouding, waarbij voortdurend gebalanceerd moet worden. Dat is een eerste spanningsveld waarin ik me situeer.

Wiens feminisme?

Overtuigd van de transformerende kracht van feminisme en feministische theologie, was ik dan ook erg verbaasd om te zien hoe feminisme ge(mis)bruikt werd in het hoofddoekendebat in Vlaanderen, in 2004. Witte mannen, die voorheen niets hadden met feminisme, wierpen zich op om moslimvrouwen van hun onderdrukkende

mannen te bevrijden. Vrouwenemancipatie werd aangegrepen als middel om de superioriteit van de westerse cultuur te benadrukken en andere culturen te diskwalificeren. De vrouwenbeweging reageerde tegen dit misbruik van feminisme – in eerste instantie – met een oorverdovende, pijnlijke stilte, op enkele uitzonderingen na. Het debat toonde aan dat feminisme zonder meer kan gebruikt worden om racistische vertogen te legitimeren (S’Jegers 2005; Coene & Longman 2005). Het stelde ook mijn eigen omgang met feminisme en feministische theologie in vraag en nodigde me uit tot een kritische reflectie over het feminisme waar ik zelf voor wil kiezen.

Het hoofddoekendebat opende mijn ogen voor het in elkaar grijpen van verschillende vormen van onderdrukking, en het introduceerde me in de theorieën over en het activisme rond antiracisme. De reflectie over witte privileges was en is een uitdaging om ook mijn eigen blinde vlekken op het spoor te komen. Deze lijn heb ik doorgetrokken naar mijn onderzoek, waarin ik probeer om kritisch te reflecteren over de identiteit van witte, christelijke feministische theologes in een multireligieus en multicultureel West-Europa.

Dit alles opent een tweede spanningsveld waarin ik me situeer. Welk feminisme zet ik in? In het belang van wie? Wat bepaalt de grenzen van het feminisme waarvoor ik kies?

Spreken vanuit de marge

Mijn eerste contact met feminisme en feministische theologie verliep via de academie. Op zoek naar een levensbetrokken en maatschappelijk relevante theologie belandde ik in Nederland, waar ik bondgenoten vond in een netwerk van feministische theologes. Gebeten door de krachtige politieke visie van feminisme, engageerde ik me in de vrouwenbeweging in Vlaanderen. Mijn onderzoek vloeit voort uit mijn ervaringen in die vrouwenbeweging, en hoopt en poogt ook een bijdrage te leveren aan de debatten binnen de vrouwenbeweging.

Voor mij ligt hier een cruciaal en heel levendig derde spanningsveld: ik situeer me tussen academie en beweging, en bevind me in beide contexten in de marge. Het is een voortdurend zoeken om als academica weerstand te blijven bieden aan de gekke academische eisen van individualisme, competitie en prestatiedrang die een voortdurende dreiging vormen voor het maatschappelijk relevante en transformatieve karakter van mijn onderzoek. Omgekeerd is het ook een voortdurend zoeken om geworteld te blijven in maatschappijkritische bewegingen en om me te oefenen in de vertaalslag die deze bewegingen van me vragen, wil mijn onderzoek hen van dienst zijn. Dit bewegen in de marge, in de rand van de academie en van de bewegingen, schept weliswaar een kritische afstand die vruchtbaar kan zijn, maar voelt ook vaak eenzaam. Toch is dat spanningsveld een keuze waar ik niet buiten kan en wil.

Joke Lambelin

Binnen buiten staan

Net als Anneleen situeer ik mezelf als feministisch theologe – een *outsider within* de academie. Als theologe en wetenschapper ben ik *within*: de plaats waar ik denk en werk, is een plaats met een heel bepaalde intellectuele traditie, waartoe ik gevraagd en verwacht word me te verhouden. Met mijn werk – een betaald, individueel onder-

zoek – schrijf ik me in in een bepaald systeem, en dien ik aan bepaalde praktische en inhoudelijke eisen te voldoen. Als feministe ben ik tegelijk een *outsider*, engageer ik me in een bepaalde theologische traditie die traditioneel niet aan academies beoefend wordt, of zich er zelfs expliciet tegenover plaatst. Ironisch genoeg wordt ook deze positie door het academische systeem erkend en veilig gerecupereerd. Onze plaats aan de academie is duidelijk: in de marge van de ‘gewone’ theologie, bezig met eerder ‘frivole’ vragen. Voor deelnemers aan de interreligieuze projecten die mijn onderzoek inspireren en richting geven, ben ik evenzeer een *outsider within*, een academische intellectueel. We schreven hierboven reeds dat de theorievorming en expertise van het Centrum Vrouwenstudies Theologie aan de K.U.Leuven los lijkt te staan van de Vlaamse context en de vrouw-en-geloofbeweging. Vandaag moet ik mij als betrokkene bij dit centrum dan ook ernstig de vraag stellen wat mijn precieze plaats en engagement inhoudt. Deze spanningen zijn een voortdurende uitdaging, maar dienen volgehouden te worden om precies de opdracht van transformatief denken waar te kunnen maken.

Noodzakelijk nomadisch

Ik ben een feministische theologe met een opleiding in katholieke theologie en een aantal bewuste, en mijns inziens noodzakelijke, uitstapjes in (soennitische) islamitische theologie. Religieus schrijf ik mezelf een nomadische identiteit toe, die ik misschien beter als diasporisch zou omschrijven – de religieuze ervaring (soms bevrijdend, soms beknottend) niet thuis te willen zijn, steeds onderweg tussen verschillende en bewegende horizonten. Theologie en interreligieuze ontmoeting en zelfbevraging (het laten uitdagen en bevragen van het religieuze appel dat van beide geloofstradities uitgaat) zijn voor mij op een logische en onvermijdelijke manier met elkaar verweven, en dat probeer ik ook in de opzet van mijn onderzoek uit te drukken. Die gevoeligheid deel ik met andere religieus bewogen feministes in Vlaanderen en Nederland vandaag.

| 381

Een witte verraadster

Schrijven als een witte, Vlaamse feministe is voor mij een voortdurende worsteling – het leren dragen van tot een categorie te behoren (of toch zo benoemd te worden) waarvoor ik me vaak schaam, waarover ik me soms schuldig voel, waardoor ik mezelf nu en dan recht van spreken wil ontzeggen. Het is een worsteling met een heden en verleden wat ik meedraag, een racistisch privilege waarvan ik de vruchten mag plukken, en dat ik in zekere mate ook in stand houd – zelfs als ik dat niet wil. Dat bewustzijn drijft me als theoloog-alleen (de vervreemding van het individuele onderzoek) tot intellectuele wanhoop, en als feministe tot een steeds sterker engagement vanuit deze positie te spreken, tegen het systeem dat deze positie in stand houdt, wetende dat een andere wereld alleen door velen mogelijk gemaakt kan worden.

“La (...) solution consista à être autant que possible aux côtés des discriminés (...) - à être (...) partout où des non-Blancs se réunissent pour casser la domination blanche. Cette option (...) consiste à être non pas un Blanc honteux ou un Blanc complexé, (...) mais un traître Blanc. Il ne s’agit pas de détester sa couleur ou de détester les siens, mais de détester son privilège, et le système social qui le fonde.” (Tevanian 2008 : 88-89).

Mezelf blijvend bewust maken van de witte, heteroseksuele norm, die ook mijn theorievorming rond feministische theologie beïnvloedt, is daarom een belangrijke en voortdurende uitdaging.

THEOLOGIE VOOR HET VOETLICHT

Instrumenten die de ontwikkeling van feministische theologie in een Vlaamse context ten goede komen.

Van een meervoudige analyse...

Een theologie die in onze multireligieuze en multiculturele context het verschil wil maken, zal noodzakelijkerwijs een complexe en meervoudige analyse dienen in te zetten. Immers, feministische analyses die uitsluitend uitgaan van gender als sleutelconcept, bieden geen goed uitgangspunt om complexe werkelijkheden te begrijpen en zijn bovendien het voorrecht van degenen die onderdrukking op grond van etniciteit of klasse niet aan den lijve ondervinden (Wekker, 1996, 61). Een intersectionele of kruispuntanalyse is bijgevolg onontbeerlijk. Intersectionaliteit of kruispuntdenken is een identiteitstheorie en tegelijkertijd een instrument om de sociale positionering van mensen te analyseren. In het kruispuntdenken worden identiteiten gelokaliseerd op het kruispunt van differentielijnen. Identiteiten zijn niet eendimensionaal, maar het product van simultane en elkaar kruisende patronen van relaties en betekenissen. Kruispuntdenken gaat ervan uit dat gender en etniciteit, klasse, nationaliteit en seksualiteit alle factoren zijn waardoor we een maatschappelijke positie toegewezen krijgen. Deze vijf assen¹⁵ of differentielijnen van maatschappelijke betekenisgeving zijn voor ieder van ons cruciaal voor onze identiteitsbeleving, en werken gelijktijdig in elke situatie. De assen zijn verbonden met elkaar, bepalen elkaar, en komen simultaan tot stand (Weber 1998: 24-25).

In Vlaanderen was het hoofddoekendebat in de winter van 2004 de aanleiding voor enkele organisaties binnen de vrouwenbeweging om het kruispuntdenken te bestuderen en in de praktijk te vertalen (Coene & Longman 2005; S'Jegers 2005). Kruispuntdenken komt niet uit de lucht vallen, maar vloeit voort uit de lange geschiedenis van het zwarte feminisme, zoals zich dat voornamelijk in de Verenigde Staten heeft ontwikkeld. De vrouwenbeweging in Vlaanderen maakt gebruik van het onderzoek rond zwart feminisme en kruispuntdenken dat vooral in Nederland werd ontwikkeld. In het feministische theologische veld zijn het voornamelijk womanistische theologes die sinds lang deze meervoudige analyse inzetten in hun theologieën. Womanistische theologieën zijn ontstaan in de Verenigde Staten¹⁶, en ontwikkelen vanuit die context een kritische theologische reflectie, vertrekkend vanuit de ervaringen van Afro-Amerikaanse vrouwen. De term 'womanist' werd ontwikkeld door Alice Walker, en is niet zomaar een nieuw woord, maar eerder een referentiekader om de ervaringen van Afro-Amerikaanse vrouwen weer te geven.¹⁷ Deze zelfdefiniering door womanistische theologes is een daad van verzet. Ze eisen hiermee de vrijheid op een eigen theologisch programma te ontwikkelen, onderscheiden van zwarte theologieën – waarmee ze raakpunten vertonen in de strijd tegen racisme – en van witte feministische theologieën – waarmee ze raakpunten vertonen in de strijd tegen seksisme. Kenmerkend voor womanistische theologieën is net hun meervoudige analyse, die recht doet aan de meervoudige onderdrukking waarmee

Afro-Amerikaanse vrouwen te maken hebben. Het werk van womanistische theologes daagt witte feministische theologes op velerlei wijzen uit. Een uitdaging bestaat erin dat ook witte feministische theologes gaan werken met een meervoudige analyse, en zich gaan situeren, niet enkel naar gender, maar ook naar 'ras', klasse, enzovoort. Het werk van womanistische theologes is met andere woorden een oproep om ook dominante posities te gaan onderzoeken. Womanistische theologes dagen hun witte collega's uit om ook de geschiedenis met aandacht voor deze verschillende machtsverhoudingen te bestuderen. Deze meervoudige of intersectionele analyse moet nog steeds bevochten worden in mainstream witte feministische theologieën. Het werk van womanistische theologes uit de Verenigde Staten appelleert ook aan ons, in een West-Europese multiculturele en multireligieuze context. De geschiedenis van feministische theologieën in Vlaanderen en onze eigen situering en bewustwording van onze positie, zorgen ervoor dat we niet anders kunnen, en willen, dan werken met een meervoudige kruispuntanalyse. De krachtige stemmen van womanistische theologes kunnen, ondanks de verschillen in context, functioneren als inspiratiebronnen en gesprekspartners van wie veel te leren valt.

... naar een meervoudige identiteit

De meervoudige analyse zet ons als witte feministische theologes ertoe aan om ook onze eigen identiteit kritisch te gaan onderzoeken en niet enkel in termen van slachtoffer te definiëren. Witte vrouwen zijn immers niet enkel slachtoffer van het patriarchale systeem, ze zijn tevens medeplichtig aan het tot slachtoffer maken van zichzelf en van andere vrouwen, en ze kunnen zich verzetten tegen beide posities. Deze medeplichtigheid behelst de afwezigheid van verzet, en medeverantwoordelijkheid, bij het veroorzaken van onderdrukking en geweld. Lieve Troch, witte christelijke feministische theologe, onderzocht deze meervoudige identiteit van witte vrouwen en benadrukt dat de mogelijkheid om in verzet te komen, en het feitelijk ook doen, de meest centrale mogelijkheid van de drie is (Troch 1996: 1-5; 233-239). Het verzet is immers in staat om tot op zekere hoogte het slachtoffer-zijn te overwinnen en om een nieuwe richting te geven aan de medeplichtigheid. Op basis van onder andere de inzichten van bell hooks¹⁸ en Patricia Hill Collins, omtrent de marge/centrum- of outsider/insider-discussie, stelt Troch dat waar zwarte vrouwen tweemaal outsider zijn, witte vrouwen zich rekenschap moeten geven van hun dubbele insiderpositie. Door hun deelname aan het witte systeem zijn zij ook medeplichtigen in het tot outsider maken van zwarte vrouwen en medeplichtigen aan meerdere vormen van onderdrukking, structureel en individueel. Deze insiderpositie is tegelijk de plek waar het verzet van witte vrouwen zijn duidelijkste vorm zal moeten krijgen. Een en ander houdt in dat witte vrouwen hun privileges moeten inzetten om het verzet en de verandering van positie van andere vrouwen te ondersteunen. Het eigen outsider zijn, ten gevolge van hun marginalisatie door het patriarchale systeem, maakt het tevens mogelijk andere slachtoffers te verstaan en bij te staan in hun pijn. Het verzet van witte vrouwen tegen hun eigen positie van slachtoffer en tegen hun medeplichtigheid maakt hen ook gevoelig voor het verzet van andere slachtoffers, zodat die ook niet eenzijdig worden gezien en getypeerd als louter hulpbehoevend. Vanuit deze positie is het mogelijk om voorzichtig, voorbij elke coöptatie en universele aanspraak, aan solidariteit en wisselende coalities te bouwen.

Hoe heeft de reflectie over meervoudige identiteit een impact op de wijze waarop wij

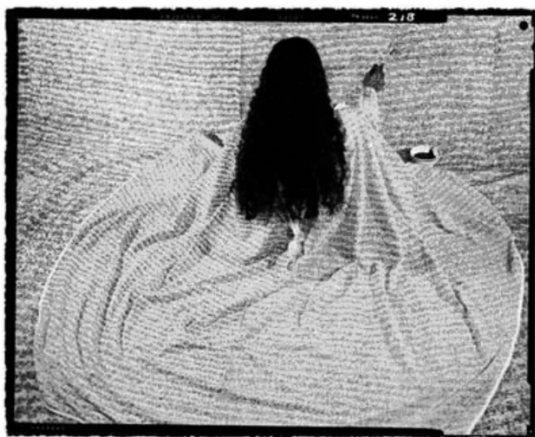
concreet aan theologie doen? In de volgende paragrafen gaan we dieper in op een aantal vragen die hiermee verband houden. Hoe zoeken wij als theologes op deze plaats naar een taal, en over welk soort taal gaat het dan? Hoe brengen we religieus verschil binnen in onze theologische reflectie? En hoe kunnen we dat alles blijven doen in een concrete context van religieus geweld?

In woord verbeeld, in beeld verwoord

Theologie is per definitie een wetenschap van het woord – dat laatste het liefst met een zo groot mogelijke hoofdletter. Openbaring wordt in taal gegoten en deze door gelovige mensen geschreven taal krijgt door mensen een goddelijke status toegedacht. Ook de vrijheid van interpretatie wordt opgesloten binnen bepaalde begripkaders, die van de talige logica, en blijft zo aan dezelfde manier van kijken naar het heilige onderhevig. Taal is met andere woorden middel van, maar ook middel tot schepping. Ze is in essentie een relationeel gegeven. Spreken, luisteren, begrijpen en verstaan, maar ook onbegrip, misverstanden, uitsluiting en sprekende stiltes zijn ‘gegeven woord’: zij scheppen en herscheppen een bepaalde relatie.

Als theologes, mensen die van het woord leven (en nog duidelijker als theologes verbonden aan de academie), zijn we ons dwingend bewust van deze beperkingen en mogelijkheden. Schrijven is een bepaalde manier van interpreterend met de werkelijkheid omgaan, en draagt in zich een neiging tot vastleggen. Voor feministische theologes vormen de overgeleverde geloofstradities, teksten en credo's steeds opnieuw een hele uitdaging: hoe kan men immers omgaan met geloofstaal die even gezaghebbend als genderbeperkend wordt ervaren, die evenveel realiteiten heeft

geschapen als ze heeft vergeten? Deze dubbelzinnige overlevering, dit traditionele misbruik van bevrijdende teksten, was en is het kritische vertrekpunt voor vele feministische hertalingen en interpretaties. Steeds willen we ons kritisch de vraag stellen: zijn deze woorden een goede manier om vandaag aan theologie te doen? Welke realiteiten geven we aan met deze woorden, en welke verzwijgen we? Hoe dragen we met onze taal bij aan bevrijding, en hoe aan nieuwe vormen van onderdrukking?



LALLA ESSAYDI, CONVERGING TERRITORIES # 10 (2003)

Met haar werk probeert Lalla A. Essaydi de kijker uit te dagen te lezen en opnieuw te lezen. Ze stelt zich met de taal die ze probeert te ontwikkelen, bewust op verschillende plaatsen en in verschillende spanningsvelden. Zo probeert ze de complexiteit van haar identiteit, haar persoonlijke ervaring, recht te doen: een Westerse kunstenaar, een Marokkaanse jeugd, een volwassen vrouw, een vrouw zonder taal, in onderhandeling met haar religieuze islamitische identiteit. Vaak beeldt ze vrouwenlichamen af, in combinatie met Islamitische kalligrafie. Ze zegt: "In my art, I wish to present myself through multiple lenses – as artist, as Moroccan, as Saudi, as traditionalist, as Liberal, as Muslim. In short, I invite viewers to resist stereotypes." (Essaydi s.d.).

Theologie is een wetenschap van het woord in een maatschappij van woord en beeld. Hoe zou theologie eruitzien als zij zich door meerdere uitdrukkingsvormen laat bepalen? Als er ruimte komt voor vormen die ook los

van hun talige interpretatie een richting aangeven, of die verschillende richtingen die in wetenschappelijke taal tegengesteld zijn, in zich kunnen verenigen, die spanningen beter kunnen samenhouden? Een aantal feministische kunstenaars wil vandaag via beeld, video, performance... uitdrukking geven aan de vele spanningen die zij binnen de eigen identiteit en in verhouding met anderen ervaren, tegenstellingen die in spanning samen bestaan.¹⁹ Het is opvallend hoe zij daarbij ook vanuit hun eigen religieuze beleving spreken, op zoek gaan naar nieuwe taal om deze plaats te benoemen, uit te drukken. Als theologes worden wij onmiddellijk door deze uitdrukkingen van ervaringen van religieus verschil uitgedaagd, en vinden we het belangrijk ze recht te doen in ons denken – met steeds een zo kritisch mogelijke blik op eigen mechanismen van accaparatie van deze vormen in taal.

Theologie als dialoog

Theologie is niet enkel een reflectie over haar eigen uitdrukking, maar is vooral een vorm van spreken die een diep engagement tot dialoog in zich meedraagt. Voor niet-theologen met een gezonde argwaan voor elk spreken op andermans gezag, lijkt dit op het eerste zicht een wat vreemde uitspraak, omdat ze lijkt voorbij te gaan aan de eenzijdige waarheden opgelegd ‘in de naam van God’, het eenzijdig beroep op ‘de waarheid’. Echter, precies dit mechanisme kan en moet ook steeds van binnenuit in de theologie onder kritiek gesteld worden, in de naam van diezelfde – of misschien wel een heel andere – God, in de naam van een visioen dat



ZINEB SEDIRA, ZELFPORTRET OF DE MAAGD MARIA (1999)

Zineb Sedira wil aandacht geven aan het ‘onderhandelen’ tussen verschillende werelden, werelden die botsen, die in conflict met elkaar liggen. In *Zelfportret of de Maagd Maria* wordt ze van achteren gefotografeerd terwijl ze een haik, een Algerijnse sluier draagt. Haar taal daagt (Westerse) kijkers uit in hun gebruik van gefixeerde entiteiten, in hun denken over vrouwelijkheid en zelfopoffering, over Arabische vrouwen, over islam als ‘de ander’, in een bevragen van de eigen katholieke traditie van de cultus van de maagd Maria.

niet bevestigt, maar uitdaagt. Theologie is zo een vorm van spreken die zichzelf, in dialoog met die geheel andere en dat visioen, steeds moet herdenken en herformuleren. Het is een vorm van spreken over het goddelijke die zichzelf steeds opnieuw als particulier moet durven benoemen en ontmaskeren. In dat besef kan een noodzakelijke ruimte geopend worden tot het ontwikkelen van een dialogische theologie, een theologie die de dialoog als uitgangspunt, methode en kritisch instrument hanteert, die een veelheid aan perspectieven als een rijkdom ziet en verschil als een uitdaging tot rechtvaardigheid. Indien we deze denklijn radicaal durven doortrekken, zal theologie zichzelf opnieuw moeten durven definiëren als een dialogische vorm van communicatie, en haar methode hiernaar herdenken. In de verwijzing naar dialogische communicatie refereren we aan het werk van theologe Kwok Pui-lan, wanneer zij spreekt over dialogische en diasporische verbeelding.

Met de notie ‘dialogische verbeelding’ (Bakhtin 1981) verwijst Kwok naar intra- en intergemeenschappelijke dialoog als fundamenteel principe van bevrijdende theolo-

gische interpretatie. Dialogische verbeelding is in essentie een gemeenschappelijke vorm van interpretatie. Deze gemeenschappelijke interpretatie wil inclusief zijn, en moet daarom in de eerste plaats voorrang geven aan verzwegen en gemarginaliseerde stemmen. Enkel zo kan dialogische verbeelding gericht zijn op bevrijding; deze bevrijding ligt in het streven naar rechtvaardige gemeenschappen, en rechtvaardigheid tussen verschillende gemeenschappen.

Deze dialogische verbeelding werd door Kwok verder uitgewerkt en vertaald naar veranderende vormen van gemeenschap, veranderingen die ons, als theologes op deze plek, fundamenteel uitdagen. Vandaag spreekt ze eerder over diasporische dan over dialogische verbeelding. Diasporische verbeelding verwijst naar een vorm van theologische dialoog die probeert om te gaan met deze nieuwe complexiteiten, met andere vormen van kennis die gecreëerd worden door de spanningen waarmee *outsiders from within* (Kwok 2002a: 77) moeten omgaan (vormen van ontheemd zijn, migratie...). Daarnaast plaatst diasporische verbeelding de complexiteit van de geschiedenis en de herinnering van gemeenschappen op de voorgrond. Diasporische verbeelding is in die zin intercultureler – er is meer aandacht voor interculturele en interreligieuze verhoudingen. Deze kijk op theologie als een denken in en vanuit deze ontmoeting, in dialoog, impliceert een dynamisch begrip van wat men ‘de religieuze ander’ noemt, wat in deze benaming geïmpliceerd wordt. Immers, in dialoog plaatst men zich niet ‘tegenover’, maar worden de machtsverhoudingen in deze ontmoeting kritisch gedeconstrueerd.

Hoe omgaan met interreligieuze verhoudingen in theologische reflectie? Hoe ze mee te nemen in dialogische vormen van theologie? De hedendaagse theologische reflectie over interreligieuze dialoog claimt de huidige verscheidenheid aan religieuze perspectieven recht te doen, en wil zo aandacht geven aan deze diversiteit. Deze religieuze diversiteit is vooral een intellectuele aanname. Men gaat ervan uit dat verschillende religieuze posities en identiteiten vanuit gelijke beginposities kunnen uitgewisseld, beconcurrereerd en getolereerd worden, en conflicten opgelost via democratische processen. Echter, een dergelijke liberale reflectie gaat voorbij aan de realiteit van intergelovige ontmoetingen: zij is naïef (en gevaarlijk!) in die zin dat een neutrale benadering van religieuze diversiteit geen aandacht heeft voor impliciete machtsverhoudingen. Met andere woorden: van belang in intergelovige ontmoetingen is niet de religieuze diversiteit, maar het religieuze verschil (Kwok 2005), de mate waarin de interactie van religies steeds een interactie van bepaalde gelovigen op een bepaalde plaats is, en daarom dus in een postkoloniale context steeds doordrongen is van macht en autoriteit. Religieuze diversiteit is daarom steeds in de eerste plaats religieus verschil. Zo gezien blijken de traditionele waarheidsvragen van interreligieuze dialoog plots veel minder relevant: in hoeverre houdt het nog steek te vragen naar het belang van één transcendente realiteit, of naar een universele religieuze ervaring? “These questions (...) are contingent on one’s epistemological and theological viewpoints (...) [and] often assume that religion can be separated from other cultural and social relations.” (Kwok 2005: 204).²⁰

Deze nadruk op theologie als dialogische en diasporische verbeelding enerzijds, en het verstaan van religieuze diversiteit als religieus verschil anderzijds, brengt ons tot een geheel nieuw verstaan van het belang van interreligieuze ontmoeting voor feministische theologie (Kwok 2002b; McCarthy 1996; Mehlhorn 2006). Immers, het is precies in de dagelijkse interreligieuze ontmoeting in verschil dat nieuwe ge-

meenschappen ontstaan – maar ook nieuwe stiltes en onderdrukkingen. Zo kunnen we hier bijvoorbeeld verwijzen naar de verhoudingen tussen christelijke en islamitische feministes in de context van het hoofddoekendebat in Vlaanderen, waaruit duidelijk blijkt dat de alledaagse interreligieuze realiteit allesbehalve evident is, en bol staat van impliciete machtsverhoudingen. Precies in die nieuwe gemeenschappen als plaatsen van complexe ontmoeting dient feministische theologie zich vandaag kritisch te situeren. De heuristische revolutie die Kwok voorstaat en die wij als feministische theologes ten volle onderschrijven, is geen oplossing, geen doel van dialoog. Het is de dialoog zelf die de theologie maakt, het is het in start zetten van het proces van kritische, dialogale, diasporische theologie als een a priori, een vraag naar rechtvaardigheid, een engagement voor theologisch denken en doen. Want wat is theologie als zij niet probeert te benoemen hoe wij met elkaar verbonden zijn – op manieren die ons beperken, die ons uitdagen, en die ons doen groeien? Wat is theologie als zij niet deze verbondenheid zo radicaal mogelijk in haar theologische methode tracht door te trekken om zo deze realiteit transformatief te herdenken?

You won't find God in Beirut!

Het nadenken over interreligieuze ontmoeting, en het denken vanuit gemeenschappelijke verbondenheid, dient, zoals gezegd, steeds een beweging te zijn die elke onderdrukkende absolutie voor een kritisch voetlicht weet en durft te plaatsen, vanuit dat uitdagende goddelijke visioen. Maar waar is die God in de chaos van religieus geweld? Hoe kan dat visioen bevrijdend blijven uitdagen in heel reële contexten van kwetsuur, wonde, wraak en ontkenning?

Toen ik²¹ een interreligieus project tussen islamitische en christelijke vrouwen in Libanon ging meevolgen, sprak ik af met Ismae'l, een Palestijnse vriend die er in de vluchtelingenkampen werkt. Cynisch vroeg hij me of ik hier nu God ontdekt had – “God is hier niet, hoor”. Ik bedacht dat dat kon kloppen, want als theologe voelde ik me er de mond gesnoerd, voelde ik de onmiddellijke realiteit van het (ontkend) geweld die me naar adem deed happen. Die ervaring van stilte, wanhoop, en het drukkende, onmiddellijke geweld van die plaats, draag ik sindsdien mee, en heb ik ook hier in Vlaanderen leren lezen. Ik besef hoe geprivilegieerd ik ben: ik werk en sta op een plaats waar ik ruimte heb om te spreken zonder angst voor onmiddellijk geweld. Maar ik draai ook mee in een racistische, kapitalistische, monoreligieuze maatschappij waarin de discussie over vrijheid van spreken gelijk staat aan een discussie over de vrijheid te mogen beledigen. Ook dat is gratis geweld, en ook dat snoert mij als theoloog in zekere zin de mond. Mòg ik nog wel over God spreken, en wil ik dat zelf nog wel? Hoe ga ik om met mijn eigen plaats – steeds een meervoudige identiteit – en hoe slaag ik erin vanuit deze positie verzet aan te tekenen? Hou ik met elke verwijzing naar God geen onderdrukkend systeem in stand? Ik hoop van niet.

Theologisch denken en schrijven betekent voor ons het bewust cultiveren van een bijzonder kwetsbare gevoeligheid voor geweld in al zijn verschillende facetten. Theologisch spreken is geen bestendigend spreken, geen troost wanneer het niet kritisch is. Het ‘over God spreken’ of het ‘in Gods aangezicht staan’, wat theologie wil zijn, is geen plaats voor zelfbescherming of bevestiging van het maatschappelijke status quo. Het is een plaats van zelf- en maatschappijbevraging en –kritiek, een weigering ogen noch hart af te wenden. Wie bedoelen we wanneer we over

God spreken – wiens God? Hoe plaatsen we God, tegen de achtergrond van dat geweld, steeds weer aan onze kant? Wie plaatsen we aan de andere kant, en waarom? Kritisch omgaan met de realiteit van geweld betekent met andere woorden niet de ontwikkeling van een schuldbesef waarin de goddelijke vergeving mee verrekend wordt. Het is niet God willen denken, willen vinden – die gewilde God sterft, elke oorlog opnieuw, elke discriminerende uitspraak opnieuw.

Een knooppunt blijft het wel. Theologie is het moeten spreken vanuit het verdomd moeilijke besef dat de geest van God ook boven die wateren van chaos en geweld zweeft. Als theologes laten we ons kwetsen, wetende dat we enkel vanuit die kwetsuur integer en kritisch een visioen kunnen benoemen, dat elke ontkenning ervan een flagrante leugen is.

Kwetsbaar spreken over een kwetsbare God

Een theologie die zich laat kwetsen, spreekt van een klein en kwetsbaar godje. Het godsbeeld van deze theologie bestaat uit een godje-van-niets, weerloos, verlangend om ontdekt te worden, te midden van het ambigue bestaan. Deze theologie neemt, met andere woorden, afscheid van een perfecte, onnipotente, soevereine God met absolute macht en oordelende kracht. Het is boeiend om te zie hoe Noord-Amerikaanse witte theologe Sharon Welch dit almachtige godsbeeld verbindt met de levenshouding van de witte middenklasse waarin controle centraal staat (Welch 2000). De ethiek van controle vertrekt van de veronderstelling dat effectief handelen ondubbelzinnig is, eenzijdig en beslissend. Ze hanteert duidelijke dualistische scheidslijnen tussen goed en kwaad. Deze ethiek veronderstelt een nooit te bereiken idyllische utopische staat waarin alle problemen opgelost zijn. De ethiek van controle leidt tot cynisme, wanhoop en berusting bij de witte middenklasse, en uiteindelijk ook tot de afwezigheid van het goddelijke – verbeeld als absolute macht. Tegenover de ethiek van controle stelt Welch een ethiek van risico die een fragiel verzet mogelijk maakt en die ze terugvindt in de levens en de literatuur van Afro-Amerikaanse vrouwen.²² Het gaat om het durven handelen zonder het resultaat van dat handelen te kennen, de beslissing om te zorgen, lief te hebben en te handelen zonder garanties. Dat vraagt een enorme moed, maar maakt ook een diepe vreugde mogelijk. Eindigheid, ambiguïteit en onderlinge afhankelijkheid worden erkend en gewaardeerd in deze ethiek van risico. Het goddelijke wordt niet langer verbonden met perfectie en absolute macht. Welch schrijft: “Divinity is not a mark of that which is other than the finite. Grace is not that which comes from outside to transform the conditions of finitude. Divinity, or grace, is the resilient, fragile, healing power of finitude itself.” (Welch 2000: 178). Het is deze kracht van transformatie, die steeds opnieuw en opnieuw mogelijk is, zich soms verstoppt onder verschillende gedaanten, en opduikt te midden de ambigue, complexe werkelijkheid, die ervoor zorgt dat wij als theologes blijven spreken.

NOTEN

- 1 In dit artikel wordt zowel 'we' als 'ik' gebruikt. Met 'we' worden uitdrukkelijk beide auteurs bedoeld.
- 2 Latre verwijst naar 'Kristendom en feminisme' In: *Universitaire Parochie*, XVI, nr. 1 (1979-1980), p. 15; 'Vrouw en Kristendom' In: *Universitaire Parochie*, XVII, nr. 1 (oktober 1980), p. 14; Universiteitsarchief Katholieke Universiteit Leuven, archief Universitaire Parochie (ongeklaseerd), Korte voorstelling van basisgroep vrouw en kristendom (ongedateerd).
- 3 Latre verwijst naar Universiteitsarchief, archief Universitaire Parochie (ongeklaseerd), affiche en informatie 'Zuster maak mij zichtbaar'; 'Wij willen een menselijke kerk, mannen en vrouwen samen op weg' in: *Universitaire Parochie*, XVIII, nr. 2 (november 1981), p. 17; 'In en rond de parochie' In: *Universitaire Parochie*, XVIII, nr. 3 (december 1981), p. 42.
- 4 Latre verwijst naar 'Werkplaats voor theologie en maatschappij' In: *Vrouw en geloof-krant*, II, zomernummer (21 juni 1989), p. 48; 'Feest van de kristelijke basisbeweging – 16 december 1989' In: *Vrouw en geloof-krant*, II, winternummer (21 december 1989), p. 31-32; *Kadoc, Archief Priesters en Religieuzen voor Gerechtigheid en Vrede*, nr. 1.3, brief 'netwerk basisgroepen en –bewegingen (ongedateerd, vermoedelijk 1988).
- 5 Catharina Halkes publiceerde in 1964 reeds het boek *Storm na de stilte. De plaats van de vrouw in de kerk, en richtte in 1976 samen met Fokkelien Van Dijk de Landelijke Werkgroep Feminisme en Theologie* op.
- 6 In 1967 bracht Mary Daly haar eerste werk uit: *The Church and The Second Sex*.
- 7 Carol Christ introduceerde dit onderscheid in een artikel (Christ 1977). Ook de bundels die zij redigeerde met Judith Plaskow verwijzen naar dit onderscheid (Christ & Plaskow 1979; Christ & Plaskow 1989).
- 8 Revolutionairen noemen zich vaak 'thealogs'. Dat gebeurt vooral door diegenen die zich tot godinnenreligies wenden. Ook andere benamingen zijn mogelijk, bijvoorbeeld 'post-christelijke filosofen'.
- 9 Recent weerlegde Carol Christ deze kritiek (Christ 2004: 79). Zij reageert in dit artikel op de stelling van Kwok Pui-lan dat het godinnenfeminisme exclusief wit, kolonialistisch en conservatief is (Kwok 2002). Ook Marcella Althaus-Reid draagt bij tot de complexiteit van het debat, door, vanuit de queer-theologie en de deconstructie van heteroseksualiteit, aan te tonen dat zelfs godinnencultussen gelokaliseerd moeten worden te midden van patriarchale culturen (Althaus-Reid & Isherwood 2007:51).
- 10 We verwijzen hier naar het feministisch pamflet *Niet in onze naam!*, waaruit we volgend citaat willen uitlichten: "Tegen de nieuwe lading van zelfbenoemde 'verdedigers van vrouwenrechten', die we in al deze jaren noch als deelnemers, noch als aanhangers van onze vrouwenstrijd tegenkwamen, zeggen we vastberaden: 'Niet in onze naam!' Hun cynisch gebruik van 'vrouwenemancipatie' en 'de gelijkheid tussen mannen en vrouwen' is ongeloofwaardig. Als feministen en vrouwen die begaan zijn met vrouwenemancipatie kunnen we hen niet toestaan om 'vrouwenemancipatie' te misbruiken voor agenda's die bol staan van etnocentrisme, assimilatie en islamofobie." NextGENERation, *Niet in onze naam! Een hartenkreet tegen de inzet van het feminisme in de 'beschavingsoorlog'*, in *De Standaard*, 08-03-2004.
- 11 Zie voor een uitgebreide feministische analyse: G. Coene & C. Longman (ed.) (2005). *Eigen emancipatie eerst? Over de rechten en representatie van vrouwen in een multiculturele samenleving*. Gent: Academia Press.
- 12 In die zin situeert BOEH! zich vandaag op een andere plaats dan de christelijke feministische bewegingen die we hierboven aanhaalden, en doorbreekt het met zijn expliciet politiek engagement vanuit religieuze overtuiging de tendens die in het begincitaat van Laurijssens aangegeven werd.
- 13 Meteen willen we daar ook aan toevoegen dat die benaming (theologische beweging) onze benaming is, en heel waarschijnlijk een projectie inhoudt van wat het voor ons betekent aan theologie te doen – en dat het benoemen van plaatsen van islamitisch feminisme meteen ook een directe uitdaging vormt aan veronderstellingen rond 'vrouw en geloof'. Is feministische theologie niet enkel wit-normatief, maar ook christelijk-normatief?
- 14 Voor alle duidelijkheid: deze groepen ontstonden niet zomaar. Zij kenden een ontstaansgeschiedenis binnen de kleinere gemeenschap. Wij plaatsten in dit overzicht enkele zichtbare initiatieven voor het voetlicht, om zo thema's te kunnen belichten, en doen in die zin geen recht aan de grotere dynamiek van de bewegingen van islamitisch feminisme in Vlaanderen.
- 15 Doorgaans worden in het kruispuntdenken deze vijf cruciale assen vernoemd (Botman, Jouwe & Wekker 2001). Dat betekent niet dat er geen analyses gemaakt worden die ook andere assen mee opnemen. Helma Lutz komt bijvoorbeeld tot een model met 14 assen (Lutz 2002: 13-14).
- 16 Womanistische theologieën hebben zich ondertussen ook op andere continenten ontwikkeld, bijvoorbeeld in Groot-Brittannië (Coleman 1998). Womanistische theologieën zijn vandaag niet enkel wijdverspreid, maar ook multireligieus geworden, waar bij hun ontstaan vooral het christelijke paradigma dominant was. Voor een islamitische womanistische theologie, zie Mubashshir Majeed 2006.
- 17 Alice Walker gebruikt de term voor het eerst in een artikel geschreven in 1979, en gepubliceerd als Walker A. (1980). 'Coming Apart' In: L. Lederer (ed.) *Take Back the Night. Women on Pornography*. New York: Morrow. Later

omschrijft ze 'womanist' nog in Walker A. (1981) 'Review Jean Humez' In: *Black Scholar* en de meest uitvoerige definitie is terug te vinden in Walker A. (1983). In *Search of our Mothers's Gardens: Womanist Prose*. San Diego: Harcourt Brace Jovanovich, pp. xi-xii.

- 18 bell hooks spelt haar naam zonder hoofdletters.
- 19 De werken van Lalla Essaydi (zie Brielmaier, I. (2005). 'Re-inventing the Spaces Within. The Images of Lalla Essaydi.' *Aperture* 178, 20-25) en Zineb Sedira kunnen gekaderd worden in een bredere context van werk van feministische kunstenaars met een islamitische achtergrond: zie bijvoorbeeld het werk van Shirin Neshat (Cichocki, N. (2004) 'Veils, Poems, Guns, and Martyrs. Four Themes of Muslim Women's Experiences in Shirin Neshat's Photographic Work' *Thirdspace* 4 (1); Schmitz, Britta & Beatrice E. Stammer (2005). 'Shirin Neshat.' Pages. Edited by Nationalgalerie im Hamburger Bahnhof, Museum für Gegenwart - Berlin, and Museum der Moderne Salzburg Mönchsberg. Göttingen: Steidl), Ghada Amer (Auricchio, Laura (2001). 'Works in Translation. Ghada Amer's Hybrid Pleasures' *Art Journal* 60(4), 26-37; Lowry, G.D (2002). 'Thread and Needle instead of Paint. Egyptian Textile Artist Ghada Amer Talks about Her Craft' *Connaissance des Arts* 599, 58-63) en Mona Hatoum (Jabri, Vivienne (2001). 'Mona Hatoum. Exiled Art and the Politics of Resistance' *Social Alternatives* 20(4), 37-40; Vedrenne, E. (2008). 'Mona Hatoum, Artist without Borders' *Connaissance des Arts* 656, 60-65).
- 20 Kwok stelt deze traditionele reflectie op interreligieuze dialoog verder de relevantere tegenvraag: "How do we deal with the fact that Western Christian theological discourse about religious difference is constructed in such a way as to justify a hierarchical ordering of religious traditions, which always puts Christianity on the top?" (Kwok 2005).
- 21 In deze paragraaf is Joke Lambelin aan het woord.
- 22 Welch baseert zich op Paule Marshall, Toni Morrison, Mildred Taylor en Toni Cade Bambara (Welch 2000:24).

BIBLIOGRAFIE

- Althaus-Reid, Marcella & Lisa Isherwood (2007). *Controversies in Feminist Theologies*. London: SCM Press.
- Bakhtin, Mikhail M. (1981). 'The Dialogic Imagination. Four Essays' *University of Texas Press Slavic Series* 1.
- Barlas, Asma (2001). 'Muslim Women & Sexual Oppression. Reading Liberation from the Qur'an' *Homepage Asma Barlas*, <http://www.asma-barlas.com/PAPERS/Macalester.pdf>.
- Barlas, Asma (2002). 'Believing Women' in Islam. *Unreading Patriarchal Interpretations of the Qur'an*. Austin: University of Texas Press.
- BOEH! (2007). '8 maart 2007: Voorstelling platform BOEH!' *Baas Over Eigen Hoofd!*, <http://boeh.wordpress.com/2007/03/>.
- BOEH! (2007). 'BOEH! antwoordt Tessa Vermeiren' *Baas Over Eigen Hoofd!*, <http://boeh.wordpress.com/2007/11/>.
- Botman, Maayke, Nancy Jouwe & Gloria Wekker (red.) (2001). *Caleidoscopische visies. De zwarte, migranten- en vluchtelingenvrouwenbeweging in Nederland*. Amsterdam: Koninklijk Instituut voor de Tropen.
- Bracke, Sarah & Fadil, Nadia (2009). 'Tussen Dogma en Realiteit. Secularisme, multiculturalisme en nationalisme in Vlaanderen' In: K. Arnaut, S. Bracke, B. Ceuppens et al. (red.) *Een leeuw in een kooi. De grenzen van het multiculturele Vlaanderen*. Antwerpen: Meulenhoff/Manteau, pp. 93-110.
- Clifford, Anne M. (2001). *Introducing Feminist Theology*. Maryknoll: Orbis.
- Christ, Carol (1977). 'The New Feminist Theology: A Review of the Literature' *Religious Studies Review* 3 (4).
- Christ, Carol & Judith Plaskow (red.) (1979). *Womanspirit Rising. A Feminist Reader in Religion*. San Francisco, Harper & Row.
- Christ, Carol & Judith Plaskow (red.) (1989). *Weaving the Visions. New Patterns in Feminist Spirituality*. San Francisco, Harper & Row.
- Christ, Carol (2004). 'Whose History Are We Writing? Reading Feminist Texts with a Hermeneutic of Suspicion' *Journal of Feminist Studies in Religion* 20 (1).
- Coene, Gily & Longman, Chia (2005). 'Zoeken naar een evenwicht tussen feminisme en multiculturalisme volgens het Steunpunt Allochtone Meisjes en Vrouwen. Een interview met Judith Perneel en Nadia Babazia' In G. Coene & C. Longman (red.) *Eigen emancipatie eerst? Over de rechten en representatie van vrouwen in een multiculturele samenleving*. Gent: Academia Press, pp. 29-38.
- de Haardt, Maaik (1989). 'Het is de context die de vragen maakt: over geschiedenis en ontwikkeling van feministische theologie' In: L. Troch & M. de Haardt (red.) *Een verkenningstocht door Nederland, Vlaanderen en de Verenigde Staten*. Kampen: Uitgeversmaatschappij J.H. Kok-Kampen, pp. 12-35.
- Coleman, Kate (1998). 'Black Theology and Black Liberation: A Womanist Perspective'. *Black Theology in Britain: A Journal of Contextual Praxis* 1 (1).

- Essaydi, Lalla (s.d.). *Feminist Art Base*. Lalla Essaydi, on Elisabeth A. Sackler Center for Feminist Art, http://www.brooklyn-museum.org/eascaf/feminist_art_base/gallery/lalla_essaydi.php.
- Gross, Rita (1996). *Feminism and religion. An introduction*. Boston: Beacon Press.
- Kwok, Pui-Lan (2002). 'Unbinding Our Feet. Saving Brown women and Feminist Religious Discourse' In L.E. Donaldson & P.-L. Kwok (red.) *Postcolonialism, Feminism and Religious Discourse*. New York: Routledge, pp. 62-81.
- Kwok, Pui-Lan (2002a). 'Historical, Dialogical, and Diasporic Imagination in Feminist Studies of Religion' *Journal of the European Society of Women in Theological Research* 10, pp. 57-80.
- Kwok, Pui-lan (2002b). 'Feminist theology as intercultural discourse' In S. F. Parsons (red.) *The Cambridge Companion to Feminist Theology*. Cambridge: Cambridge University press, pp. 23-39.
- Kwok, Pui-lan (2005). *Postcolonial Imagination and Feminist Theology*. Louisville: Westminster John Knox.
- Laurijssens, Annemie & Linda Naert (1989). 'Over het lef om te creëren en de moed om te bestaan...' In: L. Troch & M. de Haardt (red.) *Een verkenningstocht door Nederland, Vlaanderen en de Verenigde Staten*. Kampen: Uitgeversmaatschappij J.H. Kok-Kampen, pp. 78-87.
- Latré, Bart (2008). 'Feministisch christendom in Vlaanderen 1979-1990: een nieuwe vervrouwelijking?' *Modernity & Society* 61.
- Lutz, Helma (2002). 'Zonder blikken of blozen. Het standpunt van de (nieuw)-realisten' *Tijdschrift voor Genderstudies* 3.
- Maes, Roos (2007). 'Als scheppingskracht zichtbaar wordt. 20 jaar Vrouw en Geloof: schets van een evolutie' In G. de Vries (red.) *Zij gelooft, zij anders. 20 jaar Oecumenische Vrouwensynode*. Gorinchem: Uitgeverij Narratio.
- McCarthy, Kate (1996). 'Women's Experience as a Hermeneutical Key to a Christian Theology of Religions' *Studies in Interreligious Dialogue* 6 (2), 163-173.
- Mehlhorn, Annette (2006). 'Difference as a Bridge to Religious Encounter. Facing Interfaith Dialogue through Gender Studies' *Jahrbuch der Europäischen Gesellschaft für theologische Forschung von Frauen* 14, 143-156.
- Mubashshir Majeed, Deborah (2006). 'Womanism Encounters Islam. A Muslim Scholar Considers the Efficacy of a Method Rooted in the Academy and the Church' In: S. Floyd-Thomas (red.) *Deeper Shades of Purple. Womanism in Religion and Society*, New York: New York University Press, pp. 38-53.
- NextGENDERation (2004). 'Niet in onze naam! Een hartenkreet tegen de inzet van het feminisme in de beschavingsoorlog' *De Standaard* 08-03-2004.
- Ruether, Rosemary (1984). 'Feminist Theology and Spirituality' In: J.L. Weidman (red.) *Christian Feminism. Visions of a New Humanity*. San Francisco: Harper & Row, pp. 9-32.
- S'Jegers, Sara (2005). *Een feminisme voor alle vrouwen? De witte vrouwenbeweging in Vlaanderen in relatie tot multiculturaliteit, 'allochtone' vrouwen(organisaties) en het hoofddoekendebat*. Onuitgegeven Eindwerk VAO Vrouwenstudies: Universiteit Antwerpen.
- Tevanian, Pierre (2008). *La mécanique raciste*. Paris: Editions Dilecta.
- Troch, Lieve & Maaïke de Haardt (1989). 'Inleiding' In: L. Troch & M. de Haardt (red.) *Een verkenningstocht door Nederland, Vlaanderen en de Verenigde Staten*. Kampen: Uitgeversmaatschappij J.H. Kok-Kampen, pp. 7-9.
- Troch, Lieve (1996). *Verzet is het geheim van de vreugde. Fundamenteel-theologische thema's in een feministische discussie*. Zoetermeer: Boekencentrum.
- Verwimp, Remi (2002). *Geen tijd om te zwijgen over God*. Onuitgegeven nota's Godweekend november 2002, Werkplaats voor Theologie en Maatschappij.
- Wadud, Amina (2004). *De koran en de vrouw. Herlezing van een heilige tekst vanuit een vrouwelijk perspectief*. (Vert. Lex Touber) Amsterdam: Bulaaq.
- Wadud, Amina (2006). *Inside the Gender Jihad. Women's Reform in Islam*. Oxford: OneWorld Publisher.
- Weber, Lynn (1998). 'A Conceptual Framework for Understanding Race, Class, Gender and Sexuality' *Psychology of Women Quarterly* 22.
- Welch, Sharon (2000, herziene uitgave van editie 1989). *A Feminist Ethic of Risk*. Minneapolis: Fortress Press.
- Wekker, Gloria (1996). 'Praten in het donker. Reflecties op de praktijk van het weten in Nederlandse vrouwenstudies' In: G. Wekker & R. Braidotti (red.). *Praten in het donker*. Kampen: Kok, pp. 57-87.

www.protestafac.ac.be/ufpg.html

www.samv.be

www.theo.kuleuven.be/page/centr_vrouwen/

www.vesta.be

PEZERIL CHARLOTTE ☞ Docteure en Anthropologie sociale ☞ Chercheuse à l'Observatoire du sida et des sexualités ☞
Facultés universitaires Saint-Louis ☞ Bvd du Jardin Botanique 43, 1000 Bruxelles ☞ Tél. 02 211 79 05 ☞
pezeril@fusl.ac.be ☞ <http://www.observatoire-sidasexualites.be>

Parcours de genre dans une communauté musulmane du Sénégal: les Baay Faal

Charlotte Pezeril

FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS

[nl]

Genderparcours in een moslingemeenschap in Senegal | ISLAM WORDT VAAK VOORGESTELD als een godsdienst die bijdraagt tot genderdichotomie en onderdrukking van vrouwen. Een antropologische studie van een Soufistische gemeenschap in Senegal, de Baay Faal, laat toe om deze vooronderstellingen te weerleggen. Deze bijdrage presenteert een onderzoek naar het dagdagelijkse leven van Baay Faal vrouwen en mannen, met speciale aandacht voor de analyse van de mechanismen die mannelijke overheersing legitimeren en de vrouwelijke strategieën van ontwijking, aanpassing en verzet anderzijds. Het lijkt me van fundamenteel belang om in navolging van Nicole-Claude Mathieu, vrouwen niet in een slachtofferrol te duwen, maar net hun capaciteit tot actie, hun agency in het dagelijkse leven te benadrukken. Een genderanalyse in de ware betekenis van het woord kan (en mag?) zich bovendien niet beperken tot de vraag naar de plaats en de rol van vrouwen in een gemeenschap. De constructie van vrouwelijkheid én van mannelijkheid, en de wisselwerking tussen beide moeten kritisch worden onderzocht. Zo blijkt dat de islambeleving van de Baay Faal de binariteit tussen de seksen en het hokjesdenken versterkt. Dit proces wordt echter niet alleen gedragen en/of gelegitimeerd door mannen; in bepaalde gevallen zijn vrouwen de voornaamste pleitbezorgsters van het sys-

[fr]

L'ISLAM EST SOUVENT PRÉSENTÉ comme la religion favorisant, voire accentuant, à la fois la dichotomie de genre et l'oppression des femmes. L'étude anthropologique d'une communauté soufie du Sénégal, les Baay Faal, permet de revenir sur ces assertions en donnant à voir le quotidien des femmes et hommes Baay Faal, qu'ils soient disciples ou cheikhs, et en analysant d'un côté les mécanismes qui légitiment la domination masculine et d'un autre côté, les tactiques et stratégies féminines d'évitement, d'accommodation ou de résistance. Il me semble, en effet, fondamental, suivant en cela Nicole-Claude Mathieu, de ne pas enfermer les femmes dans un strict positionnement de soumission, mais de souligner leurs capacités d'action, leur agency, dans la gestion de la vie quotidienne. De même, le genre ne peut (et ne doit?) pas se réduire à la question de la place et du rôle des femmes, mais interroger les constructions du féminin et du masculin et leur binarité. Dans ce cadre, l'islam Baay Faal renforce cette binarité et ce cloisonnement entre les sexes. En revanche, ce processus n'est pas uniquement porté et/ou légitimé par les hommes: les femmes peuvent même en être, dans certains cas, les principales instigatrices. Enfin, il est temps de ne plus envisager l'islam africain sous un angle monolithique et anhistorique mais d'en appréhender les dynamiques

teem. Het wordt tijd om af te stappen van de idee van de Afrikaanse Islam als een monolithisch en a-historisch blok. We moeten de hedendaagse dynamieken van uitwisseling tussen religieuze gemeenschappen, die bijvoorbeeld blijken uit de toenemende interesse van Europese vrouwen voor het bayefallisme, leren begrijpen. Ook de dynamische processen die leiden tot meer autonomie en spreekruimte voor vrouwen verdienen nader onderzoek. Dit artikel wil daartoe een antropologische bijdrage leveren, vertrekkend vanuit een etnografisch en theoretisch parcours over de genderproblematiek.

contemporaines de métissage des communautés religieuses, notamment par la multiplication des conversions de femmes européennes au bayefallisme, ainsi que les dynamiques d'autonomisation et de prise de parole des femmes. Cette communication compte ainsi apporter un éclairage anthropologique, en proposant un parcours ethnographique et théorique sur la question du genre.

L'islam est souvent présenté comme la religion favorisant, voire accentuant, à la fois la dichotomie de genre et l'oppression des femmes. L'étude anthropologique d'une communauté soufie du Sénégal, les Baay Faal, permet de revenir sur ces assertions en analysant d'un côté, les mécanismes qui légitiment la domination masculine et d'un autre côté, les tactiques et stratégies féminines (et masculines) d'évitement, d'accommodation ou de résistance. Pour Pierre Bourdieu (1990, 1998), la domination masculine est inscrite dans le monde social, à travers des principes de division qui conduisent à classer toutes choses selon une opposition masculin/ féminin (ce qu'avait déjà montré Françoise Héritier, 1996). Elle aboutit à l'institution de deux systèmes de différence sociale naturalisés, amenant chacun à se comporter « comme il faut », « à se vouer et se dévouer au destin auquel ils/elles sont socialement voués » (1990: 10). La domination masculine ne se résume donc pas à l'ensemble des inégalités économiques, politiques et symboliques défavorables aux femmes. Bien plus elle s'immisce dans les corps, dans les micro-gestes et les interactions de la vie quotidienne et aboutit à une « somatisation des rapports sociaux » par les femmes et les hommes. Pour Bourdieu, et je m'en détache sur ce point, l'incorporation de la domination est telle qu'elle échappe à la volonté et à la prise de conscience des femmes, ces dernières contribuant ainsi à la perpétuation de la domination masculine. « La violence symbolique ne s'accomplit qu'à travers un acte de connaissance et de méconnaissance pratique qui s'effectue en deça de la conscience et de la volonté » (Bourdieu, 1998: 64). Cette appréhension est le point de discordance majeur entre Bourdieu et les féministes. Selon Nicole-Claude Mathieu, comment les femmes peuvent-elles construire ce pouvoir symbolique, si elles sont envisagées en tant qu'objets et non sujets? Par ailleurs, « les dominés ne font pas que se plier au schéma inconscient d'eux-mêmes et des dominants que procure le système. Et ils n'ont pas besoin d'être sociologues pour saisir, sinon théoriser, que quelque chose ne va pas » (Mathieu, 1999: 313). Si cette prise de conscience n'est peut-être pas suffisante, elle reste la première étape incontournable pour que les femmes et les hommes débusquent et tentent de contester la domination. Étonnamment, les féministes sont parmi les premières à postuler l'impuissance des femmes. Selon Karine Delaunay (1999) qui analyse les discours de lutte contre le sida en Afrique:

« [Le discours d'inspiration féministe centré sur le concept de genre] a perdu une partie de sa pertinence par l'infléchissement de cette analyse relationnelle en une approche tendant à faire du pouvoir un attribut discriminant, c'est-à-dire détenu par les hommes, dont les femmes seraient dépossédées et qu'il faudrait renforcer parmi elles, comme l'indique la référence aujourd'hui récurrente à la notion d'*empowerment* à l'endroit des femmes. Cet infléchissement paraît s'être lui-même opéré dans un double mouvement de réduction et de généralisation: réduction des rapports entre hommes et femmes à la seule gestion de la sexualité; généralisation de la notion d'*empowerment* comme « solution » face aux différents facteurs et situations de risque identifiés, depuis la négociation de la sexualité jusqu'à l'accès aux soins. »

Comment constituer les femmes en tant que sujets et rendre/ accorder/ renforcer leurs pouvoirs, lorsque toute capacité d'action leur est déniée dès le départ? Dans une perspective non seulement anthropologique mais féministe, il est nécessaire d'identifier les capacités d'action, de résistance et les contre-modèles proposés par les femmes et les hommes. Dans le même temps, cette démarche permettra de relativiser la conception de « femmes africaines, noires ou musulmanes » comme étant particulièrement sujettes à une domination masculine, que les « femmes blanches, occidentales, chrétiennes ou athées » auraient dépassée. Pourtant, il ne faudra pas non plus céder au relativisme culturel et euphémiser ou amoindrir les mécanismes de la domination masculine. Cette perspective renvoie à la tension entre politique féministe et antiraciste, dont Crenshaw (1994), Mathieu (1991) et Delphy (2008) ont déjà rendu compte.

Dans ce cadre, la perspective soulevée par l'intersectionnalité des rapports de domination ou des divisions sociales, principalement à partir des catégories de genre, de « race » et de classe (Crenshaw, Yuval-Davis, etc.), permet d'être attentif aux mécanismes de pouvoir en jeu dans la relation d'enquête. Car l'anthropologue est également pris dans ces rapports et perçu à travers eux, de même que son analyse dépend de sa situation et de sa localisation au sein de ces rapports de domination. Pour éclairer ces questions, cet article propose un « parcours de genre », questionnant à la fois les représentations et les relations hommes/femmes ainsi que les constructions de la féminité/masculinité chez les Baay Faal. Cet article revient; aussi sur les interactions d'enquête liées au fait d'être identifiée sur le terrain comme une femme, et une femme *Tubaab* (terme wolof signifiant Occidentale, Blanche), non-musulmane (voire athée), jeune, étudiante et célibataire. Ces questionnements nous permettront, dans une certaine mesure, de croiser le genre, la « race », l'âge, le statut social et matrimonial et la religion, et d'utiliser l'intersectionnalité en tant qu'épistémologie de recherche exigeant du chercheur une objectivation de sa position.

| 395

LA DOMINATION MASCULINE ET LA BINARITÉ DE GENRE DANS LA COMMUNAUTÉ BAAY FAAL

Avant d'analyser ces deux dimensions, il me faut présenter succinctement la communauté Baay Faal. Cette dernière est une communauté musulmane soufie qui regroupe environ cinq cent mille adeptes et qui appartient à la confrérie mouride, probablement majoritaire aujourd'hui au Sénégal (avec quatre à cinq millions d'adeptes

estimés). Les adeptes résident principalement au Sénégal, même si la communauté s'est globalisée depuis les années 1980, en suivant les migrations internationales sénégalaises en Europe, Amérique du Nord, Japon, etc., mais aussi en se métissant, voire en opérant une dé-racialisation de la communauté, avec les conversions de nombreux *Tubaab*, et surtout de femmes. C'est un phénomène sur lequel nous reviendrons.

Dès son apparition, à la fin du dix-neuvième siècle, la communauté est marginalisée au sein des Mourides et l'est davantage encore au sein de la société sénégalaise. Cheikh Ibra Fall (≈ 1858-1930), l'initiateur de la communauté, est considéré comme un « fou » puisqu'il fait preuve d'une soumission « sans borne » à l'égard de Cheikh Amadou Bamba (le fondateur du mouridisme), ne s'intéresse pas à l'enseignement religieux (même si ce point est contestable) et prend en charge l'ensemble des tâches laborieuses, y compris les tâches estimées féminines comme la cuisine ou le nettoyage de la concession. Il va même jusqu'à ne plus respecter les cinq prières quotidiennes et le jeûne du mois de Ramadan, vus comme des entraves au travail. Cette attitude est justifiée par la volonté de se consacrer au matériel pour libérer le maître et lui permettre de se concentrer sur sa quête spirituelle. Aujourd'hui, cette attitude individuelle s'est muée en principes de la mystique Baay Faal: foi (en Dieu, Prophète Mohammed, Cheikh Amadou Bamba et Cheikh Ibra Fall), soumission et action envers le marabout et la communauté, avant la conformation aux piliers coraniques que sont les prières et le jeûne.

Comment appréhender la question du genre au sein de la communauté? Dans un premier temps, elle semble évidente: la domination masculine paraît indéniable et la binarité de genre inscrite dans le monde social.

396 |

Tout d'abord, la communauté Baay Faal est, au départ, exclusivement masculine. Elle est composée de jeunes hommes qui se soumettent à Cheikh Amadou Bamba puis à Cheikh Ibra Fall et qui participent au défrichement et à la « colonisation des Terres Neuves » du Sénégal, en vivant dans des *daara* (gérés par le marabout ou son représentant) éloignés des villages. Les marabouts et leurs représentants (les *jawriñ*) sont exclusivement des hommes. Rapidement toutefois, ces *daara* se transforment en villages avec l'arrivée des femmes et enfants, d'autres *daara* d'hommes célibataires se créant un peu plus loin.

Pour les femmes, la relation marabout/disciple passe par le lien du mariage et devient un triptyque entre elle, le marabout et le disciple époux. Quand je demande à Sokhna Penda Fall si, en tant que fille de Cheikh Ibra Fall, elle a un marabout (*sëriñ*), elle me répond: « Pour les femmes, notre marabout, c'est notre mari. » En fait, la femme est censée être soumise à l'homme auquel elle est liée par la filiation ou l'alliance. Dans l'imaginaire Baay Faal, la femme ne peut accéder au Paradis que grâce à son père ou à son époux, grâce donc à l'homme dont elle dépend socialement. Selon un « vieux » disciple de Diourbel:

« Si tu vois une femme au Paradis, il faut lui demander quel homme l'a amenée ici. Si tu vois un homme en Enfer, il faut lui demander quelle femme l'a amené ici. » (Discussion en français/wolof, 20.04.2000).

L'autonomie féminine n'est donc pas reconnue, entraînant une pression au mariage plus accentuée pour les femmes que pour les hommes dès la fin de l'adolescence. Le célibat définitif est toutefois exceptionnel dans la société sénégalaise dans son

ensemble, encore aujourd'hui. Il faut, par contre, préciser qu'une femme peut légitimement quitter son mari s'il ne remplit pas ses devoirs, notamment matériels. Les divorces sont d'ailleurs fréquents et bien acceptés dans la société sénégalaise. Par contre, une femme doit se marier, quand elle est en âge de le faire, mon expérience de terrain n'ayant pas démenti cette assertion.

En effet, j'ai moi-même été littéralement exclue d'un *daara*, avec Souleymane, mon associé sur le terrain. Nous étions arrivés un soir à Ndigel, un *daara* familial fondé dans la région de Kébémér par Mame Massamba Ndiaye, très connu chez les *Baay Faal* même s'il se situe volontairement en dehors de la hiérarchie khalifale. Ce dernier était absent. L'un de ses disciples nous accueille et nous loge dans une même case. Je m'étonne de ce geste, étant donné que je suis généralement logée dans la case ou la pièce des jeunes filles, mais n'ose protester. Mame arrive le surlendemain et, quand je vais le saluer, il me demande mon âge (vingt-cinq ans à l'époque) et si je suis mariée, puis affirme:

« A 15 ans, ton père aurait dû te dire quel homme était fait pour toi. Si cela ne se passe pas ainsi, la fille doit dire à son père, à 20 ans, qu'elle veut tel homme. Quelle que soit la sagesse de la femme, il lui faut un homme à ses côtés. Parce que c'est l'homme qui ouvre la porte du Paradis pour une femme. C'est l'homme qui a les clés de la maison. (...) Un homme ne doit pas voyager avec une femme qui n'est pas la sienne. La femme peut échapper à la punition de Dieu, mais l'homme ne sera pas pardonné. » (Discussion en wolof, 22.07.2000)

Il termine son discours en affirmant qu'un sage peut boire de l'alcool, peut fumer mais ne doit jamais coucher avec une femme qui n'est pas la sienne; sinon, sa sagesse n'est plus véridique. Le lendemain, nous avons été sommés de quitter le *daara* sur le champ, sans pouvoir saluer les disciples rencontrés, notre présence « souillant la terre de Ndigel ». Quant à Souleymane, tous les bienfaits que Dieu lui a accordés sur son chemin de *taalibe* lui seront retirés par ma faute! Heureusement, Souleymane a pris cette prédiction religieuse avec beaucoup plus de légèreté.

En outre, les rôles attribués aux hommes et aux femmes sont distingués avec précision. Selon Abdoulaye Bara Diop, brillant sociologue auteur de *La société wolof* et de *La famille wolof* (auquel appartient la plupart des *Baay Faal*), on reconnaît dans la parenté wolof les deux lignages, tout en leur attribuant des qualités et des fonctions différentes.

« Le lignage utérin fonde une parenté plus proche que le lignage agnatique. (...) Les Wolofs croient que le sort de l'enfant dépend de la conduite de sa mère. Ils ont cette notion de *ndey-ju-liggey*: « mère qui a bien travaillé » voulant dire, en fait, épouse modèle. Une femme dont la conduite vis-à-vis du mari est irréprochable aura des enfants qui réussiront. » (Diop, 1985: 19-23)

Les *Baay Faal* m'ont cité un autre proverbe wolof: *Liggeyu ndeye, aña dom*, « Le travail de la mère est le repas de l'enfant ». C'est pourquoi les mères des marabouts sont louées par les disciples, la plus grande étant Mame Diarra Bousso, la mère de Cheikh Amadou Bamba. Cette dernière est vénérée en tant que mère et épouse modèle, en tant que femme pieuse totalement dévouée à son mari et ses enfants, en tant que femme ayant engendré un homme saint. Les figures saintes féminines ne sont pas absentes de la scène religieuse. Un pèlerinage annuel a lieu en l'honneur

de Mame Diarra Bousso et il est aujourd'hui l'un des plus importants de la confrérie mouride (chaque marabout organisant un « petit » magal, en plus du Grand Magal de Touba). La figure maternelle est idéalisée, sacralisée, presque intouchable, dans la mesure où elle se soumet à son mari et sa progéniture. Car, à l'opposé, la mère de Cheikh Ibra Fall, qui a, selon l'histoire orale, rejeté son fils quand il a décidé de renoncer aux privilèges de son lignage royal pour Cheikh Amadou Bamba, est totalement absente et très peu d'informations circulent à son sujet.

Au niveau de l'organisation pratique de la communauté, les rôles sont aussi fortement genrés. Tout d'abord, plusieurs espaces sociaux sont cloisonnés sexuellement. Les *daara* en premier lieu. En tant que femme, je n'étais généralement pas autorisée à passer la nuit dans un *daara* all, l'unité de vie religieuse dans laquelle les jeunes disciples effectuent leur apprentissage et je devais donc rentrer chaque soir au village le plus proche, situé généralement entre deux et cinq kilomètres. Au *daara*, le disciple doit affronter des épreuves telles que la faim, la dureté des conditions de vie, le travail harassant, l'éloignement de la famille, de l'affection maternelle et la privation sexuelle. Il doit se « détacher du matériel » pour atteindre Dieu, et dans ce cadre, la femme est envisagée comme perturbatrice de la trajectoire religieuse masculine. Comme dans la plupart des religions révélées, elle symbolise le péché originel, la tentation suprême. Le disciple doit pouvoir lui résister. Chez les Baay Faal, cette restriction ne concerne cependant que la *tarbiyya* (la période de l'apprentissage au *daara*), puisque ensuite le disciple peut, voire doit, se marier. Rappelons que Cheikh Ibra Fall a eu au moins, selon mes recherches, dix-huit épouses avec qui il a eu des enfants. La société wolof précoloniale du dix-neuvième siècle était polygame et plus précisément polygyne pour ses plus hauts dignitaires (les *buur*) qui avaient communément des dizaines d'épouses (Diop, 1981). En ce sens, la pénétration et l'affirmation de l'islam a davantage limité cette polygynie à quatre alliances qu'elle ne l'a confortée.

Toutefois, la division sociale primordiale chez les Baay Faal, au même titre que tous les ordres soufis, s'opère avant tout entre disciple et marabout ou maître et non entre hommes et femmes, même si cela se recoupe partiellement. Au décès de Cheikh Ibra Fall en 1930, son fils le plus âgé devient Khalife général des Baay Faal, puis la succession continue avec ses frères (et non avec son fils aîné, ce qui a entraîné de profonds conflits communautaires). Or, au décès du dernier fils de Cheikh Ibra Fall (Serigne Abdou Sakor Fall) en juillet 1984, personne ne se demande si sa fille aînée peut succéder à son père et le khalifat général est pris en charge, sans aucun débat, par le petit-fils le plus âgé, Serigne Modou Aminata Fall, décédé en 2006. De surcroît, comparativement, les descendantes de Cheikh Ibra Fall ne bénéficient pas de la même attitude de soumission (et des mêmes dons), ni de la même redistribution, ni de la même reconnaissance de la part des disciples que leurs frères. Sokhna Penda Fall, par exemple, fille de Cheikh Ibra Fall et de Sokhna Oumi Kan, vit à Diourbel dans le quartier Baay Faal appelé Keur Cheikh, sans que ne le sachent plusieurs habitants rencontrés. Dans la rue, les disciples ne viennent pas la saluer en se prosternant et elle nous reçoit très simplement dans sa concession en présence de quelques membres de la famille. Elle reçoit quand même régulièrement de l'argent de ses neveux, dont le Khalife général, et sait s'allier avec des lignages prestigieux. Elle m'annonce fièrement l'identité de ses maris successifs et leur généalogie par rapport à Cheikh Amadou Bamba ou Cheikh Ibra Fall, qu'elle ait été « première

épouse » ou une épouse suivante. A ce titre, il faudrait relativiser la polygynie en tant que contrainte faite aux femmes, dans la mesure où les jeux de pouvoir féminins sont centraux dans la négociation de l'alliance qui met en compétition deux individus et deux lignages, et dans laquelle les hommes sont souvent contraints.

Par contre, si j'ai pu discuter avec les femmes, mêmes les filles de Cheikh Ibra Fall et les khalifes, j'ai rencontré d'importantes difficultés pour obtenir des entretiens avec les plus hauts dignitaires, à la différence de mes prédécesseurs, Cheikh Tidiane Sy (1969), Donald Cruise O'Brien (1971), Jean Copans ou encore Christian Coulon à partir de la fin des années 1970. Selon Copans, la hiérarchie mouride est « accessible pour un observateur extérieur » (2005: 239); masculin faudrait-il ajouter, et de préférence occidental. En ce qui me concerne, le Khalife général des *Baay Faal* et d'autres « grands marabouts » ne m'ont pas accordé d'entretien. Le fait d'être une femme, jeune et étudiante (et non chercheur ou professeur) n'a probablement pas été sans lien avec les refus ou les désistements. Quant à savoir quel étiquetage prédominait sur l'autre, j'en étais incapable; ce qui montre la difficulté pratique à analyser une catégorie sociale indépendamment des autres, comme l'appelle de ses vœux Yuval-Davis (2006).

Au niveau des rites communautaires *Baay Faal*, existent également des espaces sociaux sexués. Seuls les hommes effectuent le *maajal*, les tournées d'aumône de nourriture, qui ont lieu quotidiennement dans la majorité des *daara*, y compris familiaux, et occasionnellement dans les *daaira* urbaines (associations maraboutiques). Par contre, le *sikar* (chant basé sur la *shahada*, la reconnaissance de l'unicité divine) peut être pratiqué par des femmes, en groupes exclusivement féminins ou mixtes (à Ndem, dans la résidence même du Khalife général des *Baay Faal* à Mbacké pendant le Grand Magal de Touba), même si pour d'autres, le *kurel*, le groupe doit être strictement masculin, comme à Ndigel par exemple, où les femmes se cantonnent à leur rôle d'épouse. En fait, la participation des femmes aux rites collectifs est fonction de la reconnaissance de leur rôle au sein de leur communauté maraboutique et de leur implication dans ses affaires et varie donc fortement d'un groupe, d'un « cercle d'enquête » à l'autre.

Au-delà des rites *Baay Faal*, le quotidien implique une certaine distance entre les sexes, surtout dans les zones rurales. Dans les villages et les *daara* familiaux, habituellement, les femmes et les hommes mangent séparément le soir, dès la fin de l'adolescence. Avant cela, les groupes sont mixtes. Les associations religieuses, les *daaira*, sont souvent, en milieu rural et urbain, différenciées selon le sexe et l'âge, ou plutôt le statut aîné/cadet. Même si elles collaborent entre elles, elles sont autonomes, ayant chacune un budget, un-e dirigeant-e et des activités spécifiques. Les tâches laborieuses sont également différenciées ainsi que les tâches agricoles mais aussi les activités sur un même chantier de construction, comme à Touba (les femmes transportent l'eau et le ciment; les hommes assurent la construction et le creusement des tranchées). Enfin, les femmes assument souvent la responsabilité des enfants, surtout les plus jeunes, et doivent s'occuper de la gestion du ménage, notamment de la cuisine. De son côté, l'homme doit subvenir aux besoins du ménage et « donner l'argent » pour la nourriture, l'habillement, l'éducation des enfants. Cependant, les femmes ne sont pas cantonnées à l'univers domestique et disposent de leur propre budget. Beaucoup investissent les « marchés », en essayant de vendre quelques productions, phénomène accentué par les difficultés économique

et l'effondrement du secteur dit formel. Elles évoluent également dans différents réseaux, associatifs et tontines, qui leur assurent une relative autonomie financière. La *daaira* des femmes de Touba Fall, par exemple, entretient une caisse commune, servant à financer le pèlerinage à Touba ou des projets villageois.

Ces divers espaces entraînent la constitution d'assemblées de femmes et d'assemblées d'hommes qui sont, tout en partageant le quotidien (excepté pour les *daara-all*), relativement indépendantes, chacune présentant des normes et surtout des liens spécifiques et différenciés. Le peu de mixité des espaces sociaux, conjugué à l'attribution de rôles fortement sexués, renforce donc la binarité de genre, qui alimente à son tour la légitimation de la domination masculine.

RÉSISTANCES, REMISES EN CAUSE ET ACCOMMODATIONS

Il ne faudrait toutefois pas limiter notre analyse à ce niveau, car elle empêcherait d'apercevoir les marges de manœuvre dont disposent les femmes Baay Faal (ou Yaay Faal, *baay* signifiant père et *yaay* mère). D'un côté, comme je l'ai déjà souligné, il est fondamental de rendre compte des stratégies de résistance et de remise en cause prônées par les femmes - et par les hommes. D'un autre côté, les rapports sociaux évoluent, d'autant plus rapidement que la société sénégalaise doit faire face à nombre de transformations: urbanisation massive, paupérisation (liée tant à l'échec des politiques publiques mises en place, notamment les Plans d'ajustement structurel impulsés par le FMI dans les années 1980, qu'à l'effondrement de l'agriculture, explicable entre autres par les sécheresses et la chute des prix sur le marché), migrations internationales en hausse, etc.

400 |

Sur le terrain tout d'abord, je me rendais compte progressivement que ma position était plus ambiguë qu'il n'y paraissait a priori. L'historien Ibrahima Thioub m'a fait remarquer un jour l'avantage que je pouvais retirer de ma « position ». En effet, en tant que femme, j'avais accès à l'espace féminin et, en tant que blanche, à l'espace masculin; comme si ma « race » me rendait un peu moins féminine. La majorité des soirées ont, par exemple, été passées à discuter avec des hommes et j'étais généralement la seule femme (et la seule *tubaab*) de l'assemblée. Ma présence au sein des assemblées masculines était donc acceptée sans trop de difficulté; j'y étais même le plus souvent conviée. Dans le même temps, je vivais le quotidien des relations avec les femmes, ce qui est impossible pour un homme, qu'il soit Sénégalais ou non. Partager la chambre avec elles ou participer à la cuisine permettait d'avoir des moments d'intimité privilégiés, d'autant qu'elles refusaient souvent les entretiens formels sous prétexte de n'avoir aucune connaissance sur le sujet. À côté de la stratégie pouvant être utilisée pour éviter un entretien, je percevais un réel sentiment d'incapacité, lié à une appréhension infériorisante de leur rôle religieux et, donc, de leur savoir, ainsi qu'une volonté de ne pas divulguer des choses que leur mari ou marabout pourrait désapprouver. Ce sentiment d'illégitimité entraîne une attitude de délégation du savoir. Ainsi, il est indéniable que la particularité de ma position était de pouvoir accéder aux deux mondes et d'observer les spécificités de chacun; comme si le fait d'être toubab annulait mon identité de genre, me préservait des obligations inhérentes à mon sexe. Jean-Marie Gibbal le souligne:

« La différence des sexes joue à plein et de façon dissymétrique quoiqu'en pensent certaines de mes collègues. Le toubab a très difficilement accès aux informatrices alors que la toubabesse [sic] peut travailler indifféremment avec hommes ou femmes jouant sur l'ambiguïté de sa position d'étrangère. Plus précisément si les femmes éprouvent une gêne à dialoguer avec un homme, surtout un étranger, à l'inverse les hommes n'éprouvent pas cette réserve avec les Européennes. » (1982: 136)

Par ailleurs, l'assouplissement de la domination masculine me permettait de bénéficier sur le terrain d'une large liberté de mouvement et, surtout, je commençais à entrevoir les marges d'action et les résistances possibles.

En premier lieu, les femmes sont plus distancées du marabout. Elles n'effectuent pas de déclaration d'allégeance (et ne s'engagent donc pas à respecter les ordres et interdits du marabout), ne travaillent pas au sein des *daara-all* et ont, généralement, des attitudes corporelles de soumission moins marquées à l'égard du marabout (même si elles sont ostensiblement respectueuses, elles ne vont pas hésiter, même face au Khalife général, à danser, raconter des blagues, etc., tandis que les hommes sont assis, le regard dirigé vers le bas, certains rampant même vers le marabout). La relation marabout-disciple est beaucoup moins contraignante pour elles.

En second lieu, les femmes peuvent accéder au statut de khalife. Christian Coulon et Odile Reveyrand ont été les premiers à s'intéresser à l'islam féminin au Sénégal à travers l'exemple de Sokhna Magat Diop, qu'ils qualifient de cheikh de la confrérie mouride.

« La direction qu'elle exerce sur la communauté mouride est considérée comme parfaitement légale et normale. (...) C'est plus l'observateur qui est étonné que les mourides eux-mêmes. » (Coulon & Reveyrand, 1990:10)

| 401

Même si elle ne peut effectuer certaines tâches religieuses (diriger la prière publique par exemple), son autorité n'est guère affectée par ces restrictions et, selon les auteurs, elle n'en est que plus sainte. Quand je la rencontre dans sa concession à Thiès en juillet 2000, elle semble, en effet, respectée. De nombreux disciples viennent lui remettre l'*addiya* et cinq *daaira*, exclusivement féminines, lui sont rattachées. Mais, contrairement au titre de Coulon et Reveyrand, Sokhna Magat Diop n'est pas « cheikh » de la confrérie mouride mais « khalife », c'est-à-dire dépositaire de la *baraka* de son père Serigne Abdoulaye Yakhine Diop (disciple le plus connu de Cheikh Ibra Fall, appelé aussi « le Mahdi de Thiès »), successeur et non transmetteur de cette *baraka*, source essentielle de légitimité religieuse. Quand je demande à Serigne Assane Fall, petit-fils de Cheikh Ibra Fall, s'il existe des femmes cheikhs, il me répond catégoriquement:

« Il n'y en aura jamais. La femme peut recevoir l'*addiya* mais, à sa mort, son fils ne peut se réclamer du khalifat. » (Entretien en français, 01.05.2000, Mbacké)

Ce point est primordial: même si l'autorité féminine est légitime et appréciée, elle ne peut se perpétuer après leur mort, du moins en ce qui concerne sa traduction concrète.

Car quand Sokhna Magat me raconte comment elle est devenue khalife, elle commence par le décès de son père en 1943, celui de son frère quelques mois plus tard, puis poursuit:

« Ma grand-mère avait déjà rencontré Serigne Touba [surnom de Cheikh Amadou Bamba]. Un jour, quand il était au village, ma grand-mère et ses filles se sont levées pour donner l'*addiya*, mais des hommes les ont battues en disant: « Mais comment une femme peut-elle faire son *njebbël* [déclaration d'allégeance]? ». Ma grand-mère a eu une côte cassée. (...) Le hasard n'existe pas. La côte qu'on a cassé à ma grand-mère, c'est à moi qu'on a payé cela. On lui a donné une (petite) fille dont le nom a fait le tour du monde. Serigne Touba a dit: « Celui qui me donne de l'ombre, je lui donnerai la nuit ». Ma grand-mère s'est soignée, après sa côte cassée, a collecté les *addiya* et les a donnés à un homme pour qu'il les donne à Serigne Touba. Ceci, c'est l'histoire spirituelle. » (Entretien en wolof, 30.07.2000, Thiès)

« C'est le *baatin* », le spirituel, le caché, l'ésotérique. Or, pour les Baay Faal, comme tous les soufis, le caché est le réel, au même titre que Dieu (c'est pourquoi il faut passer par des voies ésotériques et mystiques pour l'atteindre). La légitimation de son autorité et de son charisme est donc « spirituellement » féminine. Elle est khalife grâce à sa grand-mère, et non à son père, puisqu'elle a reçu les bienfaits mérités par son aïeule. Ainsi, symboliquement, elle reconquiert le pouvoir et sa légitimation féminine. Se profile également la critique d'une domination masculine excluant radicalement les femmes de la sphère religieuse dans les premiers temps du mouridisme. Aujourd'hui, « les choses ont changé » me dit-elle, presque fièrement.

Il est vrai que les femmes constituent désormais, comme l'affirme Christian Coulon (1988), « une clientèle non négligeable » pour les marabouts. La multiplication des associations maraboutiques féminines, des participantes au pèlerinage à Touba, mais aussi l'apparition de quelques-unes à des fonctions de responsabilité dans la confrérie et la société sénégalaise amènent plusieurs marabouts à leur ouvrir leurs portes, en participant à leurs réunions et en parlant de sujets les concernant. Certains d'entre eux, souvent caractérisés de « modernes » en Français - comme Serigne Babacar Mbow ou Cheikh Ndigel Fall - reconnaissent aujourd'hui la capacité des femmes à décider et à faire évoluer seules leur parcours mystique.

Des disciples, souvent instruites et issues de zones urbaines, participent désormais de manière individuelle et autonome à la communauté et à la voie *Baay Faal*. Coumba, par exemple, une dakaroise de vingt ans, qui vient d'une famille tidjane, est *Baay Faal* parce qu'elle a été « éblouie » par Cheikh Ndigel Fall, après l'avoir rencontré grâce à des amis de son lycée, et parce qu'elle se sent proche de la « philosophie » *Baay Faal* et de son approche ésotérique de la religion. Etudiante dans une école d'infirmières, elle a décidé d'aller aux réunions hebdomadaires d'une *daaira* (mixte) conseillée par le cheikh et essaie d'être présente à toutes les « grandes » cérémonies. Même si elle désire se marier un jour, elle revendique sa capacité à avancer seule, sans père ni mari, dans la voie de Cheikh Ibra Fall et de son marabout, légitimant ainsi une autonomie féminine religieuse.

De même, dans le *daara* de Ndem dirigé par Serigne Babacar, les femmes y sont considérées comme des disciples à part entière. Beaucoup ont fait directement leur *njebbëlu* au marabout, bien que toutes soulignent leur soumission à leur mari. Selon Sokhna Aïssa Mbow, l'épouse *tubaab* de Serigne Babacar:

« Mon mari est un guide spirituel pour moi. Je dois le suivre, c'est un ordre que Dieu a inséré dans la création. L'homme a d'abord été créé. Bon, il y a une relation égalitaire et complémentaire entre l'homme et la femme mais il y a un ordre. La femme suit l'homme

de façon naturelle. Ma soumission à l'islam, à Cheikh Amadou Bamba, à Cheikh Ibra Fall, passe par ma soumission à Serigne Babacar. » (Entretien en français, juin 1997).

Les différences sexuelles sont ainsi toujours hiérarchisées et incorporées par les disciples, y compris par les femmes et par les femmes toubabs. Dans le même temps, la conversion de nombreux et, surtout, de nombreuses Tubaab et les migrations internationales des Baay Faal ont entraîné une globalisation communautaire, qui s'imisce également dans l'univers symbolique. Il nous faut encore revenir très rapidement sur l'Histoire et sur les rapports mouvementés avec les colons pour saisir cette évolution. Cheikh Amadou Bamba a été déporté pendant quatorze ans par les Français (Gabon, Mauritanie), mais pour les Baay Faal, « il les a vaincus » car, malgré tous les obstacles, ses disciples se sont multipliés et le mouvement a grandi. Pour l'historien mouride Omar Ba, auteur de *Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales*:

« Son mérite, c'est d'être l'un des plus grands témoins de son temps, une des gloires de la nation sénégalaise, un des titres d'orgueil les plus légitimes de la race noire et une des fiertés les plus justes de l'Islam. » (1996: 243).

Ce « pur produit de l'Islam noir » (Dumont, 1968: 12) devient ainsi l'une des figures majeures du nationalisme sénégalais. Aujourd'hui, dans le cercle de Ngor, Serigne Touba est autant comparé au Prophète Mohammed qu'à Gandhi. Ces hommes extraordinaires ont été envoyés par Dieu pour diffuser un message de paix universelle et transcender les « races » et, dans une moindre mesure, les « classes ». Écoutons Alain, un jeune Baay Faal ivoirien:

« Baay Faal, c'est la paix, les échanges entre tous les êtres humains, l'unicité. Il faut qu'on aille tous dans le même sens. Il faut se battre et je pense surtout à mes frères perdus en Afrique, à Cuba, au Brésil, les Indiens et tout. Les tubaab, on ira les aider quand on aura fini nos problèmes. (...) Mais le bayefallisme, surtout, c'est le pardon. Parce que Serigne Touba a pardonné aux Blancs. »

Une grande majorité de Baay Faal insiste sur le *yërmande*, la tolérance, la compassion, le pardon, l'ouverture de la communauté à tous et, en particulier, aux plus marginalisés, quels que soient leur « race », leur classe, leur genre aussi parfois. Les discours Baay Faal se sont donc universalisés, ils se sont même déracialisés partiellement, en étant successivement focalisés sur les Wolofs, la « race noire », la résistance au colonialisme (et post-colonialisme), les dominés/ opprimés et, enfin, sur l'être humain.

Concernant les femmes, les discours, et donc l'histoire et les soi-disant « traditions » se recomposent également, se « bricolent ». La mémoire entretenue autour de la figure de Mame Diarra Bousso connaît un renouveau et des ajustements intéressants. Pour certains (et certaines surtout), elle est aujourd'hui appréciée pour l'indépendance dont elle aurait fait preuve. Des disciples se risquent à indiquer qu'elle ne fut pas une épouse parfaite, ne vivant pas auprès de son mari, ayant préféré rester dans son village. Ce dernier élément n'est pas pour déplaire à quelques militantes sénégalaises (Ebin, 1995: 114). La majorité des femmes rencontrées veut aujourd'hui intervenir dans les affaires « publiques » et le fait, de façon plus ou moins consensuelle. Les femmes ont leur mot à dire dans la société wolof. Elles peuvent contre-

dire leur mari, décider pour le couple et sont écoutées sur la place publique. La soumission féminine ne signifie ni absence de la sphère religieuse, ni défaut de pouvoir de négociation dans les décisions communautaires.

Enfin, les hommes eux-mêmes remettent en cause certaines normes. Lors d'une discussion collective à Mbacké (pendant laquelle je suis la seule femme), un disciple rapporte que Cheikh Ibra Fall aurait donné l'ordre à ses disciples de ne pas prendre une voiture avec des femmes. Il précise que cet ordre était, en fait, une leçon incitant à ne pas se préoccuper de celles d'ici-bas, à attendre celles de l'au-delà, les *uru ayni* (prononciation wolof), d'une extrême beauté et parées de toutes les vertus. Pourtant, une vive discussion s'ensuit entre Baay Faal et plusieurs signalent que depuis Cheikh Ibra Fall (décédé en 1930), les relations entre les sexes ont évolué et qu'il vaut mieux aujourd'hui détenir une force intérieure pour résister aux femmes plutôt que de simplement les fuir et se séparer d'elles. Certains Baay Faal se sont lancés dans un plaidoyer pour une plus grande mixité sexuelle (en même temps, j'étais présente). Mais en fin de compte, le fait d'avoir pu évoluer librement au Sénégal, d'avoir noué quelques profondes relations amicales avec des hommes et d'avoir pu discuter avec tous indique la perméabilité des normes religieuses et relativise le cloisonnement des espaces sexués.

CONCLUSION

404 | Ainsi, sans que soit radicalement remise en cause la dépendance féminine au niveau religieux, certains espaces d'autonomie se créent et légitiment des actions (participation au *sikar* collectif) et des modes d'adhésion (conversion individuelle d'une célibataire) inédits. La domination masculine se fracture à certains endroits, même si elle garde de solides points d'ancrage, notamment dans la transmission masculine de la *baraka*, de la légitimité religieuse, ce qui est loin d'être une spécificité Baay Faal. Mais il serait temps d'arrêter d'envisager l'islam sous un angle monolithique et anhistorique pour étudier en profondeur les trajectoires et les stratégies identitaires individuelles et collectives, mais aussi les dynamiques contemporaines de globalisation et de *métissage*. L'individualisation des trajectoires religieuses (féminines et masculines), qui passe par un rapport plus distancié vis-à-vis du marabout et des normes communautaires, renforce les marges de manœuvre de chacun et permet une égalitarisation des conditions. Ces processus en cours sont toutefois difficiles à analyser, parce que mouvants et complexes et, de façon ultime, rendre compte de mon implication peut apporter un éclairage intéressant.

En effet, bien que j'ai ressenti la lourdeur de la domination masculine (et parfois violemment comme à Ndigel), le partage du quotidien avec les femmes m'a montré le pouvoir de décision et d'action qu'elles pouvaient détenir dans la famille, la communauté religieuse, leur village ou leur quartier. La soumission à l'homme, à la différence de la conception occidentale, ne passe pas par le silence et le cantonnement à l'espace domestique ou privé. Il passe par la *sutura*, la discrétion sénégalaise, la politesse, le fait de ne jamais offenser explicitement quelqu'un en public, de respecter les normes sociales. Or, quand je m'y pliais, je découvrais les espaces d'autonomie s'offrant aux femmes, qui pouvaient exprimer et gagner beaucoup de pouvoir, d'estime, de « capital » quel qu'il soit, en respectant ces règles de « bienséance » et en critiquant ou en s'opposant vivement à celles-ci, ou plutôt à leurs

applications, dans un cadre « privé », en face-à-face ou, de préférence, de façon détournée (indirecte, imagée, par le biais de paraboles ou de parataxes). De plus, on ne peut comparer la place de ces femmes à celle des femmes occidentales si leur autonomie financière n'est pas prise en compte. Au Sénégal, le budget féminin n'a jamais dépendu exclusivement de la sphère familiale et de l'époux en particulier et en dépend encore moins aujourd'hui au vu de la précarisation des conditions de vie qui rend essentiel leur apport financier.

Par contre, si les rôles sociaux évoluent et que la femme acquiert, maintient et renforce son pouvoir et sa légitimité, la binarité des sexes semble se renforcer, que ce soit en termes de représentations identitaires ou de cloisonnement des espaces sexués. A Ndem par exemple, les hommes et les femmes mangent désormais séparément, le changement s'étant opéré à la fin des années 1990². Globalement, les espaces sociaux sexuellement différenciés et ségrégués sont en augmentation, même si la vie urbaine (qui concerne aujourd'hui plus de la majorité de la population sénégalaise) développe les contacts quotidiens avec l'autre sexe. Ma conclusion est donc forcément nuancée, en pointant d'un côté l'amélioration des rapports de pouvoir économique et politique entre hommes et femmes, et de l'autre un renforcement de la frontière binaire de genre. En même temps, le cloisonnement des espaces sexués (de socialisation ou de circulation matérielle) peut aussi permettre aux femmes de renforcer leur autonomie, du moins économique. Ainsi, l'on doit se préserver de tout ethnocentrisme sur cette question mais aussi, et peut-être davantage, de tout misérabilisme.

NOTES

- 1 Pour davantage de précisions quant à la perception et l'impact de la catégorie Tubaab sur mes enquêtes, voir Pezeril 2007.
- 2 Entre 1997 et 1999 pour être précise, années où je suis allé à Ndem; et ce probablement sous l'influence rigoureuse de Serigne Modou Aminata Fall, le précédent Khalife général (1984-2006) et marabout de Serigne Babacar.

BIBLIOGRAPHIE

- Ba, Oumar (1996). *Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales (1889-1927)*. Dakar: Imprimerie de la SIPS.
- Bourdieu, Pierre (1990). "La domination masculine". *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. n°84, pp. 4-31.
- Bourdieu, Pierre (1998). *La domination masculine*. Paris: Seuil.
- Coulon, Christian (1988). "Women, Islam and baraka". In: Coulon, Christian & Cruise O'Brien Donald (eds.). *Charisma and brotherhood in African Islam*. Oxford: Clarendon Press, pp. 113-133.
- Coulon, Christian & Reveyrand Odile (1990). *L'islam au féminin: Sokhna Magat Diop - Cheikh de la confrérie mouride*. Bordeaux: Editions du Centre d'Etudes d'Afrique Noire. n°25.
- Copans, Jean (2005). "Conjonctures historiques, mutations hiérarchiques et stabilisations sociales". In: Leservoier Olivier (dir.). *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales*. Paris: Karthala, pp. 231-257.
- Crenshaw Kimberlé (2005 [1994]). "Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur". *Cahiers du genre*. 39, pp. 51-82.
- Delaunay, Karine (1999). "Des groupes à risque à la vulnérabilité des populations africaines, discours sur une pandémie". In Fay, Claude (ed). *Le sida des autres*. Autrement n°12. Paris: Editions de l'Aube.
- Delphy, Christine (2008). *Classer, dominer. Qui sont les autres?* Paris: La Fabrique.
- Diop, Abdoulaye Bara (1981). *La société wolof. Tradition et changements: Les systèmes d'inégalité et de domination*. Paris: Karthala.
- Diop, Abdoulaye Bara (1985). *La famille wolof*. Paris: Karthala.
- Dumont, Fernand (1968). *Essai sur la pensée religieuse d'Amadu Bamba*. Thèse de doctorat. Université Cheikh Anta

- Diop, Dakar.
- Ebin, Victoria (1995). "Women's Saints and Strategies: the Expanding Role of Senegalese Women in International Trade". *Mondes en Développement*. 23/ 91, pp. 113-115.
- Gibbal, Jean-Marie (1982). *Tambours d'eau*. Paris: Le Sycomore.
- Héritier, Françoise (1996). *Féminin, masculin: la pensée de la différence*. Paris: Odile Jacob.
- Jean, Christine (1997). *Les sokhna Mbacké-Mbacké: des femmes marabouts*. DEA d'Ethnologie et de sociologie. Paris X.
- Mathieu, Nicole-Claude (1991), *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris: Côté-femmes éditions.
- Mathieu, Nicole-Claude (1999). "Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine". *Les temps modernes*. n°604, pp. 286-324.
- Pezeril, Charlotte (2007). "Réflexivité et dualité sexuelle: déconstruction d'une enquête anthropologique sur l'islam au Sénégal". *Journal des anthropologues*. n°108-109, pp. 353-380.
- Pezeril, Charlotte (2008). *Islam, marginalité et mysticisme: les Baay Faal du Sénégal*. Paris: L'Harmattan.
- Pezeril, Charlotte (2008). "Histoire d'une stigmatisation paradoxale, entre islam, colonisation et auto-étiquetage: les Baay Faal du Sénégal". *Cahiers d'études africaines*. n°192/4, pp. 791-814.
- Yuval-Davis, Nira (2006). "Intersectionality and Feminist Politics". *European Journal of Women's Studies*. n°13, pp. 193-209.

PETRA DEBUSSCHER ☞ Universiteit Gent ☞ Vakgroep Politieke Wetenschappen ☞ Centrum voor EU-Studies
☞ Universiteitstraat 8, 9000 Gent ☞ Tel. 09 264 67 80 ☞ Fax 09 264 69 86 ☞ www.eustudies.ugent.be ☞
petra.debusscher@ugent.be

Gendermainstreaming in EU-ontwikkelingsbeleid

Petra Debusscher

UNIVERSITEIT GENT

[nl]

DIT ARTIKEL ONDERZOEKT GENDERMAINSTREAMING in ontwikkelingshulp van de Europese Commissie aan Latijns-Amerika, Azië, Afrika en de Europese buurlanden via een tweeledige analyse van hulpprogrammeringsdocumenten. Het eerste luik onderzoekt de hulpprogrammeringsdocumenten op een kwantitatieve manier en gaat na of gender aan bod komt in de verschillende fasen van hulpprogrammering en hoeveel procent van het ontwikkelingsbudget effectief mainstreamed wordt. In het tweede luik wordt via een kwalitatieve methode nagegaan hoe gender(on) gelijkheid wordt aangepakt. We onderzoeken diagnoses en prognoses en hoe deze gegenderd zijn. Tevens wordt nagegaan wie een stem heeft in het opstellen van diagnoses en prognoses. Het onderzoek wijst uit dat gender in de ontwikkelingshulp van de Europese Commissie steeds meer mainstreamed is (grotere aanwezigheid in discours en budget). Diepere inhoudelijke analyse leert ons echter dat gender(on)gelijkheid nauw geframed wordt en dat diagnose en prognose voornamelijk gesitueerd zijn binnen de millenniumdoelstellingen en economische doelstellingen. Deze eerder beperkte framing wordt verklaard door de interne agenda van de Europese Unie.

[fr]

Le gender mainstreaming dans la politique de développement européenne | CET ARTICLE ÉTUDIE LE GENDER MAINSTREAMING dans l'aide au développement de la Commission Européenne (CE) en Amérique Latine, en Asie, en Afrique et dans les pays européens voisins. L'analyse des documents de programmes d'aide comprend deux volets. Le premier, quantitatif, vérifie que le genre est abordé ou non dans les différentes phases des programmes d'aide et examine le pourcentage du budget de développement effectivement alloué à une approche générale genrée. Le second volet, qualitatif, porte sur la manière dont l'(in)égalité des sexes est abordée, dont diagnostics et pronostics sont genrés, et sur l'examen de ceux qui contribuent à établir ces diagnostics et pronostics. L'enquête montre que le genre dans l'aide au développement de la CE est de plus en plus souvent pris en compte (plus fréquent dans les discours et les budgets). Cependant, une analyse de contenu plus approfondie nous apprend que l'(in)égalité des sexes est envisagée dans un cadre étroit et que diagnostic et pronostic se font principalement en fonction des objectifs du millénaire et des objectifs économiques. Ce cadre plutôt restreint s'explique par l'agenda interne de l'Union Européenne.

INLEIDING

De Europese Unie (EU) is een belangrijke donor en is – samen met de lidstaten – goed voor 55 procent van alle ontwikkelingshulp. Als dit machtige instrument wordt ingezet kan heel wat verwezenlijkt worden voor de menselijke ontwikkeling. Het promoten van de gelijkheid tussen mannen en vrouwen maakt integraal deel uit van Europa's ontwikkelingsamenwerking. Sinds de VN-conferentie in Peking in 1995 heeft de EU zich steeds meer verbonden tot het promoten van gendergelijkheid via de strategie van gendermainstreaming. In de ontwikkelingssamenwerking ontstond gendermainstreaming als antwoord op de Women-in-Development-benadering (WID), die zich richtte op een geïsoleerde verbetering van de situatie van vrouwen via specifieke acties, bijvoorbeeld een project dat vrouwen toegang geeft tot kredieten (Moser 1993). De WID-aanpak had echter geen aandacht voor de genderrelaties, noch voor de onderliggende structurele ongelijkheden. Voorstanders van gendermainstreaming willen verder gaan en het promoten van gelijkheid tussen vrouwen en mannen systematisch integreren in het volledige scala aan ontwikkelingsinstrumenten en doorheen alle fasen van de projectcyclus. Dat betekent dat zowel in formulering, uitvoering en evaluatie rekening moet worden gehouden met relevante verschillen tussen mannen en vrouwen, zodanig dat de emancipatie van iedereen wordt bevorderd (Europese Commissie 2004b). Het uiteindelijke doel van deze benadering is een transformatie van de genderrelaties die uitmondt in gendergelijkheid (Raad van Europa 1998). Het verschil met het WID-beleid – dat alleen focuste op vrouwen – is dat gendermainstreaming de gedeelde verantwoordelijkheid benadrukt van mannen en vrouwen in het verwezenlijken van gelijkheid in de samenleving. De analysefocus is dus niet alleen op de categorie 'vrouw' – want dat geeft maar het halve verhaal – maar op de genderrelaties (Moser 1993).

410 |

In dit artikel willen we nagaan in welke mate gender gemainstreamd is in ontwikkelingshulp van de Europese Commissie (EC) aan Latijns-Amerika, Azië, Afrika en de Europese buurlanden, via een tweeledige analyse van hulpprogrammeringsdocumenten. Gendermainstreaming wordt hier zowel op kwantitatieve als kwalitatieve wijze onderzocht. Het eerste luik van het onderzoek gaat na of gender aan bod komt in de verschillende fasen van hulpprogrammering en hoeveel procent van het ontwikkelingsbudget nu effectief gemainstreamd wordt. Het tweede luik onderzoekt de hulpprogrammeringsdocumenten op een kwalitatieve manier en wil voornamelijk nagaan hoe gender(on)gelijkheid wordt aangepakt.

HOE KUNNEN WE GENDERMAINSTREAMING METEN?

De meest invloedrijke definitie van gendermainstreaming is, in Europese context, ongetwijfeld de omschrijving van de Raad van Europa, die veelvuldig door Europese beleidsmakers, ngo's en onderzoekers werd gebruikt (Verloo 2005a):

“Gendermainstreaming is the (re)organization, improvement, development and evaluation of policy processes so that a gender equality perspective is incorporated in all policies at all levels and at all stages, by the actors normally involved in policy-making.” (Raad van Europa 1998: 13).

Deze definitie legt de nadruk op gendermainstreaming als een proces waarin elk beleid, op alle niveaus en in alle fasen van de projectcyclus een genderperspectief moet bevatten. Dat betekent dat het promoten van gelijkheid tussen vrouwen en mannen systematisch moet worden geïntegreerd in het volledige scala aan ontwikkelingsinstrumenten (onderwijs, bestuur, handel, transport, gezondheidszorg enzovoort), in zowel formulering, uitvoering als evaluatie-instrumenten (Europese Commissie 2004b). Verschillende auteurs benadrukken bovendien dat gendermainstreaming ook een meer transformatieve agenda bevat. Hiermee wordt bedoeld dat gendermainstreaming als uiteindelijke doel moet hebben de samenleving te veranderen. Mannelijke standaarden of traditionele rollenpatronen worden in vraag gesteld en door het beleid heen wordt het beeld van hoe de samenleving hoort te functioneren en welke rollen mannen en vrouwen daarin spelen herdacht. Het uiteindelijke doel is gendergelijkheid. Verschillende auteurs benadrukken bovendien dat participatie van de vrouwenbeweging – of van andere bewegingen die gendergelijkheid voorstaan – cruciaal is om gendermainstreaming in de praktijk verregaand en transformatief te maken (Jahan 1995; Verloo 2005a; Roggeband 2009). Een louter institutionele aanpak waarbij enkel de visie van de expert of bureaucraat aan bod komt is immers te beperkt en kan de relevantie van het beleid in de weg staan.

Het onderzoeksmateriaal dat ons toelaat deze verschillende facetten van gendermainstreaming te analyseren in ontwikkelingshulp van de EC zijn 110 *Country Strategy Papers* (CSP's) en *National Indicative Programmes* (NIP's) uit Azië, Latijns-Amerika, Afrika en de Europese buurlanden. De CSP's en NIP's zijn gedetailleerde contracten over ontwikkelingshulp, die de EC met elk ontwikkelingsland afzonderlijk afsluit voor een bepaalde periode. Vanwege hun grote belang in het programmeren van ontwikkelingshulp zijn CSP's en NIP's de bouwstenen voor het effectief gendermainstreamen in individuele ontwikkelingslanden.

Een CSP bestaat uit drie belangrijke delen: een landanalyse, een overzicht van hulp en de uiteindelijke strategie. In het eerste deel wordt de situatie van het ontwikkelingsland geschetst via subhoofdstukken over, onder andere, de politiek, het sociale, de economie en het milieu. Vervolgens wordt een overzicht gegeven van de hulp van de EC uit het verleden en van de lessen die daaruit werden getrokken. Ook de hulp van andere donoren komt aan bod. In het derde deel worden de ontwikkelingsprioriteiten voor de komende jaren vastgelegd.

De NIP gaat een stap verder en maakt de analyse en de ontwikkelingsprioriteiten uit de CSP operationeel door ze te vertalen naar concrete programma's met budgetten, tijdslijnen en meetindicatoren. De CSP's en NIP's worden opgesteld in dialoog tussen de delegatie van de EC (een soort permanente ambassade van de EC in het partnerland), de ministeries van het partnerland, de ambassades van de EU-lidstaten en vertegenwoordigers van de civiele maatschappij van het land in kwestie.

We onderzoeken alle CSP's en NIP's met een kwantitatieve en een kwalitatieve onderzoeksmethode en vergelijken telkens 55 CSP's en NIP's van de eerste generatie (2002-2006) met 55 CSP's en NIP's van de tweede generatie (2007-2013) om te detecteren of er een evolutie is doorheen de tijd.

De kwantitatieve methode is gebaseerd op een herwerkte en geamendeerde versie van de CSP-genderscreeningmethodologie van de Europese Commissie¹ (Vila 2006). Deze analysemethode blijft in the box en gaat eerst na of gendergelijkheid² in alle hoofdstukken van de CSP's en NIP's aan bod komt en vervolgens hoeveel

procent van het budget nu effectief gemainstreamd wordt en of er indicatoren zijn vastgelegd.

Om het budget te analyseren kijken we naar de NIP's, die de concrete ontwikkelingsplannen beschrijven en de verschillende budgettaire sectoren vastleggen (bijvoorbeeld voor land X gaat 6 miljoen euro naar onderwijs, 5 miljoen euro naar transport en 3 miljoen euro naar democratie). Elke budgettaire sector wordt ingedeeld al naar gelang hoe gender is geïntegreerd. Scores variëren van 'wordt niet vermeld' (gender is niet gemainstreamd), 'één verwijzing naar gender in de objectieven' (gender wordt misschien gemainstreamd), 'twee tot drie verwijzingen naar gender in de objectieven' (gender wordt waarschijnlijk gemainstreamd), 'vier of meer verwijzingen in de objectieven' (gender wordt hoogstwaarschijnlijk gemainstreamd) tot 'gender is geïntegreerd in een of meer indicatoren'³ (gender is gemainstreamd).

We beschouwen de integratie van gender in de indicatoren (zogenaamde genderindicatoren) als cruciaal omdat zo de link wordt gemaakt tussen de vooropgestelde beleidsdoelstellingen en de resultaten in de praktijk. Bij gebrek aan dit soort indicatoren raken retoriek en praktijk vaak ver van elkaar verwijderd (Walby 2005). Genderindicatoren kunnen zowel de standaardindicatoren van de sector zijn, die gedesaggregeerd zijn volgens sekse (bijvoorbeeld inschrijvingen in scholen opgedeeld in percentage jongens en meisjes), als specifieke indicatoren, die een verbeterde gendergelijkheid of verminderde genderongelijkheid meten (bijvoorbeeld aantal vrouwenorganisaties dat wordt gefinancierd of een daling in gendergerelateerd geweld). Deze werkwijze maakt het mogelijk te bepalen hoeveel procent van het ontwikkelingsbudget effectief gemainstreamd is.

412 |

Met de tweede analysemethode worden de CSP's en NIP's op een meer inhoudelijke en kwalitatieve manier geanalyseerd met behulp van *Critical Frame Analysis*. Dat is een methodologie die gebaseerd is op de social-movement-theorie en ontwikkeld werd door de onderzoekers van het MAGEEQ-project (Verloo 2005b). We onderzoeken voornamelijk hoe gender(on)gelijkheid wordt aangepakt en of gendermachtsmechanismen worden blootgelegd en genderstereotypen worden uitgedaagd. Concreet gaan we na welke zaken in de CSP's en NIP's worden voorgesteld als diagnoses (wat zijn de problemen?) en als prognoses (wat zijn de oplossingen?). We onderzoeken welke onderwerpen belangrijk worden geacht en welke onderwerpen worden genegeerd. Vervolgens onderzoeken we hoe de diagnoses en prognoses gegenderd zijn. Dat betekent dat we nagaan welke rollen worden toegewezen aan mannen en vrouwen en of genderstereotypen worden uitgedaagd of bevestigd. Ten slotte onderzoeken we wie een stem heeft in het definiëren van probleem en oplossing en welke groepen aan bod komen in de NIP's en CSP's (Lombardo & Meier 2008).

KWANTITATIEVE ANALYSE

Wanneer we de eerste generatie (2002-2006) met de tweede (2007-2013) vergelijken, merken we dat gender steeds meer, en steeds meer gediversifieerd, aanwezig is in alle hoofdstukken van de CSP's (landanalyse, overzicht van hulp- en ontwikkelingsprioriteiten). Gender is echter het meest aanwezig in de landanalyse. We observeren bovendien dat analyses rond gendergelijkheid vrijwel steeds gelokaliseerd zijn in de analyse van het sociale en veel minder in de analyse van het economische,

het politieke of van andere domeinen. De verschillende problemen rond genderongelijkheid – gaande van de loonkloof over gendergerelateerd geweld tot ongelijke politieke vertegenwoordiging – worden gekoppeld aan het sociale en in veel mindere mate aan het economische of het politieke. Dat vertelt ons iets over hoe het probleem van genderongelijkheid gepercipieerd wordt door institutionele actoren. Hoewel genderongelijkheid zich in realiteit uitstrekt over verschillende domeinen, maakt het in de CSP-analyses nauwelijks deel uit van ‘harde’ domeinen zoals economie of politiek.

Wanneer we de NIP’s onder de loep nemen, blijkt dat gender hier in het algemeen minder aanwezig is dan in de landanalyses en prioriteiten van de CSP’s. Er vindt dus een zekere mate van beleidsverdamping plaats tussen de CSP’s en de NIP’s. Dat betekent dat wanneer een uitgebreide genderanalyse wordt gemaakt en gender wordt meegenomen in de prioriteiten, een en ander niet noodzakelijk in dezelfde mate wordt vertaald naar de concrete ontwikkelingsprogramma’s, met budgetten. Deze observatie werd eveneens bevestigd door een genderscreening die in 2001 in opdracht van de Europese Commissie werd uitgevoerd, alsook door een onderzoek van ngo Aproveid uit 2002 (Braithwaite 2001; Sohet & Ulmer 2002).

Wanneer we echter de eerste met de tweede generatie vergelijken, observeren we een positieve evolutie. Over het algemeen is gender meer gemainstreamd in de tweede generatie dan in de eerste. Uit tabel 1 kunnen we duidelijk opmaken dat het percentage hulp dat gender niet vermeldt fors gedaald is in de tweede generatie NIP’s. Waar in de eerste generatie grote percentages van het budget gender niet integreerden in de verschillende hulpsectoren (gaande van 77 % van het budget voor Afrika tot 35 % van het budget voor Azië dat niet gemainstreamd is) zien we voor de nieuwe generatie dat alle regio’s erop vooruitgaan. Vooral de Afrikaanse landen maken een grote sprong: in de nieuwe generatie is nog slechts 26 % van het budget niet gemainstreamd. Voor alle regio’s zien we bovendien een forse stijging van het budget in de categorie ‘gender zal waarschijnlijk gemainstreamd worden’ (twee tot drie referenties in de objectieven). Dat betekent dat er steeds meer gespecificeerd wordt hoe gender in de ontwikkelingspraktijk gemainstreamd moet worden. In die zin is er dus steeds meer sprake van een mainstreamingsbeleid waarbij gender is opgenomen in alle planningsfasen van hulp. Het percentage hulp dat gemainstreamd wordt via de integratie van de genderobjectieven in de indicatoren van het programma gaat er ook gevoelig op vooruit (stijgingen van 0,87 % voor Latijns-Amerika tot 6,07 % voor Azië).

TABEL 1 – PERCENTAGE VAN HET GESCREENDE BUDGET WAARIN GENDER AL DAN NIET IS BEGREPEN, OPGEDEELD IN EERSTE EN TWEEDE GENERATIE EN VOLGENS REGIO

	LATIJNS-AMERIKA		AFRIKA		EUROPESE BUURLANDEN		AZIË	
	2002-2006	2007-2013	2002-2006	2007-2013	2002-2006	2007-2013	2002-2006	2007-2013
NIET GEMAINSTREAMD	52,15 %	42,95 %	77,15 %	25,96 %	76,25 %	66,13 %	35,43 %	4,67 %
MISSCHIEN	15,55 %	11,94 %	1,29 %	22,98 %	5,62 %	1,96 %	2,63 %	13,21 %
WAARSCHIJNLIJK	2,05 %	14,61 %	1,39 %	15,60 %	7,91 %	17,26 %	0,00 %	13,40 %
HOOGST WAARSCHIJNLIJK	2,05 %	1,71 %	0,00 %	12,10 %	0,41 %	0,96 %	2,67 %	3,37 %
GEMAINSTREAMD MET INDICATOREN	28,20 %	29,07 %	20,17 %	23,35 %	9,81 %	13,69 %	59,27 %	65,34 %

Genderongelijkheid wordt in de landenanalyses vooral geframed als een probleem van toegang tot onderwijs, reproductieve gezondheid (voornamelijk sterfte in het kraambed) en werkgelegenheid. In Azië en Afrika ligt de klemtoon vooral op onderwijs en moedersterfte en in de Europese buurlanden en Latijns-Amerika op onderwijs en werkgelegenheid. Als we de eerste generatie met de tweede vergelijken, zien we echter wel een verruiming van de analyse: nieuwe onderwerpen zoals gendergerelateerd geweld, discriminerende wetgeving, culturele praktijken en hiv/aids doen hun intrede in analyses van genderongelijkheid. De drie typische onderwerpen (moedersterfte, onderwijs en werkgelegenheid) blijven als diagnose wel op één staan. Ook wat de oplossingen (prognoses) betreft, zien we dat het tegengaan van moedersterfte en het toegang bieden tot onderwijs en werkgelegenheid als de voornaamste oplossingen voor genderongelijkheid naar voren worden geschoven. Over de twee generaties heen is gender echter steeds meer aanwezig en worden de oplossingen voor gendergelijkheid beter in de verschillende beleidsdomeinen gemainstreamd. De oplossingen worden in de tweede generatie dus ruimer geïnterpreteerd en nieuwe oplossingen vinden ingang (zoals gelijke toegang tot land in Honduras, gendergelijkheid integraal deel laten uitmaken van het schoolcurriculum in Paraguay of een project om de volledige staatshuishouding van Lesotho te mainstreamen). Het terugdringen van moedersterfte, toegang tot onderwijs en werkgelegenheid blijven echter de meest voorkomende oplossingen.

We merken dus dat zowel problemen als oplossingen erg gefocust zijn op het behalen van de VN-millenniumdoelstellingen. De drie typische onderwerpen (moedersterfte, onderwijs en werkgelegenheid) staan rechtstreeks in verband met de millenniumdoelstellingen, namelijk met millenniumdoelstelling één (bestrijding van armoede), twee en drie (basisonderwijs en middelbaar onderwijs voor alle jongens en meisjes) en vijf (moedersterfte moet in 2015 met driekwart zijn teruggebracht ten opzichte van 1990). Aangezien de EU zich op het internationale toneel tot een voorvechter van de millenniumdoelstellingen heeft uitgeroepen, is het niet verwonderlijk dat zij deze doelstellingen centraal stelt in analyses en oplossingen voor gendergelijkheid. De conceptualisering van gendergelijkheid is dus vrij traditioneel en gefocust op voor de hand liggende sectoren. Daarnaast valt het op dat gendergelijkheid ook vaak economisch geframed wordt.

In verschillende CSP's en NIP's van de Europese buurlanden en Latijns-Amerikaanse landen ligt een sterke nadruk op het integreren van vrouwen in de arbeidsmarkt en wordt het belang daarvan voor economische ontwikkeling benadrukt. Ook gendergelijkheid in onderwijs wordt veelal geframed als instrumenteel voor de economie. Soms worden zelfs minder voor de hand liggende onderwerpen economisch geframed, zoals in de CSP van Colombia waarin geweld tegen vrouwen wordt omschreven als een situatie die hoge economische kosten inhoudt voor het land (Colombia 2007-2013: 12).

Bovendien zit er een opvallende lacune in de geanalyseerde documenten. Verwijzingen naar onbetaalde zorgarbeid en de ongelijke verdeling hiervan tussen de seksen zijn zo goed als afwezig in de CSP's en NIP's. Slechts 5 van de 110 CSP's betrekken de ongelijke verdeling van zorgtaken in hun analyse van genderongelijkheid (Gambia 2002-2007; Tanzania 2001-2007; Namibië 2008-2013; Nicaragua & Peru

2002-2006). In één CSP gaat het zelfs over de 'lage bijdrage van vrouwen tot het economische en productieve leven' (Libanon 2007-2013: 9), waarmee impliciet onbetaalde zorgtaken worden geclassificeerd als non-productief.

Het negeren van het belang van onbetaalde zorgarbeid en de ongelijke verdeling hiervan is op zijn minst bedenkelijk, aangezien dat een directe invloed heeft op de toegang van vrouwen en meisjes tot onderwijs, betaald werk en politieke deelname. Maar ook indirect op de brede loonkloof (wie minder tijd heeft om betaald te werken, kan minder energie in de loopbaan steken en zal minder betaald worden) en op het risico op huiselijk geweld (wie minder betaald wordt of thuis werkt is financieel afhankelijker). Door het stilzwijgen over dit onderwerp wordt de ongelijke verdeling van zorgtaken impliciet aanvaard en gelegitimeerd. In de schaarse gevallen waarin de ongelijke verdeling van huishoudelijk werk wel aan bod komt in de analyse wordt het voorgesteld als een vrouwenprobleem. Mannen komen immers nooit in de analyses aan bod. De ongelijke verdeling van zorgtaken wordt voorgesteld als een zware last waar vrouwen onder lijden, zonder dat verder in vraag te stellen of te kijken naar de andere helft van het verhaal. De benadering is dus conservatief te noemen, want ze bevestigt het ongelijke rollenpatroon.

Ook het beeld dat van vrouwen en mannen wordt geconstrueerd bevat conservatieve elementen die *empowerment* in de weg staan. Naar vrouwen wordt veelal verwezen als 'kwetsbaar' (Bangladesh, Algerije, Mexico, Guatemala, Colombia, Bolivia and Chili 2002-2006; Pakistan, India, Algerije, Syrië, Gambia, Liberia, Swaziland Mexico, Argentinië, Chili, El Salvador and Honduras 2007-2013). Deze benadering leunt dicht aan bij de door Chandra Mohanty uitgebreid bekritiseerde objectificatie en victimisering van de derdewereldvrouw. In de geanalyseerde CSP's en NIP's worden vrouwen vaak geconceptualiseerd als passieve slachtoffers van armoede, mannelijk geweld, het familiale systeem of de (traditionele) wetgeving. De vrouw als analysecategorie wordt op deze manier in hoofdzaak gedefinieerd in termen van haar object- en slachtofferstatus, zijnde de wijze waarop zij wordt getroffen of niet wordt getroffen door bepaalde systemen en instituties (Mohanty 1991).

Daarenboven valt het op dat mannen nauwelijks expliciet vernoemd worden in de CSP's en NIP's. De situatie van de man is de stilzwijgende norm die vrouwen moeten bereiken.⁴ Mannen worden amper betrokken in de analyse (problemen van genderongelijkheid zijn dus uitsluitend vrouwenproblemen), maar ook in de uiteindelijke ontwikkelingsprogramma's worden mannen niet geadresseerd als doelgroep om gendergelijkheid te verwezenlijken (op één uitzondering na⁵). Mannen als groep zijn dus schijnbaar niet verantwoordelijk voor gender(on)gelijkheid. Vrouwen worden verantwoordelijk gesteld als het gaat om het oplossen van hun ongelijkheid. Op deze manier lijkt de benadering eigenlijk meer op de traditionele WID-aanpak dan op de aanpak van gendermainstreaming, die de gedeelde verantwoordelijkheid van vrouwen en mannen in het wegwerken van ongelijkheid in de samenleving benadrukt (Raad van Europa 1998: 18). Wanneer mannen wel voorkomen in de analyses is dat voornamelijk in kwantitatieve termen (bijvoorbeeld het percentage jongens en meisjes dat naar school gaat) of in een standaardzin die rechten benadrukt, zoals 'het bevorderen van gelijke rechten tussen mannen en vrouwen is prioritair'.

Een ander element plaatst verder vraagtekens bij het transformatieve potentieel van de benadering: wanneer we onderzoeken wie een stem heeft in het definiëren van probleem en oplossing, zien we dat het vooral de VN, de Wereldbank en overheids-

bronnen zijn waarnaar wordt verwezen wanneer op de problematiek van genderongelijkheid wordt ingegaan. Organisaties in de civiele maatschappij die zich inzetten voor gendergelijkheid (nationale vrouwenorganisaties, vakbonden, feministische bewegingen, holebi-organisaties enzovoorts) krijgen geen legitieme stem in het aanleveren van informatie omtrent gender(on)gelijkheid. Bovendien is deze soort organisaties nauwelijks betrokken bij het opstellen van de CSP's en NIP's. Ook al vermelden de EC-richtlijnen expliciet het belang van deelname van de civiele maatschappij (vooral van vrouwenorganisaties en netwerken) in de programmering van hulp (Europese Commissie 2008: 3), in de praktijk blijkt dat een stuk moeilijker te liggen. Voor 2007-2013 vermelden slechts 7 van de 55 onderzochte CSP's dat vrouwenorganisaties betrokken waren in het CSP ontwerpproces. Voor 2002-2006 vinden we zelfs maar één verwijzing naar de integratie van vrouwenorganisaties (Botswana), ook al moet opgemerkt worden dat in de eerste generatie nauwelijks informatie beschikbaar is over de CSP-consultatieprocessen.

416 | Wat ook de aandacht trekt is dat vrouwenorganisaties, en vooral feministische organisaties, weinig vermeld worden in de CSP's en NIP's. In beide generaties vinden we een aantal referenties naar vrouwenorganisaties terug (Laos, Ethiopië, Liberia, Colombia, Ecuador, Honduras 2007-2013; Bangladesh, Seychellen, Tanzania, Bolivia, Guatemala, Chili 2002-2006), maar feministische groeperingen worden zo goed als niet vermeld. Slechts één CSP op een totaal van 110 onderzochte documenten vermeldt de actieve feministische beweging (Bolivia 2002-2006). Dat is merkwaardig, omdat zeker Latijns-Amerika een erg belangrijke en actieve feministische beweging kent (bijvoorbeeld de Encuentros Feministas waar feministes uit verschillende Latijns-Amerikaanse landen al sinds 1981 bij elkaar komen). Toch komt het woord 'feminist' slechts twee keer voor in de ruim 3.000 pagina's geanalyseerde documenten: in een bronvermelding naar een academisch tijdschrift (*Feminist Africa*) en in de eerstegeneratie-CSP van Bolivia. We kunnen besluiten dat feministische bewegingen en vrouwenbewegingen gemarginaliseerd worden in de programmering van EC-ontwikkelingshulp. Ze worden niet betrokken in de planingsfase en hun bestaan en politiek belang worden stilgezwegen. Dat staat niet alleen haaks op de participatie en empowerment van de civiele maatschappij die de EC in haar retoriek beklemt, maar is bovendien ongunstig voor de relevantie van het beleid. De visie van de expert of bureaucraat op probleem en oplossing is immers ongewild gelimiteerd door de institutionele cultuur en de vooropgestelde doelen. Op die manier wordt de reikwijdte van beleidsvoering en fondsenverdeling drastisch beperkt (Beveridge & Nott 2002).

CONCLUSIE

In dit artikel onderzochten we twee generaties CSP's en NIP's met een kwantitatief en een kwalitatief analysekader. Het onderzoek wijst uit dat gender steeds meer geïntegreerd wordt in de CSP's en NIP's. Zowel in de landanalyses als in de ontwikkelingsstrategieën en het uiteindelijke budget zien we dat steeds vaker een genderperspectief aanwezig is. Diepere inhoudelijke analyse leert ons echter dat de oplossingen voor gendergelijkheid vooral gesitueerd zijn binnen de millenniumdoelstellingen en binnen economische doelstellingen. Deze eerder beperkte framing van gender(on)gelijkheid verklaart het kwantitatieve succes van gendermain-

streaming (grotere aanwezigheid in discours en budget). Roggeband argumenteert dat de acceptatie en effectieve implementatie van gendermainstreaming afhankelijk is van de mate waarin gendergelijkheid geframed wordt als passend binnen de dominante ontwikkelingsframes (Roggeband 2009). Inderdaad zijn deze frames veelal neoliberal en benadrukken ze armoedebestrijding.

De nauwe focus kan verder verklaard worden door de interne agenda van de EU. Die is immers beperkt doordat de verdragsrechtelijke bevoegdheden van de EU voornamelijk gerelateerd zijn aan de interne markt en werkgelegenheid. Het interne beleid van de EU rond gendergelijkheid is dan ook traditioneel gestoeld op het economische en was lange tijd alleen gefocust op werkgelegenheid. Hoewel nieuwe onderwerpen zoals politieke vertegenwoordiging of gendergerelateerd geweld de laatste jaren opduiken via *soft law*, moet men in het achterhoofd houden dat de competentie van de EU nog steeds vooral ligt op het vlak van het goed laten functioneren van de eengemaakte markt. Het lijkt erop dat dit zijn impact heeft gehad op het ontwikkelingsbeleid van de EC rond gendergelijkheid in de Europese buurlanden en Latijns-Amerika, waar een duidelijke focus ligt op gendergelijkheid in werkgelegenheid.

Op het internationale toneel heeft de EU al langer de ambitie om een belangrijke speler te worden, onder andere via haar ontwikkelingsbeleid. Een sterk buitenlands beleid waarin Europa zich kan profileren als normatieve macht werkt immers legitimiteitsversterkend. Sinds 2005 heeft de EU zich dan ook uitgeroepen tot voorvechter van de millenniumdoelstellingen. Gezien de legitimiteitsproblemen die onder andere zijn ontstaan naar aanleiding van het afwijzen van de grondwet, is het voor de EU cruciaal deze duidelijk zichtbare en meetbare ambitie waar te maken.

NOTEN

- 1 Zie bijlage 1 voor het kwantitatieve methodologische kader waarmee elke CSP en NIP werd geanalyseerd.
- 2 Onderwerpen rond gender(on)gelijkheid werden gevonden via de zoektermen *gender, sex(es), woman, women, female, girl(s), maternal, sexual, reproductive, mother, father, men, man, boy(s), male(s), feminist(s), patriarchy/patriarchal, domestic violence* en *rape*.
- 3 Elke NIP bevat een set van indicatoren die gekoppeld is aan de gefinancierde ontwikkelingssectoren. Met behulp van deze indicatoren kan men monitoren en evalueren of het ontwikkelingsprogramma succesvol is in zijn doelstellingen. Een NIP met justitie als een van zijn sectoren en met als doelstelling 'hervorming van het justitiesysteem', zou als indicator bijvoorbeeld 'perceptie van de geloofwaardigheid van het justitiesysteem' kunnen hebben. Als deze indicator gededaggregeerd is naar sekse, zodat het expliciet gaat over de perceptie van vrouwen en mannen, of als er een specifieke genderindicator is toegevoegd aan de set van indicatoren, stemt dat overeen met het integreren van een genderperspectief in de ontwikkelingspraktijk.
- 4 In de geanalyseerde teksten wordt bijvoorbeeld systematisch gesproken over de ondervertegenwoordiging van vrouwen in besluitvorming, maar zelden of nooit over de oververtegenwoordiging van mannen of mannelijke elitenetwerken die vrouwen structureel belemmeren om kans te maken op een hoge functie binnen de politieke besluitvorming. Mannen zijn geen doelgroep om gelijkheid te verwezenlijken en het systeem op zich wordt niet geacht problematisch te zijn. Vrouwen moeten dus een tandje bij zetten om de norm te behalen.
- 5 In de NIP van India (2007- 2013) heeft een van de ontwikkelingsprogramma's rond gezondheid als doelstelling maatregelen te nemen om mannen meer te betrekken en mee verantwoordelijk te maken voor reproductieve gezondheid.

BIBLIOGRAFIE

- Beveridge, F. & Nott, S. (2002). 'Mainstreaming: a case for optimism and cynicism' In: *Feminist Legal Studies* 10, 299-331.
- Braithwaite, M. (2003). 'Thematic evaluation of the integration of gender in EC development cooperation with third countries (1995-2001)', Report prepared by PARTICIP GmbH for the European Commission, March.
- Europese Commissie (2002). *Country Strategy Papers en National Indicative Programmes van Bangladesh, Burma/ Myanmar, Cambodia, India, Laos, Maldives, Mongolia, Pakistan, Phillipines, Thailand, Mexico, Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Colombia, Venezuela, Ecuador, Brazil, Peru, Bolivia, Paraguay, Chile, Uruguay, Argentina, Armenia, Azerbaijan, Belarus, Moldova, Georgia, Ukraine, Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Syria, Tunesia, Botswana, Ethiopia, Gambia, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Namibia, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Swaziland, Tanzania, Zambia.*
- Europese Commissie (2004b). *Toolkit on mainstreaming Gender Equality in European Community Development Cooperation.*
- Europese Commissie (2007). *Country Strategy Papers en National Indicative Programmes van Bangladesh, Burma/ Myanmar, Cambodia, India, Laos, Maldives, Mongolia, Pakistan, Phillipines, Thailand, Mexico, Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Colombia, Venezuela, Ecuador, Brazil, Peru, Bolivia, Paraguay, Chile, Uruguay, Argentina, Armenia, Azerbaijan, Belarus, Moldova, Georgia, Ukraine, Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Syria, Tunesia, Botswana, Ethiopia, Gambia, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Namibia, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Swaziland, Tanzania, Zambia.*
- Europese Commissie (2008). *Programming Guide for Strategy Papers - Programming Fiche Gender Equality.*
- Jahan, R. (1995). *The elusive agenda: mainstreaming women in development.* London: Zed Books.
- Lombardo E. & Meier P. (2008). 'Framing Gender Equality in the EU Political Discourse', *Social Politics: International Studies in Gender, State and Society* 15 (1), 101-129.
- Mohanty, C. (1991). *Third world women and the politics of feminism.* Bloomington: Indiana University Press.
- Moser, C. (1993). *Gender Planning and Development: Theory, Practice and Training.* London: Routledge.
- Raad van Europa (1998). *Gendermainstreaming. Conceptual Framework, methodology and presentation of good practices.* Final report of Activities of the Group of Specialists on Mainstreaming, Straatsburg: Raad van Europa.
- Roggeband, C. (2009). *No instant success... Assessing gendermainstreaming evaluations.* On Track with Gender Report. Expert Meeting Taking Stock, The Hague, 59-72.
- Sohet, K & Ulmer, K. (2002, 16 september). 'Rapid survey of 40 ACP Country Support Strategies', Aprovev, <http://www.aprodev.net/files/DevPol/ACP-CSP.pdf>.
- Verloo, M. (2005a). 'Displacement and Empowerment: Reflections on the Concept and Practice of the Council of Europe Approach to Gendermainstreaming and Gender Equality' *Social Politics: International Studies in Gender, State and Society* 12 (3), 344-365.
- Verloo, M. (2005b). 'Mainstreaming Gender Equality in Europe: A Critical Frame Analysis' *The Greek Review of Social Research* 117 (B), 11-34.
- Vila, B. (2006). *Final Report EC Gender Help Desk Service. Gender Screening of the 10th EDF CSP.* Brussels: EC Gender Help Desk/ITCULO.
- Walby, S. (2005). 'Measuring women's progress in a global era' *International Social Science Journal* 57 (184), 371-387.

BIJLAGE 1 – CSP/NIP-GENDERANALYSE

COUNTRY:

DATE:

CSP DOCUMENT SECTION Gender integrated in:	ABSENT (0) / MENTION (1)/ PARTLY (2) / FULLY (3)	SEX-DISAGGREGATED DATA	COMMENTS
I. FRAMEWORK		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II. Country diagnosis	Average score of subchapters	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II.1.1. Political and institutional situation		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II.1.2. Economic and commercial situation		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II.1.3. Social situation, including decent work and employment		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II.1.4 Environmental situation		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II.1.5. The country in the international context		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II.2. Poverty reduction analysis		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II.3. Gender in the recipient country's development strategy		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
II.4. Analysis of the viability of current policies and the medium-term challenges		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
III. EC CO-OPERATION		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
IV. RESPONSE STRATEGY		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
Gender profile		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	
CSP drafting process		<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No	

| 419

OVERALL SCORE CSP:

NIP DOCUMENT SECTION Gender integrated in:	ABSENT (0)/ IN BACKGROUND (0,5)/ IN EXPECTED RESULTS- OBJECTIVES (1 TO 2)/ IN INDICATORS (2,5 TO 5)	EC AID BUDGET FOR THE FOCAL OR NON FOCAL SECTOR	SECTOR	COMMENTS
FOCAL SECTORS				
Focal sector 1:				
Focal sector 2:				
NON FOCAL				
Non focal sector 1:				
Non focal sector 2:				

OVERALL SCORE NIP:

EVELINE CORTIER ☞ Hogeschool Gent, lid van de Associatie Universiteit Gent ☞ Departement Handelswetenschappen en Bestuurskunde, vakgroep Bestuur en Beleid ☞ Voskenslaan 270, 9000 Gent ☞ Tel. 09 243 24 9 ☞ Fax 09 242 42 09 ☞ eveline.cortier@hogent.be

Substantieel of procedureel beleid?

Op zoek naar een instrument om gelijkekansenbeleid te klasseren

Eveline Cortier & Saskia Martens

HOGESCHOOL GENT - UNIVERSITEIT GENT & UNIVERSITEIT ANTWERPEN

[nl]

Work in progress – niet citeren zonder toestemming van de auteurs a.u.b.

DIT ARTIKEL REIKT EEN CLASSIFICATIE-INSTRUMENT AAN voor beleidsdocumenten en met uitbreiding beleid. Hiervoor bouwen we voort op het begrip-penpaar ‘substantieel’ en ‘procedureel’ zoals dat te vinden is in literatuur over gelijke kansen, europeanisatie en bestuurskunde. Het classificatie-instrument bevat drie types, met name ‘eenzijdig procedureel’, ‘eenzijdig substantieel’ en ‘complementair’ beleid. De criteria die beleid in deze drie types catalogeren, ontleen we aan twee reeds bestaande beleidsevaluatie-instrumenten: de Emancipatie-Effectorportage (EER) en de sensitizing questions uit de Critical Frame Analysis (CFA). Drie Belgische federale wetten rond gelijke kansen dienen als een eerste illustratie van het classificatie-instrument en zijn parameters.

[fr]

Work in progress – à ne pas citer sans l'autorisation des auteurs SVP.

Politique substantielle ou procédurale? En quête d'un instrument pour classifier la politique d'égalité des chances | CET ARTICLE VISE À DÉVELOPPER UN INSTRUMENT DE CLASSIFICATION pour les documents de politique et par extension pour la politique. Pour cela, nous recourons aux notions de “substantiel” et “procédural” tels que nous les retrouvons dans la littérature traitant de l'égalité des chances, de l'europeanisation et des sciences administratives. L'instrument de classification comprend trois types de politique “uniquement procédurale”, “uniquement substantielle” et “complémentaire”. Nous empruntons les critères qui cataloguent la politique dans ces trois catégories à deux instruments d'évaluation de politique déjà existants: l'Emancipation-Effector-Rapportage (EER) et les questions sensibles de la Critical Frame Analysis (CFA). Trois lois fédérales belges traitant de l'égalité des chances servent de première illustration de l'instrument de classification et de ses paramètres.

INLEIDING¹

In de wetenschappelijke literatuur wordt over het algemeen een kritische houding aangenomen ten aanzien van wat het gelijkekansenbeleid bereikt. Eerder onderzoek concludeerde dat er een sterke tendens is om gelijkekansenbeleid te reduceren tot een eerder formalistische oefening van kennen en weten, in plaats van een meer doelgerichte benadering te volgen (Meier & Celis 2008: 211). Ook wordt gesteld dat de EU eerder aanstuurt op een procedureel dan een substantieel beleid door de sterke nadruk die gelegd wordt op new-management-praktijken en het gebruik van ‘zachte’ instrumenten in gendermainstreamingbeleid (Kantola & Outshoorn 2007: 9-12). Echter, ook al vinden we de concepten substantieel en procedureel beleid terug in de literatuur rond gelijke kansen, en ook in de bestuurskunde- en europeanisatieliteratuur, tot op heden werd dat begrippenkader niet verder geoperationaaliseerd. Toch schijnt die indeling volgens de literatuur van belang te zijn om inzicht te krijgen in publiek beleid. Een indeling in dergelijke termen kan ons – meer dan andere typologieën die beleid volgens onderwerp, instelling of periode indelen – helpen in het maken van een onderscheid tussen, en het spreken in, meer algemene termen over beleidsinitiatieven (Anderson 2000).

Dit artikel heeft als doel om een classificatie-instrument aan te reiken om beleidsdocumenten te kunnen klasseren volgens de tweedeling ‘substantieel’ versus ‘procedureel’ beleid. We spitsen deze oefening toe op het gelijkekansenbeleid en zullen het classificatie-instrument verder ook operationaliseren en illustreren aan de hand van het Belgische gelijkekansenbeleid m/v. Niettemin zou het classificatie-instrument ons in staat moeten stellen om de kwaliteit van eender welk beleidsthema te bepalen.

In een eerste deel kijken we naar de aspecten van substantieel en procedureel beleid, en hoe die terminologie wordt gebruikt in de hierboven vermelde literatuurcorpusen. Op basis van dat overzicht maken we een werkdefinitie van de termen ‘procedureel’ en ‘substantieel’ op en verfijnen we bovendien de indeling in drie substantiële en/of procedurele beleidstypes (deel 2). Vervolgens doen we beroep op twee belangrijke evaluatie-instrumenten voor gelijkekansenbeleid, namelijk de Emancipatie-Effectrapportage, die beleidsdocumenten screent op een genderbias, en de *sensitizing questions* uit de Critical Frame Analysis, een wetenschappelijke methode om in beleidsdocumenten vervatte denkbeelden met betrekking tot gender te kunnen blootleggen. Uit die instrumenten worden de belangrijkste elementen behouden en gekoppeld aan de eerder uitgewerkte indeling substantieel/procedureel. Op die manier komen we tot een classificatie-instrument dat beleid kan indelen in complementair, eenzijdig procedureel en eenzijdig substantieel beleid. Op basis van drie voorbeelden uit het Belgische gelijkekansenbeleid m/v testen we de mogelijke parameters die aantonen of beleid als eenzijdig procedureel, eenzijdig substantieel of eerder als complementair kan worden bestempeld. We sluiten af met enkele discussiepunten met betrekking tot het uitgewerkte instrument en hoe het verder verfijnd zou kunnen worden (deel 3).

Voor we starten met de ontwikkeling van het classificatie-instrument dat beleids teksten kan indelen volgens onze typologie, is het belangrijk te weten vanwaar de concepten 'substantieel'² en 'procedureel' komen, hoe ze geïnterpreteerd kunnen worden en wat wij eronder verstaan. In onze zoektocht naar de aard van de impact van de EU op het Belgische gelijkekansenbeleid m/v, willen we achterhalen of het beleid dat tot stand komt procedureel dan wel substantieel, of eerder een combinatie van beide is. In wat volgt gaan we dieper in op de betekenis van deze dichotomie op basis van wat we erover terugvinden in literatuur over gelijke kansen, europeanisatie en bestuurskunde. We formuleren bovendien een werkdefinitie van wat we onder beide termen verstaan.

Gelijkekansenliteratuur

De gelijkekansenliteratuur maakt gebruik van beide termen, maar doet dat steeds in combinatie met het concept 'gelijkheid', namelijk substantiële of procedurele (of formele) gelijkheid. Barnard en Hepple (2000: 562-564) spreken over 'formele of procedurele gelijkheid' wanneer ze refereren aan consistente of gelijke behandeling die aan de hand van wetgeving wordt aangepakt. Het principe van formele of procedurele gelijkheid stemt overeen met gelijke behandeling en verwijst bijgevolg naar consistentie in behandeling of vertrekt vanuit de *sameness* van de rechtssubjecten. Dat is in overeenstemming met het eerste deel van de aristotelische vergelijking, namelijk 'gelijken moeten gelijk worden behandeld', wat gebaseerd is op het feit dat personen op basis van hun eigen verdiensten (*merits*) en karakteristieken moeten worden benaderd. Formele of procedurele gelijkheid zegt niets over sociale, economische en culturele contexten en garandeert geen gelijke uitkomsten. Bijvoorbeeld, indien alle werknemers gelijk slecht behandeld worden, levert dat voor deze invulling van gelijkheid geen probleem op (Burri & Prechal 2009: 215-216).

Die enge invulling van gelijkheid leidde tot de ontwikkeling van de notie van 'substantiële gelijkheid' (Barnard & Hepple 2000: 562-564). Substantiële gelijkheid houdt wel rekening met sociale, culturele, economische of andere feitelijke realiteiten waarmee gelijkheid wordt ingevuld en gaat op die manier voorbij aan de benadering van gelijke behandeling. Het tweede lid van de aristotelische vergelijking wordt in deze benadering van gelijkheid wel in rekening genomen: '(...) verschillende gevallen worden verschillend behandeld in overeenstemming met hun verschil (*unlikeness*)'. Die benadering vertrekt vanuit de impliciete aanwezigheid van genderstereotypen in juridische constructies, heeft oog voor indirecte discriminatie en gaat voor een proactieve aanpak van ongelijkheid (Burri & Prechal 2009: 216). Bartlett en Harris poneren het zo: "While formal sex equality judges the form of a rule, requiring that it treats women and men on the same terms without special barriers or favours on account of their sex, substantive equality looks to a rule's results or effects. Formal rule equality often does not produce equal results because of significant differences in the characteristics and circumstances of women and men." (Bartlett & Harris 1998: 261). Deze auteurs linken 'formal' aan 'vorm/procedure' en merken in deze invulling van gelijkheid een mogelijk deficit of tekort op voor het behalen van gelijke resultaten in de feiten. Substantiële gelijkheid wordt vervolgens gerelateerd aan het eigenlijke resultaat van een strategie of beleidsmaatregel. Beide

vormen van gelijkheid worden echter als complementair en bijgevolg noodzakelijk beschouwd. Celis en Meier (2007: 69) en van der Vleuten (2002: 39) verbinden substantiële gelijkheid eveneens met een focus op gelijke uitkomst en beschouwen haar als fundamenteel verschillend van formele gelijkheid.

Rubery (2002) beschouwt het bestrijden van traditionele genderrollen als substantiële gelijkheid. Deze auteur geeft bijgevolg een invulling aan wat zij onder substantiële gelijkheid verstaat (Rubery 2002 in Meier 2006: 192). Ook Roberta Guerrina, voortbouwend op Hoskyns (1985), Grecchi (1996) en Hervey en Shaw (1998), gaat verder en pleit voor een notie van gelijkheid waarin een meer genderroldoorbrekende invulling wordt gegeven. Volgens haar kan een dergelijke invulling van gelijkheid als substantieel worden getypeerd. Ze geeft hiervan een voorbeeld: indien moederschapswetgeving enkel gericht is op het bieden van een kader voor gelijke rechten op de officiële arbeidsmarkt, beschermt moederschapswetgeving de formele rechten van vrouwen wel, maar slaagt ze er niet in de dwingende maatschappelijke gendermechanismen die vrouwen telkens weer aan de moederrol vastpinnen, mee in beschouwing te nemen. Op die manier faalt deze wetgeving, en de invulling van gelijkheid die hieruit naar voren komt, in het erkennen van de rechten van vrouwen als gelijke arbeidskrachten en gelijke leden van de maatschappij. Daarom is het volgens deze auteur belangrijk om afstand te nemen van een eng begrip van gelijkheid in de zin van gelijke kansen en naar een meer holistische benadering van tewerkstellingsrechten van vrouwen te evolueren, die de machtshierarchieën in de familie en de officiële arbeidsmarkt op het vlak van gender uitdagen (Guerrina 2005: 5). Dat is een invulling van gelijkheid die met andere woorden ook die andere rol van moeders als werkers ten volle mee in acht neemt.

424 |

Burri en Prechal (2009) ten slotte onderzoeken of het gelijkheidskansenbeleid m/v van de EU evolueert in de richting van een rijker begrip van gelijkheid (substantiële gelijkheid) en of onder invloed van dit corpus aan wetgeving een meer substantiële invulling van gelijkheid de discriminatiewetgeving van drie EU-lidstaten is binnengedrongen (Burri & Prechal 2009: 237-238). Hun conclusie is dat er effectief elementen in het gelijkheidskansenbeleid m/v van de EU aanwezig zijn die, indien correct omgezet en geïmplementeerd, kunnen leiden tot een meer substantiële interpretatie van gelijkheid in de drie lidstaten. In Frankrijk, Nederland en Tsjechië is een substantiële interpretatie van gelijkheid in het gelijkheidskansenbeleid m/v echter nog niet voor onmiddellijk (Burri & Prechal 2009: 238).

Het coherente gebruik en begrip van onze tweedeling in de gelijkheidskansenliteratuur verschilt enigszins van wat we in de europeanisatie- en bestuurskundeliteratuur terugvinden.

Europeanisatieliteratuur

Waar men zich in de europeanisatieliteratuur eerst bekommerde om beleidsontwikkeling en institutionele dynamiek op Europees niveau, kwam de nadruk pas de voorbije jaren te liggen op de impact van Europa op de lidstaten. De meeste studies focussen echter op de evaluatie van de implementatie of de naleving van EU-beleid (Falkner et al. 2005; Mastenbroek & Kaeding 2006; Bursens & Helsen 2005) en zijn minder begaan met de verandering binnen de lidstaat (Börzel & Risse 2007: 486). De dichotomie om de aard van het tot stand gekomen beleid te meten, komt in deze literatuur bijgevolg in beperkte mate aan bod. Toch zijn er uitzonderingen waarbij

een duidelijke betekenis wordt toegedicht aan ‘procedureel’ en ‘substantieel’.

Falkner et al. (2005) gebruiken de term ‘substantieel’ om een onderscheid te maken tussen vormen van misfit die tot stand kunnen komen bij het omzetten van Europese richtlijnen naar nationale wetgeving: “Misfit can either be substantive, i.e. related to content and so be policy related (‘policy misfit’), or apply to matters of procedure, i.e. affect domestic politics and/or polity. Policy misfit means that the contents of an EU directive are not reflected in the relevant national law. (...) Beyond substantive rules, EU-level rules may also mismatch aspects of politics and/or polity” (Falkner et al. 2005: 27-29). Hier wordt ‘substantieel’ duidelijk gekoppeld aan ‘inhoud’ en wordt het afgezet tegen ‘procedureel’. De betekenis van ons koppel is dan die van inhoud versus procedures. Daarnaast gebruiken deze auteurs de termen om een categorisering van regelgeving op EU-niveau te maken door *substantial EU-level rules* te onderscheiden van *procedural EU-level rules*. De eerstgenoemde beleidsregeltypes worden gerelateerd aan beleid en kunnen substantiële misfit genereren terwijl de laatstgenoemde betrekking hebben op *politics* en *polity* en mogelijk *politics misfit* en/of *polity misfit* genereren.

Ellen Mastenbroek (2007: 21-25) deelt de correctheid van omzetting van een Europese richtlijn naar de nationale context in drie categorieën op: de eerste heeft betrekking op de correctheid van de inhoud van de om te zetten maatregelen, de tweede refereert aan de correctheid van de gekozen vormen en methoden, en de derde categorie omvat toepassings- en handhavingsmaatregelen. Mastenbroek vermeldt de substantiële regels die de om te zetten inhoud naar nationale wetgeving uitmaken. Die substantiële regels zijn op hun beurt in te delen in vier categorieën: de eerste specificeert een juridische of feitelijke situatie die door de nationale regeringen moet worden gerealiseerd, de tweede bevat verboden of verplichtingen, de derde categorie laat enige ruimte in het resultaat dat moet worden behaald en de vierde verwijst naar het feit dat zowel een substantieel als een procedureel resultaat kan gerealiseerd worden in de nationale juridische orde. Het te behalen resultaat kan dus procedurele aspecten bevatten, die op basis van artikel 249³ eigenlijk beslissingen van de lidstaten zouden moeten zijn. Hieruit wordt duidelijk dat in de realiteit het onderscheid tussen inhoud, vorm en methodes niet zo duidelijk is als artikel 249 vooropstelt (Mastenbroek 2007: 22).

Bestuurskundige literatuur

In de publicpolicy- of bestuurskundeliteratuur wordt beleid al decennialang ingedeeld in verschillende types om zo inzicht te verwerven in wanneer de aanpassing, uitvoering en implementatie van beleid moeilijker zal zijn en hoe de onderliggende politics een rol kunnen spelen⁴ (Birkland 2001: 269). Het inleidende werk van James E. Anderson (2000) over het opmaken van publiek beleid bevat een overzicht van beleidstypes of -categorieën die publiek beleid indelen vanuit verschillende invalshoeken. In dat overzicht vermeldt Anderson de indeling in substantieel en procedureel beleid. Die categorisering duidt op een verschil tussen beleid dat de regels voor het maken van beleid uiteenzet en de meer gekende beleidsmaatregelen, die voorzien in de goederen en diensten die we van een overheid verwachten. Anderson definieert het onderscheid tussen substantieel en procedureel als het verschil tussen wat een overheid doet versus hoe ze dat doet. Substantieel beleid kent voordelen en nadelen, winsten en kosten op directe wijze toe aan personen. Procedureel

beleid regelt hoe iets zal gedaan worden of wie actie zal nemen. Procedurele wetten zetten bijvoorbeeld administratieve organen of structuren op en leggen hun bevoegdheden, de processen en technieken waarvan ze gebruik kunnen maken, vast (Anderson 2000: 8-9; Birkland 2001: 146-147).

Procedurele beleidsmaatregelen kunnen volgens Anderson en Birkland belangrijke substantiële gevolgen hebben. Het bepalen van hoe iets moet gebeuren of wie moet handelen, bepaalt enerzijds mogelijk mee wat uiteindelijk gebeurt (Anderson 2000: 9; Birkland 2001: 147). Anderzijds kunnen procedurele kwesties ook gebruikt worden om bepaalde substantiële beslissingen en beleid uit te stellen of te voorkomen: “An agency’s action may be challenged on the ground that improper procedures were followed, (...), when it is really the substance of the action that is being resisted.” (Anderson 2000: 9).

Substantieel versus procedureel: een werkdefinitie

De invulling die de gelijkheidsliteratuur geeft aan het conceptuele paar substantieel/procedureel is nauw verweven met het concept van gelijkheid. Procedurele gelijkheid staat voor formele of juridische gelijkheid, die op basis van wetgeving gelijke rechten toekent, wat daarom in de praktijk niet per definitie in gelijkheid resulteert.

Substantiële gelijkheid correspondeert met effectieve gelijkheid in de maatschappij. In deze gelijkheidsbenadering wordt *procedural* slechts sporadisch gebruikt. Vaker wordt de term *formal equality* gebruikt om het verschil met de meer verregaande notie van gelijkheid (*substantive equality*) aan te geven. Inhoudelijk komt de invulling van onze concepten wel overeen met het onderscheid tussen vorm en procedure en resultaten, effecten en doelstelling (Bartlett en Harris 1998; Celis en Meier 2007). Ook al vermelden slechts sommige auteurs in de europeanisatieliteratuur het onderscheid tussen substantieel en procedureel, de betekenis die eraan wordt toegekend, is eveneens die van procedures versus inhoud (Falkner et al 2005; Mastenbroek 2007). En ook de beleidstypologering in de bestuurskunde maakt een duidelijk onderscheid tussen procedureel beleid dat regelt hoe de overheid iets doet en substantieel beleid dat zich richt op wat de overheid doet. Wederom zien we hier procedures versus inhoud (Anderson 2000).

Op basis van voorgaand literatuuronderzoek naar de invulling van procedureel en substantieel in verschillende literatuurcorpussen geven we hieronder een werkdefinitie van wat we onder procedureel en substantieel beleid zullen verstaan. Met procedureel beleid bedoelen we in dit artikel maatregelen die zich richten op de vorm van het beleid. Het gaat over beleidsmaatregelen die aangeven welke regels, procedures en processen in het beleidsproces moeten worden gevolgd en die niet refereren aan de inhoud van het beleid. Meestal ligt de focus op het beleidsproces zelf. Substantieel beleid daarentegen is gericht op de inhoud van beleid, waarmee vooral het doel van beleid bedoeld wordt (bijvoorbeeld het bevorderen van gelijkheidsbeleid). In dat geval ligt de klemtoon meestal op de samenleving, wat daarin fout gaat en hoe beleid daaraan kan sleutelen.

Beleidsmaatregelen kunnen dus substantieel of procedureel zijn, maar hoeven niet slechts een van de twee te zijn: een combinatie van beide is ook mogelijk. De mate waarin zij zich tot elkaar kunnen verhouden, wordt voorgesteld in onderstaande tabel:

Het eerste type beleid, complementair beleid, impliceert procedures, methodes en instrumenten, gericht op de realisatie van de beleidsdoelstelling, met name gendergelijkheid. Het tweede

type beleid, eenzijdig substantieel beleid, is substantieel, maar zonder enige vorm van procedures. Er is geen (of te weinig) aandacht voor middelen, procedures of instrumenten om een bepaald doel te bereiken. Een derde type beleid is procedureel, zonder dat het gelinkt is aan een inhoudelijk doel: eenzijdig procedureel beleid.

TABEL 1 – TYPOLOGIE VAN BELEID

		PROCEDUREEL	
		JA	NEE
SUBSTANTIEEL	JA	Complementair	Eenzijdig substantieel
	NEE	Eenzijdig procedureel	/

PARAMETERS: WANNEER IS BELEID SUBSTANTIEEL EN/OF PROCEDUREEL?

Om te bepalen of beleid bij de categorie eenzijdig substantieel, eenzijdig procedureel of complementair hoort, hebben we indicatoren of parameters nodig. Zij helpen bij het indelen van een beleidsdocument in een van onze beleidstypes en zorgen zo voor een meer gedetailleerde en beter uitgewerkte definitie van onze drie beleidstypes. Hiervoor grijpen we terug op twee instrumenten die beleid analyseren. De parameters worden met name afgeleid uit een instrument waarmee gelijkemansbeleid wordt gescreend (de Emancipatie-Effectrapportage) en een wetenschappelijke methode om beleid te bestuderen (sensitizing questions uit Critical Frame Analysis). Er zijn niet veel beleidsevaluatie-instrumenten die expliciet nadenken over wat een beleidsdocument allemaal hoort te bevatten om gendergelijkheid te kunnen bevorderen. Net daarin slagen de Emancipatie-Effectrapportage en de Critical Frame Analysis wel. In wat volgt bespreken we eerst beide instrumenten, waarna we ze zullen gebruiken om onze drie types van beleid te voorzien van de nodige parameters.

| 427

De Emancipatie-Effectrapportage en Sensitizing Questions {Critical Frame Analysis}

De Emancipatie-Effectrapportage, kortweg EER, is een Nederlands beleidsinstrument dat in 1994 door Mieke Verloo en Conny Roggeband werd ontwikkeld en waarvan in 1997 een Vlaamse versie werd gemaakt door Alison Woodward en Petra Meier. In 2001 werd de Vlaamse EER herzien opdat het instrument gebruiksvriendelijker en dus gemakkelijker toepasbaar zou worden (Meier et al. 2001). Het doel van de EER is om nieuwe inzichten met betrekking tot mannen en vrouwen in de maatschappij te verwerven, en een meer kwalitatief beleid tot stand te laten komen dat gebaseerd is op de reële behoeften van vrouwen en mannen (Meier et al. 2001: 29).

De EER spoort discriminerende effecten op in beleidsvoorstellen en tracht ze weg te werken door beleidsvoornemens bij te sturen, en zo doelgericht, efficiënt en evenwichtig beleid te creëren (Meier et al 2001, 6). Het instrument detecteert op basis van een aantal vragen onbedoelde en onvoorziene gevolgen van beleidsvoornemens (dus ex ante) en geeft suggesties voor mogelijke alternatieven die onevenwichtige effecten in de beleidsvoornemens op mannen en vrouwen wegwerken. Het instrument kadert binnen het horizontale gelijkemansbeleid dat zich richt op het gen-

derneutraal maken van alle beleidsdomeinen (gendermainstreaming) (Woodward & Meier 1997: 1).

De EER bekijkt het beleidsvoornemen van dichtbij, en houdt daarbij rekening met beleidscontext, doelstellingen, beleidsmaatregelen, doelgroepen en middelen (Meier et al. 2001: 18). Die elementen kunnen we ook gebruiken in ons classificatiemodel om te kijken naar beleidsdocumenten in het algemeen, en naar hoe gelijkheidskansenbeleid m/v wordt geformuleerd in het bijzonder. De EER kijkt naar het (vaak onbedoelde) effect op vrouwen en mannen dat een beleidsvoornemen teweegbrengt. De beleidscontext is een van de kernelementen die ook bij ons classificatie-instrument naar voren zullen komen. De beleidscontext situeert een probleem in de maatschappij. De beleidsdoelstellingen geven aan welk resultaat of effect men in de maatschappij wil bereiken. De aanwezigheid van beleidscontext en doelstellingen in een beleidsdocument doet vermoeden dat een document ofwel eenzijdig substantieel ofwel complementair zal zijn omwille van de focus van deze elementen op de maatschappij. De vermelding van beleidsmaatregelen – welke acties door beleidsactoren zullen worden ondernomen – en de middelen (budget, infrastructuur, personeel enzovoort) die hiervoor zullen worden ingezet, wijzen dan weer eerder op een eenzijdig procedureel of complementair beleidsdocument. Een complementair beleidsdocument bevat dan zowel elementen die verwijzen naar de beleidscontext en/of doelstellingen als de vermelding van beleidsmaatregelen en middelen. De doelgroepen refereren aan wie de bevooroordeelden van de beleidsmaatregel in de maatschappij zullen zijn, maar vertellen ons in principe weinig over het feit of beleid eenzijdig procedureel, eenzijdig substantieel of complementair is.

428 |

Critical Frame Analysis (CFA) is een discursief wetenschappelijk methodologisch kader dat werd uitgewerkt om de verschillende betekenissen van gender en gendergelijkheid te bestuderen in beleidsteksten (Verloo & Lombardo 2007: 31). Het eerste onderzoek dat, tussen 2003 en 2005, van de methode gebruikmaakte, was *MAGEEQ, Policy Frames and Implementation Problems: The Case of Gender Mainstreaming* (www.mageeq.net). Momenteel, tussen 2007 en 2011, werkt het project *Quality in Gender+ Equality Policies* (QUING) verder met dit instrument (www.quiring.eu).

CFA is opgebouwd rond de notie van *policy frames*: “an organising principle that transforms fragmentary or incidental information into a structured and meaningful problem, in which a solution is implicitly or explicitly included” (Verloo 2005: 20). Een policy frame kunnen we best als een denkkader beschouwen, een samenhangend geheel aan opvattingen. In beleidsdocumenten vinden we een of meerdere van dergelijke denkkaders terug, in mindere of meerdere mate geëxpliciteerd en uitgewerkt. De policy frames zijn opgebouwd uit verschillende elementen, maar hun kern bestaat uit twee elementen, namelijk een probleemdiagnose (wat is het probleem waarmee beleid geconfronteerd wordt?) en prognose (wat is de oplossing die het beleid wil aanreiken?). Zowel de diagnose van het probleem waarmee beleid geconfronteerd wordt als het antwoord dat hierop geboden wordt, kan uiteengetrokken worden in een veelheid aan deelelementen, zoals opvattingen over de doelgroepen van beleid (Verloo & Lombardo 2007: 47-48). Om al die informatie te structureren, werden er sensitizing questions opgesteld, een reeks van vragen die alle informatie systematisch ordent in een uitgebreide en gestructureerde samenvatting, de *supertext*. Die zogenaamde supertext bevat dus de belangrijkste elementen van het denkkader die we in een beleidsdocument opsporen. De kernideeën die

we uit de CFA ontlelen voor ons classificatie-instrument zitten vervat in de sensitizing questions. Die zijn opgedeeld in onder andere een reeks vragen over de probleemdiagnose en de daarop geformuleerde antwoorden in beleidsdocumenten (prognose), twee categorieën die ook in ons instrument naar voren zullen komen. De diagnose kan worden beschouwd als een onderdeel van de beleidscontext uit de EER; de prognose omvat onder andere de beleidsmaatregelen en middelen uit de EER, maar eveneens de doelstellingen. De vragen binnen het probleemdiagnose-onderdeel van de sensitizing questions die voor ons van belang zijn, gaan over wat het probleem is dat geformuleerd wordt en waarom het een probleem is. Verder wordt deze categorie nog uitgebreid met vragen naar de actoren (wie veroorzaakt het probleem, wie is het slachtoffer?). De sensitizing questions die betrekking hebben op het antwoord dat beleid formuleert (de prognose) gaan over wat er kan worden gedaan, en hoe er actie kan worden ondernomen. Ook hier is er aandacht voor de actoren (wie moet actie ondernemen, en wie is de doelgroep?). De diagnose en prognose kunnen mee bepalen of beleid een doelgerichte of procedurele focus heeft, en als welk beleidstype het kan worden beschouwd. De aanwezigheid van een diagnose verhoogt de kans op een eenzijdig substantieel of complementair document. Vermeldt een tekst enkel een prognose, dan is de tekst eerder procedureel van aard. Worden beide elementen – zowel diagnose als prognose – aangehaald, dan vermoeden we dat het document aansluit bij het derde beleidstype, namelijk dat van complementair beleid. We nemen deze concepten uit de CFA dan ook mee in aanmerking bij het opstellen van onze parameters.

In ons classificatie-instrument gebruiken we dus zowel de EER als de sensitizing questions uit de CFA, omdat ze beide nuttige elementen bevatten voor de analyse van beleidsteksten en omdat ze iets meer kunnen zeggen over de vraag of beleid eenzijdig procedureel, eenzijdig substantieel of complementair is. De vragen die bij deze instrumenten werden geformuleerd, zijn de belangrijkste elementen waarop men zich bij de analyse van teksten moet richten, het zijn de voornaamste vragen die men aan een tekst kan stellen.

| 429

Substantieel en/of procedureel: drie beleidstypes en -voorbeelden

In onderstaande tabel worden alle elementen die we uit de EER en de sensitizing questions van de CFA hebben gehaald, toegepast op onze tweedeling van substantieel en/of procedureel beleid. Het zijn de parameters die kunnen bepalen of een beleidsdocument eenzijdig substantieel, eenzijdig procedureel of complementair is. Bij eenzijdig substantieel beleid gaat de aandacht uit naar het probleem in de maatschappij en wordt ook de doelstelling gesitueerd in een maatschappelijke context. Het gaat dan over wat de overheid doet en is vooral gericht op de maatschappij (Birkland 2007). Omdat het beleid eenzijdig substantieel is, zijn er geen procedures uitgewerkt. De formulering van beleidsinstrumenten, -procedures, -maatregelen en structuren ontbreekt dus bij dit type beleid. Er is geen aandacht voor het beleidsproces.

Een mogelijk voorbeeld van eenzijdig substantieel beleid op het gebied van gelijke kansen voor mannen en vrouwen is de *Wet van 21 februari 2002 tot wijziging aan de Grondwet*. Door die wet wordt de gelijkheid van vrouwen en mannen ingeschreven in de Belgische grondwet. Dat er een probleem is met gendergelijkheid in België wordt niet vermeld, maar de doelstelling is wel zeer duidelijk: artikel 10 van de

TABEL 2 – PARAMETERS DIE BEPALEN OF EEN BELEIDSDOCUMENT EENZIJDIG SUBSTANTIEEL, EENZIJDIG PROCEDUREEL OF COMPLEMENTAIR IS

	EENZIJDIG SUBSTANTIEEL	EENZIJDIG PROCEDUREEL	COMPLEMENTAIR
FOCUST OP	Maatschappelijke context	Beleidsproces	Maatschappelijke context
	Probleem	Beleidsinstrumenten, -procedures, -maatregelen, -structuren, -technieken	Probleem
	Doelstelling		Doelstelling
	Wat de overheid doet: inhoudelijk	Hoe de overheid beleid voert: procedures	Beleidsproces
			Beleidsinstrumenten, -procedures, -maatregelen, -structuren, -technieken
FOCUST NIET OP	Beleidsinstrumenten, -procedures, -maatregelen, -structuren, -technieken	Maatschappelijke context	Wat de overheid hoe doet: inhoudelijk & procedureel
	Beleidsproces	Probleem	/
		Doelstelling	

grondwet wordt aangevuld met het lid ‘de gelijkheid van vrouwen en mannen is gewaarborgd’. Er is hier aandacht voor de maatschappij en de doelstelling wordt eveneens duidelijk geformuleerd. Deze wet is volgens ons niet zozeer gericht op het beleidsproces en gaat niet over beleidsinstrumenten, -procedures, -maatregelen of -structuren. Wat hier op het spel staat, is de gelijkheid van vrouwen en mannen in de dagelijkse maatschappij.

430 | Eenzijdig procedureel beleid is de tegenhanger van het vorige type. Het eenzijdige procedurele beleidstype heeft aandacht voor beleidsinstrumenten, -procedures, -maatregelen en -structuren die zich richten op het beleidsproces zelf. Het structureert hoe de overheid dingen doet (Birkland 2007). De aandacht gaat dus uit naar procedures. De maatschappelijke context, het probleem dat moet worden aangepakt en de doelstelling waarrond die procedures worden opgebouwd, zijn niet uitgewerkt.

De Wet van 16 december 2002 houdende oprichting van het Instituut voor de gelijkheid van vrouwen en mannen kan worden gezien als een voorbeeld van een eenzijdig procedurele beleidsmaatregel (confer voorbeeld Anderson; ut supra). In essentie focust deze wet zich op het beleidsproces en hoe daarin een nieuw instituut wordt vormgegeven dat instrumenten, maatregelen, structuren en procedures ter beschikking heeft om te werken aan de gelijkheid van vrouwen en mannen. Het Instituut ziet toe op de naleving van de antidiscriminatiewetgeving met betrekking tot geslacht en heeft als taak om instrumenten en strategieën uit te werken. Verder staat het in voor het uitvoeren van studies en onderzoeken, en geeft het advies, informatie en ondersteuning aan organisaties of individuele personen. Dat alles gebeurt in dialoog met de verschillende Belgische regeringen, verenigingen, diensten en instellingen. De wet bepaalt ook hoe de structuren van het Instituut zelf er zullen uitzien en hoe het aan de nodige financiën, huisvesting en personeel komt.

Complementair beleid kan worden gezien als een combinatie van de vorige twee beleidstypes. Er is zowel aandacht voor procedures als voor inhoud. Het gaat erover wat de overheid hoe doet (Birkland 2007). Er is aandacht voor het maatschappelijke probleem en de doelstelling die daarvoor wordt opgesteld, en dat alles is ge-

linkt aan beleidsinstrumenten, -procedures, -maatregelen en -structuren die aan het maatschappelijk probleem kunnen verhelpen. Op die manier wordt er via beleidsinstellingen en -actoren ingegrepen op een maatschappelijke problematiek. Empirisch onderzoek zal uitwijzen of er ook samenhang is tussen die parameters: het probleem, de doelstelling en de beleidsacties die worden ondernomen, vloeien logisch uit elkaar voort. Complementair beleid dat gekenmerkt wordt door deze samenhang, is ons ideaaltype omdat het op de maatschappelijke context ingrijpt door middel van beleidsacties. Dit type beleid onderneemt acties die tot doel hebben dat er iets verandert in de maatschappij.

De Wet van 10 augustus 2001 betreffende de verzoening van werkgelegenheid en kwaliteit van het leven beschouwen we als een voorbeeld van complementair beleid. Deze wet focust op loopbaanonderbrekingen en voegt vaderschapsverlof en adoptieverlof toe aan de Belgische federale wetgeving. Hierbij wordt aandacht besteed aan de maatschappelijke kant van de zaak: 'er wordt een kind geboren', of 'er wordt een kind onthaald in het kader van adoptie'. Daarvoor wordt het recht tot tien dagen verlof ingesteld, om zo 'de verzoening van werkgelegenheid en kwaliteit van het leven' te verbeteren. Hier is dus sprake van een duidelijke doelstelling die wordt geschetst binnen een maatschappelijke context: om het verzoenen van werk en gezin te vergemakkelijken, is het instellen van adoptie- en vaderschapsverlof een mogelijke oplossing. De wet legt vervolgens vast hoe die verloven in de praktijk worden geregeld (bijvoorbeeld het uitbetalen van het loon van de persoon die een van deze verloven opneemt). Hier is aandacht voor de procedurele kant van de zaak. Verder wordt de reeds bestaande wetgeving rond loopbaanonderbreking aangepast.

| 431

Discussie

Bij onderzoek naar de verschillende types waarin beleid kan worden ingedeeld, is het in eerste instantie belangrijk te bepalen wat we begrijpen onder de term beleid. Binnen de EER wordt beleid beschouwd als beleidsbrieven, -nota's, strategische plannen, wet- en regelgeving en concrete projecten (Woodward & Meier 1997: 1). Eerder onderzoek met de CFA in het MAGEEQ-project (2003-2005) beschouwde nationale, officiële en officieuze teksten die initiatieven rond gendergelijkheid opzetten als te analyseren beleid (Verloo 2005: 27). Wij hebben onze beleidstypes hierboven geïllustreerd aan de hand van drie wetteksten.

Het is echter nodig om in het achterhoofd te houden dat een bepaald type van beleidsdocument (grondwet, wettekst, koninklijk besluit, regeringsverklaring, beleidsbrief enzovoort) een invloed kan hebben op het soort beleidstype waardoor het gekenmerkt wordt. Zo vermoeden we dat een koninklijk besluit eerder zal aansluiten bij het eenzijdig procedurele beleidstype (zie *infra*) aangezien de focus daarin ligt op het leveren van oplossingen en niet zozeer op het situeren van problemen. Beleidsplannen zullen volgens ons eerder bij het complementaire beleidstype aansluiten, omdat ze meer ruimte hebben om het probleem binnen een maatschappelijke context te situeren en er dieper op in te gaan (zie *infra*). Hoewel we veronderstellen dat het eenzijdige substantiële beleidstype in mindere mate terug te vinden zal zijn omdat de meeste beleidsteksten oplossingen formuleren, kunnen we het wel terugvinden in regeringsverklaringen of grondwetten. Dat idee moet dus meegenomen worden bij verder onderzoek: het soort beleidsdocument kan al meteen gelinkt worden aan een van onze drie uitgewerkte types. Wij opteerden in onze illustratie

voor de drie wetten, louter om onze parameters te concretiseren. Verder empirisch onderzoek is nodig om de hierboven vermelde hypothesen met betrekking tot de dominante aanwezigheid van bepaalde documenttypes in een van de drie beleidstypes (eenzijdig substantieel, eenzijdig procedureel, complementair) te verifiëren of te falsifiëren.

Bovendien kunnen de drie beleidstypes chronologisch in elkaars verlengde liggen: een beleidsthema zoals intrafamiliaal geweld kan eerst substantieel worden aangepakt in een parlementair debat wanneer de problematiek en de te volgen doelstellingen worden uiteengezet (eenzijdig substantieel); daarop kan een wet volgen die bepaalde procedures vaststelt (eenzijdig procedureel); en ten slotte kan een beleidsplan een complementair beleid vormen doordat zowel de problematiek, als de doelstelling en de acties worden besproken (complementair). Het probleem stelt zich echter wanneer men in een bepaald beleidsdomein of een bepaald beleidsissue enkel eenzijdig substantieel of eenzijdig procedureel beleid terugvindt. Maar dat betekent niet dat eenzijdig substantiële of procedurele documenten op zichzelf meteen als problematisch mogen worden bestempeld. De evolutie binnen een bepaald beleidsdomein zegt ons meer dan het type waarbij een beleidsdocument kan worden ingedeeld.

Een bijkomende moeilijkheid die duidelijk werd bij het toetsen van de wetteksten aan onze parameters, betreft de vraag of de parameters expliciet aanwezig moeten zijn of dat een impliciete verwijzing naar, bijvoorbeeld, de diagnose volstaat. Zo ontbrak in de *Wet van 10 augustus 2001 betreffende de verzoening van werkgelegenheid en kwaliteit van het leven* een expliciete beschrijving van de probleemstelling. Impliciet kan men in de doelstelling van de wet (verzoenen van werkgelegenheid en kwaliteit van het leven) lezen dat er moeilijkheden zijn met die kwaliteit van het leven door het combineren van gezin en/of vrije tijd met de loopbaan. Expliciet wordt dat echter niet gezegd. Omdat de doelstelling duidelijk geformuleerd wordt en een reactie is op een impliciet maatschappelijk probleem, delen we deze wet toch in onder complementair beleid. Bijgevolg moeten niet alle parameters aanwezig zijn wanneer we beleid indelen in een van de drie types. De beleidstypes zoals we die hoger bespraken, moeten steeds genuanceerd worden benaderd: hoewel er een duidelijke lijn zit in de parameters, moet toch elke case op zich worden beschouwd omdat expliciete/impliciete informatie de conclusies kan beïnvloeden. Ook hier zou verder onderzoek meer uitsluitsel moeten brengen.

Een complementair beleidsdocument, ten slotte, bestaat zowel uit kenmerken die procedureel als kenmerken die substantieel zijn, wat impliceert dat zowel de maatschappelijke context, het probleem en de doelstelling (substantieel) als het beleidsproces (procedureel) aanwezig zijn. Echter, een beleidsdocument kan daarmee op twee manieren omgaan. Ofwel komt voor dat alle elementen aangehaald kunnen worden, maar niet in een causaal verband ten opzicht van elkaar staan. Het probleem wordt dan wel gekaderd in een maatschappelijke context, maar de oplossing in de vorm van beleidsinstrumenten, -procedures, -maatregelen, -structuren, en -technieken wordt daar niet logisch aan verbonden. Ofwel is er net wel een causaal verband waarbij het beleidsproces logisch inspeelt op de maatschappelijke problemen en er ook daadwerkelijk iets aan gaat doen. Pas wanneer er samenhang is tussen de substantiële en procedurele parameters – dat wil zeggen wanneer doelstelling en/of probleem leidt tot een bepaalde maatregel – kunnen we spreken van

een beleid dat mogelijks het eigenlijke probleem kan wegwerken. Complementair beleid bestaat dus als het ware uit twee niveaus.

CONCLUSIE

In de literatuur met betrekking tot gelijke kansen, europeanisatie en bestuurskunde wordt niet of nauwelijks aandacht besteed aan de manier waarop we beleidsdocumenten kunnen klasseren op basis van het begrippenpaar substantieel en procedureel. Dit artikel probeert dat hiaat op te vullen aan de hand van een specifieke case. Om een classificatie-instrument op te maken dat beleidsdocumenten van het Belgische gelijkemansbeleid kan classificeren – en in het verlengde daarvan eerder welk beleidsdomein – hebben we een beroep gedaan op twee beleidsevaluatie-instrumenten: een wetenschappelijke methode om beleid te screenen (de Critical Frame Analysis en de bijbehorende sensitizing questions) en een eerder ontwikkeld instrument dat tot doel heeft om beleid te screenen (de Emancipatie-Effectrapportage). Uit die twee beleidsevaluatie-instrumenten werden vervolgens de parameters afgeleid die bepalen of een beleidsdocument kan worden gekarakteriseerd als eenzijdig substantieel, eenzijdig procedureel of complementair. Op die manier hebben we de concepten ‘substantieel’ en ‘procedureel’, die slecht sporadisch en niet uitgewerkt aanwezig waren in de literatuur, verder geconceptualiseerd en aangewend als een nieuwe manier van kijken naar beleidsdocumenten.

Ons classificatie-instrument rond substantieel en/of procedureel beleid bepaalt dus door middel van de parameters bij welk beleidstype een beleidsdocument kan worden ingedeeld.

Wanneer we een diepgaander inzicht willen verwerven in het Belgische gelijkemansbeleid m/v kunnen we nu voor een bepaald beleidsthema (bijvoorbeeld intrafamiliaal geweld) een reeks van verschillende soorten beleidsdocumenten analyseren aan de hand van ons instrument. Op niveau van het beleidsthema kunnen we vervolgens meer algemene uitspraken doen over de aard van het beleid dat tot stand kwam. Meer nog, concreet voor onze case van het Belgische gelijkemansbeleid m/v wil dat zeggen dat we kunnen gaan bepalen wat voor soort van beleid (op niveau van het beleidsdomein dus) onder invloed van de EU tot stand komt. We kunnen bovendien onderzoeken of het EU-beleid op zich eerder eenzijdig substantieel, eenzijdig procedureel of complementair is. Op die manier kan het meetinstrument nuttige gegevens genereren voor beleidsonderzoek in het veld van gelijke kansen op nationaal en internationaal niveau, en in het verlengde daarvan, voor beleidsonderzoek in het algemeen. Verder goed uitgebouwd empirisch onderzoek is echter nodig om de validiteit van de aangehaalde parameters uit ons instrument te testen en te bepalen welk soort Belgisch gelijkemansbeleid m/v tot stand komt onder invloed van de EU.

In een volgend stadium van ons onderzoek zal bovendien gewerkt worden aan een verklarend model. Daarmee willen we ook uitleggen waarom beleid onder het ene of het andere beleidstype valt in te delen. Voor de Belgische case zullen we bij dat verklarende model beroep doen op factoren die zowel te vinden zijn op het nationale niveau als op het EU-niveau. Verder (vergelijkend) onderzoek moet het mogelijk maken om in meer algemeen verklarende termen uitspraken te doen over de totstandkoming van de verschillende beleidstypes uit ons instrument.

NOTEN

- 1 Deze publicatie is het resultaat van een onderzoeksproject uitgevoerd en gefinancierd in het kader van het programma “Samenleving en Toekomst” door het Federale Wetenschapsbeleid. De titel van dit onderzoeksproject is ‘Hindernis of hefboom? De invloed van het Europese sociale beleid op het Belgische gelijkheidskansenbeleid (EQUALITY)’.
- 2 In dit artikel spreken wij over substantieel beleid. In de – vaak Engelstalige – literatuur rond gelijke kansen, europeanisatie en bestuurskunde wordt echter regelmatig gebruikgemaakt van de term *substantive* of letterlijk vertaald ‘substantief’. Wij gebruiken consequent ‘substantieel’ (*substantial*) omdat dat in het Nederlands beter weergeeft wat wij verstaan onder beleid dat geconcentreerd is rond een doelstelling en/of probleemstelling en dat aansluit bij een maatschappelijke context (ut supra).
- 3 Artikel 249 (EC) houdt in dat een richtlijn voor een lidstaat steeds bindend is met betrekking tot het resultaat dat moet worden behaald, maar het aan de nationale overheden overlaat om de vorm en methoden te kiezen (Mastenbroek 2007: 17).
- 4 Birkland definieert ‘politics’, naar analogie met Harold Laswell, als een proces waarbij de maatschappij bepaalt wie wat krijgt, wanneer en hoe (Birkland 2001: 269).

BIBLIOGRAFIE

- Anderson, James E. (2000). *Public Policymaking: An introduction*. Boston: Houghton Mifflin Company.
- Barnard, Catherine & Bob Hepple (2000). ‘Substantive equality’ *Cambridge Law Journal* 59, 562-585.
- Birkland, Thomas A. (2001). *An Introduction to the Policy Process. Theories, Concepts, and Models of Public Policy Making*. New York: M.E. Sharpe.
- Birkland, Thomas A. (2007). Lecture 2. 28-08-2007, PS 310 Public Policy, NCSU: <http://www4.ncsu.edu/ffitabirkla/PS310/documents/310lectures.pdf>.
- Börzel, Tanja A., & Thomas Risse (2000). ‘When Europe Hits Home: Europeanization and Domestic Change’ *European Integration Online Papers*. <http://www.eiop.or.at/eiop/texte/2000-015a.htm>.
- Börzel, Tanja A. & Thomas Risse (2006). ‘Europeanization: The Domestic Impact of European Union Politics’ In: Knud Erik Jørgensen, Mark A. Pollack & Ben Rosamond (ed.). *Handbook of European Union Politics*. London: Sage, pp. 483-505.
- Burri, Susanne & Sacha Prechal (2009). ‘Comparative Approaches to gender equality and non-discrimination within Europe’ In: Dagmar Schiek & Victoria Chege (ed.). *European Union Non-discrimination Law. Comparative Perspectives on Multidimensional Equality Law*. Oxon, New York: Routledge, Cavendish, pp. 215-247.
- Bursens, Peter & Sarah Helsen (2005). ‘Waarom België maar een middelmatige Europese leerling is’ *Burger, Bestuur en Beleid* 2, 114-129.
- Celis, Karen & Petra Meier (2007). ‘State Feminism and Women’s Movements in Belgium: Complex Patterns in a Multilevel System’ In: Joyce Outshoorn & Johanna Kantola (ed.) *Changing State Feminism*. New York: Palgrave MacMillan, pp.62-81.
- Falkner, Gerda et al. (2005). *Complying with Europe. EU Harmonisation and Soft Law in the Member States*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Guerrina, Roberta (2005). *Mothering the Union. Gender politics in the EU*. Manchester: Manchester University Press.
- Kantola, Johanna & Joyce Outshoorn (2007). ‘Changing State Feminism’ In: Joyce Outshoorn & Johanna Kantola (ed.) *Changing State Feminism*. New York: Palgrave MacMillan, pp.1-19.
- Mastenbroek, Ellen & Michael Kaeding (2006). ‘Europeanization Beyond the Goodness of Fit: Domestic Politics in the Forefront’ *Comparative European Politics* 4, 331-354.
- Mastenbroek Ellen (2007). *The Politics of Compliance. Explaining the Transposition of EC directives in The Netherlands*. Leiden: Leiden University.
- Meier, Petra, Nathalie De Bleekere, Martha Franken, Katrien Bruggeman & Leen Leemans (2001). *De eer van ons beleid. EER. Emancipatie-Effect-Rapport*. Brussel: Gelijke Kansen Vlaanderen.
- Meier, Petra (2006). ‘Implementing Gender Equality: Gender Mainstreaming or the Gap between Theory and Practice’ In: Sirkuu K. Hellsten, Anne Maria Holli & Krassimira Daskalova (ed.) *Women’s Citizenship and Political Rights*. New York: Palgrave MacMillan, pp.179-198.
- Meier, Petra & Karen Celis (2008). ‘Als meten het doel wordt: de vertaling van gendermainstreaming naar de beleidspraktijk’ In: Dries Verlet & Carl Devos (reds.) *Over beleidsevaluatie: van theorie naar praktijk en terug*. Brussel: Studiedienst van de Vlaamse Regering, pp.190-221.

- van der Vleuten, Anna (2002). 'Vrouwen en de Europese 'sandwich-staat'. De totstandkoming en implementatie van het gelijke-rechtenbeleid van de EU' *Tijdschrift voor Genderstudies* 2, 30-41.
- Verloo, Mieke (2005). 'Mainstreaming Gender Equality in Europe. A Critical Frame Analysis Approach' *The Greek Review of Social Research* 117, 11-34.
- Verloo, Mieke & Emanuela Lombardo (2007). 'Contested Gender Equality and Policy Variety in Europe: Introducing a Critical Frame Analysis Approach' In: Mieke Verloo (ed.) *Multiple Meanings of Gender Equality. A Critical Frame Analysis of Gender Policies in Europe*. Budapest, New York: CPS Books, Central European University Press.
- Woodward, Alison & Petra Meier (1997). *Emancipatie-Effectrapportage: een instrument ter bevordering van gelijke kansen op alle beleidsterreinen*. Brussel: Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap.

Performances

Rona Kennedy, Queerilla, Drag Kings de Bruxelles

[nl]

Vrijdagavond 23 oktober trakteerden de Drag Kings van Brussel en Queerilla het publiek op een aantal felgesmaakte performances. Rona Kennedy leidde als 'teacher of queerness' het geheel in goede banen...

[fr]

Les Drag Kings de Brussel et Queerilla ont terminé la journée du vendredi 23 octobre de façon festive en livrant quelques performances. Rona Kennedy, "teacher of queerness", lançait le spectacle...

| 437

(enter with everything buttoned up, hair up tight, walk to flipchart with pointer)

Good evening ladies and gentlemen
id like to begin by drawing a map of the world

(draws very bad map of the world)

where are all the queers?

they are here!

and here!

and here

and here

and here

and here

oh and sometimes here!

they persue a migratory pattern from village to town

from coast to coast

from here to there and back again

what is their habitat?

they're on the look out

they're searching for niches

they have inquiring minds that aren't satisfied with easy answers

Are queers girls? are they boys?

are they simply confused?
do they need medical attention or simply a good talking to?

what do queers want?

don't they know the rules?
don't they know that there are rules and regulations
that we need them, otherwise we lose our orientation, our sense of balance, our
understanding of right from wrong, left from right, men from women, crime
from punishment.
there'll be no order, there'll be chaos, total chaos!
we need to tick the boxes
we need to straighten the tea cups
we need to put the blue underpants in the third drawer not just throw them in willy
nilly with the white pants, not just mixed up like that
we need order!

(unbutton jacket and blouse, cough, look uncomfortable, introduce first act...)
tonight i have brought a few queer specimens with me for your edification as
examples
please examine them carefully so you'll be able to spot them in the wild!

Queer number 1... a song
Queer number 2... a poem
Queer number 3... oh thats me... im filling in for someone who is sick... a song
Queer number 4... a monologue
Queer number 5... a clown act

(every time i come back on, clothing is a bit looser, hair looser, more relaxed and naughty look-
ing)
bring them all back on – a round of applause
thank you all!
when you go home tonight
and you're locking your backdoor
think about tonight and take one last peep outside
sniff the air, smell the freedom, the heady tippie of potential fills the air, you want
to try something new, break a few rules, reexamine your binary thinking about
men and women, spread yourself across the spectrum of gender... but beware,
watch out there are queers about!
thank you
goodnight

www.ronakennedy.com



TEKST / TEXTE DE RONA KENNEDY

OVER QUEERILLA...

Queer is...

- ...iets anders dan 'holebi'
- ...letterlijk 'raar', 'bizar'
- ...iedereen die niet beantwoordt aan de seksuele en gendernormen
- ...breken met de sociale konstrukies man/vrouw, homo/hetero
- ...niet streven naar normaliteit, maar de norm in vraag stellen en dekon-strueren
- ...je niet willen aanpassen en inpassen in een seksistische, racistische, vercommercialiseerde en milieuverwoestende maatschappij
- ...iemand's gender niet bepalen op basis van hun voorkomen of genitaliën
- ...niet klassificeren en dus niet uitsluiten
- ...een label dat geen label wil zijn
- ...een ideaal dat nog niemand bereikt heeft
- ...een ideaal dat we telkens opnieuw kunnen realiseren
- ...wat je er zelf van maakt

www.queerilla.be



TEKST BEN

A PROPOS DES DRAG KINGS DE BRUXELLES...

| 439

Les Drag Kings de Bruxelles (DKB) sont le sous-groupe créatif-artistique de la jeune asbl Genres Pluriels. Les DKB organisent chaque mois des ateliers au cours desquels les participant-e-s expérimentent leurs identités de genre. En outre, les DKB propose un spectacle en évolution constante qu'ils/elles présentent lors de festivals, de fêtes ou encore dans des centres culturels. Subtil sans éviter la confrontation. Amusant tout en étant touchant.

Cette citation de Monique Wittig dans *La pensée straight* décrit bien nos idées:

« (...) pour nous il n'y a pas d'être femme ou d'être homme. « Hommes » et « femmes » sont des concepts d'opposition, des concepts politiques.(...) Et la différence a pour fonction de masquer les conflits à tous les niveaux idéologiquement compris. (...) il ne peut plus y avoir de femmes, ni d'hommes qu'en tant que classes, qu'en tant que catégories de pensée et de langage, ils doivent disparaître politiquement, économiquement, idéologiquement. (...) »

www.genrespluriels.be



TEXTE DE ROBIN

OVER DE DRAG KINGS VAN BRUSSEL...

De Drag Kings van Brussel (DKB) zijn het creatief-artistische deel van de jonge vzw *Genres Pluriels*. De DKB organiseren maandelijks workshops waarbij deelnemers middelen aangereikt worden om te experimenteren met genderidentiteiten. Daarnaast hebben de DKB een constant evoluerende voorstelling waarmee ze festivals, feesten en culturele centra aandoen. Subtiel, maar ook confronterend. Amusant en dan weer aangrijpend.

De DKB over hun bestaansreden:

“Aan ons lichaam wordt van kleins af aan een vaste gender gekleefd door een vreemdende, seksistische, soms verminkende opvoeding. *Drag kinging* is voor ons een middel om de stereotype en seksistische, sociale constructie M/V van onze westerse samenleving op de helling te zetten via de praktijk. We ondergaan M/V en het daarbijkomende seksisme dagelijks en meestal op een passieve manier. Tijdens de workshops breken we uit dat kader en ontdekken we dat we meer kunnen en zijn. Ook in onze voorstelling is het verzet tegen de heersende gendernormen en de daarmee gepaard gaande machtsdynamieken de rode draad. We tonen de diversiteit aan genderidentiteiten die de mensheid tegelijkertijd bindt.”

Het volgende citaat van Monique Wittig uit *The Straight Mind and Other Essays* omschrijft goed onze ideeën:

“ [...] voor ons is er geen vrouw-zijn of man-zijn. ‘Mannen’ en ‘vrouwen’ zijn tegengestelde begrippen, politieke begrippen. [...] En het verschil is er om de conflicten op alle niveaus te verbergen [...] er kunnen geen mannen of vrouwen meer zijn behalve als klassen, als taal- en denkcategorieën, ze moeten op politiek, economisch en ideologisch vlak verdwijnen.”

www.genrespluriels.be



TEKST ROBIN

Over de auteurs. *A propos des auteur-e-s.*

in alfabetische volgorde
dans l'ordre alphabétique

ADELINE CORNET

Aspirante au FNRS

Service de Criminologie de l'Université de Liège

Criminologue de formation, Adeline Cornet est actuellement aspirante FNRS et travaille depuis près de trois ans, dans le cadre de sa thèse, sur la féminisation de la magistrature belge. Attachée au service de criminologie de Liège, elle s'interroge spécifiquement, au travers d'une méthodologie qualitative, sur l'apport que l'arrivée des femmes et les tensions genrées ainsi générées ont pu apporter à la Justice belge, à son fonctionnement et à ses valeurs.

ANNE SNICK

Coördinatrice van Flora vzw, Netwerk voor vorming en werkcreatie met vrouwen

Anne Snick behaalde een doctoraatstitel in de Pedagogische Wetenschappen en is tevens baccalaureus in de Wijsbegeerte (KULeuven). Zij was reeds werkzaam als vormingswerkster, wetenschappelijk onderzoekster en als coördinatrice van een therapeutische groep adolescentenpsychiatrie. Sinds 2003 is Anne Snick coördinatrice van Flora vzw. Haar taken zijn de volgende: (1) de uitbouw van een expertisecentrum gebaseerd op een federaal netwerk van organisaties actief in de vorming en tewerkstelling met laaggeschoolde vrouwen, (2) het uitvoeren van diverse actie-onderzoeken op het snijvlak van gender,

economie en bestrijding van kansarmoede en (3) advocacy en sensibilisering rond de noden van laaggeschoolde vrouwen in socioprofessionele inschakeling.

ANNELEEN BAERTS

Vrije Universiteit Brussel, Vakgroep Sociologie, Onderzoeksgroep TOR (Tempus Omnia Revelat)

Anneleen Baerts studeerde in 2006 af als sociologe aan de KULeuven. Dit artikel kadert binnen het onderzoeksproject 'Impact van de evenwichtoefening arbeid-gezin op loopbaanverschillen tussen mannen en vrouwen in België (2008-2009)', dat uitgevoerd werd binnen vakgroep MOSI aan de Vrije Universiteit Brussel en dat gefinancierd werd door het Federaal Wetenschapsbeleid. Momenteel bereidt Anneleen een doctoraat voor met als titel 'Gekoppelde carrières: de rol van de partner in de loopbanen van Belgische mannen en vrouwen'. Anneleen is eveneens lid van RHEA, het Centrum voor Gender & Diversiteit aan de Vrije Universiteit Brussel.

ANNELEEN DECOENE

Katholieke Universiteit Leuven, Vakgroep Godgeleerdheid, Onderzoeksgroep Theologie in een Postmoderne Context

Anneleen Decoene studeerde sociologie en theologie, en is in het bijzonder geïnteresseerd in feministische theologieën die een kritische

transformatie beogen van actuele, maatschappelijke problematieken. Ze tracht haar theologisch werk te combineren en te verbinden met een betrokkenheid op de vrouwenbeweging in Vlaanderen, waar ze ondermeer deel uit maakt van 'Gebroken Wit', een actie- en reflectiegroep op het kruispunt van anti-racisme en anti-seksisme.

CATHERINE JACQUES

Catherine Jacques est docteure en histoire. Sa thèse, qui sera publiée en 2010 portait sur *Les féministes et le changement social en Belgique (1918-1968). Programmes, stratégies et réseaux*. Elle a assuré la co-direction de *Le Siècle des féminismes* (Ed. de l'Atelier, Paris, 2004) et du *Dictionnaire d'histoire des femmes* (Racine, Bruxelles, 2005). Sa dernière publication est: *Le féminisme en Belgique de la fin du 19e siècle aux années 1970*, Courrier hebdomadaire du CRISP n° 2012-2013, Bruxelles, 2009.

CHARLOTTE PEZERIL

Facultés universitaires Saint-Louis Observatoire du sida et des sexualités

La thèse de Charlotte Pezeril, Docteure en Anthropologie, a porté sur les dynamiques de marginalisation d'une communauté soufie. Elle a été publiée en 2008 chez L'Harmattan sous le titre *Islam, mysticisme et marginalité: les Baay Faal du Sénégal*. Sa réflexion sur la question du genre avait déjà été entamée pendant sa thèse (donnant lieu à un article dans le *Journal des anthropologues* en 2007, n°108/109), mais a été approfondie depuis ses recherches à l'Observatoire du sida et des sexualités. En parallèle de son séminaire sur « la domination masculine: une approche anthropologique », ses recherches s'orientent vers la compréhension des dynamiques de stigmatisation et de discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida en Belgique, dynamiques dans lesquelles la question du genre et l'intersectionnalité des rapports de domination jouent un rôle central.

CHRISTINE DELHAYE ET ANNE-MARIE DIEU

HEC Université de Liège, Centre EgiD

Christine Delhaye est licenciée en sciences de

gestion et Anne-Marie Dieu est docteure en sociologie. Elles sont chargées de recherches au centre EGID (HEC-ULg) qui est une unité de recherche sur le genre et la diversité en gestion à l'Université de Liège. Elles ont étudié plus particulièrement les modalités d'insertion ou de réinsertion professionnelle des femmes, des travailleurs de plus de 45 ans et des personnes d'origine étrangère sous trois angles: celui des discriminations, celui des leviers facilitant cette (ré)insertion et celui de la gestion des ressources humaines au sein des entreprises. Christine Delhaye termine actuellement un projet de recherches portant sur les différences entre sexes des représentations de l'avenir professionnel et de la conciliation vie familiale - vie professionnelle chez les jeunes de dernière année de l'enseignement secondaire. Vice-Présidente de la Ligue des Familles et collaboratrice au Ligueur, Anne-Marie Dieu a exploré plus spécifiquement la problématique de la conciliation des temps de vie. Elles ont écrit plusieurs articles scientifiques sur ces différentes thématiques.

CLAIRE GAVRAY

Université de Liège

Claire Gavray est Docteure en Sociologie de l'Université de Liège. Elle est chercheuse senior et enseignante à l'Institut des sciences humaines et sociales et à la Faculté de Psychologie, Département "Personne et Société". De plus amples informations se trouvent sur : <http://www.fapsee.ulg.ac.be/web/myspace.php?id=u013645&lng=fr>. Elle est membre fondatrice de FER ULG (Femmes, Enseignement, Recherche - Université de Liège). Ses thèmes de recherches touchent les trajectoires personnelles, les mutations des formes familiales et d'emploi, la sécurité d'existence, l'adolescence et la délinquance juvénile. Depuis plus de 20 ans, la plupart de ses travaux et de ses publications intègrent la dimension de genre.

ELIANE GUBIN

Université libre de Bruxelles

Eliane Gubin est docteure en histoire et professeure de l'Université libre de Bruxelles. Elle

est la co-présidente du Centre d'Archives pour l'histoire des femmes (Carhif-AVG). Récemment, un ouvrage reprenait une partie de ses nombreuses contributions à l'histoire des femmes en Belgique : *Eliane Gubin, Choisir l'histoire des femmes*, Editions de l'ULB, Bruxelles, 2007. Elle a récemment co-dirigé le *Dictionnaire d'histoire des femmes* (2005) et le *Siècle des féminismes* (2004). Prochainement, un chapitre sur l'enseignement des filles en Belgique intitulé « Politics and Anti-clericalism: Belgium » doit paraître dans J. Goodman, R. Rodgers, J. Albisetti (ed.), *Girls' secondary Education in Europe XVIII-XXth century*, New York, Palgrave (chp. 8).

ELINE SEVERS

Universiteit Antwerpen, Departement Politieke Wetenschappen

Eline Severs is sinds september 2008 verbonden aan de vakgroep Politieke Participatie en Représentatie (Universiteit Antwerpen). Ze studeerde politieke wetenschappen aan de Vrije Universiteit Brussel (VUB) en vervolgde een Master in Conflict and Development aan de Universiteit Gent (UGent). Momenteel werkt ze aan een project rond groepsvertegenwoordiging, waarin de vertegenwoordiging van de belangen van allochtonen, ouderen en vrouwen centraal staat.

EMMANUELLE LENEL

Facultés universitaires Saint-Louis, Centre d'Etudes Sociologiques

Sociologue de formation, Emmanuelle Lenel travaille au Centre d'Etudes Sociologiques depuis trois ans, après un bref passage par le monde associatif. Les questions de genre font partie de ses thématiques de recherche de prédilection depuis la fin de ses études, à côté d'autres thématiques comme la cohésion sociale et les relations de coexistence.

EVELINE CORTIER

Hogeschool Gent - Universiteit Gent, Departement Handelswetenschappen en Bestuurskunde, Vakgroep Bestuur en Beleid

Eveline Cortier studeerde Geschiedenis aan de Universiteit Gent en Vrouwenstudies aan de Univer-

siteit Antwerpen. Ze werkte voor het Vrouwen Overleg Komitee (VOK) en Flora, een netwerk voor vorming en werkcreatie met laaggeschoolde vrouwen als genderconsulent. Momenteel is ze als wetenschappelijk medewerker verbonden aan de Hogeschool Gent waar ze onderzoek uitvoert naar gelijkheidsbeleid en structuren in België en de invloed van de Europese Unie op dit domein. Daarnaast is ze actief in organisaties zoals het Vrouwen Overleg Komitee (VOK) en FC Poppesnor.

IGNACE GLORIEUX

Vrije Universiteit Brussel, Vakgroep Sociologie, Onderzoeksgroep TOR (Tempus Omnia Revelat)

Ignace Glorieux is Maatschappelijk Assistent (1980), Licentiaat in de Sociologie (1983), Bijzonder Licentiaat in de Wetenschapsonwikkeling (1990) en Doctor in de Sociologie (1992). Hij werkt sinds 1983 op het departement Sociologie. Hij geeft cursussen over sociale ongelijkheid, methodologie, sociologische theorie, cultuurpolitiek en tijdsociologie. Hij doet ondermeer onderzoek naar de sociale betekenis van arbeid en de gevolgen van werkloosheid, naar diverse aspecten van de tijdsbesteding en tijdsordening, naar hoe jongeren de overgang van school naar werk maken, naar de school- en arbeidsloopbanen van allochtonen en naar diverse vormen van cultuurparticipatie. Hij is ondermeer bestuurslid van de International Association for Time Use Research (IATUR), lid van het European Research Network on Transitions in Youth, lid van de European Survey Research Association (ESRA) en lid van de expertgroep van Europese tijdsonderzoekers die het European Time Use Research Program van EUROSTAT superviseert. Hij is auteur, co-auteur of samensteller van een 20-tal boeken en een 200-tal andere publicaties. Momenteel is Glorieux voorzitter van de vakgroep sociologie en van de onderzoeksgroep TOR (Tempus omnia Revelat).

ISABELLE CARLES

Université Libre de Bruxelles, Institut de Sociologie – GEM (Groupe d'études et de recherches « Genre et Migration »)

METICES (Migrations, Espaces, Travail, Institutions, Citoyenneté, Épistémologie, Santé) – Institut de Sociologie, ULB

Isabelle Carles est juriste. Elle a complété cette formation initiale par un DEA en sociologie du droit et un doctorat en sciences juridiques. Ses recherches et son expérience portent sur la sociologie du droit, l'administration publique dans le domaine de la migration et l'expérience pratique et politique des ONG qui s'occupent des droits de l'homme, en particulier de la lutte anti-discrimination sur la base de l'origine ethnique au niveau national et européen.

Actuellement, elle coordonne le projet européen GendeRace (<http://genderace.ulb.ac.be>) qui tente d'évaluer l'impact en termes de genre de l'usage des lois visant à lutter contre les discriminations raciales dans six pays européens (France, Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne, Suède, Bulgarie).

JOKE LAMBELIN

Katholieke Universiteit Leuven, Vakgroep Godeleerdheid, Onderzoeksgroep Christelijk Zelfverstaan en Interreligieuze Dialoog

Joke Lambelin studeerde katholieke theologie in Leuven, en schoolde zich bij in islamitische theologie aan de Uludag Universiteit van Bursa, Turkije. Zij doet onderzoek naar transformatieve, feministische benaderingen van christelijk-islamitische dialoog, specifiek in religieuze conflictsituaties. Joke maakt ook deel uit van 'Gebroken Wit', en is daarnaast nauw betrokken bij verschillende christelijk-islamitische dialooginitiatieven.

JULIE DE GANCK

Université Libre de Bruxelles

Julie De Ganck a réalisé son master en histoire contemporaine à l'Université Libre de Bruxelles. Elle a défendu en 2009 un mémoire intitulé: « Réactions face à l'hermaphrodisme et aux anomalies sexuelles en Belgique contemporaine. 1830-1914 », sous la direction de Valérie Piette. Elle débutera l'année prochaine une thèse de doctorat sur le thème de « La médecine et l'invention de la sexualité. Histoire des traitements

des organes génitaux et de leurs fonctions en Belgique (1889-1968). Théories, techniques et représentations », également sous la direction de Valérie Piette à l'Université Libre de Bruxelles.

KATIA SENDEN ET MYRIAM DIELEMAN

InterseXions (association de fait)

Myriam Dieleman est socio-anthropologue et travaille comme chercheuse dans le domaine des sexualités, de la santé et de l'interculturalité. Ses travaux ont porté sur la prostitution des mineurs, les vulnérabilités des migrants vivant avec le VIH et la pratique de l'excision.

Katia Senden est titulaire d'un graduat en travail social. Son parcours professionnel se caractérise par un travail de première ligne et par l'organisation d'ateliers de création collective et de développement de projet. Sa dernière expérience l'a amenée à travailler avec des prostitué-e-s de rue et de café.

Elles ont toutes deux co-créé InterseXions en 2006 avec pour finalité de développer un travail de réflexion et d'expérimentation autour des enjeux liés à la prostitution et plus largement au travail du sexe.

MACHTELD VENKEN

Katholieke Universiteit Leuven, Faculteit Letteren, Onderzoekseenheid Moderniteit en Samenleving

Machteld Venken (1980) is licentiate in de Oost-Europese Talen en Culturen (KULeuven), Master in Transition Economics (Jagiellonenuniversiteit Krakau) en volgde een Master na Masteropleiding in de Beleidsconomie (KULeuven). In december 2008 promoveerde zij tot doctor in de geschiedenis aan de onderzoekseenheid Moderniteit en Samenleving 1800-2000 (MoSa) van de KULeuven met het proefschrift: 'Straddling the Iron Curtain? Migrants' War Memories'. In het voorjaar van 2009 was zij Visiting Scholar aan de Universiteit Warschau en doceerde aan de Jagiellonenuniversiteit. Momenteel is zij als postdoctoraal onderzoekster verbonden aan MoSa. Machteld Venken was hoofdredactrice van het themanummer 'Families, Foreignness, Migration. Now and Then' dat in juni 2009 verscheen in 'History of the Family. An Internatio-

nal Quarterly'. Zij publiceert binnenkort onder meer 'Polish liberators and Ostarbeiterinnen in Belgium during the Cold War. Mixed marriages and the differences for immigrant men and women.' In: Schrover, Marlou and Yeo, Eileen (ed.) *Gender, migration and the Public Sphere 1850-2005*. Londen, Taylor & Francis (Spring 2010).

MAGDALENA LE PRÉVOST

Université des Femmes

Diplômée depuis 2007 du Master en sociologie des rapports sociaux de sexe du département d'études féministes de l'Université Toulouse II Le Mirail, Magdalena Le Prévost a pris comme objet de recherche principal les organisations féministes afin de déterminer dans quelle mesure ce type spécifique d'organisations pouvaient constituer des espaces d'expérimentation en faveur de nouvelles configurations organisationnelles plus égalitaires ou, au contraire, quels obstacles à ces transformations pouvaient y être observés et sous quelles formes. Elle a participé, en 2009, à la recherche « Inégalités entre filles et garçons en milieu scolaire: pistes concrètes pour décodifier et prévenir les facteurs discriminants dans les pratiques éducatives » menée par l'Université des Femmes.

MALIKA HAMIDI

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

Malika Hamidi est doctorante en sociologie sous la direction de Fhrad Khosrokhavar à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) à Paris. Dans le cadre de sa thèse, elle s'intéresse à l'émergence d'un mouvement de pensée féministe musulman transnational en Occident et dans le monde arabo-musulman. Elle contribue depuis un certain nombre d'années au débat concernant la question du féminisme islamique et de l'identité féminine musulmane en Europe. Engagée au sein de diverses dynamiques associatives depuis plus de 10 ans, elle est vice-présidente du think tank "European Muslim Network" à Bruxelles, porte-parole de GIERFI à Barcelone. À ces divers titres, elle participe activement à de nombreux séminaires, conférences et débats au niveau international.

MARIE-ANNE GUERRY

Vrije Universiteit Brussel, Vakgroep MOSI (Wiskunde, Operationeel Onderzoek, Statistiek en Informatica voor Management)

Marie-Anne Guerry doceert wiskunde aan de Vrije Universiteit Brussel en verricht onderzoek in het domein van Manpower Planning. Haar onderzoeksactiviteiten zijn enerzijds gericht op wiskundige modellen voor kwantitatief personeelsbeleid. Anderzijds wordt er empirisch onderzoek verricht naar loopbanen en hun karakteristieken. Zo is zij onder meer als promotor betrokken bij het onderzoeksproject 'Impact van de evenwichtoefening arbeid-gezin op loopbaanverschillen tussen mannen en vrouwen in België', gefinancierd door het Federaal Wetenschapsbeleid. Zij is onder meer lid van de vakgroep MOSI (Mathematics, Operational Research, Statistics and Information systems for management) en de onderzoeksgroepen RHEA (Gender en Diversiteit) en WORK (Arbeidsstudies) aan de Vrije Universiteit Brussel.

NICK DESCHACHT

Vrije Universiteit Brussel, vakgroep MOSI (Wiskunde, Operationeel Onderzoek, Statistiek en Informatica voor Management) en Federaal Wetenschapsbeleid

Nick Deschacht is economist en voert in opdracht van het Federaal Wetenschapsbeleid onderzoek naar de promotiekansen van Belgische vrouwen en mannen uit. Hij bereidt aan de Vrije Universiteit Brussel een doctoraat voor over de rol van preferenties en attitudes in de achterstelling van vrouwen op de arbeidsmarkt.

NOURIA OUALI

Université Libre de Bruxelles, GEM (Groupe d'études et de recherches « Genre et Migration ») METICES (Migrations, Espaces, Travail, Institutions, Citoyenneté, Épistémologie, Santé) ULB

Nouria Ouali est docteure en sociologie de l'Université libre de Bruxelles. Elle est chercheuse senior au Centre de Sociologie du Travail de l'Emploi et de la Formation depuis 1990 du Centre METICES (Migrations, Espaces, Travail, Institutions, Citoyenneté, Epistemologie, Santé) de l'Institut

de Sociologie. Elle a fondé et est la coordinatrice du groupe d'études et de recherches Genre et Migration (GEM) à l'Institut de Sociologie de l'ULB (<http://www.ulb.ac.be/jis/gem/index.html>).

Ses thèmes de recherche portent sur l'analyse des politiques éducatives, de l'emploi et de l'égalité des chances du point de vue du genre, de l'origine sociale et de la « race ». Actuellement, elle évalue l'impact des directives européennes anti-discrimination sur la pratique des employeurs et des syndicats sur le lieu du travail dans le cadre de projets financés par l'Union européenne.

PATRICIA MUNOZ CABRERA

Université Libre de Bruxelles - SAGES, WIDE, Le monde selon les femmes

Diplômée en Pédagogie, Langues et Littérature au Chili, Patricia Muñoz Cabrera s'est spécialisée en littérature postcoloniale à l'Université de Louvain, Belgique. Elle a récemment terminé son doctorat à l'Université de Bruxelles. Sa thèse explore les récits d'empowerment et d'émancipation dans les textes des écrivaines et féministes noires aux Etats-Unis. Muñoz Cabrera s'est spécialisée dans la littérature afro-américaine et l'histoire des mouvements féministes aux États-Unis, en particulier la période de la *Second Black Women's Renaissance* (les années 1970-1980).

Ses intérêts académiques comprennent le féminisme et la littérature féminine afro-américains ainsi que les théories féministes comparées, en particulier théories du empowerment, et intersectionnalité du genre. En tant que chercheuse originaire de l'Amérique latine, elle porte un intérêt particulier aux études portant sur la (post) colonialité du pouvoir et la manière dont les hégémonies raciales et culturelles se propagent dans le contexte de la globalisation de l'économie et du commerce.

En tant que membre active du réseau féministe « Women in Development Europe » (WIDE), elle travaille actuellement sur la recherche des nouveaux paradigmes féministes, particulièrement ceux qui portent sur les dimensions locales de la mondialisation et les aspects structurels qui entravent la lutte des femmes vers le empowerment et l'agenceité (agency) intersectionnelle.

PAULINE BERLAGE

Université François Rabelais de Tours

Pauline Berlage est licenciée en langues et littératures modernes (anglais – espagnol) par l'Université de Liège. Elle a ensuite suivi un master complémentaire en développement, environnement et sociétés à l'Université Catholique de Louvain pour lequel elle a réalisé une recherche sur les imaginaires des migrantes lesbiennes et gays latino-américains. Elle travaille maintenant à l'Université de Tours où elle commence une thèse de doctorat dans laquelle elle analysera des œuvres de littérature migrante latino-américaine contemporaine dans une perspective de rapports sociaux de sexe.

PETRA DEBUSSCHER

Universiteit Gent, Vakgroep Politieke Wetenschappen, Centrum voor EU-Studies

Petra Debusscher werkt sinds 2006 aan een doctoraat in het Centrum voor EU Studies, de politiek-wetenschappelijke pijler van het Jean Monnet European Centre of Excellence van de Universiteit Gent. In haar doctoraat legt zij zich toe op gendergelijkheid in het ontwikkelingsbeleid van de Europese Unie. Eerder onderzoek focuste op de rol van EU lobbynetwerken voor gendergelijkheid in ontwikkelingssamenwerking.

SABINE VAN HUFFEL

Katholieke Universiteit Leuven, Faculteit Ingenieurswetenschappen, Departement Elektrotechniek

Sabine Van Huffel is Gewoon hoogleraar Biomedische Informatieverwerking. Sinds september 2005 is zij ook Rectoraal Adviseur Gelijke Kansen en Diversiteit. Zij engageerde zich sterk voor de verbetering van de positie van de vrouw. Van 1 augustus 2000 tot 1 augustus 2002 was zij voorzitter van de werkgroep Vrouw & Universiteit van de Vereniging Academisch Personeel aan de KULeuven. Zij was mainstreamingpromotor gelijke kansen in haar faculteit van 2000 tot 2005 en ijverde in die functie vooral voor het verbeteren van het imago van de ingenieur. Samen met Veerle Draulans en het KVIV was ze mede-aanvrager en uitvoerder van het ESF project 'Vrouw en Ingenieur' van 1/1/2006 tot 31/12/2007 met

als doel de instroom aan vrouwelijke ingenieursstudenten te verhogen, de retentie tegen te gaan en de promotie van vrouwelijke ingenieurs op de arbeidsmarkt naar topposities te bevorderen. Als rectoraal adviseur leidde ze mee het ESF project 'Gelijke kansengids voor universiteiten van 2004 tot 2008' voor betere doorstroming van vrouwen naar topposities aan de universiteit.

SASKIA MARTENS

Universiteit Antwerpen

Saskia Martens is onderzoekster aan de Universiteit Antwerpen, waar zij zich verdiept in de invloed van de Europese Unie op het Belgische gelijkheidskansenbeleid. Die interesse vloeit voort uit een eerdere onderzoeksbaan, binnen het Europese project QUING (Quality in Gender + Equality Policies, www.quiring.eu), waarin zij de kwaliteit van het Belgische (en Luxemburgse) gelijkheidskansenbeleid in kaart bracht. Ze studeerde Germaanse Taal- en Letterkunde en Vrouwenstudies, en was naast haar academische carrière ook een tijd actief als freelance (eind)redacteur en -journalist.

SÍLE O'DORCHAI ET DANIELÈ MEULDERS

Université Libre de Bruxelles, Département d'Économie Appliquée (DULBEA)

Síle O'Dorchai est chercheuse au Département d'Économie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles (DULBEA) depuis 2001. En 1997, elle est diplômée en Etudes Slaves à la Katholieke Universiteit Leuven, en 2001 en Sciences Économiques à l'Université Libre de Bruxelles et en 2007 elle a défendu sa thèse doctorale intitulée "Family, Work and Welfare States in Europe: Women's Juggling with Multiple Roles". Ses principaux domaines de recherche se situent dans le champ de l'économie du travail et de genre (avec un intérêt particulier pour les écarts d'emploi et de salaire entre femmes et hommes). Ses recherches abordent les questions de l'individualisation des revenus et des mesures de pauvreté, de la prise de décision et du partage des responsabilités au sein des ménages et de l'influence des politiques publiques sur la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Outre nombreux rapports de recherche, elle a

publié des articles dans *Journal of Comparative Policy Analysis*, *Feminist Economics*, *Transfer*, *International Journal of Manpower*, etc.

Danièle Meulders est Professeure ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles et Professeure invitée à l'Institut d'Études Politiques de l'Université Robert Schuman à Strasbourg et à l'Université de Genève. A l'ULB, elle dirige l'équipe de recherche Économie du Travail et de l'Emploi (ETE) du Département d'Économie Appliquée (DULBEA). Ses domaines de recherche se situent dans l'économie du travail: évaluation des politiques de l'emploi, effets de la formation sur l'emploi, les femmes sur le marché du travail (ségrégation professionnelle, emplois atypiques, écarts salariaux), la politique européenne de l'emploi et politique sociale de l'Europe, dans l'économie publique: concurrence fiscale, conséquences de l'intégration européenne, dans le champ de la protection sociale: effets redistributifs et effets macro-économiques, comparaison des systèmes de protection sociale et de taxation dans les pays de l'UE, et dans celui de la distribution et redistribution des revenus et de l'évolution de la pauvreté. Ses recherches évaluent également les politiques familiales en Europe. Elle est membre du comité de direction de la Applied Econometrics Association, membre fondateur de la European Association of Labour Economists, directrice de la revue *Cahiers économiques de Bruxelles* et membre des comités éditoriaux de *Transfer* et de *Genre, Travail et Sociétés*.

STÉPHANE LEYENS

Université de Namur (FUNDP), Département de sciences, philosophies et sociétés

Stéphane Leyens est licencié en biologie et docteur en philosophie. Il enseigne la philosophie des sciences, l'éthique et l'épistémologie dans les Facultés des sciences et de médecine de l'Université de Namur (FUNDP). Ses recherches portent principalement sur le multiculturalisme, la justice sociale et le développement au Sud. Il a publié *Penser les concepts éthiques, justifier les engagements moraux. Essai sur l'objectivité morale* (Presses Universitaires de Namur, 2007) et co-publié avec Alexandra de Heering *Stratégies de dévelop-*

pement durable. Développement, environnement ou justice sociale ? (Presses Universitaires de Namur, coll. « Autres Futurs », 2009).

SYLVIE VRANCKX

Université Libre de Bruxelles, F.R.S. - FNRS

Sylvie Vranckx est licenciée en Langues et Littératures germaniques (anglais et néerlandais) de l'ULB et elle a réalisé un Master en anglais à la University of British Columbia (UBC) à Vancouver. Sa recherche traite principalement de littératures indigènes et postcoloniales en anglais, plus particulièrement les littératures autochtones canadiennes (Premières Nations et Métis) avec une approche pluridisciplinaire. Son projet de thèse à l'ULB porte sur les représentations de traumatismes collectifs et de résilience chez six auteur-e-s autochtones du Canada d'ethnies, âges, genres et orientations sexuelles divers. Elle a publié deux articles dans des revues européennes d'études canadiennes (*Zeitschrift für Kanada-Studien* et *Canadian Studies / Etudes canadiennes*).

T.P VAN TIENOVEN

Vrije Universiteit Brussel, Vakgroep Sociologie, Onderzoeksgroep TOR (Tempus Omnia Revelat)

Theun Pieter van Tienoven is sinds 15 februari 2008 verbonden aan de Vakgroep Sociologie - Onderzoeksgroep TOR. Na een propedeuse in de economie (2000), studeerde af als doctorandus in de Vrijetijdwetenschappen (2006) aan de Universiteit van Tilburg (Nederland) met een minor in de Organisatiewetenschappen (2005). Zijn afstudeerthesis is getiteld 'Vrijetijdsdempels rondom vereenzaming?' en bevat een onderzoek naar het ervaren van sociale vereenzaming door mensen met een licht verstandelijke beperking als gevolg de mogelijk problemen die zij hierdoor ondervinden in hun vrijtijdsbesteding. Momenteel houdt hij zich bezig met het analyseren en valoriseren van zowel de Belgische als de Vlaamse tijdsbestedingsdata alsmede met het bestuderen van cultuurparticipatiegedrag.

VALÉRIE LOOTVOET

Chercheuse indépendante

Université des Femmes

Valérie Lootvoet est licenciée en journalisme et communication (ULB) et titulaire d'un DEA interuniversitaire en sociologie (ULB, UCL, FUSL). Depuis 2008, elle est Directrice de l'Université des Femmes, une association qui a pour objectif de développer et de diffuser la recherche féministe. Auparavant, elle a été responsable de la cellule égalité des chances au Cabinet de la Ministre de l'Égalité des chances (2008), et attachée au bureau d'étude de Vie Féminine (2002-2008). Elle a également travaillé comme journaliste et attachée de presse. Elle publie et communique sur la position des femmes et le genre depuis de nombreuses années.

VEERLE DRAULANS

Katholieke Universiteit Leuven, Centrum voor Sociologisch Onderzoek

Prof. Dr. Veerle Draulans (°1959) promoveerde aan de KULeuven, Belgique. Zij is als universitair docent ethiek verbonden aan de Universiteit van Tilburg, departement Religiewetenschap en Theologie, en doceert er tevens aan de faculteit sociale wetenschappen in de master Organisation of Cultural Diversity. Ze is tevens universitair hoofddocent genderstudies aan de KULeuven. Ze coördineert aan de KULeuven het interfacultair college genderstudies. Tevens maakt zij deel uit van het onderzoeksteam dat gevormd werd rond het Europese waardenonderzoek, EVS. Speerpunten in haar onderzoek zijn waarden en religie in Europa, gender en leiderschap, gender en wetenschap. Ze is lid van het Belgisch Raadgevend Comité voor Bio-ethiek, lid van de Wetenschappelijke Raad van KADOC, Documentatie- en onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving (Leuven) en lid van de Raad van Bestuur van vzw Emmaus, koepel van zorginstellingen.

Programma. *Programme.*

verloop van het colloquium op 23 en 24 oktober 2009
deroulement du colloque les 23 et 24 octobre 2009

Vendredi ~ Vrijdag 23/10

- 13.00 Accueil ~ *Onthaal*
13.30 Mot de bienvenue ~ *Welkomstwoord*

-
- 14.00 **Genre et temps**
Gender en tijd
Nathalie Holvoet (UA)
-

Anneleen Baerts (VUB) *De rol van de partner in loopbaantransities van Belgische vrouwen* ~ Le rôle du partenaire dans les transitions de carrière des femmes belges ↗ Ignace Glorieux (VUB) & T.P van Tienoven (VUB) *Vervagen de verschillen? Evolutes in de tijdsbesteding en rolverdeling van mannen en vrouwen in België* ~ Evolutions de la gestion du temps et de la division des rôles des femmes et des hommes en Belgique ↗ Valérie Lootvoet (Université des Femmes) *Temps des villes, temps des femmes : l'exemple de l'Italie* ~ *De tijd van steden, de tijd van vrouwen: case-study Italië*

HERstory : réécrire l'histoire
HERstory: Geschiedenis herschreven
Julie Carlier (UGent)

Adeline Cornet (ULg) *Femmes magistrates, quelle égalité ? L'histoire de la féminisation de la magistrature au travers des parcours personnels et professionnels de magistrates belges* ~ *Vrouwelijke magistraten, welke gelijkheid? De geschiedenis van de vervrouwelijking van de Belgische magistratuur aan de hand van enkele persoonlijke en professionele trajecten* ↗ Anne Cornet (ULg) *Pionnières en Afrique centrale. Le rôle méconnu des Occidentales dans la mise en place du système colonial au Congo belge (1885-1925)* ~ *Pioniersters in Centraal Afrika. De miskende rol van westerse vrouwen in de totstandkoming van het koloniaal systeem in Belgisch Congo (1885-1925)* ↗ Machteld Venken (KULeuven) *Tussen Oost en West. De oorlogsherinneringen van migrantenvrouwen en -mannen tijdens de Koude Oorlog* ~ *Entre l'Est et l'Ouest. Souvenirs de guerre de migrant-e-s pendant la Guerre Froide*

- 15.30 Pause ~ *Pauze*

16.00 **Une approche intersectionnelle de la sexualité**
Seksualiteit: een intersectioneel perspectief

Sarah Bracke (KULeuven)

Pauline Berlage (Université de Tours) Les imaginaires des migrant-e-s lesbiennes et gays latino-américains à propos de l'Europe. Analyse de récits de vie de Chilien-ne-s, Péruvien-ne-s et Colombiens ~ *De denkbeelden van homoseksuele migranten uit Latijns-Amerika ten aanzien van Europa. Een Analyse van Chileense, Peruviaanse en Columbiaanse levensverhalen* ✚ Eliane Gubin (ULB) & Catherine Jacques Le genre : un concept suffisant pour l'histoire des sexualités ? ~ *Gender: een gepast concept voor seksualiteitsgeschiedenis?* ✚ Cathy Herbrand (ULB - FNRS) Normes familiales et normes de genre à l'épreuve de l'homoparentalité : le cas des coparentalités gaies et lesbiennes ~ *Familiale normen en gendernormen ten aanzien van homoseksueel ouderschap: het geval van homoseksueel en lesbisch co-ouderschap* ✚ Sylvie Vranckx (ULB - FNRS) Genre, race, sexualité : deux exemples d'auteur-e-s bispirituel-les canadien-ne-s ~ *Gender, ras, seksualiteit: twee voorbeelden van 'two-spirited' auteurs uit Canada*

Multiculturalisme et féminisme : quels nouveaux défis ?

Multiculturalisme en feminisme: nieuwe uitdagingen

Sophie Stoffel (FUSL)

454 |

ISABELLE CARLES (ULB) L'USAGE DES LOIS VISANT À LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES EN BELGIQUE: UNE PERSPECTIVE DE GENRE ~ *Het toepassen van wetten in de strijd tegen raciale discriminatie in België: een genderperspectief* ✚ STÉPHANE LEYENS (FUNDP) FÉMINISME ET MULTICULTURALISME SONT-ILS CONCILIAIBLES ? QUELQUES RÉFLEXIONS DU POINT DE VUE DE LA PHILOSOPHIE POLITIQUE ~ *Zijn feminisme en multiculturalisme verzoenbaar? Reflecties vanuit politiek-filosofisch oogpunt* ✚ NOURIA OUALI (ULB) RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE, DE RACE ET DE CLASSE DANS LES MOBILISATIONS DES FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION ~ *Sociale gender-, ras- en klasseverhoudingen bij het mobiliseren van migrantenvrouwen* ✚ ELINE SEVERS (UA) VERTEGENWOORDIGING ALS EEN CONSTRUCTIE VAN BELANGEN. DE SUBSTANTIËLE VERTEGENWOORDIGING VAN ALLOCHTONEN, OUDEREN EN VROUWEN ~ LA REPRÉSENTATION COMME UNE CONSTRUCTION D'INTÉRÊTS. LA REPRÉSENTATION SUBSTANTIËLLE DES ALLOCHTONES, DES PERSONNES ÂGÉES ET DES FEMMES EN BELGIQUE

18.00 **RÉCEPTION ~ RECEPTIE**

PERFORMANCES PAR/DOOR QUEERILLA & DRAG KINGS DE BRUXELLES

Samedi ~ Zaterdag 24/10

10.00 Accueil - *Onthaal*

10.30 **Genre, normes et enseignement**
Gender en normativiteit in het onderwijs
Nadine Plateau (Sophia)

Veerle Draulans (KULeuven) & Sabine Van Huffel (KULeuven) *Vrouwelijk ingenieur* ~ Ingénieriat au féminin ↪ Claire Gavray (ULg) 'Agir et penser' stéréotypés à l'adolescence : entre les rapports sociaux de sexe et de classe ~ *Het stereotyperend 'denken en doen' tijdens de adolescentie: laveren tussen gender en klasse* ↪ Emmanuelle Lenel (FUSL) L'orientation scolaire différenciée selon le sexe. Culture d'école et incidences sur les trajectoires scolaires ~ *Gendergebonden studiekeuzes: de invloed van de schoolcultuur op het schooltraject* ↪ Magdalena Le Prévost (Université des Femmes) Les enjeux de l'intégration du genre dans les pratiques enseignantes: les injonctions paradoxales du décret 'missions' ~ *De uitdaging om gender te integreren in de onderwijspraktijk: decretale paradoxen*

Genre et féminisme en question
Gender en feminisme in vraag gesteld
Stéphanie Loriaux (ULB)

Florence Degavre (UCL / Université des Femmes) Genre et care : les apports d'une lecture polanyi-enne et féministe ~ *Gender en care: verslag van een Polanyi-georiënteerde en feministische lezing* ↪ Myriam Dieleman & Katia Senden (InterseXions) Putain de patriarcat : La question prostitution sur la scène féministe belge francophone ~ *'Putain de patriarcat': Het vraagstuk 'prostitutie' in de Franstalige, Belgische feministische scene* ↪ Patricia Munoz Cabrera (ULB / WIDE/ Le monde selon les femmes) L'intersectionnalité et les études de genre : à la recherche des nouveaux paradigmes féministes ~ *Intersectionaliteit en genderstudies: op zoek naar nieuwe feministische paradigma's* ↪ Griet Vandermassen (UGent) *Over het belang van de biologische en evolutionaire wetenschappen voor genderstudies* ~ L'intérêt des sciences biologiques et évolutionnistes pour les études de genre.

12.30 Sandwichs et stands d'associations ~ *Broodjeslunch en standenmarkt*

13.30 **Quel genre de carrière ?**
Welke loopbaan voor vrouwen?

Annalisa Casini (ULB)

Christine Delhaye (ULg) & Anne-Marie Dieu (ULG) Le rapport en pointillé au travail des femmes ~ *Het onderbroken karakter van vrouwenarbeid* ↗ Nick Deschacht (VUB & Federaal Wetenschapsbeleid) *Carrièrevrouwen en huisvrouwen: het glazen plafond en de uitstroom van vrouwen uit de Belgische arbeidsmarkt* ~ Les femmes de carrière et les femmes au foyer: le plafond de verre et l'écoulement des femmes hors du marché de l'emploi belge ↗ Sybille Vanweehaeghe & Marieke Lemiengre (UGent) *Zouden vrouwelijke huisartsen bijdragen aan het tekort van huisartsen in de toekomst?* ~ Les femmes médecins généralistes contribueront-elles à pallier au manque de médecins généralistes ?

A travail égal...

Gelijk werk ...

Sarah Scheepers (KULeuven)

Sïle O'Dorchay (ULB) & Danièle Meulders (ULB) Revenus individuels et dépendance financière des femmes et des hommes dans neuf pays européens ~ *Individuele opbrengsten en de financiële afhankelijkheid van vrouwen en mannen in negen Europese landen* ↗ Anne Snick (Flora vzw) *Alleenstaande moeders: een uitdaging voor het dominante model van arbeid* ~ Les mères de famille seules: un défi pour le modèle de travail dominant ↗ Saskia Ravesloot (VUB) *Vakbonden als katalysator voor de gelijkheid* ~ Les syndicats comme catalyseurs pour l'égalité.

15.00 Pause – Pauze

15.30 **Religion et féminisme**
Religie en feminisme

Chia Longman (UGent)

Malika Hamidi (EHESS) La question du genre en Islam à l'ère de la mondialisation : entre activisme textuel et contextuel ~ *Het vraagstuk van gender in Islam in een tijdperk van mondialisering: tussen tekstueel en contextueel activisme* ↗ Joke Lambelin (KULeuven) & Anneleen Decoene (KULeuven) *Féminisme à-Dieu? De transformatieve kracht van feministische theologieën in België* ~ Féminisme à-Dieu? La force transformative de la théologie féministe en Belgique ↗ Charlotte Pezeril (Observatoire du sida et des sexualités - FUSL) *Parcours de genre dans une communauté musulmane du Sénégal* ~ *Genderparcours in een moslimgemeenschap in Senegal*

Le genre dans un contexte européen

Gender in een Europese context

Petra Meier (UA)

Petra Debusscher (UGent) Gendermainstreaming in EU Ontwikkelingsbeleid ~ Le gendermainstreaming dans la politique de développement de l'Union Européenne ↪ Saskia Martens (UA) & Eveline Cortier (Hogeschool Gent) *Europa en het gelijkheidsbeleid. Naar een verklaring voor de aard van de impact van Europa op het Belgische gelijkheidsbeleid.* ~ Europe et politique d'égalité des chances. Une interprétation de l'impact de l'Europe sur la politique d'égalité des chances belge ↪ Sarah Van de Velde (UGent) *Gendergelijkheid en depressie in Europa* ~ Égalité de genre et dépression en Europe.

17.00 Conférencière - *Keynote speaker*

Clare Hemmings (LSE, Gender Institute)

Storytelling Tactics: Resisting the Presumed in Feminist Theory

Clare Hemmings est maîtresse de conférence en théorie féministe au Gender Institute de la London School of Economics. Ses recherches portent principalement sur la problématique du genre transnational et sur les études sur la sexualité. Elle a achevé récemment un grand projet de recherche intitulé *Telling Feminist Stories* (la narration d'histoires féministes). Le projet examine l'espace discursif et la formation des histoires racontées par les féministes occidentales sur le passé récent. Il fait le lien avec des débats intellectuels et politiques plus larges relatifs à la théorie sociale et aux discours globaux sur le genre. Selon Clare Hemmings, les techniques utilisées pour sécuriser ces histoires rendent le discours féministe occidental particulièrement ouvert à la cooptation. Le projet est aussi bien une critique du domaine d'études qu'un plaidoyer pour l'urgence sociale et l'importance politique de la théorie sur le genre.

Clare Hemmings is docente Feministische Theorie aan het Gender Institute van de London School of Economics. Haar voornaamste onderzoeksprojecten situeren zich in het veld van de transnationale gender- en seksualiteitsstudies. Ze heeft zopas een groot onderzoeksproject afgewerkt, Telling Feminist Stories. Dit project onderzoekt de discursieve constructie van de verhalen die westerse feministen over het recente verleden vertellen en verbindt deze verhalen met de bredere intellectuele en politieke debatten over 'social theory' en 'global gender discourse'. Hemmings stelt dat de technieken die gebruikt worden bij het creëren van deze verhalen, het westers feministisch discours uitzonderlijk kwetsbaar maken voor toe-eigening. Het project is zowel een kritische evaluatie van het domein als een pleidooi voor de sociale en politieke noodzaak van gender theorie.

19.00 Réception ~ *Receptie*

20.00 Buffet festif ~ *Feestbuffet Amazone*

22.00 **Sophia's night** (@ SMOUSS café)

Colofon. Colophone.

Dit boek is het verslag van het colloquium *Genderstudies: een genre apart? Een stand van zaken* dat op 23 en 24 oktober 2009 door Sophia vzw georganiseerd werd en plaatsvond in Amazone, Brussel.

WETENSCHAPPELIJK COMITÉ

Sophie Bollen (VUB), Annalisa Casini (ULB, Atelier Genre-s et Sexualité-s), Nathalie Holvoet (UAntwerpen), Sophie Stoffel (FUSL), Stéphanie Loriaux (ULB, Sophia), Sarah Scheepers (KULeuven, Sophia), Julie Carlier (UGent), Annie Cornet (Ulg), Florence Degavre (UCL), Chia Longman (UGent) en Chris Paulis (Ulg).

EDITING

Saskia Broeckx, *Esbee bvba*.
Stéphanie Vanhoutte-Koplowicz, *Koplowriting*.

EINDREDACTIE

Catherine Wallemacq, Lisa Wouters.
Bedankt aan Els Flour, Cécile De Wandeler, Inge Van der Stighelen en Nadine Plateau voor de hulp bij het vertaal- en redactiewerk.

OPLAGE

300

LAY-OUT EN ONTWERP

Sara S'Jegers – apostrof.wordpress.com

SOPHIA

Sophia vzw is een netwerk dat tot doel heeft de ontwikkeling van onderwijs en onderzoek op het vlak van vrouwen- en genderstudies in België te stimuleren. Op de hoogte blijven? Dat kan! Abonneer je op onze maandelijke elektronische nieuwsbrief via de website, www.sophia.be.
Word lid voor 20 euro per jaar (10 euro voor studenten en werkzoekenden). Sophia geeft je vervolgens korting op activiteiten en bezorgt je de jaarlijkse publicatie. Bedrag over te maken op 068-2105188-24 met de mededeling 'lidmaatschap'.

CONTACT EN INFO

Sophia – Middaglijnstraat 10 – 1210 Brussel
tel. 02 229 38 69 – info@sophia.be – www.sophia.be

Cet ouvrage est un recueil d'articles issus des présentations faites au colloque *Savoirs de genre: quel genre de savoir? Etat des lieux des études de genre* organisé par Sophia les 23 et 24 octobre 2009 à Amazone, à Bruxelles.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Sophie Bollen (VUB), Annalisa Casini (ULB, Atelier Genre(s) et Sexualité(s)), Nathalie Holvoet (UAntwerpen), Sophie Stoffel (FUSL), Stéphanie Loriaux (ULB, Sophia), Sarah Scheepers (KULeuven, Sophia), Julie Carlier (UGent), Annie Cornet (Ulg), Florence Degavre (UCL), Chia Longman (UGent) et Chris Paulis (Ulg).

EDITION

Saskia Broeckx, *Esbee bvba*.
Stéphanie Vanhoutte-Koplowicz, *Koplowriting*.

EDITION FINALE

Catherine Wallemacq, Lisa Wouters.
Remerciements à Els Flour, Cécile De Wandeler, Inge Van der Stighelen et Nadine Plateau pour le soutien apporté au travail d'édition et de traduction.

TIRAGE

300

MISE EN PAGE

Sara S'Jegers – apostrof.wordpress.com

SOPHIA

Sophia asbl est un réseau qui a pour objectif de promouvoir le développement des études, des recherches et de l'enseignement se rapportant aux études féministes et de genre en Belgique.
Vous souhaitez être informé-e des activités de Sophia et de l'actualité des études de genre? Abonnez-vous à notre newsletter électronique mensuelle sur www.sophia.be.
Devenez membre pour 20 euros par an (10 euros pour les étudiant-e-s et les chômeurs/ses). Vous bénéficierez ainsi de réductions sur nos activités et vous recevrez notre publication annuelle. Le virement peut s'effectuer sur le compte 068-2105188-24 avec la communication 'cotisation'.

CONTACT ET INFO

Sophia – Rue du Méridien 10 – 1210 Bruxelles
tél. 02 229 38 69 – info@sophia.be – www.sophia.be

